BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1912.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Prix : 50 centimes — 4e Année. — 1912

1918

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

8° Le 28 127

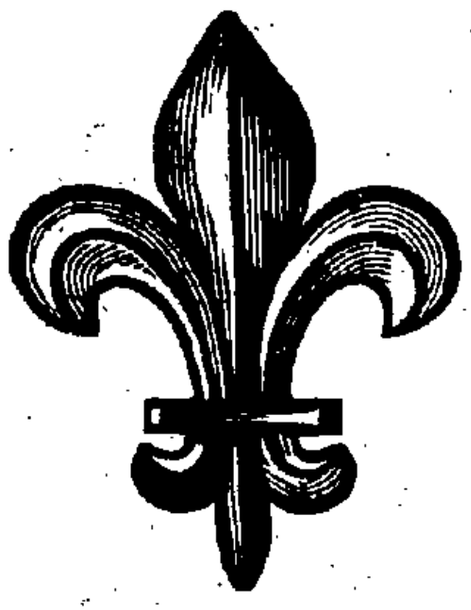

PARIS — 3, CHAUSSÉE D'ANTIN, 3 — PARIS

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

OUDIN & Cie

Imprimeurs-Editeurs

24, Rue de Condé, PARIS et à POITIERS

Le Catalogue général de la LIBRAIRIE, *les Devis et les Renseignements concernant l'*IMPRIMERIE *sont envoyés franco, par courrier, sur demande.*

RAMLOT

TAILLEUR-CHEMISIER

DAMES ET MESSIEURS

76, Rue de Rennes, 76

Métro St-SULPICE — **PARIS** — Téléphone 715-70

Costumes tailleurs sur mesure, doublés soie, *depuis* **140 fr.**
Complets vestons sur mesure, ... *depuis* **100 fr.**

Chemiserie - Bonneterie - Chapellerie

CHEMISETTES chemisier
VÊTEMENTS ecclésiastiques
VÊTEMENTS militaires

Sur Mesure

L'ACTION FRANÇAISE
invite ses lecteurs et abonnés à réserver leurs achats aux Maisons annoncées dans l'*Almanach* ou dans le *Journal*.

Voir, pages 121, 122 et 123, la liste des MAISONS RECOMMANDÉES.

1912

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

CALORIFUGE DU NORD
Isolant idéal réduisant la condensation de 90 0/0. Incombustibilité garantie, densité 0.185.
BRIQUES ISOLANTES
pour revêtements de générateurs

FRANÇOIS RYCKEWAERT
1, Rue de Rome — ROUBAIX
ANTICALCAIRE. — Le **Préservateur Calcophobe.**

Cette gracieuse
personne
se fait habiller
CHEZ

JOUBERT

le tailleur attitré
des Dames d'A. F.

376, RUE St-HONORÉ, 376

Costume Tailleur
doublé soie, *depuis*. . . . **150** fr.

HUILE DE TABLE DÉLICIEUSE
"Le Litre d'Or"

PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE
ELOGES UNANIMES

20 francs les 10 litres. **11** francs les 5 litres.
(franco domicile contre mandat après satisfaction ou contre remb'.)

Tous les 30 litres achetés en une ou plusieurs fois donnent droit à 3 kilos de fruits glacés au sirop à choisir sur les espèces ci-après :

pêches, abricots, prunes, poires, cerises et ananas.

Nos amis ont le choix entre le "Litre d'Or" fruitée
et le "Litre d'Or" douce et savoureuse par excellence

Exceptionnellement : Echantillon de 3 lit. contre 7 fr. en mandat ou timbres.

RABAIS ACCORDES AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

BONNAUD-PASCAL, Propriétaires à CAVAILLON (Vaucluse)

1912

ALMANACH

DE

L'ACTION FRANÇAISE

Prix : 50 Centimes

PARIS

3, RUE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN, 3

Fabrique de Lits

FER et CUIVRE

Sommiers Métalliques

Literie Hygiénique

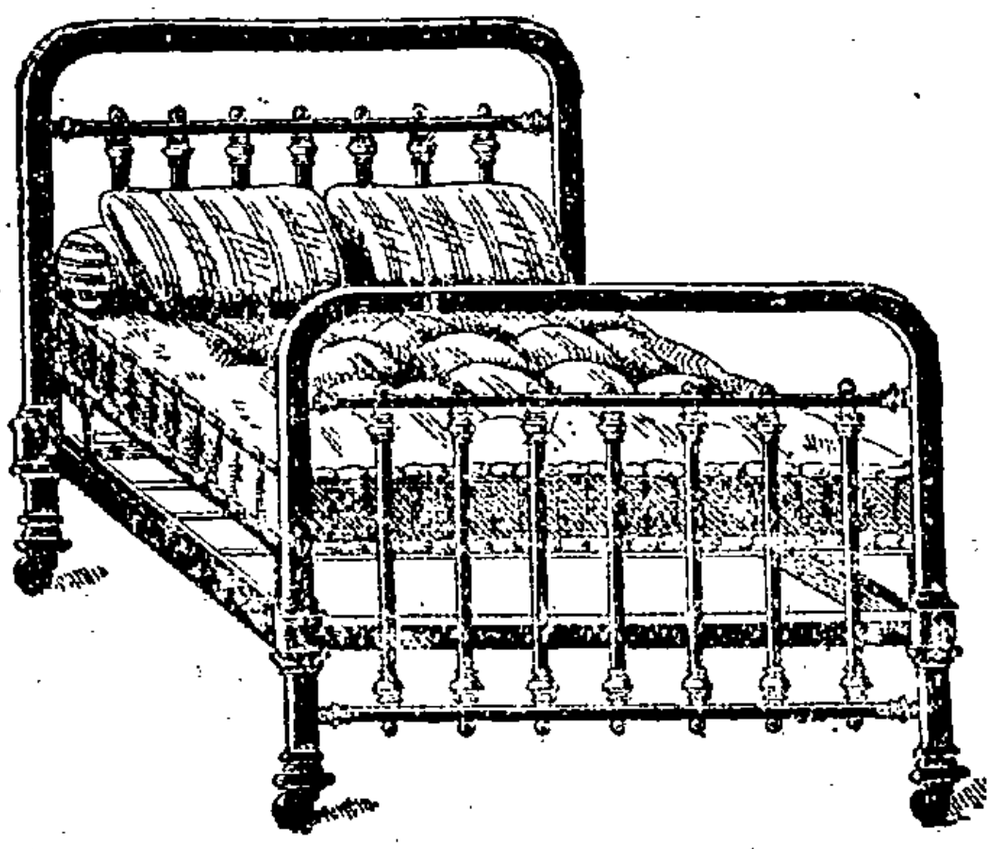

Léon Huyge

Fournisseur spécial des Hôtels, Hôpitaux
et Pensionnats

Membre de l'ACTION FRANÇAISE

AUCUNE SUCCURSALE

10, Rue du Château-d'Eau, 10

PARIS (10e)

Près la Place de la République — **Téléphone 442-90**

ÉDITION DU BÉARN ET DU PAYS BASQUE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

Tableau des Communes du Béarn et du Pays Basque

Avec les renseignements sur le recensement de 1911, les services des postes, des télégraphes et téléphones dans ces communes, etc.

Nota. — Les chiffres placés dans la première colonne indiquent : le N° 1, l'arrondissement de Pau ; le N° 2, l'arrondissement de Bayonne ; le N° 3, l'arrondissement de Mauléon ; le N° 4, l'arrondissement d'Oloron ; le N° 5, l'arrondissement d'Orthez.

Observations. — P, bureau de poste de la commune ; T, télégraphe ; F, téléphone ; G, gare ; (T. D.) passage du tramway départemental.

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
1	Aast	183	27	Ger	»	»
1	Abère	200	20	Morlâas	»	»
5	Abidos	183	27	Pardies	»	»
5	Abitain	292	68	Sauveterre-de-Béarn	»	»
4	Abos (T. D.)	386	20	Moncin	»	»
4	Accous	1.050	60	P	T	»
4	Agnos	403	36	Oloron	»	»
3	Ahaxe - Alciette - Bascassan	545	101	St-Jean-P.de P.	»	»
2	Ahetze	537	122	Guéthary	»	»
3	Aïcirits	238	72	St-Palais	»	»
3	Aincile	211	163	St-Jean-P.de P.	»	»
3	Ainharp	294	66	Mauléon	»	»
3	Ainhice-Mongelos	355	91	St-Jean-P.de P.	»	»
2	Ainhoa	685	134	P	T	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
3	Alçay - Alçabéhéty - Sunharette	520	65	Tardets	»	»
3	Aldudes	1.008	125	P	T	»
3	Alos-Sibas-Abense	453	61	Tardets	»	»
3	Amendeuix-Oneix	360	75	St-Palais	»	»
3	Amorots-Succos	358	80	St-Palais	»	»
4	Ance	299	14	Aramits	»	»
1	Andoins	419	10	Morlâas	»	»
5	Andrein	231	60	Sauveterre - de - Béarn	»	»
1	Angaïs	637	12	Boeil-Bezing	»	»
2	Anglet	6.627	110	P	T. F.	G
5	Angous	261	51	Navarreux	»	»
3	Anhaux	387	107	St-Jean-P.de P.	»	»
1	Anos	82	10	Morlaàs	»	»
1	Anoye	277	23	Lembeye	»	»
4	Aramits	940	46	P	T.	»
5	Arance	304	28	Artix	»	»
2	Arancou	256	72	Labastide-V.	»	»
5	Araujuzon (T.-D.)	403	51	Navarreux	»	»
5	Araux (T.-D.)	190	50	Navarreux	»	»
3	Arberats-Sillèque	242	70	St-Palais	»	»
2	Arbonne	788	117	Bidart	T. F.	»
3	Arbouet-Sussaute	479	70	St-Palais	»	G
1	Arbus (T.-D.)	582	14	Lescar	»	»
2	Arcangues	1.013	115	Biarritz	F.	»
4	Aren	283	15	Geronce	»	»
1	Aressy	321	4	Pau	»	»
4	Arette	1.761	50	P	T	»
5	Argagnon	411	32	P	T	G
1	Argelos	249	20	Thèze	»	»
5	Arget	170	36	Arzacq	»	»
3	Arhansus	125	80	Larceveau	»	»
3	Armendarits	600	87	Sholdy	»	»
3	Arnéguy	676	109	P	»	»
5	Arnos	155	27	Arthez	»	»
3	Aroue	326	60	P	T. F.	»
3	Arrast-Larrebieu	258	52	Espès-Undur	»	»
3	Arraute-Charrite	644	82	St-Palais	»	»
1	Arricau-Bordes	228	38	Lembeye	»	»
1	Arrien	187	20	Soumoulou	»	»
1	Arros	837	18	Nay	»	»
4	Arros	144	38	Oloron	»	»
1	Arrosès	310	46	Crouseilles	»	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
5	Arthez	1.217	31	P	T. F.	»
4	Arthez-d'Asson	1.179	22	P	T. F.	»
1	Artigueloutan	503	11	Pau	»	»
1	Artiguelouve (T.-D.)	493	10	Lescar	»	»
5	Artix	770	20	P	T. F.	G
4	Arudy	1.897	25	P	T. F.	G
5	Arzacq-Arrassiguet	1.104	30	P	T	»
4	Asasp	560	41	P	»	»
2	Ascain	1.240	133	P	T. F.	»
3	Ascarat	354	103	St-Jean-P.de P.	»	»
1	Assat	768	8	P	T	G
1	Asson	2.416	20	P	T. F.	»
4	Aste-Béon	371	31	Bielle	»	»
1	Astis	167	18	Auriac	»	»
5	Athos-Aspis	314	68	Sauveterre	»	»
4	Aubertin	796	18	Lasseube	»	»
1	Aubin	170	19	Navailles	»	»
1	Aubous	124	14	Portet	»	»
5	Audaux	318	50	Navarreux	»	»
5	Audéjos	212	28	Artix	»	»
1	Auga	183	22	Thèze	»	»
1	Auriac	219	21	P	T	»
1	Aurions-Idernes	228	42	Crouseilles	»	»
1	Aussevielle	93	13	Lescar	»	»
3	Aussurucq	518	70	Mauléon	»	»
5	Auterrive	248	64	Carresse	»	»
5	Autevielle - St - Martir Bideren	332	65	Sauveterre	»	G
1	Aydie	382	31	Portet	»	»
4	Aydius	489	62	Bedous	»	»
2	Ayherre	1.127	100	Labastide-Cl.	»	»
5	Baigts	806	47	P	T	»
5	Balantum	219	38	Orthez	»	»
1	Baleix	251	23	Vieillepinte	»	»
1	Baliracq-Maumusson	217	37	Garlin	»	»
1	Baliros	228	11	Assat	»	»
3	Banca	815	108	St-Etienne	»	»
3	Barcus	1.602	48	P	T	»
2	Bardos	1.662	85	P	T	»
1	Barrinque	417	20	Morlaàs	»	»
5	Barraute-Camu (T.-D.)	294	58	Sauveterre	»	»
1	Barzun (T.-D.)	502	23	P	»	»
1	Bassillon-Vauzé	169	33	Lembeye	»	»
2	Bassussarry	386	113	Biarritz	»	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
5	Bastanès	211	48	Navarreux	»	»
1	Baudreix	269	15	Nay	»	G
2	Bayonne	27.886	106	P	T. F.	G
1	Bedeille	251	36	Vieillepinte	»	»
4	Bedous	1.068	57	P	T. F.	»
3	Beguios	470	78	St-Palais	»	»
3	Béhasque-Lapiste	324	67	St-Palais	»	»
3	Béhorléguy	148	107	St-Jean-P.de P.	»	»
5	Bellocq	1.039	55	Puyoo	»	»
1	Bénéjacq	1.628	17	P	T. F.	»
1	Bentayou-Sérée	231	30	Vieillepinte	»	»
4	Béast	286	37	Lavuns	»	»
5	Bérenx	652	49	Baigts	»	»
2	Bergouey	280	72	Labastide-V.	»	»
1	Bernadets	181	12	Morlaàs	»	»
3	Berrogains-Laruns	128	50	Mauléon	»	»
4	Bescat	342	34	Arudy	»	»
5	Bésingrand	73	22	Pardies	»	»
1	Bétracq	132	45	Lembeye	»	»
1	Beuste	541	14	Bénéjacq	»	»
1	Beyrie	105	15	Lescar	»	»
3	Beyrie	654	75	St-Palais	»	»
2	Biarritz	18.260	114	P	T. F.	G
2	Bidache	2.169	79	P	T. F.	»
3	Bidarray	962	107	P	»	G
2	Bidart	1.668	119	P	T. F.	G
4	Bidos	240	34	Oloron	»	»
4	Bielle	710	29	P	T	G
4	Bilhères	386	33	Bielle	»	»
1	Billère	1.200	2	Pau	»	»
2	Biriatou	555	140	Béhobie	»	»
5	Biron	319	41	Orthez	»	»
1	Bizanos	2.243	1	Pau	»	»
1	Boeil-Bezing	671	12	P	T	G
2	Bonloc	181	96	Hasparren	»	»
5	Bonnut	1.018	49	Orthez	»	»
4	Borce	585	69	Etsaut	»	»
1	Bordères	369	17	Bénéjacq	»	»
1	Bordes-Nay	758	10	Boeil-Bezing	»	»
1	Bosdarros	861	11	Gan	»	»
2	Boucau	5.280	110	P	T. F.	G
1	Boueil - Boueilho - Lasque	553	32	Garlin	»	»
1	Bougarber	300	16	Lescar	»	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
5	Bouillon.....	207	29	Morlanne.....	»	»
5	Boumourt.....	182	26	Orthez.....	»	»
1	Bourdettes.....	195	16	Nay.....	»	»
1	Bournos.....	191	22	Thèze.....	»	»
2	Briscous.....	1.133	98	P	T	»
1	Bruges.....	1.438	18	P	T	»
5	Bugnein.....	453	49	Navarreux.....	»	»
3	Bunus.....	252	79	Larceveau.....	»	»
5	Burgaronne.....	95	57	Sauveterre.....	»	»
1	Buros.....	441	8	Morlaàs.....	»	»
1	Burosse-Mendousse....	180	38	Garlin.....	»	»
3	Bussunarits-Sarasquet.	364	96	St-Jean-P.de P.	»	»
3	Bustince-Irriberry....	217	98	St-Jean-P.de P.	»	»
4	Buziet.....	504	14	Ogeu.....	»	»
4	Buzy.....	1.101	23	P	»	G
5	Cabidos.....	246	35	Arzacq.....	»	»
1	Cadillon.....	200	10	Conchez de B.	»	»
2	Cambo-les-Bains.....	2.087	128	P	T. F.	G
2	Came.....	1.467	82	P	»	»
3	Camou-Cihigue.....	253	65	Tardets-Sorhol.	»	»
3	Camou-Mixe-Suhast..	274	75	St-Palais.....	»	»
1	Capbis.....	159	30	Bruges.....	»	»
4	Cardesse.....	452	35	Oloron.....	»	»
3	Caro.....	167	104	St-Jean-P.de P.	»	»
1	Carrère (T.-D.).....	282	26	Auriac.....	»	»
5	Carresse.....	648	63	P	T	»
5	Cassaber.....	260	64	Carresse.....	»	»
5	Castagnède.....	365	63	Carresse.....	»	G
5	Casteide-Cami.....	178	22	Artix.....	»	»
5	Casteide-Candau.....	276	34	Arthez.....	»	»
1	Casteide-Doat.....	191	35	Montaner.....	»	»
1	Castéra-Loubix.....	128	34	Vieillepinte....	»	»
4	Castet.....	362	28	Louvie-Juzon..	»	»
5	Castetbon.....	388	53	Navarreux.....	»	»
5	Castétis.....	393	34	Orthez.....	»	»
5	Castetnau-Camb.....	597	46	Navarreux.....	»	G
5	Castetner.....	154	42	Orthez.....	»	»
1	Castetpugon.....	289	32	Garlin.....	»	»
1	Castillon.....	133	36	Arthez.....	»	»
5	Castillon.....	296	31	Lembeye.....	»	»
1	Caubios-Loos.....	265	15	Lescar.....	»	»
5	Cescau.....	325	20	Artix.....	»	»
4	Cette-Eygun.....	430	65	Estaut.....	»	»
5	Charre.....	426	50	Rivchaute.....	»	G

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
3	Charrite-de-Bas	327	57	Espes-Undur...	»	»
3	Chéraute.....	1.059	59	Mauléon.....	»	»
2	Ciboure.....	2.617	127	P	T. F.	»
1	Claracq (T.-D.)	317	26	Auriac.....	»	»
1	Coarraze	1.596	18	P	T. F.	G
1	Conchez-de-Béarn	202	44	P	»	»
1	Corbères - Abère et Domengeux	181	31	Lembeye.....	»	»
1	Cosledaa-Lube-Boast..	506	26	Simacourbe....	»	»
5	Coublucq	179	31	Arzacq.....	»	»
1	Crouseilles	294	42	P	T	»
4	Cuqueron	274	20	Moncin.....	»	»
1	Denguin	441	15	Lescar.....	»	G
1	Diusse.....	240	28	Portet.....	»	»
5	Doazon	261	28	Arthez	»	»
5	Dognen.....	401	42	Navarreux.....	»	»
3	Domezain-Berraute ..	850	65	St-Palais.....	»	»
1	Doumy	157	19	Navailles.....	»	»
4	Eaux-Chaudes	300	43	P	T. F	»
4	Eaux-Bonnes	622	43	P	T. F.	»
5	Escos	430	67	Labastide-V. ..	F	G
4	Escot	466	46	Sarrance.....	»	»
4	Escou.....	321	26	Oloron	»	G
1	Escaubès (T.-D.)	278	20	Morlaàs.....	»	»
4	Escout	365	27	Oloron	»	»
1	Escurès.....	170	32	Lembeye.....	»	»
1	Eslourenties-Daban ..	211	23	Soumoulou.....	»	»
1	Espechède	260	19	Soumoulou.....	»	»
2	Espelette	1.320	128	P	T. F.	»
3	Espès-Undurein	502	61	P	»	G
5	Espiute.....	167	61	Sauveterre-de-B	»	»
1	Espoey (T.-D.)	699	19	P	T	G
4	Esquiule	918	43	Oloron	»	»
3	Estérençuby	679	109	St-Jean-P.de P.	»	»
4	Estialescq.....	286	25	Oloron	»	»
4	Estos.....	127	34	Oloron	»	»
3	Etcharry	301	61	Aroue.....	»	»
3	Etchebar	204	65	Tardets-Sorhol .	»	»
4	Etsaut	342	48	P	T	»
4	Eysus.....	479	39	Oloron	»	»
4	Féas	457	41	Aramits.....	»	»
5	Fichous-Riumayou ...	239	26	Arzacq.....	»	»
1	Gabaston (T.-D.).....	610	9	Morlaàs	»	»
3	Gabat	292	71	St-Palais.....	»	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
3	Gamarthe.....	192	91	St-Jean-P.de P.	»	»
1	Gan	2.538	8	P	T. F.	G
3	Gareindein	427	63	Mauléon.....	»	»
1	Garlède-Mondebat ...	320	25	Thèze.....	»	»
1	Garlin (T.-D.)	1.220	34	P	T	G
5	Garos	450	34	Arzacq.....	»	»
3	Garris	296	73	St-Palais	»	»
1	Gayon.....	177	32	Lembeye	»	»
1	Gelos.....	1.726	1	Pau.....T.	F.	»
1	Ger	1.261	27	P	T	»
1	Gerderest	230	22	Monassut.....	»	»
4	Gère-Belesten	357	33	Bielle.....	»	»
4	Géronce (T.-D.)	608	42	P	T	»
3	Gestas.....	187	58	Rivchaute.....	»	»
5	Géus.....	147	43	Geronce.....	»	»
4	Géus (T.-D.).....	257	28	Morlanne.....	»	»
4	Goès	310	28	Oloron	»	»
1	Gomer.....	213	18	Soumoulou.....	»	»
3	Gotein-Libarreux	527	65	Mauléon.....	»	»
5	Gouze	211	30	Argagnon.....	»	»
2	Guéthary.....	719	122	P	T. F.	G
2	Guiche	1.210	81	P	»	G
5	Guimarthe-Parenties .	236	63	Sauveterre-de-B	»	»
4	Gurmençon	279	37	Oloron	»	»
5	Gurs (T.-D.)	541	49	Navarreux.....	»	»
5	Haget-Aubin	656	33	Arthez	»	»
2	Halsou	299	123	P	»	G
2	Hasparren	5.431	103	P	T. F.	»
1	Haut-de-Bosdarros(le).	427	21	Gan.....	»	»
3	Haux	231	65	Tardets-Sorhal..	»	»
3	Helette	870	95	Irissarry.....	»	»
2	Hendaye.....	4.213	143	P	T. F.	G
4	Herrère.....	347	26	Ogeu.....	»	»
1	Higuères-Souye	302	16	Morlaàs	»	»
3	Hôpital d'Orion (l')...	402	49	Salies-de-B.....	»	»
5	Hôpital St-Blaise (l') .	134	47	Mauléon.....	»	»
3	Hosta.....	291	84	Larceveau.....	»	»
1	Hours	336	21	Espoey.....	»	»
3	Ibarrolle	165	82	Larceveau.....	»	»
3	Idaux-Mendy.....	315	66	Mauléon.....	»	»
1	Idron (T.-D.)	518	5	Pau.....	»	»
1	Igon	798	20	Coarraze.....	»	»
3	Iholdy.....	761	87	P	T	»
3	Ilhare.....	306	58	St-Palais	»	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
3	Irissarry	1.123	94	P	T. F.	»
3	Irauléguy	291	107	St-Jean-P.de P.	»	»
4	Iseste	429	26	Louvic	»	G
3	Ispoure	546	100	St-Jean-P.de P.	»	»
4	Issor	580	46	Arette	»	»
2	Isturits	420	106	Labastide-Cl.	»	»
3	Ithorots-Olhaïby	196	63	Aroue	»	»
2	Itxassou	1.453	130	P	T. F.	G
5	Jasses	297	42	Navarreux	»	»
2	Jatxou	230	128	Halsou	»	»
3	Jaxu	273	93	St-Jean-P.de P.	»	»
1	Jurançon (T.-D.)	3.413	2	P	T	»
3	Juxue	346	82	Larceveau	»	»
5	Laa-Mondrans	280	43	Orthez	»	»
5	Laas	441	53	Sauveterre	»	»
5	Labastide-Cézéracq	450	17	Artix	»	»
2	Labastide-Clairence	1.241	94	P	T. F.	»
5	Labastide-Monréjeau	214	20	Artix	»	»
5	Labastide-Villefranche	700	67	P	T. F.	G
1	Labatmale	266	30	Poutacq	»	»
1	Labatut-Figuères	248	38	Lahitte(H.Pyr.)	»	G
3	Labets-Biscay	318	75	Masparraute	»	»
5	Labeyrie	153	36	Sault-de-Nav...	»	»
5	Lacadée	156	38	Sault-de-Nav...	»	»
3	Lacarre	174	93	St-Jean-P.de P.	»	»
3	Lacarry - Arhan - Charrite-de-Haut	575	67	Tardets-Sorhal.	»	»
4	Lacommande	250	18	Lasseube	»	»
5	Lacq	511	25	P	»	G
5	Lagor	942	31	P	T. F.	»
1	Lagos	337	16	Bénéjacq	»	»
3	Laguingue-Restoue	308	64	Tardets	»	»
2	Lahonce	520	106	Urcuit	T	G
5	Lahontan	840	59	P	F	»
4	Lahourcade	553	28	Moncin	»	»
1	Lalongue	283	31	Simacourbe	»	»
1	Lalonquette	287	24	Thèze	»	»
1	Lamayou	328	35	Vieillepinte	»	»
4	Lanne (T.-D.)	959	46	Aramits	»	G
1	Lannecaube et Meillac	344	28	Simacourbe	»	»
5	Lanneplaa	320	46	Orthez	»	»
3	Lantabat	553	84	Larceveau	»	»
3	Larceveau-Arros-Cibits	508	84	P	T	»
1	Laroin (T.-D.)	494	7	Jurançon	»	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
3	Larrau	790	71	Licq-Athérey	»	»
2	Larressore	605	123	P	T	»
5	Larreule	285	»	Morlanne	»	»
3	Larribar-Sorhapuru	303	72	St-Palais	»	»
4	Laruns	1.860	37	P	T. F.	G
1	Lasclaveries	267	22	Auriac	»	»
3	Lasse	559	105	St-Jean-P.de P.	»	»
1	Lasserre	136	39	Crouseilles	»	»
4	Lasseube	1.894	18	P	T	»
4	Lasseubetat	366	20	Lasseube	»	»
5	Lay-Lamidou	235	40	Navarreux	»	»
3	Lecumberry	468	103	St-Jean-P.de P.	»	»
4	Ledeuix	516	36	Oloron	»	»
1	Lée	198	7	Pau	»	»
4	Lées-Athas	548	60	Bedous	»	»
1	Lembeye	1.028	32	P	T	G
1	Lème	284	25	Thèze	»	»
5	Lendresse	161	30	Argagnon	»	»
5	Léren	338	70	Labastide-V.	»	»
1	Lescar	1.482	7	P	T. F.	G
4	Lescun	838	65	P	T	»
1	Lespielle - Germenaud-Lannegrasse	239	30	Lembeye	»	»
1	Lespourcy	210	21	Morlaàs	»	»
1	Lestelle	1.102	24	P	T	G
3	Lichans-Sunhar	178	63	Tardets	»	»
5	Lichos	127	55	Riechaute	»	»
3	Licq-Athérey	670	65	P	T	»
1	Limendous	276	17	Soumoulou	»	»
1	Livron (T.-D.)	378	22	Espoey	»	»
3	Lohitzun-Oyhercq	415	70	St-Palais	»	»
1	Lombia	254	24	Morlaàs	»	»
5	Lonçon	134	24	Arzacq	»	»
1	Lons	1.060	5	Pau	»	»
5	Loubieng	651	17	Orthez	»	»
2	Louhossoa	529	108	Itxassou	»	G
4	Lourdios-Ichère	407	54	Sarrance	»	»
1	Lourenties	316	20	Soumoulou	»	»
4	Louvie-Juzon	1.625	25	P	T. F.	»
4	Louvie-Soubiron	319	37	Laruns	»	»
5	Louvigny	247	28	Arzacq	»	»
1	Luc-Armau	212	34	Lembeye	»	»
1	Lucarré	113	28	Lembeye	»	»
1	Lucgarrier	327	19	Soumoulou	»	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
4	Lucq-de-Béarn	1.892	37	P	T	»
4	Lurbe.....	414	42	Asasp.....	»	»
1	Lussagnet-et-Lusson .	304	25	Monassut.....	»	»
3	Luxe-Sumberraute ...	358	75	St-Palais.....	»	»
4	Lys.....	856	31	Arudy.....	»	»
2	Macaye	678	111	Mendioude.....	»	»
2	Malaussanne	685	36	Arzacq.....	»	»
1	Mascaraâs-Haron	244	40	Garlin.....	»	»
5	Maslacq	628	36	Argagnon.....	»	»
3	Masparraute	408	81	P	»	»
1	Maspic - Lalonquère - Juillacq	331	27	Lembeye.....	»	»
1	Maucor	208	12	Morlaàs.....	»	»
3	Mauléon-Soule.....	4.827	61	P	T. F.	G
1	Maure	158	28	Vieillepinte....	»	»
1	Mazères-Lezons	418	4	Pau.....	»	»
5	Mazerolles	593	20	Morlanne.....	»	»
2	Méharin	471	83	P	T	»
1	Meillon	622	6	Assat.....	»	»
2	Mendionde	1.066	108	P	»	»
3	Menditte (T.-D.).....	388	68	Mauléon.....	»	»
3	Mendive	504	104	St-Jean-P.de P.	»	»
5	Méracq	296	26	Arzacq.....	»	»
5	Méritein.....	305	46	Navarreux.....	»	»
5	Mesplède	437	35	Arthez.....	»	»
5	Mialos	243	26	Arzacq	»	»
4	Milfaget	149	29	Bruges.....	»	»
1	Miossens-Lanusse.....	365	21	Auriac.....	»	»
1	Mirepeix	809	16	Nay.....	»	»
1	Momas	437	21	Lescar.....	»	»
1	Momy	241	28	Lembeye.....	»	»
1	Monassut-Audiracq ..	372	20	P	»	»
1	Moncaup	454	38	Lembeye.....	»	»
3	Moncayolle - Larory - Mendibieu	495	55	Mauléon.....	»	»
1	Moncla.....	200	38	Garlin.....	»	»
4	Monein (T.-D.)	4.203	26	P	T. F.	G
1	Monsegur	161	38	Labritte(H.Pyr.)	»	»
1	Mont	153	32	Argagnon.....	»	»
5	Mont	350	29	Portet.....	»	»
5	Montagut	282	30	Arzacq.....	»	»
1	Montauer	575	40	P	T	»
1	Montardon	281	11	Morlaàs	»	»
1	Montaut	1.123	16	Lestelle	»	G

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
5	Montestrucq	347	49	Orthez	»	»
5	Montfort (T.-D.).....	401	51	Sauveterre.....	»	»
3	Montory	870	55	Tardets.....	»	G
1	Montpezat.....	169	30	Lembeye	»	»
1	Morlaàs (T.-D.).....	1.483	11	P	T	G
5	Morlanne	670	35	P	T	»
2	Mouguerre.....	1.286	103	P	»	»
1	Mouhous.....	115	30	Garlin.....	»	»
4	Moumour (T.-D.)	532	38	Oloron	»	»
5	Mourenx.....	305	27	Pardies.....	T. F.	»
3	Musculdy	457	69	Mauléon.....	»	»
5	Nabas	270	55	Riehaute	»	»
1	Narcastet	254	8	Assat	»	»
5	Narp (T.-D.)	255	51	Sauveterre.....	»	»
1	Navailles-Angos	709	14	P	T	»
5	Navarreux (T.-D.) ...	1.302	44	P	T. F.	G
1	Nay.....	3.950	18	P	T. F.	G
5	Noguères	150	23	Pardies.....	»	»
1	Nousty (T.-D.)	570	14	Soulmoulou....	»	G
5	Ogenne-Camptort	430	41	Navarreux.....	»	»
4	Ogeu	1.094	24	P	»	G
4	Oloron-Ste-Marie	9.495	32	P	T. F.	G
5	Oraàs	420	66	Sauveterre.....	»	»
3	Ordiarp.....	781	68	Mauléon.....	»	»
3	Orègue	881	85	P	»	»
4	Orin	231	40	Geronce.....	»	»
5	Orion	314	53	Sauveterre.....	»	»
5	Orriule	302	54	Sauveterre.....	»	»
3	Orsanco	223	76	St-Palais	»	»
5	Orthez	6.247	40	P	T. F.	G
5	Os-Marsillon	355	25	Pardies.....	»	»
3	Ossas-Suharre.....	228	65	Tardets.....	»	»
4	Osse	610	58	Bedous.....	»	»
5	Ossenx	120	52	Navarreux.....	»	»
3	Osserain-Rivareyte....	421	63	Sauveterre.....	»	»
3	Ossès.....	2.089	99	P	T. F.	G
3	Ostabat-Asme	394	83	Larceveau.....	»	»
1	Ouillon	400	10	Morlaàs.....	»	»
1	Ousse (T.-D.)	416	8	Pau.....	»	»
5	Ozenx	286	46	Orthez.....	»	»
3	Pagolle	404	64	Larceveau.....	»	»
4	Parbayse	278	18	Monein.....	»	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
1	Pardies	404	20	Nay	»	»
4	Pardies (T. D.)	655	22	P	T	»
1	Pau (T.-D.)	37.149	»	P	T. F.	G
1	Peyrelongue-Abos	251	30	Lembeye	»	»
5	Piets-Plasence - Moustrou	325	37	Arzacq	»	»
1	Poey	386	11	Lescar	»	G
4	Poey	207	40	Oloron	»	»
2	Pointe - du - Socoa (com.de Ciboure)	2.617	126	St-Jean-de-Luz.	T	»
5	Pomps	266	30	Morlanne	»	»
1	Ponton-Debats-Pouts.	179	35	Montauer	»	»
1	Ponson-Dessus	334	32	Montauer	»	»
1	Pontacq (T.-D.)	2.709	27	P	T. F.	G
1	Pontiacq-Viellepinte	342	32	Vieillepinte	»	»
1	Portet	403	43	P	T	»
1	Pouliacq	60	29	Arzacq	»	»
5	Poursiugues-Boucoue	324	34	Arzacq	»	»
5	Préchacq-Josb (T.-D.)	417	41	Geronce	»	»
5	Préchacq-Nav. (T.-D.)	334	40	Navarreux	»	»
4	Précilhon	320	20	Oloron	»	»
5	Puyoo	734	54	P	T. F.	G
5	Ramous	508	52	Puyoo	»	»
4	Rébenacq	835	16	P	T	»
1	Ribarrouy (T.-D.)	102	33	Garlin	»	»
1	Riupeyrous (T.-D.)	234	20	Morlaàs	»	»
5	Rivehaute	410	56	P	T. F.	G
1	Rontignon	428	7	Pau	»	»
3	Roquiague	261	66	Mauléon	»	»
1	Saint-Abit	216	18	Nay	»	»
1	Saint-Armou	532	20	Morlaàs	»	»
5	Saint-Boés	359	45	Orthez	»	»
1	Saint-Castin	298	12	Morlaàs	»	»
4	Sainte-Colome	486	41	Arudy	»	»
5	Saint-Dos	228	66	Lavastide-Vi	»	»
3	Sainte-Engrace	889	79	Licq-Athérey	»	»
2	Saint-Esteben	578	90	Hasparren	»	»
3	St-Et.-de-Baïgorry	2.627	»	P	T. F.	G
1	Saint-Faust	683	12	Jurançon	»	»
5	Saint-Girons	212	51	Baigts	»	»
5	St-Gladie-Arrive-Mun.	357	63	Sauveterre	»	»
4	Saint-Goin (T.-D.)	268	43	Geronce	»	»
1	Saint-Jammes (T.-D.).	178	15	Morlaàs	»	»
2	St-Jean-de-Luz	5.372	126	P	T. F.	G

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	BUREAUX du Télégraphe et du Téléphone	BUREAUX Gare
3	St-Jean-le-Vieux	922	97	P	T	»
3	St-Jean-Pied-de-Port .	1.566	101	P	T. F.	G
1	Saint-Jean-Poudge ...	145	40	Conchez.....	»	»
3	Saint-Just-Ibarre	557	78	Larceveau.....	»	»
1	St-Laur-Bret (T.-D.)..	440	18	Morlaàs.....	»	
2	St-Martin-d'Arberonne	458	97	Hasparren.....	»	»
5	Saint-Médard.....	359	38	Arthez.....	»	»
3	Saint-Michel	471	105	St-Jean-P.de P.	»	»
3	Saint-Palais	1.856	70	P	T. F.	G
5	Saint-Pée-de-Lérein...	340	68	Labastide-Vi...	»	»
2	St-Pée-sur-Nivelle....	2.397	127	P	T	»
2	Saint-Pierre-d'Irube ..	787	108	Bayonne.....	»	»
5	Sainte-Suzanne	585	44	Orthez.....	»	»
1	Saint-Vincent	550	28	Coorraze.....	»	»
5	Salies-de-Béarn	5.857	56	P	T. F.	G
5	Salles-Mongiscard	294	46	Baigts.....	»	»
5	Sallespisse	648	47	Sault-de-N.....	»	»
2	Sames	770	76	Peyrorhade (L.)	»	G
1	Samsons-Lion	150	28	Lembeye.....	»	»
2	Sare.....	1.996	129	P	T. F.	»
5	Sarpourenx	203	38	Orthez.....	»	»
4	Sarrance	815	50	P	T	»
1	Saubole.....	90	27	Morlaàs.....	»	»
4	Saucède	284	10	Oloron.....	»	»
3	Sauguis-St-Etienne....	371	66	Tardets.....	»	»
5	Sault-de-Navailles ...	900	41	P	T. F.	G
1	Sauvagnon	638	12	P	»	»
5	Sauvelade.....	344	37	Lagor.....	»	»
5	Sauveterre - de - Béarn (T.-D.)	1.534	64	P	T. F.	G
5	Séby.....	230	25	Arzacq.....	»	»
1	Sedze-Maubecq	309	21	Vieillepinte....	»	»
1	Sedzère	407	11	Morlaàs.....	»	»
1	Séméacq-Blanchon ...	417	39	Lembeye.....	»	»
1	Sendets.....	512	11	Morlaàs.....	»	»
1	Serres-Castets	521	10	Sauvagnon.....	»	»
1	Serres-Morlaàs (T.-D.)	263	9	Morlaàs.....	»	»
5	Serres-Ste-Marie.....	288	23	Artix.....	»	»
1	Sévignacq (T.-D.) ...	809	24	Auriac.....	»	G
4	Sévignacq-Meyrac....	580	22	Arudy.....	»	»
1	Simacourbe T. D.....	426	30	P	T	
1	Siros.....	169	12	Lescar.....	»	»
1	Soumoulou (T.-D.)....	524	15	P	T	
2	Souraïde	535	129	Espelette.....	»	»

Arrondissements	Communes	Population en 1911	Distance de Pau en kilomètres	BUREAUX de Poste	du Télégraphe et du Téléphone	Gare
3	Suhescun	290	98	Irissary	»	»
5	Sus	373	46	Navarreux	»	»
5	Susmiou	127	»	Navarreux	»	»
5	Tabaille-Usquain	134	56	Rivehaute	»	»
1	Tadousse-Ussau	156	42	Conchez	»	»
3	Tardets-Sorholus(T-D)	1,191	60	P	T. F.	G
1	Taron - Sadirac - Viellenave	505	34	Garlin	»	»
4	Tarsacq (T.-D.)	228	18	Moncin	»	»
1	Thèze	504	23	P	T	»
3	Trois-Villes	250	62	Tardets	»	»
3	Uhart-Cize	596	102	St-Jean-P.de P.	»	»
3	Uhart-Mixe	312	76	St-Palais	»	»
2	Urcuit	968	121	P	T	G
5	Urdès	232	26	Arthez	»	»
4	Urdos	1,526	73	P	T	»
3	Urepel	746	129	Aldudes	»	»
1	Urost	81	23	Morlaàs	»	»
2	Urrugne	3,348	131	Ciboure	T	G
2	Urt	1,896	97	P	T	G
2	Ustaritz	2,332	120	P	T. F.	G
5	Uzan	240	26	Morlanne	»	»
1	Uzein	520	14	Lescar	»	»
1	Uzos	269	5	Pau	»	»
4	Verdets	304	36	Oloron	»	»
1	Vialer	297	30	Conchez	»	»
2	Vielenave	108	73	Labastide-Vi	»	»
5	Viellenave	247	»	Navarreux	»	»
5	Viellenave	175	18	Artix	»	»
1	Viellepinte (Ce Pontiacq-Viellepinte)	»	»	P	»	»
5	Vielleségur	541	30	Lager	T. F.	»
5	Vignes	291	31	Arzacq	»	»
2	Villefranque	1,202	115	P	T. F.	G
3	Viodos-Abense-de-Bas.	802	»	Mauléon	»	G
1	Viven	119	22	Thèze	»	»

Au total : 559 communes.

Tableau des Foires et des Marchés du Béarn et du Pays Basque

COMMUNES	FOIRES	MARCHÉS
Aramitz.....	Le 20 mars et le 20 octob.	Le lundi par quinzaine.
Arette.....	Premiers dimanches de février et d'octobre.	»
Arudy.....	25 mars, 24 juin, 16 nov.	Le mardi par quinzaine.
Aldudes.....	25 mars, 21 octobre.	Le mardi par quinzaine qui ne coïncide pas avec celui d'Hasparren.
Arthez.....	1er février, 15 mars, 1er septembre, 1er décemb	Le samedi par quinzaine.
Artix.....	Les premiers mercredis de janvier, d'avril, de juillet et le dernier mercredi d'octobre.	Le mercredi.
Arzacq.....	12 mars, 12 octobre.	Le samedi par quinzaine.
Bayonne.....	Foire aux jambons le Jeudi Saint (8 jours). Du 1er au 20 avril et du 1er au 30 septembre. Le 1er lundi d'avril et le 1er lundi de septembre foire aux bestiaux.	Le lundi et le jeudi.
Barcus.....	Derniers jeudis d'avril et de novembre.	Le lundi par quinzaine.
Bedous.....	1er avril, 30 septembre.	Le lundi par quinzaine.
Beost.....	29 septembre.	»
Bielle.....	5 septembre.	»
Biarritz.....	Les deuxièmes samedis de juin et d'octobre.	»
Bidache.....	20 avril, 30 novembre.	Le samedi.
Bedeille.....	»	Le mercredi.
Bruges.....	»	Le jeudi.
Bardos.....	»	Le lundi par quinzaine. marché aux bestiaux.
Cambo.....	»	Le samedi par quinzaine.
Conchez.....	Mardi de Pâques, 1er mardi de mai et le mardi de la Pentecôte.	Le mardi.

COMMUNES	FOIRES	MARCHÉS
Espelette....	Le dernier mercredi de janvier.	Le mercredi par quinzaine
Gan.....	23 août.	»
Garlin.....	Premier mercredi de mai.	Mercredi et samedi.
Garris.....	1er août et deuxième mercredi novembre.	Le vendredi par quinzaine
Hasparren...	Le mercredi après Pâques.	Le mardi par quinzaine.
Helette.....	16 août, 25 et 26 novemb.	Le samedi par quinzaine.
Iholdy.....	»	Le jeudi par quinzaine.
Irissary.....	15 novembre.	Le samedi par quinzaine.
Lagor.....	Le deuxième jeudi de février, le 1er jeudi d'avril, le troisième jeudi de septembre, le dernier jeudi d'octobre	Le samedi par quinzaine.
Labastide-Cl.	Le deuxième lundi d'oct.	Le mardi par quinzaine
Labastide-Vi.	Le dernier lundi de sept.	»
Laruns.....	Le 20 avril, le 4 et 5 oct.	Le samedi.
Lasseube.....	Le mercredi des Cendres, le 1er septembre.	Le mercredi par quinzaine.
Lescar.....	Le premier jeudi de févr., le 2e jeudi après la Pentecôte.	Le jeudi.
Lembeye....	25 mars, le jeudi qui précède l'Ascension, le premier jeudi après le 15 septembre, le premier jeudi de décembre.	Le jeudi.
Lahoutan....	Dernier samedi de janvier, troisième samedi de mars, dernier samedi d'août, troisième samedi d'octobre.	»
Luc-de-Béarn	Le jeudi gras, deuxième jeudi d'avril, les troisième jeudis d'octobre et de novembre.	Le jeudi.
Maslacq.....	Troisième jeudi de mars, 1er jeudi de novembre.	»
Mauléon.....	6 septembre, 1er mardi après le 10 décembre.	Le mardi.

COMMUNES	FOIRES	MARCHÉS
Mazerolles...	Les premiers jeudis de mars et d'octobre.	»
Momas.....	Les troisièmes jeudis de mars, juin, septembre et décembre.	»
Moncin.....	15 avril et troisième lundi d'octobre.	Le lundi.
Morlaàs.....	11 juin, 7 octobre.	Le vendredi et le samedi alternativement.
Morlanne....	Le premier vendredi jour de marché des mois février, mars, avril, octobre et décembre.	Le vendredi par quinzaine.
Nay.....	Le troisième mardi après les Cendres, le dernier mardi d'août.	Le mardi.
Navarreux...	Le mercredi qui précède le dimanche des Rameaux, 8 décembre, le troisième mercredi de septembre.	Le mercredi.
Oloron.....	1er mai, 9 septembre.	Le mardi et le vendredi.
Orthez.....	Les premiers mardis de mars, juin et octobre.	Le mardi.
Ostabat.....	»	Le mercredi par quinzaine
Pontacq.....	Les troisièmes lundis de janvier et septembre.	Le lundi.
Pau.....	Le premier lundi de carême, lundi de la Pentecôte, le jour de la St-Martin (8 jours), le deuxième lundi d'août.	Le lundi, le jeudi pour les grains.
Salies.....	L'avant-dernier jeudi de février, dernier jeudi d'octobre.	Le jeudi.
Save.....	»	Le jeudi par quinzaine.
Sault-de-Nav.	»	Le jeudi par quinzaine.
Sauveterre...	Dernier samedi de mars, troisième samedi de sep.	Le samedi.
Soumoulou...	Foire aux bestiaux le 3e mercredi d'avril et le 16 décembre.	Le lendemain du jeudi où a eu lieu le grand marché de Tarbes.

COMMUNES	FOIRES	MARCHÉS
St - Etienne - de-Baïgorry.	»	Le jeudi par quinzaine.
St -Jean-Pied de-Port.....	Mardi de Pâques, mardi de la Pentecôte, la St-Nicolas, 6 décembre.	Le lundi.
St-Palais.....	Lundi de Pâques, 26 déc.	Le vendredi par quinzaine
St - Jean-de-Luz.....	Le vendredi après le 24 juin.	Le mardi et le vendredi.
St - Pée - sur - Nivelle.....	»	Le vendredi par quinzaine
St - Pierre - d'Irube.....	»	Le lundi.
St - Jean - le - Vieux.....	3 février, 15 avril, le 1er dimanche de novemb.	»
Tardets.....	Lundi de la Pentecôte, premier lundi de nov.	Le lundi par quinzaine.
Thèze.....	8 mars, 8 septembre.	Par quinzaine le vendredi surlendemain du marché de Garlin.
Urrugue.....	»	Le mercredi par quinzaine
Urt.....	Vendredi apr. l'Assomption et le vendredi après la St-Martin.	Le vendredi par quinzaine
Ustarritz.....	29 et 30 juin.	Le samedi par quinzaine

SITUATION DE L'ACTION FRANCAISE

En Béarn et dans le Pays Basque

La situation de l'Action Française en Béarn et dans le Pays Basque présente, pour l'année 1911, des progrès réels et affirme avec évidence une marche en avant de l'idée royaliste.

La section, la plus anciennement fondée, est celle de Bayonne-Biarritz (mars 1906), puis viennent Pau (mars 1907), Salies-de-Béarn (août 1908), St-Jean-de-Luz (septembre 1909), Gelos (mai 1911), Jurançon (mai 1911), Pontacq (juin 1911), Bisanos (juillet 1911), Nay (juillet 1911). Une autre section est en formation à Orthez. Enfin, le 2 juillet 1911, une fédération de tous ces groupements s'est constituée dans une réunion tenue à Bayonne. Cette fédération est destinée à assurer la meilleure cohésion possible entre toutes ces sections.

Une importante manifestation d'Action Française a eu lieu, cette année, à Pau, le 22 mai, où, sous la présidence du comte de Lur-Saluces, dans la salle du cinématographe, plusieurs milliers de personnes sont venues entendre les vibrantes paroles de MM. Jules Lemaître, Lassalle, Vaugeois et Daudet. Un fait assez rare s'est même produit à cette occasion : une foule considérable s'est vue refuser l'entrée de la salle qui, dès les premiers instants, s'est trouvée trop petite pour contenir tous ceux qui étaient accourus pour entendre nos orateurs royalistes.

Dans les différents groupements que nous venons d'énumérer, on compte un grand nombre de Camelots du Roi, qui forment une troupe aussi indépendante qu'intrépide et courageuse. L'admirable discipline dont ils font preuve, sous la direction de leurs propres chefs, constitue une force considérable, et nos adversaires même, sont obligés de reconnaître leur inlassable dévouement à la cause royaliste, et en redoutent l'action.

Le berceau de Henri IV

On montre, dans une des salles du château de Pau, le berceau de Henri IV, qui est l'écaille d'une grande tortue de mer.

L'authenticité de ce berceau a été mise en doute à une certaine époque, car le 1er mai 1793, la populace révolutionnaire fit irruption dans le château, s'empara d'une écaille de tortue qu'elle crut être le berceau de Henri IV et la mit en pièces.

Mais, quelques jours auparavant, M. le baron d'Espalungue d'Arros, gouverneur du château, apprit que la destruction de l'écaille qui avait servi de berceau à Henri IV, avait été décidée par les meneurs révolutionnaires de la ville, et il résolut aussitôt d'essayer de sauver cette relique royale.

A cette époque, le directeur de l'enregistrement et des domaines était M. de Beaurepaire, qui possédait un cabinet d'histoire naturelle dans lequel figurait une écaille de tortue de même taille. M. d'Espalungue s'entendit avec M. de Beaurepaire pour faire l'échange de ces écailles et on mit dans la confidence le concierge du château, nommé Lamaignère, dont la complicité était indispensable pour la réussite de ce projet.

L'échange eût lieu en grand secret le 30 avril 1793, juste la veille de l'émeute. Des écrits furent échangés entre MM. d'Espalungue et de Beaurepaire, établissant un procès-verbal de l'échange et en attestant la réalité.

La précieuse écaille fut cachée dans le grenier de M. de Beaurepaire.

Le 1er mai 1793, la populace qui se porta au château et s'empara de l'écaille qu'elle y trouva, ne brisa donc qu'une écaille dépourvue d'intérêt.

Plus tard, une note qui parut dans le journal des Basses-Pyrénées, le 30 brumaire, an XI, relata cette substitution et, à la suite de cette publication, M. Delaporte, gendre et successeur de M. de Beaurepaire, retira l'écaille de sa cachette au grenier et la fit placer dans son cabinet, où elle fut montrée à la curiosité des visiteurs qui, d'après un récit de l'époque, insistaient, en grand nombre, auprès de M. Delaporte, pour être autorisés à détacher une parcelle de l'écaille, afin de l'emporter comme une curiosité et un souvenir.

En 1814, à la suite des troubles résultant de l'invasion étrangère et de la chute de l'Empire, un sieur Saffores, menuisier à Pau, rue Facture, s'empara de l'écaille et la cacha chez lui.

Après la Restauration des Bourbons, M. de Perpigna, maire de Pau, ayant appris l'existence de l'écaille, la fit prendre chez le menuisier Saffores, et l'installa à l'hôtel de ville, en attendant, disait-il, que la restauration des salles du château, que les différentes intrusions populaires avaient laissé dans un piteux état, permît de l'y transporter.

A cette nouvelle, M. Delaporte, qui vivait encore, écrivit à M. le maire de Pau pour lui réclamer cette écaille, prétendant qu'elle était devenue sa propriété.

M. le maire de Pau saisit le Conseil municipal de cette réclamation et, par une délibération datée du 16 janvier 1817, le Conseil municipal refusa de se dessaisir de cette relique et décida de se conformer à l'avis du maire qui ne voulait la restituer qu'à l'Etat.

Cette délibération du Conseil municipal, du 16 janvier 1817, relatant les diverses circonstances que nous venons d'énumérer, permet d'authentifier officiellement cette écaille comme étant bien celle qui avait servi de berceau à Henri IV.

Enfin, le roi Louis XVIII accorda, à la ville de Pau, une modification dans ses armoiries. Celles-ci, armoiries dites parlantes, étaient formées de trois pieux ou pals sur lesquels un paon fait la roue. Nous n'avons pas le loisir de relater ici l'origine de ces armoiries, mais la modification consista en l'addition d'une écaille de tortue, entourée du monogramme de Henri IV avec cette devise : « Palladium urbis et gentis ».

Cette écaille figure désormais dans les armes de la ville de Pau, comme un emblème protecteur de la ville et du peuple béarnais.

G. du BREUILLE.

Le Château de Pau

Le château de Pau fut embelli et restauré par Marguerite de Valois, sœur du roi de France, François Ier, et qui épousa Henri II, roi de Navarre. Elle appela des artistes étrangers pour décorer les vastes appartements qu'elle fit construire au midi ; le grand escalier que l'on admire encore, la cour intérieure, et tout le dehors de l'édifice qui est restauré dans le style de la Renaissance. Le palais des rois de Navarre dut paraître magnifique. Le vieux Louvre des rois de France, les Tuileries et le Luxembourg ne furent commencés que plus tard. D'où le fameux distique béarnais :

Qui n'a vist lo Casteig de Paü
Jamey n'a vist arey de taü.
Qui n'a vu le château de Pau
Jamais ne vit rien d'aussi beau.

L'ESPRIT BÉARNAIS

Le Béarnais a l'esprit fin et mordant : les lettres ou billets de notre bon roi Henri, adressés à ses compagnons d'armes ou à ses amis fourmillent de mots spirituels.

L'anecdote ci-après est une preuve que cet esprit n'était pas seulement l'apanage des grands.

Dans notre pays de Béarn, à l'époque féodale, les diverses classes de la population envoyaient périodiquement à Pau des délégués pour délibérer, sous la présidence du souverain ou de son délégué, sur leurs affaires financières et locales. Ils se réunissaient dans une des salles du château de Pau, dite salle des Etats, et leur assemblée voyait réunis les possesseurs de fiefs seigneuriaux, les bourgeois des villes, même les simples bergers, délégués de leurs pairs.

Un jour, un seigneur, assis à côté d'un berger de la montagne, entreprit de se moquer de lui, et lui rappelant son humble condition, lui dit tout haut :

— Comment faites-vous pour rassembler vos moutons quand ils se dispersent dans la montagne parmi les rochers et les fourrés ? Ne vous gênez pas, montrez-nous cela, faites comme à la campagne.

Le berger, après avoir un peu hésité, siffle faiblement entre ses dents.

— Mais, lui crie le seigneur, vos brebis un peu éloignées ne peuvent vous entendre, vous devez siffler certainement plus haut.

— Oh ! réplique avec sang-froid le berger, dans ce cas nous sifflons beaucoup plus fort, mais c'est ainsi que nous sifflons lorsque les bêtes sont près de nous !

A cette réponse spirituelle, les rieurs ne furent plus du côté du seigneur.

SALIES DE BÉARN
AU TEMPS DES ROIS

L'origine de Salies est bien connue de tous les bons Béarnais : au XIII^e^ siècle, suivant les uns, dès le XI^e^ suivant les autres, un sanglier poursuivi par un chasseur, peut-être par Gaston Phébus lui-même, se perdit et se noya dans une fontaine salée. On le retrouva quelques jours plus tard tout poudré de sel : cette source, la Houn, exploitée depuis lors, est celle du Bayaa à Salies, appelée aussi la *pruabe mude* (la pauvre muette), à cause de tous les événements auxquels elle a assisté et dont nous voudrions rappeler quelques-uns. Depuis cette époque, Salies porte un sanglier dans ses armes avec cette devise : « Si you nau y éri mourt, arres ney bibéré » (Si je n'y étais mort, personne n'y vivrait).

Quoi qu'il en soit de cette légende, la fabrication du sel, avec les droits et les usages qui en découlèrent, forment le fond de l'histoire de Salies. Lorsque les ressources manquaient pour payer les impôts, faire la guerre ou soutenir quelque procès, c'était toujours à la « Houn » qu'on allait les demander. Comme nous dirions frappez à la caisse : dans ce temps-là on disait : frappez à la source, d'où le dicton : « Praübe müde, toustem tounüde ». (Pauvre muette ! toujours tondue !)

Salies était le siège d'un tribunal ou Vic composé du curé (capéraa) et des juges appelés jurats. Ils se réunissaient notamment dans la cour du château de Cassaber, autour d'une table de pierre qui existe encore aujourd'hui. Leurs réunions devaient être assez imposantes : on se les représente avec leur chaperon de drap rouge, assis sous les vieux chênes, escortés de leurs valets de ville, porteurs de hallebardes.

Salies fut une fois complètement détruite par les Espagnols, sous Henri II de Navarre. Ce prince, pour aider à la restauration de la ville, lui accorda l'exemption de tous droits de ga-

belles, péage, etc., chose que Paris n'a point vue après les dernières inondations !

Le règlement de la Fontaine salée, actuellement encore en vigueur, fut voté par les Parts-prenants, dans l'Eglise St-Vincent, le 11 novembre 1587, sous Jeanne d'Albret, dont les Salisiens gardent toujours un souvenir reconnaissant.

« Cette princesse n'ayant de femme que le sexe, dit d'Aubigné, l'âme entière aux choses civiles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités », se fit l'apôtre de la Réforme et vint plusieurs fois à Salies, accompagnée de son jeune fils Henri IV, notamment le 11 février 1568, jour où l'on tira l'eau salée devant eux avec tout le cérémonial en usage, spectacle dont ils se montrèrent très satisfaits. La reine logea dans la maison de Bernard de Colome et son fils chez Armand de Baque !

Autant Jeanne d'Albret avait soutenu les protestants dans leurs luttes sauvages avec les catholiques, autant Louis XIII et Louis XIV surtout, prirent des mesures rigoureuses pour remettre les partis dans un juste équilibre. Le rôle d'arbitre du Roi de France apparaît ainsi jusque dans toutes les plus petites villes. L'intendant Foucault et M. de Gassion qui avait de grands biens à Salies, furent ceux qui s'employèrent le plus ardemment à l'œuvre royale, en présence du marquis de Boufflers, venu à Salies pour se rendre compte du progrès des conversions. Sous Louis XV, les protestants ne purent encore relever la tête. C'est en 1787 que Louis XVI, poursuivant son œuvre de réformes progressives, si brutalement interrompue par la Révolution, accorda aux protestants les mêmes droits civils qu'aux autres sujets du Roi. A Salies, 54 pères de famille se rendirent à la mairie pour régulariser leur situation.

La Révolution passa à Salies sans grandes secousses ; les fêtes dominèrent.

Le jour de la fédération, le curé fit un discours patriotique, puis le maire fit le serment suivant : « Oui, grand Dieu, je servirai fidèlement ma patrie et mon Roi, et que votre tonnerre me réduise en poudre si jamais mon cœur pouvait trahir ce serment sacré ».

Soldats et volontaires parcoururent les rues en criant : Vive le Roi ! Vive la Nation !

Et ce n'est pas un des côtés les moins curieux de l'histoire de Salies, de constater que, pour elle, la Révolution est restée à peu près lettre morte.

Pendant toute sa durée, les *voisins* ou *bésus* continuèrent à fabriquer du sel d'après leur tarif et sans se soucier de la loi du maximum venue de la capitale, comme tant d'autres mesures égalitaires.

La tourmente passée, Salies reprit ses vieux usages de 1587 et ce ne fut guère que la centralisation impériale, continuée par la troisième République, qui arriva à l'opprimer suffisamment pour mettre en danger son industrie.

Heureusement, de nouvelles ressources lui sont venues de la création de la station thermale toute moderne qui a surgi dans le vieux Salies. Là encore, et surtout, la nécessité du Roi et même de la Cour se fait sentir. Dans une industrie comme l'industrie thermale, le régime monarchique est une garantie de prospérité. Qui ne voit les progrès que l'Allemagne et l'Autriche ont faits au point de vue thermal pendant que nous piétinons sur place sous notre malheureux régime d'incapacité, d'incompétence et de centralisation républicaines ? (1)

Dr RAYNAUD.

Maisons recommandées par l'Action Française à Salies-de-Béarn

---

Bellevue hôtel et Pavillon Henri IV. Situation exceptionnelle dans vaste parc de 8 hectares. 1er ordre. — Téléphone. — Chauffage central. Electricité. Garages particuliers avec fosses. R. Manent, propriétaire.

Villa Bordes, pension pour familles, grand parc ombragé, confort touring-club. — M. Martinie, propriétaire.

Grand hôtel du Château. Situation unique, grands parcs, confort de 1er ordre, téléphone, électricité, chambre noire.

Châlet des Quatre-Frères. A louer au mois ou à l'année : deux chalets meublés, 6 chambres maîtres, 4 domestiques, vaste parc anglais, eau de source, électricité, écurie, auto-garage. Prix modérés.

Hôtel-Maison Larrouy. Ouvert toute l'année. H. Lahore, directeur. Situation exceptionnelle en face des thermes Salins, grands et petits appartements, électricité. Prix de pension modéré. Cuisine soignée.

Nouvel Hôtel Beau-Séjour et des Bains (près de l'établissement thermal), grande pension de famille, prix modérés. Ser-

---

(1) Nous avons fait de larges emprunts au petit guide " Salies à Travers les Ages ", par S. Trebucq.

vice de 1er ordre, cuisine renommée. Grande terrasse ombragée. Electricité, garage. Se habla español. English spoken. Man spricht deutsch.

Grand Hôtel de la Paix et des Thermes Salins, 1er ordre. Seul attenant à l'établissement thermal et à l'église St-Vincent. Vaste terrasse dominant le jardin public. Calorifère, électricité. Téléphone 14. Prix modérés. L. Vital, propriétaire.

Grand Hôtel du Parc et de l'Etablissement thermal attenant à l'établissement thermal, 1er ordre, ascenseur, éclairage électrique, téléphone, eau chaude et froide dans les chambres, chauffage central à eau chaude. Superbe jardin. Prix modérés. G. Graner, propriétaire.

Grand Hôtel de Paris, à 60 m. de l'établissement thermal, ouvert toute l'année. Téléph., électricité, auto-garage av. fosse.

Pavillon Rose, succursale de l'hôtel, appartem. comp. pour familles, cuisine et cave 1er ordre. J. Capdevielle, propriétaire.

Villa St-Joseph et annexe, maison de confiance pour familles, spécialement pour jeunes filles et enfants que les parents ne peuvent accompagner. Vue sur les Pyrénées. Chapelle dans la maison. Prix de pension 7 à 10 fr. par jour. Mme Curtet, directrice.

Villas Salies et du Midi, dans le grand parc des Lilas, pension de famille de 1er ordre, confort moderne. Electricité, téléphone, garage. Prix modérés. Villas meublées et appartements particuliers pour familles.

Pension Sévignac. En face l'établissement thermal et le jardin public. Chambres et appartements meublés, facilités de cuisine. Prix très modérés. Lumière électrique.

Docteur Dufourcq, pharmacien, place Jeanne d'Albret. Anémie-Lymphatisme-Convalescence. — Sirop aux Eaux-Mères de Salies, Pommade aux Eaux-Mères. Bayââ isotonique injectable (Ampoules stérilisées).

Dysenterie-Constipation-Entérite radicalement guéries par le Bacilla-Lacta, ferment lactique sélectionné par *A. Suret*, pharmacien à Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées). Prix du flacon : 3 francs.

Automobiles et Cycles. Dupré, mécanicien, atelier de réparations, boulevard St-Guily.

Lou Mau de cô d'u bielh Paysaa Biarnès

Moussu lou redactou d'aqueste armanàc qué m'a pregat d'ey boule hica quauque farso Biarnèse.

En aquest anade de cigaillère
Anade de misère

qu'em sentechi lou cô tout clabat, nou souy brigue gauyous, qu'haberi mey lèu embeye de ploura, e quoan tourneri leye lou sermou deu Curé de Bidéren nou pouderi arride.

Alabets ! au loc dep dise ue farso que'm bau boueyta lou cô du gran chagri qui l'empleye parié coum la pou de la miseri qui m'atten aqueste hiber au laré.

Que souy u bielh paysaa aymadou de soun peis, e aquet gran chagri qué bien dé ço qui, tout die de mey en mey, aquet pèis quey cambiat de ço qu'ère quean eri maynat.

Eh ! chen lous Felibres d'Orthez, abans de tout are, que perderen dinqu'au nouste parla.

Anem dounc, au gran de la haut :

.....Sus aco
Boeytem se lou cô.

Me trufi deu qui en s'en prenen per eth, es poudere scandalisa, souy pas flatous.

Escoutat lou mé pétit sermou.

Si cau ayma la grane patrie, encoère mey que deben ayma la pétite, sustout quoan en poden esta autan glorious que nous autes, baduts debat lou beth ceü de Bearn, en u pèis qui lou boun Diu a heyt lou mey plasen qui se pousque bede, dap sas mountagnes, sous gabes et sas arriberes.

N'aberi jamey boulut arrey de cambiat en aquet pèis, qu'aymabi tan las modes d'autes cops ; capulets de mountagnoles, bestes rouyes, culottes negres e causses blanques d'Aisales ; e quoan per cabat, may-bounes e mimis hialcuis dap la couhette sou cap, e pay-bous é pipis lou's aprigahn dap grans berrets e se caussaben d'esclops de toupis, quoan joenes gouyates eren

tan beroyes dap lou mouchouer de sede e la coudete daré l'aurelhe e tan lusentes dap coutillous e debantaüs pigalhats.

Si habet espudit aquéro, ta pourta chapeus et peilles de Pau qui nou'p ban tan plaa, aü men, au gran jamey, Biarnès, n'espudiat lou boste parla e countat toustem las canssous de Gaston Phébus, Despourrens et Nabarrot.

Dise, qué ya joens gouyats e gouyates aü die de hoey, qui's creden gran moussus e granes damiseles, en aben l'air de nou pas sabe lou Biarnès, e nou boulé jamey debise qu'en esperrecan lou Francès.

Ah ! grans pégas ! ! ! !

Ne poudet crede en quin hasti ép tieni, qu'ey toustem embeye de'p apera :

Judas !

Permou que lou qui désségue la sou pétite patrie, aütan plaa qué poudéré désséga la grane.

E dep dise :

Aüt !

Net pas d'aci.

Pa, bi e car, bite de Béarn nou soun pas ta bous autes, hep'é Prussiens ta minya choucroute et bébe chnap.

Parié, nou soun pas, lous tan grans persounadyes qui habem habuts à Paris, bienguts dé Béarn.

Quoan u dous noustes, lous anabe béde, qu'ere récébut per u affectuous :

Adichat, quin pé ba ?

E lou lou cô qué tipateyabe de plasé dé poudé débisa dap eth en Biarnèse

Eh ! décham'mé pé ha soubiène d'u doüs mey beroys mouts d'u déquets :

Qu'ére dé Pourtet, deu pèis deu bou bi, qu'ère à la Cour de Cassassion deu tems qu'aquets yudges aben sus las loues roubettes pets d'hermine, cambiades au die de hoey per pets de lapis.

Ta pla coumprene, rappela'pé, qu'aban de tira u cop à las quilles, que yougat lou qui tire permé, a croutz e pilles.

Eh dounc ! u pétit yudge de nousté qui sabébe lou gran dé Paris amic dap lou ministre, quaü hésou démanda doü da u cop d'espaule entà habé la croutz.

Aü loc deu ha habé la croutz, en crede de ha mielhe quo hésou nouma Président é quoan lou nabet President oö biengou rémercia, lou dé Paris quoü digou :

Qué boulés Croutz, qu'has habut pilles ! (1)

Eï beroy aco, é en Francês n'abéré poudut ta pla farsa.

---

(1) Pilles, en vieux Béarnais, veut dire argent.

Tiet, qu'ep diserey mey encoère.

Si cadue Province abé début décha lou sou parla entan préne u soul, qu'ey en Biarnès, qu'abéré calut débisa en France.

Permou qué n'ey pas lou Béarn qui ey estat adjuengut à la France, més la France aü Béarn per lou nouste Henric.

Quins famous lapis qu'aquets sourdats qui rentrén à Paris dap Henric ! — aü die de hoey lous famous lapis qué soun dé l'ACTION FRANÇAISE, n'an pas poü à la brume, é qu'espéri qué léu rentréran à Paris dap u bou rey qui coum Henric IV penséra à so qui pousquam tout Dimenche hica

la Garrie en lou toupi

aü loc qué bitare qu'em goubernats per ue mute dé coucarrous qui's trufen doü praübe puble é nou pensen qu'has harta dap lou budyet, coum lous més bitous ahamiats dé cap aü boutyet quoan ey plé dé rézillou.

Ah ! quin plasé quoan pouderam crida :

Bibe lou Rey !

U praübe paysaa.

Mamu Beltza

Etude contemporaine en Basque

Adinean han harat juanak direnentzat, ez diteke deus gochoagorik haur demborako orhoitzapenez gogoaren asetzea baino. Nik segurik neguko iguzkia bezen maite ditut. Ene burua ahultzen hasia delako beldurrean niz, guti edo aski ; bainan haatik orhoitzapen horiek beren ohantzea sekilakotz egina dute nere gogo chokoan, eta han daude gocho gochoa. Bertze gauza guziak ahantzirik ere, hek bethi argi ditut atchikitzen, ez baitzen oraino neretzat, dembora hartan, nigar egiteko sasoina.

***

Beraz banuen aitacho bat biziki maite nuena. Gaicho apitchi ! Abereak elgarrekin zaintzen gintuen, chakur ttipi bat hirurgarren... Hura ere hil zen, trein batek leherturik... Eskuz esku zenbeit itzuli eginik gaude gure landan, ttampa ttampa, ni kalakan, hura bere pipa ttipia ahoan, belhar berriz mukurru hampatua. Egiten zaizkidan makhila batzu pullitak, oihan sahetsean ; chirulak ere, churchuria izerditzen hastearekin. Ez zen bertze deus handiren beharrik, chinchitoila bezen urus bainintzen.

***

Artoa burutzen abiatzen zenean, orhoitzen niz apitchiren gogoa biziki kechu zagoela zenbeit egunez. Kasik ni bezen maite zuen arto landa. Eta horra nun ihizi debru batzuek oihan bazterretik jada begiztatzen zuten, ontzerat utzi gabe. Pika, chocho, uzki lacho, han ziren oro karrankan, loriatuak, gereziak iretsi orduko artoari buruz mokoa zabaldua. « Debruen figurak : zioen apitchik, bere pipañoa ezpainen artetik jalitzen zuela ; ontsa duk ene artoa zuekin ! » Eta gero niri buruz itzulirik : « Errak to, mane, bihar goizean eginen diagu mamua ! »
Bat edo bertze iretsia izanagatik, ez duzue baitez pada leher eginen.

Nik ezagutu lehen mamua eskolan ikusi izan dut. Errientak erakutsi zautan (Jainkuak bere lorian duela) Ez zen gizon

makhurra gure jaun errienta. Haurrak maite zituen, eta jende larriari ere zerbitzu frango bihortz onez egiten behar orduetan.

Harrek zuena, eta ez nintzan orduan hamenik ohartzen, harrek zuena, hauchet da : Mamu erakusle zen. Bai, mamu erakusle ! Gaizo gizona ! Fede hoberenean ari zen, eta ez zauzkan segur mamutzat guri erakusten zituen gauzak ! Eta bizkitartean mamu beltz izigarri batzu ziren.

Erraiten zaukien kasik egun oroz Frantziak ez zuela onik errepublikan sartu geroz baizik ; ihamasei mendez miseria gorrian egona zela, herrestan, ezin biziz ; jendeak ez zuela lehenago esku zangorik higitzen ahal, erregeren baimena gabe... Gero jin zela erreboluzione handia eta ordutik hunat guziak libro ginela, eta guziak anaya.

Lehengo demborak erakusten zaizkun ilhumbez estaliak bezala-Dembora hotz izigarri batzu, dena gerla, dena odol, dena miseria. Brr ! Zin zinez halako ikhara bat emaiten zaukun zainetan, mintzo zaukularik eliza gizonez, gazteluetako nausiez, erregeez, guziak elgarren iduri, guziak jende chehearen etsai, guziak otso batzuen pare jarriak jendearen enganatzeko, larrutzeko, hezurreraino iresteko... Ez deus bat aski gizon baten aurdikhitzeko presondegi beltz batetarat, leher egin zezan gosez edo egarriz, lasterrago eta hobeago... Bazela bereziki Parisen BASTILLA zelako presondegi bat, koka ahala bethea gizon prestuenez, jende chehearen aldea zaukatelakotz'....

Hori eta holako mamu beltz izigarri batzu emaiten zaizkun begien aintzinean... Deusik ez ginakien eta guziak sinhesten gintuen, ez baitzen munduan gizonik guretako gure jaun errienta bezen jakintsunik....

Erraiten zaukun ere oraiko demboretan, errepublikari esker guziak libro ginela, gure buruaren nausi, guziak urus eta jakintsun.....

Sinhersten nuen, bainan geroztik ikusi dut. Haren mamu beltzak ikhertu ditut, ideki ditut burutik zangoeta raino : lastozko mamuak ziren, gure apitchik chorientzat egiten zituenen parekoak. Gezurrez hantu naute, ni eta bertzeak ; Frantziaren ichtorio ederra gorde dautet ; gorde dautet egia ; ene gogoa egiari buruz idekia zagon, hazkurriaren galdez ; hazkurritik urrundu naute, mamu batez izituz ene begiak.

Horra zertako ez dezakedan'barkha ! Lehengo denborez bada erraiteko frango, bainan egundaino ez da ikusi orai bezala gezurra nausi ; egundaino ez da ikusi orai bezala jende cheheaz trufatzen, eta baliatzen haurraren bihotz lanoaz pozoinaren ichurtzeko chortaka chortaka ; lanez lan, galeretako lana hobe da : hau bederen ez da debru lana.

***

Mamua ! Banakien aspaldi zer zen eta nolakoa. Urte oroz, arto landaren erdi erdian, arto lili guziak baino gorago, gizon alimale baten moldean, bi besoak zabal zabalak zagoen chutik, haga handi baten puntan. Apitchik mamua aiphatu orduko, berehala nindohan lasto metarat ; lastoz behar zen bethe alabainan delako mamuaren barne handia. Galtza zahar pare bat, petachuz aspaldian emokatuaz atchik ahala hantzen ginuen. Hitz dautzuet haren gibel aldean ez zela gelditzen zimurdurarik ! Gero chamar handi bat gisa berean hampatzen ginuen ; buru bat emaiten gainetik ezin itsusiagoa, eta horra gure mamu beltza arto landaren zain, bethi tente, bethi chutik, bere beso luzez bazterrak itsuski mehatchatzen zituela.

***

Piltzarreria puska hori bazen aski arto gaichoaren begiratzeko. Deskantsuan bizi zen apitchi, bere mamua ikusten zueno hagaren puntan. Zenbeit egunez bederen ez zen beldurrik ihizi tzar hek hurbil zitezen. Harrituak zauden sasi barnean, eta daukat ere chori amek beren umeeri mamuaren beldurra irakasten ziotela : « Haur maiteak, ez hurbil hantcheko gizon ikharagarri hartarat ! Chori ttikiak iresten ditu uliak bezen aise ! »

Dena den, chori ttipiek itzuli gaitza egiten zuten oiha nerat sartzeko, gure landa bazter utzirik. Ageri da zer sabeleko min zuketen. Handienek ere ez. Zabilaten gehiago espantu handirik, hichtu ala Karranka chuhur zeramaten hostopetik.

Bizkitartean, egiaren den bezala erraiteko, aithortu behar dut bizpahiru uzkilacho nozpeit menturatu zirela arto buru bati kichka aldi baten emaitera. Handiago dena, chocho debru bat, begi chorrotz eta maltzur, jauziz jauzi heldu izan zen mamu beltzaren gainerat, eta hantchet hichtuz hasi. Apitchik ikusi zuen eta tiroz hil.

***

Geroztik, hogoi-ta bortz gagoeto itzulikaturik nago mamu hortaz. Choria chori geldi ditezen, eta lasto puska batek harrituak atchick ditzan, ez da hor deus miresten dudanik. Choriak chori burua du eta behare ere bai. Hola hola ere badute segurki adimendur.k aski. Bainan badire gizonentzat ere mamuak, gizonek gizonentzat moldatzen dituztenak, baitakite, gizonaren izpirituaren berri, gure apitchik ihizien berri zakien bezen ongi.

Ez dakit ezagutzen othe dituzuen mamu horiek, ede bederen horietarik bat edo bertze. Agian ez. Bainan ez beldur izan.

ÉDITION DE LA BIGORRE

Ce petit almanach inaugure une série de volumes annuels dont nous avons entrepris la publication. Il s'adresse, comme le feront ses frères cadets, à tous les bons Français et tous les bons catholiques du pays de Bigorre. Nous prions donc tout particulièrement nos amis de le répandre autour d'eux afin que, pénétrant dans les vieilles maisons familiales de chez nous, aussi bien que dans les presbytères, les ateliers, et les métairies, il porte au cœur de ceux qui le liront la joie et l'espérance.

Nos lecteurs, en effet, verront que, malgré les jours mauvais que nous traversons, rien n'est perdu en France, puisque les vérités traditionnelles qui firent autrefois notre pays si grand, ont resplendi de nouveau à la parole d'un grand Pape.

Ils y liront quelle bonne besogne ont déjà faite, chez eux, des hommes dévoués qui, depuis bientôt deux ans, combattent avec cette inébranlable confiance que donne la certitude de la victoire finale.

Leur exemple les décidera certainement à leur apporter leur concours, et c'est pourquoi, à tous nos amis connus ou inconnus, nous adressons nos vœux lesplus sincères pour le bel an de Dieu 1912.

J. A.

L'action Royaliste dans les Hautes-Pyrénées

1° ÉPHÉMÉRIDES

Le 8 novembre 1906, Mgr le Duc d'Orléans nommait Monsieur Henri Baile, ancien avocat général à Amiens, bâtonnier de l'ordre des Avocats à Tarbes, son représentant dans les Hautes-Pyrénées. Le Président du comité royaliste justifiait par son passé, — il était un des magistrats démissionnaires en 1880, — le choix du Prince.

***

Sous son impulsion s'organisa une active propagande dans le département et en juin 1908, le Comité Royaliste des Hautes-Pyrénées était définitivement reconstitué.

***

Sa première manifestation eut lieu le 21 janvier 1909 à Tarbes. — Une *messe* était dite, ce jour là, à la cathédrale par Mr l'abbé Jubinal, à la chapelle expiatoire. — Nombreuse assistance de prêtres et de fidèles. — A 1 h. 1|2 réunion politique : Allocution de M. Henri Baile et conférence de M. le Docteur Gandy sur la pure doctrine royaliste. — Une adresse fut envoyée à Mgr le Duc d'Orléans.

Formations diverses

Le 13 mai 1909. — Constitution à Tarbes d'un *groupe de jeunes filles royalistes*, à suite d'une conférence sur Jeanne d'Arc par le Docteur Gandy. — Envoi d'une adresse à Mgr le Duc d'Orléans et à Madame la Duchesse. Mademoiselle Callixte de Castelbajac était nommée présidente de ce groupe.

***

Formation d'une *Section de la Ligue d'action française à Tarbes*. Siège, 4, rue Paul-Bert ;

Autre création d'une *Section de la Ligue d'Action Française à Bagnères*, dont M. Louis Gertoux est le très dévoué et distingué président.

***

Propagande et presse royalistes

La propagande est faite au moyen des ressources du Comité par la diffusion de livres, tracts, brochures, affiches, journaux, réunions, etc., etc.

La doctrine, les idées royalistes et religieuses sont répandues dans les Hautes-Pyrénées par 3 journaux :

L'*Avenir*, qui se publie à Bagnères-de-Bigorre.

La *Voix de Lourdes*, pour l'arrond. d'Argelès (ce journal se vend à Paris).

Et l'*Action Pyrénéenne*, qui sert pour tout le département et qui a son siège à Tarbes, 4 rue Paul-Bert.

***

Réunions et conférences

Le 24 août 1909 eut lieu la première réunion contradictoire à Bagnères-de-Bigorre, sous la présidence du Docteur P. Gandy. — MM. Bernard de Vésins, de l'Action Française ; Charles Arnal, président de la Section Toulousaine d'Action F. ; et Maxime Réal del Sarte, président des Camelots du Roi y prirent successivement la parole.

Succès des royalistes qui devaient essuyer à la sortie une de ces lâches agressions dont les républicains ont le secret. Mais les orateurs royalistes restèrent maîtres de la place.

***

Le 28 novembre 1909. — Grande réunion à Tarbes avec le concours de Mme la Marquise de Mac-Mahon ; M. le Comte de Lur-Saluces et M. Bernard de Vésins. On remarque nombreuse affluence d'hommes venus des points les plus reculés du département. — A l'issue de cette réunion eut lieu une con-

férence donnée aux dames par les mêmes orateurs. — A 8 heures du soir, à l'hôtel Darman un banquet offert aux orateurs, par le comité, termina inoubliable journée.

***

Le 21 janvier 1910. — Messe commémorative de la mort du Roi Louis XVI, à la chapelle expiatoire de la Cathédrale.

Le 22 mai 1910. — La Fête de Saint-Philippe fut célébrée à Tarbes magnifiquement :

Le matin messe à l'Eglise St-Jean ; à midi et demi banquet au théâtre Caton, absolument comble ; en l'absence de M. Henri Baile malade, M. Artiguenave le présida, prononça une allocution, suivie des discours de MM. le Comte de Lur-Saluces, Riquoir du barreau de Pau et du Poy de Dax.

***

Comme suite à cette fête, le 25 mai 1910, la section de Tarbes fait apposer, le jour du marché, sur les murs de la Ville, l'affiche suivante :

VIVE LE ROI !

Français,

La période électorale est close. *Votre souveraineté ne s'est manifestée que par une abdication*, et vos élus ont seuls, aujourd'hui, la responsabilité des affaires publiques.

Continuer la politique des francs-maçons, des juifs et des étrangers de l'intérieur, poursuivie par tous les Parlements républicains : voilà ce que vont faire pendant quatre ans les maîtres que vous vous êtes donnés.

A la place de l'Etat républicain, *irresponsable et anonyme, anarchique et tyrannique*, dont ils profitent, et qui consacre notre déchéance, il faut rétablir la Monarchie.

La Monarchie n'est pas la substitution de PHILIPPE VIII à FALLIÈRES. *Traditionnelle par son principe, moderne dans ses institutions*, elle n'est pas la restauration pure et simple du passé.

Elle veut d'abord :

Un Roi compétent dans son rôle héréditaire *de protecteur et de chef du pays*, seul capable d'assurer *la continuité et l'ordre dans l'Etat.*

Un Roi intéressé au bien public parce que le bien de la nation se confond avec celui de sa famille.

Un Roi qui conserve une armée et une marine puissantes, qui dirige une diplomatie intelligente et continue, qui sauvegarde l'ordre public.

Français !

La Monarchie permet une **représentation professionnelle** *par laquelle seront défendus les seuls intérêts dignes d'être respectés et protégés*, en dehors de la politique réservée au Roi, **où tous feront leurs affaires et le Roi celles du pays.**

La Monarchie rend la liberté à l'Eglise et aux Ecoles et supprime le despotisme d'Etat.

Elle permet une *décentralisation effective qui, sans rompre l'unité française*, œuvre de nos Rois, rend à chaque pays de France *la plus nécessaire autonomie et les anciennes franchises* qu'ils avaient perdues.

Elle laisse s'organiser le travail en dehors des passions politiques sur le principe syndicaliste et permet au Syndicat, agent de reconstruction sociale, de développer librement ses forces.

Dans les conflits possibles, l'arbitre sera le Roi, le **Roi du Travail,** *seul capable de faire converger toutes les énergies vers le bien commun.*

Français !

La Monarchie de demain réunira dans un effort salutaire les Français réconciliés.

Monarchie sociale et décentralisée.
Antiparlementaire et vraiment nationale.
C'est le régime de salut public.
Il faut la rétablir par tous les moyens. Vive Philippe VIII !

L'Action Française.
(Section Tarbaise).

Le 24 août 1910, à Bagnères-de-Bigorre, un an jour pour jour après la lâche agression dont avaient été victimes les orateurs royalistes, une réunion était organisée par le sympathique M. Gertoux, sous la présidence d'honneur de Mme la Marquise de Mac-Mahon et la présidence effective du Docteur Gandy, qui dans une charmante allocution rappela que l'heureuse fécondité de Jeanne d'Albret est attribuée à la source la " Reine " de Bagnères.

Comme orateurs inscrits et fort goûtés : M. Charles Ebelot, ancien sous-préfet de la République et M. Bernard de Vésins.

Cette manifestation qui ne fut pas suivie de bagarres eut le don de faire dire à certains esprits forts, que l'on célébrait la St-Barthélemy ?!!!

***

Le 30 août 1910. — Matinée artistique et musicale donnée à Bagnères-de-Bigorre au profit de la *Section Bagnéraise* d'A. F., par le groupe des jeunes filles royalistes. — Le programme en était des mieux choisis et des mieux exécutés. Cette fête semblait devoir clôturer agréablement une série de manifestations qui témoignaient d'un éclatant réveil de l'idée royaliste dans les Hautes-Pyrénées présage de beaux succès.

Malheureusement nous devions enregistrer quelques jours après, la mort de M. *Henri Baile*, représentant de Mgr le duc d'Orléans. — Nous devons à la mémoire de notre cher et regretté président, de lui consacrer les lignes qui suivent et qui parurent dans le *Nouvelliste de Bordeaux* et l'*Action Pyrénéenne.*

***

M. Henri Baile, représentant de Mgr le duc d'Orléans dans le département des Hautes-Pyrénées, président du Comité

royaliste, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, est décédé à Ossun, le samedi 24 septembre 1901, à la suite d'une longue maladie.

Sa mort, non seulement plonge dans le deuil le parti royaliste et les membres du barreau de Tarbes, mais encore sera vivement sentie par tous ceux qui eurent l'occasion d'apprécier les qualités solides de M. Henri Baile.

Dès sa première jeunesse, Henri Baile se destina à la carrière judiciaire. La clarté de son intelligence, la sûreté de son jugement, la perspicacité de son esprit, son éloquence et ses connaissances juridiques lui préparaient un avenir brillant. Mais des qualités aussi appréciables ne suffisent plus de nos jours, il y faut joindre des souplesses et des capitulations auxquelles la conscience de Henri Baile ne pouvait se soumettre. Au moment où, avocat général, il voyait s'ouvrir devant lui une carrière pleine d'espoirs, le gouvernement de Jules Ferry, promulguait les fameux décrets de 1880. L'intègre magistrat n'hésita pas : il démissionna simplement, sans ostentation, sacrifiant ses rêves d'avenir à la tranquillité de sa conscience.

Depuis, pendant de longues années, Henri Baile se voua à l'éducation de sa famille. On peut juger ce qu'elle fut de la part d'une nature aussi droite.

Mais à l'activité de ce caractère énergique, il fallait un champ plus vaste où elle pût librement s'exercer. Ne pouvant plus soutenir désormais les intérêts d'une Société que compromettait une législation inspirée par la haine, Henri Baile se consacra à la défense des humbles. Tour à tour, devant la juridiction civile ou criminelle, il apporta à tous ceux qui se confièrent à lui le concours de son intelligence toujours vive, de son expérience de plus en plus sûre et profonde.

Très estimé des membres des tribunaux devant lesquels il plaidait, aimé de ses confrères, vénéré de ceux à qui il prêtait l'appui de son talent, il laisse au cœur de tous une trace ineffaçable.

Depuis le 8 novembre 1906, Henri Baile avait reçu de Mgr le duc d'Orléans la juste récompense d'une vie de droiture et de dévouement. Représentant du prince dans le département des Hautes-Pyrénées, président du Comité royaliste, il sut suppléer par la sagesse et l'aménité de ses conseils à la direction active que son état de santé ne lui permettait plus d'exercer.

Il disparaît à l'heure où l'horizon historique de la France s'éclaire des premières lueurs d'une aube renaissante dont il se plaisait à saluer le réveil. Il n'aura pas vu cette Restauration monarchique à laquelle sa conscience de Français l'avait fait si ardemment contribuer.

Et pourtant, il est mort avec la confiance paisible du chrétien qui sait que, vues de l'au-delà, dans la sereine récompense d'une vie irréprochable, les aurores qui se lèvent sur notre monde embrumé apparaissent plus rayonnantes et plus belles.

Pour nous qui avons trouvé en lui l'exemple dont toute une vie s'inspire ensuite, nous nous inclinons respectueusement sur sa tombe, certains que sa famille, dont nous partageons la douleur, puisera dans les traditions qu'il nous laisse le secret des consolations les plus vraies et des immortelles espérances.

***

Lundi matin ont eu lieu, à Ossun, les obsèques du regretté M. Henri Baile.

Une foule nombreuse d'amis était spontanément accourue du département et des départements voisins, pour rendre un suprême hommage à l'homme de bien qui vient de disparaître. Aucune invitation n'avait été envoyée. Les funérailles ont gardé un caractère de vraie simplicité chrétienne, les fleurs et les discours ayant été, à la demande de la famille, bannis de cette cérémonie funèbre.

2° LES FAITS DE L'ANNÉE

Réunion du Comité :

La disparition de M. Henri Baile ne devait pas décourager les membres du Comité royaliste des Hautes-Pyrénées en pleine activité :

Le samedi 8 octobre, à 11 heures du matin, le Comité royaliste des Hautes-Pyrénées a fait dire, en l'église Saint-Jean, une messe pour le repos de l'âme de son regretté président, M. Henri Baile. C'est M. l'abbé Jubinal qui l'a célébrée.

M. le curé-doyen de Saint-Jean, M. le comte Eugène de Lur-Saluces, délégué de Monseigneur le Duc d'Orléans, pour la région du Sud-Ouest, le bureau du Comité et de nombreux amis personnels ou politiques du défunt, assistaient à la cérémonie.

L'après-midi, à 1 h. 1/2, une réunion a été tenue au siège du comité, 4, rue Paul-Bert.

A l'issue de cette réunion, l'adresse suivante a été télégraphiée à Monseigneur le Duc d'Orléans :

« *Monseigneur le Duc d'Orléans Woodnorton Evesham Worcestershire Angleterre.*

« Comité royaliste Hautes-Pyrénées réuni sous présidence comte de Lur-Saluces délégué régional prie Monseigneur daigner agréer hommage des sentiments avec lesquels il s'associe aux préoccupations douloureuses que causent à Monseigneur les tristes événements de Lisbonne et saisit cette occasion pour l'assurer de nouveau de son dévouement et de sa fidélité.

« Comte de LUR-SALUCES ».

Monseigneur le Duc d'Orléans a répondu par le télégramme suivant :

« *Comte de Lur-Saluces, Sauternes*

« Très touché des sentiments que vous m'exprimez au nom du Comité royaliste Hautes-Pyrénées et au vôtre dans douloureuses circonstances que je traverse, vous en remercie.

« Votre affectionné PHILIPPE ».

Le geste de Lacour

Novembre 1910. — La gifle donnée à Briand inspira à un de nos meilleurs amis, membre du Comité, l'affiche suivante qui parut sur les murs de la ville de Tarbes. Elle n'a cessé d'être lue et commentée par de nombreux groupes où dominaient des ouvriers :

BRAVO LES MENUISIERS !

C'est un des vôtres qui a eu le courage, au péril de sa liberté, de cracher son mépris au gouvernement dans la personne du renégat Briand, à ce gouvernement juif, défenseur de l'or juif, pour affamer le peuple français.

Le prix de la vie est, en effet, très élevé, et cette hausse est due en grande partie à l'accaparement juif, car, avec les 100 milliards qu'ils possèdent, ils peuvent tout.

Or, la République, fortement attachée à eux par le lien des bénéfices qu'ils partagent, est la meilleure protectrice de cette immense fortune.

Il s'ensuit que la République est domestiquée par la haute finance juive, qu'elle n'a et ne peut avoir pour cette raison aucun souci de l'intérêt des humbles, sinon pour les fusiller comme à Draveil et à Narbonne, et qu'elle s'enrichit avec la juiverie au détriment de la misère du peuple.

Le remède est donc dans le rétablissement de la Monarchie, avec Monseigneur le duc d'Orléans, qui s'est nettement déclaré antijuif. Il est, par surcroît, partisan convaincu du syndicalisme et l'ami sincère des travailleurs.

Vive le Roi antijuif !

Vive le Roi syndicaliste !

Depuis l'affaire Dreyfus, les ouvriers commencent à s'apercevoir qu'ils ont été bernés et roulés par le monstrueux capitaliste juif.

Ils se sont aperçus aussi que les pires ennemis du peuple étaient les radicaux-socialistes, ces prétendus démocrates munis de bonnes rentes, féroces lorsque leurs écus courent quelques risques, anticléricaux et mangeurs de curés jusqu'à l'article de la mort — exclusivement.

La *Guerre Sociale*, organe révolutionnaire et syndicaliste, exprimait ces jours derniers, en termes énergiques, son mépris de la bourgeoisie judéo-radicale et de la République.

Ce mépris, cette indifférence, cette haine même, la classe ouvrière de 1910, plus clairvoyante que les naïfs idéologues de 1848 et de 1871, les ressent vivement. Elle estime, à cette heure, qu'elle a été suffisamment volée et régalée de coups de fusil par MM. les bourgeois des Loges maçonniques.

Nous nous réjouissons de sa clairvoyance et nous crions à notre tour : Vive le Roi !

LA FÊTE DES ROIS

Vendredi, 6 janvier, les jeunes filles royalistes des Hautes-Pyrénées célébraient la Fête des Rois.

Le matin, à 11 heures, elles se réunissaient à la Cathédrale, dans la chapelle de la Vierge, et entendaient une messe dite pour la France et pour le Roi.

L'après-midi, à 3 heures, elles venaient assister nombreuses à une conférence qui avait lieu à la permanence de l'A. F.

M. Louis Gertoux, avocat à Bagnères, dont la parole élégante est toujours si goûtée, et qui possède admirablement l'art difficile du conférencier, avait bien voulu accepter de parler devant ce gracieux auditoire. Avec une délicatesse parfaite, il avait choisi le sujet le plus propre à l'émouvoir et à l'instruire : « Madame Elisabeth de France ».

L'orateur, cherchant un modèle à proposer aux jeunes filles royalistes, le trouve sur les marches du trône, et c'est Madame Elisabeth de France, sœur de Louis XVI et fille du Grand Dauphin, fils de Louis XV. Modèle qui est fait non pas seulement d'héroïsme, mais dont l'imitation est possible en bien des points.

Au milieu d'une cour licencieuse ou frivole, le Grand Dauphin, père de Madame Elisabeth, avait su garder sa vertu intacte. Sa mort prématurée priva la France d'un prince accompli. Un trait entre mille sur ce beau caractère : le jour de la première communion de son fils, il lui apporta le registre sur lequel était inscrit son baptême : » Vous vous trouvez placé, dit-il, entre deux inconnus. Ceux-là sont vos égaux devant l'Eglise, vos inférieurs aux yeux du monde, prenez garde qu'ils ne soient vos supérieurs devant Dieu ». De telles leçons, on le comprend, pouvaient faire de solides chrétiens. Comment s'étonner, dès lors, que Madame Elisabeth, formée à cette école, soit devenue une des plus pures et plus radieuses figures de princesses qui aient illustré notre histoire.

Cependant, elle ne fut pas toujours parfaite : enfant, elle avait un orgueil démesuré et une vivacité inquiétante. L'éducation éclairée qu'elle reçut vint rapidement à bout de ces défauts de caractère qui ne tardèrent pas à faire place à une angélique piété, à une grande et aimable dignité, faite du sentiment de son rang et d'une bonté, accueillante pour tous, à une tendresse passionnée pour les siens. Cette princesse possédait, en effet, au plus haut degré, l'esprit de famille.

Pour ses vertus et sa beauté, elle fut recherchée plusieurs fois en mariage. Mais elle refusa chaque fois, se sentant plutôt portée au rôle de tante, qu'elle soutint toujours avec l'affection et le dévouement les plus vifs.

Elle eut des amitiés fidèles, auxquelles son exquise délicatesse donnait un charme de plus. Profondément attachée à son ancienne gouvernante, Mme de Marsan, et à sa fille, qui était son amie d'enfance,elle fit tout pour garder celle-ci auprès d'elle. Elle lui obtint du roi une dot de 100.000 francs et une place de dame. N'osant demander la même faveur pour une autre amie non moins chère, Mlle de Causans, elle s'adresse à la Reine, la priant de demander au Roi l'avance, pour cinq ans, des étrennes de 30.000 francs qu'il lui donnait chaque année. Le Roi y consentit, la jeune fille fut dotée, devint Mme de

Règecourt et demeura auprès de sa royale protectrice. A l'époque des étrennes, Madame Elisabeth disait invariablement : « Moi, je n'en ai pas, mais j'ai ma Règecourt ». Madame Elisabeth révèle encore la grande bonté de son cœur dans ses lettres à ses amies, toutes débordantes de tendresse, et où elle les rassure sur son malheureux sort, afin de leur épargner trop d'inquiétudes pendant qu'elles sont en émigration.

Cette belle âme, si chrétienne, témoigne d'un parfait abandon à la volonté divine qu'elle adore dans tous ses desseins. Tour à tour elle voit partir le Roi, puis la Reine, pour le martyre. Restée seule avec sa nièce, Madame Royale, elle la console, l'entoure de chaude affection, et la tendresse mutuelle de ces deux cœurs est une douce consolation à leurs âmes broyées par la douleur.

L'heure suprême sonne aussi pour Madame Elisabeth, le 10 mai 1794. Elle monta sur l'échafaud avec vingt-trois dames de l'aristocratie. Chacune d'elles, avant de mourir, lui fit une révérence, tenant à donner ainsi à l'auguste princesse cette marque suprême de déférence. Touchant témoignage de fidélité à la sœur et à la fille des Rois, de celles qu'une même infortune réunissait en cet instant fatal.

A l'exemple de Madame Elisabeth, qui fut l'ange gardien du trône, les jeunes filles royalistes doivent donner tout leur dévouement au réveil de l'idée monarchique. On a dit, d'une façon charmante, qu'elles étaient l'avenue de lys par laquelle passerait le Roi de France. Mais il ne faut pas seulement qu'elles soient la parure de la phalange royaliste, il faut aussi qu'elles en soient le cœur qui attire et qui touche. La galanterie française, qui survit à tout, rend les hommes plus attentifs aux raisons des femmes, et de là à écouter volontiers et à se laisser convaincre, il n'y a qu'un pas. A elles de profiter de l'avantage que Dieu leur a donné, pour faire d'utile et bonne besogne. Comme Madame Elisabeth, elles étendront leur amour du foyer à l'amour de la France, les deux se tiennent.

Hélas ! dans la grande famille française, le père est absent, et depuis si longtemps que beaucoup de ses enfants le connaissent mal. C'est à ceux et à celles dont la fidélité n'a pu être entamée par cette dure séparation à le faire connaître, aimer et désirer comme le seul chef capable, le seul monarque légitime, le sauveur désigné par la Providence pour « replacer la France au premier rang des nations », notre France trop longtemps opprimée, hélas ! par la tyrannie juive et franc-maçonne. Oui, travaillons de toute notre ardeur de Français à la restauration monarchique pour que vive la France, notre grande famille. Vive notre Père, vive le Roi, vive Philippe VIII !

Après la délicieuse causerie de M. Gertoux, qui fit une profonde impression sur son auditoire, un de nos meilleurs amis de Tarbes prit la parole. Il encouragea les jeunes filles royalistes à s'instruire avec bonne volonté de tout ce qui a rapport à notre histoire monarchique, afin d'être plus fortes que jamais à défendre nos idées et les faire accepter. Pour cela, il les engage à être assidues à leurs réunions où elles travailleront de toutes leurs forces pour Dieu et pour le Roi.

On tira ensuite un superbe gâteau des Rois, œuvre du maître pâtissier Lanoire, et, après avoir porté la santé du Prince, on se sépara réconfortés et ravis.

MESSE DU 21 JANVIER 1911

Samedi matin a été célébrée, en l'église cathédrale, devant une assistance recueillie, la messe anniversaire de la mort de Louis XVI.

C'est M. l'abbé Dupas, vicaire de la cathédrale, qui a dit la messe.

En ce jour de deuil, qui est aussi un jour d'espérance, les assistants ont prié pour leur patrie et pour leur roi.

Le culte du Roi Martyr devient, à Tarbes, de plus en plus marqué, ainsi qu'en témoigne l'affluence qui se rend à ce service religieux.

***

Le soir eut lieu, au siège du Comité, une réunion qui empruntait son importance à la *Crise royaliste* :

Procès-verbal de la séance du Comité du 21 *janvier* 1911

Etaient présents : MM. M. Aubès, de Courrèges, Artiguenave, Jean Lapèze, A. Bosc, docteur Bordenave, Colomès de Juillan, Lampre, de Marien, docteur Gandy, Gertoux, Despiet, de Courrèges fils, Bordes, Dupont, Lavigne, Fléché, abbé Jubinal, Joseph Lapèze, de Castelbajac, Beauxis, Czulowski, Devaux, Prat-Guillou.

Excusés : MM. J. Bosc, de Gastebois, Poueymidanet, Partimbène, Max. de Saint-Pastou, Pujolle et Barifouse.

Le Comité royaliste des Hautes-Pyrénées, après avoir assisté le matin à la messe commémorative de la mort du *Roi-Martyr*, célébrée à la cathédrale de Tarbes en la *chapelle expiatoire*, réuni à une heure et demie, au lieu ordinaire de ses séances, avant toute délibération ;

Adresse à Monseigneur l'hommage de son inébranlable fidélité et l'expression de son inaltérable dévouement.

Puis, approuvant le procès-verbal de la dernière réunion présidée par M. le comte de Lur-Saluces, alors délégué de Monseigneur pour la région du Sud-Ouest, venu à Tarbes pour assister au service célébré pour le repos de l'âme de M. H. Baile ;

Considérant qu'il n'a pas encore été pourvu au remplacement de notre regretté Président ;

Considérant que le Bureau politique n'a pas jugé à propos de transmettre ici *ses instructions* de novembre dernier, pas plus qu'il n'avait jugé à propos de prendre avis préalable des Comités départementaux officiels, ce qui très certainement aurait empêché la crise que nous subissons ;

Considérant, en effet, que ces instructions sont impossibles à suivre dans ce département où tout a été fait, depuis la nomination de M. H. Baile, en communion d'idées avec l'Action française et avec le concours des membres de ses Comités directeurs ;

Considérant que rien n'eût été possible sans l'atmosphère créée par l'Action française et sans l'application de ses méthodes et l'affirmation de sa doctrine ;

Considérant qu'il importe de ne pas perdre le fruit de cette organisation si bien commencée ;

Considérant qu'il doit être donné suite au projet de propagande dans la classe ouvrière conçu par l'un des nôtres, et qu'à ce sujet,

il y a lieu de rendre hommage à la longanimité et à la modération des dirigeants de l'Action française qui, connaissant de plus d'un an notre projet à l'étude avec l'*Accord Social*, ont laissé ignorer l'état de leurs relations avec M. Bacconnier et son attitude vis-à-vis de l'Action française ;

Considérant qu'il importe de ne pas laisser anéantir l'œuvre de propagande entreprise dans ce département, envisagé longtemps comme impénétrable au point de vue royaliste et où l'on a pu cependant tenir à Tarbes et à Bagnères de magnifiques réunions et fêter brillamment, l'an dernier, la Saint-Philippe ;

Considérant tout le bien fait pour l'union si féconde et si cordiale qui n'a cessé d'exister, depuis quatre ans, entre le Comité officiel et l'Action française et, par suite, l'impossibilité d'agir ici contre et sans l'Action française ;

Décide à l'*unanimité* :

1° D'adresser à M. le comte E. de Lur-Saluces, le glorieux proscrit de la Haute-Cour, le principal agent de la renaissance royaliste française, tout spécialement dans notre région, le témoignage de son admiration et de sa profonde sympathie ;

2° D'adresser également à Madame la marquise de Mac-Mahon et aux Comités directeurs de l'Action française son adhésion pleine et entière ;

3° D'adresser aussi au noble prisonnier Lucien Lacour, un témoignage de vive sympathie pour avoir si bien vengé la France catholique sur le renégat Briand qui le retient, lâchement, contre tout droit, au régime du droit commun ;

Enfin, le Comité décide, toujours à l'*unanimité*, qu'il y a lieu de conserver et de développer l'œuvre entreprise dans ce département pour le salut de la France et le service du Roi ;

A cet effet, il se dissout en tant que Comité officiel, ignoré d'ailleurs du Bureau politique depuis le décès de M. H. Baile ;

Et séance tenante, sans rien changer, il se constitue, sous la présidence de M. Pierre Artiguenave, en *Comité royaliste d'Action française des Hautes-Pyrénées.*

Une copie de ce procès-verbal sera adressé à tous les membres du Comité qui n'ont pu assister à la réunion afin de leur permettre de protester, dans les huit jours, s'ils n'adhèrent pas à la *décision unanime* des membres présents ;

Et, considérant enfin que le premier devoir des sujets fidèles envers leur Roi est de Lui apporter le témoignage de la Vérité, le Comité décide que la présente délibération Lui sera directement adressée avec un résumé de ce qui a été fait dans le département depuis la nomination par Monseigneur de M. H. Baile, comme président, le 8 novembre 1906.

Il décide également que ce procès-verbal sera transmis aux Comités directeurs de l'Action française à Paris, lesquels sont autorisés à le publier.

Le Président du Comité royaliste d'Action Française des Hautes-Pyrénées,

ARTIGUENAVE.

Cette délibération fut envoyée et parvint à Monseigneur le Duc d'Orléans. On sait ce qu'il advint du bureau politique.....

***

28 janvier 1911.

SOLIDARITÉ BIEN FRANÇAISE

Au lendemain d'un sinistre qui jetait, pour ainsi dire, les ouvriers sur la rue, l'*Action Pyrénéenne* faisait paraître l'insertion suivante

Souscription en faveur des ouvriers ébénistes, victimes de l'incendie de l'usine Dubois

L'outillage de ces ouvriers a été entièrement détruit, et comme il était leur propriété, il y a pour eux une impossibilité matérielle de gagner leur vie.

Ils sont, pour la plupart, mariés et pères de famille, et si l'on tient compte des rigueurs de la saison, on comprendra les souffrances physiques et morales de ces malheureux.

Il y a là une grande détresse qu'il importe de secourir sans retard.

L'*Action Pyrénéenne* adresse un pressant appel à tous ses lecteurs, espérant qu'aucun ne faillira à ce devoir de solidarité.

Elle s'adresse également à toutes les personnes charitables, sans distinction d'opinions.

Les souscriptions, même les plus modestes, seront reçues avec reconnaissance, au siège du journal, 4, rue Paul-Bert, tous les jours, le matin, de 10 heures à midi, et le soir, de 3 à 6 heures.

***

Les listes des souscriptions furent publiées dans l'*Action Pyrénéenne*.

Elles furent nombreuses et le produit en fut distribué à la *Bourse du Travail* par les soins du Syndicat des Menuisiers.

Bienfaisance royaliste

Le dimanche 5 mars 1911, le groupe des *Jeunes Filles Royalistes*, présidé par Mlle de Castelbajac, organisa, dans la salle de l'Eldorado, une magnifique matinée récréative, dont le produit était destiné à soulager des infortunes.

Ce fut *une belle fête de charité* qui fait honneur non seulement à celles qui l'organisèrent mais au bienveillant directeur de l'Eldorado et au public sympathique et nombreux.

Le 18 *mars* 1911. — Après la manifestation à Paris contre le juif Bernstein, en raison d'une de ses pièces qui était jouée au Théâtre Français, la Section d'A. F. de Tarbes se réunissait. L'*Action Pyrénéenne* insérait ce qui suit :

Section d'Action Française

« Jeudi soir, a eu lieu la réunion mensuelle de la Section d'Action « Française de Tarbes.

« A l'issue de cette réunion l'adresse suivante a été rédigée et votée :

« Les membres de la Section d'Action Française de Tarbes, en- « thousiasmés par la victoire si française remportée contre le juif « et la République, adressent aux membres des Comités directeurs « et particulièrement à MM. Daudet, de Vesins, de Montesquiou et « du brave Pujo, l'expression de leur admiration et de leur plus « ardente sympathie ».

Une collecte a été faite pour le « Denier de Jeanne d'Arc », qui est, ainsi que nos lecteurs le savent, une caisse de secours immédiats en faveur de nos amis détenus dans les prisons républicaines.

DU RÉGIONALISME AU ROI

Le *Félibrige* dans ses rapports avec l'*Action Française* et l'*Action Pyrénéenne* :

Du 24 mars 1911.

Une lettre de notre compatriote Philadelphe de Gerde

Nous lisons dans l'*Action Française* :

Philadelphe de Gerde, un des plus grands noms du Félibrige, adresse à Léon Daudet l'âpre et forte lettre suivante :

« Monsieur,

« Dans votre article de mercredi dernier, *Art, Patrie et Langage*, vous faites ressortir avec raison que « le supplice du vaincu, le châtiment le plus cruel de la défaite par les armes et de l'invasion, *c'est la perte du langage* » — et vous citez les petits enfants des écoles d'Alsace-Lorraine et de Pologne, qui « subissent pour lui le fouet, le bâton, la torture. Ils savent qu'en souffrant ils *sauvent la race*, dites-vous... »

« Ah ! Monsieur, ceux qui, sous le nom de Félibres, luttent depuis cinquante ans contre la guerre sans merci que les gouvernements de France font à la langue de leurs aïeux, la belle et douce langue d'Oc, ceux-là et ceux-là seuls, hélas ! ont pu vous bien comprendre... — avec le regret que parmi les persécutés pour leur *parler* vous n'ayez pas songé à comprendre les enfants de tout l'en deçà de la Loire, les pauvres enfants du pays d'Oc... Car vous n'ignorez point les punitions, les railleries, la déconsidération infligées dans nos écoles primaires aux élèves qui enfreignent la défense formelle de parler autrement qu'en français — comme si la langue de Mistral et de Jasmin n'était pas de France !

« Et, me souvenant de l'aimable accueil que vous fîtes, il y a une dizaine d'années, à un de mes livres, *Chansons d'Azur*, je vous adresse mon dernier, *Chansons en Deuil*, vous priant de l'agréer en témoignage d'admiration pour l'intelligente et belle ardeur avec laquelle vous poursuivez votre but, *la reconstitution du Royaume de France en provinces*, — qui s'en devient si bien avec le fond de l'idée félibréenne : Traditionnisme et Décentralisation.

« Avec mes meilleurs vœux pour le succès de cette cause et la sympathique expression de mes sentiments de bonne confraternité littéraire. « Philadelphe de GERDE. »

Nous enregistrons avec fierté le témoignage de la grande poétesse bigourdane. Nous le livrons aux acclamations de tous nos amis. Oui, la reconstitution du royaume de France en provinces peut seule rendre aux parlers locaux leur rang et leur droit naturel.

Nous regrettons que le défaut de place ne nous permette pas de reproduire les beaux articles de Mme Philadelphe de Gerde, parus dans l'*Action Pyrénéenne*, à la date du 6 juillet, 29 août et 24 septembre 1911 : Le premier donnant la traduction littérale du magnifique discours qu'elle a prononcé en bigourdan, le 5 juin dernier, à la fête de la *Santo Estello*, à Montpellier, le second la primeur d'un intéressant et vigoureux article « *Vox populi* » qui a paru en septembre dans la Revue occitane l'*Estello*, et le troisième relatif au Congrès de Bourges.

Nous nous ferons un devoir, l'an prochain, de donner ici un développement plus grand à cette chronique.

CONFÉRENCE ROYALISTE

Lundi 10 avril, au siège du Comité royaliste d'Action Française des Hautes-Pyrénées, rue Paul-Bert, 4, M. Albert Lavigne, du barreau de Tarbes, a donné aux jeunes filles royalistes et aux dames d'Action Française des Hautes-Pyrénées une conférence d'un haut intérêt.

Le sujet choisi par le conférencier était le suivant : *La République asservie aux Juifs et à la Maçonnerie*, et ces deux forces dominatrices visant et poursuivant la destruction de la famille, de la religion et de la Patrie. Comme Jules Lemaître, comme Maurras, comme Vaugeois, Bernard de Vesins et tant d'autres, M. Lavigne est un républicain converti. L'orateur avoue franchement avoir cru autrefois à l'honnêteté de ce régime : plus tard, devant les abus criants, il a voulu, avec l'Action libérale, en appeler d'une république criminelle à une république meilleure.

L'expérience, vingt fois tentée, ayant lamentablement échoué, il est venu à l'*Action Française* et il n'a plus de foi, il n'a plus d'espérance qu'en la monarchie traditionnelle.

DIMANCHE 28 MAI 1911

La Fête de la St-Philippe

A TARBES

La fête de la Saint-Philippe a été célébrée cette année, à Tarbes, avec plus d'éclat encore que l'an dernier. Et pourtant diverses coïncidences, la fête de Jeanne d'Arc d'abord, des premières communions ensuite, avaient retenu chez eux un certain nombre de nos plus fidèles amis.

Malgré ces contre-temps, l'affluence des royalistes à la fête de leur Prince a été considérable. Toute la matinée ils arrivaient des villages voisins ou des points les plus éloignés du département. Parmi eux nous avons remarqué plusieurs maires.

La messe a été dite à 1 h. 1/2 en l'église Sainte-Thérèse, par M. l'abbé Jubinal, aumônier du Comité royaliste. Nos amis, très nombreux, remplissaient le chœur de l'ancienne église des Carmes et débordaient dans la nef, jusqu'à la chaire. Pendant la cérémonie, les jeunes filles royalistes et des chœurs d'hommes ont exécuté des chants religieux et patriotiques, Mlle E. C..., dont la voix est très belle, a interprété avec talent la *Prière de Jeanne d'Arc*.

A la sortie de la messe, une animation extraordinaire régna sur la jolie place ombragée de platanes. Par groupes compacts, où les jeunes filles mettaient la note riante de leurs robes claires, les convives se dirigèrent vers la place du Marché au Bois, au théâtre Caton, où avait lieu le banquet. Plusieurs Camelots du Roi portèrent, de l'église à la salle du théâtre, l'étendard de Jeanne d'Arc.

La salle était magnifiquement décorée par les soins des jeunes filles royalistes : de tous côtés, on n'apercevait que des fleurs. Le menu avait été préparé par M. Elichiry, propriétaire de l'hôtel de Paris :

Une fois tous les convives assis à leur place, l'aspect de la salle était superbe. Sans compter les dames et les jeunes filles, quatre cents hommes étaient là ; en tout, près de cinq cents personnes.

A la table d'honneur, dressée sur la scène et ornée avec un goût parfait, étaient assis : MM. Pierre Artiguenave, le comte de Lur-Saluces, Ch. Riquoir, Marie de Roux, le commandant de Marien, le commandant Cabos, le baron de Boüard, le docteur Gandy, Louis Gertoux, Carenne, président de l'A. F. de Pau, etc.

Le déjeuner fut des plus gais et, malgré l'abondance des couverts, servi avec beaucoup d'ordre par le personnel de M. Elichiry. On y mangea et l'on y devisa gaiement, à la royaliste, à la française.

Mais les bouchons des bouteilles de champagne sautent. C'est l'heure des discours. M. Pierre Artiguenave, président du Comité royaliste d'A. F. des Hautes-Pyrénées, se lève et prononce un beau discours que nous ne pouvons reproduire en entier, mais qui a paru in extenso dans l'*Action Pyrénéenne*.

Discours de M. Artiguenave

Mesdames,
Messieurs,

« Pendant que nous sommes réunis ici pour fêter la Saint-Philippe, dans toute la France, catholiques et patriotes rivalisent d'enthousiasme en l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc, la Sainte de la Patrie.

Permettez-moi de faire un rapprochement entre la situation de notre cher pays en l'année 1429 et les temps actuels.

Dès son entrée en campagne, Jeanne d'Arc s'occupa de relever le moral de l'armée désorganisée par l'indiscipline, l'impiété, l'immoralité et les vices les plus dégradants, causes inévitables de faiblesse devant l'ennemi. Mettant le succès de sa mission sous la protection de Dieu, elle amena chefs et soldats à observer les pratiques religieuses pour se préparer à la lutte.

C'est ainsi qu'on arriva à la délivrance d'Orléans ; ce haut fait d'armes fit tomber les préventions et provoqua l'adhésion définitive de l'Eglise de France à sa mission providentielle. N'était-ce pas, en effet, un miracle qu'une jeune fille de dix-sept ans, qui « *ne savait*, comme elle l'avait dit elle-même, *ni A ni B* », eût obtenu un résultat que les plus grands guerriers jugeaient impossible ? »

Après avoir évoqué la protection des voix de St-Michel, Ste-Marguerite et Ste-Catherine ; rappelé la supplication de Jeanne au Dauphin pour l'engager à se faire sacrer à Reims ; les circonstances de cette campagne de la Loire qui aboutit au Sacre du Roi ; les prédictions de la Sainte, notre si sympathique président ajoute :

Messieurs, loin de moi la pensée de voir une analogie complète entre cette mission sainte, divine de Jeanne d'Arc et la mission que se sont imposée les hommes admirables qui ont produit le grand mouvement de l'Action française.

Mais notre situation actuelle ne ressemble-t-elle pas, en bien des points, à celle où se trouvait la France en 1429 ?

Si l'étranger ne règne pas en maître chez nous, comme l'Anglais à la fin de la guerre de cent ans, nous constatons que l'étranger de l'intérieur, représenté par les quatre Etats confédérés (Juifs, Protestants, Francs-Maçons, Métèques), toujours prêt à s'unir à nos ennemis de l'extérieur, s'est emparé de notre pays, qu'il a corrompu et dissocié, en lui imposant cette erreur malfaisante et délétère : l'erreur démocratique.....

Rien n'a été épargné.

Heureusement que, sous l'habile direction du grand Maurras, il a surgi une pléiade d'hommes généreux, désintéressés, prêts à tous les sacrifices pour réagir contre cette erreur démocratique, si dangereuse pour la vitalité de notre patrie.

Et quels sont-ils, ces hommes ardents et dévoués ? De vils réactionnaires sans doute, qui, nés royalistes, se sont complus, comme le disent certains de nos adversaires, dans des idées surannées, démodées ?

Non, Messieurs, Henri Vaugeois, Louis Dimier et tant d'autres, étaient des républicains sincères ; mais ils ont étudié, ils ont approfondi ; ils ont reconnu qu'il est nécessaire de revenir aux traditions monarchiques et catholiques d'autrefois, pour combattre le mal démocratique.

L'orateur trace ensuite un saisissant tableau de l'union des démocrates chrétiens, alliés aux quatre Etats confédérés, dans la lutte contre l'idée royaliste et ses principaux champions.....

C'est ainsi qu'à la faveur de certaines complicités, on avait cherché à séparer l'Action française de son Roi bon et généreux. Cette crise, dont nous avons tous souffert dans nos cœurs de patriotes et de sujets dévoués à notre Roi, est enfin terminée.

L'Action française, plus forte, plus unie, plus disciplinée que jamais, fait des progrès immenses. Tout nous fait espérer, pour un avenir prochain, la restauration de la Monarchie en la personne de notre auguste Prince.

Voici la noble lettre qu'Il a adressée à MM. les membres directeurs de l'Action française :

« *Messieurs,*

« *J'ai reçu avec plaisir la lettre dans laquelle vous m'exprimez des sentiments que j'attendais de votre loyalisme.*

« *Jamais je n'ai voulu entraver l'action d'aucun groupement royaliste. Je laisse à tous la liberté de défendre ma cause suivant les méthodes qu'ils jugent préférables, applaudissant aux efforts et aux élans généreux de tous ceux qui se sacrifient pour elle.*

« *Ma politique reste ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, politique nationale, de bras ouverts, définie dans des actes qui subsistent tous, dans toute leur intégralité.*

« *Après votre lettre, j'oublie le chagrin que m'avaient causé dans l'exil les divisions entre royalistes et les attaques contre certains de mes conseillers. J'oublie la souffrance — la plus cruelle pour un chef — que j'ai ressentie lorsque j'ai frappé des amis, l'ami surtout qui, pour moi, avait subi l'exil... J'oublie tout, sauf les services rendus.*

« *Le petit-fils d'Henri IV ne connaît ni la rancune, ni la haine. Elles ne sauraient entrer dans le cœur de celui dont la première ambition est d'être un jour, comme le fut son aïeul, le grand artisan de la réconciliation nationale et le Roi de tous les Français.*

« *Votre affectionné*

« PHILIPPE ».

Laissez-moi, Messieurs, attirer votre attention sur cette phrase : « *J'oublie la souffrance — la plus cruelle pour un chef — que j'ai ressentie lorsque j'ai frappé des amis, l'ami surtout qui, pour moi, avait subi l'exil...* »

Nous sommes particulièrement reconnaissants de ce témoignage de la confiance royale rendu à ce fidèle et à ce vaillant qu'est M. le comte Eugène de Lur-Saluces.

Nous lui devons, nous, Haut-Pyrénéens, toute notre vénération, toute notre respectueuse admiration.

Cette consécration officielle et publique de nos labeurs par le Prince, cet hommage précieux à l'exilé d'hier, sont venus, Messieurs, à la veille de la fête de Jeanne d'Arc, dans le mois de son martyre.

Serait-il téméraire d'y sentir son intervention bienfaisante ? Si vous pensez, comme moi, qu'elle n'y est peut-être pas étrangère, je vous propose d'acclamer tous d'un même cœur notre Sainte de France :

Vive Jeanne d'Arc !

C'est un nouveau et très grand pas vers le salut. L'autre, le dernier, le pas décisif, ne saurait tarder. Bientôt, demain, dans la France délivrée de ses ennemis du dedans, les plus redoutables, autour du trône restauré de nos Rois, qui ont fait notre Patrie glorieuse et prospère, d'un bout à l'autre du pays qui fut celui de Jeanne d'Arc et qui est le nôtre, de toutes les bouches françaises s'échappera enfin le cri libérateur :

A bas la République ! Vive le Roi ! Vive la France !

***

Je m'excuse, Messieurs, d'avoir si longtemps abusé de votre bienveillante attention et je cède la parole aux éminents orateurs qui nous ont fait l'honneur de venir fêter la Saint-Philippe.....

M. Artiguenave termine ensuite en excusant M. Albert Noyer, le distingué vice-président du Comité royaliste d'Action Française de Bordeaux, qu'un deuil cruel retient loin de nous, il lui envoie le témoignage et de nos regrets et de nos sympathiques condoléances.

Il remercie M. le Comte de *Lur-Saluces*, que tout le monde connaît, M. *Marie de Roux*, avocat à la cour de Poitiers, le propagateur inlassable de la doctrine d'A. F., M. *Charles Riquoir*, avocat à la Cour de Pau et que nous considérons comme notre compatriote, sans oublier le docteur Gandy qui avec les Gertoux, les Bosc, les de Larbès, — il en passe et des meilleurs — se sont trouvés prêts pour sonner le réveil dans notre royaliste Bigorre.

Il lève son verre au Roi, aux membres directeurs de l'A. F., aux Camelots du Roi et aux jeunes filles royalistes des Hautes-Pyrénées, dont le dévouement ne se dément jamais, et aussi à tous ceux de nos amis qui se dépensent sans compter pour l'œuvre de la libération nationale.

Après son discours, M. Artiguenave donne la parole aux orateurs du banquet, qui se succèdent dans l'ordre suivant :

Discours du comte de Lur-Saluces

Le glorieux proscrit de la Haute-Cour rappelle les jours pénibles de l'exil : « L'épreuve vraiment douloureuse a commencé pour moi le jour où les portes de France se sont ouvertes pour me laisser passer, puis se sont refermées... Je veux travailler à les faire ouvrir pour mon prince ».

L'orateur, évoquant alors la Sainte de la patrie dont on célèbre la fête en ce jour, dit quelle fut la véritable mission de Jeanne d'Arc. Jeanne a prouvé la « nécessité providentielle du droit monarchique en France ».

Sa tâche ne fut pas de « bouter l'Anglais hors de France », comme on l'a répété si souvent. C'est faux, puisque, lorsque Jeanne d'Arc fut brûlée, les Anglais occupaient encore Paris et la moitié de la France. Sa mission, la Sainte l'a elle-même définie dans ces paroles : « Je viens au nom de Dieu vous dire que vous êtres le vrai roi de France, et que je dois vous conduire à Reims pour vous y faire sacrer ». Le droit du roi de France était nié non pas par des républicains, mais par les Anglais, et le triomphe des prétentions de ces derniers eût eu pour notre nation des conséquences incalculables.

Jeanne d'Arc est venue trancher ce débat d'ordre politique. Elle a dit : « Politique d'abord ! Rétablissons d'abord le roi pour sauver la France ». Remarquons que c'est la politique même de Jeanne d'Arc que fait sienne, dans la déclaration qu'il signe, tout ligueur d'*Action française*.

M. de Lur-Saluces montre ensuite la République livrée aux francs-maçons et aux juifs, soumise à l'étranger, impuissante contre l'anarchie.

Jeanne est la patronne de notre *Action française*. Sa protection sur nous s'est visiblement fait sentir au cours des vigoureuses campagnes contre son insulteur Thalamas, contre Briand, contre le Juif déserteur Bernstein chassé du Théâtre-Français.

En terminant, M. de Lur-Saluces fait l'éloge de MM. Riquoir, de Roux, Carenne, Gandy, Artiguenave et Lapèze. Il rend hommage au dévouement des dames et des jeunes filles royalistes et se fait auprès d'elle l'interprète de la marquise de Mac-Mahon.

« Un geste vraiment royal, conclut-il, a dissipé un douloureux malentendu. Au roi, qu'avec l'aide de Dieu et de Jeanne d'Arc, nous ramènerons un jour ! »

De longs applaudissements accueillent ces nobles paroles.

Discours de M. Marie de Roux

Un discours de M. de Roux marque l'ennemi au fer rouge et rien ne saurait mieux donner une idée de la grande et forte éloquence, qui est aussi un acte.

L'éminent et si jeune encore avocat de Poitiers commence par faire une satire impitoyable des ralliés et des « Briandistes ». Ceux qu'avait spoliés ce bandit trouvaient des conseillers qui leur disaient : « Allez à Briand, c'est un ancien braconnier, il connaît toutes les ruses de ses compères ».

Quelle prime à la canaillerie ! Le moyen d'avoir les voix des patrons, c'est donc de prêcher d'abord la grève générale. Le moyen d'avoir les voix des catholiques, c'est de crocheter d'abord des églises. On est assuré ainsi d'avoir comme clientèle « tout ce troupeau sans mémoire ».

Et chose plus curieuse encore, ces pauvres gens du centre droit et du centre gauche voulaient à tout prix de Briand, et Briand ne voulait pas d'eux. Car, après tant de délimitations, il y a eu aussi la délimitation de la République, qui est exclusivement juive et maçonnique.

La République fait fi de la gloire et de l'honneur du pays, et prétend ne se consacrer qu'au bien du peuple. La récente plaisanterie des retraites ouvrières justifie mal cette prétention, et il faudrait être vraiment naïf pour s'imaginer que la forme républicaine a, en ce qui concerne la réalisation des lois sociales, quelque vertu mirifique et cachée.

Ah ! ces retraites ouvrières, depuis longtemps déjà elles ont été réalisées en Belgique, en Angleterre, en Prusse, trois Monarchies cependant. En outre, les sujets belges, anglais, allemands, sont enchantés des lois ouvrières que leurs souverains leur ont données ; — tandis que les ouvriers français, nous apprennent les statistiques, sont fort mécontents des lois « qu'ils se sont donné eux-mêmes »... par l'intermédiaire de leurs « élus ».

Hélas ! oui, le milliard des congrégations s'est volatilisé, et on demande de l'argent à l'ouvrier après lui en avoir promis. Et, du reste, où va cet argent ? Dans une caisse qui ressemble un peu à cet antre de La Fontaine, où l'on voit ce qui entre mieux que ce qui en sort.

L'orateur définit ensuite le sens du mot « nationalisme », qui signifie la préoccupation du patriotisme d'échapper à l'envahisseur. Il rappelle que la providence dynastique qui inspira les Capétiens, inspira aussi le Roi à San-Remo. (Acclamations).

Notre doctrine fait sans cesse des conquêtes. Le descendant des Cavaignac, de ces pro-consuls et de ces généraux de la République, se ralliait récemment à l'*Action Française*.

De tous côtés nous remportons des victoires. L'objection « rien à faire » n'est plus valable. Un dessein noble et juste, servi par une force raisonnable, doit réussir. N'oublions pas que les actes de la France étaient les gestes de Dieu.

La salle enthousiasmée fait une ovation à M. de Roux.

Discours de M. Charles Riquoir

Le Roi, dit le maître fameux du barreau, a rendu justice à celui que nous n'appelons plus dans notre Sud-Ouest que « notre glorieux Lur-Saluces ». Son loyalisme a été purifié encore, si possible, par l'épreuve. Saluons-le comme notre chef !

L'orateur rappelle que l'an dernier il disait que la République était arrivée à l'ère des impossibilités. Aujourd'hui, elle en est à l'ère des crimes et, sans en être sortie, elle voit arriver l'ère des châtiments.

Son crime le plus inexpiable est cette guerre continue, cette guerre au couteau contre l'Eglise catholique, contre le Christ, contre Dieu.

Les sectes maçonniques, pour ruiner l'Eglise, s'attaquèrent d'abord au trône. Comme l'a dit le Sorbonnien Aulard, ce qui a coûté à Louis XVI son trône et sa tête, c'est qu'il fut intraitable sur la question religieuse.

Les jacobins d'aujourd'hui se servent des procédés de l'opportunisme maçonnique. Une pareille politique a porté ses fruits. Après le respect de Dieu s'en est allé le respect de tout le reste.

Le châtiment a commencé. A l'intérieur, les révoltes du Languedoc et de la Champagne ont fait trembler la République. A l'extérieur, le gouvernement est le valet de l'étranger et doit soumettre à l'agrément de l'Allemagne le moindre de ses mouvements militaires au Maroc.

La vénalité est la caractéristique du régime. L'histoire financière du régime est une longue malhonnêteté. Le Panama se continue dans chaque bureau de ministère.

La loi des retraites ouvrières n'est qu'une grosse mystification dont il faudrait trop de temps pour énumérer toutes les incohérences et toutes les extravagances. Mais, l'ouvrier qui est simpliste, a vu qu'on lui demandait de l'argent dans le dessein à peine dissimulé d'engraisser de nouveaux budgétivores.

Quant à nous, nous sommes royalistes parce que nous sommes des catholiques, parce que nous sommes des patriotes, parce que nous sommes d'honnêtes gens. C'est un ministre de la Restauration qui prononça et qui pouvait alors prononcer ce mot : « L'Etat, c'est le premier honnête homme de France », et c'est le Comte de Paris qui a dit : « Les institutions ont corrompu les hommes ».

Il nous faut le Sauveur qu'aucun autre ne peut remplacer, et qui s'appelle le Roi de France. Notre Roi incarne la tradition tout entière du pays, sa tradition religieuse et sa tradition politique. Il est le Roi très-chrétien qui a annoncé la séparation de la franc-maçonnerie et de l'Etat. Après lui Janvion, Pataud, Guesde, sont obligés de dénoncer les oppressions juive et maçonnique.

Ceux qui prétendent séparer la politique de la religion méconnaissent notre loi historique.

« Notre idéal sera donc de rendre le Roi à la France, pour rendre la France à Dieu ».

Les derniers mots du discours de M. Charles Riquoir sont salués par des cris d'enthousiasme.

Discours de M. le docteur Gandy

« Après tant d'éloquence, se demande M. Gandy, que me reste-t-il à faire ? » A remercier ceux qui sont venus ici, dit-il, et M. Gandy le fait dans les meilleurs termes.

Il salue d'abord M. Artiguenave, puis, au nom de la section bagnéraise, il remercie son vaillant ami M. Louis Gertoux.

Il fait ensuite l'éloge de M. de Lur-Saluces, le chef aimé entre tous : celui de M. de Roux, « qui a écrit en termes lumineux une page d'histoire contemporaine, Poitiers ouvrant une fois de plus la route de Reims » ; celui de M. Riquoir, le puissant orateur que nous envoie la ville d'Henri IV.

Après avoir remercié aussi les Camelots du Roi venus de Toulouse et de Pau, M. Gandy propose, aux acclamations de la salle, l'adresse suivante à Mgr le duc d'Orléans :

« Quatre cents royalistes bigourdans, réunis dans un banquet à Tarbes à l'occasion de la Saint-Philippe, après avoir entendu et acclamé MM. de Lur-Saluces, Artiguenave, Marie de Roux, Riquoir et Gandy, affirment avec eux que seule la Monarchie peut assurer la restauration des traditions nationales, adressent respectueusement à Monseigneur l'hommage de leur inébranlable fidélité, le remercient tout particulièrement du témoignage d'affection et d'estime donné à leur chef régional si aimé, au glorieux proscrit de la Haute-Cour, et s'engagent à travailler de tout leur pouvoir et par tous les moyens au retour du Roi ».

Cette lecture est accueillie par un immense cri de « Vive le Roi ! »

Nos amis se lèvent alors, les voisins de table se séparent en se donnant rendez-vous à l'année prochaine. Il est près de quatre heures et demie. La foule s'écoule peu à peu aux chants entraînants et enlevés avec brio et gaieté par les Camelots du Roi groupés à la sortie de la salle.

Ce fut une belle fête française qui réjouira le cœur de notre Prince et dont tous ceux qui y assistèrent garderont le souvenir.

N.-B. — Des photographies du banquet royaliste de dimanche, fort belles et d'un prix très modéré, sont en dépôt chez M. Lacaze, photographe, 78, rue Larrey, à Tarbes.

Nous engageons vivement tous ceux de nos amis qui voudraient conserver un souvenir de cette fête magnifique, à faire sans retard leur demande à cette adresse.

Après la Saint-Philippe. — M. Pierre Artiguenave, président du Comité royaliste d'Action Française des Hautes-Pyrénées, a reçu la lettre suivante du secrétaire de Mgr le duc d'Orléans :

« *A Monsieur Artiguenave, 4, rue Paul-Bert, Tarbes (H.-Pyrénées).*

« Bruxelles, 9 juin 1911.

« Monsieur,

« Monseigneur le Duc d'Orléans a reçu avec plaisir l'adresse que les quatre cents royalistes bigourdans lui ont envoyée à l'occasion de la Saint-Philippe et Il les remercie des sentiments qu'ils lui expriment.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

« Maurice EMERY ».

Associations des Dames et Jeunes Filles Royalistes

des Hautes-Pyrénées

Une conférence de M. A. Riquoir. — Les dames et jeunes filles royalistes des Hautes-Pyrénées ont eu l'heureuse fortune d'entendre *lundi 12 juin*, une très intéressante conférence de M. Antoine Riquoir, avocat à Pau, sur les origines, la doctrine et les moyens d'action de l'*Action française.*

Dans un gracieux préambule, M. Riquoir demande d'associer dans une même acclamation les héroïnes françaises Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, devancières et modèles de ces femmes admirables de dévouement à la cause Royale que sont Mme la marquise de Mac-Mahon, Mme la comtesse de Courville, leur bras droit, Mlle de Monthivaut et la si zélée présidente des J. F. R. des Hautes-Pyrénées, Mlle de Castelbajac et aussi tout le groupe des ligueuses royalistes, d'*Action française*, qui apportent un contingent de réconfort à leurs frères d'armes qui, par une délicatesse toute chevaleresque, veulent bien partager avec elles l'honneur de travailler au retour du Roi. Quelles sont les origines de l'*Action française*, quel est son but et quelle est sa doctrine, voilà ce que développe avec une grande précision de faits l'orateur très écouté, très applaudi.

L'affaire Dreyfus, trop connue, fut le point initial d'une ligue anti-dreyfusarde qu'on appela la Patrie Française, fondée pour protester contre la réhabilitation du traître Dreyfus. C'était une réunion d'hommes venus de tous les points de l'horizon politique. Ils firent abstraction de leurs préférences personnelles pour mettre au-dessus de tout l'intérêt de la Patrie. Les uns républicains-radicaux avaient des ascendants révolutionnaires, d'autres républicains, catholiques ou ralliés, se forgeaient encore l'idée chimérique d'une république honnête ; mais tous avaient des âmes loyales et ils travaillèrent avec acharnement à la solution de ce problème : Quelle est la forme de gouvernement capable de faire de la France un pays riche, fort et heureux ? Dès lors, cette assemblée de philosophes décidée à trouver à la France un régime digne d'elle, prit le nom d'*Action française.*

Ils n'eurent pas de peine à écarter la république dont ils avaient sous les yeux les effets néfastes. Ce gouvernement est, dans son essence, mobile par là même que révolutionnaire, impropre, par conséquent, à conserver une *politique invariable*, condition indispensable de supériorité diplomatique. Deux exemples frappants entre plusieurs : Au ministère des affaires étrangères, les humiliations de Fachoda et de Tanger sont dues à la veulerie de deux ministres qui font passer leurs vues personnelles au-dessus de l'intérêt général de la nation et qui, foulant aux pieds l'honneur de la France, s'inclinent tremblants devant les décisions de l'étranger !...

Une seule autorité présidant aux destinées d'un peuple est reconnue sans peine comme remède à cette incurie servile. Mais l'Empire ne satisfait pas davantage ce désir sincère d'une race qui veut conserver son homogénité. Les Napoléon, dont l'ambition dévastait l'Europe, s'inspiraient du désir d'enrichir leur famille plutôt que d'ajouter à la gloire de la France, et somme toute, leur passage laissa notre pays affaibli par la continuité des guerres meurtrières et humilié par la perte d'une de nos plus belles provinces, perte que ne compense pas l'acquisition de Nice et de la Savoie.

On ne fut pas longtemps à reconnaître que la Royauté seule, par nature, a dans ses mains la vie et la gloire de la nation. C'est elle qui fit la France, pièce par pièce, et il n'est pas de règne qui n'ait ajouté une parcelle de terre : province, ville, colonie, au sol français, et c'est ce pays qu'un prince régnant a tout intérêt à gouverner sagement et même à étendre, de même qu'un métayer met son amour-propre à faire rendre à sa terre le plus qu'elle peut pour la céder ensuite honorablement à ses successeurs.

Ces constatations et bien d'autres amenèrent logiquement cette conclusion : « La Royauté traditionnelle, héréditaire, anti-parlementaire et décentralisée est le gouvernement qui, seul, peut faire de la France une grande nation ».

Charles Maurras, le seul royaliste de cette assemblée, en devint le maître et, dès lors, on marcha à grands pas dans la voie de la vérité politique, et puisque le remède à nos maux était dans le retour du Roi, il fallait travailler à ce retour *par tous les moyens*. Cette clause énergique souleva l'indignation de toute une coterie de gens qui s'abritaient derrière de faux intérêts mesquins et les soi-disants *athées* de l'*Action française*, forts des doctrines de Saint-Thomas d'Aquin, pouvaient en remontrer à qui que ce soit sur ce chapitre :

Un tyran, dit à peu près le saint théologien étudié par Maurras, opprime non seulement un individu, non seulement une conscience, mais la conscience nationale, mais la foi du tout un peuple ; au nom de cette conscience nationale, on peut invoquer le droit de légitime défense et par conséquent supprimer le tyran.

C'est toujours ce prétendu *athée* qui réclame pour son pays une religion d'état, si bien que le but principal de l'*Action française* dont il est l'âme c'est de faire par la Monarchie la recatholicisation de la France. A cette doctrine d'une logique imperturbable sont venus se rallier un incroyant et deux jeunes protestantes qui ont reconnu qu'on ne pouvait être royaliste sans être catholique, et celui qui opère des conversions aussi éclatantes, n'est-il pas plus *apôtre* qu'*athée* ?...

Si tous les moyens sont admis, quel sera le plus favorable à la Restauration de la Monarchie ? Le Coup de force est-il possible ? Telle est la question qui se pose actuellement. Il est possible par cela même qu'il semble improbable, car si le gouvernement le sentait organisé, il mettrait tout en œuvre pour le faire échouer, et les leçons du passé sont là pour prouver que les changements de régime se sont succédés au moment inattendu. Exemple : Le Retour des Bourbons après les 100 jours, alors qu'on les croyait définitivement perdus pour la France.

Le Coup de Force est possible et chacun doit aider à le préparer, et c'est là que le rôle de la femme s'indique nettement, car ce n'est pas une pose que d'être royaliste, c'est avoir le sentiment d'un devoir à remplir, d'une mission de délicatesse nationale dans la sphère qu'il est possible d'atteindre. La femme peut beaucoup par son influence ; elle a des points de contact avec bien des personnes que les ligueurs ne peuvent toucher. Il faut donc en user chaque fois que l'occasion se présente, par la parole (pas mal de gens ont certains préjugés qu'un seul mot peut faire tomber..., d'autres sont flattés de ce qu'on les juge capables de comprendre la saine politique) ; par la propagande des brochures royalistes et du journal quotidien l'*Action française*, dont la logique des raisonnements entraîne tous les jours des conversions nouvelles ; par la recherche des abonnements (car c'est là un point très essentiel). Un journal vit par ses abonnés, et plus il en a, plus il a de publicité, et par conséquent plus il a de vie...

Des fâcheux, ceux qui ne font rien, — furieux de voir leur royalisme de parti supplanté par la force nationale, qui est l'*Action française*, ont essayé de faire avorter ce mouvement en desservant auprès du prince, ses plus loyaux, ses plus fidèles serviteurs.

L'auguste Exilé d'abord prévenu contre la ligue d'*Action française*, qu'on lui disait être une poignée de turbulents, dans un geste magnifique et royal, a su reconnaître que les soi-disants révoltés étaient ses plus dévoués sujets et les apôtres les plus ardents de sa cause.

La dernière lettre de Mgr le duc d'Orléans en est la preuve éclatante, et elle témoigne encore, quoiqu'on ait prétendu que ce roi veut régner, que son programme n'a pas changé et qu'il sera un jour, que tous nos cœurs désirent, le Roi des Français et des seuls Français !... Oui, nous pouvons répondre en toute assurance : « Le Coup de Force est possible, car nous avons le Duc d'Orléans !.. »

De longs applaudissements ont approuvé cette belle conférence de M. Riquoire, et ce résumé, forcément succinct, ne peut en donner qu'une idée très imparfaite.

Nous devons à cet avocat distingué d'avoir, dans une quête pour le denier de Jeanne d'Arc, recueilli à la fin de la réunion la somme de quatorze francs.

Qu'il veuille accepter encore tous nos remerciements avec la certitude que ses engagements si clairs, si précis, porteront leurs fruits, car nous sommes plus que jamais décidés à tout essayer pour ramener notre Roi tant aimé !

Vive le Roi ! Vienne le Roi !

FLEUR DE LYS BIGOURDANE

LE 14 JUILLET 1911

L'*Action Pyrénéenne* publiait l'article suivant dû à la plume de son rédacteur en chef, après le voyage de Fallières à Rouen :

ILS PERDENT LA TÊTE !

Nos lecteurs connaissent la nouvelle infamie commise par les juges et les ministres républicains. Notre journal a déjà protesté énergiquement en première page contre cette manière odieuse, et digne de Prusssiens ou de sauvages, de traiter un écrivain français.

Mais il ne faut pas se lasser de dénoncer les crimes de la République.

Nous répétons donc qu'un jeune écrivain de beaucoup de talent, Henri Lagrange, dont nous admirions ces jours-ci encore une belle étude critique sur l'œuvre du regretté Hugues Rebell, a été condamné à *six mois de prison sans sursis*, pour avoir crié « à bas Fallières ! » Les juges de Rouen n'ont songé qu'à leur avancement, en punissant sans mesure un délit qui se payait naguère de quelques francs d'amende.

En outre, pour ce délit, qui est incontestablement d'*ordre politique*, Henri Lagrange est traité *en prisonnier de droit commun*. C'est purement monstrueux, et il faut que les républicains du gouvernement se sentent perdus pour s'affoler ainsi.

Au nom de nos collaborateurs et au nôtre, nous nous élevons contre ces mœurs de Marianne garde-chiourme. Cette vieille matrone ferait bien de songer à l'avenir et à des représailles toujours possibles.

Joseph AUBÈS.

PROTESTATION

Les membres du bureau de la section d'*Action française* de Tarbes, présents à la réunion mensuelle de mercredi, 12 juillet, protestent avec indignation contre le traitement infligé par les magistrats et les fonctionnaires de la République au jeune écrivain français Henri Lagrange. Ils adressent à celui-ci l'hommage de leur admiration et lui envoient toutes leurs félicitations.

Ont signé : MM. P. Artiguenave, H. de Courrèges, J. Lapèze, M. Aubès, J. Dupont, H. Devaux, P. Lampre, C. Czulowski, L. Fléché.

Ligue d'Action Française

(Section Tarbaise) 4, rue Paul Bert,

Le 14 Juillet à Tarbes

La section tarbaise de la Ligue d'*Action française* a fait placarder, hier matin, les deux affiches qui vont suivre ; elles ont été généralement lues et ont obtenu un très grand succès.

VIVE LE ROI !

Tarbais,

Les quarante Rois qui en dix siècles ont fait la France, avaient grand souci de châtier sévèrement les ministres concussionnaires et les fonctionnaires prévaricateurs.

La Bastille était la prison réservée à ces criminels *oppresseurs du Peuple.* C'est ainsi que le *Roi de France* protégeait son *Peuple.*

Depuis que le Roi a été assassiné en 1793, les *Juifs*, les *Métèques* et les *Francs-Maçons* se sont emparés du Pouvoir à maintes reprises ; ils le détiennent en ce moment et depuis de nombreuses années.

Ces gens-là fêtent le 14 juillet, jour de la prise de la Bastille, qui n'a jamais renfermé un enfant du Peuple ; ils ont raison, car le *descendant de nos Rois*, *Philippe VIII*, qu'ils ont exilé pour piller tranquillement notre chère France, n'aura rien de plus pressé, à son retour, que de relever cette *Bastille* pour y enfermer tous ces *Juifs*, *Métèques* et *Francs-Maçons*, pillards, affameurs du Peuple, et complices de l'Etranger.

Une fois de plus, le *Roi de France* remplira le rôle de *Grand Justicier* et de *Père du Peuple.*

Peuple de France qui as tant besoin de ton Protecteur naturel, compétent et capable, défie-toi de l'anonymat de la forme républicaine. Le Juif se plaît dans la Société Anonyme et *les Valets des Juifs* y ont aussi leurs prébendes.

A bas les Quinze Mille !
A bas les Délateurs et les Fichards !
Vive l'Armée !
Vive Philippe VIII exilé par la République !

QU'EST-CE QUE LA RÉPUBLIQUE ?

C'est *quarante millions de Français* gouvernés et asservis par les *Juifs* ;

C'est *un million de fonctionnaires* que nourrissent tous les autres Français, — alors qu'on pourrait faire avec *deux cent mille* comme en Angleterre ;

C'est un budget de plus de *quatre milliards* que tout le monde paie directement ou indirectement ;

C'est la liberté pour les *Juifs* de porter l'uniforme d'officier et de faire de l'or en livrant des documents secrets (Dreyfus et Ulmo) ;

C'est la *délation* dans l'armée et les administrations de l'Etat ;

C'est la liberté pour nous de nous faire tuer sur les champs de bataille, pendant que les *Juifs* empocheront des millions pour prix de notre sang versé ;

C'est la liberté pour les *gros commerçants juifs* de tout accaparer et d'imposer aux consommateurs des prix très élevés, ce qui contribue à *l'augmentation du prix de la vie* ;

C'est, par conséquent, un fleuve d'or qui coule dans les *caisses juives*, mais dont la valeur est le prix de la *misère actuelle du peuple* ;

C'est aussi, *pour les Français*, *la suppression de toutes les libertés politiques, religieuses et sociales* ;

C'est, *pour les ouvriers*, la suppression des *libertés syndicalistes* et *leur maintien dans le prolétariat*, mais avec la consolation de recevoir *des coups de fusil* lorsqu'ils prennent la liberté de se plaindre ;

Le *Roi* est l'ennemi des *Juifs* et l'ami de *tous ceux qui peinent* ;

C'est pourquoi il est syndicaliste.

VIVE LE ROI !

A LA STATUE DE DANTON

Un ligueur d'*Action française* de notre vaillante section tarbaise a recueilli, hier matin, l'expression renouvelée du repentir de Danton, et il en a fait part au public dans l'affiche suivante placardée entre les deux que nous venons de reproduire :

LE REPENTIR DE DANTON

Voici les textes de l'écriteau que Danton, sur la place de la Portète, avait placé ce matin au bout de son doigt :

Au recto

Ceux qui m'ont placé ici ont eu grand tort.
Je me suis repenti.
Je proteste contre les fichards et les délateurs.
Vive le Roi !

Au verso

Je suis foutu !!!
Tout le monde voit à présent que j'ai fait couler le sang du Peuple pour mettre au Pouvoir les Juifs et les Francs-Maçons.

DANTON.
Un Ligueur national.

On se souvient qu'André, le général des fichards, était venu inaugurer la statue de Danton à Tarbes.

Notre ligueur a déposé aux Archives de la section, 4, rue Paul-Bert, la pancarte de ce grand Ancêtre.

Mort de Louis Lejeune, Camelot du Roi de Paris

venu en pèlerinage à Lourdes

La " Dépêche " de Toulouse, journal blocard condamné par les Evêques du sud-ouest, s'étant permis de railler la Vierge de Lourdes au sujet de la mort de Louis Lejeune décédé avant d'arriver au

sanctuaire bénit fut relevée d'importance par M. Lespine, rédacteur en chef de l'*Express du Midi* et des journaux annexes. — Sa protestation parut en première page de l'*Action Pyrénéenne*, le 24 août 1911.

Voici au surplus ce qui fut inséré en chronique locale en mémoire de l'infortuné camelot :

A PROPOS DE LOURDES

L'*Action Pyrénéenne* a relevé comme il convenait les inepties de cette pauvre *Dépêche* sur les miracles de Lourdes. Il faut que cette vieille guitare ait usé la fibre républicaine de ses lecteurs républicains pour être revenue à de si misérables élucubrations.

Ce n'est pas pour défendre la Bonne Vierge de Massabielle, notre protectrice et dispensatrice des grâces (les rôles seraient intervertis) que j'écris ces lignes, mais pour démontrer la pauvreté de l'information de cette *Dépêche* qui se targue, à grands renforts de réclame, de posséder la sûreté... de ses nouvelles.

Voici un témoignage !

Me trouvant à Lourdes, le dimanche du « National », j'appris le décès de Louis Lejeune, un brave parmi les Camelots du Roi, de Paris. Je ne le connaissais que de nom. Je m'enquis du lieu et de l'heure de la levée du corps et je me trouvai, après une belle cérémonie des plus touchantes et un défilé des plus imposants, dans cette nécropole où la charitable *Dépêche* a coutume de conduire, sans doute, de trop nombreux et infortunés pèlerins...

Là, en présence d'une foule émue, composée des amis connus et inconnus de Louis Lejeune, qu'unissait à cette heure, dans un même sentiment de douloureuse sympathie, cette cordiale solidarité bien française, M. Bernard de Vésins rendit le suprême hommage et dit l'au-revoir affectueux à Louis Lejeune. Et, dans un langage d'une éloquence chrétienne, à rendre jaloux bien des démocrates, l'éminent orateur retraça la vie toute d'abnégation de Lejeune.

Ce fut une minute poignante, lorsqu'il déclara que Louis Lejeune, se sentant perdu, voulut, dans un suprême effort, employer ce qu'il lui restait de souffle pour venir implorer Notre-Dame de Lourdes (non pour lui) et faire hommage de sa vie pour la conversion d'un de ses proches !

Quel admirable sacrifice ! et en quoi, je vous demande, cette mort pouvait-elle faire préjuger de l'influence miraculeuse de la grotte bénie, alors que, si elle pouvait être de bonne foi, la *Dépêche* devrait reconnaître que le grand miracle consiste précisément dans le peu de mortalité parmi les milliers de malades venant à Lourdes, abandonnés par la science.

Sans commentaires.

JULIUS.

LES APACHES DE LOURDES

Nous lisons dans l'*Action française.*

« On nous télégraphie de Lourdes que mardi soir, après la procession aux flambeaux, les Camelots du Roi ont entonné le chant de l'*Etendard*, sur l'Esplanade. Des bandes de voyous les ont alors suivis aux accents de la *Marseillaise* et de l'*Internationale*, mais *ont* été promptement expulsés du territoire de la grotte. Lorsque les Camelots, rentrés chez eux, ne furent plus là pour faire la police, les bandes de voyous parcoururent les rues au cri de : « A bas la calotte ! »

« L'impression causée par cette scène est considérable à Lourdes. Les pélerins approuvent les Camelots ».

Une question des plus intéressantes se pose : pour le compte de qui opèrent ces voyous, qui n'agissent pas spontanément, *mais qui sont embrigadés*, comme ils le furent l'an dernier, à pareille époque ?

Nous posons *plus spécialement* la question au commissaire *spécial*, au fils Dupuy, et... mais n'insistons pas.

Quant aux Lourdais, ils seront les premiers à réprouver les faits et gestes de ces habitués de correctionnelle qui déshonorent leur ville. Ils prendront les mesures nécessaires, nous en sommes sûrs, pour épargner désormais aux pélerins la surprise d'être reçus sur la terre des miracles aux cris de : « A bas la calotte ! »

J. A.

La Propagande Royaliste à Gavarnie le 5 septembre 1911

Nous lisons dans l'*Action Française* :

Gavarnie. — L'inauguration de la statue d'Henry Russel a été l'occasion d'une bonne journée de propagande pour nos idées. Armand Hubert avait fait cinquante kilomètres en montagne avec des centaines de numéros du journal sur son guidon de bicyclette. Il a trouvé à Gavarnie, Cléret, de Brun et Geel : à eux quatre, ils ont écoulé parmi les excursionnistes, dans les hôtels et sur la place toute leur provision du jour. Au grand ébaudissement du sous-préfet délégué à la cérémonie, qui s'avisa de demander à Cléret son permis de camelot. — « Et vous, vos papiers d'identité », répartit le calme et méfiant Cléret. Le pauvre sous-préfet dut s'exécuter, pour obtenir satisfaction de notre ami, le tout à la grande joie des spectateurs. L'article de Dubié sur le comte Russel a été très lu.

Propagande et Formation de Section dans le canton de Luz

Les 26 août et 17 septembre 1911, MM. G. de Brun, Président du groupe des Camelots du Roi à Pau, et C. Czulowski, de la section d'*A. F.* de Tarbes, organisèrent deux réunions privées dans le but de faire connaître aux principales notabilités de la localité *les origines de l'Action française*, et ensuite *sa doctrine et son but.* Ces conférences faites par M. G. de Brun, qui n'a cessé de répandre à Luz et aux environs l'organe du nationalisme intégral, et dont tout le monde admire l'attitude énergique en face des énergumènes soudoyés par les blocards, ont été fort goûtées et ont porté leur fruit. Une section a été constituée, qui a pour son président : M. Pouymidanet de St-Sauveur et secrétaire gén. M. Peyon de Luz, deux sympathiques, deux convaincus, parmi l'excellente population du Bariégeois.

La Propagande et l'Action Française par l'affichage

Affiches apposées à différentes reprises sur les murs de la ville de Tarbes. (Voir dans les faits de l'année celles qui ont fait l'objet de manifestations particulières).

AUX TRAVAILLEURS

Les ouvriers qui ont honoré de leur présence le banquet du 28 mai dernier ont été surpris d'apprendre que la doctrine royaliste contient

Un programme social qui détruit le Prolétariat et

QUE LE ROI

est le premier des syndicalistes.

La demande de brochures qui en est résultée nous a conduits à établir un service régulier pour satisfaire aux demandes de tous ceux qui, **intelligents et sans parti pris, ont le désir de s'instruire pour mieux juger.**

Il sera donc délivré gratuitement les jours de marché, de 9 heures à midi et de 2 à 6 h. et tous les dimanches matin de 9 à 10 heures, rue Paul-Bert, 4, les tracts, brochures et documents que pourront réclamer les intéressés.

Ceux qui seront empêchés pourront les demander par lettre et les recevront gratuitement à domicile.

Ligue d'Action Francaise. Section de Tarbes.

A BAS LES FAINÉANTS

Les soi-disants représentants du peuple, même au prix de 41 francs par jour, n'ont pas encore trouvé le temps de voter le budget.

Or, chaque 12e **provisoire coûte** 100.000 *francs. Voilà donc* 600.000 *francs que le peuple est tenu de payer inutilement.*

Est-ce que cette somme n'aurait pas été **mieux employée** *dans une* **œuvre sociale** ?

Est-ce qu'avec 600.000 *francs on n'aurait pas pu, en les versant dans la main des Syndicats des* **Ouvriers du Bâtiment**, *par exemple, soulager une part de leur misère* ?

Est-ce que ces **ouvriers**, *pour ne parler que de ceux-là, ne subissent pas annuellement,* 3 *mois de chômage forcé par suite des intempéries* ?

Est-ce que ces **ouvriers**, *que la pluie ou la gelée affame périodiquement, ne sont pas aussi* **intéressants que nos représentants qui touchent** 41 **francs par jour**, *qu'il pleuve ou qu'il gèle* ?

L'Action française pense que si et crie de toutes ses forces :

A bas les faux amis du Peuple !

A bas les Parlementaires !

Section Tarbaise, 4, rue Paul-Bert.

AUX GRATTEURS D'AFFICHES

Vous avez détruit notre dernière affiche dès son apparition.

Donc elle a frappé juste.

Merci à vous, hommes courageux (à la condition de n'avoir d'autres témoins que la lune) d'avoir ainsi reconnu la vérité de nos affirmations que vos maîtres n'ont pu réfuter. Et puisque c'est si vrai et que la République en a tant peur c'est une raison de plus pour recommencer.

P. S. — **Ouvriers**. — Appréciez donc l'affection de la République pour vous. C'est au moment où tout est très cher et que la vie devient presque impossible que 600.000 fr. sont gaspillés et pris dans la poche des contribuables pour faire élever encore le prix de la vie.

NÉCROLOGIE

La mort a fait durant l'année des vides sensibles parmi les membres du Comité de l'*Action française* des Hautes-Pyrénées. Nous avons à déplorer la disparition de :

MM. Dussert, Ducousin, de Bagnères-de-Bigorre, Docteur Fourment de Nestier, Joseph Lapèze de Tarbes.

Nous regrettons que le manque de place ne nous permette pas de redire ici les manifestations de sympathies, vraiment imposantes, auxquelles ont donné lieu leurs obsèques.

Lecteurs, saluez pieusement leur mémoire, car ils furent des hommes de bien !

ÉDITION DU HAINAUT

Ligue d'Action Française

SECTION DU HAINAUT

11, Place d'Armes (2e étage)

VALENCIENNES

Permanence tous les Dimanches de 2 à 7 heures.
Les Mercredis de 8 ½ du soir à 10 heures.

COMITÉS DIRECTEURS DU HAINAUT

Président d'Honneur : **M. le Comte de Resnes.**

Président : **M. Philippe Marlière**

Vice-Présidents : **Madame Verdavaine.**
M. Baetz

Membres : **MM. Desfontaine de Preux.**
R. de Carpentier.
G. Duhot, à St-Amand.
H. Ramez, à Raismes.
G. Lefebvre, à Onnaing.

GROUPE DES DAMES ROYALISTES

Présidente : **Madame Verdavaine**

CAMELOTS DU ROI

Président : **M. G. Baetz**

Secrétaire-Trésorier : **M. R. de Carpentier**

BIBLIOTHÈQUE

La section de Valenciennes possède une bibliothèque bien fournie.

Abonnements 5 francs par an

Les camelots du Roi sont abonnés d'office gratuitement

Protection Générale

contre

le Vol, le Cambriolage et l'Incendie

LE DÉTECTIVE

Le seul avertisseur automatique

INVISIBLE

Pour renseignements, références et démonstrations, s'adresser à

Mr G. DUHOT

à SAINT-AMAND-les-EAUX

Agent général

pour le Nord de la France

L'Action Française dans le Hainaut

Avant 1892, *dans le Nord, la lutte était circonscrite entre les opportunards radicaux et les monarchistes, entre les fauteurs de trouble et les amis de l'ordre. Mais avec le « ralliement » préconisé par quelques catholiques, la situation changea brusquement. Tous les royalistes, bien que plus royalistes que jamais, s'affublaient désormais de l'étiquette « républicaine libérale ». Ils n'ont abouti qu'à la défaite. Les gens du Nord, peuple d'industriels, de travailleurs, donnent leurs suffrages à celui qui leur assurera le plus de sécurité de vie, le plus d'aisance. Et les gens du Nord faisaient confiance à la République.*

Or la République, qu'a-t-elle fait pour les ouvriers ? Elle leur a donné Fourmies où un préfet, nommé Isaac, fit tuer par sa négligence et par sa lâcheté, une dizaine d'ouvriers français. Et ce massacre, le politicien Constant alors ministre de l'Intérieur, le faisait approuver quelques jours après, par sa majorité républicaine.

Et pour l'Industrie, qu'a fait la République ? Ses politiciens ont fomenté des grèves, leurré les ouvriers, entravé la marche des affaires.

La question sociale se pose plus impérieuse que jamais ; on éprouve partout le besoin de s'organiser professionnellement ; tout le monde désire un pouvoir central plus stable, moins anonyme, et en même temps des institutions plus décentralisées.

Tout ce programme qui consacre sur toute la ligne (organisation professionnelle, dignité du pouvoir, décentralisation) la faillite de la République, c'est le programme que réalisera la Monarchie.

Les promesses de Mgr le Duc d'Orléans qui règnera sous le nom de Philippe VIII, sont formelles ; et d'ailleurs la Monarchie ne sera possible qu'à cette condition.

Nous recommandons vivement à nos Amis et Lecteurs les Maisons qui sont annoncées dans l'Almanach.

Le revirement qui est en train de s'opérer dans les populations du Nord et leur retour de plus en plus accentué au Roi, indique clairement la désaffection du régime républicain.

On a fait dans le Nord une expérience malheureuse de la République ; « l'essai loyal » n'a pas réussi ; il n'y a plus que quelques entêtés pour s'obstiner.

Mais tous les bons Français seront d'accord pour s'écrier avec nous : « Périssent toutes les Républiques du monde mais non la France ! » Et de là à crier « Vive le Roi ! » il n'y a qu'un pas : il sera vite franchi.

(*Six mois de politique royaliste dans le Nord, Mai-Octobre* 1909. *Edité par la section de Lille. Introd.*).

AUX NOUVELLES GALERIES

JOUETS D'ENFANTS — AMEUBLEMENTS — ARTICLES DE PARIS

Articles de Voyage

VERRERIES
Faïences

MAROQUINERIE

JEUX DE JARDINS

Feux d'Artifice
Lanternes
Drapeaux

VANNERIE

PARFUMERIE

GRAND BAZAR ST-GERY

Belin-Pircot

11 et 13, Place d'Armes

VALENCIENNES

Salles à Manger, Salons, Chambres à coucher

Meubles de fantaisie, Voltaires, Literies, Lits-Cages

SPÉCIALITÉ DE VOITURES D'ENFANTS

LES DÉBUTS

Depuis 1873, il n'y avait pas eu de réunion royaliste à Valenciennes, quand le 27 décembre 1908, une conférence royaliste fut donnée Salle Preys, par MM. Louis Dimier et Abel Manouvriez devant un public très sympathique de 150 personnes environ. Cette conférence avait été organisée par quelques jeunes gens qui voyaient l'inutilité du ralliement et la nécessité de la monarchie pour le salut de la France. La section « Valenciennes-Raisnes » fut fondée avec M. Gaspard Duhot de St-Amand.

Les jeunes gens se réunissaient de temps en temps tantôt chez l'un tantôt chez l'autre. Ils n'étaient pas connus et manquaient de moyens d'action. Le petit groupe vécut ainsi au jour le jour ; les uns partaient au régiment, les autres, pris par leurs études quittaient la ville ; l'effort de 1908 avait été courageux mais était resté sans effet. A la fin de 1910 des initiatives intelligentes et hardies parvinrent à reconstituer le petit groupe de la première heure, et des éléments nouveaux lui donnèrent la vitalité et l'entrain nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre pour laquelle il s'était fondé. Le nouveau comité, dont le Président était Monsieur Philippe Marlière, organisa le 14 mai 1911 une conférence avec le concours de MM. Scrive, Wuillaume et Verdiez de Lille, qui devait être le point de départ de l'offensive royaliste dans le Hainaut. Les amis inconnus affluèrent de toute part, et la certitude fut bientôt acquise que la conférence du 14 mai 1911 ne resterait pas comme celle du 27 décembre 1908, sans résultat. En effet, un groupe de Camelots du Roi était fondé sous la présidence de M. Baetz. L'*Action Française* fut vendue régulièrement tous les dimanches. Le 11 juin, un mois à peine après la conférence, on inaugurait la permanence d'Action Française. Depuis le groupe n'a cessé de grandir. Une section de dames prospère sous la présidence de Madame Verdavaine. Chaque mois enregistre un progrès nouveau.

Le 14 juillet, une grande vente de propagande fut organisée, et deux de nos amis de Roubaix venus pour la circonstance furent arrêtés et traduits le 27 août en simple police, l'un, H. Ryckewaert pour avoir crié après huit heures du soir, l'autre G. de Tavernier, pour avoir crié « Journal antirépublicain, journal antijuif ». Après plaidoiries de Me Desorbaix, tous deux furent acquittés.

Le 20 août eut lieu la première conférence mensuelle. M. Baetz, président des Camelots du Roi, traita le sujet : « Pourquoi il faut faire de la politique », devant une assistance très nombreuse.

L'action et l'étude sont désormais organisées à Valenciennes, les groupes des environs se fondent et grandissent peu à peu. L'idée du Roi pénètre dans le peuple, à la grande fureur du « Réveil du Nord ». On le voit, par ce résumé rapide, les royalistes depuis quatre mois ont fait de la besogne.

Dès maintenant la Ligue d'Action Française (section du Hainaut) vient de se constituer et de compléter ses cadres (voir ci-dessus). Elle fait un pressant appel à tous les patriotes, à tous ceux à qui la République répugne et qui veulent que vive la France.

A tous elle demande leur adhésion. Le chiffre de la cotisation n'est pas fixé ; nous recevons avec un plaisir égal les dix centimes de l'ouvrier et les 100 francs du riche.

On est prié d'adresser les adhésions et les offrandes au siège de l'Action Française, 11, *place d'Armes, Valenciennes* (*second étage*).

LOIR-DUPAS

7, Rue St-Géry, 8 et 10, Rue de Lille

VALENCIENNES

MAISON RÉPUTÉE pour ses FOURRURES et SOIERIES

Nouveautés en tous genres

Spécialité de Vraies Dentelles
de Valenciennes et autres

GRANDS ATELIERS DE COUTURE

TÉLÉPHONE 3.22

CURIOSITÉS VALENCIENNOISES

NOTES D'HISTOIRE LOCALE

L'Institution de la foire de Valenciennes

A l'époque où les communications étaient difficiles et l'industrie restreinte, on fut forcé d'établir, pour les besoins des peuples, des marchés ouverts à tous les étrangers, qui se tenaient à des jours déterminés sur la place publique appelée « forum ». De là vient le mot foire que d'autres tirent de « feria », parce que les foires sont accompagnées de fêtes, de « foras » parce que les marchands sont étrangers à la localité.

Les plus anciennes foires de nos contrées sont celles de Bruges, de Courtray, de Tourcoing et de Cassel, établies en 958 par Bauduin III, comte de Flandres, mort à Bergues en 967.

On n'accordait jadis de foires qu'aux villes importantes, aux centres de grande population ou aux lieux avantageusement situés pour y faire arriver les denrées et marchandises qu'on exposait. L'argent monnayé était rare et l'on procédait par échange de produits naturels ou manufacturés.

L'an 1264, Marguerite, comtesse de Flandre; de Hainaut et de Valenciennes, vu l'importance commerciale de cette cité, institua la « franche-feste » de cette ville qui se tint alors dans les prairies hors la porte Notre-Dame (porte de Paris) depuis la Saint Mathieu, 21 septembre, jusqu'à la Saint-Rémy, 1er octobre. Les acheteurs avaient pour terme de paiement la Saint-Denis, 9 octobre. Les lettres de la Comtesse qui garantissaient le privilège de cette ville étaient précieusement gardées aux archives, mais elles furent brûlées en 1566, lors des guerres de religion.

De 1477 à 1610, la foire eut lieu à des dates variables à cause des troubles survenus à la mort de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. En 1610, on ordonna que la foire de Valencien-

MAISON

fondée

en

1822

VINS

DE

SPÉCIALITÉ

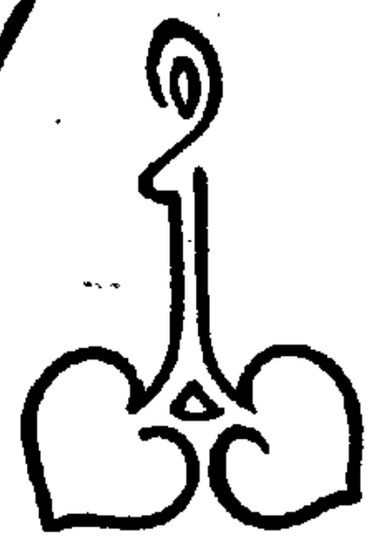

G. DUHOT

Saint-Amand-les-Eaux

nes qui, par licence, avait été transférée au jour de St-Laurent, en août, serait reportée à la St-Mathieu comme primitivement. A cet effet, le magistrat fit acheter à Amsterdam un très beau sapin que l'on peignit aux armes de la ville (fond rouge orné de lions et de cygnes) que l'on dressait sur le marché huit jours avant la foire. Ce mât était surmonté d'un aigle et s'appelait « Bannibos » (bois des bannis). On le laissait pendant toute la durée de la foire et pendant les huit jours qui la suivaient. Tant qu'il était debout, nul ne pouvait « appréhender au corps » ni saisir les biens des marchands ou de toute autre personne qui fréquentaient la foire. Tous les condamnés pour dettes avaient ainsi une garantie et reparaissaient dès qu'on plantait l'arbre des bannis.

Le 5 juillet 1614, l'archiduc Albert et l'infante Isabelle souverains du pays changèrent l'époque de la foire de Valenciennes et la transportèrent au 20 octobre. L'année suivante, ils la remirent au 4 octobre et en établirent une seconde qui commençait le 3e mercredi après la fête de Pâques. Malgré ces changements, il était d'usage de sonner, le jour de Saint-Mathieu, une grosse cloche appelée la Blanche, en mémoire du privilège accordée par la Comtesse Marguerite. Cet avertissement donné du haut du beffroi se nommait le long coup et il s'est perpétué jusqu'à l'écroulement du clocher et des cloches.

Lors de la réunion de Valenciennes à la France, la franche foire qui servait de lieu de transactions pour provinces du Nord des Pays-Bas avec celles du Midi dégénéra graduellement. Elle ne fut bientôt plus qu'une occasion de vente au détail, et on la plaça au 8 septembre, jour de la fête patronale qui attirait toujours en ville une grande partie de la population des environs. Sa durée était de 12 jours. Les marchandises entraient en franchise mais étaient soumises à un droit de sortie, ce qui forçait les vendeurs à baisser les prix à la fin de leur séjour. Avant 1789, cette foire se tenait dans les vastes salles de l'Hôtel de ville transformé ainsi en une espèce de bazar. Plus tard les salles furent réservées aux marchandises qui craignaient l'humidité, les gravures, les horloges, les instruments de musique. En dernier lieu toutes les boutiques, sans distinction, ont été réunies sur la grand'place où elles sont rangées en plusieurs files formant allées ouvertes aux visiteurs.

Un décret impérial du 21 septembre 1812, en maintenant la foire de Valenciennes au 8 septembre en avait réduit la durée à 8 jours. C'était peu. Mais la municipalité accordait ordinairement quelques jours de grâce qui finissaient par atteindre le 1er octobre. Ces prolongations étaient d'autant plus nécessaires que la foire de Lille ouverte le 29 août ne laissait guère aux marchands la possibilité d'étaler à Valenciennes

avant le 15 septembre. Pendant plus de 30 ans on réclama une nouvelle fixation de la foire de Valenciennes, mise en parfaite coïncidence avec la clôture des foires voisines. Ce ne fut que le 17 juillet 1848 qu'un décret fixa définitivement cette ouverture au 15 septembre et la fermeture au 25 du même mois. Mais maintenant, l'importance de la foire n'est plus la même. Elle n'est plus l'occasion de faire « des affaires avantageuses ». Ce n'est une grande époque que pour les enfants et leurs bonnes. C'est une occasion de réunion. Et les gens des environs sont encore séduits par les vendeurs en turbans et entraînés par les boniments des marchands...

L'*Echo de la Frontière* (16 septembre 1848) auquel est empruntée la plus grande partie du texte qui précède, termine mélancoliquement : « Bientôt l'institution commerciale établie au XIII^e^ siècle par la Comtesse Marguerite sera presque réduite au pain d'épices vulgaire et au croquant indigène, fondements sûrs et inévitables de toute bonne foire flamande. Ce genre d'industrie, du moins, basé sur le goût et l'appétit d'un peuple gourmand, n'est pas près de périr ».

LE CHANT DU ROSSIGNOL

Voulez-vous imiter le chant du rossignol ?

Un moine italien a essayé de le noter dans un très curieux ouvrage édité à Parme en 1614.

Voici, selon ce brave religeux, quel serait exactement le chant du rossignol :

Tiùu, tiùu, tiùu, tiùu,
Zpé fiu zqua :
Quorro p pi
tio, tio, tio, tio, tio,
quoutio, quoutio, quoutio, quitio,
zquo, zquo, zquo, squuo
zi, zi, zi, zi, zi, zi, zi
quorro, tiu, zquio, pipipi.

Si vous voulez essayer ?

CHAMPAGNE DELBECK & C^ie^

G. DUHOT, Agent Général, St-Amand-les-Eaux

Le Clerc de Baudour

Baudour est un joli village, situé en Hainaut (Belgique) dont le prince de Ligne était autrefois seigneur. Or, il existait jadis dans ce village un clerc de paroisse dont l'ambition s'empara. Il voulut avoir une maison plus belle que le presbytère même. Des devis furent faits qui paraissaient en harmonie avec la finance du clerc ; mais les architectes de ce temps étaient des trompeurs, et la fastueuse demeure était loin d'être achevée, que déjà le dernier écu soupirait dans la bourse du bâtisseur. A grand'peine l'ardoise vint couvrir le faite de l'édifice. Les gouttières châssis et autres accessoires ne purent arriver. L'orgueilleux, clerc était devenu gueux comme un rat d'église, le bâtiment fut tristement abandonné, et il ne resta plus à son sot maître, que l'honneur de l'avoir entrepris.

Depuis lors, quand une maison s'élève et s'achève avec peine, que les murailles attendent longtemps les poutres, ou les poutres la couverture, qu'elle est ainsi livrée aux vents et à la pluie, on dit proverbialement : « Le clerc de Baudour a passé par là ».

Aimé LEROY.

(*Les hommes et les choses*).

ENTRE JUIFS

Monsieur David est à Paris.

Madame David est à la campagne.

Monsieur David se meurt.

Quelques parents et amis se réunissent. On se demande comment on va annoncer la fatale nouvelle à Madame David. Qui se chargera de cette cérémonie ?

Moïchelé offre ses services. On accepte et on lui recommande de procéder avec beaucoup de prudence.

— Laissez-moi faire, dit-il, je m'y entends et j'ai du tact.

Moïchelé part à Fontainebleau chez Madame David. Il sonne, Madame David vient lui ouvrir. Moïchelé lui dit :

— Bonjour, Madame veuve David.

— Bonjour, Monsieur Moïchelé... Je ne suis pas Madame veuve David, je suis Madame David.

Moïchelé répète avec obstination :

— Bonjour, Madame veuve David.

— Mais je vous dis, réplique Madame David impatiente, que je ne suis pas Mme veuve David, mais Madame David —

... Moïchelé lui tend la main : Voulez-vous parier 100 francs avec moi que vous êtes Madame veuve David ?...

***

Madame Jacob entrant dans la boutique de M. Schemabein, tailleur :

— Bonjour, M. Schemabein. Je voudrais 30 mètres de cette étoffe.

Schemabein

— Bonjour, Mme Jacob... C'est une très bonne étoffe. Trente mètres, vous dites ?

Madame Jacob

— Oui,. trente.

Schemabein prend la pièce de drap et le mètre et commence à mesurer.

— Un-deux-trois... Et monsieur Jacob va bien, Madame Jacob ?

Madame Jacob

— Pas mal, merci

Schemabein

— Allons tant mieux. (Il recommence à mesurer). Six, sept, huit.., C'est un bien brave homme que Monsieur Jacob... Dix, onze, douze. Et avec çà une excellente santé, n'est-ce pas Madame Jacob ?

Madame Jacob

Oui, M. Schemabein.

O. DEHON

Rue du Quesnoy, 8

Valenciennes

VÊTEMENTS SUR MESURE

pour Dames et Messieurs

FOURRURES

Schemabein

Et votre petit garçon aussi, il est très gentil, Madame Jacob.. dix-sept.. dix-huit.. dix-neuf.. vingt. Et propre avec cela.. Vingt-deux.. vingt-trois.. Vous devez en être fière, Madame Jacob ?

Madame Jacob

Je l'avoue, Monsieur Schemabein.

Schemabein

Vingt-sept.. Je vous comprends, Madame Jacob, vingt-neuf et trente. Voilà vos trente mètres, Madame Jacob, et bien comptés.

MADAME BOURSIER

ET

les Hussards du Vendredi-Saint

En mars 1815, Napoléon rentrait à Paris et l'armée, se déclarant pour lui dans les villes de garnison, cherchait à anéantir tous les emblêmes qui rappelaient les Bourbons. Les hussards du 7e régiment se chargèrent, le jour du Vendredi Saint, de brûler à Valenciennes tous les drapeaux blancs qu'ils purent recueillir.

Monsieur Boursier, en qualité de commandant de la garde nationale à cheval avait en dépôt, chez lui, l'étendard de ce corps. La troupe se rendit à son hôtel, en armes,et exigea impérativement le drapeau pour le détruire publiquement. Monsieur Boursier était absent. Sa dame ne se laissa pas intimider par les menaces d'une milice en fureur et ne rendit pas l'étendard. Les hussards se mirent alors à saccager la cour de la maison, à sabrer les arbres verts qui la décoraient. Voyant, qu'en fin de compte, il faudrait bien céder à la force, Madame Boursier fit scier l'étendard en deux et l'envoya par une personne de confiance qui sortit par une issue secrète de sa demeure, à l'Hôtel de Ville, où le drapeau fut remis entre les mains de l'Autorité Municipale. Quand elle fut sûre que ce dépôt était parvenu à son adresse, elle le déclara aux hussards qui finirent par se retirer.

Madame Boursier est l'aïeule de Madame Léon Hamoir et la bisaïeule de Madame Maurice Dupuis.

LETESSIER, rue du Quesdoy : Grande Maison de BLANC

CONTESTATIONS

Naudin représente des enfants qui jouent aux petits liquidateurs.

Deux d'entre eux dévorent d'énormes parts de galette et la petite Marianne qui n'en a point dit tristement :

— C'est moi qui ai pris la galette et vous ne m'en avez pas laissé un morceau.

— Cela vous apprendra, Marianne, à voler de la galette.

Klingelklopf a un procès.

Klingelklopf part en voyage et remet ses intérêts à son avocat.

En son absence, le différend est jugé et Klingelklopf a gain de cause. Aussitôt, son homme d'affaires lui envoie une dépêche : « Le bon droit a triomphé ».

Klingelklopf télégraphie aussitôt :

« Allez en appel ».

MAISONS RECOMMANDÉES :

Porcelaines et Cristaux : Emile Dupuis, place St-Jean, Valenciennes.

Volailles — Gibiers : Maison Raulet-Gille Sauterne-Bourquelot, successeur, 4, rue Vieille-Poissonnerie, Valenciennes.

Spécialité de vraies Dentelles de Valenciennes et autres : Maison Loir-Dupas, 7, rue St-Géry, 8 et 10, rue de Lille, Valenciennes.

1822 **Spécialité de Vins fins** 1912

G. DUHOT

St-Amand-les-Eaux

Louis-Philippe à Valenciennes

en 1815

21 mars 1815.

Je partis de Lille dans la nuit avec le Maréchal duc de Trévise et j'arrivai le 21 mars sur les 9 heures du maiin à Valenciennes où je fus reçu par le lieutenant général Dubreton qui y commandait. Je le trouvai dans de très bonnes dispositions et je fus également content de celles que les troupes manifestèrent. Je parlai aux lieutenants comme je l'avais fait dans les autres garnisons et j'eus lieu d'espérer que je serais bien secondé à Valenciennes tant par les troupes que par les habitants qui me parurent animés du même esprit que j'avais remarqué dans tout le département du Nord.

Je revis Valenciennes avec plaisir, j'y avais été en garnison pendant huit mois en 1791 et 1792 avec le 14e régiment de dragons (Chartres) dont j'étais alors colonel. J'y avais même exercé les fonctions de commandant de la place, parce que, par suite de l'émigration des officiers, je me trouvais déjà le plus ancien colonel de la garnison, quoique je n'eusse que 18 ans. Après avoir passé en revue les troupes de la garnison, visité les fortifications et pris connaissance des ressources de la place, je conférai avec les généraux et les chefs de corps et je pris quelques dispositions relatives à Valenciennes et aux places voisines. Je chargeai le général Dubreton de veiller à l'exécution de ces mesures et je remontai en voiture avec le Maréchal duc de Trévise pour retourner à Lille. J'aurais bien voulu visiter aussi Condé, Maubeuge et les autres places, mais nous jugeâmes qu'il pourrait être dangereux de rester absent de Lille plus de quelques heures et nous nous hâtames d'y retourner.

En revenant à Lille le 21 mars au soir j'y trouvai ma sœur (la princesse Adélaïde) qui était arrivée dans la journée avec la comtesse Montjoie (décédée en 1848 à Richmond, 1re dame d'honneur de la reine Amélie). Ce fut une grande consolation pour moi de la voir dans un lieu où, du moins pour le moment, elle était en sûreté.

(*Mon journal sur les événements de 1815, par Louis-Philippe d'Orléans*).

Les Livres de la "Nouvelle Librairie Nationale"

sont en dépôt :

Chez M. **A. GOLDER,** 41, rue de Paris

(en face la Place St-Jean) **VALENCIENNES**

L'Horloge de Valenciennes

Jean du Gauquier

L'horloge de Valenciennes était située au bout de l'Hôtel de Ville et joignait cet édifice à la halle aux grains (rue de la Halle).

« C'étoit, dit d'Oultreman (Archives du Nord, t. III, p. 55) une machine digne d'estre admirée en toutes ses parties : outre les heures ordinaires marquées au cadran, l'on y voiait le globe du soleil monter et descendre selon la saison et en quel des douze signes il estoit logé. La lune y estoit représentée en un globe qui changeoit de face ainsi que ce planette et nous distinguoit tous les cartiers. Un ange monstroit le mois courant dont le nom étoit peint en grosses lettres d'or, de plus icy se présentoit un tableau où estoient dépeints les exercices des hommes pendant chacun de ces mois. Finalement un autre grand soleil d'or déclaroit les heures du jour et un planette noir celles de la nuict : puis enfin en un autre tableau passoient les noms en gros cadeaux de chaque jour de la semaine. Les

AU SANGLIER DES ARDENNES

MAISON RAULET-GILLE

SANTERNE-BOURQUELOT

4, Rue Vieille-Poissonnerie

VOLAILLES — GIBIER — VALENCIENNES — POISSONS — HUITRES

Téléphone 238

Conserves de 1re Marque

heures se sonnoient par deux Jacquemards ou géants de bronze qui martelloient l'un après l'autre sur un timbre qui estoit sur le haut de la tour, sans compter que par dessus cette tour, il y avoit un ange de cuivre doré qui tenoit une trompe en la bouche, laquelle trompe étoit si artistement et si ingénieusement faite qu'elle donnoit un son comme de trompette, lorsque le vent s'y engouffroit ».

Giucciardini, en 1565-1566 décrit ainsi l'horloge de Valenciennes.

« En ce bâtiment, (la Halle aux grains et l'Hôtel de ville) est comprise davantage et de mesme main d'une part l'Eglise Saint-Pierre et de l'autre l'horloge qui est un édifice de très excellente et haute structure et labeur ; lequel outre qu'il sonne et marque les heures ordinaires, monstre les cours de la lune et de toutes les autres planètes, des mois et des saisons de l'année et autres choses belles et dignes d'être considérées et entendues ». (Giucciardini. Description des Pays-Bas, p. 405-406).

Lorsque la belle Marguerite de Navarre, première femme de Henri IV, vint en Belgique où, sous prétexte d'aller prendre les eaux à Spa, elle cherchait à préparer les voies au duc d'Alençon, son frère, elle fut frappée de l'aspect des horloges de ces villes de Flandre. « Aussi, dit-elle dans ses mémoires, qu'étant arrivée à Valenciennes (en l'an 1577) les fontaines et horloges, avec industrie propre aux allemands, ne donnaient peu de merveilles à nos Françaïs, ne leur estant commun de voir des horloges représenter une agréable musique de voix avec autant de sortes de personnes que le petit chasteau que l'on allait voir au faubourg Saint-Germain ». (Mémoires de Marguerite de Valois. La Haye, 1715, tome I, p. 120).

Cette fameuse horloge de Valenciennes était couronnée par un personnage de bronze nommé Maître Jean du Gauquier. Ce personnage avait jadis une réputation qui balançait au moins celles de Jean de Nivelles et de Martin de Cambrai, ses fonctions étaient les mêmes. Elles consistaient à battre les heures sur un timbre de bronze exposé à l'extérieur, comme on en voit à maintes horloges publiques des villes de Flandre.

Jean du Gauquier fut, d'abord, plus modeste que tous ses pareils. En 1377, dix jours avant la procession, il fut installé sur son petit clocher au-dessus de la halle de Valenciennes. Il était en bois de noyer et c'est de là qu'il tire son nom. (On sait que dans nos contrées les noix se nomment « gauques » et le noyer « gauquier »).

Maistre Jehan ne se contenta pas de dominer toute la ville. Avec l'âge, l'ambition le gagna bientôt, ou, pour parler plus juste, elle s'empara de ses maîtres. On le renouvela en bronze,

peu après on le dora, puis enfin on l'habilla. Cette dernière circonstance inspira une pièce de poésie à Jehan Molinet, poète du XV^e^ siècle, mort à Valenciennes où il était chanoine de la Salle-le-Comte.

Dans ces vers, l'auteur fait parler Jean du Gauquier en son nom et en celui de son confrère le sonneur :

« Dieu mercy et nos bien vieillans
Nous avons harnois et surcos
Comme champions bataillans
De pied, sans lance et sans picos.

Prévost, Massarts, et Eschevins
Remercions de nos deux cottes
Tous ceux qui boivent les bons vins
Et font valoir les maletostes.

Elles sont gentes et fort mignottes,
Jamais ne les verrez boudrées
Si les corbeaux et les hulottes
Ne leur donnent de leurs livrées »

Maître Jean du Gauquier, outre le confrère qui sonnait les heures avec lui, avait aussi pour société, au haut de son clocher, l'ange de cuivre doré, cité plus haut.

A LA MAISON BLEUE

A. WIAME

17, Rue St-Géry

VALENCIENNES

Téléphone 1-84

FAUX-COLS ET MANCHETTES

Spécialité de Lingerie

Trousseaux et Layettes

CORSAGES - JUPONS - CORSETS

Costumes Enfants & Fillettes

CRAVATES BRETELLES RIDEAUX, STORES

Chemises sur Mesure

FOURRURES

Le trio de bronze fut mis bas, en Avril 1781, au grand regret des habitants, lorsqu'il fut question de bâtir la façade actuelle de la salle de spectacle. Jean du Gauquier, ce plus ancien des bourgeois de Valenciennes, resta longtemps gisant dans les greniers de l'Hôtel de Ville, et fut enfin donné à celui qui voulut bien à ce prix entourer d'un mur le cimetière de la ville.

Un siège vint, et le mur lui-même fut détruit.

(*Echo de la Frontière, 2 juillet 1846. Les Hommes et les Choses du Nord de la France, par Aimé Leroy et Arthur Dinaux, p. 13 et div.*)

LA CROIX AUX CEPS

Il existait jadis sur le marché de Valenciennes une grande croix en grès à laquelle on parvenait par plusieurs marches en pierre. Les degrés de cette croix, dont l'origine remontait à une époque immémoriale, servaient de siège à une multitude d'hommes de peine qui attendaient de l'ouvrage ; espèce de lazzaroni du Nord que l'on désignait en patois, par l'antique surnom de « l'Ost del Crox », pouvant être traduit par « la Bande de la Croix ».

S'il faut en croire les traditions populaires de Valenciennes, ce pieux monument, aujourd'hui disparu, devait son existence à un fait digne d'être rapporté.

Deux habitants de Valenciennes partirent un jour ensemble pour un voyage au long cours ; après un espace de temps considérable, l'un d'eux revint et ne put donner de nouvelles satisfaisantes de son compagnon. Soupçonné de lui avoir ôté la vie en route, il fut dénoncé aux magistrats par les parents et amis de l'absent. On lui appliqua la question ordinaire et extraordinaire et n'ayant pu supporter de si cruelles douleurs, il avoua tout ce qu'on voulut. Là-dessus le magistrat le condamna à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'en suive, aux fourches patibulaires du moulin du Rolleur.

Voilà qu'au moment où le patient était conduit au lieu du supplice son compagnon de voyage arrive tout-à-coup et montre évidemment par sa seule présence l'innocence du condamné. Toute la population de Valenciennes croit alors que le patient va obtenir sa grâce. Il n'en est rien. Les magistrats de ce temps étaient de ces gens qui se croient infaillibles et qu'un amour propre démesuré empêche souvent d'avouer qu'ils se sont trompés, même quand l'erreur est évidente. Ils s'appuyèrent sur le respect dû à la chose jugée et ordonnèrent de passer outre.

CHAMPAGNE

DELBECK & Cie

Reims

DE LA MORINERIE, DELBECK & CIE

SUCCESSEURS

Fournisseurs de l'Ancienne Cour de France

et de

S. M. le Roi de Sicile

Agent Général

pour le Nord de la France :

G. DUHOT

St-Amand-les-Eaux

L'exécution se fit au milieu d'un grand tumulte de bourgeois, qui en portèrent plainte au souverain. Le Prince fut très scandalisé de la manière dont on rendait justice en son nom, et crut devoir faire un exemple.

« Il condamna les juges, dit l'histoire, à despendre le pendart, le baiser à la bouche, le porter sur leurs épaules et après luy avoir donné sépulture honorable, faire dresser des grandes croix en perron en tous les endroits où le Prévost et les Eschevins auraient dû se reposer portans le susdict pendart, et de là en avant tous les ans, la veille de Saint-Pierre-aux-liens porter sept cierges de sept livres chacun en l'église de Saint-Pierre sur le marché et autant en l'église de Saint-Jean, la veille de Saint Nicolas, sixième jour de décembre, et les y laisser allumez depuis les premières vespres desdites veilles jusques aux deuxièmes du jour suivant ; et ceci, pour amende honorable et perpétuelle. » Telle est l'origine qu'on donne aux croix de pierre élevées jadis, à Valenciennes, sur la route du Rolleur, au coin de la rue de Mouset sur la grand'place ; cette dernière reçut le nom de croix aux ceps, peut-être par corruption du nombre sept qui était celui des juges qui siègeaient et des cierges qui expièrent la faute. On pense bien qu'il ne reste aucune trace de ces petits monuments, attendu les souvenirs qu'ils rappelaient, ils n'étaient pas du nombre de ceux que les magistrats se plaisaient à bien entretenir.

Arthur DINAUX.

Les Hommes et les Choses,

Madame Adélaïde

près de Valenciennes en 1793

Adélaïde-Louise-Eugénie d'Orléans, fille de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, née à Paris le 23 août 1777, mourut aux Tuileries, pavillon de Flore, le 31 décembre 1847, âgée de 70 ans, 5 mois et 8 jours.

Cette princesse était née jumelle d'une autre princesse, son aînée d'une heure, morte de la rougeole le 1er février 1782. On sait que Madame de Genlis fut l'institutrice de Madame Adélaïde et de son frère Louis-Philippe.

Avant la révolution de 1789, cette princesse faillit épouser le duc d'Angoulême, mort quelques années auparavant.

En 1793, Madame Adélaïde fut obligée d'émigrer avec quelques autres membres de sa famille. Ce fut une des circonstan-

ces capitales de sa vie. C'est près des murs de Valenciennes que cette princesse a dû se séparer de son frère, son seul appui et quitter sa patrie en 1793. Le mercredi 3 avril de cette année terrible, pendant que le général Dumouriez faisait saisir aux Eaux de Saint-Amand les conventionnels venus pour le prendre et que l'armée campée à Maulde était encore dans une position équivoque vis-à-vis de son général révolté, Mademoiselle d'Orléans dut partir de la ville de Saint-Amand, où elle était depuis plusieurs jours avec Madame de Genlis, sa gouvernante, Monsieur et Madame de Montjoye. Son père, le duc de Chartres, ne pouvait plus la protéger et devait aussi chercher son salut sur la terre étrangère. Mademoiselle d'Orléans fut mise en voiture dans un état très maladif et quitta précipitamment Saint-Amand en abandonnant ses effets, ses bijoux et son argent.

Les trois demoiselles conduites par Monsieur de Montjoye passèrent pour des anglaises qui cherchaient à gagner Ostende ; elles parvinrent jusqu'au village de Beuvrages, près Valenciennes, où leur voiture passa dans les chemins de traverse. Elles faillirent être arrêtées par les volontaires en cantonnement. La présence d'esprit de Madame de Genlis sauva la princesse qui

Grande Maison de Blanc

Emile LETESSIER

Trousseaux — Layettes

Mercerie — Bonneterie

Parfumerie — Ganterie

26, Rue du Quesnoy

Valenciennes

dut faire ensuite plusieurs lieues à pied dans les marais, derrière un guide portant une lanterne. On tourna la ville de Valenciennes et l'on parvint aux avant-postes impériaux à Quiévrain à une heure avancée de la nuit, après mille dangers et des fatigues inouïes. A Mons, Madame de Genlis et Mademoiselle d'Orléans obtinrent des passeports pour la Suisse.

De tout ce qu'elle avait laissé à Saint-Amand, elle ne recouvra que sa harpe à laquelle elle tenait beaucoup et qu'on lui envoya à Tournai.

Ces détails curieux sont consignés dans les mémoires de Madame de Genlis et dans un précis de sa conduite qu'elle publia à Hambourg en 1790.

Madame Adélaïde habita successivement Tournay en Belgique, les couvents de Bremgarten et de Fribourg en Suisse. Elle suivit ensuite la princesse de Conti en Bavière et en Hongrie, puis elle passa en Catalogne où se trouvait réfugiée la duchesse d'Orléans, sa mère.

Elle resta 6 ans à Figuières, jusqu'à la guerre de 1808 qui l'en chassa. Alors la princesse, réduite à la misère, fut obligée d'aller à la recherche de son frère aîné pour en tirer quelque secours. Elle se rendit à Londres, à Malte, à Palerme, mais elle retourna à Londres en passant par Gibraltar. Enfin, Madame Adélaïde rencontra son frère à Portsmouth. Ils ne se séparèrent plus. Elle put assister au mariage de Louis-Philippe avec Marie-Amélie à Palerme le 25 novembre 1809.

Cette princesse rentra au Palais Royal en 1814, lors du retour des Bourbons. Mais elle fut encore forcée de quitter la France au retour de l'Empereur. Enfin elle revint à Paris en 1816 et depuis lors, elle ne cessa d'habiter auprès de son frère et de le suivre dans sa haute fortune.

Madame Adélaïde habitait le rez-de-chaussée du Pavillon de Flore à quelques pas du cabinet du roi qui la consultait souvent. Madame Adélaïde fut inhumée en la chapelle dynastique de Dreux.

ESPRIT JUIF

Rebecca a été sage.

Sa mère la conduit au Jardin d'Acclimatation.

On s'arrête devant la cage des singes.

La petite fille désigne un chimpanzé à sa maman et s'écrie :

— Oh ! maman, regarde, on dirait l'oncle Moïse. Puis après un instant de réflexion :

— L'oncle Moïse, moins la galette.

Jacob fait passer dans les journaux l'annonce suivante :

« En m'envoyant un franc et un timbre pour la réponse, vous recevrez le moyen de gagner, sans connaissances spéciales, au moins cent francs par jour. Ecrire : Jacob, 3, rue de l'Archevêché ».

Les lettres affluent.

Jacob conserve, bien entendu, les mandats, bons de poste et timbres qu'elles renferment et répond à chacun de ses correspondants : « Faites comme moi ! »

1822 SPÉCALITÉ DE VINS FINS 1912

G. DUHOT

St-Amand-les-Eaux

ÉDITION JURASSIENNE

FOIRES

DU

département du Jura

Le 1cr jeudi de chaque mois à *Lons-le-Saunier* ; le 1er samedi de chaque mois à *St-Amour*, excepté celles de janvier et de novembre qui se tiennent le 2 ; le 1er mardi de chaque mois à *Arinthod* ; le 1er mercredi de chaque mois à *Fraisans* ; le 24 de chaque mois à *Orgelet* ; le 3e lundi de chaque mois à *Salins* ; le 20 de chaque mois à *Clairvaux* ; le 22 de chaque mois à *Moirans*, excepté celle d'août qui se tient le 1er lundi qui suit le 10 août ; le 22 de chaque mois à *Beaufort* ; le deuxième lundi de chaque mois à *Cousance* ; le 13 de chaque mois à *Montfleur*.

Nota. — *Les foires qui tomberont aux dimanches ou aux fêtes conservées seront renvoyées au lendemain.*

JANVIER. — 2 Saint-Aubin ; 4 Commenailles ; 6 le Deschaux ; 21 Pleure; 26 Bletterans, Montmirey, St-Julien ; 29 le Pont-du-Bourg ; 31 Montbarrey.

FÉVRIER. — 2 Moissey ; 10 Château-Chalon, Gigny, Thervay ; 12 Chapelle-Voland ; 15 Conliège ; 18 Rye ; 22 les Deux-Fays ; 24 Neublans ; 26 Saint-Julien.

MARS. — 1 La Ferté ; 2 Saint-Aubin, Fétigny ; 3 Dampierre ; 4 Andelot-lès-Saint-Amour ; 7 Rahon ; 9 Pont-du-Navoy ; 10 Crotenay ; 11 Voiteur ; 12 Chapelle-Voland, Larnaud ; 15 le Pont-du-Bourg ; 18 Montmorot, Chemilla, le Deschaux ; 20 Commenailles ; 21 Marigna ; 22 Châtillon, Courlaoux ; 26 Annoire, Montmirey, St-Julien, Saint-Laurent-la-Roche ; 27 Chambéria ; 28 Fort-du-Plasne, Tassenières ; 30 Etrepigney, Villers-Farlay.

AVRIL. — 1 Censeau, Chamblay, Pleure ; 10 St-Laurent-du-Jura, Gigny ; 12 Ruffey ; 14 Marigney ; 15 Conliège, Chapelle-Voland ; 16 Doucier ; 17 Thoirette ; 18 la Rixouse ; 19 Vincent ; 20 Viry ; 25 Vaudrey ; 26 Port-Lesney, Saint-Julien ; 29 Chilly, Rye ; 30 Septmoncel.

MAI. — 1 Colonne, Moissey ; 2 Aromas, Châtillon, les Deux-Fays ; 3 le Deschaux ; 6 Commenailles ; 7 Rahon ; 10 Crotenay, Gigny ; 12 Pont-de-Poitte ; 14 Chapelle-Voland, Thoirette ; 15 Longchaumois, Vernantois ; 16 les Moussières, la Rixouse ; 17 la Boissière ; 18 le Pont-du-Bourg ; 19 Foncine-le-Haut ; 21 St-Lupicin ; 23 les Bouchoux, Voiteur ; 24 Neublans ; 25 St-Aubin ; 26 La Ferté, St-Julien, St-Laurent-la-Roche ; 30 Villers-Farlay ; 31 Etrepigney.

JUIN. — 2 Fétigny ; 4 Andelot-lès-Saint-Amour, Montmirey ; 7 Aumont ; 8 Sarrogna ; 9 Charcier, Pont-du-Navoy ; 10 Choux, Thervay, Gigny ; 12 St-Hymetière, Ruffey ; 13 Baume-les-Messieurs, Pleure ; 14 Chambéria, Marigny ; 15 Annoire, Conliège ; 16 Doucier ; 17 St-Laurent-du-Jura, Fraisans, la Tour-du-Meix ; 18 Montmorot ; 19 Thoirette ; 21 la Rixouse ; 22 Châtillon ; 23 Tassenières ; 25 Granges-de-Dessia, Petites-Chiettes, Longchaumois ; 26 St-Julien.

JUILLET. — 1 Saint-Lupicin ; 2 Grande-Rivière ; 4 Andelot-lès-Saint-Amour ; 7 le Deschaux ; 9 Charcier ; 10 Chambéria, Crotenay, Gigny ; 11 Chaussin ; 12 Chapelle-Voland, Pont-de-Poitte ; 13 Vaudrey ; 15 St-Laurent-la-Roche, Vernantois ; 16 Doucier ; 18 les Deux-Fays ; 20 Viry ; 22 Châtillon ; 23 Château-des-Prés ; 26 Saint-Julien ; 30 Arlay:

AOUT. — 1 Etrepigney ; 2 Rye ; 4 Septmoncel ; 8 Pleure, Sarrogna ; 10 St-Laurent-du-Jura, Gigny ; 12 Courlaoux ; 13 Chapelle-Voland ; 14 Marigny ; 15 la Rixouse, Conliège ; 16 Chissey, Colonne, les Bouchoux, Morez, Thervay ; 17 la Tour-du-Meix, la Boissière ; 18 Montmorot ; 20 le Pont-du-Bourg ; 21 Thoirette ; 22 Châtillon ; 25 Lemuy ; 26 St-Julien ; 27 St-Aubin, la Ferté ; 29 Chaux-des-Crotenay, Chilly, la Loye, Montbarrey ; 30 Villers-Farlay ; 31 Aromas, Aumont.

SEPTEMBRE. — 3 Moissey ; 4 Andelot-lès-Saint-Amour, Château-des-Prés, Dampierre ; 5 Chamblay, Chaussin ; 7 Rahon, Chambéria ; 9 Annoire, Charcier, le Deschaux ; 10 Gigny, Crotenay ; 11 Châtillon ; 12 St-Hymetière ; 13 Vaudrey ; 14 Marigny, Saint-Lupicin ; 15 Chaussin, Conliège, la Rixouse ; 16 Montmirey, Doucier ; 17 St-Laurent-du-Jura ; 18 le Pont-du-Bourg ; 19 Choux, Pont-du-Navoy ; 24 les Rousses, Marigna ; 26 St-Julien ; 27 Lamoura ; 28 Thoirette ; 29 Longwy, Chaux-des-Crotenay ; 30 Aromas, Longchaumois, Vincent.

OCTOBRE. — 1 Viry, Grande-Rivière ; 4 les Bouchoux, Foncine-le-Haut ; 10 Septmoncel, Montrond, Gigny, Censeau ; 12 Foncine-le-Bas ; 14 les Moussières ; 17 St-Laurent-du-Jura ; 18 Montmorot, Port-Lesney ; 21 les Deux-Fays ; 22 St-Aubin ; 25 la Rixouse ; 26 St-Julien ; 28 Fort-du-Plasne ; 30 Etrepigney, Villers-Farlay.

NOVEMBRE. — 3 Pleure ; 8 la Ferté, Commenailles ; 9 Pont-du-Navoy, Thervay ; 10 Petites-Chiettes, Bletterans, Crotenay ; 12 Château-Chalon ; 14 Marigny, Granges-de-Dessia ; 15 Conliège ; 16 Saint-Lupicin ; 17 le Deschaux, St-Laurent-du-Jura ; 19 Ruffey ; 21 Thoirette ; 23 Arlay ; 24 Neublans ; 26 St-Julien ; 29 Chaux-des-Crotenay, Montbarrey.

DÉCEMBRE. — 1 Aromas ; 2 le Pont-du-Bourg ; 10 Gigny ; 16 St-Laurent-du-Jura ; 20 Morez ; 22 Tassenières ; 26 St-Julien ; 30 Colonne.

FOIRES MOBILES DU JURA

Andelot-en-Montagne, 2es lundis de mars, de juin, de sept., le lundi après le 24 octobre. — Arbois, le 1er mardi de chaque mois, sauf celle de sept. qui a lieu le mardi après le dim. de la célébrat. de la St-Just. — Arlay, 4es mercr. de janv., avr., juin et sept. — Aromas, le lundi ap. les Quatre-Temps de mars et de juin. — Aumont, 3es jeudis de févr., avr., oct. et déc. — Bletterans, 3e mardi de chaque mois, à l'exception de celle de septembre, qui a lieu le mardi après la fête patronale fixée au dimanche qui suit le 8 sept. — Bois-d'Amont, 3es lundis de mai et de sept. — Champagnole, le 2e mardi de chaq. mois. — Champvans, le lundi après le 11 mai. — Château-Chalon, le lundi apr. le 29 juin. — Chaumergy, 1er lundi de chaque mois, excepté celle d'octobre qui a lieu le lundi qui suit le 22 septembre. — Chaussin, 4es mardis de janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre et déc. — La Chaux-du-Dombief, le 4e lundi de mai et le 4e lundi de sept. — Colonne, les 1ers lundis de février et oct. — Commenailles, lundi après le 22 juillet. — Cressia, 2es mardis de mai, de juillet et de novembre. — Dôle, le lundi de la Pentecôte, *dure quatre jours* ; le jeudi, foire du bétail ; les 11 autres foires sont fixées au 2e jeudi de chaque mois. — Domblans, 1ers lundis de mars et de juin. — Gendrey, lundi av. la St-Georges, lundi av. la St-Jean-B., lundi av. la St-Michel, lundi avant la St-Thomas. — Larnaud, le lundi ap. le 19 juin. — Loisia, 3es samedis d'avril et d'août. — Mirebel, le 3e mardi de mars et le 1er mardi de septembre. — Molinges, le lundi apr. le 2 oct. et le 20 avril. — Montagna-le-Templier, le lundi après le 3 août. — Montbarrey, le lundi qui suit le 9 mai. — Mont-sous-Vaudrey, 4e jeudi de chaque mois. — Morez, 1ers lundis de mai et de nov. — Mouchard, 1ers mercredis de mai et de déc. — Nozeroy, 1er lundi non férié de chaque mois (janvier et février exceptés). — Orchamps, 2es mercr. de février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, sept., oct. et nov. — Pagney, 4es lundis de fév., mars, avril, mai, juin, juillet, août, oct. et nov. — Petit-Noir, le lundi apr.le 29 juin. — Les Planches-en-Montagne, dern. mardi, de juin, 1er mardi de nov. — Pleure, 1ers mercr. de fév., mars, mai, juill., sept. oct. et déc. — Poligny, le 4e lundi de ch. mois, à l'exception de celle de mai qui se tiendra le lundi et le mardi qui suivent le dim. de la Ste-Croix. — Pont-de-Poitte, le mercr. qui précède le 1er jeudi de sept. — Les Rousses, le 4e lundi de mai, le lundi après le 29 juin. — Ruffey, le samedi qui suit le 5 sept. — Rye, le lundi ap. le 9 oct. — St-Claude, le 2e samedi de ch. mois, excepté en juin où elle a lieu le lundi qui suit le dimanche après le 6. — Saint-Laurent-du-Jura, lundi après le 10 août. — St-Laurent-la-Roche, lundi après le 10 août. — St-Lothain, 2e mardi d'avril, 3e mardi de juin, 1er mardi après le 5 nov. — Sarrogna, le lundi qui suit le 12 mai. — Sellières, le 2e mercr. de ch. mois. — Sirod, 2es lundis de mars, juin, sept. et nov. — Tassenières, le 2e samedi de février, lundi après le 26 août, 2e samedi d'oct. — Tavaux, mardi ap. Pâques. — Vincelles, le lundi suiv. le 1er dim. après le 15 août. — Vincent, 1er lundi de fév., 1er sam. de juin. — Voiteur, 4es mardis de juin et nov.

Tous les patriotes,

Tous les hommes d'ordre et d'autorité,
les catholiques les premiers,

Tous ceux *à qui leurs occupations ou leur situation de fortune ne permet pas de lire tous les jours* *l'ACTION FRANÇAISE,*

Tous ceux *qui tiennent à être exactement renseignés sur les campagnes de l'Action Française et des Camelots du Roi, sur les succès de la propagande des idées royalistes et leurs progrès dans tous les milieux, particulièrement en Franche-Comté et dans le Jura,*

DOIVENT LIRE CHAQUE SEMAINE :

LE RÉVEIL DU JURA

Organe hebdomadaire d'Action Française dans le Jura

paraissant tous les samedis

Directeur-rédacteur en chef : **Hubert BAILLY**

Rédaction et administration :

40, rue du Breuil, à VESOUL

ABONNEMENTS :

Un an. . . . . 3 fr. 50 | **Six mois. . . . . 2 fr.**

Service d'essai gratuit pendant un mois sur demande

En vente dans tout le Jura chez les dépositaires de journaux 5 centimes

Une campagne d'Action Française dans le Jura

(Septembre 1910-Septembre 1911)

Nous aurions pu aussi bien intituler ces notes de campagne : les Camelots du Roi du Jura à l'œuvre. C'est, en effet, à la seule bonne volonté et au seul dévouement des Camelots du Roi qu'est due une propagande dont l'intensité et l'étendue supposent tant d'efforts et de sacrifices de toutes sortes.

Il nous paraît dès lors indispensable, avant de donner le compte-rendu de cette propagande et de ses succès, d'exposer à la faveur de quelles circonstances et dans quelles conditions les Camelots du Roi du Jura se sont mis à l'œuvre.

L'organisation de fortune, désignée sous le nom d'*Avant-Garde royaliste de Franche-Comté*, fondée et présidée par René Parmentier, qui avait régi, pendant sa période de formation et de premier développement, l'association des Camelots du Roi Franc-Comtois, devait être abandonnée, si nous voulions porter plus haut nos ambitions, faciliter la tâche à nos dévouements et rendre nos efforts plus efficaces. Il devenait urgent et nécessaire de la remplacer par des institutions fortes et définitives, en harmonie avec la nouvelle situation politique créée par les incontestables progrès des idées royalistes dans notre province. Le premier soin du Comité exécutif des Camelots du Roi de Franche-Comté, réuni à cet effet, à Dôle, en septembre 1910, sur l'initiative de Jules de Trévillers, délégué du Comité-directeur de la Fédération nationale qui venait justement de nous adresser ses instructions sur l'*Organisation générale des Camelots du Roi*, fut de régler, d'après ces instructions, l'organisation de nos forces dans le Jura, particulièrement curieux de la vérité politique, si sympathique aux « Camelots », et où tant d'enthousiastes dévouements étaient impatients de recevoir leur ordre de service.

Tous nos groupes furent unis en Fédération régionale.

Nous n'avions pas eu tort de prévoir à l'annonce d'une nouvelle et forte organisation, une magnifique levée de jeunesse d'autant plus dévouée et ardente que, jusqu'alors, elle n'avait pu se dépenser aussi généreusement qu'elle le désirait, dans les premiers cadres d'action et de propagande, fixés provisoirement à son zèle. Partout d'ardents et lucides jeunes gens, appartenant aux milieux sociaux les plus divers, répondirent à notre appel, publié par le *Réveil du Jura*, et nous envoyèrent leur adhésion enthousiaste. En rien de temps, une dizaine de groupes nouveaux étaient formés, qui n'attendaient même pas d'être agréés pour agir. Aussi pouvions-nous adresser à la rentrée des Camelots du Roi de Paris le télégramme suivant à Maurice Pujo :

Les Camelots du Roi du Jura soni de cœur, de pensée et de volonté avec leurs camarades de Paris et vous prient de dire au Comité-directeur leur résolution ardente et joyeuse de combattre sans cesse ni merci, et de concourir de toutes leurs forces au succès des nouvelles campagnes. A bas la Gueuse ! Vive le Roi !

Cette résolution, si énergiquement affirmée et si promptement mise en pratique, ne fut pas sans inquiéter les satrapes préposés à la défense de la République dans le Jura et aussi, naturellement, les « fermes partisans et les meilleurs soutiens du régime républicain », comme se proclament eux-mêmes nos ineffables libéraux.

Tandis que préfet et sous-préfets essayaient d'intimider les plus résolus d'entre nous par des mesures et des démarches, dont nous regrettons, faute de place, de ne pouvoir montrer le ridicule à nos lecteurs, la presse libérale, avec un ensemble significatif, s'ingéniait à ne pas laisser soupçonner notre existence, évitait soigneusement de nous nommer et ne signalait même pas nos plus retentissantes manifestations, qu'un journal de l'importance du *Nouvelliste de Lyon*, ne dédaignait pas de relater.

Mais si notre résolution d'agir et nos premiers actes rencontraient de ce côté une hostilité à laquelle nous nous attendions, malgré nos titres à la bienveillance de prétendus catholiques, ils nous valaient d'autre part, les plus hautes félicitations et les témoignages de sympathie et d'intérêt les plus précieux, dans lesquelles nous trouvions de nouvelles raisons d'agir. Qu'il nous soit permis de citer celui qui nous laissa le plus sensible. La grande Française qu'est Mme la marquise de Mac-Mahon, dont on sait l'immense bonté, la maternelle affection pour les Camelots du Roi, ses « chers enfants », et l'inlassable dévouement à la cause royaliste, qui ne connaît guère de plus émou-

vants serviteurs, nous faisait l'honneur de nous écrire, dès nos débuts :

Mon cher Garnier,

J'étais à l'autre bout de la France pour le service de notre chère cause ; aussi n'ai-je pu vous répondre encore.

J'aurais voulu vous dire plus vite que bien volontiers je m'inscris à votre Comité de Patronage.

Vous savez combien j'aime les Camelots du Roi, leur ardeur, leur courage !...

Vos groupes deviennent une vraie force ; je suis leurs progrès avec joie ; je leur adresse, par vous, mes vœux les plus affectueux, mes félicitations les meilleures.

VOGUÉ MAC-MAHON.

Forts de tels encouragements, rien ne pouvait nous arrêter. D'ailleurs, M. le marquis de Froissard, représentant de Mgr le Duc d'Orléans dans le Jura, que nous avions tenu à mettre, un des premiers, au courant de nos projets, avait bien voulu nous couvrir de l'autorité de son approbation et nous assurer de l'intérêt dont il n'a cessé d'entourer nos efforts. Enfin, MM. Monnier-Jourdan et le comte de la Villerabel, anciens officiers, qui, tous deux, comme on le sait, préférèrent briser leur épée plutôt que de coopérer à l'œuvre antireligieuse de la République, nous firent l'honneur d'accepter la haute présidence de notre Fédération et d'entrer, après le Président du Comité royaliste officiel, à notre Comité de Patronage, en compagnie des principales personnalités royalistes du Jura et de celles qui s'intéressent aux progrès de l'Action française dans notre région, parmi lesquelles nous sommes fiers de citer M. Edmond de Resnes, à qui nous devons une reconnaissance toute particulière, M. le comte de Grivel, M. Le Mire, M. Albert de Toytot, ancien conseiller général, M. l'abbé Cantenot, aumônier des Francs-Comtois de Paris. Que ne pouvons-nous les nommer toutes !

Notre gratitude n'eût pas souffert que nous montrions à l'œuvre nos chers camarades, que nous exposions leurs efforts, avant d'avoir dit grâce à qui ils ont pu dépenser si heureusement le dévouement et l'enthousiasme qu'ils ont au cœur, et de renouveler, en leur nom, l'expression de notre respectueuse gratitude à ceux qui, comprenant la générosité de ces efforts et le prix des services qu'on doit aux Camelots du Roi du Jura, ont bien voulu les prendre sous leur patronage.

***

Dans la nuit du 11 au 12 septembre 1910, le buste de la République qui surmonte la fontaine publique de Poligny, à l'inter-

section de la rue Neuve, de la rue Pasteur et de la route de Sellières, fut affreusement goudronné. (Voir plus loin l'*Attentat de Poligny*). L'auteur ou les auteurs de cet admirable geste, plein de pensée et de volonté, sont restés inconnus. Mais la rumeur publique et la sympathie des patriotes les a tout de suite désignés : il n'y avait que des Camelots du Roi qui étaient capables de concevoir, d'oser et de réussir un tel acte, prélude indispensable et significatif de la campagne qu'ils allaient entreprendre.

Un des plus beaux succès de cette campagne fut la vente publique du *Réveil du Jura*, organe hebdomadaire d'Action française dans le Jura. Près de 15.000 numéros en furent vendus ou distribués à la porte des églises ou à domicile. Le plus grand nombre des groupes — tous ceux qui le peuvent — ne se contentent pas de propager le *Réveil* dans leur localité : tous les dimanches, par tous les temps, ils vont, à tour de rôle, le crier et le vendre dans les localités voisines. Ce mode de pénétration, inauguré par les vaillants Camelots du Roi de Saint-Claude, a donné d'excellents résultats ; plusieurs groupes lui doivent naissance. D'ailleurs, nos « brigades mobiles » ne quittent pas un pays sans y laisser; entre bonnes mains, une provision de tracts et de brochures variés.

Un certain nombre d'abonnements au *Réveil du Jura*, à l'*Action française*, à la *Revue critique des Idées et des Livres*, à la *Critique du Libéralisme* et au *Qui-Vive* ont été aussi récoltés par les Camelots du Roi du Jura.

L'un d'eux, du groupe de Dole, s'est occupé spécialement, à titre de correspondant de la Nouvelle Librairie nationale, de la propagande de ses ouvrages dont il a réussi à faire accepter le dépôt régulier à d'importantes librairies. Il a également obtenu de nombreux journaux régionaux, l'insertion de notices bibliographiques, de plusieurs, l'insertion régulière des sommaires de la *Revue critique*, et a fait établir un grand nombre de services gratuits de la *Correspondance mensuelle*.

Dans le courant de décembre et au commencement de janvier, les différents groupes ont écoulé environ 250 *Almanach de l'Action française pour* 1911. Nous comptons sur une vente, cet hiver, d'au moins 1.000 exemplaires, de l'édition jurassienne du même almanach pour 1912, édition qui est du reste l'œuvre des Camelots du Roi du Jura. L'écart, dans l'espace d'une année, des chiffres de vente de ces almanachs donne bien une idée du succès de l'active et intelligente propagande de nos dévoués camarades.

Par leurs soins, 200 affiches *Appel au Pays* et 100 *Aux Honnêtes Gens*, toutes relatives à l'héroïque vice-président des Camelots du Roi de France, Lucien Lacour, et à son geste ven-

geur, furent placardées dans les principaux centres du Jura, notamment à Lons-le-Saunier, à Dole, à Poligny, à Saint-Claude et à Morez. Elles ont été aussi affichées dans les communes importantes qui avoisinent nos principaux groupes, ainsi, aux environs de Poligny : à Chamole, à Champvans, à Barretaine, à Besain, au Fied. Partout, les éclatantes affiches de l'Action française furent lues avec intérêt et commentées avec chaleur.

A Morez, l'affichage de l'*Appel au Pays* fut marqué par divers incidents que nous avons relatés à l'époque dans le *Réveil du Jura*, incidents qui trahirent l'affolement du commissaire central, un débutant, qui croyait la République sérieusement en danger.

Ces affichages successifs, si bien distribués, valurent aux Camelots du Roi du Jura les éloges de l'*Action française* qui, par la plume du docteur Graveline, membre du Comité-directeur de la Fédération Nationale, les félicita d'une initiative qui devait « hâter la mise au régime politique de Lucien Lacour » et les proposa en exemples aux autres sections de Camelots du Roi.

Ils ont d'ailleurs récolté des centaines de souscriptions pour la médaille d'or, qui sera offerte, en témoignage d'admiration et de reconnaissance, au justicier de Briand, et ont vendu ou distribué des centaines de cartes postales à son image et des douzaines de *Gifle à Briand*.

Les Camelots du Roi du Jura ont encore fait éditer et placarder dans toute la région 500 affiches du *Réveil du Jura*. A Lons-le-Saunier, à Dole, à Saint-Claude et à Morez, ils ont fait apposer, bien en vue, sur des pans de murs, loués par eux, dans les rues les plus fréquentées, les grandes affiches permanentes, collées sur zinc, de l'*Action française*. Ils ont enfin placardé, en plus ou moins grand nombre, diverses affiches de propagande, entre autres, la superbe et désopilante affiche de l'*Œuvre* : *Moussu Fallières s'amuse*.

Le nombre des tracts et des brochures royalistes, déjà répandus par les Camelots du Roi du Jura, se chiffre par dizaines de mille. Signalons leurs principales distributions et rappelons à quelles occasions ces distributions furent faites :

— A la porte des églises, pour l'inauguration de la vente publique du *Réveil du Jura*, 2.350 tracts divers (2.000 du *Panache A bas les Quinze-Mille* ! — *La Monarchie et la République devant la Raison*. — *A bas le Parlement* ! — *Ce que la République a fait de notre Marine*. — *Les gloires de la République*. — *La République et la Liberté religieuse*. — *La Justice sous la troisième République*. — *La République et l'Agriculture*. *La République et les Ouvriers*. — *La République et la Franc-*

Maçonnerie. — A bas la République ! Vive la Patrie ! — Où passe notre argent ? — L'Appel de Jeanne d'Arc à la France) ; 350 de la *Gazette de France* : « *Manifeste du Roi Philippe au peuple de France* » ;

— Par centaines, dans les milieux auxquels elles étaient spécialement destinées, les feuilles volantes reproduisant, sous le titre : *Le Duc d'Orléans et l'Armée*, la conversation de Pierre Gilbert avec le général Bonnal, retour de son voyage d'études militaires avec le Prince ;

— A l'occasion de la Saint-Philippe, 1.150 des magnifiques suppléments illustrés de l'*Action française* sur Mgr le Duc d'Orléans et la Maison de France ;

— A Saint-Claude, pendant la période électorale (succession de feu le Q. M. Tarbouriech) des centaines de tracts de circonstance, illustrés (*A bas les Quinze-Mille* ! — *A bas le Parlement* !);

— Pour la fête de Jeanne d'Arc, le 28 mai, 2.000 *Appel de Jeanne d'Arc à la France* ;

— A l'occasion du 14 juillet, 3.000 tracts dont 2.000 du *Panache* (*Le 14 juillet 1789 ou la Révolution française organisée par l'Etranger*) et 1.000 de la section d'A. F. de Besançon (*La vérité sur le 14 juillet*) ;

— A la porte de plusieurs écoles primaires laïques, où ils eurent le plus grand succès, 200 cahiers pour écoliers, à couverture illustrée d'un portrait de Mgr le Duc d'Orléans et donnant une biographie du Prince ;

— A diverses occasions, un nombre incalculable de *Qui-Vive*, le vaillant et excellent organe de propagande populaire, catholique et royaliste, répandus principalement dans les milieux libéraux, dans les groupes de *Jeunes du Jura* et donnés en prime aux acheteurs du *Réveil du Jura* à la porte des églises. Nous en avons ainsi écoulé plus de 30 kilos.

— Enfin, sous le titre *Le meilleur baccalauréat*, les Camelots du Roi du Jura firent éditer en mai, sur feuilles volantes, portant au verso l'annonce des *Lettres à mon ami* et des *Discours royalistes*, l'allocution de Jules Lemaître aux élèves des lycées et collèges de Paris, réunis, sous sa présidence, le 30 avril dernier, à l'Institut d'Action française. Ce tract, spécialement destiné à la jeunesse studieuse, fut largement propagé dans ses rangs où il fit plus d'une recrue. Sur notre pressante invitation, plusieurs sections d'étudiants d'Action française en assurèrent la distribution, en juillet, aux portes des Facultés, aux candidats aux différents baccalauréats. Partout, il fit parmi eux la plus heureuse sensation. La jeunesse des écoles ne pouvait être touchée plus opportunément par la propagande de cet excellent tract tiré à 20.000 exemplaires.

Quant aux brochures dont se servirent les Camelots du Roi du Jura, nous n'en finirions pas de les énumérer. Disons seulement qu'outre les nombreuses brochures éditées par l'*Action française,* un certain nombre de brochures de l'*Œuvre* (*Aristide-le-Cynique*, *Le Président, son fils et Lanes*), *de l'Association Saint-Rémy*, de quelques sections régionales de l'A. F., du *Panache*, 500 sur notre organisation régionale furent également distribuées en temps opportun et dans les milieux convenables.

Parmi ces milieux, le milieu ecclésiastique, qu'il est si important et urgent de gagner aux idées que nous défendons, a été, de notre part, l'objet d'attentions spéciales. Le Comité-directeur de la Fédération a organisé dernièrement des *Services de propagande au clergé jurassien*, dont nous attendons les plus heureux résultats. Ces services sont répartis en trois catégories et fonctionnent de la manière suivante :

1° *Service des journaux.* — Nous nous chargeons de faire envoyer, gratuitement, aux prêtres et séminaristes du Jura, qui veulent bien nous le demander, pendant un mois, l'*Action française* quotidienne et, pendant trois mois, le *Réveil du Jura.*

2° *Service des revues.* — Ils peuvent recevoir également sur une simple demande de leur part, pendant deux mois, l'*Action française* mensuelle, la *Revue critique*, la *Revue catholique et royaliste*, la *Plume politique et littéraire*, la *Franche-Comté*, pendant six mois, la *Critique du libéralisme* et le *Qui-Vive*, et, indéfiniment, la *Correspondance mensuelle.*

3° *Service des livres et brochures.* — La bibliothèque de la Fédération est ouverte à tous les ecclésiastiques du Jura. Ils peuvent y trouver presque tous les ouvrages édités par la Nouvelle Librairie nationale et toutes les publications de l'Action française et de l'Association Saint-Rémy. Nous en tenons la liste à leur disposition. Ils n'ont qu'à nous indiquer les livres ou brochures qu'ils désireraient lire. Ils les reçoivent, franco de port, dans le plus bref délai. Ils peuvent les conserver pendant quinze jours, après lesquels ils sont priés de vouloir bien nous les retourner.

A l'heure actuelle, une quarantaine de prêtres ont déjà tenu à profiter de ces importants services, une des plus heureuses créations de l'esprit de propagande des Camelots du Roi du Jura.

N'oublions pas de signaler, si nous voulons être complets, l'excellent usage qu'ils firent des papillons gommés. Ils en ont collé un peu partout, au moins 14.000. A diverses occasions, ces papillons furent particulièrement remarqués et produisirent le meilleur effet, par exemple, pendant la période électorale, à Saint-Claude, où les bulletins de vote des Camelots du Roi : *A bas les Quinze-Mille* ! *A bas le Parlement* ! *Vive le Roi* ! se

lisaient sur tous les murs et sur toutes les affiches des candidats.

Dans le courant de l'année, une occasion des plus favorables permit au Comité-directeur de la Fédération de récompenser le dévouement et les efforts admirables auxquels sont dus la magnifique propagande que nous venons d'exposer. Le 12 février, une grande manifestation royaliste était organisée à Chalon-sur-Saône par la section d'A. F. Le Comité-directeur a été heureux de pouvoir y faire participer une quinzaine de Camelots, choisis parmi les meilleurs des différentes sections de la Fédération.

Ils en rapportèrent, avec une provision nouvelle d'énergie et d'enthousiasme, une foi plus ardente encore que par le passé, dans le succès de la grande œuvre à laquelle ils collaborent avec tant d'intelligence et de passion, — et aussi de précieux encouragements et d'affectueuses félicitations de leur grande amie, la marquise de Mac-Mahon. En une bien triste circonstance, les Camelots du Roi du Jura avaient eu à cœur de témoigner à Mme la marquise de Mac-Mahon leur reconnaissance émue et leur respectueuse sympathie : le 19 décembre, ils faisaient célébrer, à Dole, une messe pour le repos de l'âme de Mme la comtesse de Nicolay et de son fils, si tragiquement enlevés à son affection.

Le 21 janvier, ils faisaient également célébrer une messe expiatoire, en mémoire de Louis XVI, à Lons-le-Saunier, en l'église des Cordeliers où une nombreuse assistance avait tenu à se joindre à leur délégation.

Nous ne terminons pas sans regrets ce compte-rendu, aussi exact que possible, de la propagande et de l'action de nos admirables camarades, dont le résultat le plus clair et le plus immédiat fut la création d'une vingtaine de groupes de Camelots et des sections d'A. F. de Lons-le-Saunier, Poligny, Saint-Claude et Morez. Si nous ne craignions d'offenser leur modestie, et encore plus, de les étonner, en célébrant des efforts qui leur paraissent si simples et que l'on sent si naturels, nous essaierions de dire avec quelle persévérance, avec quelle ingéniosité, avec quel cœur surtout, ils mènent une propagande qui suppose tant de sacrifices et de dévouement, et dont nous sommes le témoin souvent ému. Du moins, espérons-nous que nos lecteurs, en particulier ceux qui appartiennent à la grande famille d'Action française, où l'on se comprend si bien, se rendront compte, d'après le simple exposé et la sèche énumération à laquelle nous nous sommes bornés, de la générosité des efforts que nécessite une propagande aussi étendue, suivie et intense que celle à laquelle se dévouent de toutes leurs forces et de toute leur âme, les Camelots du Roi du Jura.

Alfred GARNIER.

SECTIONS JURASSIENNES D'ACTION FRANÇAISE

Il existe actuellement trois sections de la Ligue d'Action française dans le Jura :

— *La Section de Lons-le-Saulnier.* — Fondée le 7 août 1910, par le capitaine Monnier-Jourdan et les Camelots du Roi Lédoniens.

Président : M. le docteur Jeannin, villa des Liserons, à Lons-le-Saulnier.

Siège : 3, rue des Salines, à Lons-le-Saulnier.

— *La Section de Dole.* — Fondée en 1908.

Président : M. le Comte de la Villerabel, château de Crissey, par Dôle.

Siège : au Secrétariat de la Fédération des Camelots du Roi du Jura, 3, rue Raguet-Lépine, à Dole.

— *La Section de Poligny.* — Fondée en septembre 1910, par le capitaine Monnier-Jourdan, le comte de la Villerabel et les Camelots du Roi, sous les auspices de M. le Marquis de Froissard, représentant de Mgr le Duc d'Orléans dans le Jura.

Président : M. Henri Doubey, rue du Collège, à Poligny.

En outre, deux autres sections sont en formation, l'une à Saint-Claude, l'autre à Morez.

Envoyer son adhésion et demander tous renseignements aux présidents des sections, ou encore, pour la section de Lons-le-Saulnier, à M. Gey, Librairie Catholique, Place de la Liberté, à Lons-le-Saulnier ; pour la section de Dole, à M. Alfred Garnier, secrétaire des Camelots du Roi du Jura, 3, rue Raguet-Lépine, à Dole. Pour les sections en formation dans le Haut-Jura, s'adresser, à Morez, à M. André Toitot, à Saint-Claude, à M. René Bénétruy, 27, rue de la Poyat.

Fédération Régionale des Camelots du Roi du Jura

Présidents d'honneur :

Jean MONNIER-JOURDAN

Capitaine de Cavalerie, démissionnaire ;

Comte de la VILLERABEL

Lieutenant de Cavalerie, démissionnaire.

Tous les Groupes de Camelots du Roi du Jura sont unis en Fédération Régionale. Le but de cette Fédération Régionale est d'assurer dans tous les groupes un même esprit et une organisation homogène, d'aider les groupes nouveaux à se constituer, d'établir des rapports entre tous, de leur rendre des services pratiques qui facilitent la propagande et l'action, enfin et surtout, d'assurer la cohésion de notre mouvement régional, condition première de sa force.

Sans entrer dans les détails que peuvent seules régler les convenances locales, l'organisation d'un Groupe de Camelots du Roi est établie comme suit :

Le Groupe aussitôt constitué doit se faire reconnaître, par l'intermédiaire du Secrétaire général de la Fédération Régionale, par la Fédération Nationale des Camelots du Roi, dont le siège est à Paris, 3, chaussée d'Antin.

Les Groupes doivent être composés de Français, *à l'exclusion de tout youpin, même converti.* Pour être Camelot du Roi, il faut avoir au moins dix-sept ans révolus. Au-dessous de cet âge, on peut être admis à titre de stagiaire, mais le Comité ne délivre pas de carte de Camelots du Roi.

Tout Camelot du Roi doit se munir d'un permis en règle de colporteur. Ces permis sont délivrés *gratuitement et de droit* sur la production de pièces d'identité à la préfecture ou dans les mairies. Il y a avantage à se procurer ces permis à la préfecture, car ceux-ci sont valables pour toute la France.

Le Groupe est dirigé par un Comité dont les membres (qui ne doivent pas être trop nombreux : trois ou quatre) se recrutent eux-mêmes à mesure qu'il se produit des vacances parmi eux. Le Comité élit un bureau : Président, Secrétaire, Trésorier. (En fait, lorsqu'il s'agit d'un groupe peu important comme il en existe quelques-uns dans de petites communes du département, le même Camelot, après autorisation du Secrétaire de la Fédération Régionale, peut cumuler les fonctions de Président-Secrétaire-Trésorier.)

Le Comité prononce, après enquête, sur l'admission ou l'exclusion des Camelots du Roi. Il organise la propagande et la vente des journaux aux portes des églises ainsi qu'aux jours et aux lieux où cette vente peut être utile (fêtes, foires, réunions par exemple). Il organise et dirige le service d'ordre aux réunions d'Action Française. Il organise et dirige les manifestations autorisées par le Comité-directeur de la Fédération.

Les groupes de la Fédération sont répartis en quatre sections, les sections de Lons-le-Saulnier, de Dole, de Saint-Claude et de Poligny. Chaque section comprend tous les groupes de l'arrondissement dont elle porte le nom. Elles ont chacune à leur tête un délégué membre du Comité-directeur auquel sont soumis tous les comités des différents groupes.

Le Comité-directeur est présidé par le secrétaire de la Fédération, assisté du délégué de l'Action Française.

Un Comité de Patronage qui constitue pour les Camelots du Roi du Jura l'indispensable appui *moral et matériel* de leur propagande et de leur action, a été formé par les personnalités royalistes du Jura et par celles qui s'intéressent au succès de la propagande d'Action Française dans notre région.

Il comprend trois sortes de membres : des *Membres fondateurs*, des *Membres donateurs* et des *Membres adhérents*. Les Membres fondateurs payent une cotisation unique de 200 francs, les Membres donateurs une cotisation annuelle de 100 francs et les Membres adhérents une cotisation annuelle minimum de 5 francs. Les dames sont admises au Comité de Patronage.

Tous les groupes sont tenus d'envoyer la dernière semaine de chaque mois un rapport détaillé et précis sur les résultats de leur propagande et de leur action, sur la vente des journaux et sur le recrutement des Camelots du Roi dans la région.

Tous les trois mois, paraît dans *Le Réveil du Jura*, sous la rubrique : *Fédération Régionale des Camelots du Roi du Jura*, un compte rendu des principaux rapports désignant à la reconnaissance de nos amis le dévouement des Camelots du Roi et permettant à tous de profiter des moyens de propagande les plus ingénieux. Ce compte rendu est également envoyé par le Secrétaire de la Fédération Régionale au Secrétaire de la Fédération Nationale.

Les jeunes gens du Jura qui désireraient faire partie des Camelots du Roi sont priés de s'adresser au secrétariat de la Fédération, 3, rue Raguet-Lépine à Dole, où le meilleur accueil leur est réservé et où tous renseignements nécessaires leur seront donnés.

Rappelons que les Camelots du Roi sont une association ayant pour but de travailler au renversement de la République et à la restauration de la Monarchie, représentée par Monseigneur le Duc d'Orléans et ses héritiers, en suivant les doctrines et les méthodes de l'Action Française. Pour cette œuvre de salut national à laquelle tous les Français sont également intéressés, les Camelots du Roi accueillent parmi eux toutes les énergies éclairées et tous les dévouements sincères, quelle que soit la situation sociale de ceux qui se présentent. Dans cette guerre de l'Indépendance nationale dont les Camelots du Roi sont les soldats, il ne peut être fait aucune exception de classe. Soixante-dix professions différentes sont re-

présentées dans les groupes de Paris : riches et pauvres, nobles et plébéiens, étudiants, employés et ouvriers sont des frères d'armes parmi lesquels ne comptent que la valeur et les services rendus. Dans tous les groupes de province également, cette fraternité d'armes s'est spontanément établie. Aucune cotisation n'est exigée des Camelots du Roi.

A ceux qui douteraient du succès, qui hésiteraient à nous apporter leur adhésion ou à fonder un groupe, parce qu'ils ne sont qu'une poignée, apprenons que les Camelots du Roi, en octobre 1908 n'étaient que SIX, et qu'aujourd'hui ils sont près de 10.000 en France.

Association des Jeunes Filles royalistes du Jura

Le but essentiel de l'Association des Jeunes Filles royalistes, répandue par toute la France, grace à l'initiative de Mlle de Montlivault est de ne pas laisser les jeunes-filles françaises inactives et indifférentes à l'espoir de la restauration monarchique et aux efforts que cet espoir réfléchi suscite dans tous les milieux.

A côté des œuvres religieuses et sociales, et marchant en parfait accord avec elles, puisque leur sécurité dépend dans une si large part d'un régime qui les protège, l'œuvre politique doit être l'objet des préoccupations sérieuses des jeunes-filles, moins astreintes encore aux soucis de l'intérieur qu'elles ne le seront lors de la création de nouveaux foyers.

Faire, suivant l'expression consacrée, de la politique, ne convient guère à une femme ; aussi bien comprendrait-on mal l'esprit de l'Association des jeunes-filles royalistes si l'on déplaçait son rôle. Susciter, encourager et stimuler les dévouements et les bonnes volontés ; créer des ressources destinées à les soutenir ; faire connaître, par tous les moyens possibles, entre autres par l'organisation de bibliothèques de propagande et de services de lecture, par la diffusion de brochures et de tracts prêchant la vérité politique et les idées royalistes, si lumineusement exposées par nos maîtres de l'Action Française, tel est le but de cette association qui ne cesse de s'accroître et qui a déjà rendu à la cause royaliste les plus grands services.

Le Jura compte actuellement un nombre satisfaisant de membres auxquels nous osons réclamer aujourd'hui encore plus de dévouement et d'enthousiasme. La plupart sont abonnées à l'*Action Française*, presque toutes au *Réveil du Jura*, dont elles veulent bien assurer l'envoi en seconde lecture. Notre groupe mérite un éloge particulier pour les ravissants ouvrages qui, depuis deux années, vont enrichir la tombola tirée en mai à Paris au profit de la propagande royaliste ; ils ont été souvent remarqués à leur arrivée aux réunions du samedi chez Mme la comtesse de Courville ; cette année, quinze jours auparavant, ils avaient été déjà admirés à Besançon dans les salons de Mme la Comtesse de Montrichard qui veut bien, aidée de sa fille, Mme la Comtesse d'Oilliamson, encourager

et stimuler de toutes façons les bonnes volontés dévouées à la cause.

Les réunions sont rendues difficiles par l'isolement relatif d'une partie des membres de l'Association et par leur éloignement du noyau le plus important du groupe qui est Dôle. Cependant, nous avons eu la bonne fortune de pouvoir applaudir l'an dernier la réconfortante et éloquente parole de M. le Comte de la Villerabel dans la réunion toute intime qui eut lieu le 2 août à Mont-Roland. Nous gardons l'espoir de pouvoir reprendre bientôt contact et de nous encourager mutuellement à être *agissantes. Une foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ?*

P. M.

Demander les conditions d'adhésion et tous autres renseignements sur l'Association des Jeunes-Filles royalistes du Jura à Mlle Paule Le Mire, château de Mirevent, par Pont-de-Poitte (Jura).

Lettre à un Agriculteur Jurassien sur la Souveraineté du Peuple

---

Il est donc bien entendu, mon cher ami, qu'à l'heure qu'il est, en France, il n'y a que les faibles d'esprit pour admettre avec quelque sincérité la République. Elle les flatte en faisant semblant de leur conférer, par le suffrage universel, une manière de participation aux affaires de l'Etat. Voilà une des raisons capitales qui les font croire en elle. Dégageons ensemble la duperie, l'inégalité criante, la stupidité qui constituent l'essence du suffrage universel.

***

Tous les citoyens français qui n'ont pas encouru le bagne ou nécessité la camisole de force sont électeurs. C'est-à-dire qu'ils sont appelés à nommer au gouvernement des hommes dont ils ignorent à peu près tout et pour des choses dont ils ne comprennent à peu près rien. Rationnellement pour donner procuration en vue de la gérance du pays, il faudrait connaître le candidat, au moins quant à sa compétence dans les affaires si complexes de l'administration nationale. Il faudrait, par suite, être au courant du mécanisme de l'Etat, être ferré à la fois sur les finances, la défense territoriale, le commerce, l'industrie et l'agriculture, les rapports internationaux, la colonisation, l'instruction publique, les cultes, etc., etc... afin de comparer judicieusement avec les aptitudes du candidat ou ses idées ce qu'il importerait qu'il réalisât sur ces différents points. Or aucun Français ne sait tant de choses ? C'est aux rois qu'on les inculque, parce que leur métier est de les savoir, mais rien qu'à eux.

Dès lors, n'est-il pas absolument ridicule de confier le sort d'un pays à une universalité d'électeurs qui ne savent pas et ne peuvent de nulle façon savoir qui il faut mettre à sa tête et pourquoi il faut l'y mettre ? Le système électoral est une ineptie.

***

En second lieu, c'est une inégalité, la plus monstreuse de toutes, l'inégalité par en bas. Il prétend hausser l'homme moyen au degré de l'homme supérieur. Il les réduit l'un et l'autre au niveau de l'idiot et de l'apache. Tous les imbéciles, en effet, et tous les tarés, ne sont pas privés de leurs droits civils. Regardez autour de vous. Voilà un niquedouille à qui on ne laisse pas le soin d'administrer un livret de caisse d'épargne de cinquante francs ; voici un petit sire à qui on ne prêterait pas cinquante centimes sur sa parole : le jour du vote, ils pèsent de la même influence que vous, sensé et probe, sur les destinées générales. Ils voteront sans discernement et sans conscience, selon la volonté du premier et du plus fort enchérisseur (lequel est toujours du côté du manche), et ce sont eux qui mettent ou maintiennent à la tête de la France la bande d'expiciteurs que nous y voyons. Ne vous semble-t-il pas que la véritable égalité devrait attribuer à chacun une part de pouvoir électif en rapport à son mérite, ses lumières, sa contribution aux charges nationales, et que c'est la pire inégalité au contraire, celle dont tout le bénéfice est pour les citoyens de qualité inférieure ?

***

Enfin le suffrage universel est une duperie dégoûtante. L'électeur ne participe pas plus au gouvernement que si les gouvernants qu'il a élus étaient tombés de la planète Mars. Ceux qu'il délègue, sans souci de ce qu'il voudrait qu'ils fissent, guident leurs actes sur ce principe unique : aider en tout et pour tout à se conserver au pouvoir, oublier toutes promesses si celles-ci sont contradictoires avec leurs desseins personnels ou les intérêts de leur parti. Ainsi est traité l'électeur qui a contribué à réaliser la majorité. Quant à celui qui n'a édifié que la minorité, le pauvre, il possède aux Chambres quelques Jérémie plus ou moins éloquents, dont les invectives et les protestations sont aussi utiles que si elles tombaient dans des oreilles de sourds. Chacun sait, en effet, qu'en France, la minorité, c'est-à-dire la moitié, moins un, des électeurs équivaut purement et simplement à zéro.

***

Quel mensonge, quelle odieuse injustice, quelle idiotie est donc tout ensemble ce fameux bulletin de vote dont s'énorgueillissent tant de pauvres cerveaux, vous le voyez ! Deux ou trois fois en cinq ans, ces gens-là reçoivent une convocation, glissent un nom dans une caisse, vérifient à peine s'il sort à son tour, et ils pensent par là mettre leur grain de sel efficace dans la ratatouille républicaine. Serait-ce assez rigolo, si, de songer aux exploiteurs de cette co-

médie, ce n'était tellement triste ! Vous allez me dire qu'on pourrait remédier à cela en nommant des assemblées qui réformassent le suffrage universel dans un sens plus raisonnable et plus équitable. Impossible ; vous aurez beau dissoudre les chambres, voter pour des gouvernants absolument nouveaux. Ce sera vous être peigné dans votre casquette. Il y a plus de crétins que d'hommes intelligents, plus de gens sans conviction que de citoyens sérieux. La majorité ramènera toujours aux affaires les mêmes escarpes et les mêmes incapables.

***

Je vous ai dit que le gouvernement d'une nation est un métier qui a ses ouvriers — les rois. Que penseriez-vous d'un propriétaire qui, congédiant un fermier, dont la race aurait enrichi ses terres depuis des siècles, la remplacerait pour le soin de celles-ci, par une bande de roublards et d'ignares choisis n'importe où et par n'importe qui ? Eh bien ! c'est pour une telle folie que la France est aujourd'hui la risée de l'Europe.

L. R.

LE PEUPLE SOUVERAIN ABDIQUE

ÉLECTION RATÉE

Précisément huit jours après la publication, par le *Réveil du Jura*, de la lettre, qu'on vient de lire, à un Agriculteur jurassien sur la Souveraineté du peuple, le même journal publiait, sous ce titre, l'information suivante de son correspondant polinois, information qui, tout en donnant à cette lettre un intérêt et une saveur qui n'échapperont à personne, permettra de se faire une idée de l'intelligence, du sérieux, de la perspicacité politique de nos vaillantes et laborieuses populations jurassiennes :

« Les électeurs du canton de Poligny étaient convoqués le 25 septembre à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Collinet, démissionnaire.

« Fait singulier : aucun candidat ne se présenta ni à droite, ni à gauche, ni du côté blocard, ni du côté de l'opposition. Dans aucune commune, le bureau ne fut formé, et à la grève des candidats s'ajouta celle des électeurs.

« Nous en concluons que le peuple ne tient pas plus que cela à exercer son illusoire souveraineté, et qu'il commence à se rendre compte de la farce, de la blague et du néant des comédies électorales. Au fond, il aimerait tout autant ne voter jamais, être débarrassé du souci de faire de la politique, et surtout n'avoir plus à subir l'exploitation des politiciens. Le peuple ne demande qu'à être gouverné et bien gouverné. Or, par les élections, nous sommes toujours gouvernés infailliblement le plus mal possible. »

RÉPUBLIQUE DE VOLEURS ET D'AFFAMEURS

LE MARTYRE DES URSULINES DE DOLE

Nous nous élevons souvent, dans les journaux catholiques, contre les mesures vexatoires et tyranniques qui frappent tous les catholiques et plus particulièrement les prêtres et les religieux. Mais nous doutons-nous que cette persécution, en apparence purement administrative, peut aller jusqu'à la souffrance physique. Combien de pauvres religieuses chassées de leur couvent et qui s'en sont allées, troupeau dispersé et abandonné de tous, sont mortes dans quelque galetas de grande ville ou dans quelque taudis de l'exil, de tristesse sans doute, mais aussi de misère et de faim.

Elles avaient, cependant, apporté une dot à leur communauté et la loi spoliatrice en prévoit plus ou moins le remboursement. Mais les Duez et les Martin-Gauthier, occupés de leurs plaisirs et distribuant l'argent sans compter à leurs amies, n'avaient pas le temps de s'occuper d'elles. Pendant que ces messieurs menaient joyeuse vie, noces et festins, avec la complicité plus ou moins avouée de la Justice et du gouvernement de la République, les liquidations ne s'opéraient pas et les pauvres filles, dont on avait volé les biens, n'avaient rien à manger.

A ce point de vue, l'histoire des Ursulines de Dole est particulièrement lamentable. On leur a tout pris et c'est à peine si, avec quelques misérables vêtements, on leur a laissé le chapelet qu'elles égrènent encore, pour leurs persécuteurs. Dénuées de tout, elles formèrent en janvier 1906 une demande de pension en vertu de la loi de 1901.

Voilà cinq ans de cela ! Et elles n'ont rien reçu, ni un sou, ni un centime, pas même une réponse !

Elles étaient alors vingt-six : elles restent douze. Les autres ?... Dieu seul, qui les aura récompensées là-haut, pourrait dire les privations, les souffrances morales et physiques, la misère matérielle qui les ont tuées. Et peut-être faut-il estimer que celles qui sont parties furent plus heureuses qui celles qui restent. Pour elles, du moins, les épreuves sont terminées.

Evidemment, nos modernes persécuteurs ne sont ni des Néron, ni des Caligula. Il répugnerait à leur belle nature de matérialistes civilisés d'employer les fauves de l'arène ou les chaises de fer rougi

à blanc. Ils ne prétendent pas faire souffrir les corps et ils soutiennent libérer les âmes et leur ouvrir toutes grandes les portes de ces couvents et de ces monastères qu'ils appellent des prisons : ils sont la liberté, ils sont la fraternité.

Leur liberté ! leur fraternité ! Ah ! les Ursulines de Dole sont là pour dire ce qu'elles valent.

(*Gazette de France*). CATHELINEAU.

La République laissera-t-elle succomber aux privations, aux souffrances physiques et morales, qu'on n'imagine pas sans horreur, les douze malheureuses qui restent encore ?...

A l'Action Française, nous savons que la « Gueuse » en serait capable, malgré la *Fraternité* de sa devise, si, par une action prompte et énergique, que, non seulement les catholiques, mais tous les honnêtes gens doivent seconder, — et violemment s'il le faut ! — nous n'étions décidés à mettre fin à ses jours et à rappeler sur le trône de ses aïeux les Rois Très-Chrétiens, Philippe, VIII « justicier, protecteur et vengeur ».

Les meilleurs défenseurs de la République

A propos d'une information de la « Croix du Jura ».

Quels sont ces défenseurs de la République ? Qui donc aurait l'aplomb de soutenir ce régime de délation, de persécution et de vols, ce régime de haine et d'injutice ? Quels patriotes auraient le cœur de défendre ce régime antinational par excellence ? catholiques « conscients » le triste courage de défendre la République et de s'en proclamer les meilleurs soutiens ? Naturellement, vous l'avez deviné, il ne peut être question que de ces bons « dadas » de l'Action Libérale Populaire !

La *Croix du Jura*, organe de la « Bonne Presse » dans le Jura, publiait dans son numéro du 23 juillet, l'information suivante :

« *La fête du 14 juillet a été célébrée cette année à Orgelet d'une façon tout à fait nouvelle. Le comité récemment créé à Orgelet de l'A. L. P. avait décidé, dans ses réunions de juin et juillet, de célébrer ostensiblement la fête nationale du 14 juillet, afin d'affirmer que, catholiques convaincus, ils étaient aussi les fermes partisans et les meilleurs soutiens du régime républicain.*

. . . . . .

« *A midi un banquet très bien servi, eut lieu à l'hôtel Prat, sous la présidence de M. Michel, le dévoué secrétaire de l'A. P. L. du Jura.*

« *Le clou de la fête fut le discours de M. Michel. Dans une improvisation claire et concise; autant qu'ardente, impétueuse et convain-*

cue, après avoir esquissé ce qu'était la Bastille, ce que fut la prise de cette prison d'Etat, il montra l'arbitraire et l'absolutisme, dont elle était le symbole, existant aujourd'hui dans tout leur épanouissement; la liberté religieuse, la liberté de conscience, les droits imprescriptibles du père de famille, tout cela confisqué par une minorité osant prétendre être la majorité...»

Et c'est dans la *Croix du Jura*, répétons-le, car c'est à peine croyable, que nous avons lu cette scandaleuse information. Comment expliquer qu'un journal aussi sérieux et averti, dont le titre même et l'emblème sacré qu'il porte en manchette, lui font des obligations, auxquelles il ne saurait se dérober sans risque de profanation, ait osé publier la célébration de la prise de la Bastille, d'un des plus sataniques épisodes de la Révolution maçonnique ?

Les journaux de droite sont cependant presque unanimes sur ce point : tous reconnaissent que le 14 juillet est l'anniversaire d'une infernale et criminelle comédie.. Les quelques catholiques qui sont encore républicains, ont la pudeur de mettre ce jour-là leur drapeau dans leur poche, pour n'avoir pas à en rougir.

Comment se fait-il, dès lors, que la *Croix du Jura* ait accueilli cette note du Comité de l'A L. P. d'Orgelet ? Serait-ce par politique ? La *Croix du Jura* serait-elle républicaine à ce point de célébrer le 14 juillet ? Allons donc ! C'est impossible, puisque toujours la *Croix* nous a assuré que jamais elle ne faisait ni ne ferait de politique.

Non, ce ne peut être par principe que la *Croix du Jura* a publié cette information, car comme le faisait remarquer le *Réveil du Jura* de l'époque « elle célèbre à sa deuxième page un anniversaire qu'elle flétrit justement à sa première. » Lisez plutôt la 5e colonne de la première page du numéro du 23 juillet 1911 — numéro d'où nous avons extrait ce qui précède sur l'A. P. L. à Orgelet — : « *La plupart de nos manuels scolaires, qui ne daignent pas consacrer une page à la merveilleuse épopée de Jeanne d'Arc, multiplient les gravures et les détails pour expliquer aux jeunes générations ce que fut la* « *glorieuse journée du* 14 *juillet* 1789 ».

« *Mais il ne faut pas nous laisser berner par les élucubrations des* « *primaires* » ; *il n'y a jamais eu de prise de la Bastille.*

« *Cette vieille forteresse, construite à la fin du Moyen Age sous Charles V, pour être la citadelle de Paris contre les Anglais, n'avait servi qu'accidentellement de prison d'Etat. Les cachots remplis d'instruments de torture, représentés dans certaines gravures populaires, n'existaient, dit A. Malet,* « *que dans l'imagination des dessinateurs* ». *Le* 14 *juillet* 1789, *on y trouva sept prisonniers, dont* 1 *idiot,* 1 *assassin et quatre faussaires : jamais un homme du peuple n'y avait été incarcéré.*

« *On sait le reste : la bande avinée se précipitant dans l'intérieur du château, saccageant et pillant tout sur son passage ; les officiers et les soldats massacrés, la tête de M. Launay promenée à la pointe d'une pique ; le prévot des marchands, Flesselles, tué au coin du quai Pelletier ; l'intendant Foulon pendu à la lanterne au coin de la verrerie quelques jours plus tard.*

« *Et alors on peut se demander si c'est vraiment le peuple de France qui a couru à la Bastille ; si les Elie, et les Hullin, aux noms exoti-*

ques, étaient « de chez nous » ; et si, en fêtant la « grande » journée, nous ne commémorons pas le souvenir de scènes de massacres et de pillage accomplies par des étrangers.

« *Il nous semble qu'on pourrait trouver dans notre histoire des anniversaires plus « propres » et plus glorieux...* »

« Il nous semble, à nous, que tout bon catholique et tout bon Français ne devrait pas se demander, ce que se demande si naïvement la *Croix du Jura*. Assurément, et personne n'en doute, sauf peut-être quelques « primaires », la Révolution est l'œuvre de la Franc-Maçonnerie, des Juifs et des étrangers ; personne n'a jamais pensé à le contester sérieusement ou de bonne foi. Mais passons sur ce trait de libéralisme, et ne retenons de cet article de première page que la condamnation du fait ignoble, sanglant, monstreux, qu'a été le 14 juillet 1789. L'attitude de la *Croix du Jura* en première page, par rapport à ce fait, nous montre donc que ce n'est pas par principe que cet organe de la « Bonne Presse » dans le Jura, a accepté la relation de deuxième page sur l'A. L. P. à Orgelet. Si ce n'est par conviction politique, c'est peut-être, de la part de la *Croix du Jura*, indulgente et impartiale, un simple bon procédé à l'égard de catholiques, pour le moins naïfs. Elle aura accueilli cette communication comme elle accueille, sans doute, sans distinction de couleur, toutes celles que lui adressent les catholiques jurassiens. Mais le *Réveil du Jura* a répondu par la production d'un fait significatif à cette solution à laquelle nous aurions été heureux de nous arrêter. « Pourquoi, dit le *Réveil*, la *Croix du Jura*, qui se défend de prendre parti pour ou contre n'importe quelle opinion politique professée par des catholiques, met-elle au panier les brèves et modestes informations qui lui parviennent relativement aux manifestations royalistes qui ont lieu dans le Jura ? La *Croix du Jura* n'a pas daigné accueillir l'an dernier la relation, en cinq ou six lignes à dessein très ternes, de la réunion qui eut lieu à Poligny, en septembre dernier, sous la présidence de M. le Marquis de Froissard, un des meilleurs soutiens des œuvres diocésaines, avec le concours des deux officiers qui brisèrent leur épée plûtot que de coopérer à l'œuvre antireligieuse de la République : le capitaine Monnier-Jourdan et le comte de la Villerabel. »

Il y a donc un choix dans les communications que ses lecteurs catholiques ont l'occasion d'adresser à la *Croix du Jura*, puisque les faits-divers de nuance royaliste n'y trouvent pas place. Serait-ce alors pour se concilier des sympathies à gauche que la *Croix* a eu cette faiblesse ? Certes, il est beau d'essayer de sauver toutes les âmes, celles de gauche comme celles de droite, mais encore faut-il s'y prendre adroitement, et ne pas risquer, par des procédés douteux, de perdre d'un côté ce qu'on ne gagnera jamais de l'autre, de blesser, de scandaliser sûrement ses lecteurs de droite dans l'espoir, bien vague, de rallier ses rares lecteurs de gauche, en flattant leurs passions politiques et en célébrant avec eux leurs tristes anniversaires. Fêter avec l'adversaire le 14 juillet est une lâcheté qui ne peut profiter qu'à l'adversaire lui-même. C'est là un apostolat à la façon de celui du Sillon. Dans l'espoir d'attirer quelques incrédules au pied de la Croix du Divin-Maître, les pauvres libéraux,

avec et après les Sillonistes, font à l'esprit d'erreur qui égare ces malheureux, les concessions les plus funestes.

Cet exemple de la *Croix du Jura* est typique : dans un intérêt bien mal compris elle se résout à célébrer en seconde page ce qu'elle déplore en première !... Que la *Croix du Jura* nous permette de lui rappeler quelques passages de sa lettre sur la Presse catholique que sa Sainteté Pie X adressait dernièrement aux évêques de Lombardie et qu'elle s'est abstenue de signaler, croyons-nous : « *Il importe que chacun de vous soit convaincu que certains journaux dont « la tendance habituelle est de persuader aux catholiques de subir sans « protester les dommages infligés à la religion par ceux qui, en bouleversant l'ordre public, ont ruiné la propriété et supprimé la liberté « de l'Eglise ; de ne pas se préoccuper des conditions iniques faites « au siège apostolique et de celles, plus dures encore, que lui préparent ses ennemis ; de n'avoir cure que de célébrer le génie et l'orthodoxie de tels auteurs dont les écrits examinés de près se trouvent « fourmiller d'erreurs et d'inexactitudes très funestes ; enfin, sous « l'honorable couvert du nom de catholiques, de pénétrer plus facilement dans toutes les maisons, de passer dans toutes les mains, d'être « lus par tous, y compris les ecclésiastiques, — que chacun de vous, « disons-nous, soit convaincu que ces journaux produisent chez les « catholiques une perversion du jugement et de la discipline que ne « produiraient même pas les journaux ouvertement hostiles à l'Eglise* ». Nous ne demanderons à la *Croix du Jura* que de ne pas transformer en « tendances habituelles » cette faiblesse regrettable par laquelle elle admet la glorification de ceux qui « en bouleversant l'ordre public ont ruiné la propriété et opprimé la liberté de l'Eglise ».

Et venons-en au fait rapporté plus haut. Nous voyons que le 14 juillet 1911, M. Michel, secrétaire de l'A. L. P. dans le Jura, est venu célébrer la Fête Nationale (?!) avec les membres de l'A. P. L. d'Orgelet ; la présence à cette fête de M. Michel nous indique l'état d'esprit des officiels de l'Action Libérale. Et pourtant, même de la part d'un Michel ou d'un Pié quelconque, célébrer le 14 juillet et tonner, comme un simple Jaurès, contre « l'Arbitraire et l'Absolutisme dont la Bastille était le symbole » est une injure à la conscience catholique et française en même temps qu'au simple bon sens.

Fêter le 14 juillet c'est en effet, pour employer les propres expressions de la *Croix du Jura* en première page, « se laisser berner par les élucubrations des primaires » ; c'est célébrer « la scène de massacres et de pillages accomplis par des *étrangers* ». Qui fêtera le 14 juillet ? demandait dans son numéro de juillet, l'*Eveil Traditionaliste*. Et appuyant de raisons facilement convainquantes, son affirmation, ce ne seront, disait-il, ni les ouvriers, ni les patriotes, ni les simples honnêtes gens, ni surtout les catholiques « qui voient la République chasser leurs religieux et leurs sœurs, dépouiller l'Eglise de tous ses biens, édicter contre les membres du clergé et des congrégations religieuses des lois d'exception, et travailler, ce qui dépasse la mesure, *à ruiner la foi dans ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré, dans l'âme de leurs fils* ! Qui donc alors fêtera le 14 juillet ?

« **Les fonctionnaires**, qui préfèreraient s'abstenir mais qui, s'ils ne pavoisent pas, seront dénoncés, mouchardés, révoqués, **les francs-**

maçons qui pataugent à leur aise dans l'assiette au beurre et qui s'y trouvent bien, **les juifs** qui célèbrent dans le 14 juillet la fin de la France et le commencement de la domination juive ! »

Que mon ami Yves Gallon, rédacteur de l'*Eveil traditionaliste* me permette de lui faire remarquer que son énumération est incomplète. Certes, ni les patriotes, ni les ouvriers, ni les catholiques, ni les honnêtes gens ne fêtent le 14 ; mais à côté d'eux, au-dessous d'eux, il est un groupe à part, toujours battu, jamais content, affublé d'un titre vieillot et menteur : l'Action (!?) Libérale (?) Populaire (! ! !) qui ose fêter « ostensiblement » le 14 juillet. Yves Gallon a oublié d'ajouter les Libéraux aux Juifs et aux Frères ! ! !...

La place nous manque malheureusement pour donner une idée de l'émotion et de l'indignation produites dans les milieux catholiques jurassiens par la lâcheté et l'inconvenance des libéraux. A l'Action Française, nous savons, depuis longtemps de quoi ils sont capables, aussi leur triste bravade d'Orgelet nous a-t-elle peu étonnés. Nous aurons cependant la franchise d'avouer que notre cœur de catholique en a été péniblement affecté.

Mais, Dieu merci, nous venons de le dire : la réaction, sous l'injure, du ferme et lucide bon sens de nos compatriotes indignés a été magnifique et pleine de promesses. Chez tous nos correspondants la note est la même : la mascarade d'Orgelet a achevé de les désillusionner ; l'Action Libérale s'est assez jouée d'eux ; qu'elle cherche maintenant d'autres dupes ! Et leur conclusion était celle que l'Action française de l'époque donnait de l'incident, conclusion qui sera également la nôtre :

« *Les libéraux tiennent, disent-ils, à prouver qu'ils sont de « fermes partisans de la République » ; ils en seront les derniers soutiens ! A l'heure où tout le monde laisse éclater son mépris pour elle, ils l'entourent de leur affection aussi vaine que tardive. Quoi qu'il leur arrive du fait du régime, ils n'auront que ce qu'ils méritent. On n'avait pas vu jusqu'ici les victimes crier : vive le bourreau ! ni les citoyens trahis crier : vive le traître ! C'est ce qu'ils font en acclamant le régime de la persécution et de la trahison constitutionnelle.* »

S. S.

L'Attentat de Poligny

Il s'agit du crime de lèse-majesté commis dans la nuit du 11 au 12 septembre contre la République de bronze qui surmonte la fontaine publique de Poligny, située à l'intersection de la rue Neuve, de la rue Pasteur et de la route de Sellières. Cette République, œuvre de « la Syamour », avait été inaugurée avec éclat lors de la fête mutualiste en 1907, avec le concours de personnages politiques : ministres, députés et sénateurs du Jura, mais au milieu de l'indifférence totale des populations ; pas un seul cri de « Vive la République ! » n'ayant été poussé sur le passage du monde officiel. Ce n'est cependant pas une nourrice sèche que ce buste, que cette poitrine bien en formes, qui a la prétention de symboliser le régime actuel. Elle a fourni un lait abondant, dit-on, à l'artiste sculpteur, la bien connue « Madame Syamour », et, pour le populo, elle préside à la distribution permanente d'une eau claire et limpide, mais rien de plus. D'ailleurs, encadrée de feuillage, elle attirait peu l'attention, et le public passait insouciant, devant elle, sans l'honorer d'un salut ni même d'un regard.

Mais pourtant, le 12 septembre, dès la matinée, le bruit se répand que la République « de la Syamour » a été affreusement goudronnée par des inconnus. La police se transporte sur les lieux et constate, stupéfaite, l'horrible attentat. La majestueuse figure de Marianne est devenue méconnaissable ; ses traits si expressifs ont disparu sous l'épaisse couche de goudron ; sa bouche, ses yeux, son opulente chevelure, ses seins rebondis dégouttent de l'enduit âcre et nauséabond. Les autorités, dûment averties, ne peuvent que constater le délit et rédiger minutieusement leur rapport conforme pour ensuite rechercher les malfaiteurs éxécrables qui ont eu la criminelle audace de perpétrer ce « lâche, cynique et inqualifiable attentat ».

Sitôt qu'elle en eût connaissance, l'*Action Française*, après l'avoir relaté, s'écriait :

A la bonne heure ! Et nous espérons bien que lorsque le magistrat instructeur aura mis la main sur le coupable, il se fera un devoir d'envelopper dans ses poursuites le journal qui ne cesse de glorifier de pareils attentats. A Orléans, un buste de la République a soudainement perdu un bras ; à Nîmes, le nez de Bernard Lazare a été horriblement pilé ; à Paris, Trarieux a été privé d'une main, et Scheurer-Kestner a été tellement défiguré qu'il a fallu huit mois de travail assidu pour refaire de son trognon une tête humaine. C'en est trop ! Que la « Justice » poursuive donc une bonne fois cette Action Française qui ne se lasse pas d'exciter au mépris des institutions et qui ose élever son mépris jusqu'au plus haut tribunal du pays, jusqu'à ces quarante-neuf magistrats de la Cour de Cassation, coupables, il est vrai, comme

nous allons le rappeler, d'avoir violé et falsifié la loi pour essayer de réhabiliter cet ignoble traître de Dreyfus : (suivait le Talisman ; voir plus loin l'*Action Française et l'Affaire Dreyfus*).

Inutile de dire que ce formel défi ne fut pas relevé, et pour cause, par la « Justice » républicaine, impuissante, d'ailleurs, à trouver l'auteur du juste châtiment infligé à l'insolente gueuse de Poligny. De son côté, le *Réveil du Jura* avait dédié, en ces termes, le fatidique talisman au « coupable » :

Au patriote inconnu qui a infligé à l'effigie de la trahison, de la guerre civile et étrangère, un traitement digne du régime symbolisé par la mégère, qui, depuis trois ans, déshonore la fontaine publique de Poligny, nous dédions le talisman, où tout bon Francais trouvera la justification éclatante du geste d'indignation et de dégoût du bon Polinois.

Les Fils à Papa

On sait que la République accorde tout au mérite, rien à la faveur ni à la naissance. Un exemple entre mille :

Trouillot Pierre-Georges,
né le 28 août 1881, à Lons-le-Saunier (Jura),
(*Fils du sénateur, ancien ministre*)

1898. — *Attaché au cabinet du ministre des Colonies* (à 17 ans)
1900-1903. — Rédacteur au ministère des Colonies (office colonial).
1900. — Attaché à l'Exposition coloniale.
1903. — *Chef du secrétariat particulier du ministre du Commerce.*
11 avril 1904. — Rédacteur au ministère de l'Intérieur.
1904. — *Sous-chef du cabinet du ministre du Commerce.*
1er mars 1905. — Sous-préfet de 3e classe à Pont-l'Evêque.
1er juin 1906. — Annulation par arrêté du Conseil d'Etat des deux dernières nominations comme illégales.
25 juillet 1909. — *Chef adjoint du cabinet du ministre des Colonies.*
Novembre 1910. — **Sous-préfet de 1re classe.**
(Rédacteur de ministère à 18 ans. Sous-préfet à 23 ans. Sous-préfet de première classe à 29 ans, sans passer par la 2e classe, après 4 ans et 4 mois de service dans l'administration préfectorale).

Traitement originel :	*Traitement actuel :*
Néant	7.000 *francs*

Les canards républicains du Jura et de Franche-Comté jetteront un voile pudique sur le fils Trouillot et continueront à déblatérer, pour leurs poires de lecteurs, contre les privilèges, le favoritisme et les passe-droits de la Monarchie.....

RHUMATISMES — SCIATIQUES

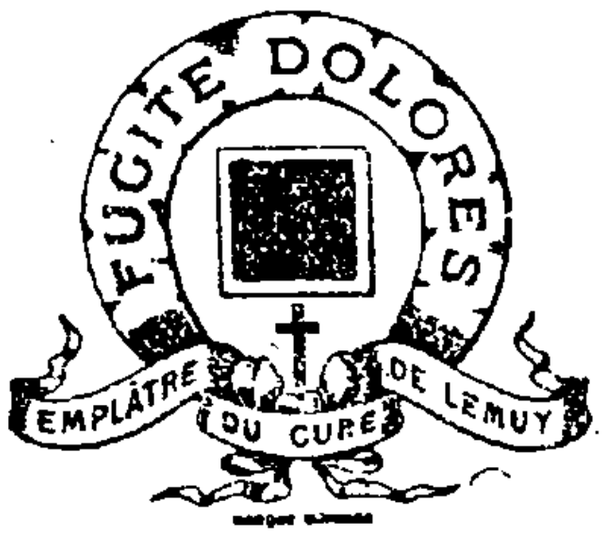

Exigez cette marque sur chaque emplâtre

Rhumatismes chroniques, articulaires, inflammatoires ou non, musculaires, noueux, viscéreux, névralgies intercostales ou lumbo-abdominales, maux de reins, torticolis, etc.

sont rapidement guéris par

l'Emplâtre du Curé de Lemuy

Ce remède a été découvert par le Docteur SERVANT, qui exerçait à Salins pendant la Révolution et qui s'était acquis une réputation incroyable de **GUÉRISSEUR** de douleurs rhumatismales. La formule était restée l'apanage de la famille et par elle M. FIQUET père et son fils M. l'abbé FIQUET, curé actuel de Lemuy (Jura) ont rendu d'innombrables services en soulageant les malades qui faisaient appel à leur bienveillante générosité. Faire du bien autour d'eux était toute leur ambition.

L'EMPLATRE DU CURÉ DE LEMUY

n'est pas un topique, guérit **sans faire plaie,** ne donne **pas de fièvre, n'empêche pas de travailler.**

TRAITEMENT. — Poser **un** emplâtre sur **chaque** articulation ou partie malade. Pour la **sciatique,** il faut **quatre grands** emplâtres.

Le **grand** Emplâtre coûte **2** fr.; on l'emploie pour les épaules, la nuque, les reins, les cuisses, les genoux et les cous-de-pied : il a 15 centimètres au carré.

Le petit emplâtre coûte **1** fr.; on l'emploie pour les mains, les poignets, les coudes, les talons et les doigts de pied : il a 15 centimètres au carré.

Port pour **1** ou **2** emplâtres **0** fr. **15** ; pour **3** ou **4**, **0** fr. **25**

Il n'est donné suite qu'aux commandes accompagnées du montant.

S'adresser à M. GRANDVAUX, pharmacien, rue Lafayette, Lons-le-Saunier ou à M. BUFFET, pharmacien à Sellières (Jura).

CHAPELLERIE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

FAUX-COLS
Cravates
CASQUETTES, BÉRETS
GANTS
Plumes
RUBANS, VOILETTES
Bonnets de Baptême
Chapeaux de Crêpe

Chapeaux Garnis pour Dames
HAUTE NOUVEAUTÉ

P. DAUDANE

39, Rue du Jura, 39, LONS-LE-SAUNIER

PRIX FIXE

Maison spécialement recommandée
aux amis de l'Action Française dans le Jura

Vins de Bordeaux

Maison E. PARROT & Cie

A BORDEAUX

Vins rouges et blancs

absolument authentiques de la Gironde

VINS DE LIQUEURS FRANÇAIS & ÉTRANGERS

de toutes provenances

Rhums, Cognacs, Armagnacs

garantis purs

Demander prix-courant à la Maison, ou à son représentant, M. CHARLES BARBIER, *ligueur d'Action Française à Granges-sur-Baume, par Voiteur (JURA).*

MAISONS RECOMMANDÉES

Imprimerie Joseph JACQUES

3, Avenue de la Gare, DOLE TÉLÉPHONE 59
29, Rue Claude-Pouillet, BESANÇON TÉLÉPHONE 15

Typographie
Stéréotypie
Lithographie
Gravure

Editions
Revues et journaux
Travaux de ville
et de Commerce

Tous les travaux d'imprimerie, exécutés dans les meilleures conditions

Librairie-Papeterie JACQUES

37, Grande Rue, 37

DOLE

Téléphone 59

Articles de Luxe et de Bureau

DÉPOSITAIRE

DE LA LIBRAIRIE NATIONALE

Maison spécialement recommandée
aux amis de l'ACTION FRANÇAISE dans le Jura

Huile de table délicieuse

"LE LITRE D'OR"

Première marque française

20 fr. les 10 litres — 11 fr. les 5 litres

franco chez l'acheteur - paiement à son gré

Exceptionnellement : échantillon de 3 litres
contre mandat-poste de **7** francs

DIRE SA PRÉFÉRENCE :
Huile douce ou à goût de fruit prononcé

Tous les trente litres achetés, en une ou plusieurs fois, donnent droit à un cadeau de trois kilos de fruits glacés au sirop.

RABAIS ACCORDÉ AUX MAISONS RELIGIEUSES

Bonnaud-Pascal
ligueurs d'Action Française
propriétaires à Cavaillon (VAUCLUSE)

Maisons spécialement recommandées aux amis de l'Action Française dans le Jura

FERBLANTERIE — TOLERIE
EN TOUS GENRES

Fabrique de boîtes fer-blanc
pour le Commerce et l'Industrie

André TOITOT
Camelot du Roi
PETIT-QUAI, à MOREZ-DU-JURA

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — LUNETTERIE
Montres or, argent et nickel. — Pendules, Réveils

Articles absolument garantis et de fabrication française
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

P.-L. LAMY-AU-ROUSSEAU
Ligueur d'A. F.
16, Rue de la Promenade à MOREZ-DU-JURA

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Renseignements commerciaux dans tout l'univers

ASSURANCE pour favoriser l'Économie et l'Épargne

ASSURANCES contre tous risques
Incendie - Vie - Accidents - Pertes de loyers - Pertes commerciales - etc.

R. BÉNÉTRUY
SAINT-CLAUDE (Jura)

ÉDITION LORIENTAISE

L'Action Française à Lorient

La *Section Lorientaise d'Action Francaise* fut fondée en décembre 1908, à la suite d'une réunion privée. Le *commandant Cuignet*, l'irréductible témoin de l'*Affaire Dreyfus*, y fut acclamé par les patriotes lorientais, sans distinction aucune d'opinions politiques. Après lui, *Paul Robain*, évoquant les crimes de la République contre la Patrie, lança l'*Appel au Roi*. Et dans la cité lorientaise, réputée pour être le bastion avancé de la démocratie en Bretagne, retentit de nouveau, après bien des années de silence, le cri ancestral : « Vive le Roi ! ».

Royalistes épars, s'ignorant les uns les autres, Républicains dégoûtés du parlementarisme, désabusés du régime judéo-maçonnique, honnêtes gens et bons Français, venant de tous les points de l'horizon politique, donnèrent leur adhésion à la nouvelle section d'A. F., tous unis dans une même pensée : « *France d'abord* ! »

Dès le mois d'avril 1909, le groupe organisait une seconde grande réunion privée. Un très nombreux auditoire emplissait la salle Larnicol pour entendre une conférence de M. Copin-Albancelli, sur « *La Franc-Maconnerie et la France* ». — Puis ce fut, en mars 1910, une réunion d'accord social avec MM. Jousve et Bacconnier comme orateurs. Les contradicteurs furent nombreux ; tous firent le procès du parlementarisme. Ce jour-là, se dissipèrent beaucoup de préjugés contre la Monarchie, du propre aveu de plusieurs syndicalistes présents à la réunion.

Affiches, brochures, tracts, conférences, contribuèrent à faire connaître aux Lorientais la doctrine de la Monarchie, la pensée de nos Rois, les idées et les méthodes de l'Action Française.

En septembre 1910, la section eut l'honneur de recevoir le Président de la Ligue d'A. F., *Henri Vaugeois*, et le bonheur d'entendre de nouveau le vaillant *commandant Cuignet*. De nombreux Ligueurs de Lorient et des environs se trouvèrent réunis avant la Conférence dans un banquet, plein d'entrain, offert aux orateurs. — S'appuyant toujours sur des faits précis

A LA CROIX DE GENÈVE

Herboristerie Moderne

P. AUDUREAU

Herboriste-Bandagiste diplômé

16, Rue des Fontaines

Lorient

Maison spéciale d'Appareils pour Malades et Blessés

Bandages herniaires, Ceintures abdominales, Bas à varices, Articles d'hygiène.

Orthopédie, Prothèse, Electricité médicale, Chirurgie, etc.

Seule Maison vraiment spécialiste, la première et la plus importante du genre, la mieux assortie et le meilleur marché.

Seule adresse : **16, rue des Fontaines,** pas de succursale.

le commandant Cuignet passionna ses auditeurs en leur démontrant comment la République du *Traître Dreyfus* est le règne du Juif en France. Pour rendre *la France aux Francais*, il faut renverser la République. — Dans une admirable improvisation, Henri Vaugeois, ancien républicain de la Patrie Française, exposa la *Vérité Politique* et fit acclamer le Roi. Sa critique ferme, serrée, lucide de l'expédient bonapartiste fut surtout remarquée. Le tact, la clarté, l'ardent patriotisme avec lesquels Vaugeois exposa ses raisons pour l'Ordre français contre le Régime Impérial, frappèrent très vivement les Bonapartistes ; plusieurs de ceux-ci, reniant le régime qui a défait la Patrie à Waterloo et à Sedan,se sont depuis ralliés à la Monarchie royale qui a fait la France.

L'idée du Roi fait son chemin partout, à Lorient comme ailleurs, grâce surtout à la diffusion du *journal quotidien* : « *L'Action Française* », que lisent assidûment des officiers, des professeurs, des fonctionnaires, ne pouvant adhérer à la Ligue.

La magnifique Conférence de *Me de Roux*, avocat du barreau de Poitiers, en juin 1911, sur « *La Politique et les Lois Sociales de la* 3e *République* » donna un nouvel essor à la propagande. La salle Larnicol était comble. L'auditoire, dont la moitié était composée d'ouvriers, acclama longuement l'éloquent discours de Me de Roux et la magistrale allocution de *Me Henri Le Gouellec*, bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Lorient, présidant la réunion. Des abonnements nouveaux à « *L'Action Francaise* » quotidienne et de nouvelles adhésions à la Section lorientaise furent les conséquences directes de cette réunion.

La Section d'A. F. de Lorient n'a cessé de se développer depuis sa fondation. Elle possède, entre autres organisations : sa *Permanence*, son *Cercle d'Etudes*, sa *Salle de Lecture*, son *Service des Conférences*, sa *Bibliothèque*, etc.

— La *Permanence*, située *rue Gambetta*, *n*° 34, à Lorient, est ouverte à tous les Ligueurs d'A. F. principalement les : *Jeudi soir*, *de* 4 *h.* 1/2 *à* 7 *h.*, et le *Dimanche matin*, *de* 9 *h. à* 11 *h.*

— La *Bibliothèque* et la *Salle de Lecture* sont ouvertes aux mêmes heures, dans le même local. On peut y trouver tous les journaux, brochures, revues et livres s'occupant de l'étude des doctrines nationalistes, et plus particulièrement des idées et des méthodes du *Nationalisme intégral* que représente l'Action Française. La Section a organisé un service *discret* et gratuit de prêt de livres à domicile, pour les personnes qui en font la demande au Président ou au Secrétaire de la Section.

— Les *Conférences mensuelles* ont lieu à la Permanence. De nombreux sujets ont été traités, notamment : Les Origines de l'A. F. — Le principe monarchique. — Le duc d'Orléans. — La Monarchie et la Classe Ouvrière. — Les Idées du Sillon. — L'Armée et la République. — Les Corporations et l'Organisation du Travail. — L'Echec de la Restauration Monarchique

MODERN GALERIES

(Fondée en 1875)

Maison de Confiance la plus vaste et la mieux assortie

VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

de toute la région

E. MARQUIS

9, 10 et 11, Place Alsace-Lorraine, 9, 10 et 11
34, Rue de la Patrie, 34

LORIENT

ARTICLES DE PARIS - MAROQUINERIE - JOUETS - ARTICLES DE MÉNAGE

Faïence, Verrerie, Toiles Cirées

ARTICLES DE VOYAGE

Malles, Valises en tous genres — Parapluies et Cannes

CONFECTIONS pour Hommes & Enfants

LINGERIE, CHAPELLERIE, CHAUSSURES, BONNETERIE

VOITURES & CHARRETTES pour Enfants

MEUBLES EN TOUS GENRES

Lits de Fer et de Cuivre, Matelas, Sommiers, etc.

ENTRÉE ENTIÈREMENT LIBRE

en 1873. — Les idées philosophiques de Voltaire et de d'Alembert. — Le Ralliement et le péché de Monarchie. — Les Villes et les Villages autrefois et aujourd'hui — La Tradition Française. — La République et nos libertés. — Le « Coup » de 1814 et les « Fourgons de l'Etranger ». — Régionalisme et Décentralisation. — Le Courage civique et l'Action Française. — La Marine, etc., etc. — En outre, des Conférences ont été données aux environs, grâce à l'aimable générosité et à l'inlassable dévouement de membres de l'A. F. — (tels Mme la marquise de Polignac, M. B. de Charette, etc.) — ou de la Section-sœur de *Vannes* : une nouvelle Section a été créée en 1910, à *Elven*. — Des *Séances Récréatives* ont été organisées, toujours empreintes de bonne humeur et de la traditionnelle gaieté française.

— La *Section Lorientaise d'Action Française* fait appel au patriotisme et à la raison de tous ceux que préoccupe l'*avenir de la France* et qui placent au-dessus de tous les intérêts personnels : *l'Intérêt National*. Il faut que 1912 soit une nouvelle étape sur la Route nationale qui mène à Reims, au Sacre du Roi de France.

Pour tous les *Renseignements*, s'adresser à Lorient :

Au Président de la Section : M. Alfred LUNVEN, 18, *rue de la Belle-Fontaine*, ou au Secrétaire : M. Alfred MANGIN, 16, *rue E.-Zola* (*ancienne rue Saint-Vincent*).

Voulez-vous être bien & solidement chaussé

ALLEZ A LA MAISON

FEDRY

10, Rue des Fontaines

C'est la Maison la plus importante de la région et la mieux assortie en Articles de Travail, Luxe, Fantaisie, Plage, Sports, Chasse, Mariage, etc.

Maison absolument de Confiance et Recommandée

Prix Fixe

LE MORBIHAN

SÉNATEURS

MM. de Lamarzelle, Riou, de Goulaine et de Kerdrel.

DÉPUTÉS DU MORBIHAN

Arrondissement de Lorient

1re circonscription : M. Nail. — 2e circonscription : M. Lamy
3e circonscription : M. le Rouzic.

Arrondissement de Ploërmel

Circonscription unique : M. le duc de Royan.

Arrondissement de Pontivy

1re circonscription : Comte Lanjuinais. — 2e circonscription : M. Brard.

Arrondissement de Vannes

1re circons. : M. de l'Estourbeillon. — 2e circons. : M. Forest.

CONSEIL GÉNÉRAL

Arrondissement de Pontivy

Baud, Le Moine.
Cléguérec, Lotz.
Gourin, Le Bouard.
Guémené, Brard.
Faouët, Robic.
Locminé, de Lambilly.
Pontivy, de Kervenoael.

Arrondissement de Ploërmel

Guer, Robert.
Josselin, Prince de Léon.
La Trinité, Le Norcy.
Rohan, de Cuy.
Malestroit, Comte de Boisbaudry
Mauron, Maulion.
Ploërmel, Guillois.
St-Jean-Brévelay, Comte Lanjuinais.

Arrondissement de Lorient

Auray, Mouroux.
Belle-Ile, Galenne.
Belz, Le Lamer.
Hennebont, Giband.
Lorient (1er), Nail.
Lorient (2e), Bouligand.
Plouay, Comte de Pluvié.
Pluvigner, de Kerouallan.
Pont-Scorff, Guyomard.
Port-Louis, Paubert.
Quiberon, Le Gloahec.

Arrondissement de Vannes

Allaire, Vicomte de Pioger.
La Gacilly, de Gouyon.
Elven, Caradec (Albert).
Grand-Champ, de Lagatinerie.
Muzillac, Mauduit.
Questembert, Comte Guillemin.
La R.-Bernard, du Boisrouvray.
Rochefort, Forest.
Sarzeau, Javouray.
Vannes (*est*), Marchais.
Vannes (*ouest*), Buguel.

A LA PELOTE D'OR

BUQUEN frères

8 & 9, Place Bisson -- LORIENT

Mercerie — Bonneterie
Modes — Nouveautés — Confections — Corsets
— Fourrures —

La Maison se recommande pour la qualité et le bon marché de ses marchandises

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

7 cantons, 52 communes, 118.638 habitants

M. Gola, sous-préfet (O. I.). | M.

Conseil d'arrondissement

C^on de Baud, Le Hir et Le Strat
de Cléguérec, Le Berre.
de Gourin, Le Gras.
de Guméené, Guidy.

C^on de Faouët, Picarda.
de Locminé, Le Bras.
de Pontivy, Bervégan et Lécuyer.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Baud.	Delord	Meslan	Le Roy
Berné.	Ihuel	Moréac	Le Gal
Bieuzy.	Pérès	Moustoirac	Hilary
Cléguérec.	Jan	Moust.-Remun	Le Daim
Croisty	Olivier	Naizin.	Couëtmeur
Croixanvec	Robic	Neulliac	Valy
Faouët	Fortune	Noyal-Pontivy	Juin
Gourin	Le Bouard	Pontivy	Langlais
Gueltas	Le Masson	Presquen	Le Nézet
Guémené	Chardevel	Ploerdut	Le Bris
Guénin	Guyomard	Plouray	Groigno
Guern	Le Cam	Pluméliau	Le Néchet
Guiscriff	Le Dorven	Plumelin	Le Poëtvin
Kerfourn	Lécuyer	Priziac	Cohu
Kergrist	Le Bris	Remungol	Le Cornec
La Chapelle-N.	Ménahèse	Roudouallec	Le Goff
Langoëlan	Lalinec	St-Aignan	Lotz
Langonnet	Droual	St-Barthélemy	Naizin
Lanvénégen	Le Guilchet	Ste-Brigitte	Lorans
Le Saint	Le Roux	St-Caradec	Olivier
Le Sourn	Turpin	St-Gérand	Le Frène
Lignol	Le Fur	St-Gonnery	Daniel
Locmalo	Le Moual	St-Thuriau	Perié
Locminé	Kerrand	St-Tugdual	Jaffré
Malguénac	Euzenot	Séglien	Le Tellier
Melrand	Robic	Silfiac	Le Coguic

MM. Le Corre, architecte voyer de la ville et commune de Pontivy.
Langlais, médecin des épidémies.
Cros, vétérinaire à Pontivy.
Le Bihan, *id.*

CHAUDRONNERIE

Travaux d'Usines & de Bâtiment

Chauffage Central — Vapeur — Eau chaude

E. PONTIER

21, Rue Victor-Massé

LORIENT

Téléphone 125

Installations Sanitaires

SALLES DE BAINS

Cabinets de Toilette

Spécialité pour les Usines de Conserves Alimentaires

SOUDURES AUTOGÈNES

Moulins à Vent

SERVICES D'EAU

ARRONDISSEMENT DE PLOERMEL

8 cantons, 66 communes, 94.829 habitants

M. Dadin, sous-préfet (O. I.). | M. Guillois, secrétaire.

Conseil d'arrondissement

Con de Guer, Gombaud.	Con de Mauron, Le Borgne.
de Josselin, du Halgouët.	de Ploermel, Duchesne.
de la Trinité, Perret.	de Rohan, Le Breton.
de Malestroit, Colineaux et de Montfort.	de St-Jean-Brévelay, de La Buharaye.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Augan	Du Boisbaudry	Loyat	Marot
Beignon	Deshayes	Malestroit	Colineaux
Bignan	Cte Lanjuinais	Mauron	Guillois
Billio	Kerdal	Ménéac	Perret
Bréhan-Loudéac	Coquantif	Missiriac	Frapsauce
Brignac	Gastard	Mohon	Marot
Buléon		Monteneuf	Vicomte du Bot
Campénéac	Duchesne	Monterrein	Cte de Bois-B.
Caro	De l'Epinay	Montertelot	Richard
Concoret	Desbois	Néant	Le Borgne
Credin	Jégorel	Pleugriffet	Jouchet
Cruguel	Le Déan	Ploërmel	Guillois
Evriguet	Puissant	Plumelec	Vicaud
Gourhel	Collin	Porcaro	Roussel
Guégon	Du Halgoüet	Quily	Bernard
Guéhenno	Le Breton-Gér.	Radénac	Le Breton
Guer	Gombaud	Réguiny	de Cuy
Guilhac	Prince de Léon	Réminiac	Bahon
Guilliers	Jarnigon	Roc-St-André	Le Gal
Helléan	Duval	Rohan	Derrien
Josselin	de Rohan	Ruffiac	Le Franc
La Chapelle	Gru	St-Abraham	Madouas
La Croix-Hell.	Berruyer	St-Allouestre.	Danet
La Grée-St-Laur	Renaud	St-Br.-de-Maur	Grasland
Lanouée	Guilloux	St-Gouvry	Cubigo
Lantillac	Le Febvrier	St-Guyomard	Billaud
La Trinité-Porh.	Ménagé	St-Jean Brével	Gillet
Les Forges	Renaud-Lebret.	St-Léry	Bouchard
Lizio	Moneray	St-Malo-de-Beig	de Boispéan

Peinture - Décoration
Vitrerie

ANCIENNE MAISON RAUT

J. Apard

Successeur

6, Cours de la Bôve, 6

LORIENT

ENCADREMENTS
EN TOUS GENRES

Peinture laquée - Dorure - Glaces

GRAND CHOIX
DE PAPIERS PEINTS

FOURNITURES D'ARTISTES

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
St-Malo-3-Font	Giraud	St-Servant	Moisan
St-Marcel	Philippe	Sérent	Faucheux
St-Nic-du-Tert.	Faruel	Taupont	Joubaud
St-Samson	Harnois	Tréhorenteuc	Jallu

MM. Lemercier, architecte voyer de la ville et de la commune.
Goupil, médecin des épidémies.
Fleury, vétérinaire, à Ploërmel.
Gaillard, vétérinaire, à Josselin.

ARRONDISSEMENT DE LORIENT

11 cantons, 56 communes, 20⁷. 864 habitants

M. **Guillemaud**, sous-préfet. | M. Le Moenic, secrétaire.

Conseil d'arrondissement

Con d'Auray, Le Doré.	Con de Lorient (2e), Le Mestric
de Belle-Isle, Serre.	de Pluvigner, le Boulaire.
de Belz, Pessel.	de Pont-Scorff, de Vitton.
d'Hennebont, Le Grand.	de Port-Louis, Georgault.
de Plouay, Le Fur.	de Quiberon, Morice.
de Lorient (1er), Dizot.	

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Auray	Le Mouroux	Lanvaudan	Gaudin
Bangor	Le Bihan	La Trinité-s.-M.	Danic
Belz	Le Port	Le Palais	Serre
Branderion	de Goulaine	Locmaria	L'Hermitte
Brech	Le Boulch	Locmariaquer	Le Gohébel
Bubry	Guyomard	Locqual-Mend.	Kercrest
Calan	Le Floch	Lorient	Nail
Camors	Jiquel	Merlevenez	Uhel
Carnac	Morice	Nostang	Guludec
Caudan	Mouëlo	Ploemel	Le Pévédic
Cléguer	Adol	Plœmeur	Coquerel
Crach	Rio	Plouay	de Pluvié
Erdeven	Stéphan	Plouhoumelen	Le Moing
Etel	Le Lamer	Plouharnel	Guézel
Gavres	Le Guen	Plouhinec	Uhel
Gestel	De Langle de C.	Plumergat	Gl Graff

Si vous voulez acheter bon marché,
Si vous voulez trouver un très grand choix,
Si vous voulez avoir de la **NOUVEAUTÉ,**

Adressez-vous toujours pour vos Achats

A LA VILLE DE LORIENT

Maison J. ROBIC

32, rue de la Patrie, 32

Tissus en tous genres, Soieries, Draperies, Fourrures, Cotons, Flanelles, etc.

Confections *toutes faites et sur mesure*

Costumes, jupes, jupons, corsages, etc.

CHOIX INCOMPARABLE

Prix défiant toute concurrence

NOTA. — La Maison délivre les timbres rouges

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Groix	Bihan	Pluneret	Le Pévédic
Guidel	Guyomard	Pluvigner	de St-Georges
Hennebont	Giband	Pont-Scorff	Pce de Polignac
Houat	Le Roux	Port-Louis	Paubert
Hœdic	Le Scoarnec	Quéven	Moëllo
Inguiniel	Dréan	Quiberon	Chanard
Inzinzac	Le Grand	Quistinic	Le Sergent
Kervignac	de Perrien	Riantec	Corvest
Keryado	Le Breton	Sauzon	Riou
Landaul	Parmentier	Ste-Hélène	de Kéridec
Landévant	Jehanno	St-Pierre	Le Gloarec
Languidic	de Kerret	St-Philibert	Mentec

MM. Richard, architecte voyer de la ville et de la commune.
Pédrono, médecin des épidémies.
Dr Waguet, agent principal du service sanitaire.
Auzat et Le Mouroux, vétérinaires de l'arrondissement.

ARRONDISSEMENT DE VANNES

11 cantons, 82 communes, 145.393 habitants

Conseil d'arrondissement

Con d'Allaire, de Coutance.	Con de la Roche-Bernard, de Jousselandière.
d'Elven, A. Le Franc.	de Rochefort, de St-Quentin
de la Gacilly, de Talhouet.	de Sarzeau, Le Callonec.
de Grand-Champ, Olivero.	de Vannes (est), Gustave des Salins.
de Muzillac, d'Andigné.	de Vannes (ouest), Botherel
de Questembert, Rouxel J.-M.	

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Allaire	Le Mauff	Noyal-Muzillac	Le Pichon
Ambon	Savary	Noyalc	Mahéo
Arradon	Jégat	Péaule	Jéhanno
Arzal	de Saisy de Kér.	Peillac	Nael
Arzon	Stéphany	Pénestin	de Champsavin
Badenne	Sélo	Plaudren	de Lagatinerie
Béganne	Rado du Matz	Plescop	Leroy
Berric	Le Bourbasquest	Pleucadeuc	Loyer
Billiers	Le Masne	Plœren	Le Menajour

Grand Café Louis XIV

Près du Théâtre

et de l'Hôtel des Postes, T. et T.

DÉJEUNERS ET DINERS
sur commande

SOUPERS
Choucroûte

Justin DESRUES

35, Rue de la Comédie,

3, Rue Molière,

LORIENT
(Morbihan)

Consommations de 1res marques

Muscadet et Anjou
1er Choix

Bières brunes
et blondes

SALLES POUR FAMILLES - SALONS PARTICULIERS

On y trouve les principaux quotidiens
et illustrés

CONCERTS SYMPHONIQUES

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Bobal	Gicquel	Pluherlin	de Danne
Brandivy	Le Gloanic	Quelnec	de Talhouët
Caden	Guillouche	Questembert	Guillemin
Camoël	Gouret	Rieux	Gaudin
Carentoir	De Behr	La Roche-Bern.	Cornudet
Colpo	Jéhanno	Rochefort	Poirier
Cournon	De Gouyon	St-Armel	Le Codec
Damgan	Dréano	St-Avé	Le Blévenec
Elven	Le Franc	St-Congard	Bedard
Férel	du Boisrouvray	St-Dolay	Chesnin
Glénac	Gauthier	St-Gildas	Christophe
Grand-Champ	Le Priellec	St-Gorgou	Audiger
Isle-a.-Moines	Le Franc	St-Gravé	de Kerdrel
Isle-d'Arz	Laniel	St-Jacut	de Coutance
La Chap.-Gacel	Gérard	St-Jean-l.-Pot.	de Pioger
La Gacilly	Eoche-Duval	St-Laurent	Rouxel
Larré	Le Page	St-Martin	de Boussinea
L. Trinité-Surz.	Le Port	St-Nolff	Le Quilliec
Lauzach	Le Jallé	St-Perreux	Blanchard
Le Hézo	Guyot de Salins.	St-Vincent	de Pioger
Le Guerno	Jéhanno	Sarzeau	Le Gallais
Les Fougerêts	de Kersabiec	Séné	Le Mouëllic
Limerzel	Danilo	Sulniac	Le Bourbasqu
Locmaria G.-Ch.	Daniel	Surzur	Le Vaillant
Locqueltas	Corfmat	Théhillac	Crespel
Malansac	Forest	Theix	Caradec
Marzan	Ryo	Tour-du-Parc	Hémon
Meucon	Mahé	Tréal	de la Ruée
Molac	Daniel	Trédion	de Virel
Monterblanc	Guyodo	Treffléan	Questel
Muzillac	Mauduit	Vannes	Le Pontois
Nivillac	de la Jousseland.	Vraie-Croix	Loyer

MM. Muiron, architecte de la ville de Vannes.
Letoux, médecin des épidémies.
Lanco et Guillemet, vétérinaires de l'arrondissement.

Vente exclusivement au comptant
aux prix les plus réduits

A la Réforme Commerciale

22, Rue Victor-Massé, ***LORIENT***

J. AVRIL

(A l'angle de la place Alsace-Lorraine)

BLANC, TOILES
LAINAGES, NOUVEAUTÉS
Cotonnades de toutes sortes

Jupes, Jupons, Peignoirs, Matinées, Corsages, Robes d'enfants, Layettes, Trousseaux.

LE PLUS GRAND CHOIX
DE FOURRURES
Le Meilleur Marché

MODES POUR DAMES. RAYON SPÉCIAL : 4.90 8.90

Lingerie, Bonneterie, Chemiserie, Faux-cols, Cravates
Couvertures, Couvre-pieds, Rideaux et Ameublement
Vêtements de travail pour Hommes

NOTA : *Il est délivré des TIMBRES ROUGES de l'alliance du Commerce sur tous les achats sans exception.*

PRIX FIXE marqué en chiffres connus

ON PARLE BRETON

FOIRES DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Les foires qui coïncident avec le dimanche ou une fête gardée se tiennent le lendemain ; excepté celles du Faouët, qui sont remises au mardi suivant. Dans le même cas, le marché de Port-Philippe aura lieu la veille.

Foires hebdomadaires

Vannes. Suppression des foires dites des grands mercredis ; le lundi de chaque semaine, foire à Pontivy et Plouay ; le mercredi de chaque semaine foire au Faouët ; le jeudi de chaque semaine marché aux veaux et aux moutons à Saint-Gravé ; le vendredi de chaque semaine marché aux bestiaux à Muzillac. Le samedi de chaque semaine, marché aux veaux et aux moutons, à Vannes, marché aux veaux à Guilliers.

Foires mensuelles

Le 1er lundi de chaque mois foires à Questembert, Pontivy ; 1er mercredi à Cléguérec ; 1er jeudi à Locminé, Malestroit, Guémené. Guiscriff ; 1er vendredi à Mauron, Pluméliau ; 1er samedi à Vannes, Baud ; 2e mardi à Rochefort Pluvigner ; 2e mercredi à Royan, Bubry, Crédin ; 2e samedi à Josselin ; 3e lundi à Ploërmel ; 3e jeudi à Guémené, La Roche-Bernard ; 3e vendredi à Theix ; 3e samedi à Vannes ; 4e mercredi à Guer, Rohan, Bubry ; le dernier mardi à la Trinité-Porhoët ; dernier samedi à Josselin.

Foires annuelles

Le lendemain des deux journées du concours hippique qui se tient à Vannes, le samedi et le dimanche du commencement du mois de juillet. — Le lundi, marché aux chevaux sur la promenade de la Garenne.

JANVIER. Le 2, foire à Languidic ; le 5, à Bréhan-Loudéac ; 1er lundi, à Bubry, Gourin ; 1er mardi Melrand, Quistinic, Carentoir, Guilliers, Pluméliau : 1er mercredi à Naizin, Plœmeur ; 1er samedi à Vannes, Ploërdut, Noyal-Muzillac ; les 3 premiers samedis de janvier, assemblée à Sainte-Hélène ; le 2e vendredi à Elven ; le 6 à Port-Philippe ; le mercredi après le 6, foire à Péaule ; 2e lundi à Billiers ; 2e mardi à Pont-Scorff ; 2e jeudi Langonnet ; 2e samedi Croisty en Saint-Tugdual ; 13, à Saint-Jean Brévelay ; 14, Sarzeau ; 15, Limerzel ; 17, Hennebont, Muzillac ; 21, Plouay ; 22, Faouët, Saint-Vincent, Gourin, Pluméliau ; 4e samedi, La Gacilly ; dernier samedi, à Baud, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel ; 25, Séglien ; 27, Saint-Laurent ; 29, Cochigan en Berric ; dernier lundi foire à Auray ; samedi avant Septuagésime Branderion, Vannes.

FÉVRIER. Le 1er vendredi à Ploërdut ; 1er mardi à Carentoir ; 1er samedi à Vannes ; le lundi avant carnaval à Grand-Champ, mercredi à Rohan, Marzan ; jeudi avant le carême à la Roche-Bernard ; le 2e vendredi à Elven ; 2e samedi à la Gacilly, Saint-Tugdual ; 3, à Pluvigner, Guidel ; 8, Sarzeau ; 2e mardi, Pont-Scorff ; 2e jeudi Langonnet ; 9, Saint-Jacut, La Chapelle, Saint-Gildas, en

SOIERIES -:- VELOURS
TISSUS EXCLUSIFS

HAUTES-NOUVEAUTÉS
LAINAGES

Maison BARRIÈRE

AU PRINTEMPS

70, Rue du Port, 70 — LORIENT

Costumes - Confections - Jupons - Corsages
Tabliers tous genres - Dernières Créations

ATELIERS DE COUTURE DE 1er ORDRE

Guégon ; 10, Silfiac, Palais (Belle-Ile) ; 12, Muzillac ; 15, Saint-Aubin en Plumelec, Pongoumelen ; 17, Caden ; 18, Rieux, Plouay ; 3e jeudi Ménéac ; 3e vendredi, Plouray, Noyal-Pontivy, Belz ; 22, Faouët, Gourin, Ambon ; 24, Kernascleden, Camoël ; 27, Bohal ; 28, Sarzur.

Foires du carême

Le lundi gras Monterblanc ; le mardi gras La Trinité-sur-Mer, Saint-Gérand, Augan, foire des gages à Pluméliau ; 1er lundi de carême Plumergat ; 1er mardi ; Nivillac ; 1er vendredi Séné ; 2e lundi, Auray ; 2e mardi, Faouët ; 2e vendredi, Plescop ; 3e samedi, Vannes ; 3e mardi, Carentoir, Colpo ; 3e jeudi, Noyal-Pontivy ; 4e vendredi, Burgos en Grand-Champ ; 3e samedi la Gacilly, le Saint ; lundi après la mi-carême à Saint-Germain en Languidic, Belle-Ile ; jeudi avant la Passion Mangolerian ; samedi à Faouët ; mercredi de la Passion Auray, Hennebont ; samedi de la Passion Vannes (foire de Pâques) ; 4e mardi, Saint-Yves en Bubry, Bubry ; la veille des Rameaux, à Baud ; dimanche des Rameaux, foire de bijouterie, etc., à Lorient, elle dure 8 jours ; lundi-saint, à Pontivy ; mardi-saint à Saint-Yves en Bubry ; jeudi-saint à la Roche-Bernard ; vendredi-saint au Croisty en Saint-Tugdual ; samedi-saint à Plouay.

MARS. Le 1er, foire à Languidic, Plumelec ; 2e, Peillac ; 1er mardi, Saint-Antoine en Ploërmel, Beignon, Melrand, Quistinic ; 1er mercredi, Mohon, Naizin, Guilliers ; 1er jeudi, Missiriac ; 1er samedi, à Vannes, Saint-Fiacre-en-Melrand ; 4e, à Plouay ; 7e, assemblée à Sainte-Anne, près Auray ; 8e, foire à Péaule ; 2e mardi, Pont-Scorff Saint-Yves en Bubry, Bubry ; 2e jeudi, Lizio, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 10, Guéhenno ;

GRANDE CHAPELLERIE BEUGNET

BEUGNET

Rue des Fontaines

LORIENT

LES CHAPEAUX BEUGNET COIFFENT MIEUX

Au Tigre Royal

STRAMOTA

Fourreur-Pelletier

23, rue des Fontaines, **LORIENT**

GRAND CHOIX DE VÊTEMENTS

cols, étoles, écharpes

tout faits et sur commande

Voir nos étalages

RÉPARATIONS & TRANSFORMATIONS

de Fourrures -:- Prix modérés

Conservation-Assurance

contre l'Incendie à la Cie "l'UNION"

12, Muzillac ; 15, Saint-Nicolas-du-Tertre, Limerzel, Gourin ; 3e mardi, Loyat ; 3e mercredi, Bignan, Caro ; 16, Saint-Congard ; 18, Plouay ; 19, Sarzeau, Kernascleden, Sérent, Marzan ; 22, Saint-Guyomard ; 24, Brech, Pleucadeuc ; 25, Séglien, Saint-Dolay ; 26, Sulniac ; 4e mercredi, Billio.

AVRIL. Le 1er, Roudouallec ; 1er lundi, Grand-Champ ; 1er mardi la Croix-Helléan, Bréhan-Loudéac, Porcaro, Carentoir, Pluméliau, 1er mercredi, Saint-Servan, Péaule, Guénin, Guilliers ; 3e, Plœren ; 4, Sarzeau ; 5, Landévant ; 1er samedi à Vannes, Ploerdut ; 7, Plumelec ; 8, Ambon, Baden, Saint-Méen en la Chapelle ; 9, Sérent ; 10, Surzur, Saint-Laurent en Silfiac ; 2e mardi, Lanouée, Pont-Scorff, Mi-Voie ; Guillac ; 2e jeudi, Néant, Larré, Saint-Antoine en Ploërmel, Langonnet, Porcaro ; 2e vendredi, Elven, Saint-Thuriau ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 11, Lizio, Landaul ; 12, Muzillac, Plescop ; 13, Guégon ; 14, Férel, Noyalo, Bonne-Rencontre en Tréal, Kervignac ; 15, Carnac, Pleugriffet, Arradon ; 16, Kercohan en Berric, Brandivy en Grand-Camp ; 17, Meslan, Locoal-Mendon, Saint-Colombier-en-Sarzeau ; 3e mardi, Monteneuf, Remungol, Loyat ; 3e mercredi, Saint-Yves en Cruguel, Caro, Taupont, La Chapelle-Gaceline ; 3e jeudi, Ménéac ; 18, Molac ; 19, Mériadec en Plumergat ; 3e vendredi à Theix, Quiberon, Malansac, Lauzach ; 21, Palais ; 22, Saint-Armel, Buléon, Saint-Dolay ; 23, Cadoudal en Plumelec, Marzan, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines ; 3e mercredi, Caro ; 25, Saint-Marc en Mohon, Pluvigner, Cohignac en Berric, Kernascleden, Saint-Yves en Bubry ; 26, à Naizin, Roudouallec, aux Quatre-Evangélistes en Pleucadeuc, assemblée la veille, Bu-

SALON DE COIFFURE ASEPTIQUE MODERNE

E. GILLARD

22, Cours de la Bôve, 22 — LORIENT

La spécialité de la Maison est la fabrication des postiches nouveau genre.

Tous les essais de postiches sont faits gracieusement.

Mme GILLARD s'occupe spécialement de la coiffure de dames et se charge de faire les applications de teinture.

Shampooing pour Dames avec séchoir instantané

PARFUMERIE DE TOUTES MARQUES A PRIX TRÈS RÉDUITS

Grand choix de broderies & poupées bretonnes

Pour toutes vos *Assurances*

contre l'Incendie

contre les Accidents

Sur la Vie

Contre le Vol

& le Bris des Glaces

ADRESSEZ-VOUS A :

M. Alfred MANGIN

16, Rue Emile-Zola, 16

(Ancienne Rue Saint-Vincent)

LORIENT

Directeur de la *Providence-Incendie*, de la *Providence-Accidents*

et de la *Société Suisse d'Assurances Générales sur la Vie*

bry ; 27, Béquerel en Plougoumelen ; 28, Mangolérian, foire des moutons à Rieux, Béganne ; 29, Nostang, Saint-Méen en Plœmel, Ruffiac, foire aux chevaux à Pontivy ; 30, Saint-Eutrope en Allaire, Languidic, dernier samedi, Berné.

FÊTES MOBILES JUSQU'A LA FÊTE DIEU

Lundi de Pâques assemblée à Béléan en Plœren, Fougerêts, foire à Concoret ; le mardi, foire à Priziac, Augan ; le jeudi, à Séné, la Gacilly ; lundi de la Quasimodo à Auray, Gourin, Mangolérian en Monterblanc, St-Yves en Bubry, Port-Louis, Bubry ; le mardi Saint-Jean Brévelay ; dimanche après Pâques, assemblée à la Chapelle-Neuve ; 3e mardi après Pâques et le mardi des Rogations, foire à Fouaët ; le dimanche avant l'Ascension ; assemblée à Sainte-Hélène ; dimanche après l'Ascension, à Bieuzy-les-Eaux ; le samedi après l'Ascension, foire à Bieuzy ; le lundi de la Pentecôte, foire à Trédion, assemblée au Vincin, à Naizin, à Saint-Mathurin en Guiscriff, à Josselin, à Locmariaquer, à Saint-Jean-Brévelay, au Calvaire, près Férel ; jeudi à la Roche-Bernard, à Saint-Fiacre, à Fouët, veille de la Trinité, à Langonnet, la Trinité-Porhoët, Saint-Fiacre en Melrand, Calan, lundi de la Trinité, à Plumergat ; mardi Saint-Yves en Bubry, Brandivy ; mercredi avant la Fête-Dieu, Faouët ; lundi après la Fête-Dieu, à Grand-Champ, Saint-Tugdual.

MAI. Assemblée le 1cr dimanche, à Sainte-Appoline en Treffléan ; 1er, foire à Carentoir, Kergo en Sulniac ; 2, Mériadec en Plumergat, 1er lundi, à Auray, Gestel ; 1er mardi, Melrand ; 1er mercredi, Ré-

Voitures de Louage

A L'HEURE ET A LA COURSE

Maison Névo

LORIENT, 11, Rue Victor-Massé, LORIENT

VOITURES POUR MARIAGES, BALS & SOIRÉES

Pour vos Repas

de

MARIAGES,

BAPTÊMES, etc.

Adressez-vous à la Maison

Vve Larnicol

COURS CHAZELLES, 18, 20, 22

LORIENT

BILLARD -- JARDINS

Jeux Divers

PIANO AUTOMATIQUE

SKATING-RINK

Avant de traiter o o o o o o o o o o o o o o o o o o o prière visiter nos Etablissements

guiny ; Plœmeur ; 1er samedi, à Vannes, Guilliers ; 3, Calac en Pumelec, Sarzeau, Lochrist en Inzinzac, Saint-Jean-la-Poterie, près Redon ; 4, Vivillac ; 5, Séné, Roudouallec ; 6, à Pluvigner, à Saint-Fiacre Malansac, au Croisty en Saint-Tugdual, au bourg du Tour-du-Parc ; 7, à la Fosse en Plumelin, Le Hézo, Glénac, Saint-Yves en Bubry ; 8, Elven, Pontivy, Baden, Pénestin, Merlevenez, Bubry ; 2e mardi à la Chapelle-Saint-Yves en Caro ; 9, Muzillac, Bignan, assemblée de Saint-Nicolas, Kerné en Arzon ; 2e jeudi, foire à Langonnet ; 2e samedi à la Gacilly, Plouharnel, samedi avec le 2e dimanche, Quistinic ; 10, à Grand-Champ, au Pâtis de Crosné en Saint-Martin, au bourg de Berric ; 11, Saint-Nicolas en Pluméliau, la Lande-Kerlan, près Saint-Gildas en Guégon, Saint-Cry en Nivillac Caud ; 12, Plaudren, Arradon, Saint-Nicolas-du-Treantre ; 2e dimanche, assemblée à Saint-Mathurin en Quistinic ; 12, Saint-Nolff ; 13, Arzal, Plouay, Miséricorde en Pluvigner, le Saint ; 14, Saint-Armel ; 15, Noyal-Pontivy, Péaule, Plougoumélen ; 16, Mangolérian, Pluvigner ; 17, Carnac, Noyal-Muzillac, Allaire, Kernascléden ; 19, Peillac, Ambon, Pont-Scorff, Baud, Saint-Yves-des-Landes en Bréhan ; 3e vendredi, Plouray ; 20, Saint-Yves en Bubry, Cours de Molac, Bubry ; 3e samedi, foire Saint-Patern, à Vannes, Sainte-Hélène, Sainte-Anne en Saint-Dolay ; 22, Cadoudal, Marzan, Saint-Patern en Meslan ; 23, Bangor, Plunerer ; 25, Camoël, Saint-Gildas ; le samedi avant le 25 mai, à Gueltas ; 25, Kercohan en Berric, Séglien, Landaul, Bubry, 27, Nivillac ; 28, Sérent-Saint-Colombier en Sarzeau, Saint-Germain en Languidic ; 29, La Trinité-sur-Mer, Saint-Yves en Bubry ; mardi après la Trinité, Bieuzy.

1er ORDRE

Garage ⊖ Chauffage ⊖ Téléphone 65

GRAND HOTEL de BRETAGNE

Vve Le Conte-Bozellec

PROPRIÉTAIRE

LORIENT

Grande Maison de Confiance fondée en 1872

MAGASINS DE LA

GRANDE CHEMINÉE

RUE HOCHE (près la caserne d'Infanterie)

S. H. & P. CORBIERRE

LORIENT

HABILLEMENTS pour Hommes, Jeunes Gens & Enfants

Tout faits et sur mesure

Draperies, Rouenneries, Soieries & Nouveautés

TOILES de Fil & de Coton

Mérinos, Molletons, Flanelles, Coutils, Couvertures

Gilets de Chasse & Châles en tous genres

MERCERIE, BONNETERIE, LAINES & VELOURS

Plumes, Duvets, Laines et Crins pour Literies

AMEUBLEMENTS, LITS en fer & cuivre, TAPIS, etc.

Assortiments considérables, Marchandises de 1er choix et à des Prix défiant toute concurrence loyale

PRIX FIXE INVARIABLE

JUIN. Le 1er, à Auray, Plumelec Saint-Dolay, Plœmeur, Gourin ; 1er mercredi, à Lannenec en Guidel ; 1er vendredi, Camors ; 1er samedi, à Vannes, Saint-Caradec-Trégomel ; 3, Burgos en Grand-Champ ; 4, Locadour en Kervignac, Saint-Perreux ; 5, Ambon ; 8, Gohker en Plouharnel, Baden ; 2e mardi, Campénéac ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 11, Theix ; 12, Langoléan, Saint-Liémène en Théhillac ; 13, foire à Muzillac, Hennebont, Béganne ; 14, foire des Gages, à Mongolérian ; 13, Béquerel en Plougoumelen ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy ; le 1er samedi qui suit le 15 juin, foire à Moréac ; 16, Roudouallec, Saint-Méeg en Plœmel, la Gacilly, assemblée à Bizol en Tréfléan ; samedi après le 16, à Remungol ; 17, foire à Molac ; le lundi après le 17, foire à Priziac ; le plus près dimanche du 19, assemblée à Saint-Avé, Pontivy ; 20, Palais en Belle-Ile, Faouët, Camoël ; 21 la Madeleine en Merlevenez ; 22, foire du Nédo, à Plaudren ; 23, au Gorvello en Sulniac, Billiers ; le mercredi avant le 24, à Guilliers ; 24, Sarzeau, Pluvigner, Plouay, Camors, à Saint-Gildas, Sainte-Catherine en Lizio, Péaule, Saint-Jean-la-Poterie ; 25, foire à Auray, Rohan, Lorient, Saint-Jean-Brévelay, bourg du Croisty en Saint-Tugdual, Sulniac ; 26, Calan, Faouët ; 27, Inguinel ; les 27, 28, 29, assemblée à Locminé ; 29, foire à Lochrist en Inzinzac ; le dimanche après le 29, assemblée à Arradon, Guidel, Marzan, Kernascleden ; le lundi après le 29, foire à Pluneret.

JUILLET. Saint-Hilaire à Pluméliau ; 1er lundi, foire à Ploerdut ; 1er mardi, Melrand, Locmaria en Quistinic, Guilliers ; le 2e, assemblée de la Clarté, à Baud, Kervignac, foire à Damgan ; 5, Bréhan-Loudéac ; 6, Belz, Faouet, Port-Philippe ; 8, Plumergat, Saint-

CHAPELLERIE
MÉRY LEBEUVE JEUNE

26, Cours de la Bôve

LORIENT

La Maison se recommande
par son Grand Assortiment
et son Bon Marché

Mme GUISERIX

9, Cours de la Bôve, 9

LORIENT

Dépôt Central de Journaux

ET DE

Publications Illustrées

DORURE ENCADREMENTS ET GLACES
en tous genres

MÉDAILLE ARGENT

Nantes 1886

MÉDAILLE BRONZE

Brest 1884

Maison fondée en 1857

Ancienne Maison H. COLAS

Victor RIVIÈRE Succr

3, Rue des Fontaines, LORIENT

Maison spéciale pour la dorure
des Meubles et Cadres antiques de tous styles

GLACES POUR DEVANTURES
INSTALLATION DE MAGASINS

Guénin en Plouray ; le 1er mercredi, Naizin, Marzan ; le 1er samedi, Vannes ; 2e dimanche, assemblée à Notre-Dame des Fleurs en Languidic, à Mangolérian, foire le lendemain ; 2e mardi, à Saint-Jean-Brévelay ; 2e jeudi, Roudouallec, Langonnet ; le 2e vendredi, Elven ; le 2e samedi, la Gacilly, Croisty en Saint-Tugdual ; la veille du 2e dimanche, foire à la Magdeleine en Pluméliau ; 10, Locmarai ; 11, Guéméné ; 13, Saint-Fiacre en Malansac, Landaul, Saint-Thuriau ; 3e dimanche, assemblée du Manéguen en Guédin, à Sainte-Hélène, au Moustoir en Locmariaquer, à Saint-Clément en Quiberon, foire à Ménéac, 15, foire à Plouay ; 17, Plœmeur ; 3e lundi, Saint-Caradec-en-Trégomel, Gourin, 20, Pluméliau, Gourin, Sarzeau ; 22, Auray, Muzillac, Porcaro ; 3e samedi, Crach, Sainte-Hélène en Bubry ; 4e dimanche, assemblée à la Magdeleine en Carnac ; 25, foire à Cléguérec ; 26, Roche-Bernard, Sérent, Burgos en Grand-Champ, assemblée à Sainte-Anne, près Auray, et le dimanche le plus près, à Sainte-Anne en Surzur ; le samedi après le 25, foire à la Gacilly ; 28, Rohan ; 29, Roudouallec.

AOUT. Le 1er, Bubry ; 1er samedi, à Vannes, Caudan ; 1er dimanche, assemblée à Plescop, à Baden, à Sulniac, le lendemain, foire à Plescop ; 1er lundi, Pennet, en Persquem, Guilliers ; 1er samedi, Saint-Nicodème en Pluméliau, assemblée le lendemain ; 2e mercredi, foire à Brandivy ; 2e jeudi, à Langonnet ; 8, Brech ; 10, Saint-Laurent en Silfiac, Kervignac ; lundi après le 10, foire, à Concoret ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 2e dimanche, assemblée à Mériadec en Baden ; 14, foire à Auray, Roudouaillec, Quelven en Guern ; 15, assemblée à Theix, Notre-Dame de Quelven en Guern, Saint-Armel, la Chapelle-Neuve-

Emile LE ROUX

Horloger-Joaillier

CORBEILLES DE MARIAGES

Bronzes Orfèvreries

Fantaisies

8, Cours de la Bôve

Lorient

AU GATEAU BRETON

Maison CLAIRET, créateur du Gâteau Breton

LAUDREN, Succr

30, Cours de la Bôve, 30

LORIENT

Cuisine sur Commande ⊕ Sert en Ville

CHAUSSURES SUPÉRIEURES EN TOUS GENRES

Au Soulier d'Or

E. PORTE

15, Cours de la Bôve — LORIENT

Grand Choix d'Articles pour Enfants

Boulangerie LE CLOIREC

Rue Jules-Simon, 49

Pains sur Commande — Pains de Fantaisie
Pains de Levure

PAINS EN TOUT GENRE

Roudouallec, Béquerel en Plougoumelen ; le dimanche après le 15, assemblée à Plougoumelen, Saint-Roc en Plumergat, Locmaria en Grand-Champ, Saint-Philibert en Locmariaquer ; 16, foire à la Miséricorde en Pluvigner, Molac, Colpo, dimanche après le 15, assemblée à Carmès en Neullac, à Crénenan en Ploërdut ; 3e vendredi, foire à Noyal-Pontivy ; mardi après le 15, Carentoir ; 18, assemblée à Sainte-Hélène ; 19, foire à Plouay ; lundi après le 19, foire à Guénin ; 22, Saint-Symphorien, à Vannes, assemblée le dimanche précédent, foire à Faouët , 2e dimanche après le 15, retour à Béquerel ; 23, Sulniac ; 24, foire à La Gacilly, Baud, Saint-Liémène en Théhillac ; samedi après le 24, à Saint-Barthélemy ; 25, Séglien, Locmaria, Pont-Scorff, Bubry ; 26, Ploërdut ; 28, Muzillac ; 29, Auray, Kernascleden, Mériadec en Plumergat ; 30, Marzan ; 31, Languidic, Pluméliau, à Laferrière.

SEPTEMBRE. Le 1er, Gourin, Moustoirac, Saint-Gilles ; 2, Béganne ; 1er dimanche, assemblée Saint-Vincent à Vannes ; lundi après 1er dimanche, Camors ; 1er mardi, Sainte-Reine en Beignon, Melrand, Quinstinic, Guilliers ; 1er mercredi, Mangolérin, Bubry ; 6, Sérent, Saint-Caradec-Trégomel, Pluvigner, la Clarté-en-Lauzach ; 8, Belle-Ile, Pontivy, Pluméliau ; 1er samedi, à Vannes, Noyal-Muzillac ; 2e dimanche, assemblée à Carnac, à la Clarté en Lauzach, Noyal-Muzillac, Larmor en Plœmeur, Ile-d'Arz, Penmen en Baden, Caudan, Notre-Dame de Joie, à Pontivy, Malansac, Roudouallec ; le lundi après le 9 ; Plumelin ; 2e mardi, Pont-Scorff ; 2e jeudi,

CHAUSSURES HAUTE-NOUVEAUTÉ

sur mesure

Exposition Industrielle Vannes 1892,
Médaille de Vermeil
Lorient et Bordeaux 1903
Hors concours, Grand Prix, Membre du Jury

D. Le Gall

22, Rue Poissonnière et Rue du Finistère

LORIENT

LIBRAIRIE DE LA BOVE

Imprimerie-Lithographie

MLLE YHUEL

15, Cours de la Bôve et 104, Rue Carnot

Papier de luxe et ordinaire — Fournitures de Bureaux
Articles de Fantaisie — Objets de piété
Maroquinerie fine — Faïences artistiques aux Armes
et Costumes de Bretagne
Grand choix de cartes postales : Vues, Costumes et Fantaisie

LORIENT

Charcuterie - Comestibles

Ancienne Maison LE PICAUD

LE LAUSQUE, Succr

68, Rue du Morbihan, 68, LORIENT

Andouillettes -:- Pâtés -:- Galantines
Foies gras truffés -:- Saucisson de Lyon et d'Arles
SALAISONS

Articles divers sur Commandes

Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, la Gacilly, Croisty en Saint-Tugdual, village de Saint-Adrien en Saint-Barthélemy ; 10, Plescop ; 12, Plœren ; 13, Carnac (grande fête à l'Eglise) ; 14, Kergo en Sulniac, Lochrist en inzinzac ; 15, Sarzeau, Bubry ; 16, Plouay, Bourg d'en bas Saint-Avé ; 17, Grand-Champ ; lundi après le 2e dimanche, foire à Saint-Laurent en Brandivy ; les dimanches avant et après le 21, à Saint-Cado en Belz ; 20, foire à Plœmeur ; 3e samedi au Place-Caër en Crach ; 3e dimanche, assemblée à Locmaria en Plougoumelen ; 3e mercredi, Bignan ; 3e vendredi, foire à Noyal-Pontivy ; 21, Rohan, Tellené en Guénin, Belz, Saint-Cado ; mardi après la Saint-Mathieu à Faouët ; 22, Roche-Bernard, Saint-Laurent en Séné, assemblée le dimanche précédent, dimanche le plus près du 22, assemblée à Saint-Maurice ; 24, Saint-Guyomard, Sulniac ; 4e dimanche, assemblée de la Saint-Sauveur, à Auray, Lestrevée en Plougoumelen ; 27, foire à Muzillac ; 29, Mont en Guéhenno, Gléniac ; dernier dimanche, assemblée à l'Ile-aux-Moines, Notre-Dame de Vœux, à Hennebont, Naizin, Locmiquel en Baden ; dernier samedi, foire à Gourin, Naizin ; 30, Hézo, Bubry, Saint-Nicolas en Pluméliau.

OCTOBRE. 1er dimanche, assemblée à Notre-Dame de Victoire, à Lorient, Sainte-Appoline en Treffléan ; 1er lundi, foire à Guidel, Riantec, Pluméliau ; 2, Plouharnel ; 4, Ambon, Kernascleden ; 5, Bréhan-Loudéac ; mardi après le 1er dimanche, Pluvigner ; 1er mercredi, Guilliers ; 1er samedi, à Vannes, Ploërdut ; 6, Rieux ;

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Le Trésor de la Bouche

ÉLIXIR DENTIFRICE

PRÉPARÉ PAR

C. CALOT

Pharmacien de 1re Classe

Ancien Pharmacien de la Marine

A LORIENT

Entretient la fraîcheur de la bouche, empêche la carie des dents. Ses propriétés antiseptiques puissantes en font un préservatif précieux contre les épidémies.

PRIX DU FLACON 1 FR. 50

C'est à la

Chapellerie Moderne

MAISON RECOMMANDÉE ENTRE TOUTES

Que se trouvent les

Coiffures les plus Elégantes et les moins Chères

FEUTRES, GIBUS

Chapeaux Haut de Forme

CASQUETTES en tous Genres et Prix

CHAPEAUX POUR ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux Feutre à 9 fr. 90

Renommés pour leur dureté et leur finesse

Ne pas se tromper d'adresse **31, Rue des Fontaines, 31, LORIENT**

PHARMACIE CENTRALE

61, Rue du Morbihan et rue des Colonies 61,

J. BELLEISSUE

Pharmacien de 1re Classe de l'Ecole Supérieure de Paris

Laboratoire d'analyses
Stérilisation à l'autoclave et à l'étuve
Sérums et Ampoules
Spécialités pharmaceutiques et Eaux minérales
Droguerie et Herboristerie
Médicaments vétérinaires

PHARMACIE D'ORDONNANCES

le lundi le plus près du 9, Loperhet en Grand-Champ ; 9, Guéméné ; 10, Bangor ; 2e mardi, Pontscorff, Gueltas ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Inguiniel ; 2e samedi, la Gacilly ; 12, La Chapelle-Gaceline ; 13, Mongolérian en Monterblanc ; 15, Carentoir, Limerzel ; 16, Auray, Locmaria en Plumelec, Caudan ; 17, Roudouallec, Sarzeau ; samedi avant le 3e dimanche, foire à Saint-Gérand ; le 3e jeudi, Ménéac ; le 3e mardi, Monteneuf ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy ; 18, Elven, Bourgneuf en Moréac, Faouët, Lanhuidic ; lundi après le 18, foire des oignons à Vannes ; 21, Pontivy, Plœmeur, Plouay, Séglien ; 28, Baud, Gourin ; lundi le plus près du 29, foire à Saint-Billy en Plaudren ; 29, Muzillac, Pâtis de Grosné en Saint-Martin ; dernier lundi, à Port-Louis, Ruffiac ; 4e samedi Saint-Tugdual.

NOVEMBRE. Le 1er, Saint-Mélian en Pluméliau ; le 2, Pontivy, Sérent ; 3, Rieux ; 1er mardi, la Croix-Helléan, Quistinic, Carentoir ; 1er, Guilliers ; 4, Pluvigner ; jeudi, après la Toussaint, Hennebont ; 1er vendredi, Tréal, Arradon ; 1er samedi, Vannes ; 8, Allaire ; 2e lundi, Grand-Champ ; 2e mardi, Pont-Scorff, Melrand ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven, Muzillac ; 2e samedi, Crcisty en Saint-Tugdual ; 3e lundi, Plœren, Gourin ; 3e mardi, Remungol ; 12, Surzur, Péaule, la Gacilly, Rohan ; mardi après la Saint-Martin Faouët ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy, Plouray ; 17, Larré ; 18, Plouay, Peillac ; 19, Auray ; vendredi avant le 23, à Theix ; 23, Saint-Jean-Brévelay ; 24, Bieuzy-les-Landes en Pluvigner, Bieuzy, assemblée à Bieuzy-les-Eaux ; 3e samedi, à Vannes, Saint-Fiacre en Malansac, Séglien, Bangor, le plus près dimanche du 27, assemblée à Naizin ; 27, foire à Saint-Yves en Bubry ; 28, Bubry ; 29, Sarzeau ; 30, Cléguérec, Kernascleden ; 3e jeudi, foire à Ménéac.

CORMIER

REMISIER

5, Cours de la Bôve

Ordres de Bourse

Comptant et Terme

Courtages Officiels

Renseignements Télégraphiques

PARIS-DENTAIRE

Ernest SORMANI

Directeur, Officier d'Académie

Médaille d'Or à la Sociélé Nationale d'Encouragement au Bien
Ex-Dentiste de la Maison d'Education de la Légion-d'Honneur 1884-1905
Secrélaire et Membre du Jury, Exposition du Travail à Paris

Appareils prothétiques en vulcanite, celluloid, ivoire et or

DENTS A PIVOT

Bridge-Work — Couronnes Logan et Or

CONSULTATIONS de 9 h. à midi et de 1 h. à 5 h.

(Mardis exceptés)

4, rue Victor Massé, (Maison de l'Epicerie Nouvelle) LORIENT

E. MARCESCHE et Cie

Négociants-Armateurs

23, Rue Carnot - LORIEN

Charbons Anglais de toutes provenances

Charbons pour l'industrie et les usages domestiques

SPÉCIALITÉ DE CHARBONS LAVÉS

Poteaux de Mines

BOIS DU NORD & DU PAYS

Ardoises

Service régulier entre Lorient et les Ports de la Manche
de Bristol par les vapeurs ARVOR et ARMORI

DÉCEMBRE. Le 1er, Auray, Kerfourn ; 1er mardi, à la Croix Helléan-Carentoir, Guilliers ; 1er samedi, à Vannes ; 5, aux Fougerêts ; 6, Muzillac, Pluméliau, Saint-Armel ; 8, Pont-Scorff ; 10, Silfiac ; lundi après le 8, Pluvigner ; 2e mardi, Pont-Scorff ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, foire à Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 12, Carentoir ; 13, Faouët, Sarzeau ; 16, Plouay ; 21, Nostang, Berric ; 22, Gourin, 25, Le Palais ; 4e samedi, Baud ; 28, Kernascleden ; 29, Caden ; 31, Faouet, la Gacilly, Sulniac.

Lundi. — Pontivy, Ploërmel, Gourin, Plouay, Questembert.

Mardi. — Rochefort, Belle-Ile, Pont-Scorff, Pluvigner, Roche-Bernard, La Trinité-Porhoël, Saint-Jean-Brévelay, Etel, Carentoir, Rochefort, Plœren, marché aux veaux à Plœmeur.

Le 1er lundi de chaque mois marché aux porcs à Ploërmel, Auray (avec admission de bestiaux). — Le 4e mardi de chaque mois, du 1er novembre au 1er mai, marché aux bestiaux à Rochefort.

Mercredi. — Vannes, Lorient, Port-Louis, Rohan, Guer, Faouët, Cléguérec, Landévant, Péaule.

Jeudi. — Hennebont, Malestroit, Locminé, Roche-Bernard, Guémené, Bois-de-la-Roche, Sarzeau, Locmariaquer, Ménéac.

Les jeudis depuis le 4 mai jusqu'au 22 septembre, marché aux vaches à la Roche-Bernard.

Vendredi. — Pontivy, Auray, Le Palais en Belle-Ile, Muzillac, Theix, Mauron, Elven, Grand-Champ, Allaire, Malansac.

Les 4es vendredis des mois de janvier, février, mars et avril marché aux bestiaux à Muzillac.

Samedi. — Vannes, Lorient, Josselin, Port-Louis, Baud, la Gacilly, Mauron, Arzon, Quiberon, Port-Philippe, marché aux bestiaux.

MAISON

F. PESQUÈS

Tailleur Civil

& Militaire

2, Cours de la Bôve, 2

LORIENT

SERVICE DE BATEAUX LORIENTAIS

Entre **LORIENT** et **PORT-LOUIS**, le service est assuré par les vapeurs "*Port-Louisiens*" et les "*Vedettes Lorientaises*" :

En été : Tous les 1/4 d'heures.
En hiver : Toutes les 1/2 heures.

Entre **LORIENT** et **LARMOR, Bateaux** toutes 1/2 h. en été.

Service de Vedettes entre LORIENT et KERMÉVEL

En été toutes les 1/2 heures
En hiver toutes les heures

Service entre LORIENT, BELLE-ILE et NANTES

par les Vapeurs de l'Union Belliloise et Messageries de l'Ouest.
1 fois par semaine

UNION LORIENTAISE-CROISILLONNE-PORT-LOUISIENNE

Service entre LORIENT et GROIX

(Avec escale à PORT-LOUIS)

HORAIRES DES DÉPARTS

Service de printemps *du 1er mars au 15 avril*	Service d'été *du 15 avril au 30 septembre*	Service d'hiver *du 1er octobre au 28 février*
DÉPARTS de GROIX — 8 heures du matin	DÉPARTS de GROIX — 7 heures du matin (poste) 11 heures du matin	DÉPARTS de GROIX — Tous les jours à 9 h. du matin
DÉPARTS DE LORIENT — 4 heures 30 du soir	DÉPARTS DE LORIENT — 9 heures du matin 5 heures du soir	DÉPARTS DE LORIENT — Tous les jours à 3 h. du soir

Les Jeudis et Dimanches un départ en plus a lieu :

de Lorient : à 10 h. du matin *de Groix :* à 2 h. du soir	*de Lorient ;* 1 h. du soir *de Groix :* 3 h. 1/2 du soir	*de Lorient :* à 10 h. 1/4 du matin *de Groix :* à 0 h. du soir

ÉDITION LYONNAISE

« Nous demandons tout spécialement à nos Amis, à nos Lecteurs, de se servir de préférence pour leurs achats chez les Commerçants dont ils trouveront les noms en ces pages. »

Robes et Confections

NOUVEAUTÉS

Mlle JANE BARRET

Cours de la Liberté, 64

LYON

Maison recommandée aux Dames Royalistes

L'ACTION FRANÇAISE

A LYON

Pendant l'Année 1911

L'année 1911 a été féconde pour la propagande royaliste à Lyon.

La Section d'A. F. a continué à se développer et a vu ses réunions du jeudi de plus en plus suivies, tandis qu'à côté d'elle et sous son patronage se constituait un groupe d'étudiants, chaque jour plus nombreux, dont les conférences hebdomadaires furent consacrées à l'étude de l'*Enquête sur la Monarchie*. Les Camelots, eux aussi, toujours zélés pour la vente dominicale du journal, ont fait maintes recrues et « écoppé », coude à coude avec les étudiants, dans les manifestations dont nous parlerons plus loin. Enfin, la Section a pu organiser quelques grandes réunions, qui, par leur retentissement dans la ville et même la région, ont valu à la doctrine et à la cause monarchiques de nouvelles adhésions et de nouveaux dévouements. Qu'il soit permis, à ce propos, à la Section Lyonnaise, d'exprimer sa gratitude aux dames royalistes et aux jeunes filles royalistes de Lyon, en particulier à Madame la Comtesse de la Croix-Laval, à Madame la Vicomtesse de Monterno, à Mademoiselle de Villeneuve : qu'elles soient remerciées du concours précieux qu'elles apportèrent au succès de ces réunions, qu'elles le soient aussi des soins affectueux qu'elles donnèrent aux blessés et aux prisonniers de nos manifestations.

Ce furent les dames et les jeunes filles royalistes qui ouvrirent l'année 1911 par leur fête intime du 8 janvier. Le 25, avait lieu le premier des dîners mensuels d'A. F., dont l'initiative est due à M. Flachaire de Roustan. Ce même jour, le groupe ouvrier d'Accord Social adhérait à l'Action Française.

Le 28 janvier, Maurice Pujo vint à Lyon. La grande salle de la rue Paul Chenavard était comble. Les assistants se tenaient debout pour pouvoir se serrer davantage ; il n'est pas jusqu'à un ciel ouvert donnant contre les fenêtres de la salle qui ne fût garni d'auditeurs. Avant l'ouverture de la réunion fut donnée

DRAPERIE & NOUVEAUTÉS

Réparations

Maison fondée en 1855

Travail soigné

Clément CHAVALLARD

95, Rue Duguesclin, LYON

VÊTEMENTS SUR MESURE

Recommandée à tous les bons Amis de l'"*Action Française*"

lecture d'une lettre de M. Flachaire de Roustan empêché. « J'ai la certitude, disait-il, que justice sera rendue prochainement aux vrais serviteurs de la cause royale, à ceux qui ne peuvent manquer de triompher, parce que, d'une part, ils possèdent la vérité, et que, d'autre part, ils mettent à son service une action incessante et un infatigable dévouement. » Ces mots — qu'on peut aujourd'hui appeler prophétiques — furent salués par les témoignages d'un vif enthousiasme. M. le bâtonnier de Villeneuve, qui présidait, prononça, avec l'autorité qui s'attache à sa parole universellement respectée, une allocution énergique, où, montrant les services rendus par l'A. F. à la cause nationale, il lui rendit l'hommage que lui doivent tous les patriotes dignes de ce nom. Avec la bonhomie, avec l'émotion contenue qui donnent tant de charme à sa causerie, Pujo raconta ensuite les étapes de sa conversion au royalisme et les péripéties de sa vie d'émeutier, et montra l'efficacité de l'action directe, sagement conduite, appuyée sur une doctrine. Me Stéphane Gayet dit ensuite sa reconnaissance à l'A. F. qui l'a tiré de l'anarchie libérale. Plusieurs contradicteurs socialistes et anarchistes prirent alors la parole : Pujo leur répondit sur la question syndicale et Emile Demesmay sur la question juive. A la sortie, une colonne de 200 manifestants accompagna Pujo à son hôtel en conspuant la République : les brigades cyclistes faisaient un cortège d'honneur.

Le 11 mars, ce fut Vaugeois que nous pûmes entendre dans la grande salle Bellecour, trop petite pour l'auditoire. M. Flachaire de Roustan ouvrit la réunion en faisant applaudir la récente victoire de l'A. F. et des patriotes parisiens contre le juif déserteur Bernstein. Vaugeois avait attiré beaucoup d'adversaires et d'indifférents à cette conférence — publique et contradictoire : combien y avait-il de temps que les royalistes lyonnais n'avaient pas donné de réunions publiques ? — Il avait pris pour sujet : Une victoire de la guerre de l'Indépendance ; le Théâtre Français arraché aux Juifs. Après un bref historique du courant d'idées qui a amené les nationalistes à la royauté, Vaugeois exposa les causes de l'insuccès du mouvement antidreyfusien : il montra que le fond du sentiment nationaliste est l'antisémitisme, qui consiste à voir dans les Juifs une « nation » étrangère et à les traiter comme tels, et qu'en face de l'épouvantable puissance des Juifs, seule la politique intransigeante de l'A. F. est capable de rendre à la Patrie son indépendance. Il vint ensuite deux ou trois contradicteurs : l'un taxa les Camelots d'impiété pour avoir « sorti » un individu qui avait crié : Vive Jésus-Christ ! l'autre témoigna d'une rare intelligence politique, d'une claire compréhension du sujet qui venait d'être traité, d'un sens aigu de l'opportunité, en faisant — qui l'eût dit ? qui le croira ? — l'éloge d'Aynard ! — A la sortie de graves bagarres éclatèrent entre les royalistes, les

A L'AMAZONE

H. POUEYMIDANET

Couturier pour Dames & Messieurs

2, Rue Palais-Grillet (Angle Rue Grenette)

LYON

FOURNISSEUR DE SON ALTESSE ROYALE
ADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS

étudiants républicains (il y en a encore en province) et quelques individus louches qui étaient peut-être des agents en bourgeois. Notre ami Corneloup reçut un coup de pied dans le ventre, et F. de Maximy fut frappé violemment à la figure. Mais les apaches eurent une bonne correction.

Les jours suivants Lyon apprit avec terreur que les républicains devaient venir massacrer les royalistes dans leur local de la rue Paul-Chenavard. Des « papiers » circulaient dans les Facultés : huit cents étudiants devaient descendre dans la rue et « descendre » aussi les Camelots. Il faut croire que la descente continue car à l'heure où nous mettons sous presse on attend encore..... Serait-il question seulement de la cinquantaine de jeunes gens qui vinrent un jour pousser des cris de mort à notre porte et, priés d'entrer, essuyèrent leurs pieds et quittèrent poliment leur chapeau ?

Le 7 mai, les groupes royalistes de Lyon et de toute la région du Sud-Est célèbrèrent solennellement la traditionnelle fête de la Saint-Philippe. Cette réunion annuelle, considérée partout en France comme une des plus importantes manifestations royalistes, eut cette année-ci un éclat particulier, grâce à la présence de Madame la Marquise de Mac-Mahon et de Charles Maurras. Les Sections de Nîmes, Grenoble, Mâcon, Chalon, Valence, Vienne, Montpellier, Avignon, Saint-Etienne, Bourg, celles de Dijon, de Roanne, du Puy, celles de la Savoie, les comités de Cavaillon et de Saint-Rambert-d'Albon, y avaient envoyé des délégations.

Le samedi soir, les Dames et les Jeunes filles royalistes avaient reçu la Marquise de Mac-Mahon dans la grande salle Bellecour. Madame de Mac-Mahon leur adressa, dans une causerie d'une rare délicatesse, de nobles et courageuses paroles. Puis des chants et le tirage d'une tombola égayèrent la fin de la soirée. Le dimanche, après avoir assisté à une messe dite en l'église St-François-de-Sales par Mgr Delmont, professeur aux Facultés Catholiques, plus de 800 convives se retrouvèrent à midi dans la vaste salle de la Brasserie Dupuis, à la Croix-Rousse.

Monsieur Flachaire de Roustan salua la Marquise de Mac-Mahon et Maurras et, dans une magnifique improvisation, montra la Providence protégeant les sacrifices des membres de l'A. F, et préparant ainsi l'heure de Dieu où triomphera le Roi Très-Chrétien. Madame de Mac-Mahon, à qui la salle fit une longue ovation, montra que le devoir des Français est de sauver la France par le Roi et tira des larmes de tous les yeux. Maurras, interrompu à chaque instant par des acclamations enthousiastes, prononça le discours superbe dont l'*A. F.* du 9 mai a publié le texte intégral. M. Gayet, avocat à Lyon, apporta l'adhésion de la jeunesse française qui, après avoir essayé de concilier la patrie et le régime républicain, a souffert

A. AUGIS

JOAILLIER-ORFÈVRE

Rue de la République, 32

LYON

ÉDITEUR de la Médaille d'Amour, Souvenir à l'Aimée, tirée des vers de Madame de Rostand :

Car, vois-tu, chaque jour je t'aime davantage,
Aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain.

De la Médaille Ste Clotilde, créée à l'égard des traditionalistes :

Si quelque jour, l'Espérance
S'éteint au cœur de ses fils,
Sainte Epouse de Clovis
Viens au secours de la France
Toi qui la sauvas jadis.

DÉPOSITAIRE pour la région du Sud-Est des Bijoux d'Action Française

Broches, Epingles, Insignes, etc.

GRAND CHOIX DE BIJOUTERIE

Joaillerie, Orfèvrerie, Horlogerie

A. AUGIS, 32, Rue de la République, LYON

de n'y point parvenir et fut éclairée et convertie à la royauté par l'A. F. M. Bouchacourt porta la santé des dames. M. Longin exprima aux jeunes la confiance et l'admiration des anciens qui applaudissent à leurs succès. Le félibre Arnavielle salua les Lyonnais au nom des royalistes du Midi. M. Demesmay termina la série des toasts par un discours où il fit l'éloge de Maurras et détermina sa part prépondérante d'influence dans la renaissance royaliste française. A la sortie, de graves bagarres éclatèrent entre les royalistes et la police qui, sans provocation, chargea **sabre au clair**. Plusieurs de nos amis furent blessés ou arrêtés : trois arrestations furent maintenues, celles de Clavier, Gept et Mougey, qui passèrent en correctionnelle le 18 mai. La défense fut assurée par MM. Gayet et Valette, du barreau de Lyon, avec un dévouement, une science juridique et une éloquence qui arrachèrent au tribunal (d'ailleurs édifié par les témions à décharge et par les fantaisistes et contradictoires dépositions des agents) un acquittement moral, scus la forme d'une condamnation à 30 francs d'amende.

Le 3 septembre, une délégation de Lyonnais alla rendre visite à Lucien Lacour et à Gabriel de Baleine, à Clairvaux. Ils savaient d'avance quels braves ils allaient voir ; mais ils peuvent témoigner maintenant de la sérénité avec laquelle les deux prisonniers acceptent leur réclusion et leur exil. Jamais douloureuses conséquences d'un des exploits de la Guerre de l'Indépendance ne furent supportées avec un courage plus constant, avec une bonne humeur plus souriante et plus égale.....

Il faut terminer par deux histoires gaies, comme il convient dans un almanach.

Le jour du Mardi-Gras nos Camelots imaginèrent de se divertir. Ils trouvèrent donc deux gardes-champêtres pour encadrer un ignoble voyou qui ressemblait à Briand comme un frère. Ainsi faits, tous trois s'en allèrent dans une dizaine de postes de police. Ils entraient donc. Briand allait sans façon s'asseoir auprès du brigadier qui se reculait un peu — n'est-ce pas ! ça se comprend. — Je suis un satyre, faisait Briand. — Ça ne m'étonne pas ; on s'en douterait à vous voir. — J'ai commis un attentat à la pudeur. Il faut me coffrer. — Il faut le coffrer ! hurlait la foule par la porte restée ouverte. — Chut ! chut ! murmurait le pauvre agent. — Ah ! c'est comme ça, repartait le voyou très digne : Je suis un sale individu, j'ai vécu des femmes, j'ai été condamné à la prison, j'ai été chassé du barreau, je suis même devenu ministre, et vous ne voulez pas m'arrêter ; c'est ça la justice ? Eh ! bien, écoutez, mon ami : à bas la République ! Et le cortège s'en allait ainsi de poste en poste, sans trouver un asile. Las d'errer, notre « Premier » s'alla échouer à la terrasse d'un café où, une fois de plus, il raconta l'histoire de sa vie aux consommateurs amusés.

PREMIER ÉTABLISSEMENT DE BOHÊME

pour la préparation des Viandes fumées

Antonin CHMEL

Fournisseur de la Cour Impériale et Royale d'Autriche-Hongrie
et des Cours royales de Bavière et de Roumanie

Jambons de Prague

Les Meilleurs, les plus Délicats, les plus Digestifs

les seuls ne contenant ni Borax ni Soude

Recommandés par les Médecins comme Spécialité pour l'Estomac

Charles MÈGE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

LYON=29, Rue Cuvier=LYON

Agent général pour la France et la Suisse

DEMANDEZ :

La Marque Antonin CHMEL " A LA CLOCHE "
de Kral Vinohrady-Prague (Bohême)

A la seconde : elle est impayable. Elle est beaucoup plus drôle que l'histoire du commissaire Bûcheton, de Rouen, poursuivant Chocqueel, coupable de l'avoir regardé. Donc, à la fin de juillet, Charles Martel, président des Camelots, et son ami Berger, se promenaient vers 9 heures du soir, au concert de la place Bellecour. Martel était fort occupé à allumer sa pipe et Berger regardait avec un étonnement jaloux ce succès si rare d'avoir pu faire prendre une allumette, quand l'agent 470, un de ceux qui avaient dégaîné le jour de la Saint-Philippe, leur apprit tout soudain qu'il les arrêtait. En route pour le poste. Là, Martel et Berger médusés entendirent ainsi motiver leur arrestation : Brigadier, ces deux individus, voilà plusieurs jours qu'ils viennent à la musique. Le brigadier réfléchit, pesa en lui-même le pour et le contre, finit par témoigner discrètement qu'il ne voyait là aucun délit bien caractérisé, et relâcha nos deux amis non sans que ceux-ci l'aient averti qu'ils déposeraient une plainte pour arrestation arbitraire. Ils écrivirent, en effet, au préfet pour lui demander quelle suite il comptait donner à l'affaire. Après deux mois d'examen, on leur répondit par une citation en simple police. Mais de quoi sont-ils inculpés ? oui, de quoi donc, au fait ? Eh ! bien, à un préfet et à un parquet embarassés, la Providence envoie de bonnes idées. Un théâtre de Lyon va représenter des pièces de Courteline : nos officiels, qui ne furent pas toujours graves, ont beau être ignorants, ils ont la Courteline ; ils se sont souvenus de telle ou telle scène désopilante ; ils ont pensé faire mieux. Et voici l'inculpation qui pèse sur Martel et Berger : *garde inquiété.*

TABLEAU D'HONNEUR

des CAMELOTS DU ROI,

des Etudiants et Ligueurs d'Action Française,

blessés, condamnés ou arrêtés en 1911

Charles Martel,
Corneloup,
Bayle,
Jasseron,
F. de Maximy,
Rouast,
Mesly,
Michoud,
Robert de Champ,
Chanron,
Marquis de Montjoye,
Michaud,
Marquis de Vichy,

Grange,
Louis Vignon,
Armand Dugon,
Henri Dugon,
De Massot de Lafond,
Gept (de Grenoble), 4 jours de prison.
Clavier (de St-Etienne), 4 j. de prison.
Mougey, 4 jours de prison.
Rochard, 4 j. de prison.
Vial, 5 j. de prison.
Berger, 5 j. de prison.

TABLEAU D'HONNEUR

des magistrats et policiers lyonnais

POUR 1911

Nous recommandons à la bienveillante attention de nos seigneurs Juifs et du gouvernement de l'Etranger, pour un avancement ou un pourboire équitables, les individus dont les noms suivent :

JOURDAIN, qui se cache sous sa robe de substitut pour *blaguer* les prévenus politiques et traiter de *populace* les catholiques lyonnais.

— Grand prix d'honneur : une prophétie : les robes se retroussent les jours d'orage.

BRUNET, gardien de la paix, très blond, nº 470, l'agent — qui — dégaîne — pour — se — donner — du — cœur — au — ventre, et aussi (sans doute pour cette raison) l'agent — qu'on — ne — doit — pas — plus — regarder — que — l'Empereur — de — Chine.

— 1er prix : un fourreau de chair fraîche.
— 2me prix : un uniforme réséda.

MANCA, gardien de la paix, nº 754, l'agent — qui — tape — avec — un — nerf — de — bœuf.

— Prix : un voyage chez les Cosaques.
— Accessit : une page de grammaire française : *bœuf*, féminin, *vache*.

"Au Loup Blanc"

P. PEY-RAVIER Aîné

BOTTIER

6, Quai de la Pêcherie

LYON

Chaussures de Luxe

SPÉCIALITÉ POUR DAMES ET ENFANTS

La St-Philippe

A LYON

Le 7 mai 1911, un grand banquet réunissait, à Lyon, sous la présidence de Madame la Marquise de Mac-Mahon, les ligueurs et adhérents de l'Action Française.

Nous donnons ci-après le texte des deux discours prononcés à cette occasion par MM. Gayet et Demesmay, qui rendent hommage à la force conquérante de l'Action Française et au génie de Maurras.

DISCOURS DE M. STÉPHANE GAYET

La jeunesse française qui, voilà dix ans passés, naissait à la vie politique, était, pour une grande part, de lignée et de culture républicaines. Elle tenait par ses fibres profondes à la France, elle s'attachait par ses préférences, ses préjugés, ses illusions, son milieu, à la République. Avec une entière bonne foi et un patriotisme intact, nous cherchions à concilier la patrie et le régime et notre souffrance était de n'y point parvenir. Rappelez-vous les convulsions de cette époque et le spectacle qu'offrait notre pays.

Sous les coups de quelques juifs, acharnés à la réhabilitation d'un des leurs, toutes les citadelles nationales s'écroulaient. L'armée, à laquelle le souvenir de nos désastres avait assuré le plus légitime des privilèges, était l'objet d'ignobles attaques et toutes restaient impunies. L'antimilitarisme venait au monde, et ses premières excitations tombaient de la tribune parlementaire. Notre marine, qui avait été notre fierté, perdait son rang. Il apparaissait qu'elle était livrée au gaspillage et dominée par l'incompétence... Les derniers efforts de notre diplomatie aboutissaient à une humiliation: Fachoda... Les scandales éclataient de toutes parts ; les ministères se succédaient, les uns déclarant leur impuissance à réprimer le désordre, les autres dissimulant leurs intentions qui étaient de le favoriser.

Maison MOLIN Frères

85, Rue de l'Hôtel-de-Ville et Place des Jacobins

LYON

CHEMISES HAUTE NOUVEAUTÉ

(Modèles exclusifs)

LINGERIE de STYLE

pour

TROUSSEAUX & LAYETTES

Un chef de gouvernement qui avait, parmi les modérés, joui de quelque crédit, conviait les classes ouvrières à une infâme curée : « Aidez-moi, disait-il, à sauver Dreyfus, et je me fais fort de voler à des Français un milliard, avec quoi je vous ferai des retraites... »

Dans ce tumulte, Mesdames, Messieurs, on saisissait trop aisément que les liquidateurs de la France étaient à l'œuvre... Qui donc allait la défendre ?

...Ceux d'entre nous que de bas appétits électoraux n'avaient point, avant l'âge, asservis aux distributeurs des honneurs et des places, s'enrôlaient dans les partis de l'opposition. Et leurs chefs leur prêchaient à peu près ceci : « Les excès dont vous êtes les « témoins désolés sont l'œuvre de quelques républicains, certes, « mais ne croyez pas qu'ils soient l'œuvre de la République elle-« même. Il y a deux Républiques, la bonne et la mauvaise, nous « allons travailler à faire la bonne ». Ayant entendu ces paroles et frémissant de combattre, car l'heure pressait, nous attendions des ordres. Nos premiers engagements furent désastreux. Nous étions armés de bulletins de vote dernier modèle, mais nous dûmes nous convaincre que, plus nous votions, plus nos adversaires gagnaient du terrain.

« Et les ruines s'accumulaient. Sous nos yeux, insolemment, fleurissaient les fiches du général André. Le gouvernement qui, sur un geste de l'Allemagne, subissait « l'humiliation sans précédent », donnait l'assaut aux couvents et annonçait qu'il le donnerait bientôt aux Eglises. Sur toutes les routes de France, des femmes, des vieillards, qui avaient secouru les pauvres et soigné les malades, au nom d'un idéal religieux qui était celui de notre race, se traînaient douloureusement vers l'exil. Tout un patrimoine de pensée, d'art, de sacrifice et de beauté morale s'éparpillait au vent de sordides enchères. Un ministre, un pilier du régime, affirmait publiquement : « La France se dissout ».

« Dans les rangs des partis constitutionnels nous frémissions de rage. « A quand votre bonne république ? disions-nous à nos chefs. — Patience, répondaient-ils, nous négocions... » Et quand venait l'heure de la grande consultation électorale et que nous affirmions notre volonté de voter pour la France, on nous faisait bien voir qu'il ne s'agissait point d'elle, mais seulement du triomphe des partis. Il fallait choisir entre la France des uns et la France des autres.

« Ce fut notre première lueur. Nous apprîmes ainsi que la France historique, la France intégrale, la France tout court, n'est, — en République — représentée par personne.

« Ils nous parurent bien vains alors, ces Péans de victoire que chantait l'opposition parlementaire chaque fois qu'elle avait perdu moins de sièges qu'elle ne s'y était d'abord attendue. Ah, ces recu-

Fabrique de Timbres en Caoutchouc & en Cuivre

GRAVURE EN TOUS GENRES

IMPRESSIONS

CARTES DE VISITE

et d'Adresse

TÊTES DE LETTRES

Factures

MEMORANDUMS

etc.

Rey & Fayard

GRAVEURS

7, Place Croix-Paquet, 7

LYON

CACHETS

ARMOIRIES

Ecussons pour enseigne

PLAQUES DE PORTE

Timbres dateurs

POINÇONS, FOLIOTEURS

Encres à tampon

lades perpétuelles, ces abandons du drapeau, lambeau par lambeau, aux mains d'une horde effrontée ! Un avenir fait tout entier de retraites même honorables, quel horizon ! Messieurs, pour une jeunesse qui ne voulait pas déchoir.

« Je dois le dire. Las de cette lutte puérile, sans espoir et sans noblesse, nous eûmes une heure de défaillance. Faute de savoir où servir, qui servir, et comment servir, nous sentîmes monter à nos lèvres le cri maudit des irréparables défections : « *Non serviam* ! » Je ne servirai pas.

« Un homme vint alors, qui étouffa ce blasphème et arracha une génération à l'horrible dilettantisme auquel elle était en proie.

« Mesdames, Messieurs, vous savez comment Charles Maurras apportait aux Français de ce temps, en qui toute flamme patriotique n'était pas éteinte, ce qui leur manquait le plus : une doctrine. Vous savez comment, dissipant toutes les nuées révolutionnaires, il a tracé très large et très droite la route qui mène à la vérité politique française, au roi, protecteur de nos républiques, héritier des constructeurs de la patrie, et lui-même, restaurateur attendu de l'ordre national. Vous savez comment, abordant toutes les questions, proposant pour chacune une solution précise et raisonnable, il a fait luire aux regards les plus troublés les clartés de l'évidence.

« Désormais, nous le savons tous que le salut passionnément désiré de notre pays, il est dans le retour à la tradition nationale. Nous savons tous qu'être royaliste, vouloir la Monarchie et travailler à la faire, ça n'est pas être d'un parti, d'une caste étroite. Nous savons qu'acclamer Monseigneur le Duc d'Orléans, c'est d'abord être Français, vouloir l'accord entre tous les Français, vouloir toutes les libertés des autres Français, afin que le travail de la grande communauté nationale reprenne, paisible et fécond, sous la protection de son gardien séculaire : le Roi de France...

« Mais si nous avons retrouvé cette magnifique conception de la Patrie, si nous avons à nouveau l'espoir de rassembler notre héritage dispersé, si nous entendons mieux l'enseignement de nos morts, si nous échappons enfin aux barbares, pour goûter le bienfait d'une fine et charmante civilisation, n'oublions pas, Mesdames, Messieurs, que c'est à l'œuvre puissante d'un Maurras et de ses collaborateurs de l'Action Française que nous le devons.

« L'Action Française !... Il n'est pas d'erreurs, de calomnies et de sottises qui ne soient prodiguées, quand il s'agit d'elle. Pourtant, elle a triomphé des obstacles accumulés. Elle a rompu le cercle du silence. Elle est partout aujourd'hui ; elle pénètre toutes les pensées. Des écrivains, qui s'en croient les irréductibles adversaires, se laissent dominer par la force de ses idées et croient tirer de leur propre fonds ce qui est la substance même de sa doctrine. Tant mieux !

Entreprise de Peinture et Plâtrerie

TRAVAUX SOIGNÉS

Tony PERRIN

76, Grande-Rue de la Croix-Rousse, **LYON**

PAPIERS PEINTS de tous styles - VITRAUX - Grand Choix de Nouveautés - Dépôt des Grandes Fabriques

Droguerie — Brosserie — Vernis — Essences — etc.

n'est-ce pas, Maurras ?... Vous n'avez d'orgueil, que de convaincre ! vous ne faites pas commerce de l'intelligence, vous pensez !... Que chacun pille votre grain, si c'est pour le semer, pour qu'il germe et pour qu'il fructifie !...

« A l'édifice, Madame, qu'élevait le génie de quelques hommes, vous avez apporté votre pierre aussi. En vous, bat le cœur, ardent et pieux, des femmes de France. Et j'ai souvent pensé que s'il restait, sur tant de ruines amoncelées, quelques vestiges encore de notre civilisation française, c'est que les cœurs de nos mères et de nos sœurs en avaient été les incorruptibles gardiens. Plus que tout autre, Madame, vous avez maintenu l'éclat du flambeau. Votre âme est de celles qui n'ont jamais douté de notre avenir et, déjà, vous aussi, de cette confiance, de cet entêtement dans la fidélité, vous recevez la splendide récompense. Les Camelots du Roi, que vous nommez vos enfants, vous ont donné la suprême satisfaction que les mères attendent de leurs fils ; pauvres ou riches, artisans ou gentilshommes, ils portent tous en eux la plus rare noblesse, celle du courage, de l'honneur et du sacrifice... »

Ainsi, Mesdames, Messieurs, un à un se renouent les fils qui nous rattachent à notre sol. Chaque jour, chaque heure, nous découvre un point de vue nouveau, d'où s'aperçoit mieux le visage de la Patrie. Chaque événement apporte une confirmation, chaque contradiction fait éclater une certitude : c'est l'âme française qui renaît, c'est la vieille maison reconstruite, ce sont les fils prodigues qui reviennent se presser à son seuil, qui se reconnaissent entre eux, qui en acclament le chef...

Malheur, maintenant, à qui voudrait la détruire.

Vive le Roi !

Stéphane GAYET.

AU GRAND CHEVAL BLANC

BERARD

32-34, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 32-34, **LYON**

Téléphone 43-39

Maison de confiance, la plus ancienne de Lyon, fondée en 1810

TAPIS, TOILES CIRÉES, SPARTERIE

LINOLEUM

Sur demande, Devis et Envois d'Echantillons

DISCOURS DE M. DEMESMAY

On vous a appelé, Maurras, un Romain de Rome : c'est, mieux encore, Français de France qu'il aurait fallu dire, si l'on marque par là le haut point de perfection où peut atteindre une pensée, romaine dans la conception, attique dans l'expression, française par sa limpidité, traditionnelle par son principe, catholique par ses disciplines, son influence et ses amitiés.

Votre modestie ne veut rien savoir. A vous en croire, vous n'avez fait œuvre que de vulgarisation. Avant vous, Maistre et Bonald, Taine et Fustel s'étaient imposés à la pensée française, et la renaissance nationale ne fut « que le sursaut de l'intelligence française, la révolte spontanée et le simple aboutissement de la pensée organique du XIX^e^ siècle. » Nous savons trop quel pitoyable sort vous réservez à vos contradicteurs pour nous hasarder à vous contrarier ; et il est beau de vous voir rendre témoignage à vos devanciers et exiger qu'il leur soit fait justice : ainsi Platon faisait hommage à Socrate des splendeurs de son génie. Mais quand vous n'auriez su que rééditer ces maîtres et les faire connaître, et les faire entendre, eux qui avaient crié dans le désert ; quand votre gloire n'aurait été que de naître et de parler dans le moment favorable où allaient lever toutes les semences de raison jetées aux vents d'un siècle agité, c'en serait encore assez pour que nous puissions voir en vous le héros éponyme de la sagesse retrouvée et de l'énergie ressuscitée.

Vous avez eu de beaux exemples, qui furent, après la longue fidélité des royalistes français, le courage d'un Buffet et d'un Lur-Saluces. Mais au lendemain de leur condamnation, lorsque la lassitude et l'indifférence, la peur, la trahison ou la mort eurent fait leur œuvre, que fût-il resté d'eux, si vous n'aviez recueilli dans l' « Enquête sur la Monarchie », cette admirable faiseuse de conversions, le sens et le fruit de leurs efforts ?

Nos princes ne nous ont point abandonnés : c'est nous qui n'avons pas su les défendre. Les manifestes d'Henri V sur la question politique et de Philippe VII sur la question sociale, le discours de San-Rémo et la lettre au Colonel de Parseval où Philippe VIII posait le problème nationaliste, nous ont apporté les solutions et les certi-

LYON

1, Place des Jacobins

THIERY

&

SIGRAND

Téléphone 21-10

Vêtements tout faits

Vêtements sur mesure

Vêtements de Sports

Vêtements imperméables

RAYON SPÉCIAL POUR DEUIL

tudes royales : mais n'est-ce point à vous que nous devons d'avoir su les lire ? Dans ce pays abruti de boniments électoraux, ces Princes risquaient le plus cruel affront que leur eût réservé l'exil, qui était de voir leurs manifestes confondus avec la profession de foi d'un candidat : en vous faisant l'exégète de vos Princes, vous leur avez conservé, en attendant mieux, le respect.

. . . . . .

Vous avez voulu qu'on fît honneur à Vaugeois de l'existence de l'Action Française, et c'est bien, car notre mouvement est né des réactions de sa sensibilité contre le poison dreyfusien. Mais si de ce mouvement Vaugeois a été la passion et la flamme, si la présidente de ce banquet en est la bonté rayonnante, si Pujo en est la force expansive et Daudet le pétillement et la brûlure, vous en êtes, Maurras, la clarté.

Sans regarder d'abord ce qui était possible et ce qui ne le paraissait pas, vous avez eu le seul souci de dire la vérité, sachant bien que la vérité demeure, tandis que les possibilités changent, et que celui qui possède la première peut forcer les destins. A ce pays décapité en même temps que son Roi, vous avez voulu premièrement refaire une tête. Et ainsi, pendant que d'autres s'attardaient à obtenir un bruyant assentiment et à compter sur des formules plaisantes et creuses des voix nombreuses, vous ne cherchiez qu'à avoir raison. Vous aviez l'ardente conviction que les choses ont leur explication rationnelle et que l'histoire n'est pas fille du hasard. Vous vous mettiez à l'école des faits, semblable par la minutie de l'observation, l'ingéniosité du diagnostic, la hardiesse de l'hypothèse, à un Claude Bernard de la politique.

Et pendant ce temps, sur vous, le théoricien de l'Empirisme organisateur, sur vous, le grand réaliste, l'idéalisme prenait une ingénieuse revanche, montrant que si l'histoire dicte ses lois au philosophe, la pensée à son tour peut mener les événements et préparer l'avenir. Oui, pendant le temps que vous ne vous préoccupiez que d'avoir raison, cette raison se révélait conquérante. Ce que d'autres avaient cherché sans le trouver, vous l'avez eu par surcroît. A vous sont allés les adhésions et les dévouements : vous avez raffermi les espérances découragées et fait des conversions retentissantes, vous avez suscité l'héroïsme d'une ardente jeunesse. Celui que les organisateurs de la défaite, celui que les gens pratiques pensaient tuer, en le traitant dédaigneusement de théoricien, s'est montré plus pratique qu'eux à croire et à enseigner que la ligne droite est le plus court chemin. Les hommes qui n'avaient qu'à parler pour obtenir l'approbation des gens distingués et qu'à agir pour recevoir le démenti des faits, les têtes dures à comprendre et molles à vouloir, commencent à rouler des réflexions amères et quelquefois profitables et à se demander, en face de leurs échecs et de nos succès, en

TEREBINTO

est un produit entièrement conforme à l'*Essence de térébenthine* et qui la remplace exactement dans tous ses emplois. — Il est en vente chez les principaux droguistes.

TEREBINTO

dissout les peintures mieux que l'essence de térébenthine et se vend moins cher. Tous les peintres doivent l'adopter. — Les ménagères s'en servent pour les encaustiques et pour le nettoyage des vêtements.

TEREBINTO

a exactement la même odeur, la même limpidité, la même densité et les mêmes propriétés que l'*essence de térébenthine*.— C'est pourquoi, bientôt, tout le monde emploiera

TEREBINTO

face de notre insolent bonheur, en face de notre étoile, la vôtre, Maurras, si elles n'auraient pas méconnu le sens profond de la parole de Vogelsang : « l'Histoire du Monde est le Jugement du Monde ».

C'est de ce double bienfait d'une intelligence assurée en possession de la vérité et d'un cœur entraîné vers un clair idéal que nous vous remercions. Si, ayant « retrouvé les fondements naturels du plaisir littéraire et du goût et élevé sur ces fondements restaurés un des monuments de la langue française », l'écrivain et le poète a mérité la couronne de lauriers, vous en recevrez une autre pour avoir retrouvé les principes de la philosophie politique et établi sur eux l'évidence des nécessités françaises : une autre couronne, plus glorieuse, plus durable et plus rare, une couronne des feuilles de nos chênes gaulois, réservée à ceux qui comme vous ont sauvé la cité.

Je manquerais à vos désirs et à mon devoir, je manquerais à votre œuvre, si ma dernière pensée n'allait pas au Prince exilé. Pour joindre nos voix au chœur innombrable des morts et à celui plus nombreux encore de ceux qui viendront, pour exprimer en un jour de joie des espoirs éternels, nous acclamerons le Roi; ce Roi vers qui crient les tristesses du prêtre, les besoins de l'ouvrier et les ardeurs du soldat. De toutes nos forces, donc, Mesdames et Messieurs, de tout notre cœur, de toute notre conviction, VIVE LE ROI ! VIVE PHILIPPE VIII ! Mais ce rite séculaire accompli, nous trouverons encore un moyen d'honorer notre Prince, en le glorifiant d'avoir rencontré, Maurras, un serviteur tel que vous. C'est pourquoi, nous acclamerons aussi votre nom, car c'est à vous, qu'au jour marqué par la Providence, nous devrons de vivre, sous la monarchie restaurée, dans une France libérée et assagie, dans une patrie reconquise et régénérée. VIVE MAURRAS !

Emile DEMESMAY.

A la Capitale

G. BATTIN

33, Rue de l'Hôtel-de-Ville, **LYON**

VÊTEMENTS SUR MESURES

et faits d'avance

Chemises, Cravates, Bonneterie, etc.

POUR MESSIEURS ET ENFANTS

G. Battin

Habille bien !

33, Rue de l'Hôtel-de-Ville, **LYON**

ÉDITION DU MAINE

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE DE LA MAYENNE

Préfecture, à Laval. — Bureaux ouverts de 9 heures à 11 heures 1|2 et de 1 heure 1|2 à 4 heures. — Préfet : M. Allard, ex-préfet révoqué de l'Aisne. — Le Préfet reçoit tous les jours de 10 heures à midi. — M. Tisseau, secrétaire général, reçoit tous les jours de 3 heures à 5 heures.

Sous-préfecture de Mayenne : M. Decosse, sous-préfet, reçoit tous les jours de 9 heures à 11 heures.

Sous-préfecture de Château-Gontier : M. Gérand, sous-préfet, bureaux ouverts de 9 heures à midi et de 1 heure 1|2 à 4 heures 1|2.

SÉNATEURS

M. Paul Le Breton, à St-Melaine, par Laval, à Paris, rue Duphot nº 8 (1er).

M. le comte d'Elva, le Ricoudet, par Laval, à Paris, rue Boissière 31 (16e).

M. le Dr Daniel, à Gorron, à Paris, 7, rue Rosa-Bonheur (16e).

DÉPUTÉS

M. Boissel, maire de Laval.

M. Maurice Dutreil, à Laval, quai Sadi-Carnot, 8, à Paris, 24, rue François 1er (8e).

M. Chaulin Servinière, à Mayenne.

M. le comte de Hercé, maire de Montenay, à Paris rue de Richelieu, 17.

M. le vicomte de Villebois-Mareuil, maire de Grez-en-Bouère, à Paris, 27 rue de l'Université (7e).

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MAYENNE

Arrondissement de Laval.

Argentré. — *M. Gaultier de Vaucenay*, prop. à Laval.
Chailland. — *M. Dominique*, avocat à Laval, *vice-président.*
Evron. — *M. le comte de Beaucaire*, ministre à Copenhague, maire de Mézangers, secrétaire.
Laval-Est. — *M. Boissef*, maire de Laval, *vice-président.*
Laval-Ouest. — *M. le comte d'Elva*, maire de Changé.
Loiron. — *M. le marquis de Vaujuas-Langau*, maire du Bourgneuf-la-Forêt.
Meslay. — *M. de Lorière*, maire d'Epineux-le-Séguin.
Montsûrs. — *M. Léon Bouëssée*, prop. à Montsûrs.
Ste-Suzanne. — *M. Ribay*, maire de Viviers.

Arrondissement de Mayenne

Ambrières. — *M. Martin*, maire d'Ambrières.
Bais. — *M. Janvier*, maire de Bais, *secrétaire.*
Couptrain. — *M. Chaulin-Servinière.*
Ernée. — *M. Martin*, maire d'Ernée.
Gorron. — *M. le Dr Daniel*, à Gorron.
Le Horps. — *M. Leblanc*, maire du Ribay, avocat à Mayenne.
Landivy. — *M. Taillandier*, maire de Montaudin.
Lassay. — *M. Mérienne*, notaire à Lassay.
Mayenne-Est. — *M. le Dr Chabrun*, à Mayenne.
Mayenne-Ouest. — *M. Denis*, *président.*
Pré-en-Pail. — *M. Guille*, à la Poôté.
Villaines. — *M. Doitteau*, maire de Villaines-la-Juhel.

Arrondissement de Château-Gontier

Bierné. — *M. le marquis de Quatrebarbes*, maire d'Argenton.
Château-Gontier. — *M. Duboys-Fresney*, maire d'Origné.
Cossé-le-Vivien. — *M. Richard*, maire de Cossé-le-Vivien.
Craon. — *M. le Dr Morillon*, maire de Craon.
Grez-en-Bouère. — *M. Charles Gaudon.*
St-Aignan-sur-Roë. — *M. le comte du Roberil*, maire de St-Saturnin.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Laval : H. Letourneurs (Argentré) ; Lair de la Motte (Evron) ; Mazure (Meslay) ; Housset (Montsûrs) ; Portier (Ste-Suzanne) ; Dr Jouis (Chailland) ; Môlé (Laval-Est) ; Lemaître (Laval-Ouest) ; Chevallier (Loiron).

Arrondissement de Mayenne : Lepert (Bais) ; Roger (Couptrain) ; Lesellier (Lassay) ; *** (Le Hórps) ; Lemaître (Pré-en-Pail) ; Pattier (Villaines) ; Lebrun (Ambrières) ; Jouis (Ernée) ; Lepouriel (Gorron) ; Dupont (Landivy) ; Lelièvre (Mayenne-Est) ; Paul Denis (Mayenne-Ouest).

Arrondissement de Château-Gontier : Déan de St-Martin (Bierné) ; de Serrant (Château-Gontier) ; de la Jaille (Château-Gontier) ; de Sars (Grez-en-Bouère) ; Nupied (Cossé-le-Vivien); Marquis de Champagné (Craon) ; Dr Bodinier (Craon) ; Letourneur (St-Aignan) ; Thierry (St-Aignan).

ARMÉE

Quinzième brigade d'infanterie. — Général Claret de la Touche, à Laval. 124e d'infanterie à Laval ; colonel Sorin ; lieutenants-colonels Bouyssou et Simon. — Chefs de bataillon : Ungerer, Minard, Pouget. — Major : Pichon. — Médecin-major de 1re classe : Lefèvre ; de 2e classe, Monziols ; aide-major de 1re classe, Ribaud.

130e *d'infanterie à Mayenne* (1 bataillon à Domfront). — Colonel Plessier. — Lieutenant-colonel, de Pigache de Sainte-Marie. — Chefs de bataillon : d'Halewyn, Topart, Bouillane de Lacoste, Querbez-Berthod. — Major : Sinault. — Médecin-major de 1re classe, Drély ; aide-major de 1re classe, Martinet ;aide-major de 2e classe, de Brisson de Laroche.

324e *de Réserve*, à Laval. — Lieutenant-colonelel Bouyssou.

330e *de Réserve*, à Mayenne. — Lieutenant-colonel Mugnier.

25e *Territorial*, à Mayenne. — Lieutenant-colonel Bertrand.

26e *Territorial*, à Laval — Lieutenant-colonel Le Saux.

Recrutement

Subdivision de Laval

Comprenant les arrondissements de Château-Gontier et de Laval, moins le canton de Chailland.

Bureaux : rue de Bretagne, 24.

MM. Joffet, chef de bataillon, *commandant.*
Labérauderie, capitaine.

Subdivision de Mayenne

Comprenant l'arrondissement de Mayenne, plus le canton de Chailland

Bureaux : rue Saint-Martin.

MM. Troncy, chef de bataillon, *commandant.*
Brémont, capitaine.

TRIBUNAUX

Tribunal civil et correctionnel de Laval

Président : M. Garapin ; juge d'instruction, M. Ballot, rue de Belair ; juges, MM. Bouessée et Trouillard. — Juges suppléants : MM. Dominique et Chaplet.

Procureur de la République : M. Bertaud, 8 rue de l'Asile.
Substitut : M. Bretonneau.
Greffier : M. Aubertot, rue du Vieux St-Louis (10 heures du matin à 5 heures du soir). *Audience civile*, les jeudi, vendredi et samedi à midi 1/2 ; *correctionnelle*, le mercredi à 1 heure.

Avocats :

MM. Dominique, 7 rue Félix-Faure.
Bucquet, 15 place de Hercé,
Chaplet, 27 place du Lieutenant.
Grinod, 20 rue de Bel-Air.
Ramard, place Hardy.
Hamard, rue Magenta.
Bouquet, rue du Hameau.

Avoués :

MM. Trébous, rue des Fossés, 10.
Bidard, rue Echelle-Marteau,33.
Daugau, quai Sadi-Carnot.
Guérin, rue de Bootz, 8.
Le Chaix, place du Lieutenant.
Marçais, rue Ambroise-Paré.

Huissiers-audienciers :

MM. Breux, rue de Joinville ; Brard, avenue de la Gare ; Bruneau, rue du Vieux St-Louis ; Regnault, rue Echelle-Marteau.

Huissiers exerçant dans le ressort du tribunal :

MM. Ménager, à Chailland ; Gommier, à Evron ; Dugast, à Loiron ; Trou, à Meslay ; Boutier, à Montsûrs.

Bureau d'Assistance judiciaire :

MM. Bucquet, *président* ; Trébous, avoué ; Jouanne, délégué du Préfet ; Asse, délégué du directeur de l'Enregistrement ; Brard, huissier ; Trchel, secrétaire.

Commissaires-priseurs :

MM. Bunodière, 50 boulevard de Tours. Salle des ventes, rue du Val de Mayenne, 57 ; — Le Chaix, salle des ventes, 19, rue des Ruisseaux. Les salles des ventes sont ouvertes de 10 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

Tribunal civil de Mayenne

Président, M. Bernardeau ; juge d'instruction : M. Chedeau ; juge, M. Trépu ; juge suppléant, M. Delaunay ; procureur, M. Peigné ; substitut, M. Prévost.
Greffier : M. Daireaux. Le greffe est ouvert de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

Audience civile, les mercredi et jeudi à 9 heures ; *correctionnelle*, le vendredi à 9 heures.

Avocats :

MM. Leblanc, Ragot, Delaunay, Lelièvre, Chaulin-Servinière, Antonin Féron, Besnier, Couléard-Desforges, Lebreton.

Avoués :

MM. Vautrain, Davy, Douard, Besnier, Blanchard.

Huissiers :

MM. Bineau, Vénot, Letourneur, Frileux, à Mayenne.
MM. Lusson, à Ambrières ; Métairie, à Bais ; Mars, à Couptrain ; Delaude, à Ernée ; Ronné, à Gorron ; Panné, à Landivy ; Emery, à Lassay ; Paucton, au Horps ; Verrier, à Pré-en-Pail ; Gouin, à Villaines.

Bureau d'Assistance judiciaire :

MM. Blanchard, avoué, président ; Peschel, receveur d'enregistrement ; Féron, avocat ; Perrot, notaire ; Pioger, secrétaire.

Commissaire-priseur :

M. Gouvrion, rue de Paris. Salle des Ventes rue de Paris.

Tribunal civil de Château-Gontier

Président, M. Bernard ; juge d'instruction, M. Pellegrin ; juge, M. Bouvier-Desnots ; juge-suppléant M. Frette-Damicourt ; procureur, M. Parcade.
Greffier : M. Bonduelle. — Greffe ouvert de 8 heures à 4 heures.
Audience civile, le mardi ; *correctionnelle*, le mercredi ; audience des criées, le jeudi. — Les audiences ont lieu à midi 1/2.

Avoués :

MM. Gauchet, boulevard Bonneau ; Lefrou ; Cahour ; Chiron.

Huissiers :

MM. Bonno, Rivière, à Château-Gontier ; MM. Gautier, à Cossé ; Lefèvre, à Craon ; Métayer, à Grez-en-Bouère ; Poirier, à St-Aignan-sur-Roë.

Bureau d'assistance judiciaire :

MM. Chiron, avoué, président ; Conan, receveur de l'Enregistrement ; Legeay et Roy, notaires ; le Sous-Préfet.

JUSTICE DE PAIX

Arrondissement de Laval

Laval.—Juge de paix des deux cantons, M. Doitteau. Suppléants : MM. Ramard, Chauveau, Grimod. Greffiers, MM. Liziard et Hardy.
Audiences (canton est) le vendredi à 9 heures ; (canton ouest) le mercredi à 9 heures.

Greffier de simple police : M. Trochon.

Argentré. — Juge de paix, M. Anjibault. — Suppléants, MM. Tallois et Goranflaux.

Greffier, M. Desgranges. — Audience le jeudi à 10 heures.

Chaillaud. — Juge de paix, M. Guéranger. — MM. Jouin et Poisson, suppléants.

Greffier, M. Palicot. — Audiences, le jeudi et le vendredi.

Evron. — Juge de paix, M. Andorre. — Suppléants, M. Véniel et Barrault.

Greffier, M. Lerouge. — *Audience de police* le 1er vendredi de chaque mois ; *affaires civiles* les 2e, 3e, 4e vendredis, 10 h. du matin.

Loiron. — Juge de paix, M. Davoust. — Suppléants : MM. Ameline et Legerat.

Greffier, M. Sorin. —Audience chaque mardi. — *Simple police* : le 1er vendredi février, avril, juin, août, octobre, décembre.

Meslay. — Juge de paix, M. Garrin. — Suppléants, MM. Ollivier et Levesque.

Greffier, M. Guilloux. — Audiences chaque vendredi.

Montsûrs. — Juge de paix, M. Descars. — Suppléants, MM. Dodier et Mauger.

Greffier, M. Landais. — Audiences le mardi et le mercredi.

Ste-Suzanne. — Juge de paix, M. Larrieu. — Suppléants, MM. Martin et Lecomte.

Greffier, M. Bertrou. — Audience le lundi.

Arrondissement de Mayenne

Mayenne-Est. — Juge de paix, M. Grosse-Dupeyrou .— Suppléants MM. Ravault et Davy.

Greffier, M. Métais. — Audiences le lundi et le samedi.

Mayenne-Ouest. — Juge de paix, M. de la Valette de Chabriol. — Suppléants, MM. Romagné et ***.

Greffier civil, M. Gâté. — Greffier de police, M. Sonnet. — Audiences le lundi et le mardi.

Ambrières. — Juge de paix, M. Constant — M. Martin, suppléant.

Greffier, M. Helbert. — Audience le vendredi et le samedi.

Bais. — Juge de paix, M. Benech. — Suppléants, MM. Rébillon et Fortin.

Greffier, M. Gasnier. — Audience le vendredi et le samedi.

Couptrain. — Juge de paix, M. Guillot. — Suppléants, MM. Pichereau et Godefroy.

Greffier, M. Goujard. — Audience le mardi à 9 heures sur citations et à 2 heures sur avertissements. *Simple police*, le dernier mardi de chaque mois à 9 heures.

Ernée. — Juge de paix, M. Renault. — Suppléants, MM. Martin et Dufour.

Greffier, M. Brochard. — Audience le lundi et le mardi.

Gorron. — Juge de paix, M. Valette. — Suppléants MM. Monsallier et Garnier. — Greffier, M. Cussot. — Audience le mercredi.

Le Horps. — Juge de paix, M. Bros. — Suppléants, MM. Le Gros et Bossé.

Greffier, M. Godin. — Audience le jeudi.

Landivy. — Juge de paix, M. Veillon. — Suppléants, MM. Luizière et Herbec.

Greffier, M. Dupas. — Audience chaque lundi.

Lassay. — Juge de paix, M. Soulard. — Suppléants, MM. Mérienne et Bastard.

Greffier, M. Maubert. — Audience le samedi à 10 heures sur avertissements ; à 11 heures sur citations.

Pré-en-Pail. — Juge de paix, M. Lecouteux. — Suppléants, MM. Lebreton et Lelée.

Greffier, M. Tulard. — Audience le vendredi et le samedi.

Villaines. — Juge de paix, M. Gournay. — Suppléants, MM. Toutain et Cappronnier.

Greffier, M. Catherine. — Audience le lundi et le vendredi.

Arrondissement de Château-Gontier.

Château-Gontier. — Juge de paix, M. Luzet. — Suppléants, MM. Cahour et Briand.

Greffier, M. Thibault. — *Audience civile* le jeudi à midi 1/2 ; *de police* le dernier jeudi de chaque mois avant l'audience civile.

Bierné. — Juge de paix, M. Besneux .— Suppléants, MM. Lehay et Raffray.

Greffier, M. Herrouet. — Audience le vendredi à midi.

Cossé-le-Vivien. — Juge de paix, M. Renard . — Suppléants, MM. Nupied et Romagné.

Greffier, M. Pérou. — *Audience civile* le vendredi ; *de police*, tous les 15 jours, le mercredi à 10 heures.

Craon. — Juge de paix, M. Daressy. — Suppléants, MM. Goussé et A. Dubois.

Greffier, M. Chapeau. — Audience le lundi et le vendredi, 10 heures.

Grez-en-Bouère. — Juge de paix. M. Freulon. — Suppléants, MM. Gaudon et Rezé.

Greffier, M. Robert. — Audience le vendredi.

St-Aignan-sur-Roë. — Juge de paix, M. Ragel. — Suppléants, MM. Gastineau et Lecomte.

Greffier, M. Cousin. — Audience, le mercredi à 9 heures.

NOTAIRES

ARRONDISSEMENT DE LAVAL

Ville de Laval

MM.

Hémar, rue de la Paix.
Turquet, rue Neuve.
Germain, place du Palais.
Carle, rue des Tuyaux.
Augot, rue Hôtel de Ville.
Chauveau, rue du Lieutenant
Outin, rue de la Gare.
Meng, rue du Lycée.

Canton d'Argentré

Bodereau, à Argentré.

Canton de Chailland

Cornilleau, à Chailland.
Montécot, à la Bacconnière.
Châle, à Andouillé.
Poisson, à Juvigné.

Canton d'Evron

Barrault, à Evron.
Bagourd, à Evron.
Péan, à Ste-Gemmes-le-Robert.

Canton de Loiron

Ameline, à St-Ouën-des-Toits.
Casset, au Bourgneuf.
Gérard, à Loiron.

Canton de Meslay

Thuau, à Meslay.
Berger, à Cossé-en-Champagne.
Ollivier, à Chémeré-le-Roi.

Canton de Montsûrs

Chaudet, à Montsûrs.
Dodier, à Montourtiers.
Garnier, à Soulgé.

Canton de Ste-Suzanne

Gauvin, à Ste-Suzanne.
Lecomte, à Ste-Suzanne.
Treton, à Vaiges.

ARRONDISSEMENT DE MAYENNE

Ville de Mayenne

MM.

Ravault, Lebouc, Perrot, Meignan, Leclerc } à Mayenne.
Bricard, à Martigné.

Canton d'Ambrières.

Herpin, à Ambrières.
Beauchet, au Pas.

Canton de Bais.

Rouxel, à Hambers.
Rebillon, à Bais.
Mauboussin, à St-Martin-de-C.

Canton de Couptrain.

François, à Couptrain.
Godefroy, à Javron.
Boulier, à Lignières-la-Doucelle.

Canton d'Ernée

Barreau, à Ernée.
Fras, à Ernée.
Alliot, à St-Denis-de-Gastines

Canton de Gorron.

Monsallier, à Gorron.
Herpin, id.

Canton du Horps.

Leroux, au Horps.
Raimbault, à Hardanges.

Canton de Landivy

Soulard, à Landivy.
Turmel, à Fougerolles.
Lhuizière, à Montaudin.

Canton de Lassay.

Gauthier, à Lassay.
Mérienne, id.

Canton de Pré-en-Pail.

Coutelle, à Pré-en-Pail.
Pichereau, à la Poôté.
Le Breton, à Ravigny.

Canton de Villaines.

Toutain, à Villaines.
Buat, à Courcité.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-GONTIER

Ville de Château-Gontier

MM.

Leproust, rue Bruchemotte.
Phelippot, rue Renée d'Anjou.
Legeay, pl. de l'Hôtel de Ville.
Roy, rue de Thionville.
Bardet, rue de l'Hôtel de Ville.

Canton de Bierné.

Lehay, à Bierné.
Dubel, à St-Denis-d'Anjou.

Canton de Craon.

Mayer, à Craon.
Dubois, à Craon.
Doisneau, id.

Canton de Cossé-le-Vivien.

Romagné, à Cossé-le-Vivien.
Breton, à Cuillé.
Chantelcup, à Quelaines.

Canton de Grez-en-Bouère.

Dreux, à Grez-en-Bouère.
Bertrand, à Ballée.
Pottier, à Villiers-Charlemagne.

Canton de Saint-Aignan-sur-Roë

Guesdon, à Saint-Aignan.
Vicrne, à Ballots.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Hypothèques. — M. Mahé-Desportes, à Laval, rue de Bootz, nº 7. — A Mayenne, M. Chapelain de la Villeguérin. — A Château-Gontier, M. Coiffé, rue Chevreul.

Enregistrement, Domaine et Timbre. — Directeur, M. Vandenbroucque, rue des Trois Croix, à Laval. — *Sous-Inspecteurs* : MM. Vétillard, rue de Bootz, 74, à Laval ; Planques, route de Paris, à Mayenne ; de St-Julien, à Château-Gontier. — *Receveurs*, à Laval, MM. Labessière (actes civils), rue du Vieux St-Louis, 85 ; Asse (actes judiciaires, domaine et timbre), rue Hoche, 9 ; Herpin, (successions, baux et sociétés) rue d'Ernée, 4. A Mayenne, M. Peschel, quai de la République. A Château-Gontier, M. Conan, rue Fournier.

Contributions indirectes. — Direction, rue de Villebois-Mareuil, nº 1. — Sous-direction, à Mayenne, rue Pasteur. — Sous-direction, à Château-Gontier, avenue de Sablé.

Banque de France, à Laval, rue de Bretagne (bureaux ouverts de 9 heures à 4 heures). M. de Kermel, directeur.

Ingénieur en chef départemental : M. Prince, à Laval.

Chambre de Commerce : Président, M. Denis, à Fontaine-Daniel ; vice-président, M. Louvard, à Château-Gontier ; membres, MM. Fourcaud, Outin, Masseron, Lhomer, Mouchet, Rivière et Saminn-Guichard.

Postes et Télégraphes. — Directeur, M. Bouquet, 23, rue du Hameau, à Laval.

Poids et Mesures. — M. Chardonnot, à Laval, rue de Bootz, 28 (bureau de 1 heure à 4 heures). — M. Pascarel, rue de la Madeleine, à Mayenne (bureau ouvert le lundi de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 4 heures. — M. Lacaille, rue Allard, à Château-Gontier. (bureau ouvert le jeudi de 1 heure à 4 heures).

ADMINISTRATION DIOCÉSAINE

Evêché de Laval : Mgr Eugène Jacques Grellier, évêque de Laval, né à Joué (Maine-et-Loire) le 3 janvier 1850, nommé à l'évêché de Laval le 21 février 1906, sacré à Rome le 25 février, fit son entrée à Laval le 18 mars 1906.

Vicaires généraux : MM. Lebreton et Chauvin.

Membres du Conseil : MM. les vicaires généraux, les chanoines Poirier, supérieur de l'école de Théologie, et Hoinard.

Chancellerie de l'évêché : MM. Lebreton, chancelier ; Guérin, vice-chancelier ; Lecoq, secrétaire ; Cesbron, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque.

Chanoines titulaires

MM.	MM.
Lebreton, doyen.	Michineau, pénitencier.
Sauvé, archidiacre.	Accary.
Quentin, archiprêtre.	Chauvin, théologal.
Hirbec.	Baglin.
Mgr Chartier.	

Chanoines honoraires

MM.	MM.
Poirier, supérieur de l'Ecole de théologie.	Daniel, doyen de Craon.
Hoinard, à Laval.	Barrier, aumônier du lycée et de la prison, à Laval.
Le Segretain, à Laval.	Delanoë, aumônier de la Miséricorde, à Laval.
Mézière, archiprêtre de N.-D., à Mayenne.	Plessard, aumônier de l'hospice Saint-Louis, à Laval.
Guérin, vice-chancelier de l'évêché, à Laval.	Hoinard, supérieur de l'Immaculée-Conception.
Normandière, archiprêtre d'Ernée	Letur, à Laval.
Lemanceau, aumônier de la communauté d'Evron.	Mars, curé de Notre-Dame de Laval.
Orillard, archiprêtre de Saint-Martin, à Mayenne.	Royer, doyen d'Ambrières.
Huignard, archiprêtre de Saint-Vénérand, à Laval.	Rousseau, archip. de Château-Gontier.
Pierrel, doyen de Landivy.	Roulleaux, supér. des Chapelains de Pontmain.
Batard, à Laval.	Lardeux, supér. de l'Instit. Saint Michel, à Château-Gontier.
Tréhet, aumônier de l'hôpital Saint-Julien, à Laval.	
Châtelain, curé d'Avesnières, à Laval.	

ÉCOLE DE THÉOLOGIE

rue du Mans, 41, à Laval

MM. Poirier, supérieur ; Fauchard, sous-sup. et professeur de théologie dogmatique ; Leguy, économe.

Professeurs **: MM. Courné, Thoréton, Plessard, Suchard, Gruau, Perrin.**

Divisions ecclésiastiques

Le diocèse de Laval est divisé en 6 archiprêtrés qui comprennent 27 doyennés.

L'archiprêtré de la Trinité de Laval comprend 5 doyennés : la Trinité de Laval, Argentré, Chailland, Loiron, Montsûrs.

L'Archiprêtré de Saint-Vénérand de Laval comprend 4 doyennés : Saint-Vénérand de Laval, Evron, Meslay, Sainte-Suzanne.

L'Archiprêtré de Notre-Dame de Mayenne comprend 5 doyennés : Notre-Dame de Mayenne, Ambières, Couptrain, Lassay, Le Horps.

L'Archiprêtré de Saint-Martin de Mayenne comprend 4 doyennés : Saint-Martin-de-Mayenne, Bais, Pré-en-Pail, Villaines.

L'Archiprêtré de Château-Gontier comprend 5 doyennés : Château-Gontier, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bouère, La Roë, Saint-Denis-d'Anjou.

L'Archiprêtré d'Ernée comprend 3 doyennés : Ernée, Gorron, Landivy.

AGRICULTURE

Foires et marchés du département.

Janvier. — 2, Mayenne. — 3, Bais. — 4, Juvigné. — 6, Meslay. — 7, Laval ; Pré-en-Pail. — 9, Villaines-la-Juhel ; Cossé-le-Vivien. — 10, Ernée. — 11, La Poôté. — 12, Château-Gontier. — 14, Ambrières. — 16, Champfrémont. — 19, La Croixille ; Saint-Denis-de-Gastines. — 20, Lignières-la-Doucelle. — 21, Pré-en-Pail. — 23, Villaines-la-Juhel. — 25, Le Bourgneuf ; la Poôté. — 26, Evron ; Saint-Mars-sur-Colmont ; Bierné. — 27, Montaudin. — 31, Quelaines Saint-Aignan-sur-Roë.

Février. — 1, Juvigné. — 2, Ahuillé ; Château-Gontier. — 3, La Baconnière ; Meslay ; Fougerolles ; Menil. — 4, Laval ; Pré-en-Pail. — 6, Mayenne. — 9, Landivy ; Château-Gonthier. — 14, Voutré ; Ernée. — 22, Gorron ; La Poôté. — 23, Javron ; Oisseau ; Renazé. — 24, Sainte-Suzanne ; Lignières-la-Doucelle. — 27, Mayenne.

Mars. — 1, Juvigné. — 2, Saint-Denis-de-Gastines. — 3, Meslay ; Torcé. — 4, Laval ; Pré-en-Pail ; Grez-en-Bouère. — 6, Montsûrs ; Vaiges ; Villaines-la-Juhel. — 7, Loiron ; Bourgnouvel ; Villiers-Charlemagne. — 9, Châtillon-sur-Colmont ; Château-Gontier ; Cossé-le-Vivien. — 11, Bais. — 13, Saint-Mars-sur-la-Futaie. — 15, Lassay ; La Selle-Craonnaise. — 16, La Croixille ; Saint-Aignan-de-Couptrain. — 17, Meslay. — 20, Montaudin ; Craon. — 21, Bierné ; Laubrières. — 22, Saint-Pierre-la-Cour. — 23, Ernée ; Château-Gontier. — 24, Bazougers. — 25, Ambrières. — 27, Andouillé. — 28, Laval. — 29, La Poôté. — 30, Evron ; Alexain ; Le Ribay. — 31, Meslay ; Fougerolles ; Mayenne.

Avril. — 1, Laval ; Pré-en-Pail. — 4, La Chapelle-au-Riboul ; Couesmes ; Saint-Aignan-de-Couptrain. — 5, Juvigné ; Gorron. — 7, Sainte-Suzanne ; Soulgé-le-Bruant. — 8, Chemazé. — 10, Villaines-la-Juhel. — 11, Ernée. — 12, Grez-en-Bouère. — 13, Martigné ; Château-Gontier. — 14, Lignières-la-Doucelle ; Saint-Denis-d'Anjou. — 15, Ambrières. — 17, Sainte-Gemmes-le-Robert ; Chamfrémont ; Mayenne. — 18, Ballots ; Saint-Laurent-des-Mortiers. — 19, La Gravelle ; Congrier. — 20, Javron ; Saint-Denis-de-Gastines. — 22, Chailland ; Meslay. — 24, Montsûrs ; Saint-Ouën-des-Toits ; Bais ; Landivy ; Craon ; Menil. — 25, Le Bourgneuf ; Cheméré ; Lomiron. — 26, Laval ; La Poôté ; Cuillé. — 27, Evron ; Cossé-le-Vivien. — 28, Fougerolles ; Méral ; — 29, Craon.

Mai. — 1, Sainte-Suzanne ; Bourgnouvel. — 2, Champgeneteux ; Ernée. — 3, Juvigné. — 5, Meslay. — 6, Laval ; Pré-en-Pail ; Ballée. — 8, Meslay ; Château-Gontier ; — 10, Andouillé ; Gorron ; Grez-en-Bouère. — 11, Saint-Denis-de-Gastines ; Château-Gontier. — 15, Vaiges ; La Dorée ; Lassay ; La Roë. — 16, Chemeré. —

18, La Croixille. — 19, Lignières-la-Doucelle. — 22, Montaudin ; Villaines-la-Juhel. — 26, Sainte-Suzanne ; Méral ; Saint-Aignan-sur-Roë. — 29, Saint-Pierre-des-Landes. — 30, Loiron ; Meslay. — 31, La Poôté.

Juin. — 1, Evron ; Fougerolles ; Grez-en-Bouère. — 2, Meslay ; Renazé. — 3, Laval ; Pré-en-Pail. — 5, Montsûrs ; Larchamp. — 6, Saint-Quentin. — 7, Juvigné ; Gorron ; Martigné. — 8, Soulgé-le-Bruant ; Château-Gontier ; Cossé-le-Vivien. — 10, Chailland ; Ambrières ; Bais. — 12, Mayenne ; Saint-Denis-de-Gastines ; Craon. — 19, Ernée. — 20, Laval. — 21, Lassay. — 23, Montsûrs. — 24, Alexain. — 26, Saint-Ouën-des-Toits ; Ballée ; Cuillé ; Quelaines. — 28, La Poôté. — 30, Meslay ; Montaudin ; Méral.

Juillet. — 1, Laval ; Pré-en-Pail. — 3, Senonnes. — 5, Juvigné. — 6, Evron ; Châtillon-sur-Colmont ; Château-Gontier. — 10, Chemeré. — 13, Château-Gontier. — 14, Saint-Denis-de-Gastines. — 15, Ambrières. — 20, Sainte-Suzanne. — 22, Mayenne. — Soulgé-le-Bruant. — 26, Champfrémont ; Ernée ; La Poôté. — 27, Gorron ; Cossé-le-Vivien ; Craon. — 28, Méral. — 31, Landivy.

Août. — 1, Loiron ; Bais. — 2, Luvigné. — 4, Meslay. — 5, Laval ; Pré-en-Pail. — 7, Montsûrs ; Bourgnouvel. — 8, Chemazé. — 9, La Roë. — 10, Château-Gontier ; Saint-Aignan-sur-Roë. — 11, Montaudin ; — 14, Lignières-la-Doucelle. — 16, Evron. — 17, Saint-Denis-de-Gastines. — 18, Fougerolles. — 24, Ernée. — 25, Méral. — 26, Saint-Ouën-des-Toits. — 28, Alexain ; Villaines-la-Juhel. — 29, Mayenne. — 30, La Poôté ; Château-Gontier. — 31, Bazougers ; Lassay ; Cossé-le-Vivien.

Septembre. — 1, Meslay. — 2, Laval ; Pré-en-Pail. — 6, Juvigné ; Sainte-Suzanne ; Martigué. — 7, Evron ; La Gravelle ; Saint-Denis-de-Gastines. — 8, Andouillé ; Ambrières. — 9, Laval (Angevine) ; — 11, Vaiges. — 14, Ernée ; Ballée ; Château-Gontier. — 15, Fougerolles. — 16, Laval (Angevine). — 18, Lignières-la-Doucelle. — 20, Montsûrs ; Alexain. — 22, Mayenne. — 26, Loiron ; Saint-Mars-sur-la-Futaie. — 27, La Poôté. — 28, Javron ; Bierné. — 29, Bais ; Montaudin ; Ménil ; Méral.

Octobre. — 2, Bourgnouvel. — 3, Soulgé-le-Bruant ; Voutré. — 4, Juvigné ; Gorron ; Laubrières. — 6, Meslay. — 7, Laval ; Pré-en-Pail. — 9, Villaines-la-Juhel. — 10, Hambers ; Saint-Denis-de-Gastines. — 11, Cuillé. — 12, La Chapelle-au-Riboul ; Château-Gontier ; Cossé-le-Vivien. — 16, Ambrières ; Renazé ; La Roë. — 17, Ernée. — 18, Lassay. — 19, La Croixille. — 20, Lignières-la-Doucelle. — 25, Vaiges ; La Poôté. — 26, Meslay. — 27, Chemeré. — 28, Evron. — 30, Mayenne. — 31, Loiron.

Novembre. — 2, Sainte-Suzanne ; La Baconnière. — 3, Laval ; Meslay ; Fougerolles ; Château-Gontier. — 4, Pré-en-Pail. — 6, Craon. — 7, Château-Gontier. — 8, Le Bourgneuf. — 9, Château-Gontier. — 11, Montsûrs ; Landivy. — 13. Saint-Denis-de-Gastines. Villaines-la-Juhel. — 14, Champfrémont ; Ernée. — 15, Quélaines. — 17, Forcé ; Torcé. — 18, Bais. — 21, Champgeneteux. — 22, Alexain. — 23, Evron ; Mayenne. — 24, Craon. — 29. Saint-Pierre-la-Cour ; La Poôté. — 30, Lassay ; Montaudin.

Décembre. — 1, Meslay. — 2, Laval ; Pré-en-Pail. — 4, Bourgnouvel ; Villaines-la-Juhel. — 6, Juvigné ; Montsûrs ; Gorron. — 7, Saint-Denis-de-Gastines. — 9, Fougerolles. — 11, Saint-Pierre-des-Landes. — 13, Ambrières. — 14, Châtillon-sur-Colmont ; Château-Gontier. — 15, Désertines. — 18, Villaines-la-Juhel. — 19, Ernée. — 20, Andouillé. — 21, Javron. — 27, Saint-Ouën-des-Toits ; La Poôté. — 30, Alexain ; Lassay.

Associations agricoles

Le département de la Mayenne est un département essentiellement agricole. C'est un de ceux qui ont réalisé les progrès les plus remarquables pour l'élevage et la culture sous l'influence des propriétaires qui ont pris une part directe à ce mouvement grâce au système d'exploitation à colonie partiaire ou métayage (voir à ce sujet la thèse d'un de nos ligueurs M. Gaston Le Marié, éditée chez L. Barnéoud et Cie, 8, rue Ricordaine à Laval).

Les associations agricoles ne pouvaient manquer d'avoir une importance sociale et politique considérable. Les comices, composés de propriétaires et de fermiers, se sont formés dès l'époque de la Restauration, alors qu'une autorisation était indispensable pour constituer des associations de plus de 20 personnes. Les comices ont fonctionné régulièrement jusqu'en ces dernières années avec l'appui et les encouragements du département et de l'Etat.

Le jour vint où l'un des préfets les plus appliqués aux destructions des institutions utiles entreprit la destruction des comices administrés par des hommes dépourvus de sentiments d'admiration pour le Combisme. Il fit supprimer les subventions accordées par l'Etat à ces comices qu'il espéra remplacer par des associations domestiquées. Vain espoir. Les comices de Laval, de Craon, de Loiron dissous par arrêté préfectoral se reconstituèrent immédiatement conformément à la loi de 1901 et sont demeurés aussi actifs, aussi prospères que par le passé, malgré la concurrence de sociétés qui ont usurpé scandaleusement leur nom et détourné leurs subventions.

Comice des cantons de Laval, Argentré, Chailland, Prés. M. Le Breton ; secrétaires, MM. de Vaucenay, Ed. Letourneur.

Comice de Loiron. — Prés. M. de Monti.

Comice d'Evron. — Prés. M. de Malherbe, secrétaires MM. de la Motte et d'Aboville.

Comice de Meslay. — Prés. M. de Lorière.

Comice de Montsûrs. — Prés. M. Dutreil, sec. M. Bouëssé Léon.

Comice de Sainte-Suzanne. — Prés. M. Plessis, sec. M. Raveau.

Comice de Mayenne. — Prés. M. Bidault, sec. M. Forveille.

Comice d'Ambrières. — Prés. M. Foccart, sec. M. Cerisier.

Comice de Gorron. — Prés. M. Garnier, sec. M. Chemin.

Comice du Horps. — Prés. M. Leblanc, secrétaires MM. Belloche et Laumailler.

Comice de Bais. — Prés. M. Janvier, sec. M. Bodereau.

Comice de Landivy. — Prés. M. Taillandier, sec. M. de la Bouteillère.

Comice de Lassay. — Prés. M. Mézange, sec. M. Maubert.

Comice de Pré-en-Pail. — Prés. M. Delelée-Préhaut.

Comice de Villaines. — Prés. M. Doiteau, sec. M. Fortin.

Comice de Couptrain. — Prés. M. Roger, sec. M. Ralu.

Comice de Château-Gontier. — Prés. M. Picoreau, sec. M. Duboys-Fresnez.

Comice de Craon. — Prés. Comte de Quatrebarbes, sec. Marq. de Champagné.

Comice de Bierné. — Prés. Marquis de Quatrebarbes, sec. M. Le Ray.

Comice de Cossé. — Prés. M. de la Roussardière, sec. M. de Lancesseur.

Comice de Grez. — Prés. M. de Villebois, sec. M. Dreux.

Comice de Saint-Aignan. — Prés. M. Guesdon, sec. M. Blu.

SYNDICATS

A côté des comices, et pour compléter leur œuvre, de nombreux syndicats se sont formés dans la Mayenne. Ils ont rendu aux agriculteurs le grand service de mettre à leur disposition des engrais rigoureusement contrôlés et bénéficiant de l'avantage de l'achat et du transport en commun.

Ces syndicats s'occupent de toutes les questions intéressant l'agriculture.

Ils ont formé une union qui comprend les syndicats de : Argentré, Athée-Craon, Chailland, Château-Gontier, Commer, Cossé, Javron, Martigné, Montsûrs, Quelaines, Saint-Georges-sur-Erve, Saint-Cyr-le-Gravelais, Bierné, St-Germain d'Anxure, Meslay.

Le bureau de cette union est ainsi composé : MM. Le Breton, Comte de Malherbe, de la Roussardière, Comte de Robien, Vicomte de la Charie, Penot.

SYNDICAT HIPPIQUE

Le but de ce syndicat est de contribuer à l'amélioration du cheval de trait de volume moyen, propre au service de la culture, des voyages et de l'artillerie. Il a créé un *stud-book* ou livre d'origine pour fixer le type du cheval le mieux approprié aux besoins de l'agriculture et aux exigences du commerce.

Composition du bureau : MM. de Lorière, Le Breton, Bidault, de Villebois, Janvier, Picoreau.

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE LA RACE MAINE-ANJOU

En 1908 s'est constituée la société des éleveurs de la race Durham-Mancelle dite *race Maine-Anjou.* Cette société a pour président le Vicomte Olivier de Rougé, château des Rues par Chambellay, Maine-et-Loire, et pour secrétaire M. Delhommeau expert à Château-Gontier. Son siège social est à Château-Gontier. Elle compte plus de 1600 membres. Elle a créé un Herd-Book qui contient déjà l'inscription de plus de 2000 bovins. Elle a organisé au mois de juin 1911 un concours dont le succès dépassa toutes les prévisions, malgré les efforts désespérés et ridicules des fonctionnaires et du « parti républicain » qui, on le sait, montre en toute circonstance une hostilité acharnée contre les entreprises dues à l'initiative professionnelle.

ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DE LA MAYENNE

Fondée en 1867, elle comprend les membres de la Société des agriculteurs de France habitant le département et les agriculteurs qui y ont été admis sans faire partie de la société des Agriculteurs de France.

Bureau. — MM. Le Breton, de Robien, Comte F. de Quatrebarbes, A. Le Marié, Guilhard.

ENSEIGNEMENT LIBRE

L'organisation actuelle de l'enseignement libre a eu, dans la Mayenne, une origine particulièrement intéressante. Lorsque la législation sectaire de Waldeck Rousseau reçut son application brutale sous le ministère Combes, l'administration diocésaine était représentée par un prélat concordataire, type accompli du fonctionnaire qu'avait rêvé Napoléon pour composer sa *gendarmerie sacrée*. Ce prélat qui avait accepté la mission de *déchouanner la Mayenne* (c'était son expression) ne pouvait manquer de combattre l'enseignement libre.

Aussi quand les décrets Combes ordonnèrent l'expulsion de tous les instituteurs et institutrices congréganistes qui occupaient encore un grand nombre d'écoles communales et la totalité des écoles libres, il se forma une association de l'Enseignement chrétien, dont le bureau fut composé exclusivement de laïques, l'autorité diocésaine interdisant formellement aux ecclésiastiques d'en faire partie. Néanmoins vingt-deux curés doyens sur vingt-sept envoyèrent leur adhésion la plus chaleureuse à la nouvelle association qui établit toute une administration pour le recrutement du personnel enseignant, l'organisation et l'inspection des écoles libres. Celles-ci, qui étaient au nombre d'une centaine environ avant les décrets Combes, se sont élevées progressivement à plus de 220.

Chaque école conserve son autonomie, tout en suivant les programmes arrêtés d'un commun accord par l'autorité épiscopale et le comité de l'enseignement chrétien. Depuis la rupture du Concordat, en effet, une entente absolue s'est naturellement établie entre le nouvel et très digne évêque de Laval et l'association de l'enseignement chrétien qui, aujourd'hui, a deux inspecteurs, un laïque chargé de la partie pédagogique, et un prêtre chargé de l'inspection de l'enseignement religieux,

Chaque année ont lieu dans les principaux centres du département des examens de plus en plus suivis, à la suite desquels sont délivrés aux élèves admis des certificats d'études primaires du premier et du second degré. Ces diplômes de l'enseignement libre sont très recherchés par les familles qui savent que commerçants et industriels les apprécient au moins autant que les certificats officiels.

Le bureau de l'Association de l'Enseignement chrétien est composé de :

MM. P. Le Breton sénateur, président.
Comte A. de Robien, Comte de Malherbe, de la Roussardière, vice-présidents.
Henri Le Marié, secrétaire.
Dulong de Rosnay, trésorier.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE

Collège de l'Immaculée-Conception, 15 rue Crossardière, à Laval. — Directeur, M. l'abbé Roulette. — Supérieur, M. le chanoine Hoinard.

L'école admet des pensionnaires et des 1/2 pensionnaires, des externes libres et surveillés.

	Externat libre	Externat surveillé	1/2 Pension	Pension
Cours préparatoires.....	75 fr.	115 fr.	270 fr.	500 fr.
Huitième, septième et sixième..	100 »	140 »	280 »	550 »
Cinquième et quatrième.....	125 »	165 »	325 »	600 »
Troisième,deuxième et première	170 »	215 »	375 »	650 »
Philosophie, mathématiques...	200 »	240 »	400 »	700 »

Réduction pour deux ou trois frères.

Institution St-Michel, à Château-Gontier. Directeur-supérieur, M. le chanoine Lardeux.

GROUPEMENTS ROYALISTES

Il existe dans la Mayenne plusieurs groupes royalistes.

D'abord le comité royaliste présidé par M. le sénateur Le Breton. Ses réunions sont irrégulières. Un grand nombre de ses membres occupant des situations électorales, estiment, à tort ou à raison, qu'ils ne doivent pas participer personnellement à la propagande royaliste.

L'association des dames de *Notre-Dame-de-France*, fondée il y a sept ans, à l'instigation de Mme la Marquise de Mac-Mahon, est présidée par Mme la Comtesse de Malherbe, château de Foulletorte par Evron. Chaque année ces dames réunissent trois cents enfants des écoles libres et leurs familles et leur font une distribution de vêtements, de jouets, de brochures,etc.

Le petit groupe des jeunes filles royalistes, encore peu nombreux, apporte tout son concours à l'œuvre de Notre-Dame-de-France.

La section d'Action française est présidée par M. J. de Crozé, château de la Villandray, à Beaulieu, par Loiron. Elle tient régulièrement chaque mois, d'octobre à janvier, des réunions d'études. De plus elle convoque deux ou trois fois par an le grand public à venir entendre des orateurs étrangers à notre département. C'est ainsi qu'elle a organisé des conférences où se sont fait entendre le commandant Cuignet, le R. P. dom Besse, MM. Robain, Vaugeois, de Vesins, Lasserre, Maurice Roger, de Roux, etc...

Le siège de la section est établi à la salle Jeanne d'Arc, 19, rue de la Paix à Laval, premier étage. Là, les ligueurs ont à leur disposition les principaux livres contenant l'exposé des doctrines de l'Action française.

Des camelots dévoués, dirigés par M. P. de Vaubernier (le Bois-Morin, à Bonchamp par Laval) vendent chaque dimanche l'*Action française* à la porte des églises.

Ambroise Paré

Ambroise Paré est né en 1510, au Bourg-Hersent très probablement, l'un des faubourgs de Laval. Dans tous les cas Paré ne manquait pas l'occasion de rappeler qu'il était de « Laval au Maine ».

L'histoire est muette sur son père Pierre Paré.

Ambroise avait deux frères et une sœur.

Il épousa en 1541 Jeanne Mazelin ; celle-ci mourut en novembre 1573 laissant un seul enfant vivant, Catherine Paré. Après deux mois de veuvage, Ambroise, alors âgé de 65 ans, épousait le 18 janvier 1574, en l'église de Saint-Séverin, une jeune fille de 19 ans, Jacqueline Rousselet, fille de Jacques Rousselet, *chevaucheur* de l'écurie du roi. De cette alliance six enfants dont deux filles seulement survécurent. Tous ces enfants furent tenus sur les fonts par des personnes de qualité : Anne d'Este, Charles Emmanuel de Savoie, le Comte Mansfeld, la princesse de la Roche-sur-Yon.

La vie intime d'Ambroise Paré fut attristée par les querelles d'intérêts entre sa seconde femme et sa fille née de son premier mariage contre laquelle il prit violemment parti.

En 1526 Paré étudiait son art à Angers. Six ans plus tard il est à Paris. Compagnon barbier, il se fait admettre à l'Hôtel-Dieu. Là il eut « le moyen d'apprendre beaucoup d'œuvres « de chirurgie... ensemble l'anatomie sur une grande quantité « de corps morts ».

Trois ans plus tard il suit René de Montjean à l'armée de Piémont. On soignait alors les plaies en les cautérisant avec de l'huile bouillante. Un jour, au Pas de Suse, l'huile manqua. C'est alors que Paré employa pour y suppléer un mélange de jaunes d'œuf, d'huile rosat et de térébenthine. Le lendemain ses malades n'avaient pas la fièvre. « Alors je me délibéray de ne jamais plus brûler aussi cruellement les pauvres blessés d'harquebusades ».

En 1538 Paré revient à Paris et se fait recevoir maître barbier. Puis on le trouve aux armées à la suite des hommes de guerre, qui deviennent ses protecteurs, les de Rohan, les de

Laval, les d'Etampes. En 1545, à Boulogne « il opère le duc de Guise de cette horrible blessure qui lui valut le nom de Balafré ». Après le siège de Château-le-Comte, M. de Vendôme adressa Ambroise Paré au roi, disant : « qu'il avait tiré dix huit balles du corps des blessés et fait grandement son devoir ». Henri II le prit alors à son service et le fit inscrire comme chirurgien ordinaire.

A la fin de 1552 Charles-Quint assiégeait Metz. Le duc de Guise demanda Paré pour soigner les blessés parmi lesquels la mortalité faisait d'effrayants ravages. Paré réussit à pénétrer dans Metz où il fut reçut comme un sauveur. Les nombreuses opérations qu'il réussit lui gagnèrent complètement la faveur du roi qui déclara *qu'il ne le laisserait jamais pauvre...*

Mais Paré n'avait pas de diplôme et ne savait pas un mot de latin. Il se résigna pourtant à subir l'examen que ses protecteurs surent lui faciliter.

En 1558 Paré était appelé à Doullens assiégé par les Espagnols. Les médecins du roi réclamaient son assistance et son avis sur l'irrémédiable blessure d'Henri II.

Paré continua de servir François II et « malgré les bruits d'empoisonnement de ce prince où on voulut l'impliquer » resta en faveur sous Charles IX qui le nomma son premier chirurgien, *qu'il pansa et que Dieu guérit.* Il conserva ses fonctions sous Henri III jusqu'à sa mort survenue le 20 décembre 1590.

« Il était certainement catholique à cette époque. S'il a « été protestant ce fut au commencement des troubles en « 1560... En dehors de la période de 1560 à 1574, nous le « voyons constamment faire exercice de catholicisme ».

« Ambroise Paré a substitué à la méthode empirique, la « connaissance du corps humain, l'observation et l'expérience. « Il a découvert des méthodes excellentes pour plusieurs cas. « Ceux qui sont venus après lui n'ont fait progresser la science « qu'en marchant sur ses traces ».

Cette notice est entièrement empruntée au *Dictionnaire historique, topographique et biographique* du savant abbé A. Angot, dictionnaire édité chez M. A. Goupil-Laval.

Jean Chouan

Jean Cottereau, dit Jean Chouan naquit le 30 octobre 1757 à St-Berthevin-les-Laval. Son père, comme son grand-père, était sabotier. Il en reçut, à défaut d'autre chose, des principes profondément religieux. La famille Cottereau habitait au moment de la révolution la closerie des Poiriers, près de Saint-Ouën-des-Toits. Le père et les quatre garçons travaillaient dans le bois de Misdon... Ils exerçaient aussi la contrebande du sel et là Jean Cotterau faisait preuve d'une extraordinaire audace. « *Il n'y a pas de danger* » était sa devise. Ces mots, répétés souvent par lui dans les circonstances les plus critiques, lui avaient valu le surnom de *Gars mentaux.* Objet de dénonciation, mêlé à des rixes violentes, accusé d'avoir participé au meurtre d'un garde de Gabelle, Olivier Jagu, dans une auberge de St-Germain-le-Fouilloux, il disparut pendant quatre ans. On croit qu'il s'engagea dans un régiment à Lille, et que pris du « mal du pays » il déserta. Sa mère se rendit à pied à Versailles, se jeta aux pieds du roi qui fit grâce. De là peut-être le dévouement royaliste de Jean Cottereau.

Restait l'affaire de St-Germain-le-Fouilloux. Après une longue instruction elle aboutit à un acquittement. En prison Jean Cottereau : avait fait de salutaires réflexions. Il résolut de mener une vie plus conforme à ses principes religieux. En 1786, il entra à Saint-Ouën chez une dame Olivier, dont, en raison de sa bonne conduite, il devint bientôt l'homme de confiance. Survient la Révolution : les prêtres sont traqués, les nobles assassinés, le roi emprisonné. Il paraît certain que Jean Cottereau entra en relations avec le marquis de la Rouairie, chef de la conjuration bretonne qui était parvenu à se ménager des intelligences dans la Mayenne grâce à MM. de Farcy, dont l'un habitait le château de Mué en Parcé et l'autre le château de Villiers en Launay-Villiers.

Le tirage au sort devait avoir lieu le 15 août 1792.

— Nous ne partirons pas pour faire la guerre au roi et à la religion ! Que les acquéreurs de biens nationaux aillent défendre le gouvernement.

De Landivy à la Roë, ce fut la réponse des conscrits.

A la fin de septembre de la même année, les bleus d'Andouillé et de la Baconnière vinrent piller le château de Villiers. Les paroisses du canton, reconnaissant unanimement Jean Cottereau comme chef, les assaillirent au Bourgneuf. Et comme la garnison de Laval venait au secours des bleus, Jean Cottereau la reçut par une vive fusillade à l'étang de la Chaîne. Ce fut la première bataille livrée par les Chouans. Elle fut suivie de beaucoup d'autres.

La tête de Cottereau et de son frère sont mises à prix.

« Le 20 octobre 1793, écrit M. l'abbé Angot, celui qui jetait « l'épouvante jusqu'à Laval apprend que les Vendéens ont « passé la Loire. Trois jours plus tard, en conférence avec Puisaye et Boisguy dans la forêt du Pertre, il entend le canon « qui tonne à Laval. Il réunit ses hommes et marche sur La« val. Son intervention contribue à la victoire de la Croix« Bataille ».

Il suit les vendéens au Mans et dans la déroute qui commence sa mère est écrasée, ses hommes sont décimés. Il rentre au bois de Misdon. C'est là qu'il reçut un billet l'avertissant que l'itinéraire de la troupe ramenant le prince de Talmont à Laval était changé. Il ne savait pas lire, il ne put mettre à profit cette information.

Et l'escorte du prince parvint à Laval sans que Jean Cottereau ait rien tenté pour l'arracher à ses bourreaux. Jean Cottereau ne s'en consola jamais.

Il continua la guerre sans défaillance, de concert avec les autres chefs des insurgés du Maine et de l'Anjou.

Voici comment M. l'abbé Angot raconte sa mort qui inspira à Victor Hugo la poésie que l'on sait :

« Le 27 juillet 1794, Jean Cottereau est à Saint-Ouën, sa « petite troupe se rafraîchit dans un verger près de la Babi« nière. Elle est surprise par les républicains de la forge du Port« Brillet. Tous se débandent, Jean, après avoir déchargé sa « carabine sur un des assaillants, avait franchi la haie qui le « mettait à l'abri... Il entend l'appel de sa belle-sœur, la femme « de René, que sa grossesse empêche de fuir. Il revient à elle, « l'aide à passer dans les broussailles et pour lui donner le « temps de gagner la forêt, se porte en évidence sur un petit

« tertre près d'une fontaine rechargeant son arme. Il devient « aussitôt le point de mire de toute la fusillade et est atteint « d'une balle qui brise sa tabatière et lui en enfonce les éclats « dans les entrailles ».

« Il peut encore gagner la châtaigneraie voisine, puis le bois « de Misdon... On le porte sur un drap dans un épais fourré « à la *Place royale* où on lui fait un lit.

« Le blessé reprit alors ses sens, parla longuement à ses com- « pagnons, les encouragea à continuer la lutte pour Dieuetle « Roi... Au point du jour il se mit à prier tout bas plus de deux « heures..., puis il expira et on l'enterra... Le dernier survivant, « Jean Gahéry, n'a jamais voulu révéler à quel endroit, parce « que tous les témoins avaient fait serment de garder le secret, « tant ils redoutaient que sa sépulture fût violée par les ré- « publicains ».

ÉDITION DU MORBIHAN

LE MORBIHAN

SÉNATEURS

MM. De Lamarzelle, Riou, De Goulaine et de Kerdrel.

DÉPUTÉS DU MORBIHAN

Arrondissement de Lorient

1re circonscription : M. Nail. — 2e circonscription : M. Lamy.
3e circonscription : M. Le Rouzic.

Arrondissement de Ploërmel

Circonscription unique : M. le duc de Rohan.

Arrondissement de Pontivy

1re circonscription : Cte Lanjuinais. — 2e circonscription : M. Brard.

Arrondissement de Vannes

1re circons. : M. de l'Estourbeillon. — 2e circons. : M. Forest.

CONSEIL GÉNÉRAL

Arrondissement de Pontivy

Baud, Le Moine.
Cléguérec, Lotz.
Gourin, Le Bouard.
Guémené, Brard.
Faouët, Robic.
Locminé, de Lambilly.
Pontivy, de Kervenoaël.

Arrondissement de Ploërmel

Guer, Robert.
Josselin, Prince de Léon.
La Trinité, Le Norcy.
Rohan, de Cuy.
Malestroit, Cte de Boisbaudry.
Mauron, Maulion.
Ploërmel, Guillois.
St-Jean-Brévelay, Cte Lanjuinais.

Arrondissement de Lorient

Auray, Mouroux.
Belle-Ile, Galenne.
Belz, Le Lamer.
Hennebont, Gibard.
Lorient (1er), Nail.
Lorient (2e), Bouligan.
Plouay, Cte de Pluvié.
Pluvigner, de Kerouallan.
Port-Scorff, Guyomard.
Port-Louis, Paubert.
Quiberon, Le Gloahec.

Arrondissement de Vannes

Allaire, Vicomte de Pioger.
La Gacilly, de Gouyon.
Elven, Caradec (Albert).
Grand-Champ, de Lagatinerie.
Muzillac, Mauduit.
Questembert, Ct Guillemin.
La R.-Bernard, vte du Boisrouvray.
Rochefort, Forest.
Sarzeau, Javouray.
Vannes (*est*), Marchais.
Vannes (*ouest*), Buguel.

Sociétés d'Assurances Mutuelles

Mobilières et Immobilières du MANS

Contre l'Incendie, le Feu du ciel, l'Eclairage électrique
l'Explosion du Gaz à éclairer et des Appareils à Vapeur

Fondées en 1828 et 1842

AGRÉÉES PAR LE CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Les Primes de ces Sociétés sont inférieures de 20 à 50 %
à celles des Compagnies à Primes, suivant la nature des Risques

Compagnie LA PRÉVOYANCE

Accidents de toute nature et Bris de Glaces, le Vol

S'adresser à M. Paul de TORQUAT de la COULERIE
DIRECTEUR PARTICULIER, 18, rue de Garenne, **VANNES**

CABINET D'EXPERTISES

René LUNVEN

LICENCIÉ EN DROIT

15, Rue du Commerce — VANNES

Estimation et partage d'immeubles — Etats de lieux
Visites de lieux — Congédiements — Règlements d'incendie
Cubages et estimations de bois
Mesurages et bornages
Lever de plans — Lottissement de propriétés

GÉRANCE, VENTE & LOCATION D'IMMEUBLES

Assurances Vie & Accidents

Téléphone 0-10

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

7 cantons, 52 communes, 118.638 habitans

M. Gola, sous-préfet (O. I.). | M.

Conseil d'arrondissement

Con de Baud, Le Hir et Le Strat.
de Cléguérec, Le Berre.
de Gourin, Le Gras.
de Guémené, Guidy.

Con de Faouët, Picarda.
de Locminé, Le Bras.
de Pontivy, Bervégan et Lécuyer.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Baud	Delord	Meslan	Le Roy
Berné	Ihuel	Moréac	Le Gal
Bieuzy	Pérès	Moustoirac	Hilary
Cléguérec	Jan	Moust.-Remun	Le Dain
Croisty	Olivier	Naizin	Couëtmeur
Croixanvec	Robic	Neulliac	Valy
Faouët	Fortune	Noyal-Pontivy	Juin
Gourin	Le Bouard	Pontivy	Langlais
Gueltas	Le Masson	Persquen	Le Nézet
Guémené	Chardevel	Ploërdut	Le Bris
Guénin	Guyomard	Plouray	Groigno
Guern	Le Cam	Pluméliau	Le Néchet
Guiscriff	Le Dorven	Plumelin	Le Poëtvin
Kerfourn	Lécuyer	Priziac	Cohu
Kergrist	Le Bris	Remungol	Le Cornec
La Chap.-Neuve	Ménahèse	Roudouallec	Le Goff
Langoëlan	Lalinec	St-Aignan	Lotz
Langonnet	Droual	St-Barthélemy	Naizin
Lanvénégen	Le Guilchet	Ste-Brigitte	Lorans
Le Saint	Le Roux	St-Caradec	Olivier
Le Sourn	Turpin	St-Gérand	Le Frène
Lignol	Le Fur	St-Gonnery	Daniel
Locmalo	Le Moual	St-Thuriau	Perié
Locminé	Kerrand	St-Tugdual	Jaffré
Malguénac	Euzenot	Séglien	Le Tellier
Melrand	Robic	Silfiac	Le Coguic

MM. Le Corre, architecte voyer de la ville et commune de Pontivy.
Langlais, médecin des épidémies.
Cros, vétérinaire, à Pontivy.
Le Bihan, *id.*

LE PHÉNIX

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie

ASSURANCES DOTALES, RENTES VIAGÈRES

Compagnie Française du PHÉNIX

Contre l'Incendie, Fondée en 1819

" ZURICH "

Compagnie Générale d'Assurances contre les Accidents la Responsabilité Civile et le Vol

Fondée en 1872, à ZURICH (Suisse)

M. Albert TASLÉ, agent général, 15, rue Noë, à VANNES

PATISSERIE, CONFISERIE

PETITS FOURS

GLACES

& SORBETS

F. CADIC

TRAITEUR

12, rue Billault, 12, VANNES

ARRONDISSEMENT DE PLOËRMEL

8 cantons, 66 communes, 94.829 habitants

M. Dadin, sous-préfet (O. I.). M. Guillois, secrétaire.

Conseil d'arrondissement

C^on^ de Guer, Gombaud.
de Josselin, du Halgouët.
de la Trinité, Perret.
de Malestroit, Colineaux et de Montfort.

C^on^ de Mauron, Le Borgne.
de Ploërmel, Duchesne.
de Rohan, Le Breton.
de St-Jean-Brévelay, de La Buharaye.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Augan	Du Boisbaudry	Loyat	Marot
Beignon	Deshayes	Malestroit	Colineaux
Bignan	Cte Lanjuinais	Mauron	Guillois
Billio	Kerdal	Ménéac	Perret
Bréhan-Loudéac	Coquantif	Missiriac	Frapsauce
Brignac		Mohon	Marot
Buléon	Gastard	Monteneuf	Vte du Bot
Campénéac	Duchesne	Monterrein	Cte du Bois-Baudry.
Caro	De l'Epinay		
Concoret	Desbois	Montertelot	Richard
Credin	Jégorel	Néant	Le Borgne
Cruguel	Le Déan	Pleugriffet	Jouchet
Evriguet	Puissant	Ploërmel	Guillois
Gourhel	Collin	Plumelec	Vicaud
Guégon	Du Halgoüet	Porcaro	Roussel
Guéhenno	Le Breton - Gérard.	Quily	Bernard
Guer	Gombaud	Radénac	Le Breton
Guilhac	P^ce^ de Léon	Réguiny	De Cuy
Guilliers	Jarnigon	Réminiac	Bahon
Helléan	Duval	Roc-S-André	Le Gal
Josselin	De Rohan	Rohan	Derrien
La Chapelle	Gru	Ruffiac	Le Franc
LaCroix-Helléan	Berruyer	St-Abraham	Madouas
La Grée-S-Laur.	Renaud	St-Allouestre	Danet
Lanouée	Guilloux	St-B.-de-Maur	Grasland
Lantillac	Le Febvrier	St-Gouvry	Cubigo
La Trinité-Porh.	Ménagé	St-Guyomard	Billaud
Les Forges	Renaud-Lebret.	St-Jean-Brével.	Gillet
Lizio	Moneray	St-Léry	Bouchard
		St-Malo-de-Beig	De Boispéan

CARDINAL

PHOTOGRAPHE

10, Rue Billault, 10 ***Vannes***

Spécialité d'agrandissements inaltérables

Procédé instantané pour Enfants

Portraits après décès

Groupes de Familles à domicile

Fournitures générales et Travaux pour Amateurs

Plaques, Pellicules et Papiers de toutes marques

Vente d'Appareils au prix du Catalogue

Conseils gratuits aux Amateurs

Horlogerie, Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie

GRAND CHOIX POUR MARIAGES

Couronnes et Bouquets de Mariées

E. LEVÊQUE

17, rue Saint-Vincent, 17

VANNES

Maison vendant le meilleur marché

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
St-Malo-3-Font	Giraud	St-Servant	Moisan
St-Marcel	Philippe	Sérent	Faucheux
St-Nic.-du-Tert.	Faruel	Taupont	Joubaud
St-Samson	Harnois	Tréhorenteuc	Jallu

MM. Lemercier, architecte voyer de la ville et de la commune.
Goupil, médecin des épidémies.
Fleury, vétérinaire, à Ploërmel.
Gaillard, vétérinaire, à Josselin.

ARRONDISSEMENT DE LORIENT

11 cantons, 56 communes, 207.864 habitants.

M. Guilmaud, sous-préfet. | M. Le Moenic, secrétaire.

Conseil d'arrondissement

Con d'Auray, Le Doré.
de Belle-Isle, Serre.
de Belz, Pessel.
d'Hennebont, Le Grand.
de Plouay, Le Fur.
de Lorient (1er), Dizot.
Con de Lorient (2e), Le Mestric.
de Pluvigner, le Boulaire.
de Pont-Scorff, de Vitton.
de Port-Louis, Georgault.
de Quiberon, Morice.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Auray	Le Mouroux	Lanvaudan	Gaudin
Bangor	Le Bihan	De Trinité-s.-M.	Danic
Belz	Le Port	Le Palais	Serre
Branderion	Cte de Goulaine	Locmaria	L'Hermitte
Brech	Le Boulch	Locmariaquer	Le Gohébel
Bubry	Guyomard	Locqual-Mend.	Kercrest
Calan	Le Floch	Lorient	Nail
Camors	Jiquel	Merlevenez	Uhel
Carnac	Morice	Nostang	Guludec
Caudan	Mouëlo	Ploemel	Le Pévédic
Gléguer	Adol	Plœmeur	Coquerel
Crach	Rio	Plouay	Cte de Pluvié
Crdeven	Stéphan	Plouhoumelen	Le Moing
Etel	Le Lamer	Plouharnel	Guézel
Eavres	Le Guen	Plouhinec	Uhel
Gestel	De Langle de Cary	Plumergat	Gén. Graff

TÉLÉPHONE 3

HOTEL DE BRETAGNE

TABLE D'HOTE à 11 h. et à 6 h.

Dîners de Famille & Repas de Noces

Omnibus et Voitures de louage

E. CAUSSE

VANNES

Recommandé aux Familles & Voyageurs pour son confortable

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce
et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1864

Capital 400 Millions

SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, Rue de Provence. — PARIS

Comptes de dépôts. — Comptes courants.
Ordres de Bourse.- Escomptes d'Effets de Commerce.
Gardes de Titres. — Avances sur Titres.
Lettres de crédit. — Transport de fonds

Agence de VANNES

25, Rue Thiers, 25 **Téléphone 0-17**

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAREIS
Groix	Bihan	Pluneret	Le Pévédic
Guidel	Guyomard	Pluvigner	Cte de St-George
Hennebont	Giban	Pont-Scorff	Laporte
Houat	Le Roux	Port-Louis	Paubert
Hœdic	Le Scoarnec	Quéven	Moëllo
Inguiniel	Dréan	Quiberon	Chanard
Inzinzac	Le Grand	Quistinic	Le Sergent
Kervignac	Vte de Perrien	Riantec	Corvest
Kervado	Le Breton	Sauzon	Riou
Landaul	Parmentier	Ste-Hélène	Cte de Kéridec
Landévant	Jéhanno	St-Pierre	Le Gloarec
Languidic	Cte de Kerret	St-Philibert	Mentec

MM. Richard, architecte voyer de la ville et de la commune.
Pédrono, médecin des épidémies.
Duliscouët, agent principal du service militaire.
Auzat et Le Mouroux, vétérinaires de l'arrondissement.

ARRONDISSEMENT DE VANNES

11 cantons, 82 communes, 145.393 habitants

Conseil d'arrondissement

Con d'Allaire, de Coutance.
d'Elven, A. Le Franc.
de la Gacilly, de Talhouet.
de Grand-Champ, Olivero.
de Muzillac, d'Andigné.
de Questemberg, Rouxel J.-M.
Con de la Roche-Bernard, de la Jousselandière.
de Rochefort, de St-Quentin.
de Sarzeau, Le Callonec.
de Vannes (est), Guyot de Salins.
de Vannes (ouest), Botherel.

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Allaire	Le Mauff	Noyal-Muzillac	Le Pichon
Ambon	Savary	Noyalo	Mahéo
Arradon	Jégat	Péaule	Jéhanno
Arzal	de Saisy de Ker.	Peillac	Nael
Arzon	Stéphany	Pénestin	de Champsavin
Badenne	Sélo	Plaudren	Bon de Lagatinerie
Béganne	Rado du Matz	Plescop	Leroy
Berric	Le Bourbasquest	Pleucadeuc	Loyer
Billiers	Le Masen	Plœren	Le Menajour

PRODUITS ALIMENTAIRES DE PREMIER CHOIX

Premier prix Exposition 1905 — Médaille d'Argent
Premier prix Exposition 1906 — Médaille du Ministère de l'Agriculture

Mson MENAIS Fils

19, Place des Lices, VANNES

ENTREPOTS RUE DES REMPARTS — **Téléphone 54**

Beurre extra fin du Château de Kerlau, Expédition de Poissons
Crevettes, Homards, Saumons, Huîtres
Fournitures pour Dîners et Lunchs, de Comestibles
Volailles et Gibiers, Vins, Desserts, Liqueurs. — BAINS DE MER
Service spécial de Livraison. — *Expédition de Sous-Produits.*

Préparation sur Commande — **Poulardes du Mans**
Truffage sur Commande — **Poulets fins du Pays**

Correspondant de la Maison FÉLIX POTIN

Maison Pédraglio

(FONDÉE EN 1872)

OPTIQUE MÉDICALE & SCIENTIFIQUE

25, Place des Lices, VANNES

Spécialité de Verres cristal de Roche taillés dans l'axe

VERRES Cylindriques, Prismatiques,
Sphéro-Cylindriques et Sphéro-Cylindro-Prismatiques
pour Astigmatisme, Strabisme, etc.

Exécution garantie exacte d'ordonnances d'oculistes

HORLOGERIE - BIJOUTERIE - PARURES DE MARIÉES

COMMUNES	MAIRES	COMMUNES	MAIRES
Bobal	Gicquel	Pluherlin	de Danné
Brandivy	Le Gloanic	Quelnec	de Talhouet
Caden	Guillouche	Questemberg	Guillemin
Camoël	Gouret	Rieux	Gaudin
Carentoir	Bon de Behr	La Roche - Bernard.	Cornudet
Colpo	Jéhanno		
Cournon	De Gouyon	Rochefort	Poirier
Damgan	Dréano	St-Armel	Le Codec
Elven	Le Franc	St-Arvé	Le Blévenec
Férel	Vte du Boisrouvray.	St-Congard	Bedard
		St-Dolay	Chesnin
Glénac	Gauthier	St-Gildas	Christophe
Grand-Champ	Le Priellec	St-Gorgou	Audiger
Isle-a.-Moines	Le Franc	St-Gravé	Gal de Kerdrel
Isle-d'Arz	Laniel	St-Jacut	Vte de Coutance
La Chap.-Gacel	Gérard	St-Jean-l.-Poterie.	de Pioger
La Gacilly	Eoche-Duval		
Larré	Le Page	St-Laurent	Rouxel
L. Trinité-Surz.	Le Port	S--Martin	de Boussineau
Lauzach	Le Jallé	St-Nolff	Le Quilliec
Le Hézo	Guyot de Salins	St-Perreux	Blanchard
Le Guerno	Jéhanno	St-Vincent	de Pioger
Les Fougerêts	De Kersabiec	Sarzeau	Le Gallais
Limerzel	Danilo	Séné	Le Mouëllic
Locmaria Gr.-Ch	Daniel	Sulniac	Le Bourbasquet
Locqueltas	Corfmat	Surzur	Le Vaillant
Malansac	Forest	Théhillac	Crespel
Marzan	Ryo	Theix	Caradec
Meucon	Mahé	Tour-du-Parc	Hémon
Molac	Daniel	Tréal	de la Ruée
Monterblanc	Guyodo	Trédion	Cte de Virel
Muzillac	Mauduit	Treffléan	Questel
Nivillac	de la Jousselandière.	Vannes	Le Pontois
		Vraie-Croix	Loyer

MM. Muiron, architecte de la ville de Vannes.
Letoux, médecin des épidémies.
Lanco et Guillemet, vétérinaires de l'arrondissement.

Grands Magasins de Nouveautés

ALFRED ANDRÉ

André Frères Succrs

31-33, Rue du Mené, 31-33

VANNES

TISSUS EN TOUS GENRES

SOIERIES, LAINAGES, ROUENNERIES

CONFECTIONS & COSTUMES

CORSAGES, JUPONS, FOURRURES

ATELIER DE COUPE & DE COUTURE

Envoi franco à la gare la plus rapprochée de tout achat de 25 francs

AVIS

La Maison se recommande à Messieurs les Ecclésiastiques pour leurs achats d'ornements d'Eglise, linge d'Eglise, vases sacrés, bannières, etc.

Téléphone 0-01

Foires du Département du Morbihan

Les foires qui coïncident avec le dimanche, ou une fête gardée se tiennent le lendemain ; excepté celles du Fouët, qui sont remises au mardi suivant. Dans le même cas, le marché de Port-Philippe aura lieu la vieille.

Foires hebdomadaires

Vannes. Suppression des foires dites des grands mercredis ; le lundi de chaque semaine, foire à Pontivy et Plouay ; le mercredi de chaque semaine foire au Faouët ; le jeudi de chaque semaine marché aux veaux et aux moutons à Saint-Gravé ; le vendredi de chaque semaine marché aux bestiaux à Muzillac. Le samedi de chaque semaine, marché aux veaux et aux moutons, à Vannes, marché aux veaux à Guilliers.

Foires mensuelles

Le 1er lundi de chaque mois foires à Questembert, Pontivy ; 1er mercredi à Cléguérec ; 1er jeudi à Locminé, Malestroit, Guémené, Guiscriff ; 1er vendredi à Mauron, Pluméliau ; 1er samedi à Vannes, Baud ; 2e mardi à Rochefort, Pluvigner ; 2e mercredi à Rohan, Bubry, Crédin ; 2e samedi à Josselin ; 3e lundi à Ploërmel ; 3e jeudi à Guémené, La Roche-Bernard ; 3e vendredi à Theix ; 3e samedi à Vannes ; 4e mercredi à Guer, Rohan, Budry ; le dernier mardi à la Trinité-Porhoët ; dernier samedi à Josselin.

Foire annuelle

Le lendemain des deux journées du concours hippique qui se tient à Vannes, le samedi et le dimanche du commencement du mois de juillet. — Le lundi, marché aux chevaux sur la promenade de la Garenne.

JANVIER. Le 2, foire à Languidic ; le 5, à Bréhan-Loudéa ; 1er lundi à Buray, Gourin ; 1er mardi, Melrand, Quistinic, Carentoir, Guilliers, Pluméliau ; 1er mercredi à Naizin, Plœmeur ; 1er samedi à Vannes, Ploërdut, Noyal-Muzillac ; les 3 premiers samedis de janvier, assemblée à Sainte-Hélène ; le 2e vendredi à Elven ; le 6 à Port Philippe ; le mercredi après le 6, foire à Péaule ; 2e lundi à Billiers ; 2e mardi à Pont-Scorff ; 2e jeudi Langonnet ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 13 à Saint-Jean Brévelay ; 14, Sarzeau ; 15, Limer-

Cafés Verts et Torréfiés - Poivres

ÉPICERIE EN GROS

Michel BEUVE-MÉRY

4-6, Rue Porte-Prison, 4-6

VANNES

Confiserie - Biscuits

VITRAUX ARTISTIQUES

POUR ÉGLISES ET APPARTEMENTS

E. Laumonnier

Rue du Mené, près l'Hôtel du Commerce

VANNES

Peinture en Bâtiment, Vitrerie, Décorations

MAISON DE CONFIANCE -- PRIX MODÉRÉS

zel ; 17, Hennebont, Muzillac ; 21, Plouay ; 22, Faouët, Saint-Vincent, Gourin, Pluméliau ; 4e samedi, La Gacilly ; dernier samedi, à Baud, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel ; 25, Séglien, 27, Saint-Laurent ; 29, Cochigan en Berric ; dernier lundi foire à Auray ; samedi avant Septuagésime Branderion, Vannes.

FEVRIER. Le 1er vendredi à Ploërdut ; 1er mardi à Carentoir ; 1er samedi à Vannes ; le lundi avant carnaval à Grand-Champ, mercredi à Rohan, Marzan ; jeudi avant le carême à la Roche-Bernard ; le 2e vendredi à Elven ; 2e samedi à la Gacilly, Saint-Tugdual ; 3 à Pluvigner, Guidel ; 8, Sarzeau ; 2e mardi, Pont-Scorff ; 2e jeudi, Langonnet ; 9, Saint-Jacut, La Chapelle, Saint-Gildas en Guégon ; 10, Silfiac, Palais (Belle-Ile) ; 12, Muzillac ; 15, Saint-Aubin en Plumelec, Pougoumelen ; 17, Caden ; 18, Rieux, Plouay ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Plouray, Noyal-Pontivy, Belz ; 22, Faoutë, Gourin, Ambon ; 24, Kernascleden, Camoël ; 27, Bohal ; 28, Surzur.

Foires du Carême

Le lundi gras Monterblanc ; le mardi gras La Trinité-sur-Mer, Saint-Gérand, Augan, foire des gages à Pluméliau ; 1er lundi de carême Plumergat ; 1er mardi, Nivillac ; 1er vendredi, Séné ; 2e lundi, Auray ; 2e mardi, Faouët ; 2e vendredi, Plescop ; 3e samedi, Vannes ; 3e mardi, Carentoir, Colpo ; 3e jeudi, Noyal-Pontivy ; 4e vendredi, Burgos en Grand-Champ ; 3e samedi, la Gacilly, le Saint ; lundi après la mi-carême à Saint-Germain en Languidic, Belle-Ile ; jeudi avant la Passion Mangolerian ; samedi à Faouët ; mercredi de la Passion Auray, Hennebont ; samedi de la Passion Vannes (foire de Pâques) ; 4e mardi, Saint-Yves en Bubry ; Bubry ; la veille des Rameaux à Baud ; dimanche des Rameaux, foire de bijouterie, etc., à Lorient, elle dure 8 jours ; lundi-saint, à Pontivy ; mardi-saint, à Saint-Yves en Bubry ; jeudi-saint à la Roche-Bernard ; vendredi-saint au Croisty en Saint-Tugdual ; samedi-saint à Plouay.

MARS. Le 1er, foire à Languidic, Plumelec ; 2e, Peillac ; 1er mardi, Saint-Antoine en Ploërmel, Beignon, Melrand, Quistinic ; 1er mercredi, Mohon, Naizin, Guilliers ; 1er jeudi, Missiriac ; 1er samedi à Vannes, Saint-Fiacre-en-Melrand ; 4e à Plouey ; 7e, assemblée à Sainte-Anne, près Auray ; 8e foire, à Péaule ; 2e mardi, Pont-Scorff, Saint-Yves en Bubry, Bubry ; 2e jeudi, Lizio, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 10, Guéhenno ; 12, Muzillac ; 15, Saint-Nicolas-du-Tertre, Limerzel, Gourin ; 3e mardi, Loyat ; 3e mercredi, Bignan, Caro ; 16, Saint-Congard ; 18, Plouay ; 19, Sarzeau, Kernascleden, Sérent, Marzan ; 22, Saint-Guyomard ; 24, Brech, Pleucadeuc ; 25, Séglien, Saint-Dolay ; 26, Sulniac ; 4e mercredi, Billio.

AVRIL. Le 1er, Roudouellec ; 1er lundi, Grand-Champ ; 1er mardi la Croix-Helléan, Bréhan-Loudéac, Porcaro, Carentoir, Pluméliau, 1er mercredi, Saint-Servant, Péaule, Guénin, Guilliers ; 3e, Plœren ;

Téléphone 26 **Téléphone 26**

Automobiles - Cycles - Armes

J. ROGER

6 et 8, Rue Hoche, 6 et 8

VANNES

Seul Représentant des Marques

Lorraine-de Diétrich

Bayard-Clément

Darracq, Berliet

Cycles Clément

Réparations et Transformations rapides et soignées

ACCESSOIRES

STOCK MICHELIN

4, Sarzeau ; 5, Landévant ; 1er samedi à Vannes, Ploërdut ; 7, Plumelec ; 8, Ambon, Baden, Saint-Méen en la Chapelle ; 9, Sérent ; 10, Surzur, Saint-Laurent en Silfiac ; 2e mardi, Lanouée, Pont-Scorff, Mi-Voie ; Guillac ; 2e jeudi, Néant, Larré, Saint-Antoine en Ploërmel, Langonnet, Porcaro ; 2e vendredi, Elven, Saint-Thuriau ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 11, Lizio, Landaul ; 12, Muzillac, Plescop ; 13, Guégon ; 14, Férel, Noyalo, Bonne-Rencontre en Tréal, Kervignac ; 15, Carnac, Pleugriffet, Arradon ; 16, Kercohan en Berric, Brandivy en Grand-Camp ; 17, Meslan, Locoal-Mendon, Saint-Colombier-en-Sarzeau ; 3e mardi, Monteneuf, Remungol, Loyat ; 3e mercredi, Saint-Yves en Cruguel, Caro, Taupont, La Chapelle-Gaceline ; 3e jeudi, Ménéac ; 18, Molac ; 19, Mériadec en Plumergat ; 3e vendredi à Theix, Quiberon, Malansac, Lauzach ; 21, Palais ; 22, Saint-Armel, Buléon, Saint-Dolay ; 23, Cadoudal en Plumelec, Marzan, Saint-Malo-des-Trois-Fontaines ; 3e mercredi, Caro ; 25, Saint-Marc en Mohon, Pluvigner, Cohignac en Berric, Kernascleden, Saint-Yves en Bubry ; 26, à Naizin, Roudouallec, aux Quatre-Evangélistes en Pleucadeuc, assemblée la veille, Bubry ; 27, Béquerel en Plougoumelen ; 28, Mangolérian, foire des moutons à Rieux, Béganne ; 29, Nostang, Saint-Méen en Plœmel, Ruffiac, foire aux chevaux à Pontivy ; 30, Saint-Eutrope en Allaire, Languidic, dernier samedi, Berné.

Foires mobiles depuis Pâques jusqu'à la Fête-Dieu

Lundi de Pâques assemblée à Béléan en Plœren, Fougerêts, foire à Concoret ; le mardi, foire à Priziac, Augan ; le jeudi, à Séné, la Gacilly ; lundi de la Quasimodo à Auray, Gourin, Mangolérian en Monterblanc, St-Yves en Bubry, Port-Louis, Bubry ; le mardi Saint-Jean Brévelay ; dimanche après Pâques, assemblée à la Chapelle-Neuve ; 3e mardi après Pâques et le mardi des Rogations ; foire à Fouët ; le dimanche avant l'Ascension ; assemblée à Sainte-Hélène ; dimanche après l'Ascension, à Bieuzy-les-Eaux ; le samedi après l'Ascension, foire à Bieuzy ; le lundi de la Pentecôte, foire à Trédion, assemblée au Vinci, à Naizin, à Saint-Mathurin en Guiscriff, à Josselin, à Locmariaquer, à Saint-Jean-Brévelay, au Calvaire, près Férel ; jeudi à la Roche-Bernard, à Saint-Fiacre, à Fouët, veille de la Trinité, à Langonnet, la Trinité-Porhoët, Saint-Fiacre en Melrand, Calan, lundi de la Trinité, à Plumergat ; mardi Saint-Yves en Bubry, Brandivy ; mercredi avant la Fête-Dieu, Faouët ; lundi après la Fête-Dieu, à Grand-Champ, Saint-Tugdual.

MAI. Assemblée le 1er dimanche, à Sainte-Appoline en Treffléan ; 1er, foire à Carentoir, Kergo en Sulniac ; 2, Mériadec en Plumergat, 1er lundi, à Auray, Gestel ; 1er mardi Melrand ; 1er mercredi, Réguiny, Plœmeur ; 1er samedi à Vannes, Guilliers ; 3, Calac en Pumelec, Sarzeau, Lochrist en Inzinzac, Saint-Jean-la-Poterie, près Redon ; 4, Vivillac ; 5, Séné, Roudouallec ; 6 à Pluvigner, à Saint-Fiacre Malansac, au Croisy en Saint-Tugdual, au bourg du Tour-du-Parc ; 7 à la Fosse en Plumelin, Le Hézo, Glénac, Saint-Yves-en-Bubry ; 8, Elven, Pontivy, Baden, Pénestin, Merlevenez,

AU DÉ D'ARGENT

Mercerie, Bonneterie, Ganterie

PARFUMERIE — MODES

Mmes Delhumeau

15, Rue des Vierges, 15

VANNES

Vve VERGE & FILS

Banquiers à Vannes

Place du Marché-au-Seigle

Escompte et Encaissement des Effets de Commerce
Ordres de Bourse - Souscription aux Emissions
Paiement de tous Coupons - Transferts et Conversions
de Titres - Renouvellement de feuilles de Coupons
Comptes-Courants - Comptes de Dépôts de fonds à Intérêts
variables selon la date de remboursement
Location de Coffres-Forts

CORRESPONDANTS DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE

Représentants à Vannes du Crédit Lyonnais et Comptoir National d'Escompte

Téléphone 0-18

Bubry ; 2e mardi à la Chapelle-Saint-Yves en Caro ; 9, Muzillac, Bignan, assemblée de Saint-Nicolas, Kerné en Arzon ; 2e jeudi, foire à Langonnet ; 2e samedi, à la Gacilly, Plouharnel, samedi avec le 2e dimanche, Quistinic ; 10, à Grand-Champ, au Pâtis de Crosné en Saint-Martin, au bourg de Berric ; 11, Saint-Nicolas en Pluméliau, la Lande-Kerlan, près Saint-Gildas en Guégon, Saint-Cry en Nivillac Caud ; 12, Plaudren, Arradon, Saint-Nicolas-du-Treantre ; 2e dimanche, assemblée à Saint-Mathurin en Quistinic ; 12, Saint-Nolff ; 13, Arzal, Plouay, Miséricorde en Pluvigner, le Saint ; 14, Saint-Armel ; 15, Noyal-Pontivy, Péaule, Plougoumelen ; 16, Mangolérian, Pluvigner ; 17, Carnac, Noyal-Muzillac, Allaire, Kernascleden ; 19, Peillac, Ambon, Pont-Scorff, Baud, Saint-Yves-des-Landes en Bréhan ; 3e vendredi, Plouray ; 20, Saint-Yves en Bubry, Cours de Molac, Bubry ; 3e samedi, foire Saint-Patern, à Vannes, Sainte-Hélène, Sainte-Anne en Saint-Dolay ; 22, Cadoudal, Marzan, Saint-Patern en Meslan ; 23, Bangor, Plunerer ; 25, Camoël, Saint-Gildas ; le samedi avant le 25 mai, à Gueltas ; 25, Kercohan en Berric, Séglien, Landaul, Bubry ; 27, Nivillac ; 28, Sérent-Saint-Colombier en Sarzeau, Saint-Germain en Languidic ; 29, La Trinité-sur-Mer, Saint-Yves en Bubry ; mardi après la Trinité, Bieuzy.

JUIN. Le 1er à Auray, Plumelec Saint-Dolay, Plœmeur, Gourin ; 1er mercredi à Lannenec en Guidel ; 1er vendredi, Camors ; 1er samedi à Vannes, Saint-Caradec-Trégomel ; 3, Burgos en Grand-Champ ; 4, Locadour en Kervignac, Saint-Perreux ; 5, Ambon ; 8, Gohker en Plouharnel, Baden ; 2e mardi, Campénéac ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 11, Theix, 12, Langoëan, Saint-Liémène en Théhillac ; 13, foire à Muzillac, Hennebont, Béganne ; 14, foire des Gages, à Mongolérian ; 13, Béquerel en Plougoumelen ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy ; le 1er samedi qui suit le 15 juin, foire à Moréac ; 16, Roudcuallec, Saint-Méeg en Plœmel, la Gacilly, assemblée à Bizol en Tréfléan ; samedi après le 16, à Remungol ; 17, foire à Molac ; le lundi après le 17, foire à Priziac ; le plus près dimanche du 19, assemblée à Saint-Avé, Pontivy ; 20, Palais en Belle-Ile, Faouët, Camoël ; 21, la Madeleine en Merlevenez ; 22, foire du Nédo, à Plaudren ; 23, au Gorvello en Sulniac, Billiers ; le mercredi avant le 24, à Guilliers ; 24, Sarzeau, Pluvigner, Plouay, Camors, à Saint-Gildas, Sainte-Catherine en Lizio, Péaule, Saint-Jean-la-Poterie ; 25, foire à Auray, Rohan, Lorient, Saint-Jean-Brévelay, bourg du Croisy en Saint-Tugdual, Sulniac ; 26, Calan, Faouët ; 27, Inguinel ; les 27, 28, 29, assemblée à Locminé ; 29, foire à Lochrist en Inzinzac ; le dimanche après le 29, assemblée à Arradon, Guidel, Marzan, Kernascleden ; le lundi après le 29, foire à Plumeret.

JUILLET. Saint-Hilaire à Pluméliau ; 1er lundi, foire à Ploërdut ; 1er mardi, Melrand, Locmaria en Quistinic, Guilliers ; le 2e, assemblée de la Clarté, à Baud, Kervignac, foire à Damgan ; 5, Bréhan-Loudéac ; 6, Belz, Faouët, Port-Philippe ; 8, Plumergat, Saint-

AU BON MARCHÉ

Parfumerie
Brosserie fine
Ganterie
Cols — Manchettes
Brosserie de Ménage
Articles de Paris
Porcelaines
Chaussettes — Bas
Corsets
Maroquinerie fine
Chapellerie

Vve H. HENRY

Place des Halles
et rue Thiers (en face la Poste)

VANNES

GRAND CHOIX
D'ARTICLES de VOYAGE
Voitures d'Enfants

Cannes et Parapluies
Fournitures
Classiques o o o et de Bureau
Vannerie o o o o o en tous genres
Coutellerie
Lampes et Abat-jour
Objets de Fantaisie
Articles pour Fumeurs
Jouets et Jeux de Société

Spécialité de COURONNES FUNÉRAIRES

ALIMENTATION GÉNÉRALE
& ÉPICERIE DE CHOIX

Maison fondée en 1820

Léon SEDILLE Succr

1, Place St-Pierre
VANNES

FOURNITURES
pour Diners
VINS FINS
Volailles, Poisson, etc.

Recommandé pour la qualité
supérieure de ses produits
Ne vendant à la consommation que les
produits de toutes premières marques
BEURRE EXTRA FIN DOUX ET DEMI-SEL
ARRIVAGES JOURNALIERS
Eaux-de-vie pur vin et Cognacs authentiques en conformité de la législation sur les fraudes.

Expédition dans le département de toutes Commandes atteignant **25** francs, franco gare de l'acheteur

Guénin en Plouray ; le 1er mercredi, Naizin, Marzan ; le 1er samedi, Vannes ; 2e dimanche, assemblée à Notre-Dame des Fleurs en Languidic, à Mangolérian, foire le lendemain ; 2e mardi, à Saint-Jean-Brévelay ; 2e jeudi, Roudouallec, Langonnet ; le 2e vendredi, Elven ; le 2e samedi, la Gacilly, Croisty en Saint-Tugdual ; la veille du 2e dimanche, foire à la Magdeleine en Pluméliau ; 10, Locmaria ; 11, Guéméné ; 13, Saint-Fiacre en Malansac, Landaul, Saint-Thuriau ; 3e dimanche, assemblée du Manéguen en Guédin, à Sainte-Hélène, au Moustoir en Locmariaquer, à Saint-Clément en Quiberon. foire à Ménéac ; 15, foire à Plouay ; 17, Plœmeur ; 3e lundi, Saint-Caradec-en-Trégomel, Gourin ; 20, Pluméliau, Gourin, Sarzeau ; 22, Auray, Muzillac, Porcaro ; 3e samedi, Crach, Sainte-Hélène en Bubry ; 4e dimanche, assemblée à la Magdeleine en Carnac ; 25, foire à Cléguérec ; 26, Roche-Bernard, Sérent, Burgos en Grand-Champ, assemblée à Sainte-Anne, près Auray, et le dimanche le plus près, à Sainte-Anne en Surzur ; le samedi après le 25, foire à la Gacilly ; 28, Rohan ; 29, Roudouallec.

AOUT. Le 1er, Bubry ; 1er samedi à Vannes, Caudan ; 1er dimanche, assemblée à Plescop. à Baden, à Sulniac, le lendemain, foire à Plescop ; 1er lundi, Pennet, en Persquem, Guilliers ; 1er samedi, Saint-Nicodème en Pluméliau, assemblée le lendemain ; 2e mercredi, foire à Brandivy ; 2e jeudi, à Langonnet ; 8, Brech ; 10, Saint-Laurent en Silfiac, Kervignac ; lundi après le 10, foire à Concoret ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 2e dimanche, assemblée à Mériadec en Baden ; 14, foire à Auray Roudouaillec, Quelven en Guern ; 15, assemblée à Theix, Notre-Dame de Quelven en Guern, Saint-Armel, la Chapelle-Neuve-Roudouallec, Béquerel en Plougoumelen ; le dimanche après le 15, assemblée à Plougoumelen, Saint-Roc en Plumergat, Locmaria en Grand-Champ, Saint-Philibert en Locmariaquer ; 16, foire à la Miséricorde en Pluvigner, Molac, Colpo, dimanche après le 15, assemblée à Carmès en Neullac, à Crénénan en Ploërdut ; 3e vendredi, foire à Noyal-Pontivy ; mardi, après le 15, Carentoir ; 18, assemblée à Sainte-Hélène 19, foire à Plouay ; lundi après le 19, foire à Guénin ; 22, Saint-Symphorien, à Vannes, assemblée le dimanche précédent, foire à Faouët ; 2e dimanche après le 15, retour à Béquere ; 23, Sulniac ; 24, foire à La Gacilly, Baud, Saint-Liémène en Théhillac ; samedi après le 24, à Saint-Barthélemy ; 25, Séglien, Locmaria, Pont-Scorff, Bubry ; 26, Ploërdut ; 28, Muzillac ; 29, Auray, Kernascleden, Mériadec en Plumergat ; 30, Marzan ; 31, Languidic, Pluméliau, à Laferrière.

SEPTEMBRE. Le 1er, Gourin Moustoirac, Saint-Gilles ; 2, Béganne ; 1er dimanche, assemblée Saint-Vincent à Vannes ; lundi après 1er dimanche, Camors ; 1er mardi, Sainte-Reine en Beignon, Melrand, Quinstinic, Guilliers ; 1er mercredi, Mangoléran, Bubry ; 6, Sérent, Saint-Caradec-Trégomel, Pluvigner, la Clarté-en-Lauzach ; 8, Belle-Ile, Pontivy, Pluméliau ; 1er samedi, à Vannes, Noyal-Muzillac ; 2e dimanche, assemblée à Carnac, à la Clarté en Lauzach,

Boulangerie Parisienne

Spécialité de Pains de Fantaisie et de Luxe

Pains de Gruau, Croissants

ON PORTE A DOMICILE

P. ARHUIS

38, rue du Mené, 38

VANNES

Grande

CHAPELLERIE FRANÇAISE

ET ANGLAISE

E. Thomas

22, rue des Vierges, 22

VANNES

Noyal-Muzillac, Larmor en Plœmeur, Ile-d'Arz, Penmen en Baden, Caudan, Notre-Dame de Joie, à Pontivy, Malansac, Roudouallec ; le lundi après le 9 ; Plumelin ; 2e mardi, Pont-Scorff ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven ; 2e samedi, la Gacilly, Croisty en Saint-Tugdual, village de Saint-Adrien en Saint-Barthélemy ; 10, Plescop ; 12, Plœren ; 13, Carnac (grande fête à l'Eglise) ; 14, Kergo en Sulniac, Lochrist en Inzinzac ; 15, Sarzeau, Bubry ; 16, Plouay, Bourg d'en bas Saint-Avé ; 17, Grand-Champ ; lundi après le 2e dimanche, foire à Saint-Laurent en Brandivy ; les dimanches avant et après le 21, à Saint-Cado en Belz ; 20, foire à Plœmeur ; 3e samedi au Place-Caër en Crach ; 3e dimanche, assemblée à Locmaria en Plougoumelen ; 3e mercredi, Bignan ; 3e vendredi, foire à Noyal-Pontivy ; 21, Rohan, Tellené en Guénin, Belz, Saint-Cado ; mardi après la Saint-Mathieu à Faouët ; 22, Roche-Bernard, Saint-Laurent en Séné, assemblée le dimanche précédent, dimanche le plus près du 22, assemblée à Saint-Maurice ; 24, Saint-Guyomard, Sulniac ; 4e dimanche, assemblée de la Saint-Sauveur, à Auray, Lestrevée en Plougoumelen ; 27, foire à Muzillac ; 29, Mont en Guéhenno, Gléniac ; dernier dimanche, assemblée à l'Ile-aux-Moines, Notre-Dame de Vœux, à Hennebont, Naizin, Locmiquel en Baden ; dernier samedi, foire à Gourin, Naizin ; 30, Hézo, Bubry, Saint-Nicolas en Pluméliau.

OCTOBRE. 1er dimanche, assemblée à Notre-Dame de Victoire, à Lorient, Sainte-Appoline en Treffléan ; 1er lundi, foire à Guidel, Riantec, Pluméliau ; 2, Plouharnel ; 4, Ambon, Kernascleden ; 5, Bréhan-Loudéac ; mardi après le 1er dimanche, Pluvigner ; 1er mercredi, Guilliers ; 1er samedi à Vannes, Ploërdut ; 6, Rieux ; le lundi le plus près du 9, Loperhet en Grand-Champ ; 9, Guéméné, 10, Bangor ; 2e mardi, Pont-Scorff, Gueltas ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Inguiniel ; 2e samedi, la Gacilly ; 12, La Chapelle-Gaceline ; 13, Mangolérian en Monterblanc ; 15, Carentoir, Limerzel ; 16, Auray, Locmaria en Plumelec, Caudan ; 17, Roudouallec, Sarzeau ; samedi avant le 3e dimanche, foire à Saint-Gérand ; le 3e jeudi, Ménéac ; le 3e mardi, Monteneuf ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy ; 18, Elven, Bourgneuf en Moréac, Faouët, Languidic ; lundi après le 18, foire des oignons à Vannes ; 21, Pontivy, Plœmeur, Plouay, Séglien ; 28, Baud, Gourin ; lundi le plus près du 29, foire à Saint-Billy en Plaudren ; 29, Muzillac, Pâtis de Grosné en Saint-Martin ; dernier lundi, à Port-Louis, Ruffiac ; 4e samedi St-Tugdual.

NOVEMBRE. Le 1er, Saint-Melian en Pluméliau ; le 2, Pontivy, Sérent ; 3, Rieux ; 1er mardi, la Croix-Helléan, Quinstinic, Carentoir ; 1er, Guilliers ; 4, Pluvigner ; jeudi, après la Toussaint, Hennebont ; 1er vendredi, Tréal, Arradon ; 1er samedi, Vannes ; 8, Allaire ; 2e lundi, Grand-Champ ; 2e mardi, Pont-Scorff, Melrand ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, Elven, Muzillac ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 3e lundi, Plœren, Gourin ; 3e mardi, Remugol ; 12, Surzur, Péaule, la Gacilly, Rohan ; mardi après la Saint-Martin Faouët ; 3e jeudi, Ménéac ; 3e vendredi, Noyal-Pontivy, Plouray ; 17, Larré ; 18, Plouay, Peillac ; 19, Auray ; vendredi avant le 23,

Broderies Bretonnes en Magasin et sur Commande

AUX DAMES DE FRANCE

Plastrons bretons
pour Dames
et pour Hommes
Pantoufles
Babouches
Sacs à ouvrage
Bibelots
en tous genres

SPÉCIALITÉ DE BLANCS

L. ROUMÉGOU

Rue Billault, VANNES

Lingerie -- Layettes

Nouveautés
pour Dames
Blancs
en tous genres
Jerseys, Corsets
Mérinos
et Fantaisies
noirs

Chemises pour Hommes en Magasin et sur Mesure

Fabrique de Cierges & Bougies

L. NOUAIL

David-Evenard

SUCCESSEUR

Place Henri IV — VANNES

ARTICLES D'ILLUMINATIONS

Verres, Pains de suif, Lanternes, etc.

Dépositaire de la VEILLEUSE GUILLON
et tous les Articles de la Maison GUILLON à LEVALLOIS-PERRET

à Theix ; 23, Saint-Jean-Brévelay ; 24, Bieuzy-les-Landes en Pluvigner, Bieuzy, assemblée à Bieuzy-les-Eaux ; 3e samedi, à Vannes, Saint-Fiacre en Malansac, Séglien, Bangor, le plus près dimanche du 27, assemblée à Naizin ; 27, foire à Saint-Yves en Bubry ; 28 Bubry ; 29, Sarzeau, 30, Cléguérec, Kernascleden ; 3e jeudi, foire à Ménéac.

DECEMBRE. Le 1er, Auray, Kerfourn ; 1er mardi, à la Croix-Helléan-Carentoir, Guilliers ; 1er samedi, à Vannes ; 5, aux Fourgerêts ; 6, Muzillac, Pluméliau, Saint-Armel ; 8, Pont-Scorff ; 10, Silfiac ; lundi après le 8, Pluvigner ; 2e mardi, Pont-Scorff ; 2e jeudi, Langonnet ; 2e vendredi, foire à Elven ; 2e samedi, Croisty en Saint-Tugdual ; 12, Carentoir ; 13, Faouët, Sarzeau ; 16, Plouay ; 21, Nostang, Berric ; 22, Gourin ; 25, Le Palais ; 4e samedi, Baud ; 28, Kernascleden ; 29, Caden ; 31, Faouët, la Gacilly, Sulniac.

Marchés du Département

Lundi. Pontivy, Ploërmel, Gourin, Plouay, Questembert.

Mardi. Rochefort, Belle-Ile, Pont-Scorff, Pluvigner, Roche-Bernard, La Trinité-Porhoël, Saint-Jean-Brévelay, Etel, Carentoir, Lorient, Rochefort, Plœren, marché aux veaux à Plœmeur.

Le 1er lundi de chaque mois marché aux porcs à Ploërmel, Auray (avec admission de bestiaux). — Le 4e mardi de chaque mois, du 1er novembre au 1er mai, marché aux bestiaux à Rochefort.

Mercredi. Vannes, Lorient, Port-Louis, Rohan, Guer, Faouët, Cléguérec, Landévant, Péaule.

Jeudi. Hennebont, Malestroit, Locminé, Roche-Bernard, Guéméné, Bois-de-la-Roche, Sarzeau, Locmariaquer, Ménéac.

Les jeudis depuis le 4 mai jusqu'au 22 septembre, marché aux vaches à la Roche-Bernard.

Vendredi. Pontivy, Auray, Le Palais en Belle-Ile, Muzillac, Theix Mauron, Elven, Grand-Champ, Allaire, Malansac.

Les 4es vendredis des mois de janvier, février, mars et avril, marché aux bestiaux à Muzillac.

Samedi. Vannes, Lorient, Josselin, Port-Louis, Baud, la Gacilly, Mauron, Arzon, Quibéron, Port-Philippe, marché aux bestiaux.

Maison de Confiance

SOLIDITÉ — **ÉLÉGANCE**

DREAN aîné

Place Henri IV — VANNES

CHAUSSURES DE LUXE & DE FATIGUE
RÉPARATIONS SOIGNÉES
PRIX MODÉRÉS

Machines Agricoles

Moteurs Industriels — Installations Mécaniques
Elévation d'eau

Les plans et devis d'installations sont faits gratuitement

PICHERIT-GUILLEVIC

CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

10, rue de Séné et 4, rue de la Garenne

VANNES **Téléphone 102**

P. Normand

51, Rue du Roulage, 51

VANNES

Travaux mécaniques de précision

Outillage spécial pour

réparations de Cycles

Brasage de tubes de

Bicyclettes au chalumeau

Décolletage sur Bronze pour

Robinetterie et raccords

REPRÉSENTANT DES CYCLES :

PANNETTON

Ajustage et Tour sur Métaux

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DES

VOITURES de PLACE & de REMISE

Gabriel DUPONT

Successeur de M. FAUCHER

18, Place de l'Hôtel-de-Ville, 18

VANNES (Morbihan)

VOITURES SPÉCIALES POUR NOCES

BUREAUX ANNEXES :

PLACE RICHEMONT (au Bureau de Tabac) *Téléphone* 53

AVENUE VICTOR - HUGO, 31 (Remises) *Téléphone* 52

Adresse Télégr. : DUPONT, VOITURES-VANNES **Téléphone n° 51**

NAVIGATION

Service régulier entre VANNES et BORDEAUX pour toutes sortes de marchandises par le voilier " Léopold "

Capitaine : Raoul ESNOL

Ce bateau fait escale aux Iles de RÉ et d'OLÉRON

Le voilier " Camille " appartenant au même capitaine fera prochainement le service VANNES-NANTES

S'adresser chez :

M. LANIEL, 10, Rue Saint-Vincent, VANNES

PARFUMERIE
GANTERIE
BROSSERIE
ÉPONGES
MANCHETTES
FAUX-COLS
CRAVATES
FOULARDS
ARTICLES
DE TOILETTE
ET DE
FANTAISIE

SALONS DE COIFFURE AU Ier

Spécialité de Cheveux postiches

SALON RÉSERVÉ pour la Coiffure des Dames

LARNICOL

Coiffeur-Parfumeur

10, Rue du Mené, VANNES

NETTOYAGE DE TÊTE & SÉCHAGE INSTANTANÉ

Déménagements pour tous Pays

WAGONS & CADRES
capitonnés
VOIE DE TERRE-VOIE DE FER
France & Etranger

CORRESPONDANTS
DANS
les principales villes

TRANSPORTS DE PIANOS

Housse de Piano

Entreprise de Transports
en tous genres

GARDE-MEUBLES
public important

Maison de Confiance — Prix Modérés
Personnel expérimenté
EMBALLAGE DE LUXE & ORDINAIRE
Transports Militaires aux Tarifs de la Guerre

Maison E. LE PRADO

E. PLISSON Sucr

5, Place St-Nicolas — VANNES

CAMIONNAGE GRANDE & PETITE VITESSE
Messagerie & Colis Postaux
Consignations de Marchandises & Transit

Adresse Télégraph. : Leprado, Transports, Vannes
Téléphone n° 75

Fabrique de Parapluies & Ombrelles

CANNES EN TOUS GENRES

Recouvrages & Réparations

Maison DEVIER

E. JOUANY

SUCCESSEUR

Place Henri IV, VANNES (Morbihan)

COUVERTURES - TERRASSES

en CIMENT VOLCANIQUE de G.-S. Haeusler

ZINGUERIE — PLOMBERIE
FABRIQUE DE POMPES

Ancienne Maison Emile NORMAND

BIGNON & PELTIER

SUCCESSEURS

46, rue du Mené

VANNES

LIBRAIRIE MILITAIRE - PAPETERIE

PAPIERS DE TOUS FORMATS
Papiers à lettre Franç.et Angl.
Pap. à dessin en feuill. et roul.
Papier végétal - toile à calquer

MAROQUINERIE
Serviettes d'Avocat
Portefeuilles - Porte-monnaie

COUTELLERIE FINE
Canifs - Grattoirs et Ciseaux
Copies de lettres - Presses à copier

CARTES DE VISITE
Gravées sur pierre et à la minute
Lettres de faire part
Circulaires et Cartes d'adresse
Grand choix de Menus

ENCRES DIVERSES
Noire, rouge, bleue, violette

BOITES à COMPAS
Boîtes à dessiner et de peinture
Tablettes de couleurs surfines
COQUILLES OR FIN ET ARGENT
Plans de la ville

Grand assortiment de Fournitures de Bureaux
Registres & Corrigés de toutes sortes

AUBRÉE
4, Place de l'Hôtel-de-Ville, 4
VANNES

LIVRES & REGISTRES DE COMPTABILITÉ
CARNETS

Albums pr Photographies
Albums pour dessins
Grand choix de Livres de Messe
PAPIERS D'EMBALLAGE
Papiers goudron cirés noir

Enveloppes blanches
Enveloppes pr Administrations
Enveloppes de tous formats
LIBRAIRIE MILITAIRE
et Cartes du Service Géographique de l'Armée

RELIURE EN TOUS GENRES

Agence Vélocipédique
Maison de Confiance foudée en 1890

RÉPARATIONS
rapides et soignées
DE
MACHINES
de toutes provenances

QUANTITÉ
D'EXCELLENTES
BICYCLETTES
D'OCCASION
—
Location

Maison F. BASSEAU
E. MERCIER
SUCCESSEUR
40, Rue du Mené
VANNES (Morbihan)
Concessionnaire de :
GLADIATOR, CAPTA,
PEUGEOT, PHÉBUS
& quantité d'autres Marques connues
Cycles, Motocyclettes, Automobiles
FOURNITURES GÉNÉRALES
Pneumatiques DUNLOP Stock

Adresse Télégraphique : MERCIER, Cycles, VANNES **Téléphone n° 21**

Vins & Spiritueux en gros

Spécialités d'Eaux-de-Vie Supérieures

Maison fondée en 1845

E. PLACIER-CHAPAUX

J. CHEMINAN, Succr

9, Place Poissonnerie

VANNES

Tous les Vins sont garantis naturels et de raisins frais

Marque déposée : **FINE ARMÉLINE**

La Maison donne des timbres

AU GASTRONOME

Charcuterie Parisienne

Gibiers et Volailles de toutes provenances
Suprême de Poulet
Parfait de Volailles
Galantine de Canard
Jambons de premières marques
Tripes à la mode de Caen
Comestibles de choix
Charcuterie fine

SPÉCIALITÉS

Aspics de foie gras
Mousse de foie gras
Foie gras en Bellevue
Foie gras en croûte
Foie gras en terrine
— Croustades —

Spécialité de Pâtés en croûte

TIXIER

SUCCESSEUR

5, Rue Billault, 5 — VANNES (Morbihan)

HOSTELLERIE DU DAUPHIN

Place de l'Hôtel-de-Ville

E. ROSSIGNOL, PROPRIÉTAIRE

Médaille du Touring-Club de France

Chambres Hygiéniques

Salles de Bains

Chauffage Central

Confort moderne

Électricité

Garage avec fosses

TÉLÉPHONE 24

Fabrique d'Horlogerie et Bijouterie

LANCRÉE

4, rue Billault, 4

VANNES

TÉLÉPHONE 23

OBJETS D'ART

BRONZE — TERRE CUITE

Décorations Françaises, Étrangères

Cristaux montés haute fantaisie

Orfèvrerie Cristofle

Maison à LORIENT

65, Rue du Port et 13, Cours de la Bôve

Adresse Télégraphique

LANGRÉE, VANNES

COMPTOIR D'ACHAT ET DE FABRICATION, 105, RUE BEAUBOURG

PARIS

SERRURERIE, QUINCAILLERIE

Articles de Ménage et Éclairage

TRAVAUX DE BATISSE

Pose et Entretien d'Appareils Electriques

Fourches, Pelles
Pioches
OUTILLAGE
Agricole
et de Jardin

FERDINAND FILY

Articles de Cave
Grillages
Roncés artificielles
Outils de Menuisier,
Maçon, etc.

30bis, Rue du Mené, Vannes

SPÉCIALITÉ D'ENTOURAGE DE TOMBES

SERRES, PORTAILS, BALCONS

MAISON DE MERCERIE

RUBANS
MODES
CHAPEAUX
FLEURS
PLUMES, DENTELLES

GANTS
Cravates, Foulards
BONNETERIES
PASSEMENTERIES
CORSETS

Hautes Nouveautés
pour Dames

A LA PENSÉE

B. BROCHERIOUX

7, Rue Billault, 7

PRIX FIXE

Fournitures pour Modes et Couturières — Modes confectionnées haute Nouveauté

MAISON DE CONFIANCE

Antiquités - Curiosités

MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

Éclairage Électrique — Téléphone : 81

A. POCHERON

o o Installations o o avec le gaz portatif o o o o o pour tous

1, Rue des Vierges

VANNES

Éclairage o o o o et chauffage le plus propre o o et le plus économique o o

POSE ET ENTRETIEN DE SONNERIES ÉLECTRIQUES

L. FOSSETTE

6, Rue Le Sage, VANNES

Fers, Fontes, Aciers, Quincaillerie pour Bâtiments

Boulonnerie, Ferronnerie, Chaînes, Meules, Pointes, Clouterie

OUTILS POUR CHARRONS, FORGERONS, MENUISIERS

Articles pour Clôture

CHARBONS DE TERRE ET BRIQUETTES

MACHINES AGRICOLES

Broyeurs de pommes, Pressoirs, Vis de pressoirs, Écrémeuses, Barattes, Malaxeurs, Faucheuses, Râteaux, Broyeurs d'ajonc.

Agent de la Maison SIMON Fres de Cherbourg
pour l'arrondissement de VANNES

Horaire des bateaux de la Compagnie Vannetaise

pour les Iles d'Arz, aux Moines, Berder, Arzon, Port-Navalo et Locmariaquen

SERVICE D'ÉTÉ

Juillet — Août — Septembre

Départ de Vannes . .	**8** h. ;	Retour à Vannes. . .	**Midi.**
— —	**1** h. ;	— —	**7** h.
— —	**4** h. ;	*Sans retour.*	

SERVICE D'AUTOMNE

Avril — Mai — Juin

Départ de Vannes . .	**8** h. ;	Retour à Vannes. .	**Midi 45**
— —	**1** h. ;	— —	**6** h. **45**

Octobre

Départ de Vannes . .	**8** h. ;	Retour à Vannes. .	**11** h.
— —	**1** h. ;	— —	**5** h. **45**

SERVICE D'HIVER

Novembre — Décembre — Janvier — Février

Départ de Vannes . .	**8** h. ;	Retour à Vannes. .	**11** h.
— —	**1** h. ;	— —	**5** h.

AU PROGRÈS

16 et 18, Rue Emile-Burgault — VANNES

Téléphone 0-29

Tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme et de l'Enfant

Maison la plus importante et la plus ancienne de la région

PARIS 1905, médaille de vermeil

ÉDITION DU NORD

Ligue d'Action française

SECTIONS DU NORD

Sous la Présidence de M. Etienne de Resnes.
Secrétariat général : 4, rue des Débris St-Etienne, Lille.

Section de Dunkerque. — Représentant : M. Bouly de Lesdain, 18, rue Ste-Barbe.

Section d'Hazebrouck (Grand place). — Président : M. Léon Devos, contour Notre-Dame.
Groupe des Camelots du Roi. — Président : J. C. Six.

Section d'Armentières (56, rue de Lille). — Président : Ch. Wuillaume, 2, rue des Rotours.
Sous-section à Erquinghem-Lys. — Président : M. Nory.
Sous-section à Houplines. — Président : M. L. Romon.
Sous-section à Frelinghien. — Président : M. H. Meire.
Sous-section à Wez Macquart. — Président :, M. L. Béhagle.
Sous-section à Frémecques. — Président : M. L. Béhagle.
Sous-section à La Chapelle — Président : M. L. Béhagle
Sous-section à Ennetières. — Président : M. L. Béhagle.
Sous-section à Deulemont. —
Sous-section à Boisgrenier. —
Camelots du Roi. — Président : Six,
Section de Lille (4, rue des Débris St-Etienne). — Président : M. le Dr Guermonprez, rue d'Esquermes.
Sous-section Quartier de la Gare. — Président : M. de Beaugrenier.
Sous-section Quartier St-Maurice. — Président : M. Val.
Sous-section Quartier de Fives. — Président : M. Houvenaghel.
Sous-section Quartier de Wazemme. — Président : M. Vaubesien
Camelots du Roi. — Président : Houvenaghel ; — Délégué : Fernand Scrive.

Sous-section d'Haubourdin. — Président : M. Dewinter.
Sous-section de Loos. — Représentant : J. Gaspard.
Sous-section de Quesnoy-sur-Deule. — Président : M. L. Bodé.
Sous-section d'Annappes. — Représentant : M. V. Carchon.

Section de Roubaix (47, rue St-Georges).— Président: Ryckewaert, rue de Rome.
Groupe de Camelots du roi. — Président : Marcel Lagache.
Sous-section à Wattrelos. — Représentant : M. Corman.
Sous-section d'Halluin. — Représentant : M. Bitouzé.

Section de Douai. — Représentant : M. Coppin, 3, rue François Cuvelle.
Sous-section de Vred. — Représentant : M. L. Rocq.
Sous-section de Rieulay. — Représentant : M. J. Ladent.

Section de Valenciennes (11. place d'Armes). — Président : M. Marlière.
Sous-section de St-Amand. — Représentant : M. Duhot.
Section de Cambrai. — Représentant : M. D'Haussy.
Section d'Avesne. — En formation.

Les Conférences d'Action française dans le Nord en 1911

A la suite de la magnifique série des Conférences données à Lille, Armentières et Roubaix par MM. Jules Lemaître, Léon Daudet, Vaugeois, P. Robain et Bernard de Vesins, sous la présidence de M. de Resnes, il se forma, dans le Nord, une « *Section lilloise des Conférences d'A. F.* ».

Cette Section, créée le 18 décembre 1910 et approuvée par le Comité régional en sa réunion du 29 décembre, est composée comme suit : Président : M. G. Verdier ; secrétaire : M. F. Scrive ; membres : MM. Pavot, Ch. Wuillaume, M. Declerck, Houvenaghel, Pernoy, Eugène Constant, Roulier, Béhagle.

N'allez pas croire que ces dévoués ligueurs soient orateurs de profession. Que non ! Un seul est avocat ; les autres sont ou peintre, ou blanchisseur, ou sculpteur, ou mathématicien, ou courtier, ou restaurateur, ou photographe et même quelque peu aviateur. Mais voilà, l'esprit d'apostolat les a poussés à la tribune et ils ont fait là du bon travail pour le Roi et pour la France.

Aussitôt groupés, ils se mirent à l'œuvre et parcoururent la région : Ici fondant des sections, là réveillant d'anciennes ardeurs. Grâce à l'esprit organisateur de M. Ch. Wuillaume, président d'Armentières, la circonscription fut bientôt envahie par les idées nationalistes et ce centre que l'on pouvait craindre comme étant voué à la démagogie a été celui de la plus importante moisson.

D'ailleurs, les conférenciers étaient inlassables. Imitant dans leur petite sphère, ce que les grands orateurs d'A. F. faisaient par toute la France, ils se prodiguaient sans repos, à peine constitués officiellement.

Le 18 décembre 1910, ils fondaient deux groupes, l'un à Vred, l'autre à Rieulay en plein centre minier.

Le 26 décembre, ils en faisaient autant à Quesnoy-sur-Deule. Le 29 janvier 1911 à Erquinghem. Le 6 février, ils passaient à Hellemmes, le 12 ils étaient à Frelinghien, huit jours plus tard à Wez-Macquart.

Le 26 février à St-Maurice-des-Champs, le 27 à Wazemmes.

Le 4 mars ils fondaient à Lille le groupe du quartier Fives-St-Maurice.

Le 11 mars ils fondaient celui de St-Pierre-St-Paul.

Le 13, ils donnaient à Armentières, avec le concours de Gravelines et sous la présidence de Ryckewaert, une grande réunion dans Armentières même.

Le 19, on les retrouvait à Bois-Grenier, le 9 avril à La Chapelle et à Wattrelos, le 30 à Premesques.

Puis ils donnaient à Haubourdin une grande réunion publique et contradictoire avant d'aller, le 12 mai, fonder le groupe Lillois des étudiants d'A. F.

Ils fondaient le 14 mai le groupe de Valenciennes et, quelques jours après, étaient à Béthune.

A Roubaix, ils fêtaient, avec Pujo et Graveline, la St-Philippe, puis retournaient le 22 mai à St-Maurice.

En juin, ils fondent le groupe d'Houplines, puis celui d'Ennetières et celui de Deulemont.

Bref, au moment des vacances, des milliers d'auditeurs avaient été atteints par cette phalange de dévoués, et l'Action Française avait désormais dans le Nord un point d'appui solide.

VIVE LE ROI

Frémissants sous le joug de la race honnie,
Qui sème le désordre et souille notre honneur,
Laissons parler en nous la voix de la Patrie :
Haut la tête, Français, sus au Juif rançonneur !

Jadis, s'il arrivait qu'au beau pays de France,
Il y eût du malheur ou bien grande pitié,
Le peuple, pour avoir la fin de sa souffrance,
En appelait au Roi, suprême justicier.

Notre Roi ! des bourreaux ont osé le proscrire,
Mais le fils d'Henri IV, au sein de son exil
A la fierté de vaincre ; il saura nous conduire,
Et nous avons confiance en son regard viril.

Qu'importent tes soutiens, ô triste république,
Gueuse qui opprimas nos âmes de Français !
Le grand restaurateur de l'ordre monarchique
Va reprendre Paris comme le Béarnais.

Pour clôre les horreurs du honteux interrègne,
Pour sauver le pays du joug de l'Etranger,
Pour défendre sa Foi que le maçon dédaigne
Nous luttons ardemment, méprisant le danger.

Quand il s'agit pour nous de sauver la Patrie,
La prison et les fers nous laissent sans effroi ;
Et si jamais la France a besoin de nos vies,
Nous saurons tous mourir, criant « Vive le Roi ! »

Louis ROUJON.

Camelot du Roi.

A ARMENTIÈRES

Fondée en Octobre 1910, la section d'Armentières, grâce aux dévouements divers qu'elle rencontra dès ses débuts, a pris de suite une assez grande extension.

L'élan lui fut fourni rapidement par une conférence donnée le 11 décembre sous la présidence de l'infatigable M. de Resnes, avec le concours de nos principaux chefs de l'Action Française, MM. Henri Vaugeois, Bernard de Vesins, Léon Daudet, Paul Robain et la présence de notre grand et éminent ami Jules Lemaître.

Cette conférence, la première à Armentières, réussit au delà de toute espérance et fit découvrir les germes d'un vigoureux noyau d'Action Française dans cette ville.

Dès l'origine également un respectable contingent de Camelots du Roi vint se mettre à la disposition des fondateurs du groupe et leur dévouement n'a jamais cessé depuis de se manifester de toute façon et à tout moment.

La vente hebdomadaire du journal, grâce à ces jeunes gens, a pris un développement sérieux et tout fait augurer qu'elle continuera une marche ascensionnelle. Dans les meilleurs jours de vente on arrive au demi-mille et, bien des fois, dans des conditions atmosphériques déplorables, il est arrivé de maintenir son chiffre quand même. Seulement nos Camelots d'Armentières n'hésitent pas à parcourir des quinze kilomètres à pied pour visiter les villages des environs et souvent encore ils partent en bicyclette l'après-midi pour écouler dans une ville voisine les invendus du matin.

Pour en citer quelques-uns, il faudrait les nommer tous ; car chacun des Camelot possède à son actif des actions qui, si elles n'atteipas — et pour cause — l'éclat de celles de leurs aînés de Paris, n'en sont pas moins méritoires. A leur éloge toutefois, c'est que les dirigeants de la section savent qu'ils peuvent compter sur eux à tout moment et dans toute circonstance.

Un jour ils vont à Lille donner un coup de main à leurs camarades; un autre, on les trouve à Roubaix aidant la bande de Ryckewaert à conspuer Fallières ; une autre fois, c'est à Béthune qu'ils coopèrent au service d'ordre ; et chaque dimanche ils sacrifient leur temps pour prendre part aux Conférences que la section donne tout autour d'Armentières.

En ville, et tout le monde le sait, c'est eux qu'on voit en tête des manifestations pour la liberté. Ils ont su d'ailleurs, comme Pétillon et Leclercq, payer de leur liberté les frais de la guerre qu'ils mènent contre la République.

Comment ne pas prospérer quand on possède une armée de cette trempe ?

Dans la section l'ouvrage ne chôme pas non plus. Grâce à la vitrine de l'étalage où les quatre pages de l'Action Française s'offrent à la vue de tout passant, notre idée de renaissance française par le Roi s'achemine tous les jours dans les cerveaux des lecteurs de passage, — et ils ne manquent pas. De fait notre Permanence, en plein passage, fournit un des moyens de propagande des plus actifs. Sans compter que tout venant peut entrer au magasin pour causer, demander des explications, lire sur place nos brochures et nos livres, et acheter tout ce que vend l'Action Française.

Grâce au service lillois des conférences nous avons pu rayonner tout autour de la ville et fonder des sous-sections.

Erquinghem, Frelinghien, Houplines, Bois-Grenier, Wez-Macquart, Deulémont, Prémesques, Ennetières, La Chapelle ont reçu notre visite, et, pour la campagne prochaine, nous ne manquerons pas de débouchés.

C'est donc avec confiance que nous envisageons l'avenir. Appuyés sur notre passé, forts de notre doctrine qu'on n'a jamais pu réfuter, aidés de notre troupe disciplinée de Camelots du Roi, nous continuerons à ramener nos frères de France dans le sentier qui mène au relèvement de la terre des aïeux et qui aboutit au Roi. Vienne le jour béni que la Providence a marqué pour son retour, nous pourrons alors nous dire avec fierté que nous avons fait notre devoir. Et c'est de tout notre cœur que nous pourrons crier : Vive Philippe VIII ! Vive le Roi !

A HAZEBROUCK

L'Action Française d'Hazebrouck a été fondée sur l'initiative de deux jeunes gens de vingt ans, un comptable et un boucher. La première réunion a eu lieu le dimanche 15 mai 1910, jour de la Pentecôte. Il fut immédiatement convenu que l'un d'entre nous expliquerait tous les samedis soir, la doctrine de l'Action Française, puis qu'une bibliothèque serait constituée, puis enfin qu'un journal du pays devrait nous servir à créer un état d'esprit royaliste.

Ainsi dit, ainsi fait ; nous avons une bibliothèque garnie de tous les ouvrages de nos maîtres, et depuis la fin de novembre 1910, l'Action Française d'Hazebrouck mène la campagne tantôt dans le journal l'*Indicateur*, tantôt dans le journal l'*Eveil populaire*, contre le *Cri des Flandres*, journal de M. l'abbé Lemire et des abbés démocrates, qui sont, comme on sait, très nombreux dans cette région.

L'abbé Lemire et ses partisans se rendent un compte exact de l'importance de notre mouvement et c'est contre les royalistes qu'ils dirigent tous leurs coups. Rien n'y fera. La monarchie traditionnelle gagne, chaque jour, du terrain ; et les hautes complicités

dont l'abbé Lemire dispose dans le monde ecclésiastique n'empêcheront ni sa chute ni celle de la République démocratique, laquelle est déjà aux trois quarts détruite dans les esprits flamands. La rage, les grincements de dents, les calomnies et les mensonges nous laissent froids et nous mènerons imperturbablement jusqu'au bout la tâche que nous avons entreprise.

Nous soulignons ceci : que nous avons arboré sur la façade de notre local, l'écusson de Jeanne d'Arc et qu'il a été pour nous un merveilleux talisman. Tous les obstacles se sont successivement aplanis sous nos pas ; et ceux qui pourraient surgir encore cèderont, nous en sommes sûrs, à la brochure « *Jeanne d'Arc et la Vocation de la France* », dont l'apparition est prochaine.

Cette brochure prouve d'une façon *irréfutable* le droit divin de la monarchie française. Elle est l'œuvre de M. l'abbé Vial et la propriété du groupe d'Action Française d'Hazebrouck. Nous invitons nos amis à en faire la demande.

Section d'Action Française de Roubaix

Local, 47, rue Saint-Georges.

Permanence, tous les jours, de 11 h. 1/2 à 12 h. 1/2.

Salle de lecture, ouverte au public, tous les jours, de 12 h. 1/2 à 1 h. 1/2.

Service de lecture à domicile. — Pour les renseignements, s'adresser à M. Marcel Delattre, vice-président de la Section, à la permanence, entre 11 h. 1/2 et 12 h. 1/2.

Réunion du Comité. — Tous les mardis, à 8 h. 1/2.

Réunion des Camelots. — Tous les jeudis, à 8 h. 1/2.

On trouve, à la permanence, tous les ouvrages de la Librairie Nationale et le journal « l'Action Française ».

« Il existait à Roubaix, et depuis fort longtemps, un groupe royaliste essentiellement composé d'ouvriers et que dirigeait, avec un zèle admirable, notre ami François Ryckewaert. Ce groupe s'était adjoint une chorale : la « *Fleur de Lys* », maintenant dissoute et remplacée par une Société de tir. Chaque année, ce groupe organise une grande réunion (1).

---

(1) Six mois de politique royaliste dans le Nord (mai-octobre 1909). En vente, à la Permanence, 47, rue St-Georges.

A la fin de l'année dernière, cette réunion annuelle eut un retentissement plus grand. En effet, grâce à François Ryckewaert, le vaste Hippodrome de Roubaix voyait ses gradins se noircir d'auditeurs. Ils venaient prendre contact avec les leaders de l' « Action Française » : MM. Jules Lemaître, Bernard de Vesins, Henri Vaugeois, Paul Robain, Léon Daudet, sous la présidence de M. Etienne de Resnes. Si tous ceux qui eurent la bonne fortune d'entendre ces merveilleux orateurs ne furent pas convaincus, tous, pourtant, se retirèrent avec la certitude qu'il existe en France un groupe d'intelligences courageuses, se proposant le relèvement national par le Roi et, de ce jour, il ne fut plus permis à Roubaix d'ignorer l' « Action Française ».

Quelques mois après, François Ryckewaert enrôlait des royalistes sortis du monde patronal, et un *Comité régulier* se forma. MM. François Ryckewaert, Paul Mouraux, Marcel Delattre, Jean Ryckewaert, Emile Picavet, Edouard Dubar, Jules Toulemonde, Edmond Renaut, Marcel Lagache, docteur Vaubaer, Victor Dupont, Georges Corman, Auguste Dehaene, le composèrent. La présidence fut confiée à François Ryckewaert, la vice-présidence à Marcel Delattre ; Edouard Dubar voulut bien se charger du secrétariat et Auguste Dehaene de la garde des finances. Georges de Tavernier, secrétaire des Camelots, entra au Comité comme délégué des Camelots du Roi.

Pour abriter cette nouvelle organisation, un nouveau local fut loué 47, rue St-Georges. Deux larges fenêtres, au rez-de-chaussée, permettent l'exposition permanente des ouvrages de la Librairie Nationale et l'affichage quotidien de l' « Action Française ». Des dessins satiriques, renouvelés chaque semaine, réjouissent les passants fort nombreux dans le quartier.

Mgr le Duc d'Orléans avait daigné envoyer sa haute approbation au Comité ; M. de Resnes lui avait adressé une lettre de félicitations et d'encouragements ; restait à inaugurer le nouveau local. A cet effet, une conférence-punch fut décidée pour le 21 mai.

Le 21 mai, Maurice Pujo vint à Roubaix. Comme il traversait la ville, entouré de Graveline, de Verdier, de Scrive et de Constant, du service des conférences de Lille, son nom, jeté aux quatre vents par les Camelots du Roi, attira l'attention sympathique de la foule qui venait d'assister indifférente au passage d'un « officiel » et, sur les visages curieusement tournés vers lui, Maurice Pujo put lire que sa réputation de vaillance, parvenue jusqu'à Roubaix, le rendait plus populaire que tous les ministres de la République.

Voici d'ailleurs comment il relate lui-même, dans un de ses savoureux « au jour le jour », ses impressions de Roubaix :

A ROUBAIX

Mais, le mois des floraisons est celui où les royalistes d'Action française voient s'épanouir les résultats de leurs efforts et de leurs peines de l'hiver. C'est pour eux un mois de fêtes, mais dans ces fêtes ils comptent leurs richesses nouvelles et supputent les moissons prochaines. Jamais floraison n'a été plus brillante que celle de cette année. Chaque dimanche, la Saint-Philippe a été célébrée sur divers points du territoire, non plus en petit comité comme autrefois, mais en d'importantes réunions et devant le grand public. Le dernier dimanche a établi un record : c'est en dix villes différentes que le Roi a été fêté en des banquets ou des séances, dont chacune réunissait des centaines ou des milliers d'assistants. En ce seul jour, de dix points de la France, des foules royalistes ont crié vers le Roi leur joie, leur reconnaissance, leurs vœux et leurs espoirs.

J'étais dimanche à Roubaix où François Ryckewaert m'avait invité à assister à l'inauguration du nouveau local de la section. Tous les amis de l'Action française connaissent l'homme incomparable qu'est Ryckewaert, son activité et sa ténacité inlassables qui, depuis plusieurs années déjà, ont tant contribué au réveil de l'idée royaliste dans cette belle région du Nord. Il a trouvé en MM. Marcel Delattre, Dubar, Dehaene, etc., des collaborateurs de premier ordre. Chaque fois que nous visitons une province, c'est d'ailleurs pour nous un émerveillement nouveau de voir la haute valeur des hommes qui se consacrent à la propagande d'Action Française et qui sont les chevilles ouvrières de nos sections. C'est assurément une preuve nouvelle de la supériorité de notre idée commune que partout et dans tous les milieux elle attire tout d'abord les meilleurs éléments du pays.

Notre arrivée à Roubaix (Graveline était venu avec moi) ne manqua pas de pittoresque.

La place et l'avenue de la Gare étaient remplies par une foule énorme. La ville était pavoisée. Je n'ai pas besoin de dire que tout cet appareil n'était pas là pour nous, pas même les pelotons de cavaliers qui formaient le service d'honneur, bien que ces cavaliers fussent des gendarmes. Roubaix attendait la visite d'un ministre et on aurait deviné qu'il s'agissait d'une réception officielle au silence et à la curiosité gouailleuse de la foule. Par malheur, le ministre qui était parti par le même train que nous avait rebroussé chemin en route à la nouvelle de l'accident d'Issy et les Roubaisiens devaient se contenter d'un simple chef de cabinet.

Quand le cortège officiel eut passé, presque inaperçu, notre voiture put s'avancer au milieu du public qui attendait toujours. Soudain, au silence succédèrent des acclamations. On criait (cela vous étonne, mais c'est comme ça) : Vive Pujo ! Ce malin de Ryckewaert avait envoyé ses Camelots du Roi dans la foule pour me ménager cette petite ovation. Je dois dire que pas un cri hostile, pas un cri de : Vive la République ! ne s'y opposa. Les curieux,

heureux sans doute d'avoir quelque chose à voir à défaut d'un ministre, nous souriaient sympathiquement. D'autres prenant ce Pujo qu'on acclamait pour le chef de cabinet du ministre, se disaient : « Le pauvre garçon porte le nom d'un repris de justice connu... » Pour l'en consoler, ils saluaient poliment. Fort gêné, je rendais un salut qu'on a dû trouver étriqué : voilà des choses que je ne sais pas faire.

Cela ne m'empêchait pas de recevoir les impressions fortes qui se dégagent de cette ville. Il était midi : un flot pressé de fidèles sortait des églises, témoignant de la foi vivace que garde ce pays profondément catholique. Et en même temps j'avais sous les yeux toutes les marques d'une vitalité économique intense, d'une activité industrielle et commerciale telle qu'elle fait penser à une cité d'Amérique. Dans l'après-midi, le défilé des diverses sociétés avec leurs drapeaux, leurs uniformes, leurs musiques devait me montrer combien l'esprit corporatif est resté vivant dans cette Flandre, bien que les sociétés, sous la République individualiste, n'aient plus le droit de mettre en commun des intérêts sérieux. Et enfin le soir, à notre conférence, il devait me suffire d'entendre les orateurs : Ryckwaert, Graveline, Scrive, Constant, Verdier, de voir l'attention et la réflexion avec lesquelles le public écoutait leurs discours substanciels, pour reconnaître que les richesses intellectuelles de ce pays ne le cèdent en rien à ses richesses matérielles.

Et cependant, ai-je pu leur dire, avec toutes ces richesses, avec tous ces éléments de prospérité et de paix, vous avez la guerre : guerre religieuse et guerre sociale. La République, qui ne s'occupe guère de protéger votre industrie ou de défendre vos frontières, s'occupe indiscrètement et tyranniquement de vos âmes que les siècles ont faites catholiques et qu'elle prétend refaire autrement pour ses besoins électoraux. Les conflits entre le capital et le travail, auxquels donne lieu une activité économique comme la vôtre, restent insolubles et s'aggravent parce que la République vit de ces conflits. Patrons et ouvriers restent les uns en face des autres, ombrageux ou haineux, occupés à débattre le prix d'un travail considéré comme une marchandise, refusant de se comprendre et de se traiter mutuellement comme des hommes, — cela parce que le principe dominateur qui eût permis la « société » entre eux, le principe national, le principe royal a été détruit.

Certes, de toutes les régions de France, il n'en est pas où la matière soit plus belle, où la tâche soit plus intéressante pour l'œuvre d'Action française si noblement entreprise par Ryckewaert et ses amis.

Maurice PUJO.

Bien que la réunion coïncidât avec une grande manifestation religieuse à Wattrelos et avec des fêtes organisées à l'Exposition pour le voyage à Roubaix du ministre, 300 personnes accoururent à la salle Pandore, et ce fut au milieu d'acclamations répétées que Pujo, Graveline, Scrive, Verdier et Constant exposèrent les doctrines de l'Action Française.

François Ryckewaert et Marcel Delattre jugèrent bientôt qu'il importait de conquérir le monde de l'industrie et du haut commerce de Roubaix, monde, sauf de rares exceptions, mécontent du régime actuel, mais lié pieds et poings à l'espoir habilement entretenu par M. Piou, d'une république meilleure, par l'amélioration de la mentalité populaire. La presse de la ville étant franchement démocrate ou socialiste et les journaux de Paris, les plus lus à Roubaix, ne laissant aucun doute sur leur malveillance à l'égard de l'Action Française, nos deux amis comprirent que les doctrines et les actes de l'Action Française arrivaient fort défigurés à ces hommes d'affaires, trop occupés pour contrôler la véracité de feuilles intéressées au mensonge. Ils décidèrent donc d'aller eux-mêmes, par la parole, éclairer les esprits et, pour ce, ils s'engagèrent à visiter chaque semaine quelques notables de la ville.

Dès le début, après discussions courtoises, ils eurent la joie d'amener à l'Action Française des industriels instruits et de grande influence ; d'autres apprirent, avec une agréable surprise, sur quel fonds solide manœuvrait l'A. F. ; bref, de toutes les personnes visitées par nos amis, jusqu'à ce jour, les unes se rallièrent à nous délibérément, les autres remirent leur adhésion à une étude plus approfondie, il y en eut même qui s'accrochèrent encore au fantôme d'une république honnête, mais *tous* reconnurent le sérieux et la vigueur des idées de l'A. F., le dévouement et l'énergie de ses ligueurs, le courage et la bonne humeur des Camelots du Roi.

Pour atteindre le grand public, le Comité fit tirer :

10.000 exemplaires du Manifeste de San Remo.

2.000 exemplaires des discours de Jules Lemaître et de Léon de Montesquiou aux élèves des lycées et collèges de Paris : « Le meilleur baccalauréat » et « la Jeune génération ».

5.000 exemplaires du discours de Jules Lemaître à Toulouse, à l'occasion de la Saint-Philippe.

6.000 exemplaires des discours du comte Eugène de Lur-Saluces, de Jules Lemaître et de Léon de Montesquiou, prononcés à la salle Wagram, à l'occasion de la St-Philippe.

5.000 exemplaires de l'article de Charles Maurras « Par tous les moyens ».

Ces tracts sont distribués chaque semaine dans la ville par les Camelots du Roi, dont Marcel Lagache a pris la direction à la place d'Edmond Renaut, rendu moins libre par de nouvelles occupations. Chaque semaine également, les Camelots collent dans la ville les papillons « Lisez l'Action Française » édités par la section et renouvellent, sur les murs de la cité, les inscriptions : « Vive le Roi » « A bas la République » « 445 ».

Le 1er juin, Marcel Delattre ouvrait une « permanence de lecture » et commençait un « service de livres à domicile ». L'ouverture de ces services fut annoncée au public par le prospectus suivant :

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Ordre du jour :

Dans une de ses dernières réunions, considérant que les progrès incessants des doctrines de l'*Action Française* indiquent clairement un véritable réveil de l'idée royaliste en France ;

Que les adhésions à la Royauté seraient encore bien plus nombreuses si les principes Monarchiques étaient mieux connus ;

Et que dès lors, comme ne cesse de le répéter notre maître Charles Maurras, il est de toute nécessité d'utiliser tous les moyens capables d'intensifier notre propagande par la diffusion des Idées génératrices des Actes ;

Le Comité-directeur de la Section Roubaisienne de l'*Action Française*, outre diverses mesures dont les résultats ne tarderont sans doute pas à se manifester, a pris la résolution de rendre possible à **TOUS** la connaissance des livres et brochures composant sa bibliothèque ainsi que les journaux royalistes quotidiens.

A cet effet, il a été affiché à la vitrine de la permanence un avis annonçant qu'une salle de lecture était ouverte au public tous les jours de midi 1/2 à 1 h. 1/2 et un service de roulement, a été créé, permettant à toutes les personnes qui le désirent, de lire **gratuitement, à domicile**, les ouvrages qui les intéressent,

Cette organisation due à l'initiative de notre vice-président, M. Marcel Delattre, est appelée à rendre de réels services. Aussi, le Comité-directeur fait-il un pressant appel au dévouement des ligueurs pour les prier de prêcher d'exemple demandant instamment à ceux qui le peuvent de venir de temps en temps passer quelques instants avec les personnes dévouées qui ont bien voulu assurer la « **permanence de lecture** » et d'y amener du monde.

C'est indiscutablement le meilleur moyen de vaincre une certaine timidité naturelle qui pourrait faire hésiter des personnes désireuses de nous connaître.

En outre, toutes les personnes qui, empêchées de venir chez nous, voudraient pourtant profiter du service de lecture à domicile, sont priées de donner ou de faire donner leurs noms au secrétaire de la Section.

P. O. du Comité-Directeur de la Section Roubaisienne d'A.F.

Le secrétaire : E. DUBAR.

Le 9 juillet, Fallières vint à Roubaix. Les royalistes le conspuèrent.

Huit jours avant le déplacement du président de la République, la Section avait fait placarder par toute la ville les affiches suivantes :

Fallières à Roubaix

Sentant le mépris qui monte jusqu'à lui de toutes les provinces de France à la vue des nombreux abus de pouvoir qu'il préside, Armand Fallières, dans ses moindres déplacements, se fait protéger par un déploiement extraordinaire de forces policières. Gardé par cette armée qu'il exècre et qu'il s'est efforcé de rendre antipathique en signant le ridicule décret de mobilisation des cheminots il espère pouvoir ainsi braver le ressentiment de la classe ouvrière et lui faire oublier Fourmies, Narbonne, Draveil-Vigneux, Villeneuve-St-Georges, etc.

La bourgeoisie radicale, les francs-maçons, les juifs, qui se servirent du peuple pour arriver à la réhabilitation frauduleuse du traître juif Alfred Dreyfus, et cherchent encore journellement à faire dévier sur le terrain anticlérical les revendications sociales qui les effraient, applaudissent naturellement le représentant de leur République.

Ceux qui en ont assez de tant d'abjections, accueilleront par des huées Armand Fallières, le poussah à douze cent mille francs par an.

L'Action Française (Section de Roubaix).

Le règne des Francs-Maçons, des Huguenots et des Juifs.

Le président de la République française, Armand Fallières, est franc-maçon.

Le président de la Chambre des députés, Henri Brisson, est franc-maçon.

Le président du Sénat : Antonin Dubost, est franc-maçon.

Les ministres actuels : Klotz, est juif et franc-maçon ; Steeg, est huguenot et fils de Prussien ; Justin de (!) Selves est huguenot ; Théophile Delcassé est franc-maçon ; Victor Augagneur est franc-maçon ; Jules Pams est franc-maçon ; René Renoult est franc-maçon; René Besnard est franc-maçon, marié à une juive égyptienne ; Chaumet est franc-maçon ; Dujardin-Beaumetz est franc-maçon ; Cruppi est marié à une juive.

Le préfet du Nord, Vincent, est huguenot, etc., etc...

« La République, c'est la Franc-Maçonnerie ». (*Discours de Lafferre à Grenoble.*).

« Je séparerai la Franc-Maçonnerie de l'Etat. » (*Duc d'Orléans, manifeste de San-Remo*).

A tous les Français

Un royaliste, Henri Lagrange, vient de se voir condamner à six mois de prison pour avoir crié à Rouen sur le passage de Fallières : « Vive la France ! Vive le Roi ! A bas la République ! A bas Fallières ! »

Bien que ces cris séditieux relèvent de la Cour d'assises, le gouvernement a traduit notre ami en correctionnelle, sûr de trouver dans le juge Mauriac l'homme esclave du Pouvoir pour condamner arbitrairement une manifestation que le jury aurait acquittée.

De tels abus de pouvoir sont intolérables.

C'est pourquoi, par esprit de solidarité, et bien que résolus dans un but d'intérêt local à nous abstenir de toute manifestation contre les ministres venant à Roubaix à l'occasion de l'Exposition, nous nous réservons, devant cette infamie, de faire à celui qui la couvre, le président Fallières, l'accueil qu'il mérite.

L'Action française (Section de Roubaix).

L'ignominie continue.

Henri Lagrange, condamné à la peine exorbitante de 6 mois de prison pour avoir crié : « A bas Fallières ! », délit exclusivement politique, accomplit actuellement cette peine au régime du droit commun. Notre ami a subi les pires traitements. Privé de nourriture pendant 2 jours, victime de formalités réservées aux seuls repris de justice, il fut accouplé avec un apache pour comparaître devant le juge de la République. Dernièrement encore, pour obtenir le régime politique auquel il avait incontestablement droit, Armand Hubert demeura pendant 5 jours, sans boire ni manger. Et ces actes d'arbitraire révoltant ne sont pas réservés aux seuls royalistes : ces jours-ci, M. Métivier, secrétaire du syndicat des biscuitiers, avait demandé sa libération conditionnelle, pour laquelle il avait toutes les conditions requises, avec cette raison majeure que sa femme, seule chez elle, était sur le point de devenir mère. Or cette libération conditionnelle qui est un droit journellement accordé aux condamnés de droit commun quand ils ont accompli la moitié de leur peine et qu'ils justifient de moyens d'existence, — : on l'a refusée à ce condamné politique. Et Fallières, président de la République, couvre tout, encourage tout ! Français, qu'en pensez-vous ?

L'Action française (section de Roubaix).

Le journal l'*Action Française* disait :

Ces affiches reflètent à merveille l'esprit méthodique et le dévouement passionné de nos vaillants amis de Roubaix. La première affiche expose l'œuvre de la République ; la seconde explique cette œuvre par la composition même du parti républicain, conformément à notre vieille théorie des Quatre Etats Confédérés ; la troisième dénonce une des dernières mufleries du régime, et affirme en même temps l'étroite solidarité qui unit tous les membres de l'Action française entre eux et avec ses diverses organisations. Mais ce que nos lecteurs ne peuvent qu'imparfaitement saisir, c'est le remarquable sens pratique dont cette série d'affiches témoigne ; pour le leur faire saisir, il nous eût fallu un jeu de caractères typographiques fort compliqué qui nous permît de reproduire la disposition même de ces affiches, où les mots essentiels se détachent pour frapper et retenir l'attention.

La Manifestation du 9 juillet à Roubaix

Trois régiments d'infanterie, un bataillon de chasseurs, deux régiments de cavalerie, 400 gendarmes, une nuée d'agents en tenue et d'agents en bourgeois avaient été mobilisés pour la venue de Fallières à Roubaix. Les précautions les plus minutieuses avaient été prises à cette occasion. Nos vaillants amis François et Jean Ryckewaert avaient depuis quelques jours les honneurs d'une « filature » en règle de la part de ces messieurs de la Sûreté. Quelques détails typiques : deux agents, dans la cuisine même, avaient pour mission spéciale de surveiller les cuisiniers chargés de la préparation du banquet ; ordre avait été donné aux garçons de coudre leurs poches (pensez donc, s'ils avaient voulu dissimuler une bombe !) et défense de se servir à table de couteaux pointus ! A l'exposition, l'entrée des jardins autorisée aux seuls abonnés ; celle des Palais aux seuls exposants durant la visite présidentielle.

Bien que résolue, dans un but d'intérêt local, à s'abstenir de toute manifestation politique à l'occasion des visites présidentielles ou ministérielles pendant la durée de l'Exposition, — devant les actes d'arbitraire couverts et approuvés par le chef de l'Etat qui signe tout, par solidarité avec notre courageux ami Henri Lagrange, la section de Roubaix avait décidé de faire à Fallières l'accueil qu'il méritait.

Une campagne d'affiches fut décidée pour expliquer au public les raisons de leur attitude. A peine apposées, elles obtinrent un franc succès, ce qui eut naturellement le don d'exaspérer les progressistes, libéraux et catholiques démocrates. Ces messieurs protestèrent aussitôt de leur loyalisme républicain, de leur fidélité et de leur « indéfectible » attachement aux institutions du pays et déclarèrent se désolidariser complètement d'avec l'A. F. L'Union Catholique, ou plutôt quelques membres intrigants de cette association, firent paraître une note invitant tous ses membres à pavoiser en l'honneur du chef de la Franc-Maçonnerie et du signataire des décrets contre les Congrégations religieuses.

Heureusement les Camelots du Roi étaient là pour réparer tant de veulerie et de lâcheté. Le cortège présidentiel est accueilli avec froideur et indifférence, de rares cris de Vive la République ! Vive Fallières ! sont poussés par les agents de la brigade mobile répandus dans la foule ; seule l'armée et en particulier les cuirassiers sont chaleureusement acclamés. Nos amis, répandus par petits groupes rue Neuve, acclament Lagrange et conspuent la République, ; notre camarade Valentin Presle, *de la section lilloise*, se fait arrêter pour cris de « A bas la République ! Vive le Roi ! » Son allure décidée et sa crâne attitude provoquent les applaudissements de la foule.

Rue de Lannoy, la manifestation prend un caractère grandiose et triomphal. Massés en un seul groupe, une bonne centaine de Camelots entonne *La France bouge* et la *Chanson des Camelots du Roi* tandis qu'au grand galop et suants de peur et de rage les personnages officiels défilent sous les huées vengeresses. C'est un succès éclatant.

L'après-midi, rue de la Gare, tandis que le Président et sa suite regagnent la gare pour prendre le train spécial qui doit le ramener à Paris, un groupe imposant de nos amis conduit par l'infatigable

Houvenaghel, acclament vigoureusement Lagrange et conspuent la Gueuse. Caspard, Desse (de la section lilloise), Thérin (de Roubaix) Roussel (d'Armentières) sont arrêtés par des agents en bourgeois qui n'avaient pas exhibé leur carte, pour cris de « Vive Lagrange ! Vive l'armée ! »

Dans la soirée les Camelots arrêtés ont été remis en liberté.

En résumé bonne et glorieuse journée pour l'Action Française dans le Nord. Tout l'honneur revient à l'admirable phalange des Camelots dont la vaillance et la discipline ont été au-dessus de tout éloge et font prévoir les plus beaux triomphes.

Cette manifestation valut à deux reprises à la section de Roubaix la dédicace du Talisman :

Notre vieille et chère section roubaisienne est bien une section modèle. Nous adressons la dédicace du talisman à son chef François Ryckewaert, aux cinq ligueurs arrêtés, à tous les autres membres du groupe ensuite, ainsi qu'aux sections de Lille et d'Armentières qui ont prêté main forte. Il y a peu de temps que Ryckwaert et deux de ses amis, seuls royalistes dans la grande cité ouvrière, entreprenaient de conquérir à la monarchie les hautes classes enlisées dans le Ralliement. Le branle est maintenant donné. Fallières a senti avec étonnement, hier matin, cette poussée royaliste autour de son landau. On verra bientôt de quoi ces Flamands sont capables, une fois revenus à la voie royale de l'action énergique. Nous donnons la section roubaisienne en exemple à tous ceux qui veulent avec nous la fin de ce régime de honte et de trahison.

Et le jour suivant :

Hier, nous adressions la dédicace du talisman aux sections d'Action française du Nord ; nous l'offrons aujourd'hui d'une façon toute particulière aux Camelots du Roi. Qu'ils soient fiers de leur journée ; Les libéraux recevront, au 14 juillet, le prix de leur « loyalisme» ! mais les décorations de la servitude parlementaire et démocratique ne hantent pas le sommeil de nos amis. Il leur suffit de savoir qu'ils collaborent efficacement au relèvement de leur Patrie par le renversement de cet odieux régime de tyrannie et de trahison.

Dans le courant de juillet, François Ryckewaert remit à Georges Corman la direction du groupe de Wattrelos, sous-section de Roubaix, sous le contrôle et la responsabilité du Comité Roubaisien. Edmond Renaut aidera Georges Corman dans sa tâche.

La Section de Valenciennes avait demandé aux Camelots de Roubaix de venir vendre l'Action Française chez eux et à St-Amand le 14 juillet. Trois Camelots y allèrent :

G. de Tavernier, secrétaire des Camelots ; Marcel Lagache, et Auguste Dehaene, membres du comité ; H. Ryckewaert. La sous-préfecture, avertie par télégramme, de l'arrivée des Camelots, crut à quelque manifestation formidable et des mesures exceptionnelles furent prises. Jeudi soir, les Camelots vendent en criant à tue-tête. Un agent empoigne H. Ryckwaert pour tapage nocturne et l'emmène au poste. On lui demande le nombre de nos amis : 50 ? Non, ils sont 3. « Et vous faites tout ce tapage ! » s'écrie l'agent incrédule, qui

ajoute d'ailleurs qu'on empêchera à tout prix la vente. Le lendemain, 14 juillet, nos amis crient plus fort que jamais. Ils annoncent « Journal antirépublicain, organe royaliste-». Cette fois, c'est Georges de Tavernier que l'on arrête. Il est défendu, paraît-il, de crier « Journal antirépublicain ». On s'en moque et on continue de plus belle. Les agents ne savent quel parti prendre, et finissent par laisser nos amis épuiser leur paquet de journaux.

A la suite de cette vente, Henri Ryckewaert et Georges de Tavernier, poursuivis devant le tribunal de simple police, furent triomphalement acquittés dans le courant d'août.

Les Camelots de Roubaix furent également demandés à Béthune pour faire le service d'ordre à une Conférence que donnaient Me Magnier et Joseph Delest. 12 d'entre eux furent désignés pour cette mission.

Ils s'en revenaient le soir sans penser à mal, quand à un arrêt du train, ils aperçurent, à la portière d'un compartiment, un grand drapeau rouge, ostensiblement déployé par un groupe socialiste. D'un bond, ils furent sur le quai, ils sautèrent sur le drapeau, l'arrachèrent des mains de son propriétaire et se mirent sur la défensive. Devant cette attitude énergique, les socialistes se tinrent cois et ne tentèrent pas de reprendre leur étendart, se bornant à de multiples réclamations près du chef de train.

Le Comité a mis à l'étude l'organisation d'un cours d'escrime et de boxe pour les Camelots.

ÉDITION ORLÉANAISE

Groupe royaliste "Jeanne d'Arc"

L'action politique est portée à son maximum (A moi Sangnier !) quand elle se fait par la « Science unie au coup de poing » : elle est rationnelle parce que raisonnée, efficace parce que pénétrante et... cuisante. D'aucuns pourraient vous en donner des nouvelles (N'est-ce pas Briand ?...)

C'est la raison qui a présidé à la formation, au sein même de la plupart des sections de la Ligue et des groupes de Camelots du Roi, d'un cercle d'études politiques et sociales.

Le groupe royaliste « Jeanne d'Arc », c'est le nom de celui d'Orléans, a été constitué cette année, mais dans des conditions particulièrement sévères : tout membre actif doit, en y entrant, s'engager à étudier des sujets et à faire part en commun du fruit de son travail. Le programme de chaque réunion bi-mensuelle est celui-ci :

1° Rapport sur la précédente réunion par le secrétaire.
2° Conférence par un membre actif et contradiction.
3° Résumé des principaux faits politiques de la quinzaine par les ironistes du groupe.

Jusqu'ici, nous n'avons eu qu'à nous louer des résultats, et c'est vraiment de bon augure pour les batailles prochaines. Tous les genres ont été traités, même les plus ardus et les plus épineux, depuis les sujets d'histoire à la documentation abondante et rigoureuse, jusqu'aux questions de doctrine à la philosophie saine et intense, au raisonnement serré.

1er *décembre* 1910. — A... ouvre brillamment la série d'études que nous allons poursuivre. Dans un exposé sommaire mais correct, il nous montre les douze siècles d'Ancien Régime dans une convergence de plus en plus régulière vers un foyer, le Roi ; l'ankylose subite des organes vitaux de la nation, qui en résulta lorsque, supprimant ce foyer nécessaire, les quatre-vingt-neuvistes anéantirent l'âme même de la France. Il nous guide sur le graphique de notre pays pendant cette période — l'âge d'or — graphique que certains ont voulu obscurcir, mais qu'il suffit de parcourir une fois pour être convaincu de leurs manœuvres. Certes, il y a eu des bas, mais jamais le relèvement ne s'est fait attendre ; si nous avons eu un Charles VI et un Louis XV ?... — Lorraine et Corse... — ne pouvons-nous pas nommer des St-Louis, des Louis XI, des Henri IV, des Louis XIV, — il aurait fallu les citer tous — Ne nommerons-nous pas bientôt Philippe VIII ?

15 *décembre* 1910. — **Conférence sur le libéralisme** par L. M. — C'est avec beaucoup de maîtrise et d'ordre que sont groupés, dans cette belle étude, un bloc de vérités capitales, desquelles notre

ami se sert ensuite pour renverser le « préjugé libéral ». Le libéralisme est une situation mitoyenne entre la vérité et l'erreur, une situation fausse par conséquent.

Le fameux article de la Déclaration des Droits de l'Homme, « les hommes naissent libres et égaux en droits », est faux ; en venant au monde, tout homme a des devoirs à remplir envers la société, qui le crée et qui le reçoit. C'est pourtant au nom de cette liberté qu'on guillotina Louis XVI, Marie-Antoinette et les membres de leur famille, qu'on extermina les nobles vendéens et bretons, qu'on déchaîna la guerre civile dans toute la France au prix d'innombrables têtes. « Oh liberté, a dit Mme Roland, que de crimes on commet en ton nom ». Les déclarations pontificales sont en désaccord avec le libéralisme, il faut opposer au principe de la « Liberté » celui des « Libertés » et de l'« Autorité » ; et, qui dit « Liberté », « Autorité », dit « Royauté ».

23 *décembre* 1910. — P. M., dans une suite naturelle à la précédente causerie, nous entretient de la Démocratie dans ses rapport avec le Catholicisme. On voit que la théologie est chose familière au président des Camelots du Roi, et l'art avec lequel il s'est servi des paroles ponfificales pour étayer ses dires et déduire ses conclusions, nous a valu une conférence fort substantielle.

La Démocratie chrétienne est, selon Léon XIII, « une bienfaisante action parmi le peuple ». Mais cette signification a été amplifiée et nos démocrates, chrétiens ou autres, entendent par là une forme politique ou sociale du pays, de la nation, voire même de l'humanité, dans laquelle — O pays de Cocagne — les hommes, tout en étant libres et égaux seraient assez raisonnables pour ne

"ORLÉANS - ÉLÉGANT"

Chemises, Gilets, Caleçons, Pyjamas, Chemisettes

Sur Mesure

Tout Fait

BONNETERIE ◦ CRAVATES ◦ GANTERIE

JURANVILLE Aîné, 11, Rue de la République, 11

nuire à personne, pour se conduire tout seuls... et se passeraient ainsi d'autorité.

L'Eglise, neutre en matière de démocratie politique, réprouve la démocratie sociale (Encycl. sur le Sillon).

Certains pays, où les inégalités de classes — les inégalités naturelles — ne sont guère sensibles, peuvent s'accommoder tant bien que mal — c'est un pis-aller — de la démocratie politique ; mais il convient d'ajouter que telle forme de gouvernement est préférable comme s'adaptant mieux au caractère et aux mœurs de telle nation.

En France, tout appelle le Roi, la raison historique affirme sa nécessité.

13 *janvier* 1911. — **Le Parlementarisme.** — La mordante ironie de ce joyeux pince-sans-rire qu'est l'ami B., s'est donné libre cours dans ce sujet et l'étalage un peu réaliste qu'il nous fait des moindres replis de cette plaie sociale doit en détacher les derniers admirateurs.

Le Parlementarisme, c'est l'incompétence et l'anarchie organisées en vue du gaspillage de la nation. Il n'implique aucune responsabilité ; il est immoral, étant alimenté par la corruption électorale et par le sacrifice des intérêts nationaux aux intérêts particuliers. La foule, qui doit se prononcer pour un candidat qui aura à soutenir des intérêts généraux très divers, est incompétente en la matière (le candidat aussi, d'ailleurs). La seule compétence et la seule responsabilité n'existent que dans la monarchie héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée. Le roi est absolu dans le sens de libre, indépendant en ce qui concerne la défense nationale et la diplomatie. Cette souveraineté a pour contre-poids les assemblées professionnelles et les corps d'Etat — les Républiques Françaises —.

27 *janvier* 1911. — Conférence de H. M. sur Marie-Antoinette. C'est dans un langage émouvant que notre ami nous parle de la Reine-Martyre. Quand on relit les détails de cette lente agonie, on se demande comment un être humain peut autant souffrir sans mourir. Il y a là un raffinement de l'ignoble, une ingéniosité dans la torture morale, une habileté dans l'art de déshonorer qui portent bien les marques maçonnique et juive. Par la mort de Marie-Antoinette et de Louis XVI en effet, la Juiverie et la Maçonnerie s'étaient vengées, celle-ci du supplice que Philippe-le-Bel fit subir à Jacques Molay, père des maçons français, celle-là de l'expulsion des Juifs d'Autriche, par Marie-Thérèse, mère de Marie-Antoinette. Les rancunes et les haines étaient consommées, mais la France était décapitée.

10 *février* 1911. — D'A. nous parle de la Politique religieuse sous la III^e^ République. C'est un travail ingrat et de grande envergure nécessitant de nombreuses recherches que le distingué conférencier s'est imposé. Les courtes, mais nombreuses étapes de la politique anticléricale y sont bien marquées ; c'est par une progression ininterrompue de lois qu'elle aboutit au vote de la Séparation.

Inaugurée par le Juif d'Italie Gambetta, qui, à l'instigation de Bismarck, substitua l'anticléricalisme à l'idée de Revanche : « Le cléricalisme voilà l'ennemi », elle continua sous Jules Ferry qui fit voter les premières lois antireligieuses : « La Magistrature, l'Armée, le Clergé, voilà les trois chancres qui rongent la France ». Puis ce

fut Freycinet, le Juif Naquet, la démission de Casimir-Périer, l'assassinat de Félix Faure, l'élection de Loubet, l'apothéose d'Israël (Waldeck, Combes, Rouvier, Clémenceau, Briand).

Contre cette œuvre, deux opposants :

Les libéraux catholiques, qui acceptent le terrain constitutionnel.

Les « athées » de l'A F. qui disent « par tous les moyens ».

Le pays jugera des méthodes au résultat.

24 *février* 1911. — Venant à une époque où l'on ne parle que de « sauvegarder la laïque », l'étude de M. sur les Manuels scolaires fut suivie avec intérêt par tout le monde. Forcément, (malheureusement), elle fut incomplète : il faudrait des volumes pour bien l'approfondir.

Voici donc ce qu'on apprend aux petits Français : la République, c'est le Progrès, la Science, la Justice, la Force, le Droit ; la Monarchie, l'Ignorance, le Désordre, la Guerre, la Cruauté...

« Le roi était absolu et incapable de gouverner ». « Les rois étaient fourbes et méchants ». « Autrefois peu ou point d'écoles, les rois ne voulaient pas que le peuple fût instruit ». (Guiot et Mane).

L'Ancien Régime avait pourtant ses écoles nombreuses, florissantes et... gratuites. Les ordonnances royales prescrivaient une école au moins dans chaque paroisse et la Révolution a aboli plus de 50.000 de ces divisions ecclésiastiques.

Grand Hôtel de la Boule d'Or

Ancien Hôtel des Messageries Royales

Fondé en 1520

AUDEBERT, Propriétaire

Au centre de la Ville — Près la Poste et le Martroi

9, 11, 13, rue d'Illiers — ORLÉANS

SOIRÉES NOCES DINERS

pour la Ville & les environs

Confort moderne — Auto-Garage

Cuisine & Caves renommées

OMNIBUS PARTICULIER A TOUS LES TRAINS

Téléphone 4-25

English Spoken — Man Spricht Deutsch

17 *Mars* 1911. — **Le Juif.** — Dans une saisissante analyse, Maxime nous montre ce gibier de potence au nez arqué, aux doigts crochus, à l'œil oblique, toujours prêt à bondir, tel un vautour, sur la proie sans défense.

La question juive est d'aujourd'hui : ce n'est pas une question confessionnelle, comme le clament les quelques « illuminés » du Sillon, mais une question ethnique.

Et, par de continuels appels à l'histoire, notre ami montre dans un relief dégagé, l'opposition irréductible entre l'Aryen, le Français en l'espèce, — brave, illustre, généreux, civilisateur, et le Sémite — le Juif, — pillard, destructeur, voleur. Les germes de destruction lente, innés en lui, le suivent partout ; il ne peut s'en séparer.

31 *mars* 1911. — E. G. nous donne sa conférence, — combien originale et spirituelle — sur la « *liberté de penser et d'écrire dans l'ancienne France* ».

La preuve que cette liberté n'exista pas après 1789 est dans les nombreux témoignages d'un « journaliste républicain », Paul Richer-Sirisy, qui avait collaboré avec C. Desmoulins. Il fut proscrit le 18 fructidor à cause de sa prose trop « libre ».

Pour ce qui est de l'Ancien Régime, cette liberté a existé : droit de remontrances, satires, pamphlets, chanteurs et diseurs du Pont des Arts et du Pont-Neuf.

Les témoignages sont nombreux et G. nous rapporte ceux d'un moine Jacques Legrand et d'un poète Eustache Deschamps qui épuisa toutes les formes de la poésie, pour ouvrir les yeux au roi, lui rappeler son devoir et flétrir les « Turbulents de la Cour ».

Calvet, Payot et Cie ont beau écrire le contraire, la vérité reste et G. n'a fait que l'ancrer davantage en nous.

21 *avril* 1911. — Le président du groupe prend la parole sur un sujet qui a troublé pendant quelque temps la morne léthargie des... Républicains Orléanais, il paraît qu'il y en a encore), sur G... (r)...ambetta. C'est avec une adresse remarquable que, documents en mains il met au point l'intime même de cette idole aux pieds d'argile, du « Tribun » dont la double qualité de juif et d'étranger suffit seule à expliquer son influence désastreuse sur la politique intérieure et extérieure.

Les secrètes manœuvres de Bismarck — de son émissaire Haenkel de Donnersmark — et de Gambetta,la tentative — échouée — d'entrevue à Varzin, nous sont dévoilées par les témoignages accablants, de Juliette Adam et le livre récent de Jacques Bainville ; Gambetta père de l'anticléricalisme l'est aussi de la République — la République de Bismarck — Et vraiment, son œuvre n'est pas géniale.

Mais le maître d'école nous a tellement montré cet homme (je parle de ceux qui ont eu cet avantage) l'égal d'un César ou d'un Alexandre, que l'on est presque surpris de constater qu'il n'était autre chose qu'un valet.

5 *mai* 1911. — Les ignobles traitements que subissent dans les prisons de la « Gueuse » — malsaine Santé (pour quand le... sombre Clairvaux) — les prisonniers politiques — Camelots du Roi ou autres — ont amené L. M. à nous parler de cette prison de l'Ancien Régime, dont l'histoire, faussée par la méchanceté des uns et l'ignorance des autres, dupe encore beaucoup de Français, de la Bastille.

Construite pour la défense de Paris par Charles V, elle fut désaffectée par Richelieu, qui en fit une prison d'Etat. Notre ami nous apporte une foule de témoignages de détenus, recueillis par Mme de Staël et Funck-Brentano, sur le bien-être et la liberté dont ils jouissaient. — Chambres meublées à volonté, domestiques, jeux (billard, boules), bonne chère (menus copieux), sorties périodiques, pension du roi pour détention injuste. Il y avait un arbitraire — responsable — dans les lettres de cachet, mais on évitait ainsi des procès scandaleux, la mise au grand jour des affaires intimes d'une famille. Et aujourd'hui ?

19 *mai* 1911. **Conférence sur « Mirabeau ».** — De l'étude très documentée que L. nous expose, se dégage facilement un des plus célèbres « caractères » de la Révolution française. Antipathique d'abord — malgré l'excuse de sa mauvaise éducation — à cause des germes de révolte qu'il sème sur son passage, par sa verve oratoire et sa fougue entraînante, Mirabeau devient presque sympathique lorsque, voyant probablement les funestes conséquences de son « œuvre », il se met en travers du torrent révolutionnaire, lui faisant un obstacle de son corps de gnôme — Il était alors trop tard... la pente est trop rapide... 89 vainqueur submerge tout .—

Et L. termine par une interrogation à laquelle il ne répond pas : Lorsque, devenant royaliste en 91 et 92, était-ce l'intérêt — il avait souvent parlé au roi d'un ministre énergique — ou la raison qui le guidait ?

12 *juin* 1911. — **Réunion de clôture.** — Ch. nous entretient des Corporations. Après quelques idées générales sur l'organisation ouvrière sous la monarchie corporative, — Corps de métier auto-

Mercerie, Bonneterie, Ganterie

PASSEMENTERIE & DENTELLES

G. PARÉ

71, Rue Royale

DÉPOSITAIRE DU GANT PERRIN

Sous-Vêtements du Docteur Rasurel

nomes, fédérations régionales, (retraites, chômage, assurances diverses) fédérations régionales (représentation des intérêts) — et le rapport des grands noms qui illustrent ce programme — Comte de Chambord, Comte de Paris, Duc d'Orléans, le Play, La Tour-du-Pin — notre sympathique ami nous explique avec force détails ce que pourrait être la vie intime d'une de ces « Républiques françaises » dont Philippe VIII s'est dit le protecteur et où, Science et Religion aidant, le vrai Progrès reprendra sa course.

La gestion par l'ouvrier même des intérêts de son métier (qui sont les siens propres) n'est possible qu'avec la Monarchie corporative. Le Roi peut seul être et sera

Le roi des ouvriers,
L'roi des brav's gens, des troupiers

Demandez l'Action Française !

(*Notes sur les Camelots du Roi orléanais*)

« Demandez l'*Action Française*, organe royaliste !...» Combien de fois déjà les murs d'Orléans ont résonné, sous l'effort de la joyeuse et salutaire chanson ! que de villes, que de villages de l'Orléanais l'ont, eux aussi, entendue et ont reçu la visite des Camelots du Roi !

Au début tout à fait, ils étaient bien quatre, et le passant souriait, au spectacle de la petite cohorte qui remontait les rues Royale, Jeanne d'Arc ou de la République, annonçant un peu bruyamment un journal royaliste. Le curieux était sans doute surpris de remarquer dans l'allure de ces jeunes gens cet ensemble de décision, de calme et de gaîté qui caractérise les forts et les vainqueurs, mais son esprit sceptique s'en amusait, sans approfondir. C'était un beau feu de paille qui durerait juste autant qu'un brasier de la Saint-Jean ! Ils étaient si peu nombreux, ils avaient si peu de barbe au menton ! Comme, surtout, ils n'avaient aucune chance de réussite !... Certains les plaignaient d'attirer trop brusquement sur leurs rêves le souffle du désenchantement, d'exposer si imprudemment leurs vingt ans à la rude leçon de la réalité.

Les Camelots du Roi percevaient les sourires, écoutaient religeusement les conseils, et passaient outre.

Et voilà maintenant que ce que le grand théoricien syndicaliste Sorel appelle « le prétendu bon sens des gens pratiques » a reçu un coup cruel, que le feu de paille est devenu foyer d'incendie, que la petite poignée s'est transformée en véritable troupe solidement organisée, que, loin de péricliter, l'œuvre à laquelle elle s'est adonnée prospère, et que ces cerveaux brûlés commencent à ne plus compter les conversions qu'ils opèrent.

Parmi ceux qui haussaient les épaules, quelques-uns trouvent même que Dame Fortune leur accorde de trop sérieuses faveurs, et se fâchent, en parlant de la « Camelotte Royale » ou du « Royal Camelot ». Ce dernier spectacle n'est pas pour déplaire à ceux qui son ainsi désignés; la grande colère de leurs adversaires est

preuve la plus concluante de leurs succès et de la crainte qu'ils inspirent. Ils le savent, comme ils savent que, dans leur beau pays « Franc », la vérité finit toujours par triompher, surtout lorsqu'elle est servie par des » gars qui n'ont point peur ».

Car, « pour des gars qui n'ont point peur, ce sont des gars qui n'ont point peur ». Les Camelots Orléanais ont entendu fréquemment cette réflexion saluer leur passage. On les voit débarquer un beau matin, qui du chemin de fer, qui en bicyclette, dans un village où l'on se prépare à « fêter » quelques officiels plus ou moins connus, et dans lequel se sont rendus le ban et l'arrière-ban des « purs rouges du pays ». Les jeunes royalistes n'éprouvent nulle difficulté à faire cette dernière constatation, en apercevant, ça et là, sanglés dans des vestons ou des redingotes largement palmés, des personnages dont le système nasal semble, à leur approche, prendre des dimensions démesurées. Sans se soucier outre mesure de cette particularité physique, les Camelots parcourent tranquillement, chargés d'un imposant ballot d'*Actions Françaises* toutes les rues de la localité. Les tyranneaux présents désireraient vivement les envoyer au diable, mais la plupart du temps ils n'osent pas le leur signifier.

Quelquefois, cependant, lorsqu'ils se sentent solidement soutenus, c'est-à-dire lorsqu'ils se voient dix contre un, les républicains relèvent fièrement la tête et injurient les colporteurs volontaires ; ils tombent mal, car ces derniers ont la langue alerte, et, s'ils ne provoquent jamais personne, ont l'habitude de répondre à toutes les attaques. Aussi, il est assez rare que leurs ennemis tiennent à insister et à pousser les choses trop loin.

ANCNE MSON DUVALDESTIN

Ingénieur-Opticien

H. GIRARD

SUCCESSEUR

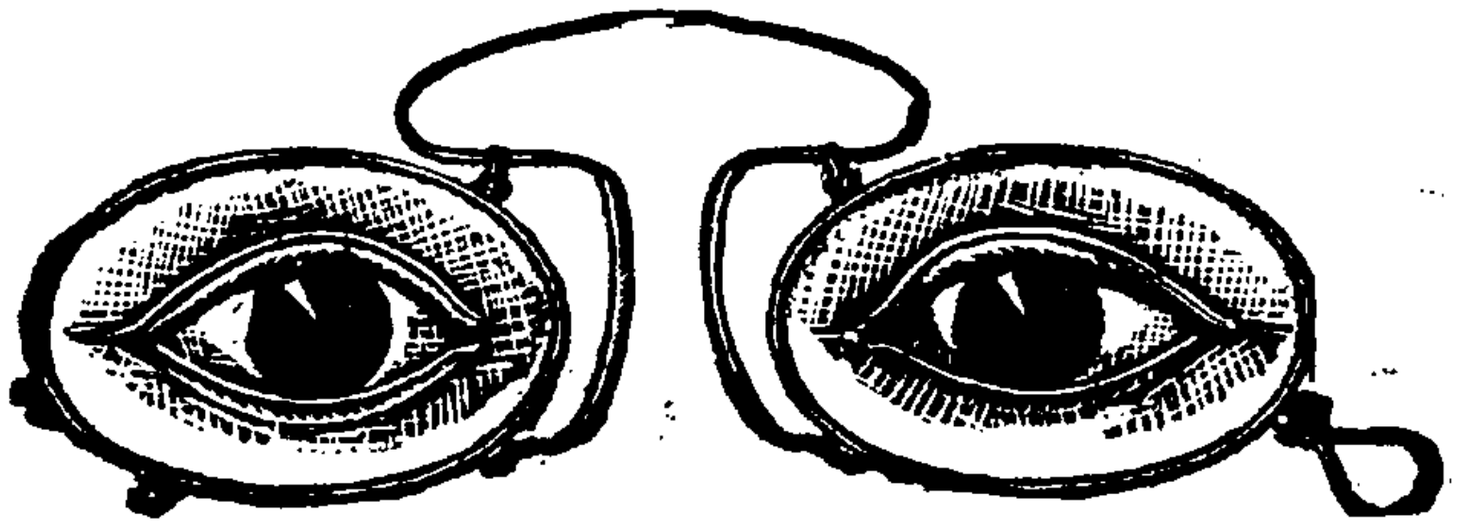

Maison spéciale de Lunetterie & Optique

Dépôt des Verres isométriques

Exécution des ordonnances de MM. les Docteurs et Oculistes

58, rue Royale — ORLÉANS

Ces discussions mouvementées donnent parfois naissance, d'ailleurs, à des incidents héroï-comiques : tel celui, absolument authentique, qui se produisit à la sortie d'une conférence d'un Quinze-Mille notoire, donnée... mettons à Laridon les Nouzilles.

Ce Quinze-Mille avait palabré pendant deux heures d'horloge, devant un public choisi, sur l'Education laïque et l'Emancipation qui devait en résulter pour les enfants. « Il n'y avait ni Dieu ni maître ; il n'était pas permis de laisser plus longtemps les infâmes calotins violer la conscience des enfants dont les droits devaient être respectés et demeurer intangibles. Il fallait que l'homme s'émancipe, la femme s'émancipe, les enfants s'émancipent, et que toute l'humanité émancipée rejette au loin les dogmes et les préceptes moraux qu'on lui avait imposés jusque-là. » Bref, tous les lieux communs stupides et malfaisants, qui proviennent en ligne directe des ineptes et criminels principes de 89, avaient été servis à un auditoire qui ne demandait qu'à applaudir. Après avoir écouté ce prêche que nul n'avait la permission de contredire, quelques Camelots qui s'étaient glissés dans la salle, se mirent en devoir d'en tirer les conclusions nécessaires, et vendirent l'*Action Française* à la sortie. Ils furent immédiatement entourés par un groupe d'assistants, qui ne leur ménagea pas les propos les moins amènes. Un des chauds partisans de l'apôtre laïque, s'étant signalé par la crudité de ses invectives, fut remis vertement à sa place par l'un des vendeurs ; alors, l'on assista à ce spectacle peu banal du provocateur réclamant, dans un accent indigné, le respect de ses cheveux un tantinet grisonnants. La réplique ne se fit pas attendre. Le camelot s'inclina gravement, puis déclara à son interlocuteur, qu'en le traitant comme il l'avait traité, il avait suivi simplement les recommandations de l'orateur de tout à l'heure, et que, par suite, il avait jugé bon de « s'émanciper ». Le provocateur resta effaré par cette logique impeccable, qu'il ne trouva certainement pas de son goût.

Des scènes de ce genre sont fréquentes et profitables pour la galerie. Les bons républicains les évitent lorsqu'ils le peuvent et préfèrent employer une autre méthode. Ils essaient d'entraver par les moyens légaux la vente des journaux, en forçant les autorités à intervenir. Malheureusement pour eux, là encore, les camelots du Roi, nés méfiants, ont beau jeu, et qui croit les « engeigner » « s'engeigne » lui-même. Les habitants d'une petite ville des bords de la Loire se souviendront de la manière dont un brave gendarme dût battre en retraite, sous les yeux des notabilités blocardes, tout simplement parce qu'un Camelot du Roi, auquel il avait interdit de crier l'opinion de son journal, lui avait donné publiquement une leçon juridique sur la liberté du colportage. Ces triomphes sur le terrain légal constituent pour nos amis une délicate jouissance ; l'on comprendra sans peine pourquoi.

Les camelots Orléanais, comme leurs camarades du reste de la France, profitent donc de toutes les occasions qui leur sont offertes d'égayer leur œuvre ; au besoin, lorsqu'elles font défaut, ils en créent. Le modèle du genre fut la réception qu'ils eurent l'idée de réserver au joyeux Brisson et au bon chansonnier qui est ou fut ministre et qui s'appelle Couyba ou Boukay, selon qu'il signe une révo-

cation ou qu'il compose une chanson antigouvernementale. Ceci se passait, un beau soir, à la gare des Aubrais. Brisson et Couyba — pour quelques heures Boukay restait accroché au vestiaire — Brisson et Couyba revenaient d'inaugurer je ne sais plus quel monument dans une des villes du centre. Les Camelots d'Orléans, jaloux, s'étaient également rendus dans cette cité où l'*Action Française* n'avait jamais été vendue sur la voie publique, pour procéder, eux aussi, à leur petite inauguration. La vente marcha à merveille. Au retour, un hasard fit monter nos amis dans le même train. — Oh ! pas dans le même wagon ! — que Couyba, Brisson et Cie. A la différence toutefois de ceux-ci, ceux-là toutefois payèrent leurs billets. Arrivés aux Aubrais, nos Orléanais durent abandonner la fortune de ce nouveau char de l'Etat, qui remportait sur Paris ses précieux voyageurs. Désolés de les quitter, nos compatriotes résolurent de profiter des dix minutes d'arrêt obligatoires, pour leur laisser, selon le conseil du vieil adage, un souvenir utile et agréable.

Ils commencèrent par orner la glace du wagon restaurant (où ministre et député oubliaient dans un bon repas les fatigues de leur journée) de papillons royalistes aussi multiples que variés, et de splendides portraits du Prince. Couyba, attiré par la manœuvre. retrouva-t-il tout à coup le vieux Boukay ? Toujours est-il qu'il prit le bon parti de rire de leur audace et de l'originalité de leur propagande ; ce que voyant, un des Camelots, se détacha du groupe, grimpa l'escalier du train, et, soulevant poliment sa coiffure, vint offrir au haut personnage son dernier numéro *d'Action Française* « pour qu'il eût une distraction pendant le voyage ». Le ministre répondit par un : « Merci Monsieur », et comme le convoi s'ébran-

PELLETERIES — FOURRURES

Naturaalistion Téléphone 3-73

Ancne Mon CAMPION

C. ROBINET

35, rue Jeanne d'Arc

ORLÉANS

ravates et Manteaux pour Hommes, Dames et Enfants

Garde et Entretien de Fourrures

Les Fourrures en garde sont garanties contre l'incendi

lait, le hardi compagnon sauta sur le quai, tandis que ses camarades faisaient retentir le hall de la gare d'un vibrant : « Vive le Roi ! »

Enfantillages, dira-t-on ; gamineries ! Oh ce qu'on leur a lancé ces expressions à la tête ! Une cause qui suscite tant de joyeux courage est une cause à laquelle on croit ; les soldats qui forcent la victoire sont ceux qui marchent au feu, la fleur aux lèvres, le soleil au cœur. Qu'on ne l'oublie pas, ces mêmes jeunes gens dont le rire clair est si gallo-latin, sont les plus raisonnables des Français. C'est en chantant qu'ils accomplissent leur devoir, mais pour connaître ce devoir, ils n'ont pas reculé devant la perspective d'études sérieuses et ardues.

Et, lorsqu'on songe à la façon dont, même dans l'Orléanais, ils payent leur dévouement ; lorsqu'on songe aux attaques lâches et brutales qu'ils ont eu à subir ; lorsqu'on songe que certains d'entre eux ont conquis, par leur action, un casier judiciaire — ce qui prouve, entre parenthèses, que la République les craint, puisqu'elle les poursuit et les condamne — lorsqu'on songe, enfin, que beaucoup risquent, à ce « jeu » dangereux, leur position, leur place, on écoutera avec plus de bienveillance leur appel populaire : « Demandez l'*Action Française* ! »

La seule ambition des Camelots Orléanais est de jeter la plus grande quantité possible de bons grains dans la terre fertile de leur vieille province.

AURÉLIEN.

CAVES ORLÉANAISES
A LA SALAMANDRE

Les Cafés, Thés, Cacaos sont appréciés de tous les gourmets

COMBE-LETESSIER

15, rue Bannier, Orléans

Grandes spécialités de Vins fins et Spiritueux
Liqueurs et CHAMPAGNE de toutes marques

Samedis et Lundis Prime à tout Acheteur

Entreprise Générale de Fumisterie

CHAUFFAGE & VENTILATION — TOLERIE

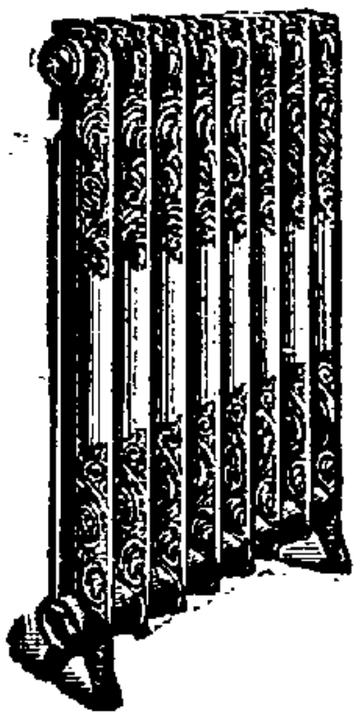

Chauffage Moderne

par l'Eau chaude et la Vapeur
à basse pression

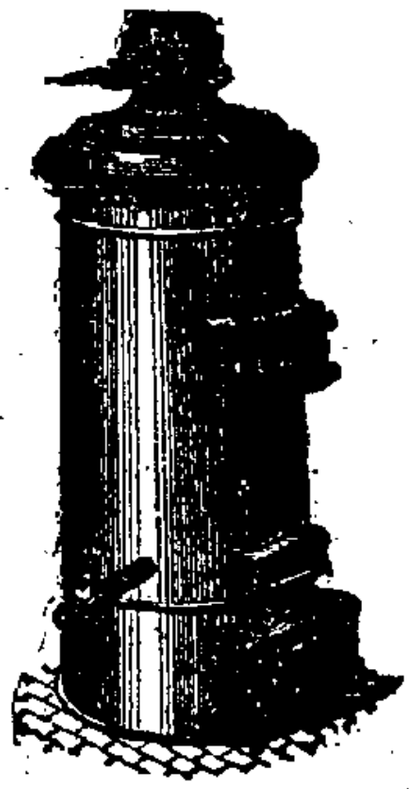

Renseignements, Plans et Devis sont donnés gratuitement sur demande adressée à

Fernand CHÉRAMY

21-23, rue Sainte-Catherine — ORLÉANS

MAISON LEMERLE

ARCHAMBAULT Succr

76, Rue Royale

Orléans

GLACES

SOIRÉES

FIVE O'CLOCK

Revue drôle
des années 1910 et 1911

— Bonsoir Saint-Luc !

— Tiens, Stebonneblague ! Quelle bonne surprise !

C'est en coup de vent que notre compatriote Stebonneblague, la célèbre, l'illustre voyante dont vous avez appris certainement les prédictions merveilleuses, fit son entrée chez moi, vers la demie de la dixième heure d'un soir d'octobre. Elle venait de l'Elysée où elle avait eu un long entretien avec Armand le Gros, le truculent président de la troisième et dernière République, au sujet des bruits qui courent sur la chute prochaine du régime actuel (1).

— Figure-toi, mon cher Saint-Luc, me dit-elle, en s'asseyant sans façon, que j'ai failli être victime d'un accident. Je sortais de la gare et je me dirigeais vers ton domicile « pedibus cum jambis » quand, dans la rue Jeanne-d'Arc, je me trouvai nez à nez avec... Devine avec qui ?

— Avec un apache, parbleu !

— Tu te mets proprement le doigt dans la rétine. Je me trouvai tout bêtement nez à nez avec un grand diable de candélabre électrique vêtu de ténèbres — si j'ose m'exprimer ainsi — et que je n'avais pas vu, moi, la Voyante... En vérité, mon cher enfant, ta ville est bien mal éclairée et je plains sincèrement ceux et celles qui s'aventurent le soir dans les rues de cette cité qui me paraît administrée d'une façon déplorable. Au fait, pourquoi ne protesterais-tu pas au nom de tes concitoyens ?

— Cette protestation est écrite depuis la minute qui précéda votre venue. Je troussais le dernier couplet de cette chanson quand vous frappiez à ma porte. D'ailleurs, voici les couplets en question :

LE CONTROLE DE L'ÉCLAIRAGE

(Air : *Cadet Rousselle*)

Y a pas très longtemps, nos agents,
Qui sont, on l'sait, de braves gens,
Mais qui n'touch'nt pas précisément
De pharamineux appoint'ments,
Moyennant une somm' modique
Surveillaient les becs électriques
Qui, le soir, fréquemment,
N'éclairaient pas suffisamment !

---

(1) Personne n'ignore, en effet, que Stebonneblague est la cartomancienne officielle attachée à la Présidence de la République. Avant de signer la grâce ou l'exécution d'un condamné, M. Fallières ne manque jamais de la consulter. (N. D. L. R.)

Téléphone 5-29

Installation d'Electricité

dans les Villes et les Châteaux

ÉLECTRICITÉ

Appareillage Electrique

pour

Automobiles, Accumulateurs

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRICITÉ DU LOIRET

9, rue Adolphe-Crespin

(près le Martroi)

AUX 3 SPÉCIALITÉS

Linoléum

Papiers peints

Toiles cirées

TAPIS

G. FOLLIN

47, rue Royale, 2 et 3, rue du Coulon

CHOIX CONSIDÉRABLE

Bon marché réel

Quand d'éclairer un glob' cessait,
Vite un agent verbalisait !
De sort' qu'on était sûr, toujours,
D'y voir la nuit comme en plein jour !
Orléans, notre cité chère,
F'sait la pige à la Vill'-Lumière...
Tout l' monde était charmé
De voir tant de becs allumés !
Or, Monsieur l' maire... des Travaux

Qu'aim' la lumièr'... mais sous l' boisseau !
Certain soir s'écria, furieux :
« Ces sal's becs me font mal aux yeux !
« Comme la lumièr' m'est contraire,
« J' vais fair' nommer deux fonctionnaires,
« Qui parcourront le soir
« Les ru's, armés d'un éteignoir ! «

Les deux fonctionnair's fur'nt nommés.
Ils reçur'nt, avant d'êtr' palmés,
Chacun *treiz' cent vingt francs* par an,
Grâce à ce bon Monsieur Durand !
Conclusion : depuis qu' le service
N'est plus fait par notre police,
Le soir, la nuit, toujours
On y voit clair... comm' dans un four !

— Voilà ce qui s'appelle passer copieusement à tabac, constata Stebonneblague.

— Je crois, en effet, que M. le maire... des Travaux va « fumer »! (1)

De tabac... à fumer, il n'y a — si l'on peut dire — qu'un pas ; aussi la question du scaferlati tomba-t-elle aussitôt sur le tapis...

L'AUGMENTATION DU PRIX DU TARAC

— Je suis venue, tu l'as deviné, me dit Stebonneblague, en humant, lentement, la tasse de thé que je lui avais servi, je suis venue pour te soumettre la petite revue drôle des faits qui se sont passés l'année dernière et cette année, dans le Loiret. Si la revue te plaît, je t'en ferai l'abandon. D'ailleurs, tu vas pouvoir juger.

Stebonneblague se mit alors au piano et, sur un air bizarre, chanta les couplets de la suivante ballade dédiée à M. Georges Cochery, député de Pithiviers ex-ministre des Finances :

C'est d'une ballade à M. Cochery

Tout augmente ! L'impôt surtout
Subit une effroyable hausse.
Ce ne sont que plaintes partout
Et par les monts... et par la Beauce !
Pourtant, citoyens, le Trésor
De l'Etat, ne vous en déplaise,
Est à sec, bigrement encor !...
Si qu'on jouerait la *Marseillaise* !

Il est si plat, plat tellement,
Que Monsieur Cochery, ministre,
Songeait très douloureusement
A sa maigreur vraiment sinistre,

(1) Grâce à une vigoureuse campagne menée par le *Journal du Loiret*, les agents de police d'Orléans ont obtenu satisfaction... en partie. — (N. D. L. R.)

Quand hier, il cria : « Bravo !
« J'ai trouvé ! Pour le rendre obèse,
« Je vais faire un impôt nouveau ! »
Si qu'on jouerait la *Marseillaise* !

Et tout de suite, l'argentier
De la troisième République
Voulut se donner tout entier
Au pauvre Trésor famélique !
Afin d'ouvrir son appétit,
Monsieur Coco, le cœur plein d'aise,
Imposa le scaferlati !...
Si qu'on jouerait la *Marseillaise* !

ENVOI

Mnistre, les amphitryons
De la République française
Vont cracher trente-huit millions !
Si qu'on jouerait la *Marseillaise* !

— L'essai n'a pas été heureux, remarquai-je, puisque son successeur, le juif et franc-maçon Klotz, s'est empressé de rapporter le décret de Coco (2). Le fameux « paquet bleu » est revenu au même prix, c'est-à-dire à 80 centimes... Il était temps : les fumeurs étaient prêts à organiser un meeting monstre, à l'issue duquel ils se disposaient à voter la grève des impôts !

— Hum ! En es-tu bien sûr ? Sur mille, une dizaine auraient marché peut-être. Quant aux autres,ils auraient continué, bien qu'en protestant, à remplir la caisse des retraites ouvrières. Il est à remarquer, d'ailleurs, que ceux qui protestent le plus fort sont ceux-là mêmes qui envoient au Palais-Bourbon, tous les quatre ans, la bande de jouisseurs et de démolisseurs composée de juifs et de francs-maçons. Il suffit d'un discours pour les calmer instantané-

(2) On sait que Coco est le sobriquet du député de Pithiviers. — (N. D. L. R.)

PIANOS ·· MUSIQUE

LOCATION, VENTE

ACCORDS, RÉPARATIONS

MAGNUS-FOCKÉ

Tèléphone : 230 **Maison fondée en 1842**

Les personnes qui voudront bien nous faire l'honneur de visiter nos Magasins y trouveront un très beau choix de **PIANOS** provenant des Maisons **ERARD, PLEYEL, FOCKE, GAVEAU**, etc., etc., qui, tous, ont été choisis avec beaucoup de soins et qui donneront, en cas d'achat, toute satisfaction.

PIANOLA THE AEOLIAN Cie

seul Agent pour le Loiret

ment. Les couplets que je vais te chanter t'en donneront une preuve éloquente. Ils vont en quelque sorte, si j'ose dire, te faire « assister » aux réunions électorales de l'an dernier où palabrèrent les deux députés d'Orléans, Fernand Rabier et Henri Roy. Ecoute-moi ça :

OHÉ ! LES POIRES !

Air : *Les deux gendarmes*

— Citoyens, je vous en supplie
N'écoutez pas les racontars
De la presse de sacristie !...
Restez laïcs, restez blocards !
Ah ! rappelez-vous votre histoire...
Depuis la grand' révolution !
— Citoyen, répondent les poires, } *bis*
Citoyen, vous avez raison !

— On vous dit que l'impôt progresse...
C'est un fait, je ne l' nierai pas.
Mais voyez comm' Fallièr's engraisse,
Voyez comme il est gros et gras...
S'en trouv'rait-il dans l'auditoire
Qui n' soient pas fiers de leur poupon !
— Citoyen, répondent les poires, } *bis*
Citoyen, vous avez raison !

— La press' clérical' nous reproche
De toucher quinz' mill' francs par an...
C'est vrai, mais t'nez je r'tourn' ma poche
De mon mois y m' rest' juste un franc !
C'est la dèche, la puré' noire...
Aussi j' demand' d' l'augmentation !
— Citoyen, répondent les poires, } *bis*
Citoyen, vous avez raison !

— C'est comm' pour les r'trait's ouvrières
On vous dit : « Ils se moqu'nt de vous ! »
C'est l' refrain qu' les réactionnaires
Vous serv'nt dans l' but d' vous monter l' coup !
Vous n' touchez rien, ça c'est notoire,
Mais nous, nom d'un chien, nous touch'rons !
— C'est kif-kif, répondent les poires, } *bis*
Citoyen, vous avez raison !

— Je pourrais continuer sur ce ton jusqu'à demain, poursuivit Stebonneblague, mais je crois que ces quelques couplets suffiront pour te donner une idée de ce qu'est et de ce que sera toujours le suffrage universel. En attendant, Son Excellence juive Klotz, notre argentier national, ne cesse d'empocher l'argent des bonnes poires. Mais je crains bien qu'il ne finisse par lasser tout de même la patience des contribuables...

OU IL EST QUESTION DE NOTRE ARGENTIER NATIONAL

Stebonneblague, après avoir « roulé » un dernier et savant arpège, puis une cigarette, me dit :

— Vois-tu, ce juif de Klotz fait des bêtises ! Au lieu de combler le déficit, il ne réussira qu'à le creuser plus profondément encore !

Figure-toi que l'autre jour, il m'aborda joyeusement et, me présentant sa tabatière, me dit :

— Allons, Stebonneblague, une prise en souvenir de celle... de la Bastille !

— Sacrilège ! lui répondis-je, en riant et en prenant une pincée de tabac, sacrilège ! Voilà que tu blagues tes ancêtres de quatre-vingt-douze, toi, ministre de la République !

— Oh ! tu sais, la prise de la Bastille... je m'en f... (1) Ce qui occupe toutes mes pensées, à cette heure, c'est une prise bigrement plus intéressante. Il s'agit de prendre dans la poche des contribuables ce qui manque dans la caisse du Trésor...

— Et tu parles sérieusement ?...

— Si je parle sérieusement ! La preuve c'est que je veux faire la pige à Cochery : je veux imposer le gaz d'éclairage et l'électricité !

— Mais tu crois que ça prendra ?

— Ça prendra comme une allumette...

— De contrebande !...

— Naturellement !... Quant aux autres impôts que je prépare, tu me permettras de les garder secrets. Il en est cependant un qui intéresse le sexe faible et que je ne veux pas te céler. Sur l'insistance de plusieurs de mes collègues, ministres, sénateurs ou députés, dont les modestes traitements...

— Mazette ! Qu'est-ce qu'il leur faut ?

Car, enfin, ces gueux
Sont des gens heureux :
Ils touchent, chaque an,
Quinz' mill' fois un franc !

(1) Dans la bouche d'un ministre républicain, ces paroles, en vérité, sont stupéfiantes. Nous en laissons toute la responsabilité à Stebonneblague.
(N. D. L. R.).

ALIMENTATION GÉNÉRALE

P. LAURENT

14, rue de la République, 10, rue Croix-de-Malte

Téléphone 115 ORLÉANS

PRODUITS SADLA

CONFISERIE & DESSERTS FINS

Articles de haute nouveauté pour Baptêmes

CONSERVES DES GRANDES MARQUES

Comptoir de Charcuterie de la Maison Cléret

FRUITS ET PRIMEURS — MARÉE ET GIBIER — VOLAILLE

COMMANDES & LIVRAISONS A DOMICILE

— Expéditions pour le dehors à partir de 50 francs —

FRANCO, sauf pour les sels et les sucres

La Maison se recommande pour la régularité et la promptitude de ses livraisons

— N'insulte pas à la misère des représentants du peuple !... (1). Je dis et je maintiens que leurs modestes traitements, leurs appointements de famine (sic) sont absorbés par le luxe de leurs épouses ! (2) Dans le but de mettre un frein à la fureur des flots de dentelles et de rubans, je veux imposer les chapeaux trop larges et aussi et surtout les robes entravées...

— Cela va faire un beau tapage ! Et puis, j'y songe : si tu imposes les chapeaux et les robes, qui paiera ? Les maris, apparemment.

— Sans doute, mais nos costumiers, dès que l'impôt sera mis en vigueur, ne manqueront pas d'envoyer l'entrave à tous les diables. D'ailleurs, lorsque les élégantes sauront d'où vient cette mode, elles seront les premières à la repousser avec horreur. Tiens, j'ai justement dans ma poche une chanson que M. Armand Fallières a « improvisée » à ce sujet, et que je lui ai payée cinq louis, notre infortuné président étant obligé, pour vivre, vu la modicité de ses appointements (3), d'écrire des rosseries pour les cabarets de Montmartre. Voici les couplets en question ;

LES « ENTRAVÉES »

Air : *L'Etoile d'amour*

On racont' qu'espérant trouver chez les sauvages
Un modèl' de costume aussi chic qu'inédit,
Un « faiseur » résolut d'entreprendre un voyage...
Dans l'fond d' l'Afriqu' du Sud, brav'ment il se rendit !
En en faisant le tour,
Il surprit des esclaves,
Des femm's, que des entraves
Ret'naient la nuit, le jour...
Dans leur pagn' (4) sinueux... comme un' descent' de cave (5)
Ell's s'empêtraient toujours !

L' faiseur fit une enquête. Il apprit que l'usage
Etait pour les maris, sauvages sans pitié ! —
D' passer, en guis' d'anneau, le jour de leur mariage,
Un cercle très étroit au pagn' de leur moitié !
Et tout l' temps et toujours,
Ces pauvr's femm's que f'saient-elles ?
Ell's ramassaient des pelles,
Le soir, la nuit, le jour !...
C'était l'occupation quotidienn' de tout's celles
Qui se mariaient d'amour !

L' « faiseur » dit : « Euréka ! Grâce à vous, bell's esclaves,
« Je l'ai trouvé, l' modèle inédit et rêvé !
« Ell's font très bien, ell's font très chouette, vos entraves !
« Tout Paris, j'en suis sûr, voudra l'être entravé ! »

---

(1) Les paroles de Son Excellence nous incitent à croire, à craindre plutôt, que nos députés se voteront prochainement une nouvelle augmentation. Et vous verrez que ça passera comme une lettre à la poste !... — N. D. L. R.

(2) Je crois, Mesdames, que Son Excellence vous calomnie ! — N. D. L. R.

(3) Le pauvre homme ne touche, en effet, que *un million deux cent mille francs par an* ! Un souffle, un rien ! — N. D. L. R.

(4) On sait que le pagne est un morceau d'étoffe attaché autour des reins, qui sert de vêtement à un grand nombre de peuplades d'Afrique et d'Amérique.

(5) Ce qui revient à dire que le pagne des « noires entravées » recélait des embûches... et des « bûches » comme un véritable escalier ! — N. D. L. R

A partir de ce jour
Cet usage barbare
Fut pratiqué dar'-dare,
Dans nos vill's, nos faubourgs.
Car c'est en France, hélas, une mani' bizarre
De s' « entraver » toujours !

LES ÉLECTIONS CANTONALES DE 1910 A ORLÉANS

— Si tu n'y vois pas d'inconvénient, me dit en terminant Stebonneblague, nous voterons des félicitations à Armand-le-Gros, car pour un « poète » aussi corpulent, aussi ventripotent, tu conviendras que ces vers de mirliton sont d'une suave légèreté.

— J'en conviens, mais avouez que ces vers sentent horriblement l'huile.

— Je te le concède. Fallières écrit d'ailleurs avec une grande difficulté. Comme cet excellent M. Thauvin, avocat et conseiller municipal, il fait souvent « suer les mots pour obtenir une signification ». Mais à propos, ce pauvre M. Thauvin a été battu à plates coutures aux élections cantonales !

— Oui, malgré la préfecture et la presse républicaine.

— Il était pourtant si sûr de battre son concurrent qu'il appelait le « candidat du Pape », qu'il écrivit une mirifique profession de foi que son comité refusa nettement de faire afficher, parce que trop compromettante et maladroite. J'ai pu, toutefois, m'en procurer une copie, grâce à la complicité d'un membre du comité récalcitrant. Voici le document en question.

Librairie du Loiret

MAUME-VERNÉDAL

3, rue de la République, 3

(près du Martroi) **ORLÉANS**

LIVRES NOUVEAUX -- BIBLIOTHÈQUE

Souvenirs d'Orléans et de Jeanne d'Arc

GRAND CHOIX DE CARTES POSTALES

Air : *Le Pendu*

Electeurs, j' me présent' dar'-dare
Contr' Séjourné, le clérical !...
J' suis avocat — l'aigl' de la barre ! —
J' suis conseiller municipal !
Vous m' connaissez ; j' suis pas un âne !
C'est moi qui, l' premier, ai songé
Au gaz pour les aéroplanes !
J'suis breveté S. G. D. G. !

De saint Yvès je suis les traces :
J' défends la veuve et l'orphelin.
Quant à mes opinions tenaces...
C'est comme un' couch' de ripolin !
Qui donc oserait en découdre ?
Mes phras's, mes mots, moi, j' les fais suer !
Mon esprit est du poivre en poudre :
Il est fin et fait éternuer !

Aussi, c'est avec assurance
Que je m' présente dans l' canton-est.
Pour vous, l' ballon d' mon éloquence
Saura, toujours, jeter du lest !...
Electeurs, je fais la promesse
De bouffer tous les cléricaux,
Car je n' connais qu'un livr' de messe :
C'est la collection du *R. O.* ! ! !

— Infortuné candidat ! épiloguai-je...

— Le fait est qu'il était loin de s'attendre à cet échec ! Ses amis avaient beau lui dire : « Ne te frappe pas, mon vieux Léon, — car c'est ainsi qu'il se prénomme. — le jour de la revanche est proche. Le 2 octobre, il sera procédé à l'élection d'un conseiller d'arrondissement en remplacement de Séjourné. Présente-toi hardiment : nous te promettons un triomphe éclatant. » Mais Léon Thauvin ne voulut rien entendre. » F...-moi la paix ! répondit-il superbement aux tentateurs »... Force fut donc aux blocards de chercher un autre candidat. Ils le trouvèrent en la personne du frère trois points agent d'affaires, Bruant. Celui-ci, qui ne pensait faire qu'une bouchée du candidat modéré, Gaston Leroy, lança, la veille du scrutin, un appel épatant dans lequel il rappelait, non sans orgueil, les 1.308 suffrages qu'il avait recueillis, il y avait trois ans, dans le même canton Est (1)... Hélas ! malgré son appel et un bruant, ou plus exactement un bruyant manifeste des saucissonnards de l'Ere Nouvelle, Bruant obtint 769 voix, soit 539 de moins qu'en 1907 ! Quant à son sympathique concurrent, il recueillit 1.308 voix !...

— Il paraît que Bruant était furieux ?

— Quelle blague ! Bruant furieux ! Allons donc ! Il était enchanté, au contraire ! La preuve, c'est qu'en m'annonçant le résultat de l'élection, le lendemain, il m'adressa ces couplets :

---

(1) Le 4 avril 1907 eut lieu dans le canton-Est une élection pour le remplacement, au conseil d'arrondissement, de M. Lepage. M. Joseph Sejourné avait été élu au second tour, par 1.498 voix contre 1.308 à M. Bruant.

(N. D. L. R.)

Air : *La Carmagnole* (1)

L'ami Rabier m'ayant promis,
Un jour devant d' nombreux amis
De m' nommer jug' de paix
A... Fleury-les-Aubrais.
J' me fich' pas mal du vote !
Vive le son (*bis*)
Je l'envoie... à Barbotte !
Vive le son du canon !

L' canon dont je parle est celui
Que j' suis prêt à boire aujourd'hui
Avec tout l' canton-Est
A qui je dois ma vest' !
J' suis l' plus heureux des hommes !
J' paie un canon (*bis*)
A condition qu'on m' nomme
Vit' jug' de paix du canton !

Paraît qu'on ne rit pas souvent
Au Conseil d'arrondissement.
J' trouv' que c'est bien plus gai
D'être juge de paix !
C'est pourquoi je rigole !...
A tout l' canton (*bis*)
Qui s'est payé ma fiole
Je veux payer un canon !

— Je reconnais, dis-je à Stebonneblague, que l'on s'était trompé sur le compte de M. Bruant. Sa joie est, d'ailleurs, compréhensible, puisqu'il est certain d'avoir, en guise de compensation, une justice de paix...

(1) Evidemment, M. Bruant a choisi cet air révolutionnaire pour embêter les socialistes unifiés d'Orléans chez qui il s'était rendu la veille de l'élection dans l'espoir d'y gagner quelques voix. Mais on lui posa des questions perfides dans le genre de celle-ci : « Etes-vous partisan de la suppression des décorations ! — Parfaitement ! — Alors, enlevez vos palmes ! « M. Bruant fit le geste d'arracher son ruban décoratif, mais il fit le geste... seulement.

(N. D. L. R.)

QUINCAILLERIE. SERRURERIE
Outillage

CROISSANDEAU & PERREAU

15 *bis*, Place du Martroi

Au comptant 3 % **Au comptant 3 %**

ÉCLAIRAGE, CHAUFFAGE
Ménage

— Il ne l'a pas encore ! Rabier fait souvent des promesses qu'il ne tient pas toujours...

— Exemple : le 7e dragons... (1).

— Que les Orléanais attendent... depuis un an, sans espoir, bien entendu, de le voir entrer dans leurs murs...

Il lui viendra-z-à Pâques
On les prend, on les prend pour des Jacques !
Il lui viendra-z-à Pâques
Où à la Trinité !...

Conclusion : il est permis à Rabier de tout promettre, même la lune !...

— Il faut croire que ses amis n'ont pas sa veine et qu'on ne se fie guère à leurs promesses puisqu'en l'espace de trois mois deux d'entre eux ont mordu la poussière... du terrain électoral !...

— Heureusement pour le parti, constata Stebonneblague, M. René Maingourd a été élu...

— Mais à quel prix !...

— Tu ne m'apprends rien. Seul candidat, le tres dévot membre du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée ne put réunir le nombre de voix suffisant au premier tour. Sur 3.220 inscrits, il obtint 762 voix ! Mais il se raccrocha désespérément aux branches. Il obtint la libération des réservistes et le dimanche suivant, il obtenait 905 voix ! Presque une veste, quoi ! N'empêche que le lendemain de son élection, il envoya à ses électeurs cette lettre enthousiaste :

(*Air clérical*)

Chers électeurs du canton Ouest,
Vous venez d' m'éviter un' vest' !
C'est chouett' c' que vous avez fait là !
Alléluia !

Je veux au Temple protestant,
Où je vais me r'cueillir souvent,
Prier pour ceux qui m'ont élu !
Alléluiu !

Neuf cent cinq voix, c'est pas beaucoup !
Mais ça vaut mieux que rien du tout !
Que tout l' canton en soit r'mercié !
Alléluié !

Oui, par Calvin et par Luther,
Je veux dir' neuf cent cinq « Pater » !
Ah ! ne dites pas que c'est de trop !
Alléluio !

Et maintenant, chers électeurs,
Soyez sûrs que l'assiette au beurr'
Avec moi n' s'ra pas en péril,
Ainsi soit-il !

NOS ÉLUS

— Ces couplets sont amusants, dis-je à Stebonneblague, mais puisque vous en êtes au chapitre des élections, pourquoi ne chansonneriez-vous pas les élus de la grrrande journée du 24 avril.

— J'y avais bien songé, me répondit la Voyante, mais que veux-tu que je t'apprenne de nouveau sur les élus des deux circonscrip-

(1) Il fut pour la première fois question du transfert à Orléans du 7e dragons qui tient garnison à Fontainebleau, à une séance secrète du Conseil municipal d'Orléans. C'était — naturellement ! — avant les élections législatives. M. Rabier annonça bruyamment la prochaine arrivée du régiment dont la présence, déclara-t-il, textuellement, « sera profitable à tous, *même à ce corps d'état sur qui la police exerce une surveillance aussi active que discrète* ! (sic). — (N. D. L. R.).

tions d'Orléans ? Fernand Rabier, Henri Roy et Cochery aiment qu'on les chansonne ; nous serions bien bêtes de leur procurer ce plaisir. Restent Alasseur, dit Gustave, et Vazeille. Voici pour eux :

Air : *La faridondaine, la faridondon*

Dans la ville de Montargis,
Y avait un' fois deux frères,
Deux frères trois-points ennemis,
Qui s' déclarèr'nt la guerre !
Vazeille et Weil étaient leurs noms
La faridondaine, la faridondon.
L'un v'lait être élu, l'autre aussi,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami !

L'un et l'autre, très agressifs,
Se portèr'nt des coups d' maître.
Vazeille traita Weil de juif,
Weil le traita de traître !
Le combat fut terrible et long
La faridondaine, la faridondon.
Ce fut le juif qui fut occis,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami !

La moral' de cet évén'ment,
C'est qu'près d' l'assiette au beurre,
On se bouffe le nez souvent...
On l'a vu tout à l'heure !
Radical, juif ou franc-maçon,
La faridondaine, la faridondon,
Possédant un rude appétit,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami !

— Avant de passer à Alasseur, j'ouvre une parenthèse et je te pose cette question : Quel est le département qui déteste le plus les francs-maçons ?

— ? ? ?

— C'est le département du Loiret, parce qu'il a Fay-aux-Loges (*failli aux loges* !).

Et maintenant, au tour de Gustave :

Restaurant JEANNE D'ARC

CONFORT MODERNE

Universellement réputé pour sa Cuisine et sa Cave

Repas de Noces en Ville & Environs

GRANDS & PETITS SALONS

Téléphone 231

JANVIER FRÈRES

GARAGE AUTO — PROPRIÉTAIRES

Air : *Le Roi Dagobert*

C'est Gustave Alasseur
Qui visite ses électeurs.
Il leur dit : « Brav's gens,
« J'ai beaucoup d'argent...
« Des pièc's de cent sous,
« En désirez-vous ?
« Vous avez soif ?... Très bien !
« Qu'on m'apport' vite un' pièc' de vin.

« J' vous dis en vérité :
« J' suis pour la fraternité,
« Pour la liberté
« Et l'égalité...
« T'nez, j' paie un gueul'ton
« A ceux qui m' donn'ront
« L' jour du scrutin leurs voix...
« Qu' tous ceux-là veul'nt bien lever l' doigt !... «

— Un roublard, ce Gustave, continua... en prose, Stebonneblague. Grâce à son truc « ingénieux » et démocratique, il fut élu à une forte majorité. Il convient d'ajouter que son concurrent Delaunay, maire de Gien, n'était guère sympathique. On avait assez de ce sectaire, de ce despote au petit pied qui imposait ses volontés ! Il a été battu, ce fut tant mieux pour l'arrondissement de Gien, ce fut de la bonne et saine justice, comme on disait au Palais, en écoutant la lecture de l'arrêt de la Cour d'appel d'Orléans condamnant le procureur de la République Durand pour chantage et tentative d'extorsion de fonds. Cela me fait penser que j'ai consacré à cette histoire judiciaire les couplets que voici :

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE MONTARGIS

Air : *La bonne aventure, ô gué !*

Monsieur Durand, procureur
Très démocratique,
Et très ardent défenseur
De la République,
Avait un fidèl' copain,
Qui s'app'lait Monsieur Biovin.
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure !

On disait en les voyant :
« Comm' ça fraternise ! »
Ils étaient littéral'ment
L' derrière et la ch'mise!
A tel point qu' les Montargois
Les app'laient les frèr's siamois !
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure !

Sûr'ment qu'on aurait juré
Qu' leur commun' tendresse
Aurait très longtemps duré
Et grandi sans cesse,
Si Biovin n'avait reçu
Un p'tit mot ainsi conçu :
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure !

« Vous êt's un vilain monsieur !
« J' sais qu' vous êt's coupable
« De faits qui, — fait's-en l'aveu —
« Rend'nt votr' cas pendable !
« Ah ! t'nez, j'en ai le hoquet,
« J' vais porter plainte au parquet ! »
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure !

Biovin ayant su qu' certainement
Cett' lettre anonyme
Emanait d' monsieur Durand,
Son copain intime,
Il lui joua le mauvais tour
De l' faire passer d'vant la Cour !
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure.

Société des Grands Magasins L. LEGENDRE

Au Fil de la Vierge

8, Place du Martroi

ORLÉANS

Lainage - Soierie - Blanc - Toile

Deuil - Trousseaux - Layettes

MERCERIE - BONNETERIE

Robes et Manteaux

LITERIE - MEUBLES - TAPISSERIE

Magasins de Nouveautés

AU GRAND S^T^-PAUL

27, Rue Royale, 27, ORLÉANS

GRAND CHOIX de COSTUMES & CONFECTIONS pour DAMES

tout faits et sur mesure

Lainages — Soieries — Dentelles — Fourrures

HAUTE NOUVEAUTÉ

Téléphone 220

— Tu connais le reste de l'aventure, expliqua Stebonneblague. Les débats apprirent que M. Durand avait écrit la fameuse lettre anonyme dans l'espoir de voir venir à son cabinet, humble et tremblant, son ami M. Biovin. Et il aurait profité de l'occasion pour le taper d'une somme rondelette ! Il avait, d'ailleurs, agi de même à Vichy et à Cusset à la manière de son camarade Tòtti, procureur de la République de Villefranche-de-Rouergue, démasqué par Maurice Pujo, celui-là... Fichu régime !

— Oui, fichu régime ! M. Barthou, ex-ministre de la Justice, a dû avouer, lui-même, que la magistrature était « gangrenée ».

— Elle est aussi parfois stupide : témoin un jugement (1) rendu, dans le courant de juillet de cette année par le juge de paix de Menig-sur-Loire, M. Guy et un réquisitoire prononcé par un certain M. Chaudet, procureur de la République à Romorantin (Loir-et-Cher), dans une affaire concernant deux de mes amis Camelots du Roi, orléanais, le vicomte Patrice O'Mahony et Maxime Château.

— Je connais et le jugement et le réquisitoire. Ce dernier m'a d'ailleurs, inspiré ces couplets :

Air : *Le bal de l'Hôtel-de-Ville*

Le jour du quatorze juillet,
Au milieu d' la cohue,
Cet excellent Monsieur Chaudet
Revenait de la r'vue !
Il semblait content,
Très satisfait, quand
Il vit, non sans malaise,
Et non sans effroi
Deux Cam'lots du Roi
Vendant l'*Action française* !

Ce fut avec satisfaction,
Avec une joie extrême
Qu' Chaudet apprit l'arrestation
Des deux Cam'lots l' soir même.
Y s' frotta les mains
En disant : « J' la tiens !
« L'affair' sensationnelle !...
« J' vais fair' sans retard
« Passer mes gaillards
« D'vant la correctionnelle ! «

Ainsi fut dit, ainsi fut fait...
D'abord, il convient d' dire
Que M'sieur Chaudet fut stupéfait
De voir Château sourire.
Il dit, plein d'courroux :
« Vous vous foutez d' nous ! »
Château que rien n'épate
Montrait, en effet,
A Monsieur Chaudet
Une figur' béate !...

---

(1) Il s'agissait d'un brave curé — M. l'abbé Mignon, curé du Bardon — coupable d'avoir donné l'enseignement religieux aux enfants pendant les heures de classe. — N. D. L. R.

AU SOLEIL D'OR

HORLOGERIE **Bijouterie** ORFÈVRERIE **Joaillerie**

DESFRAY

86, rue Royale — ORLÉANS

(près la Place du Martroi)

ALLIANCES & BIJOUX POUR MARIAGES

Objets d'Art pour Cadeaux

Réparation d'Horlogerie et Bijouterie

ACHAT D'OR ET D'ARGENT

Spécialité de Bijoux Jeanne d'Arc

Librairie-Papeterie

J. LODDÉ

41, Rue Jeanne d'Arc

ORLÉANS

LIVRES ANCIENS & MODERNES

Achat au Comptant

de Bibliothèques et de Lots de Livres

— Ce pauvre Chaudet fut ridicule, poursuivit Stebonneblague. Contre ces deux jeunes gens que les agents avaient brutalisés, il réclama une peine sévère : deux ans de prison !...

— Mais le tribunal ne le suivit pas dans cette voie. La crainte d'une révocation empêcha seule, vraisemblablement, les juges de prononcer une peine légère mitigée par la loi de sursis.

— Chaudet... échaudé, n'est pas prêt certainement de récidiver. D'autant plus qu'il lui est arrivé une singulière aventure : la joie des Camelots du Roi lui avait donné une telle... frousse qu'on le vit soudainement quitter son siège pour aller en occuper un autre. Chaudet avait la colique ! Il avait filé vers l'endroit commode et discret que tu sais, telle la fameuse comète de Halley. Ah ! la comète, on en parle encore ! S'est-elle assez payé notre tête ! Elle est partie, non seulement sans nous laisser une mèche de ses cheveux, mais sans même nous laisser l'espoir d'une bonne récolte. Car, hélas ! il faut bien se rendre à l'évidence : l'hiver sera dur aux pauvres gens, cette année, les récoltes ayant été très mauvaises. Le pain, le vin, la viande ont augmenté d'une façon inquiétante. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que les accapareurs ont profité habilement de la situation. Ils ont acheté de grandes quantités de blé afin d'en faire hausser le cours à volonté. Détail curieux : la plupart de ces criminels sont juifs. Cette constatation ne m'étonne pas du reste. Tiens, veux-tu une preuve, entre mille, de la rapacité des juifs ? C'est une blague, sans doute, mais une blague peut être quelquefois vraisemblable. Ecoute :

UNE BONNE HISTOIRE

...Il était une fois un grand navire marchand qui se rendait au Japon. Il se trouvait en plein océan quand, tout à coup, il fut assailli par un énorme requin. La frayeur paralysa les mouvements de l'équipage. On ne songea pas à se servir des fusils, tellement l'affolement était général. Dans son trouble — étrange, avouons-le — le capitaine jeta une balle de haricots au monstre, lequel la reçut dans sa gueule ouverte et l'avala tout de go. Mais, ce premier plat n'ayant fait qu'ouvrir l'appétit du requin, le capitaine empoigna un Grec qui se trouvait à bord et le lança à la mer ! Le squale n'en fit qu'une bouchée... et réclama la suite ! Ce que voyant, le capitaine, que la peur avait rendu à moitié fou, saisit un juif qui s'était approché et le servit à son dangereux convive qui fit la grimace d'abord, puis finit, faute de mieux, par l'avaler. Cependant, la raison était revenue aux matelots. Tous se précipitèrent sur leurs armes et criblèrent de balles le gargantua de la mer glauque, qui n'était pas encore rassasié ! Non sans peine, on réussit à hisser son corps inerte sur le navire, et le premier soin du capitaine fut de lui faire ouvrir le ventre. C'est ce que l'on fit. Et c'est alors qu'un sepectacle étrange s'offrit aux yeux de l'équipage... Le Grec et le juif étaient encore vivants et l'on voyait distinctement, agenouillé dans l'estomac du requin, le juif essayant de vendre au Grec... la balle de haricots !

— Si ce n'est qu'une blague, elle est jolie !

— Je la tiens du président de la République, qui l'aurait servie, m'a-t-on dit, à son ami Reinach. A ce propos, croirais-tu que j'ai

Photographie Charles

Maison fondée en 1874

E. CHAUFFY-RAYE

SUCCESSEUR

73, Rue Bannier

Orléans

OFFICE DE PUBLICITÉ COCHARD

61e Année

7, rue d'Illiers — **ORLÉANS**

(près l'Hôtel de la Boule-d'Or)

Téléph. 5-84

A. CHAPUT et J. ROZIER

Distribution à domicile :

Cartes de visite, Lettres de naissance, de mariage, de deuil, etc.

AFFICHAGE

Travaux de Dactylographie

SOUSCRIPTIONS — RECOUVREMENTS

surpris Armand le Gros chantant ces deux couplets de ta chanson des « Camelots du Roi d'Orléans », où il est question des juifs... et de lui-même.

Lorsque la République
Tournera d' l'œil,
De Rabier et d' sa clique
Fini l'orgueil !
Fichu ce régim' louche !
Fichu Briand !
Fichu Fallièr's, qui touche
Douz' cent mill' francs !
Et dans leur Synagogue,
Les juifs auront
Une frousse analogue
Dont ils claqu'ront !
Ces deux mauvais apôtres,
Dreyfus, Reinach,
S'ront avec un tas d'autres,
Mis dans l' mêm' sac !...

— Fallières, je le vois, ne se fait pas d'illusion sur le sort qui l'attend...

— C'est un philosophe que notre président. Son rêve est de terminer tranquillement sa vie dans ses terres du Loupillon. Il m'a confié qu'il s'y rendrait en aéroplane...

L'AÉROPLANE PRÉSIDENTIEL

...Je me prenais à rire à la pensée de voir M. Fallières prendre place à bord d'un biplan, quand un ronflement de moteur se fit entendre. Je tournai mes regards vers la fenêtre et j'aperçus un superbe monoplan qui planait majestueusement à quelques mètres seulement au-dessus de la rue. Ma surprise se mua en stupéfaction quand je reconnus dans le pilote M. Armand Fallières, en chair et en os !...

— Hein ! Saint-Luc, ça te la coupe, me dit en s'esclaffant Stebonneblague ! Je t'avais réservé cette surprise pour la fin... Comment trouves-tu que je te trouve ?...

Et la malicieuse voyante, sans attendre ma réponse et sans daigner me fournir de plus amples explications, enjamba l'appui de la fenêtre et sauta à pieds joints dans l'aéroplane qui s'éleva d'abord gracieusement, puis disparut bientôt dans la direction de Paris. J'étais statufié, au point que j'oubliais de présenter mes respects au chef de l'Etat.

J'espère bien que l'an prochain Stebonneblague viendra me faire une visite et qu'elle s'expliquera...

SAINT-LUC.

ARMES DE LUXE

H. Souchay

4, rue Royale

(Près le Pont de la Loire)

ORLÉANS

NOUVEAU FUSIL HAMMERLESS

de grand luxe à Ejecteurs automatiques et à **Platines** détachables donnant une très grande douceur et régularité dans les départs.

60589

FUSILS DE FAÇON SUR COMMANDE

Grand Choix d'Articles de Chasse

Spécialité de Cartouches chargées aux poudres pyroxilées

Prix spéciaux par quantité

Stand particulier pour l'essai des Armes

Marchés de la Dordogne

Lundi. — Cadouin, Champagnac-de-Belair, Champagne, Lanquais, Mialet (lorsqu'il coïncide avec une foire de Thiviers ou de Chalus, il est remis au lendem). Rouffignac, St-Alvère, St-Cyprien, St-Vincent-de-Connezac, Villamblard. — Bourdeilles, 4e lundi de chaque mois.

Mardi. — Beaumont, Bergerac, Bugue (le), Carlux, Coulaures (marché pour les truffes et la volaille, depuis le 2e mardi de novembre jusqu'à la fin de mars), Grignols, Lisle, Mareuil, St-Aulaye, St-Pardoux, Savignac, Thenon. — Neuvic-s.-l'Isle, 1er mardi de chaque mois. — Agonac, 2e mardi de chaque mois. — St-Georges-de-Montclar, 1er et 3e mardis de chaque mois. — Villefranche-de-Longchapt, 3e mardi de chaque mois.

ENTREPRISE DE ZINGUERIE ET PLOMBERIE
Feux d'Artifices — Illuminations

F. LAQUIÈZE

4, Rue de la Clarté, PÉRIGUEUX

INSTALLATION D'EAU ET DE GAZ — SALLES DE BAINS
Spécialité d'articles d'Eclairage. Pétrole. Gaz. Electricité
Appareils inodores de tous systèmes pour Water-Closets
ARTICLES DE MÉNAGE ET D'ARROSAGE

LIBRAIRIE-PAPETERIE

Mlle A. DELBOS

2, Cours Montaigne, PÉRIGUEUX

Cartes postales, vues de Périgueux et de la région
Cartes fantaisies

MAISON DU LOUVRE

18, Place Bugeaud, PÉRIGUEUX

CONFIANCE

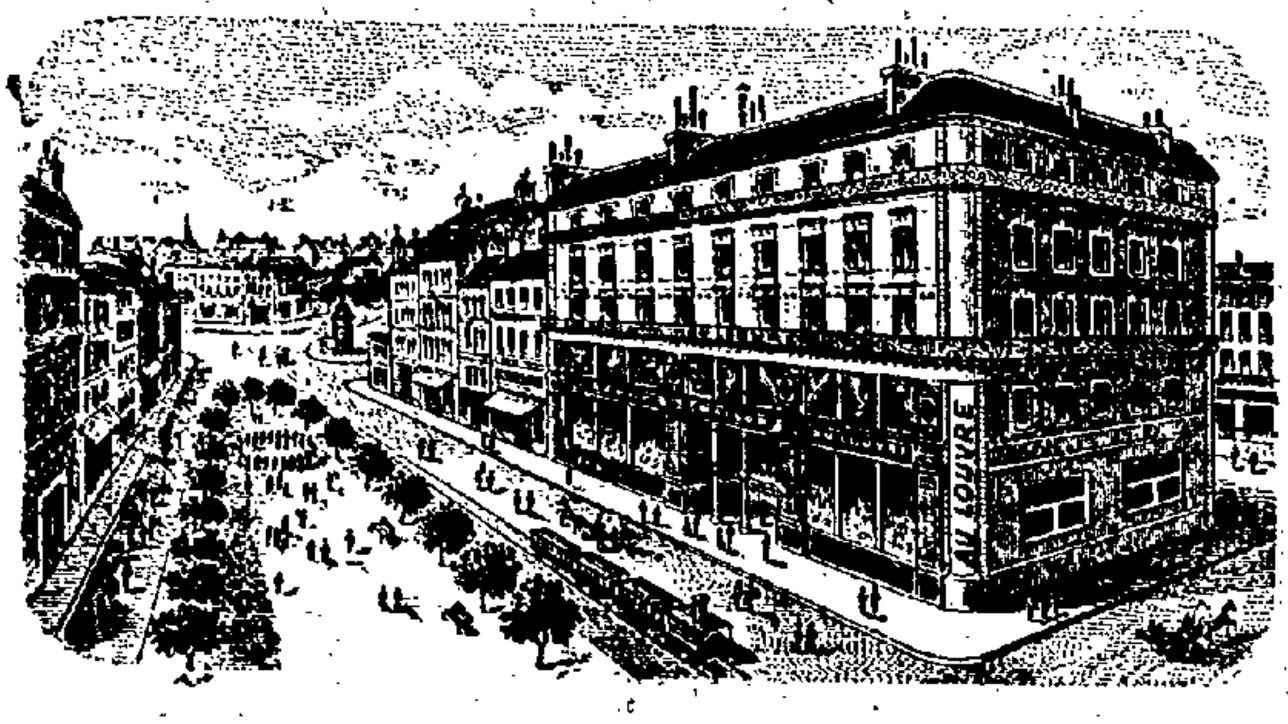

PRIX-FIXE ABSOLU

Vêtements pour Hommes et Enfants

TOUT FAITS ET SUR MESURE

CHEMISERIE, BONNETERIE, CRAVATES

RESTAURANT
Table d'Hôte
PETITS SALONS

GRAND HOTEL DU PÉRIGORD

Au centre de la Ville et des affaires,
en face le Palais de Justice
Boulevard Montaigne, PÉRIGUEUX

Félix ROQUES, Propriétaire

CHAUFFAGE
Chambres
Touring-Club
ÉCLAIRAGE
ÉLECTRIQUE
Salles de Bains

CONFORT MODERNE
Appartements pour familles, voyageurs et touristes
GRAND SALON DE RÉCEPTION ET DE LECTURE
Spécialité de Pâtés de foies gras
médaillés à l'Exposition de Bordeaux 1907
Médaille d'honneur — Périgueux 1908

OMNIBUS A TOUS LES TRAINS — VOITURES A VOLONTÉ

Mercredi. — Aillac, Calviat, Hautefort, Issigeac, Jumilhac-le-Grand, Limeuil, Montignac, Moupont, Périgueux, Piégut-Pluviers, Sigoulés, Villars. — Milhac, 2e et 4e mercredis de chaque mois.

Jeudi. — Beauregard, Excideuil, Eymet, Ladouze, Laforce, Jemaye (la), Lalinde, Ligueux, Monpazier, Roche-Chalais (la), St-Astier, Salignac, Terrasson, Verteillac. — St-Saud, 2e et 4e jeudis de chaque mois.

Vendredi. — Brantôme, Cubjac, Neuvic, Ribérac, Vergt. — Varaignes, 1er vendredi de chaque mois.

Samedi. — Belvès, Bergerac, Mussidan, Nontron, Périgueux, Plazac, St-Pierre-de-Chignac, Sarlat, Thiviers, Villefranche-du-Périgord. — Ste-Orse, 1er et 3e samedis de chaque mois.

Dimanche. — Aillac, Bachellerie (la), Bugue (le), Calviat, Moueydier, Payzac, Tour-Blanche (la).

Foires et assemblées de la Dordogne

Nota. — Lorsque les assemblées, en abrégé ass., sont suivies d'un *, elles sont remises au dimanche suivant si elles tombent un jour ouvrier.

ARRONDISSEMENT DE PÉRIGUEUX

Périgueux, 7 janv., merc. mi-car., 26 mai (2 j.), 26 juill., 1er merc. de sept., merc. av. St-Martin. Agonac, 2e mardi de chaq. m., excepté celle de nov. qui se tient lundi après le 11. Azerat, merc. av. les Ram., merc. av. St-Jean, 14 août. Badefols-d'Ans, 3e lundi de ch. mois, 5e lundi de ch. mois ayant 5 lundis. 1er dim. après N.-D. de sept. (2 j.). Bassillac, 3es mardis de mai et déc.; dernier samedi d'oct., Biras, 15 octobre. Bourdeilles, 27 janv., 22 fév., 23 av., 28 mai., 25 août, 20 oct., 13 déc. Brantôme, 22 janv., 1er vend. de mars, vend. st, 2 mai, 1ers vend. de juin, août, sept., 11 oct., 25 nov. Cendrieux, 2e sam. du m. Château-l'Evêque, 3es sam. de janv., mai, nov. Cherveix-Cubas, mardis de Pâques et Pentec., dern. vendr. de sept. et déc. Cornille, lundi après le 3 janv. Coulaures, 1ers mardis de fév., avr., juin et oct., 14 août (ou 13 si 14 est dim.), 3e mardi de déc. Coursac, 1ers mardis de janv. et août. Cubjac, 1er vend. de janv., 24 févr., 16 août, 27 sept., 25 nov. Excideuil, 17 janv., jeudi saint, 3 mai, 30 juin, 18 oct., 1ers jeudis de mars, août, sept., octobre; nov., 2e jeudi de juill., 2e samedi de déc. Gandumas (Cne *St-Médard-d'Exc.*), frairie lundi Pent. Génis, 29 avril, 25 mai, 2e lundi du mois. Gonterie (la), 15 sept., ass. 15 août. Gravelle (Cne *Annesse*

GRAND BAZAR

H. LACAZE

11, rue Taillefer, PÉRIGUEUX

Jouets d'enfants — Articles de ménage — Spécialités de faïences et de porcelaines
Verreries. — Cristaux. — Lampisterie.
Coutellerie. — Vannerie. — Tapis. — Couronnes.
Articles de voyage. — Cannes. — Papeterie. — Bijouterie.
Optique. — Articles religieux. — Spécialité de Jeux de Société.

QUINCAILLERIE – FERRONNERIE

Articles de Ménage

DONZBAU Frères

16, Rue Taillefer, PÉRIGUEUX

Egreneirs à Maïs. Broyeurs

Spécialités pour le Bâtiment
Serrurerie — Outillage
Lits de Fer — Coffres-forts
Grillage mécanique
Carton cuir pour toiture
Fils de fer à vigne — Raidisseurs
Fourneaux de cuisine

Hache-paille. Coupe-racines

Maison spéciale de Blanc

Bonneterie, Chemises sur mesure

Lingerie pour Dames – Blanc de Fil et de coton

Ancienne Maison CHATAIGNON

H. LASSÈRE

Successeur

Rue des Chaînes – PÉRIGUEUX

et Beaulieu), dern. sam. d'avr., nov. Grignols, mardi Pent., 7 sept., 30 nov., 22 déc. Hautefort, 1er lundi du mois. Ladouze, jeudi saint, 30 avril, Ascension, 30 nov., 3es jeudis de fév., mars, avril, mai, juin, juill., août et sept. Ligueux, 3 fév., 1er lundi de juill., 24 août 28 déc. Lisle, 1ers mardis de janv., mars, juillet, sept., mardi Pâq., mardi Pent., dern. mardi avant le 26 mai, 1er mardi après 11 nov. Manzac, dernier sam. de janv., 2e sam.de mai,veille du 1er dim. d'août. Mensignac, lundi ap. la fête de St-Paul en janv., lundi de Pâques, 1er lundi de nov. Milhac-d'Auberoche, 2e lundi du mois. Montanceix (*com. Montrem*), 3e mardi d'avril, dernier mardi de novembre. Paussac-St-Vivien, 28 nov. Razac-s.-l'Isle, 2e mardi av. le jeudi gr., 1ers mardis de mai et déc., 2e mardi d'août. St-Astier, jeudi ap. Rois, jeudi av. jeudi gras, jeudi mi-car., 4e jeudi d'avr., jeudi de l'oct. de la Fête-Dieu, jeudi avant 15 août, jeudi apr. 21 oct. 1er jeudi de déc. ; marchés-foires tous les jeudis. St-Front-d'Alemps, 26 janv., 1er mardi de juin, lundi apr. le 25 oct.; ass. dern. dim. d'oct.; marché le dim. St-Mesmin, vendr. av. vendr. gras, 1er sam. de mai, dern. sam. d'oct.; ass. jour de la Trinité. Ste-Orse, sam. av. 25 janv. St-Paul-de-Serre, 3e sam. de janvier, 2e sam. d'août. St-Pierre-de-Chign., 2e sam. ap. la foire des Rois à Périgueux, 1er sam. de carême, 1ers sam. ap. Pâques et ap. la St-Jean, 29 sept., 25 nov. Savignac-les-Eglises, dernier lundi du mois. Sencenac-Puy-de-F., 1er jeudi après le 1er octobre ; ass. 22 août. Sorges, 20 janvier, 1ers mardis de mars, mai, sept. et déc., 24 juin, 1er lundi d'août, 8 nov. Thenon, mardi 15 j. av. mardi gras, merc. ap. Pâques, ap. Pentec. Tourtoirac, 30 avril, 30 nov., dernier lundi de janv., 1ers merc. de juin, juillet, août, 30 déc. Valeuil, 8 juin, 1er jeudi apr. la Toussaint. Vergt, 1er vend. de janvier, vend. saint. 25 juin, 11 août, 4 déc.

ARRONDISSEMENT DE BERGERAC.

Bergerac (ville), 1er et 3e mercredis de chaq. mois, samedis après Pâques et apr. la St-Martin (8 jours). Bergerac (faub. de la Madeleine), 2e jeudi de chaque mois. Badefols, 16 janv. et 29 oct. Beaumont, 1er mardi de janvier, 3 février, 2e mardi de mars, 1er mardi d'avril, 2 mai, 1er mardi de juin, 22 juillet, 11 août, 14 sept., 26 oct., 19 nov., et 10 déc. Beauregard-et-Bassac, 17 janv., 17 août, 9 sept., 3es jeudis de mars, mai et nov.; ass. 15 août. Boisse, 7 janv. Bosset, 1ers mardis de fév., mars, avril, mai et sept. Bouniagues, 25 janv., 1 mars, 1 mai, 8 juin, 8 août et 19 sept. Buisson (le), 2es vendr. de ch. mois, 2 juillet, 4 novembre. Cadouin, 17 janv., lundi gras, 3e lundi apr. Pâques, mercr. apr. la Pent., 3e lundi de juill., 2e lundi d'août, 8 et 9 sept., 1 vendr. d'oct., 2 nov., 4 déc. Campsegret, ass. 7 juillet. Carsac de Villefranche-de-Longchapt, ass. 29 juin. Cause-de-Clérans, 24 août, 3 nov. 22 déc. et 2e mercr. de chaq. mois. Clermont-de-Beauregard, ass. 25 oct. Creysse, ass. 8 sept. Douville, ass., 1er dim. de mai et 29 août. Eymet, 13 janvier, jour des Cendres, jeudi saint, 29 avril, 20 et 21 mai, 26 juillet, 24 août, 17 sept. et 25 nov. (3 j.). Faux, 16 de chaq. mois et 28 sept. Gageac, ass. 2e dim. de sept. Gardonne, 2e mercr. de chaq. mois et 4es d'avril

QUINCAILLERIE SAINTE-CÉCILE

J. DUPUY

Rue Puynazeau et Passage Sainte-Cécile

PÉRIGUEUX

MAISON RECOMMANDÉE

La mieux assortie pour ses articles de Ménage, Fonte, Cuivrerie, Aluminium, Coutellerie, Brosserie, Plumeaux, Toiles Cirées, Linoléum, Chauffage, Eclairage, Objets fantaisie, Meubles de jardins, Lits et Sommiers, Outils agricoles, Articles de cave, Hydrothérapie.

ÉLECTRICITÉ

Nouveaux rayons d'Articles de Paris

Imprimerie CASSARD

3, Rue Denfert-Rochereau, 3. — PÉRIGUEUX

Lettres de faire part de Mariage, de Naissance, de Décès

CARTES DE VISITE A 1 FRANC 25 LE CENT

TRAVAUX DE COMMERCE

Têtes de Lettres. — Factures. — Enveloppes
Cartes d'adresses

BROCHURES. — GRANDES AFFICHES

et mai ; ass. 24 juin. Issac, 2es mardi de fév., mars, avr., mai, juin, août, sept. et déc. Issigeac, *foires anciennes* : 15 janv., 22 fév., 4e mercr. de mars, 14 avril, 10 mai, 2e mercr. de juin, 4 juill., 3 août, 2 sept., 4 oct., 6 nov., 13 déc.; *foires nouvelles* : 4e mercr. de janvier, 2es mercr. de février et mars, 4es mercredis d'avril, mai et juin, 3es mercredis de juillet, août, sept., oct. et nov., 4e mercredi de déc. Laforce, 1er jeudi de ch. mois. Lalinde, 4e vendr. de ch. mois, jeudi gras, veille des Rameaux et à la St-André. Lamonzie-Montastruc, 16 août ; ass. 15 août. Lamonzie-St-Martin, dernier jeudi du mois. Lanquais, lundi gras, lundi de Pâques, lundi de Pentecôte, 30 août, 2 nov. et lendem. de Noël. Limeuil, 19 mars, 19 mai, 1er août et 23 nov.; ass. jour de Pâques et 25 nov. Loirac, ass. 27 sept. Maurens, 4e mardi de chaque mois. Minzac, ass. 1er dim. de sept. Molières, 1er mercr. de chaque mois, 24 juin et 16 août. Montferrand, 30 mars, 24 mai, 27 juill., 19 oct. et 27 déc. Monpazier, 7 janv., 1er jeudi de carême, 20 mars, 1er jeudi d'avril, 6 mai, mercr. des Rogat., veille de la Fête-Dieu, 8 juillet (3 j.), lorsque la foire tombe un sam. ou un dim., elle ne commence que le lundi qui suit ; 6 août, 22 sept., 1er jeudi d'oct., 18 nov. et 2e jeudi de déc. Montpeyroux, ass. 1er dim. d'août. La Mothe-Montravel, 1ers jeudis de fév., avr., juin, août, oct. et déc. Mouleydier, 4e mercr. de chaq. mois : ass. 1er dim. de juill. Pressignac, 19 janv., mars, avril, juin, juill., août, sept. et déc. Puyguilhem, 1 janv., 19 mars, lundi de Pâq., 25 avril, lundi de la Pentec., 21 juin, 10 août et 21 sept. Razac, ass. 25 août. Roquepine (*com. Ste-Radegonde*), 25 nov. Saussignac, 3e mercr. de ch. mois ; ass. 1er dim. de sept. Sigoulès, 6 janv., 5 et 25 févr., 10 et 25 mars, 15 avr., 5 mai, 3 et 29 juin, 25 juil., 16 août, 8 sept. (2 j.), 8 oct., 2 et 21 nov., 8 et 26 déc. St-Alvère, 3es lundis de janv. nov., déc. et 1er lundi de ch. mois. St-Antoine-de-B., 1er lundi de ch. mois St-Avit-Sénieur, 28 janv., fév., mars, avr., mai, juin, juillet, août, oct., nov., déc. et 25 sept. St-Capraise de L., 24 juin, St-Félix-de-V., 3es mardis de janv. et mars, 4es jeudis de sept. et déc. Ste-Foy-de-L., 4es mardis de janv., mars, avril, août, sept., nov. St-Georges-de-M., 2 janv., 11 juin, 25 nov. et 1er mardi de ch. mois ; ass. 23 avr. St-Géraud-de-C., lundi de Pâques, lundi de la Pentec, et 16 août : ass. 15 août, St-Germain-et-M., ass. 20 juillet. St-Julien-de-Crempse, ass. 25 août. St-Léon d'Issigeac, 2es lundis de févr., sept. St-Martin-de-Gurson, 2e lundi de mars, 1er lundi de mai, lundi ap. 2e dim. de sept. St-Martin-des-Combes, ass. 11 nov. St-Méard-de-Gurson, 3e jeudi du mois, 1er lundis de mars, sept.; ass. dim. ap. St-Médard, 1er dim. de sept. St-Sauveur, ass., 6 août, Trémolat, 2es mardis de mars, mai, juill., sept., oct., déc. Vélines, 1er samedi de janv., févr., avril, juin, août, nov. ; 2e mardis de mars, avril, mai, août, sept., oct. Verdon, ass. 6 août. Villamblard, derniers lundis de janv., juill., sept., déc., lundi après le 12 décembre. Villefranche-de-Longchapt, 1er mardi du mois, 16 août.

ARRONDISSEMENT DE NONTRON

Nontron, 18 fév., 2 avril, 30 mai, 13 août, 18 oct., 29 déc. (3 j.), 2es samedis de janv., mars, avril, mai, juin, juill., sept. et nov. Abjat, dern. mardis de janv., fév., mars, avril, mai, juin, juil., août,

G. Delbonnel

15, Place Bugeaud

PÉRIGUEUX

MODES & FOURNITURES POUR MODES

Chapeaux garnis Deuil & Fantaisie

Ω Ω Ω

Mercerie - Bonneterie - Corsets

Rubans - Soieries

Velours - Dentelles et Crêpes

Ω Ω Ω

Spécialités pour

Tailleurs et Tailleuses

SALONS POUR MODES AU 1er ÉTAGE

sept., oct. et déc., 1er lundi de déc. Angoisse, mercr. av. mardi gras, 18 août ; ass. 16 août. Beaussac, lundi de Pâques, 28 nov.; ass. dim. après le 3 août. Busserolles, 2 janv. Bussières-Badil, 14 mai et 25 des autres mois, Champagnac-de-Bélair, 1er lundi du mois. Champeaux, ass. 6 mai, 24, 28 août et 11 nov. Champniers, 17 janvier, jeudi des Rameaux, 22 mai et 16 août, Condat, 28 avril et 28 juillet ; ass. 3 mai. Coquille (la), 1er jeudi de ch. mois. Dussac, ass. jour de la Fête-Dieu et de la St-Michel. Graulges (les), 22 juil.; ass. du 18 au 22 juill. Hautefaye, 17 avril, 11 et 16 août, 6 oct., 22 déc.; ass. 15 août. Javerlhac, 2 fév., lundi ap. le 3 août, 2e jeudi des autres mois. Jumilhac-le-Grand, 1er mercr. de fév., mercr. des Cendres, mercr. av. les Ram., 7 mai, 1er mercr. de juin, 1er lundi de sept., mercr. av. Noël ; ass. 3e dim. de mars et 1er dim. de sept. La Chapelle-Faucher, 2es jeudis de janv. et fév., 25 mars, 19 juin, 2 sept. La Chapelle-Montmoreau, 17 juin. Ladosse, 14 déc. Lanouaille, 2e et 4e mardis de janv., fév., mars, oct., nov. et déc., 2es mardis d'avr., mai, juin, juill. et sept, mardis apr. le 1er dim. d'août ; ass. 1er dim. d'août. Léguillac-de-C., 2 janv., 3 fév., 30 mars, 1 et 24 juin, 22 sept. Mareuil, 1er mardi de fév., 1er mars, mercr. de Pâq. et de la Pent., 1er mardi de juill., 28 août, 1er mardi d'oct., 12 nov., 28 déc. Mialet, 1er lundi de févr., lundi de Pâq. et de la Pentec., lundis av. la St-Jean, apr. la St-Roch, av. la St-Michel, av. la Ste-Catherine et av. Noël : ass. dim. av. la St-Michel. Milhac-de-Nontron, 1ers jeudis de février, avril, août, 11 nov. Monsec, 2es jeudis d'avril et juillet ; ass. 8 sept. Payzac, 1 et 19 janv., 3 et 17 fév., 1 et 24 mars 25 av., 21 mai, 1 et 25 juin, 22 juill., 16 août, 21 sept., 10 oct., 2 et 25 nov., 17 déc. Puyrénier, ass. 24 juin. Quinsac, dern. lundi de mars, 22 mai, 2e lundi de sept., 22 nov. Rochebeaucourt-et-Argentine (la), 1er jeudi du mois. Sarlande, ass. jour Ste-Madeleine. Sarrazac, 3e mardi de chaque mois. St-Crépin, 10 mars, 2 août et 18 nov. Ste-Croix-de-Mareuil, ass. 14 sept. St-Félix-de-M., ass. à la St-Jean, à la St-Martin. St-Front-la-Rivière, 2e mardi de mars, 3e jeudi de sept., 3e mardi de déc. St-Jean-de-Côle, jeudi avant mardi gras, 6 mai, 25 juin, 21 décemb. St-Pancrace, lundi apr. le 12 mai. St-Pardoux-la-R., 1ers mardis de janv., févr., mars, mai, juin, juillet, août, sept., oct. et nov., 2es mardis d'avril et déc. St-Pierre-de-C., 2e lundi de janv., dern. jeudi de mars, 2e lundi de juin, 20 août. St-Saud, dern. jeudis de janv., févr., mars, avril, juin, juill., août, sept., oct., nov., mercr. des Rogat., jeudi av. Noël. St-Sulpice-de-M., ass. 24 août. St-Sulpice-d'Excideuil, 1er vendr. de mars, 2e vendr. d'août ; ass. dern. dim. d'août. Thiviers, 1ers sam. de janv., fév., avril, mai, juin, juillet, oct., nov. et déc., lundi de la mi-car., 10 août, 14 sept., mardi qui précède de 15 j. celui du carnaval, mercr. apr. Pâques. Varaignes, 11 nov. Vieux-Mareuil, 2es lundis de févr. et août, 8 avr.; ass. 6 mai et 1er août. Villars, 25 janvier, jour des Cendres, 19 mars, 2e mercredi d'avril, 11 mai, 11 juin, 14 juillet, 18 août, dernier mercredi de sept., 28 oct., 30 nov. et 31 déc.

ARRONDISSEMENT DE RIBÉRAC

Ribérac, 2e vendr. de janv., 1er vendr. de car., vendr. de la mi-car., vendr. av. les Rameaux; 1ers vendr. de juil., août, sept. et oct.,

A L'ÉCONOME

7, rue de la Clarté (en face la Cathédrale)

Trousseaux - Layettes

LA PLUS IMPORTANTE SPÉCIALITÉ DE BLANC DE LA RÉGION

LINGE D'ÉGLISE

et toutes fournitures pour le confectionner

MAISON L. TEILLER

15, Place Francheville et Rue Bourdeilles, PÉRIGUEUX

GRÈS ET BOUTEILLES

Bouchons en tous genres

FAÏENCES, PORCELAINES, VERRERIE et CRISTAUX

Téléphone 1. 37

AU GAGNE PETIT

10, rue de République et 12, rue Puynazeau, PÉRIGUEUX

NOUVEAUTÉS

Costumes & Confections pour Dames & Enfants

lendem. de la Trinité (2 j.). Auriac-de-Bourzac, ass. dim. apr. le 8 sept. Bénévent (*com. St-Laurent-des-H.*), ass. 9 juil.*. Beauronne, 2e mardi de janv., lundi qui suit le 8 sept. Bourg-des-Maisons, ass. 24 août. Brassac, dern. lundi d'oct. Celles, samedi gras, lundi de Pâques, lendem. du 1er dim. d'août et lundi de Noël. Cercles, ass. 9 juillet. Champagne-et-Font. : Champagne, 7 janv. 2e lundi de car., 25 avr., 25 juin, 29 août et 2 nov.; ass. dim. après le 11 nov.; Fontaine, jour des Cendres, 6 mai, jeudi de l'oct. de la Fête-Dieu, 27, 28 et 30 sept.; ass. 24 juin. Chantérac, ass. 1er dim. d'août. Chapdeuil-St-Just. Chapdeuil, jeudi gras, 11 juin, 20 août, 4 oct. et 6 déc.; ass. 10 août et 21 oct.; St-Just, lundi après les 24 juill. et 14 oct.; ass. 24 juill. et 27 nov. Chapelle-de-Cercles (la), ass. 24 août Cherval, 2 déc. Douzillac, mardi qui suit le 22 janv., 1er lundi apr. le 24 août. Echourgnac, 3e lundi de janv., 1er lundi de mars, 3e lundi d'avr., 1er lundi de juin, 3es lundis de juill., août et octo, bre. Eygurande, dern. lundi de mai ; ass. 2 août*. Goûts, ass. 25 juill. 16 août. Jemaye (la), 2es jeudis de fév., mars, avr., mai, juin, août, sept., oct., nov. et déc., 26 juill. Lalatière (*com. St-Aulaye*), 30 avril, 11 juin, 17 juillet, 10 août, 10 sept. Ménesplet, ass. 25 juin*. Ménestérol-Montig., ass. 1er août*. Monpont-sur-l'Isle, 1er merc. de chaque mois, 1er samedi de carême, 1 mai (2 j.), mercredi après la St-Roch, 28 octob., 25 novemb. (2 j.) ; ass. 16 août*. Montagrier, 2 mai, lundi après le 27 sept. Montignac (*com. Ménestérol*), 3 mai ; ass. 25 août*. Mussidan, sam. av. jeudi gras, sam. veille des Rameaux, sam. veille de la Pentecôte, dern. sam. d'août, sam. apr. la Toussaint, sam. avant Noël ; ass. 3e dim. de sept. Nanteuil-de Bourzac, lundi après le 25 juill ; ass. dim. apr. le 24 juill. Neuvic-sur-l'Isle, 3e mardi de ch. mois. Paussac-St-Vivien, 21 mars, 30 mai et 28 nov. Pizou (le), 17 janv., 3es vendr. de mars, avril, mai, juin, sept. et nov., 16 août, lorsque le 17 janv. et le 16 août tombent un dim., la foire est renvoyée au lundi ; ass. 15 août. Roche-Chalais (la), 22 févr., 1er août, 25 oct., 1er jeudi de ch. mois. Siorac, 1ers lundis d'avril, août, octobre et déc. St-André-de-Double, 3e lundi de mars, juin et sept. fête patronale 30 nov., foire le lendem. St-Aquilin, lundi apr. le 3 fév., dern. lundi d'avril. St-Aulaye, mardi préc. l'oct. de la Fête-Dieu. 1er mardi de ch. mois. St-Barthélemy-de-B., 2es vendr. de fév., mars, avril, mai et juin, lundi suivant le 24 août ; ass. 24 août*. St-Jean-d'At., 30 août ; ass. 24 juin. St-Laurent-des-Hom., ass. 10 août*. St-Martial-d'Artenset, ass. 1 juil. let*. St-Martin-de-Ribérac, mercredi après le 15 août, lundi après le 11 novembre, St-Méard-de-Drôme, 1er lundi de janvier. St-Privat, 2e mercredi de chaque mois, lundi de Pâques. St-Remy, ass. 4 oct.*. St-Sauveur-Lalande, ass. 6 août*. St-Sulpice-de-Roumagnac, lundi avant le 22 janvier, lundi après le 27 août. St-Vincent-de-Connezac, 22 janvier (2 j.), 16 août et 3e lundi de chaque mois. Tocane-St-Apre, lundis av. le jeudi gr. et av. le 11 juin, lundi apr. le 15 sept., 3e lundi d'oct., dern. lundi de déc. Tour-Blanche (la), 20 janv., merc. gr., 25 mars, 15 mai, 10 sept., 8 nov. et 21 déc.; ass. 29 juin. Vanxains, 2e lundi de sept. Vendoire, 29 mars ; ass. 15 août. Verteillac, 17 janv., lundi av. le lundi gras, 19 mars, 3es jeudi d'avr., juill., sept. et déc., 10 mai. 15 juin, 16 août, 9 oct. et 25 nov.

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

J. MAURY

HORLOGER-BIJOUTIER

2, Cours Montaigne. — PERIGUEUX

Réveils — Pendules — Régulateurs
Terres cuites — Saxes Fantaisie — Chapelets
Objets de Piété — Plaquettes — Croix
Chapelets — Médailles tous les modèles

ATELIER SPÉCIAL POUR LES RÉPARATIONS

Maison Jean Longuesserre

Rue Taillefer et de la Mairie

PÉRIGUEUX

Nouveautés - Draperies - Soieries
Confections pour Dames

VÊTEMENTS SUR MESURE POUR HOMMES

ET JEUNES GENS

ARRONDISSEMENT DE SARLAT

Sarlat, 4e sam. de janv., merc. de la mi-car., 4e sam. de mai (marché gr.), 5 juill. (2 j.) (foire aux chev. et marché gr. pr t. l. anim.), 2e sam. de sept. (Comice), 4e sam. d'oct. (marché gr.), 6 déc. (2 j.) Audrix, ass. 1 août. Aüriac, lundis av. Pâq. et av. la Pent., 23 juin, 23 août. Bachellerie (la). dern. lundi de mars, 22 juill. Belvès, 13 janv., 1 fév., dern. sam. de fév., 26 mars, 2e sam. d'avr., 1er sam. de mai, 1 juin, 1er sam. de juill., 14 août, 7 sept. 1er et dern. sam. d'oct., 25 nov., 9 déc. Besse, 23 août, 24 sept. Beynac-et-Cazen., ass., 15 août. Borrèze, 1er mardi ap. la mi-carême, 18 mai, 10 août, 16 sept. Bugue (le), 7 janv., 25 fév. 25 avr., 22 août (exclus. foire de moutons), 25 août, 27 sept. (exclus. foire de moutons), 30 sept., 1er et 3e mardis de ch. mois. Campagnac-les-Quercy, 5 janv., 13 mars, 12 juin, 17 août, 13 sept. Campagne, ass. 24 juin. Carlux, 2e mardi de ch. mois, jour des Cendres, 1er déc. Carsac, ass. 20 oct.* Castelnaud, 5 janv., 2 avr., Cénac, 1ers mardis de mars, juin et sept. Coux, 1er mercr. de fév., 4es mardis de mars, mai et juill. 4e lundi d'oct. 1er mercr. de déc. Daglan, 1er vendr. de chaque mois. Doissac. 11 juillet, 30 sept. et 31 déc. Domme, 1er lundi de ch. mois. Eyzies-de-Tayac (les) 4e lundi de ch. mois. Fleurac, 2e mercr. de ch. mois. Grives, 2 août, 25 oct. et 11 sept. Grolejac, 2e lundi de ch. mois. Journiac, ass. 29 nov. Lacanéda, ass. lundi de Pâques. Chapelle (la) (*comm. Mauzens et Miremont*), 1er mardi de ch. mois ; ass. 11 nov. Chapelle-Aucareil (la), 2e vendr. avant le mardi gras, 2es vendredi de janv., d'avril, 2es vendr. de juillet et sept. Roque-G. (la), 3es mer. de fév., avr., juil., 3e lundi d'oct.; ass. 7 août*, Trappe (la), 26 juill. Loubejac, 31 juill. Manaurie 4e jeudis de fév., mars, avril, mai, juin, juillet, août et septembre ; ass. 1er août. Marcillac, ass. 10 août*. Marquay, 3es jeudis de janv., avr., juill ; ass. 1er dim. d'août. Meyrals, 1er jeudi de ch. mois. Miremont, 3e mardi de ch. mois.; ass. 11 nov. Montignac, 17 janv., vendr. saint, 25 nov., 4e mercr. de ch. mois. Moustier (*Com. Peyzac*), 4es jeudis de mars, mai, juillet et octobre. Nabirat, 3 janv., 3 fév., 23 avr., 3 déc. Nadaillac, 22 mars, 22 avr. Orliac, 21 sept. Paunat, ass. 15 août. Peyrillac, 5 janv., 22 avr. Plazac, 3e jeud. de ch. mois. Prats-de-C., 23 sept. Proissans, 1er lundi de mai, 29 nov. ou lendem. si c'est un jour férié (foire grasse) ; assemblée, 8 septembre. Rouffignac, dern. lundi de chaque mois ; gr. foires 25 janvier, lundi av. le lundi gras, lundi ap. le 28 mai, lundi ap. la St-Roch. Salignac, 20 janv., 22 fév., dern. jeudi de juin, 9 déc., 2e jeudi de ch. mois. Savignac-de-M., ass. 17 nov. Sergeac, 3es vend. de mars, mai, juillet, octobre. Siorac, 18 mars, avril, mai, juin, 11 nov., 22 déc. St-Amand-de-Coly, 12 janv., 4e lundi de sept. St-André, ass. 1 déc.*. St-Avit-de-V., ass. 1 fév. St-Cernin-de-l'H., 12 mars, 12 mai, 30 août, 30 déc. St-Chamassy, 16 mars, 16 juin, 16 nov.; ass. 3 janv. St-Cirq, ass. 3 fév., 1 mai. St-Cyprien, 2 janv., 2 nov., 2e lundi de ch. mois. St-Etienne-des-L., 4 août. St-Félix-de-Reillac-et-Mortemart, 4e mercredi de chaque mois. Ste-Foy-de-B., 17 août. St-Germain, 23 mai, 31 juillet. St-Julien-de-L., mercr. av. le merc. gr., 5e jeudi de car., 6 juin, 19 juill., 19 sept. 3 nov. 24 déc. St-Laurent-la-Vallée, 2es mardis de fév., mars, avr., mai et oct., 23 juin et 9 août. St-Léon, 1er lundi de chaque mois. St-Mar-

AU TAILLEUR MODERNE

COUPE & FAÇON

GARANTIES IRRÉPROCHABLES

Maison de Confiance

TARRIER & FROGER

Directeurs-Propriétaires

5, Rue de la République

PÉRIGUEUX

COMPLETS SUR MESURE

depuis **55** francs

tial, 15 de ch. mois. Ste-Nathalène, ass. jour de Pâques. St-Quentin (*com. Marcillac-et-St-Quent.*), ass. dim. après la Toussaint. St-Pompont, 20 et 30 janvier, dern. jour de fév. et 29 de tous les autres mois. St-Vincent-le-Paluel, ass. 24 août*. Tamniès, 22 janv., mercr. de la sem. sainte, 24 juin, 1er mercr d'oct.; ass. 1er juill.*. Terrasson, 1er jeudi de ch. mois, 1er jeudi de janv. (foire grasse), 1 févr., 7 juin, 27 août, 11 nov., Tursac, 3e lundi de ch. mois. Vézac, ass. 25 mai*. Villefranche-du-P., 2 et 25 janvier, sam. gras, mi-car., lend. de Quasimodo, 8 mai, 10 juin, 24 juillet, 16 août, 28 sept., 3e sam. d'oct., 11 nov., 4 déc. Vitrac. ass. 11 nov.

LA MUTUELLE DE POITIERS

Société d'assurances contre l'incendie

FONDÉE EN 1840

Agréée par le Crédit Foncier de France

à 11 *millions* 476.000 *francs*

de Garanties et Réserves

Prime pour Bâtiments et Mobiliers

DE SIMPLE HABITATION

0,22 centimes par 1.000 francs

Bâtiments de cultures.....	0.66 par 1.000 fr.
Mobiliers, Bestiaux.....	0.88 par 1.000 fr.
Récoltes engrangées.....	1.76 par 1.000 fr.

Tous ces tarifs s'entendent y compris tous impôts dus à l'Etat. Ils sont à 30 °/₀ de différence avec ceux des Compagnies, parce qu'elle n'assure pas les usines.

A. de Grandmaison

Agent-Général d'assurances

9, Rue Solférino, PÉRIGUEUX

TÉLÉPHONE 151

NOTICE SUR LE PÉRIGORD

Le Périgord a tiré son nom des Pretocorii qui habitaient le pays à l'époque où Jules César fit la conquête des Gaules. La capitale, Vésuna, est aujourd'hui Périgueux. Lors de la division des Gaules par Auguste, le territoire des Pretocorii fut compris dans la Celtique aquitannique. Sous Valentina, les Pretocorii, réunis à la seconde Aquitaine, eurent Bordeaux pour métropole.

Au commencement du Ve siècle, les Goths envahirent le Périgord qui, dans le siècle suivant, fut conquis par les Francs sur ce peuple.

Les rois de Neustrie, de la race mérovingienne, le possédèrent jusqu'au temps où le duc Eudes se rendit maître de l'Aquitaine ; son petit-fils Wiffre, que les romances espagnoles ont célébré, vaincu par Pépin, fut dépossédé.

Les Carlovingiens gardèrent le Périgord jusque vers la fin du IXe siècle. Ils le gouvernaient par des comtes.

La faiblesse des derniers rois de cette race obligea les comtes à se rendre indépendants.

Un des plus célèbres, un Wilgrin, comte d'Angoulême, fut aussi comte de Périgord ; ses enfants se partagèrent ces provinces : celui auquel échut le Périgord prit, le premier, le nom de Taille-Fer. Faute d'héritier mâle, le pays, par suite de mariages, passa sous la domination des comtes de la Marche qui s'appelèrent d'abord Talleyrand.

Le Périgord resta dans cette famille jusqu'à la rébellion d'Archambeaud IV, en 1398, qui s'enfuit en Angleterre pour éviter le châtiment de sa révolte. Le duc d'Orléans, frère de Charles VI, devint alors souverain du Périgord ; mais son fils qui lui succéda, fait prisonnier par les Anglais, céda, en 1437, ses pouvoirs au comte de Penthièvre. Une des petites-filles de ce dernier épousa le comte d'Albret. Par suite de ce mariage, le Périgord entra dans la Maison de Navarre et fut définitivement réuni à la couronne par Henri IV.

30e ANNÉE

LE NOUVELLISTE

DE BORDEAUX

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Paraissant sur grand format

ÉDITIONS SPÉCIALES QUOTIDIENNES

1re Edition : (soir) *Bordeaux et la Gironde.*
2e Edition : *Charente, Charente-Inf., Vendée, Deux-Sèvres.*
3e Edition : *Dordogne, Corrèze, Lot, Vienne, Hte-Vienne.*
4e Edition : *Lot-et-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne.*
5e Edition : *Landes et Basses-Pyrénées.*
6e Edition : *Gironde.*
7e Edition : (matin) *Bordeaux* (ville) *et Banlieue.*

SALLE DE DÉPÊCHES

BUREAUX A BORDEAUX
rue Porte-Dijeaux, 43

BUREAUX A PARIS
26, rue Feydeau, 26

TÉLÉPHONE N° 170

Un Fil Télégraphique Spécial qui est sa Propriété

Relie ses Bureaux avec PARIS et TOULOUSE

TARIF DE LA PUBLICITÉ :

Annonces (9 colonnes).....	**1** fr. **25**	la ligne
Réclames 4e page (6 colonnes).....	**2** fr. **50**	—
— 3e page (6 colonnes).....	**4** fr.	—
Chronique locale (6 colonnes).....	**7** fr.	—

PARFUMERIE A PRIX RÉDUITS

Teinture et nettoyage de tête

avec séchoir électrique

Salon spécial pour la coiffure de dames

Spécialité de postiches

R. LAPOUJADE

Membre du Jury et Professeur de Coiffure à Paris

13, Place Bugeaud, PÉRIGUEUX

Tous ces changements dans la direction du pouvoir influaient peu sur la tranquillité et la sécurité du pays. Jusqu'au XVII^e^ siècle, le Périgord avait des Etats particuliers qui réglaient l'administration du comté ; il envoyait même des députés aux Etats Généraux du Languedoc depuis 1271.

Les Etats particuliers étaient convoqués au nom du roi par le sénéchal de la province : le comte du Périgord y tenait naturellement le premier rang, les évêques de Sarlat et de Périgueux et d'autres ecclésiastiques renommés par leur science et leurs vertus, y représentaient le clergé. Les quatre grands barons du Périgord, les seigneurs de Grignols, Ribérac, Salignac, Mussidan, etc., l'archevêque de Bordeaux, comme seigneur de Montrabel, et de Belvès représentaient la noblesse. Le Tiers-Etat et le peuple étaient représentés par les maires et les consuls élus de Périgueux, Sarlat, Bergerac et les villes ou villages les plus importants.

Les Etats du Périgord devaient s'assembler régulièrement tous les neuf ans, sans préjudice de réunions plus fréquentes si elles étaient jugées nécessaires. Dans l'intervalle des sessions, une commission, composée des députés de chaque ordre et assistée d'un syndic que les villes de Périgueux, Sarlat et Bergerac nommaient alternativement, était chargée de régler les

affaires publiques. Cette forme d'administration, aussi large que possible, assura, depuis la fin de la guerre de Cent ans, la tranquillité et la prospérité du pays, qui ne fut troublée que par les guerres de religion, tristes conséquences du protestantisme.

Cette forme d'administration tomba en désuétude sous la minorité de Louis XIII.

Le Périgord vécut d'ailleurs heureux et tranquille depuis la fin de la guerre de la Fronde jusqu'à la Révolution.

Le pouvoir royal assurait alors la jouissance de tous les privilèges municipaux et de leur liberté et, dans le monde du travail, l'autonomie des corporations et leur complète indépendance.

Toutes les classes sociales unies entre elles, par une communauté de foi, d'intérêt, d'esprit familial, convergeaient toutes au même but : la grandeur de la France. Ce fut alors, dans le monde, le triomphe des idées françaises et l'influence de notre patrie fut portée au plus haut point qu'elle ait jamais atteint.

Malheureusement, vers le milieu du XVIII^e^ siècle, les doctrines philosophiques, athées, égoïstes, immorales, jouisseuses, firent surgir chez tous les sentiments de l'individualisme le plus complet. De là, oubli de devoirs chez les uns, jalousie chez les autres, ne tardèrent pas à susciter des haines qui détruisirent, de fond en comble, l'accord social et qui eurent comme terrible conséquence la Révolution Française.

La France ne retrouvera son équilibre rompu, son heureuse influence sur l'Europe et sur toute la civilisation, qu'en revenant à la foi de ses ancêtres, à ses traditions et en rompant avec ses *immortels* principes, qui ne sont que des principes de ruine et de mort !...

Périgourdis, restaz ça vous

.....Naoutreys roulaven en bicycletto doou coûta de Brontôme. Tout d'un cop, Raoul s'eycredet : — Veyqui lou Perigord !

Oh ! coumo Brontôme nous çarmet ! Eyco re de pu brave que l'Obbéï, (molhuroujomen restaurado per quaouque groulaou de contounier !) — que lou viey clussier bâti doou tem de Çarlemagno, — que lou pount o ongle dret plonta sur lous dous bras de lo Drôno, — que lâs vieilhâs pitâs meyzoûs doou 16e siecle !

E Bourdeilho doun ! Sount-y pintouresqueys qûis rouciers pinquas lou loun de lo Drôno limpido que filo entre dous rongs de vargnas e d'ooubars, — e queou beou çateou de Bourdeilho en so ton vieilho Tour que se dresso din lâs nibleys, — e queou viey pount si curioous, — e quelo blonço eygleyso en sas treys coupolâs !

— Ah ! soupiravo Raoul, qualo tronquillita ! Qualo beouta din lo noturo ! Naoutreys, deourion domourâ eyci touto lo vito... Mâ, 'tensiou ! Deypeyçon-nous ! Quey lou momen de 'nâ ça moun couji, lou coumte de Çatign... que nous otten o soupâ. Desey, yo grond'ossemblado en notr' hoounour.

E bientôt, nous veyqui dovon lou çateou de Bor.-P... Ah ! coumo naoutreys fugueren bien reçooubus ! Poulardo doou Perigord din lou toupi en d'un boun çobroou, vi doou Perigord, zibier doou Perigord, boutoreous doou Perigord, grossâs eycorobissas doou Perigord, belo carpo doou Perigord, legums doou Perigord, coufi doou Perigord, pâti doou Perigord, dindo doou Perigord, truffâs doou Perigord, e surtout boun' himour doon Perigord !... Re li moncavo. Edin lo coujino, domestiqueys e meytodiers minzaven e bevion o lur refociou.

— Ah ! dijio Raoul en beven un boun cop, you sente coulâ din mas venâs l'âmo doou Perigord !... Ah ! lou brave, lou boun poï que v'hobitaz, moussu lou Coumte ! Noun-sulomen, vaoutreys moncâ de re e pourrias vous suffî o vous-mêmos, mâ, moun Diou ! que lo noturo ey belo din votre Perigord ! Las rivâs e lo plaino de lo Dourdougno, lous bords çarmous de l'Eylo, lâs gorzâs profoundâs de lo Vezero, lâs aygâs clarâs de lo Drôno e de milo rious que gozouillen coumo doous roussignoous, lous naous rouciers, lous volouns pleys de freyço verduro, lous grons boueys de zorîs e de çatigners, tout oco fay de votre Perigord uno Suisso en mignoturo.

— N'ez plo rojou ! moussu Raoul, — reypoundet lou boun moussu de Çat..., — eyci, oven de tout e o boun coumpte. Quey pa lo peno de s'en ona vioure o Porî : Qu'ey-t-éou eyma soun poï que de l'obondounâ ?

Ah ! messurs, you ne pourrio pa vioure loin de mo pito potrïo. Lou bounhur ey din lo fomilho e din lou poï que nous o vus naysse. Fay boun vioure e mouri ount' ont vicu e ounte sount morts notreys onciens... Ah ! si çocum sobio resta o so plaço e din so coundiciou !...

O, o, messurs, cresez-me, l'un o gron tort d'obondouna lo terro que nous nurrî. You jou dije bien souven o mous meytodiers : « Mous paoubreys-j-omîs, restaz ça vous : en degunlio, vous ne sirey pu houroux que din votras terrâs e ooutour de votro fomilho. Eymons lo grondo Potrïo, re de pu zuste : mâ, vivons e mourons din notro pito Potrïo ! »

— Ah ! qu'ovez rojou, moussu lou Coumte, de dire vous peyjons, e mêmo... vous messurs : « Restaz çà vous ! » Mâ, molhuroujomen, vous-j-eycouten gayre !...

DON MINOU.

Remplir et découper ce bulletin d'adhésion suivant le pointillé et l'adresser sous enveloppe cachetée à Mr Henry de BOYSSON, 4, Boulevard Lakanal, ou à Mr Louis CHAUTRU, 148, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

GROUPE PÉRIGOURDIN

4, rue de la Nation, PÉRIGUEUX

DÉCLARATION

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la Défense nationale et favorise des influences hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit Français.

Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Monseigneur le duc d'Orléans, héritier des quarante Rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'anti-sémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la Monarchie relève l'autorité, les libertés la prospérité et l'honneur.

Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

Je m'engage à la servir par tous les moyens.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné (1) .....

demeurant à (2) .....

après avoir lu attentivement la déclaration ci-dessus, adhère librement au Groupe Périgourdin d'Action Française.

Ci-joint la somme de (3) ..... francs pour ma cotisation de l'année courante.

à ..... le 191

Signature .....

(1) Nom et Prénoms.
(2) Adresse complète, bureau de poste, rue, Nº, etc.
(3) La cotisation annuelle est fixée au maximum à trois francs.

ÉDITION PICARDE

Le Groupe Picard d'A. F.

Point n'éprouvons pas le besoin d'insister sur sa naissance, ce serait inutilement évoquer de pénibles moments, de cruels souvenirs.

Nous préférons nous en référer à son livre d'or et, par date, transcrire ici ses principales manifestations.

Année 1909

1909. 13 mars. — Conférence de **M. Maurice Dupont**, secrétaire, délégué du Groupe, sur les « *Directions Royales* ». — Tirage spécial de cette Conférence.

1909. 21 mars. — Conférence de **M. Alfred Ansart** sur « *Le Régime Corporatif, principalement en Picardie* ». — Edition de Propagande.

1909. 3 avril. — Conférence du regretté **M. Norbert Boulanger** sur « *La Politique Coloniale des Rois de France* ».

1909. 2 mai. — Conférence de **M. Alfred Ansart** sur *Jeanne d'Arc.*

1909. 23 mai. — Célébration de la **St-Philippe** à laquelle assistent plus de 600 royalistes. Discours vibrants de *Mme la marquise de Mac-Mahon* et de *M. le comte Bernard de Vésins* Création dans la Somme d'une section de l'**Œuvre de Notre-Dame de France.**

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 200.000.000 de francs entièrement versés

AGENCE D'ABBEVILLE

17 et 19, Place de l'Amiral-Courbet

TELEPHONE 0.38 **TELEPHONE 0.38**

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS

ORDRES DE BOURSE
SUR TOUTES LES PLACES
DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

PAIEMENT DE TOUS COUPONS

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES
ET ENVOIS DE FONDS

LETTRES DE CRÉDIT CIRCULAIRES
ET MANDATS DE VOYAGE
PAYABLES DANS LE MONDE ENTIER

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

DÉPOTS A VUE
COMPTES DE CHÈQUES
AVEC INTÉRÊTS

AVANCES SUR TITRES
ET OUVERTURE DE CRÉDITS
EN COMPTES COURANTS

ACHAT ET VENTE
DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

SOUSCRIPTION
A TOUTES LES ÉMISSIONS

Location de Compartiments de Coffres-forts

TARIF DÉCROISSANT EN PROPORTION DE LA DURÉE

GARDE DE TITRES **0 fr. 10 par an et par obligation**

Garantie contre les risques de Remboursement au pair

1909. 11 juillet. — Conférence de **MM. Joseph Delest et Maurice Gillard** sur les questions économiques et sociales. **M. Albert de Gillès**, vice-président du Groupe Picard, expose de très brillante façon « *les Raisons d'Etre de l'A. F.* ». Gros succès.

1909. 28 novembre. — Conférence de **M. Jules Sèverin** sur « *Les Succès historiques* ». Sa conférence est reproduite par la plupart des journaux d'opposition de la presse parisienne.

1909. 19 décembre. — Conférence de **M. Ernest Levoir** : « *Pourquoi je suis royaliste* ». Gros succès.

Année 1910

1910. 16 janvier. — Devant un brillant et nombreux auditoire, **M. Maurice Dupont** traite le sujet suivant : « *Qu'est-ce que l'Action Française* ? ». Nombreuses adhésions.

1910. 13 février. — Pour célébrer l'anniversaire de sa création, le Groupe Picard avait fait appel à Paris. Deux orateurs, MM. Louis Dimier et Henri Vaugeois enthousiasment l'auditoire. (600 auditeurs).

1910. 17 avril. — **M. Jacques d'Anchald** développe, devant un auditoire attentif, le sujet suivant : « *Le Rôle social de la Monarchie de demain* ». Après lui, **M. Alfred Ansart** retrace la vie de « *Courbet intime* ».

1910. 1er mai. — A l'occasion de la St-Philippe, un ordre du jour est envoyé par le Groupe. Le 17 du même mois, le chef du bureau politique fait parvenir la réponse de Mgr le Duc d'Orléans à M. le Président du Groupe Picard.

1910. 12 juin. — Conférence très intéressante et très documentée d'un jeune membre du Groupe, **M. Hocquet**, qui traite avec compétence et talent de la question suivante : « *Le Royalisme Français de 1789 à nos jours* ».

Après lui, **M. Maurice Dupont** se fait applaudir dans sa critique du « *Parlementarisme et de la République* ».

1910. 10 novembre. — **M. Maurice Dupont**, devant un auditoire très sympathique, traite le sujet suivant : « *Un siècle de prolétariat* ». Après lui, **M. Alfred Ansart** se fait applaudir dans sa belle Conférence intitulée « *Filles de France* ».

La crise éclate peu après. M. de Rainvillers, délégué du Groupe Picard d'A. F., communie d'idée avec les membres du Comité-directeur. Le délégué de l'A. F. avait aussi par lettre, ainsi que le président du Groupe Picard par dépêche, témoigné de l'unanimité des sentiments de fidélité des royalistes picards d'A. F.

Une seule démission est envoyée. Par contre, de nombreuses adhésions arrivent au Groupe.

Emile Schreck

ELÈVE DIPLOMÉ DE L'ECOLE D'HORLOGERIE DE PARIS

36, Rue Saint-Gilles, 36

ABBEVILLE

SPÉCIALITÉ DE BIJOUX

POUR MARIAGES

o o Alliances, Bagues fantaisie, Broches o o
Dormeuses, Chaînes de Montre, Bracelets

BIJOUX PERLES FINES & BRILLANTS

o o o Montres Or, Argent, Nickel o o o
Pendules, Garnitures de Cheminée, Réveils
o o o o Bronzes et Objets d'Art o o o o

BIJOUTERIE ARGENT

Deuil et Fantaisie

COUVERTS & SERVICES DE TABLE

Argent et Argenté sur métal extra blanc. Dorure et Argenture

LUNETTERIE -- MAROQUINERIE -- COUTELLERIE

Riche et demi-Riche

RÉPARATIONS GARANTIES EN HORLOGERIE
o o o o BIJOUTERIE ET JOAILLERIE o o o o

Année 1911

1911. 15 janvier. — Très belle Conférence de **M. Ernest Levoir** sur « *l'Esprit Conservateur* ». Nombreux auditoire. Succès complet.

1911. 19 février. — **M. Jules Sèverin** traite, devant un auditoire très sympathique, le sujet suivant : « *Pourquoi nous sommes en République* ». La Conférence est tirée en brochure et répandue dans le département à plusieurs milliers d'exemplaires.

1911. 25 mars. — Réunion contradictoire rue Jules-Barrès, salle Dufrancatel. Brillant exposé de la doctrine monarchique par **M. Joseph Delest**, président du Cercle d'Etudes Capitalistes de Paris. Les anarchistes donnent la réplique. Un silloniste aurait pris la parole, mais il est trop tard. Les libéraux, comme toujours, se sont défilés.

1911. 26 mars. — Le 26 mars, à Chepy, **M. Maurice Dupont** expose, devant 300 auditeurs, la doctrine d'Action Française.

1911. 21 mai. — A Quevanvillers, devant un très nombreux auditoire, **MM. Joseph Delest** et **Maurice Dupont**, sous la présidence de **M. Albert de Gilles**, font applaudir le programme monarchique d'A. F.

RÉSULTATS
au 30 juin 1911

Le Groupe qui comptait, à son début, trois membres, est aujourd'hui composé de plusieurs centaines d'adhérents ou d'alliés.

Grâce à son initiative, se sont formés en Picardie d'abord : *Le Groupe du Vimeu*, présidé avec autorité par **M. de Rainvillers** et stimulé par **M. Jacques d'Anchald** ; puis le *Groupe de Péronne* à la tête duquel se trouve l'éminent économiste **Jules Sèverin.**

Pour le seconder, l'**Œuvre de Notre-Dame de France** ayant à sa tête Mmes de Mython, présidente, comtesse de Guyencourt, vice-présidente, et Petitot-Bellavène, secrétaire-trésorière.

Les Camelots du Roi qui feront de plus en plus parler d'eux. Les résultats des campagnes menées ont été jusqu'ici très favorables à la Cause. Nul doute que, grâce au zèle et au dévouement de leur chef, **M. Jean du Bos**, les résultats ne soient plus magnifiques dans un avenir prochain.

En travaillant pour le Roi, tous les royalistes d'A. F. sont sûrs de travailler pour Dieu et la France. Ils ne réclament donc ni honneurs, ni privilèges. **SERVIR**, telle est leur seule devise et **SERVIR PAR TOUS LES MOYENS**, c'est leur seule joie et leur seule ambition.

M. DUPONT.

GEORGES VESAC

DOREUR ENCADREUR

Dorure de Cadres, Meubles, Bois sculpté, Fer forgé.

Travaux pour Eglises

Dorure d'Autels, Gloires, Reliquaires, Statues, Chandeliers.

Restauration de vieilles Dorures

Encadrements Artistiques et Genre ancien, Moulures dorées et Fantaisie.

Cadres de Styles

Nettoyage de Gravures

ABBEVILLE

40, Rue Alfred-Cendré, 40

Compte rendu des Travaux de la Section du Vimeu

Année 1910-1911

J'ai connu un commandant qui punissait sévèrement les soldats coupables de s'être retournés en marche pour voir le chemin parcouru. Il me semble, au contraire, que l'on trouve, en regardant derrière soi, un encouragement et un enseignement. Un encouragement, en constatant que les chemins les plus durs se montent vite lorsqu'on marche avec courage ; un enseignement, pour profiter des fautes, si on en a commis, et rectifier en conséquence sa direction.

Mais, si tout cela est vrai du voyageur, cela s'applique davantage encore à celui qui trace la route et aux jalonneurs qui indiquent le chemin aux troupes circulant dans la nuit.

Cela s'applique surtout à nous, Ligueurs d'A. F., modestes « cantonniers de la Route du Roi », mais qui, dans la Nuit de l'Erreur, où se perdent nos compatriotes, cherchons à rallier autour de la vérité politique tout ce qui est national et français.

Jetons donc un regard sur ce qui a été fait dans le Vimeu, moins pour constater le travail accompli que pour mesurer ce qui reste à faire.

Au mois de décembre 1909, Monsieur de Rainvillers réunissait à Boismont quelques amis, paysans et ouvriers de bonne foi, pour examiner avec eux l'Œuvre du Régime Républicain : œuvre de destruction et de dissolution, régime d'irresponsabilité et d'incompétence.

Deux mois plus tard, une autre réunion avait lieu, dans laquelle Monsieur de Rainvillers faisait acclamer, par son auditoire, la Monarchie de « Salut public » : héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée.

Puis, dans le courant d'avril 1910, sous la présidence de Monsieur Levoir, Monsieur Jacques d'Anchald développait le programme social de la Monarchie, tel que l'ont tracé le comte de Chambord, le comte de Paris et Mgr le Duc d'Orléans. Monsieur Lefebvre exposait l'organisation sociale en Allemagne, en prenant comme exemple la corporation du Livre.

AMEUBLEMENT COMPLET

INSTALLATION D'APPARTEMENTS

OBJETS D'ART

TERRES CUITES

Cuivres et Biscuits

Eug. Heirman

Ouvrier d'Art diplômé

51, Rue Alfred-Cendré

ABBEVILLE

MEUBLES ORDINAIRES ET DE LUXE

Voitures d'Enfants

LITERIES

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATION DE MEUBLES ANCIENS ET MODERNES

TENTURES - RIDEAUX - TAPIS

Linoléum et Toiles Cirées garanties incassables

La série des Réunions données à Boismont, pendant l'hiver 1909-1910, se terminait par une Conférence de Monsieur Maurice Dupont sur les « Directions Royales ».

Le nombre des auditeurs allait en croissant rapidement : 13 d'abord, puis 40, puis 80, puis 200. Ils venaient de tous les villages voisins : Saigneville, Mons, Pendé, même des plus éloignés comme Frauleu, St-Blimond, Vaudricourt, Lanchères Sallenelle !

Le local dont on disposait à Boismont devenait insuffisant. Pour la grande réunion de la St-Philippe, on dut choisir le Casino de St-Valéry. Près de trois cents auditeurs, venus de tout le pays, purent applaudir Me Magnier, avocat à la Cour d'Appel de Paris, et M. Georges Valois qui, sous la présidence de M. Levoir, exposèrent l'un la Nécessité de la Monarchie au point de vue politique, l'autre la Nécessité de la Monarchie au point de vue social ; les auditeurs socialistes furent particulièrement frappés par la logique de cette étude sur « *La Révolution Sociale ou le Roi* ».

L'hiver 1910-1911 vit recommencer les séances d'études à Boismont ; Monsieur de Rainvillers, au cours de deux Conférences particulièrement documentées, répondit, l'histoire en mains, à cette objection : La Monarchie... c'est le gouvernement des Nobles et des Curés !

Mais les amis trop éloignés pour venir à nous, par ces mauvaises journées d'hiver, demandaient qu'on vînt jusqu'à eux.

Deux Conférences furent donc données à Chepy, sous la présidence de M. Pelletier. L'une par M. de Rainvillers sur ce sujet : *L'Œuvre de la République* ; l'autre par M. d'Anchald sur le *Programme Royal.*

La réunion la plus intéressante fut une réunion contradictoire, sous la présidence de M. de Rainvillers, au cours de laquelle M. Dupont exposa les origines de l'Action Française, et M. Delest, président du Groupe Corporatif de Paris, l'organisation sociale sous une Monarchie représentative. Un socialiste unifié, puis un révolutionnaire posèrent quelques questions auxquelles l'orateur répondit avec une grande précision.

Plus de 200 auditeurs, venus malgré la neige, acclamèrent en Philippe VIII le Roi du Travail, le Restaurateur des Libertés Françaises. Les Camelots du Roi d'Abbeville et d'Amiens firent, à la sortie, une ample distribution de journaux et de brochures.

Après Chepy, ce fut le tour d'Escarbotin.

La réunion offrait ceci de particulier, qu'elle avait lieu sur la demande expresse de plusieurs révolutionnaires, désireux d'entendre exposer contradictoirement les doctrines de l'A. F.

On vit donc une salle composée de 250 révolutionnaires et d'une quarantaine d'indifférents, écouter un orateur royaliste

Librairie Jeanne-d'Arc

PHOTO-COMPTOIR

Anciennes Maisons PICARD JOSSE et FROIDURE-BERGER réunies

Georges BUTEUX

ABBEVILLE

41, Rue Alfred-Cendré
(en face la rue Jeanne-d'Arc)

Papeterie de Luxe, Fantaisies pour Cadeaux, Maroquinerie

Articles de Piété :
Missels, Statues
Bénitiers, Croix
Chapelets, Médailles
Imagerie religieuse
Nouveautés musicales
Partitions
Editions classiques
Chansonnettes, Monologues
LOCATION DE MUSIQUE
Imagerie de luxe

Cartes postales
Gravures en tous genres
Spécialité pour le Dessin
la Peinture à l'huile
et l'Aquarelle
Articles divers
pour Pyrographie
Métalloplastie
Cellulotypie, Velours frappé
Cloutage, etc.
Grand choix de Modèles en location

APPAREILS et FOURNITURES GÉNÉRALES pour la PHOTOGRAPHIE
PAPIERS ET PLAQUES DE TOUTES MARQUES

Travaux d'Amateurs — Cabinet noir gratuit

Agrandissements
et Reproductions
par tous procédés
Vignettes de Deuil
Portraits artistiques
en peinture à l'huile
Collection de Vues
du vieil Abbeville
Nouveautés littéraires
Abonnements sans frais
aux Journaux

Fournitures de Bureaux
Registres et Impressions
en tous genres
Fournitures pour
Machines à écrire
Reliures
pour Bibliothèques
et Administrations
Timbres-poste
pour collections

DÉPOSITAIRE de la NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

dans un silence parfait, et lui répondre avec une courtoisie qui ne se démentit pas un seul instant ; M. Noël Trouvé, avocat à la Cour d'Appel, fut même applaudi plusieurs fois vers la fin de sa discussion, par ces adversaires séduits, malgré eux, par la bonne foi et la logique de nos doctrines.

Enfin, bien que la ville d'Eu ne soit pas ville picarde, M. de Rainvillers, à la demande d'un Camelot du Roi, Robert Raimbert, eut l'honneur d'organiser la première réunion d'A. F. dans cette ville où tout frémit encore au nom de Mgr le Duc d'Orléans.

Cette réunion, peu nombreuse comme toute réunion de début, fut particulièrement encourageante, car elle suivait de peu de jours la magnifique lettre par laquelle le Roi nous faisait savoir qu'il oubliait tout, sauf les services rendus.

. . . . . .

Et maintenant, regardons droit devant nous vers la Route Royale ; en marche de nouveau pour une autre étape ; plaise à Dieu que ce soit la dernière et que nous ayons *cet été*

Du vin aux vignes avec la Royauté !

Comme le troupier, nous pouvons chanter maintenant :

Allons, Camarade, au pas, la Route est belle
Car elle mène là-bas au Roi Gamelle.

. . . . . .

Vive le Roi !

Jacques d'ANCHALD.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

Ebénisterie ✤ Tapisserie

Ancienne Maison François CAYEUX, Louis CAYEUX, FORTEGUERRE-DUFOURNY

Fondée en 1830

FORTEGUERRE - WASSON

SUCCESSEUR

51, Chaussée du Bois, 51

DÉPOT : 9, RUE CHARLET, 9

ABBEVILLE (Somme)

Spécialité pour Réparation et Remise à Neuf des Meubles anciens de tous Styles

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ

BIJOUTERIE-JOAILLERIE-ORFÈVRERIE

HORLOGERIE - LUNETTERIE - GRAVURE

F. BLOTTIÈRE

43, Rue Alfred - Cendré, 43

ancienne rue des Lingers

ABBEVILLE

Maison Sérieuse

TRAVAUX SOIGNÉS

ADRESSE
à Monseigneur le Duc d'Orléans
par le Groupe d'A. F.
du Vimeux

Un groupe de royalistes de la ville d'Eu, fiers de se dire les compatriotes de Monseigneur le Duc d'Orléans, après avoir entendu la parole de M. de Rainvillers, acclament la Monarchie héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée, envoient au petit-fils de Henri IV, qui en est le représentant, au Prince « qui ne se souvient que des services rendus », l'expression de leur inaltérable dévouement et se déclarent prêts à sacrifier leur liberté et leur vie à la défense de sa cause qui est celle de la France.

(*Suivent les signatures*).

Le Prince a daigné faire à cette adresse la réponse suivante :

Woodnorton, 27 *mai* 1911.

Monsieur,

Monseigneur le Duc d'Orléans a reçu avec plaisir l'adresse d'un Groupe royaliste de la ville d'Eu. Il a été très touché des sentiments exprimés dans cette adresse et il en remercie les signataires.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Maurice EMERY.

Avis aux Chasseurs

CANES HUTTIÈRES DE LA BAIE DE LA SOMME

12 francs la paire. — Réduction pour plus grand nombre. Emballage gratuit. — Port à la charge du destinataire.

Livrables du 1er août au 31 septembre

ON PEUT S'INSCRIRE A L'AVANCE

AU CHATEAU DE DRANCOURT

par St-VALERY-SUR-SOMME

VINS & SPIRITUEUX

TÉLÉPHONE 148

Maison Fondée en 1810

TÉLÉPHONE 143

SPÉCIALITÉ DE VINS FINS

Ernest DIEPPE

102, Rue Saint-Gilles

ABBEVILLE

VINS DE CHAMPAGNE de toutes marques

Livrés au même prix que les Maisons de production

BONTÉ ROYALE

Légende traditionniste

Les contes rustiques, ces poétiques productions de l'âme populaire, ont donné au Roy et à la Reine un rôle de personnages surhumains, de génies bienfaisants, tout plein de charme et qui caractérise bien, malgré la part laissée à la fiction, l'effet que devaient produire sur les masses d'il y a quelques cent ans, ces êtres investis d'un pouvoir sans limite.

En fait, pour n'être point revêtus d'habits couleur d'aurore et de clair de lune, les souverains n'en étaient pas moins la personnification de la puissance et de la sagesse, les dispensateurs de tous les dons et de toutes les grâces, et leur intervention rare et souvent inespérée était appréciée à l'égal de celle de la Providence.

L'histoire nous a transmis leurs principaux actes publics, mais seule la tradition, sa sœur obscure et maintes fois réparatrice, a perpétué le souvenir de leurs bienfaits ignorés, de leurs générosités discrètes.

Les habitants de notre ancienne Picardie en se les racontant aux veillées, chacun en ce qui avait trait à sa région, en sauvèrent quelques-uns de l'oubli.

***

Les chroniqueurs du temps ont relaté le passage de Louis XIII à Saint-Valery en y rattachant une anecdote fort curieuse.

« Sur cette côte, dit Dom Rupert, il se fait une pêche particulière : les pêcheurs tendent leurs filets le long de la Somme, ou dans les sinuosités du sable, et lorsque la mer vient à se retirer, ces bonnes gens excitent le plus gros poisson qui y est ensablé en battant l'eau et en criant en termes confus à qui fera le plus de bruit des cinq ou six personnes qui sont dans le bateau, ce qui fait qu'on les entend de deux grandes lieues.

« Le roy entendit parler de cette gentille pêche et de la belle harmonie (!) dont elle était accompagnée. Aussi voulut-il s'en payer le plaisir, après avoir goûté le poisson qui en provenait lequel ils appellent : « flets huée », à la distinction de ceux qui se prennent d'autre façon.

A cet effet, il fit donner rendez-vous aux pêcheurs de Saint Valery à une lieue du port de la ville, sur les bords de la mer. Ceux

PATISSERIE

Confiserie - Glaces

REPAS de NOCES, DINERS

Plats de Cuisine pour la Ville et les Environs

Spécialité de Pâtés de Bécassines

VINS & LIQUEURS

EXPOSITIONS INTERNATIONALES

CULINAIRES

Paris 1899 et 1900

MÉDAILLES de BRONZE, D'ARGENT et de VERMEIL

Grosjean-Lignier

36, Rue Alfred-Cendré, 36

ABBEVILLE

Téléphone 39 -:- Adresse Télégr. : GROSJEAN-ABBEVILLE

ci s'étant rendus dans leurs bateaux au nombre de quinze ou seize commencèrent leur pêche et leur concert en présence du Roy qui était dans un petit bateau afin d'en avoir mieux le plaisir.

« Au récit de ceux du pays, jamais il n'entendit une telle musique, après le tonnerre et le canon. Il n'y a rien dans la nature capable de faire un plus grand bruit, ce qui donna bien de la satisfaction au Roy et à toute la cour. »

Reportons-nous donc à cette époque, et conquis par le cachet pittoresque et familier de cet épisode, évoquons davantage, grâce aux récits des aïeules, ce roi paré de tout son prestige, ce prédécesseur direct de Louis XIV qui enveloppa d'un tel lustre la royauté, ce roi, dis-je, encore autocrate et réalisant déjà par un fait le rêve démocratique de Philippe V en se mêlant aux pêcheurs.

Car cette incursion dans un milieu si différent de la Cour, loin de lui être à charge, loin de lui apparaître comme une des mille sujétions de son métier de roi, l'a non seulement charmé, mais lui a donné le désir de pénétrer plus avant dans la grande famille fruste mais énergique des marins picards qui devait d'ailleurs, par sa bravoure, rendre tant de services à la patrie et à la couronne.

***

Au calvaire du Courtgain qui domine encore de sa vieille croix tenace le magnifique panorama de Saint-Valery, deux adolescents assis côte à côte et silencieux, pleuraient.

Le crépuscule d'août qui fait glisser doucement son rideau de gaze ardoisée sur le décor rutilant du coucher de soleil en baie de Somme, les enveloppait peu à peu de ses ombres.

C'est à peine si leurs silhouettes se détachant encore du taillis on pouvait distinguer la jeune matelotte valéricaine à la coiffe à gros plis, du jeune gars déjà hâlé par l'âpre morsure du vent et des embruns.

Comment ces êtres, cependant prédisposés par l'atavisme au courage inné de leur race n'avaient-ils pu maîtriser leur douleur ?

C'est que Jean-Pierre et Marianne s'aimaient sans pouvoir réaliser leur projet d'union.

Amis d'enfance, ils avaient grandi côte à côte mêlant leurs jeux au bord de cette mer, charmeuse et décevante comme la destinée !

Ainsi confondus, ils paraissaient promis l'un à l'autre depuis toujours et la consécration de leur bonheur leur paraissait aussi nécessaire, aussi naturelle que la vie.

Mais le père de Jean avait péri dans un naufrage et le pauvre orphelin, élevé par la charité, se trouvait forcément en état d'infériorité au moment de s'engager dans la lutte de l'existence.

Certes il était devenu un robuste jeune homme qui n'avait pas son pareil sur la côte pour l'endurance au travail et l'intrépidité dans le danger, mais comment arriver à acquérir une barque, sans laquelle on ne peut subvenir aux besoins de la famille ?

Spécialité pour Baptêmes

THÉS ET CAFÉS

PETITS FOURS ET GLACES

E. Bihet

CONFISEUR -:- CHOCOLATIER -:- GLACIER

54 -- Rue Alfred-Cendré -- 54

ABBEVILLE

PETITS FOURS SUR COMMANDE

Tous les Jours

"FIVE O'CLOCK TEA"

EN ÉTÉ CONSOMMATION DE GLACES TOUS LES JOURS

Tous les Produits sont garantis fabriqués dans la Maison

La modeste position de « second » sur un bateau de pêche ne donne au pauvre marin que bien juste ce qu'il faut pour vivre. Sur quoi pourrait-il prélever le prix relativement élevé d'une coque et d'un gréement ?

Marianne, ayant cette souplesse de réaction qui remplace chez la femme la stoïcité du courage masculin, se reprit à parler la première :

— « Ah ! dit-elle dans sa simplicité et sous l'impression de la scène précédente, si notre bon Roy qui peut tout et qui se montre si favorable à la corporation des pêcheurs connaissait notre détresse, il daignerait peut-être nous secourir. Mais comment approcher de Sa Majesté qui ne s'occupe vraisemblablement plus de nous ? »

— « Qu'en sais-tu, ma fille, répondit avec une intonation de douceur une voix qui résonna derrière eux comme un mystérieux écho.

En même temps, un personnage revêtu du rude costume des gens de mer, émergea des frondaisons.

Mais son attitude, son geste, sa parole, contrastaient avec cet accoutrement de commande et révélaient le vrai gentilhomme.

Et le Roi Louis XIII, qui s'était ainsi déguisé pour se mêler incognito à la vie profondément attachante de notre population maritime et avait de la sorte pu surprendre la touchante idylle des jeunes gens, intervenant à propos comme les héros des Contes bleus, assura le bonheur des fiancés en se donnant la joie de faire en secret deux heureux.

A. BOUT.

DIEPPE

BOUCHERIE CENTRALE

ABBEVILLE

-:- Installation Moderne -:-

TÉLÉPHONE 101

SPÉCIALITÉ DE PRÉS-SALÉS
FILET ET FAUX-FILET

Viandes de Première Qualité et de Premier Choix

TRIPERIE FINE

Dehen Fils

14 -:- RUE ALFRED-CENDRÉ -:- 14

ABBEVILLE (Somme)

PLUSIEURS RÉCOMPENSES DANS DIVERS CONCOURS

On prend les Commandes et on livre à domicile

L'Instruction dans le peuple à St-Valery

avant la Révolution

Certaines erreurs historiques sont tellement accréditées qu'il est d'une difficulté inouïe de les anéantir.

On croit fermement, dans certains milieux, que l'instruction n'a commencé à se propager dans les masses de la population qu'à partir de la Révolution et qu'elle n'a pris une certaine ampleur qu'avec la loi de 1882, qui l'a rendue gratuite et obligatoire.

On ne pourra détruire ce ridicule préjugé qu'en multipliant les preuves du contraire, et en exposant par de nombreux exemples locaux l'état de culture intellectuelle de l'ancienne France. On a déjà beaucoup fait dans cet ordre d'idées, mais il faut accumuler les documents, en former un édifice inébranlable, pour que la vérité s'en dégage enfin victorieusement et définitivement.

Prenons par exemple ce coin de Picardie qu'on nomme le Vimeu, ce petit territoire enclavé entre le comté d'Eu et le Ponthieu, qui vient prolonger les falaises de Caux et les pâturages normands jusqu'à l'embouchure de la Somme. Ce pays, sous le rapport intellectuel, a été calomnié par les historiens. Un collaborateur d'Augustin Thierry le désigne comme la Béotie de la Picardie et veut faire du paysan vimeusien de l'ancien régime une sorte de brute à intelligence épaisse et obtuse. C'est une affirmation dénuée de tout fondement, comme les érudits d'autrefois en risquaient trop fréquemment et que son auteur, Charles Louandre, aurait été fort empêché d'appuyer sur une démonstration quelconque.

La capitale du Vimeu, Saint-Valery, — qui sera plus spécialement l'objet de cette courte étude — fut de tout temps un foyer intellectuel qui brilla suffisamment pour diffuser l'instruction autour de lui.

Aussi loin qu'il soit possible de rentrer dans l'histoire authentique de ce pays, qu'apercevons-nous ? L'église, sous les traits d'un moine, disciple de Colomban, dissipant les ténèbres d'une religion druidique mêlée de paganisme, répandant la lumière de l'Evangile et de la civilisation dans une population de pêcheurs barbares. A la mort de ce moine, que l'Eglise honore sous le nom de Saint-Valery, en 622, une abbaye fut fondée auprès de la cellule de l'apôtre ; cette abbaye fut plus tard peuplée de savants bénédictins, et un historien, Louandre, père de l'écrivain cité plus haut, nous apprend que, dès la fondation du monastère une école fut établie pour les enfants du voisinage. Ceci ne sort point du reste de la tradition.

Bien que les preuves fassent défaut pour en donner une affirmation positive, il est permis de supposer que cette école subsiste tout au long du moyen âge. Mais, dès que les documents réapparaissent, c'est-à-dire à l'époque de la Renaissance, nous retrouvons l'Eglise se préoccupant encore de l'instruction populaire. Les archives locales ont conservé une lettre trop peu connue, car elle est extrê-

VINS et SPIRITUEUX

Epicerie en Gros -- Cafés

Ancienne Maison EMILE TAQUET

FONDÉE EN 1842

A. GÉRIN

SUCCESSEUR

Maison de Gros : 6, Chaussée du Bois

Détail : 9, Chaussée du Bois

ABBEVILLE

SPÉCIALITÉ de VINS FINS

LIQUEURS de MARQUE

ment caractéristique de Louis, cardinal de Bourbon, évêque de Laon, puis archevêque de Sens, qui fut abbé commendataire de Saint-Valery, de 1518 à 1556. Ce prélat fait preuve d'un souci véritablement admirable à l'égard de l'instruction populaire ; il la rend en quelque sorte obligatoire dans la juridiction de son abbaye, sinon tout à fait gratuite. Le 20 octobre 1533, il écrivit aux échevins de Saint-Valery au sujet d'un nouveau maître d'école réclamé par eux, en leur faisant connaître qu'il a enjoint à l'écolâtre de leur procurer « ung homme de bien et bonnes lettres sans aucune chose en prendre ne exiger ». Il ajoute, et ceci mérite d'être textuellement rapporté, à cause du pittoresque des expressions, qui donne une force et une éloquence à la volonté de l'illustre abbé :

« Je luy écris à ceste fin et qu'il ne souffre ne permette les dictes escolles vacquer ne les enfants perdre leur temps. Et, si le personnage dont m'escrivés est suffisant, comme m'en affermées par voz lettres, qu'il le mette ausdistes escolles sans de luy ne d'aultres prendre aulcun argent car, sy aultrement le faisoit, je n'en serois content et je ne voudrois permettre ne souffrir, car je désire merveilleusement que voz enfants soient bien instruits car c'est le bien de votre chose publicque. »

Certes, les témoignages de sollicitude de l'Eglise pour cette haute et grande question de l'éducation populaire sont nombreux, mais il serait peut-être difficile de retrouver une lettre de cette époque montrant chez un évêque plus d'ardeur et plus de désintéressement au service de cette cause.

J'attire expressément l'attention sur les termes : « sans aulcune chose en prendre ne exiger » et « sans de luy ne d'aultres prendre aulcun argent » ; il est donc bien évident que le droit d'écolâtrie, exercé sans doute par le père prieur, était une charge dénuée de tout avantage pécuniaire.

Les efforts du cardinal de Bourbon produisirent leurs fruits. Aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, les illettrés étaient en minorité à St-Valery. Il est facile de s'en convaincre en parcourant les registres aux délibérations de l'Echevinage. Le conseil communal, qui réglait quelquefois « la plus saine partie de la population » à signer en assemblée générale ; la ville se gérait véritablement en « république » — le mot figure aux registres — ce qui n'excluait nullement, on le devine, une absolue fidélité au Roi, fidélité qui valut aux échevins des lettres de félicitations de Louis XIII, en date du 6 septembre 1616. Les procès-verbaux de ces assemblées d'habitants portent ordinairement une cinquantaine de signatures populaires très lisibles contre deux ou trois marques en forme de croix ou seings rappelant la profession des assistants. Encore est-il nécessaire de faire remarquer que ces signatures parlantes, disséminées à travers deux siècles de délibérations, ancres, pavillons, balises, harpons de marins, clés de serruriers, herses, chars, roues des laboureurs, équerres de charpentiers, balances des boulangers, grils de cuisiniers-pâtissiers, ciseaux de couturières, trémies de meuniers, fouets de charretiers, crosses de bergers, etc., sont le plus souvent assez compliquées, qui dénotent chez leurs auteurs plus de coquetterie et d'amour de la profession que de foncière ignorance.

Epicerie Parisienne

E. GARY

1, Place de l'Amiral-Courbet

ABBEVILLE

Produits Julien DAMOY

Spécialité de Cafés fins

Vins Fins - Desserts - Champagne

Articles pour Baptêmes

Primeurs, Volaille, Gibier, Poissons

L'existence d'un collège à l'abbaye facilitait l'accession des fils de la bourgeoisie et du peuple dans les fonctions ecclésiastiques, dans les grades universitaires ou judiciaires. Le XVII^e siècle voit s'épanouir à Saint-Valery une véritable floraison de poésie et de science avec le protonotaire apostolique Dergny, les poètes Jacques Leclercq, Desjardin, Duneufgermain, Dom Adrien Blondin, Dom Charles Pruvost, Nicolas Chevalier, Martin, Clairé et autres, avec les savants pères de Cauteleu et Lallemant, et les deux frères Blondin dont l'un, élève de Tournefort, fut membre de l'Académie des sciences.

Pendant tout le cours des XVII^e et XVIII^e siècles, nous retrouvons la même sollicitude pour l'instruction des enfants ; nous pouvons retenir tous les efforts faits, d'un côté par les échevins, d'autre part par les curés ; il nous est même permis de noter les modestes rétributions accordées aux maîtres d'école : 18 livres annuellement vers 1620 ; 24 livres vers 1660 ; 30 livres au latiniste chargé de la grande jeunesse. Nous voyons les Dominicaines, qui soignent les malades à domicile, assumer la tâche d'instruire les filles en 1600 ; lors de leur fusion avec les Augustines et de la conversion de leur monastère en Hôtel-Dieu, le peuple réclame énergiquement pour que les nouvelles religieuses continuent d'enseigner les filles pauvres ; le jour de la venue d'un magistrat enquêteur, le peuple se soulève et manifeste dans les rues. Plus tard, les sœurs de l'Hôtel-Dieu durent abandonner cette charge et, à ce moment, le curé Lallemant s'élève contre le mélange des sexes et fonde en 1694 une école de filles. En même temps que le curé Lallemant, l'aumônier de l'Hôtel-Dieu, Buteux, s'occupe de l'instruction des pauvres, ouvriers et serviteurs et publie son livre aujourd'hui assez rare sur ce sujet.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les familles Lallemant et du Liège fondent une école au quartier de la haute ville, le seigneur d'Offroy en établit une autre à la Ferté, tenue par des sœurs de la Providence.

A la Révolution, Saint-Valery compte, outre le collège de l'Abbaye où les bénédictins enseignent la philosophie, la géologie et les langues anciennes, outre l'école d'hydrographie, neuf écoles primaires, dont deux de garçons et trois de filles à la haute ville, trois écoles de garçons et une école de filles à la Ferté.

Dans leurs cahiers aux états-généraux de 1789, les Valéricains eurent la naïveté de demander la suppression du monastère et le maintien du collège qui en était l'émanation. La Révolution supprima le tout. La centralisation napoléonienne ne rétablit rien, on le conçoit ; elle rendit impossible, dans un milieu aussi modeste, l'éclosion d'un mouvement intellectuel comme celui que nous avons noté au XII^e siècle ; la même centralisation, bien plus que la chute du port, tua l'école d'hydrographie. De telle sorte qu'actuellement, Saint-Valery ne possède plus que 6 écoles primaires.

En établissant une comparaison entre le passé et le présent, on est amené à conclure avec un historien local, M. l'abbé Caron, que « nous n'avons rien gagné, mais que nous avons beaucoup perdu ».

Adrien HUGUET.

Trousseaux pour Hommes

ET ENFANTS

Au Gentleman

HENRION FRÈRES

TAILLEURS

16, Rue du Pont-aux-Brouettes, 16

ABBEVILLE

Vêtements sur Mesure

Spécialité de Vêtements pour Auto et Sports

Bonneterie -- Chemises sur Mesure

Cols et Cravates

Chapellerie -- Ganterie

Ein attendant c'h Vieu

L'nuit passée, j'ronflois comme ein bienheureux, étalé d'sus min dos, quant m'feume m'o réveillé ein surseut d'ein grand coup d'poing dins m'panche.

— Non d'eine pipe, qu'ech foait ein seutant d'sur no lit, l'fu est-il à no moéson ou bien chès royalistes sont i ein route à étranneu Mairianne sans mi ?

— Point du tout, qu'al racache m'feume, mais j'viens d'peinseu qu'ch'est d'main l'quinze du mois d'avril, ch'est l'jour qu'no percepteu i vient toucheu no z'impôts, pis o n'avons point ein sou a li donneu, no vlo din des bieux drops. L'mois passé o z'avons ieu einne feuille verte, ch'mois-chi o z'avons ieu chu quchien (1), si o n'poyons point d'main, l'Gouvernemeint vo no foaire veindre nos molet d'bazar. Qu'meint foaire, mon Diu, qu'meint foaire ?

— N'te lapide point comme e, no gouvernemeint n'est mi coere à son darein sou, i no fro bien ein molet crédit.

— Ta ta ta, l'gouvernemeint no r'sanne. Il o pus b'soin d'airgeint qué d'prières. Si tu n'os point d'sous à li donneu d'main, tu voéros comme i t'fros danseu.

— O n'peut mi peigneu ein diabe qu'i n'o point d'caveux.

— Ein plache ed' raisonneu comme o, tu f'rois mieux d'tracheu l'moyen d'sortir ed no position.

— No république s'ro pétète quchulbutée pour edmain.

— Ouite, min fiu, ouite, tant qui gnero coere ein molet à rongeu autour tous ches quchiens affamés qui sogn'tent grand'mère Mairianne n'lâcheront point leu z'os.

— Si ch'est o gno qu'no vaque qui peut no sauveu.

— Viens-tu fou ?

— Point du tout, No vaque est toute prête à véleu. J'ai même veindu sin vieu d'avanche à quchot Baptiste Frisé ; i n'ein donnero soixante livres si ch'est einne génisse pi quarante chonq si ch'est un toer. Donc pourvu qu'no vaque al'vèle edmain o sommes seuvés.

— T'as pétète raison tout d'même, ch'est l'seule moyen d'no tireu d'lo. Mais es-tu bien seur qu'al velero d'main ?

---

(1) On appelle ainsi dans le Vimeu l'employé qui porte à domicile le dernier avertissement pour le paiement des impôts.

— Al'faisoit alleu s'queue hier au vrêpe, puis clignoit ses eureilles d'einne façon qui n'est point naturelle ; pour mi, o z'érons ein vieu ed'main.

— Tant mieux, cha m'rasseur... Ein atteindant, roupillons coere ein molet.

***

L'lendemain matin ein no l'vant, m'feume et pis mi, avons couru vir à no vaque. L'gueuse n'avoit point coere vélé, a n'avoit meume point l'air d'avoër du mo.

— Si a n'vel'roit poin ennui, a s'roit i ein tour, qu'al romionnoit m'feume ein li tatant sin pis.

— Quichet Baptiste Frisé d'mandé ein consultation li o l'vé s'queue, o taté d'sou s'panche, o mis s'n'eureille à sin derrière mais r'o point peu ein donneu einne boinne raison.

— Al'vélero ou bien a n'vélero point, qui no dit. Ch'étois bieu raisouné, mais on n'ein savoêmes coere autant.

Vlo midi souné, chu percepteu arrivé, pis tojours point d'vieu. M'feume s'lameintoit comme einne berbis qu'o perdu s'n'agneu. Qu'meint foaire ?

— I gno qu'in moyen, ti qu't'os coere el langue bien peindue ch'est d'alleu trouveu ch'percepteu, pis de l'foaire entreu à no moeson. Tu li fricasseros troes œufs aveuc einne pennée d'laird. Peindant qui s'rondiro, no vaque al'finiro par véleu sans doute, ou bieu cha s'roit vraimein ein guignon.

M'feume o foait comme ej li disoit, mais chu bougre ed percepteu n'voloit mi rien einteindre. Enfin al o tant foait d'ses pieuds, d'ses mains pis d'es langue, al o crié, al o supplié, al o brai, al o même quchitté alleu quèques gouttes d'sus ch'plancheu ed détréche, si bien qu'ech percepteu s'est décidé d'repasseu par no moaison. Einne fois eintré dins no moaison j'm'charge ed l'eimpeicheu d'sein alleu, qu'al disoit m'feume ein clignotant ses yux.

Mais aveuc tout cho, l'gueuse ed vaque n'véloit tojours point.

***

— Mon Diu, vlo no percepteu, qu'al crie tout d'in keup m'feume ein bayant par el croesée. Cours sogner à no vaque, quand al s'ro prête à véleu, tu varos no l'dire.

— Tu sais qu'nos percepteu ch'est ein républicain rouge comme du sang d'bœu. Ch'est pétète ein li parlant d'politique qu'tu l'amuseros l'pus longtemps.

— Justemeint mais, j'ai l'einvie d'li foaire einne belle farce. Laiche mé foaire. Décampe, l'vlo !

— Ah ! Bonjour môssieu l'percepteu, eintreu au fond n'ayeuz point peur d'ech l'eimbarros. Aveuc chés événements qu'i s'passent o n'est si éberlouflé qu'o n'sait pus ch'qu'on n'ein foait.

— De quels évènements voulez-vous parler ? qui dit l'eute.

— O volez rire, môssieu, o les connaissez mieux qu'mi bien seur.

— Je vous assure que j'ignore absolument à quels événements vous faites allusion.

— Qu'meint, o n'savez point qu'no gouvernemeint il est culbuté ?

— Le ministère, sans doute. Cela est possible, car je suis parti ce matin avant d'avoir les journaux et dans votre trou on est isclé du reste du monde.

— Point l'ministère seulemeint, ch'est la République qu'a foait capoute.

No percepteu, il o seuté ein l'air comme ein bidet piquché par ein taon, pis il o v'nu rouge comme einne barre ed fu.

— Vous voulez rire, ma bonne femme !...

— Est aussi vrai qu'ech vo l'dit min boin môssieu, j'n'einveintrois mi des choses paireilles. Cha été chés royalistes ed l'*Action Française* qu'ont foait ch'coup.

— Je m'en doutais que ces gens-là nous joueraient un jour quelque mauvais tour. En voilà une histoire !

— Oui môssieu, ch'a été bientôt foait a ch'qui péroit. Fallières s'est sauvé comme ein péteux ein voyant arriveu trois mille royalistes avec des triques. Il s'est mis à courir comme ein quchien qu'o einne casserole à sin q. Lépine o volu rouspéteu mais o'zo ieu soin d'el ficeleu comme einne andouille au pied d'sin lit. Ein apprenant chès événemeints lo, tous chés ministres i zont décampé pour mettre leur pieu à l'abri. I gno qu'môssieu Dujardin-Eimbaumé qui n'o point volu sin alleu mais il o été sage comme einne image, il o crié vive Philippe VIII ed boin quchœur. Alors o n'li o point foait d'mc. Brisson brayoit comme ein piot éfant qu'o perdu s'mère. O dit qu'éd d'desespoir il o essayé d's'noyeu dins einne flaque d'ieu.

— Si tout cela est bien vrai, c'est comme un mauvais rêve.

— Bien seur, qu'ch'est vrai. Tout o s'est passé hier o vrêpe. Ch'est no fiu qu'est eimployé à chu ministère ed l'agriculture qui no l'l'o écrit au matin. M'n'homme o chol' lettre dins s'poche, i vo l'montrero tout à l'heure.

— Alors, plus moyen de douter. En voilà un bouleversement. Mais c'était à prévoir, la République avait fini par fatiguer tout le monde. Un régime d'oppression et de gaspillage ne peut durer longtemps. Alors le peuple de Paris a aidé le coup de force ?

— Bien seur, d'pis vingt-quatre heures, tous chés parigots portent Philippe VIII ein triomphe dins chés rues, pis o zo canté à Notre-Dame, pis à l'Madeleine des *Te Deum* ed délivrance.

— Alors Philippe VIII est proclamé roi ?

— Pis qu'ej vo l'dis.

— Il me semble que je sors d'un cauchemar. Pourvu que je ne perde pas ma place ! Pourtant, au fond, je puis être aussi bon royaliste qu'un autre.

— Allons, môssieu, buvons ein verre d'cide pour no r'mettre ein molet no quchœur à plache.

— Ce n'est pas de refus tout de même. La nouvelle que vous venez de m'apprendre m'a tout interloqué.

— A l'santé d'no roi d'France, voleuz-vous ?

— A la santé de Philippe VIII !

***

— Vite, vite, v'neuz tous les deux, no vaque al'vèle.

— Pardon, monsieur, donnez-moi l'argent ou je m'en vais.

— Ah, grand clampin, tu d'défiles o momeint d'ech l'ouvrage. Croes tu qu'tu vos fileu pis no quchitteu dins l'eimbarros ! On s'ront point d'trop d'quatre pour alleu ch'vieu. Quchot Frisé il est arrivé, li, pis ti, pis mi, pis m'feume, à foait quatre. Arrive tout d'suite ou bien gare a tes os.

No percepteur o bien été obligé d'marcheu Il o r'tiré s'n'habit pis r'troussé ses manches à qu'mise pour no donneu ein keup d'main.

Par bonheur ch'étoit eimne génisse. Quchot Frisé a donné tot d'suite s'n'argeint. J'l'ai passé tot d'suite à no percepteur, ein route à échueu les bouzos qui avoit à ses bottines.

— O nos excusereuz d'vos avoer fait atteindre, qu'a li dit m'feume, mais no z'argeint al'étoit dins l'panche d'no vaque.

***

L'pire d'l'avainture ché qu'ech langu d'Quchot Frisé il o été l'raconteu à no moaire qui l'o raconté à sin tour à chu sous-préfet. No percepteur il o été mis à pied pour avoer bu ein verre ed cide à l'santé d'Philippe VIII !

Jean RIGOLE.

La chanson du Royal-Picard

Voici la chanson du « Royal-Picard ». C'était le second régiment de France. Dans les batailles ou les siéges il avait l'honneur et le droit de charger juste après la Maison du Roi... Les Picards seront peut-être heureux de savoir tout cela et de le chanter...

Chanoine LECIGNE

A Madame Bernard de Rainvillers.

I

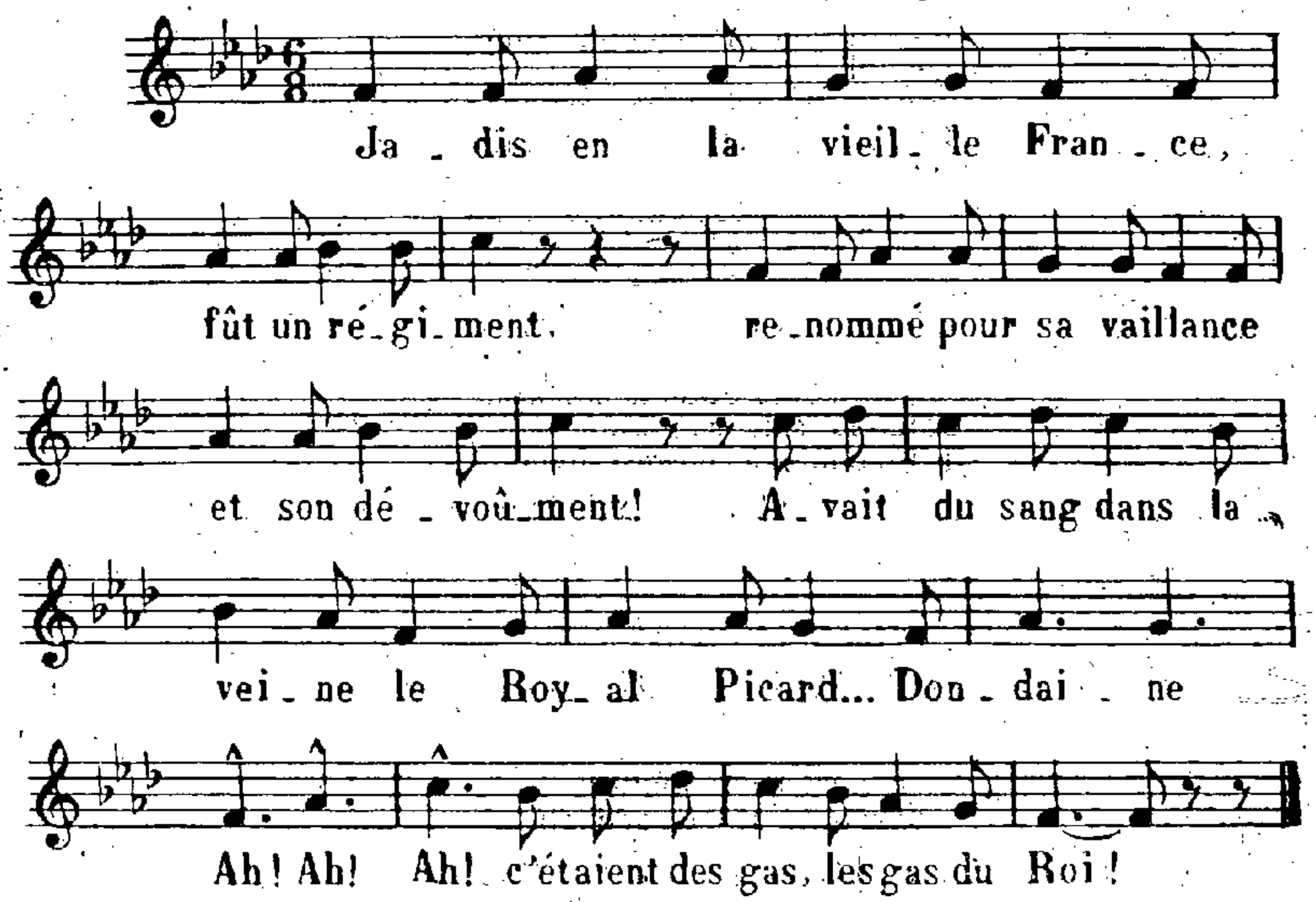

II

S'en venaient de la Thiérache
Ou bien du Vimeu ;
Ils avaient manié la hache
Aux bois du Ponthieu.
Il avait de la dégaine
Le Royal-Picard... dondaine
Ah ! ah ! ah ! ... c'étaient des gâs
Les gâs du Roi.

III

Lorsque sonnait la bataille,
Piques en avant,
Farouche, dressant la taille
En un coup de vent
Il suivait son capitaine
Le Royal-Picard... dondaine
Ah ! ah ! ah ! ... c'étaient des gâs
Les gâs du Roi.

IV

Attendait une minute
Le cri de l'assaut,
Puis se jetait dans la lutte
Ardent, le front haut,
Saluait le Roi, la Reine,
Le Royal-Picard... dondaine
Ah ! ah ! ah ! ... c'étaient des gâs
Les gâs du Roi.

V

Sous le vieux drapeau qui bouge
Et claque au soleil,
C'était un tourbillon rouge,
Un flot sans pareil.
Savait labourer la plaine
Le Royal-Picard... dondaine
Ah ! ah ! ah ! ... c'étaient des gâs
Les gâs du Roi.

VI

Il fauchait à pleines gerbes,
Glorieux, hurlant ;
Ses clameurs étaient superbes
Dans le soir sanglant.
Il fauchait à perdre haleine
Le Royal-Picard... dondaine
Ah ! ah ! ah ! ... c'étaient des gâs
Les gâs du Roi.

VII

Et voici qu'il se réveille,
Le voici debout ;
La même sève vermeille,
Le même sang bout ;
Il dormait, il se déchaîne
Le Royal-Picard... dondaine
Ah ! ah ! ah ! ... ce sont des gâs
Les gâs du Roi.

VIII

C'est le même cri de guerre,
Le même drapeau ;
Le lis refleurit en terre
Plus jeune, aussi beau.
Vivent le Roi et la Reine !
Vivent les Picards ... dondaine
Ah ! ah ! ah ! ... vivent les gâs
Les gâs du Roi.

C. LECIGNE.

ÉDITION ROUENNAISE

I

LE MILLÉNAIRE DE LA NORMANDIE

La grande attraction de 1911 dans notre ville ayant été la commémoration du millénaire de la fondation du duché de Normandie, nous croyons bien faire de reproduire ici quelques extraits des articles que cette fête a inspirés.

Fondation du duché

On sait que Charlemagne, avant de mourir, eut le chagrin de voir les premières barques normandes insulter ses frontières. Dès l'an 800, en effet, les premiers pirates Danois avaient fait leur apparition sur nos côtes, et d'année en année, ils s'étaient montrés plus nombreux et plus entreprenants.

En 841, ils viennent en masse, remontent la Seine, rançonnent Saint-Wandrille, brûlent Jumièges, mettent la ville de Rouen au pillage et la brûlent.

En 844, ils descendent sur les côtes du Bessin et les ravagent.

L'année suivante, Regnier, l'un de leurs chefs, avec 120 barques, remonte la Seine jusqu'à Paris. Charles le Chauve, impuissant à le vaincre, achète son départ, moyennant 7.000 livres d'argent.

En 851, un autre chef, Oscher, dévaste Saint-Wandrille, Saint-Germer, Beauvais.

En 855, de nouvelles bandes reviennent piller Paris et le brûler ; toutes les églises, sauf deux qui sont rachetées à prix d'argent, sont mises à sac et détruites. C'est de cette époque que date, dans la liturgie Parisienne, la fameuse invocation qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours :

« A furore Normanorum, libera nos Domine ! »

En 865, nouvelle visite des pirates. Ils ne se retirent que moyennant le paiement de 6.000 livres. En 885, divers chefs, au nombre desquels quelques chroniqueurs signalent pour la première fois Rollon, remontent la Seine avec 700 barques. A leur stupéfaction, ils trouvent, cette fois, Paris défendu. Saluons cette première résistance. C'est Eudes, comte de Paris, fils de Robert le Fort et l'un des premiers princes de la Maison de France, qui en fut l'âme, avec l'évêque Gozlin et Hugues d'Anjou. Ces derniers ayant péri, il continua seul la lutte jusqu'au moment où Charles le Gros vint au secours de la ville assiégée. Mais quelle ne fut pas l'indignation de ces héroïques défenseurs de la cité quand ils virent que le descendant dégénéré de Charlemagne refusait le combat et se bornait à offrir aux pirates une importante rançon et, chose inouïe, les autorisait, comme supplément d'indemnité, à piller impunément la Bourgogne.

Quelques années plus tard, Rollon revenait encore à la tête de ses gens et, malgré qu'il se fût fait battre sous les murs de Chartres, réussissait à conclure avec Charles le Simple, le traité de Saint-Clair-sur-Epte, en vertu duquel il était reconnu par le faible roi comme duc de la province de Rouen, qui prit, dès lors, le nom de Normandie. C'est ce traité, préparé par les évêques de Rouen, Guy et Francou, dont nous allons célébrer le millième anniversaire.

***

Ce court historique était nécessaire pour comprendre quelle dut être l'angoisse des malheureux neustriens, quand ils se virent livrés définitivement aux barbares du Nord qui, depuis si longtemps les rançonnaient et les massacraient. Heureusement leurs craintes furent trompées. Rollon n'est pas plutôt investi du pouvoir suprême que de pirate, il devient l'homme du gouvernement. A la terreur continuelle, dans laquelle avait vécu depuis deux siècles, son duché, il fait succéder, pour ainsi dire, du jour au lendemain, la sécurité la plus complète ; à la désorganisation et à l'anarchie, l'ordre. Les villes brûlées sont rebâties, les églises pillées sont protégées ; les monastères mis à sac sont reconstruits. Sans doute, tous les hommes de désordre n'ont pas disparu en un jour, mais d'une main de fer, il sait les mâter et rétablir la paix. La légende, parfois plus véridique que l'histoire, raconte que dans les forêts de Rouen, le puissant duc, dix ans après la paix rétablie, pouvait faire suspendre aux arbres des anneaux d'or et les y laisser à l'abandon, sans que personne fût assez osé pour les dérober.

Pour nous faire une idée de cette situation, nous pouvons nous reporter, toute proportion gardée, à l'avènement de Bonaparte. Le premier consul, en s'emparant du pouvoir, mettait fin, lui aussi, à une période de massacres, de pillages et d'anarchie ; il lui suffit de faire régner l'ordre à la place de la terreur pour s'acquérir une popularité que ni ses fautes, ni les désastres et les invasions que lui-même et, plus tard, son héritier, valurent à la France, n'ont pu complètement effacer. Tels durent être les sentiments inspirés par

Rollon, et ils expliquent, comme je le disais en débutant, que son souvenir auréolé de gloire se soit conservé jusqu'à nous.

Mais là s'arrête la ressemblance. Tandis que Bonaparte, arrivé au pouvoir, ne fit quelques concessions à l'Eglise que dans une visée d'ambition personnelle, et ne traita avec le Pape que pour fortifier son propre pouvoir, Rollon sut, du premier coup d'œil, reconnaître dans les évêques ses plus habiles en même temps que ses plus dévoués conseillers. Il sut, malgré le prestige de ses victoires et son orgueil de barbare, obéir aux inspirations de l'Eglise et s'aider de ses lumières dans l'œuvre de réorganisation entreprise. C'est à cette collaboration que fut dû le rétablissement de l'ordre et de la prospérité. Ses successeurs, au milieu même de leur barbarie et parfois de leurs crimes, ne cessèrent de montrer un dévouement sincère à l'Eglise, et laissèrent les évêques normands faire le Duché de Normandie, comme, suivant un mot connu, les évêques français firent la France.

S'il est permis de pousser plus loin la comparaison entre deux personnages si disproportionnés, j'ajouterai qu'une autre dissemblance est dans la manière même dont l'un et l'autre comprirent leur rôle. Tandis que Bonaparte ne voyait dans le trône de France qu'un moyen de parvenir à la Monarchie universelle, et se souciait peu de ruiner son pays, pourvu qu'il servît son insatiable ambition, Rollon, dès qu'il fut duc de Normandie, se montra uniquement préoccupé de l'intérêt de sa nouvelle patrie, et, par là, lui et ses successeurs assurèrent la légitimité de leur droit, fondé d'abord sur la force. S'il est vrai, comme le proclament nos maîtres, que le bien public est le vrai critérium de la légitimité d'un gouvernement, jamais gouvernement ne parut plus légitime que celui de ce pirate, transformé, du jour au lendemain, en souverain.

(*Revue critique des idées et des livres.*)

Fusion des Normands dans la France

Il faut avouer que les Normands ont fait ces jours-ci bonne figure de Français. Ni l'amour-propre régional, bien légitime dans leur cas, ni la singulière orthographe de feu Augustin Thierry, ne les a fait tomber dans le ridicule de se prendre trop pour des« Northmans. » Il n'y a guère eu que quelques publicistes parisiens à s'imaginer le pays du cidre comme uniquement peuplé de descendants des Wickings.

Nul doute que la France chevaleresque ait dû à ces militaires jusque-là un peu encombrants, l'afflux d'une sève à la fois héroïque et subtile. L'arbre était vert encore et cette bouture vigoureuse donna des pouvoirs dont la vertu n'est pas encore tarie. Car si nos conquêtes d'Orient, mais surtout d'Italie et d'Angleterre eurent de durables assises ; si le Canada enfui devint pour toujours terre d'âme

et de langue française, c'est beaucoup aux hommes de Normandie que nous le devons. (1)

Mais d'autre part il faut tenir compte aussi de ce que les compagnons de Rollon durent à la France. Il y avait en 911 près de cent ans qu'ils guerroyaient dans les Gaules. Ils y avaient même çà et là des établissements, plus ou moins stables, qu'ils abandonnèrent pour occuper la Neustrie. Cette occupation qui était dans beaucoup de cas la sanction des faits accomplis ne semble pas avoir négligé la manière douce. Les grandes révoltes populaires ne datent pas du temps où le duc Rollon faisait si bonne justice. Et quant à la noblesse locale, gallo-romaine ou saxonne, les Normands aimèrent sans doute mieux l'épouser que la combattre. D'ailleurs les compagnons de Rollon, est-il besoin de le dire, ne devinrent pas tous chevaliers. La plupart entrèrent dans cette noblesse militaire du second degré, dont les membres, trop pauvres pour adouber deux chevaux, un écuyer et soi-même, n'avaient à justifier que de l'équipement d'un fantassin.

A la seconde génération les Wickings ayant pris femme de France en y prenant fief n'avaient plus que 50 % de race normande, et il est clair que cette proportion alla encore en s'affaiblissant.

Les Normands ne semblent pas du reste avoir lutté contre l'absorption. S'ils gardèrent leurs qualités ce fut sous d'autres figures...

C'est que la France avec sa religion et sa chevalerie, avec son idéal religieux et son idéal de la discipline, leur avait donné plus encore que sa terre, sa langue et ses filles : elle leur avait donné sa méthode. Et ce quelque chose d'invisible, qui les aurait sans doute fait rire dans un contrat, c'était le plus précieux de ses dons.

(Revue critique des idées et des livres).

Arrivée des Barques Normandes

Imaginons quel dut être l'émerveillement de ces hommes des fjords pour qui la patrie était insuffisante, qui avaient grandi sur les bords d'une mer grise, sous un ciel brumeux, dans un pays glacial, quand ils virent se dérouler, aux deux rives de cette Seine magnifique, dont ils remontaient le cours, le tapis des pâturages peuplés de vaches grasses et de troupeaux de moutons sous les pommiers en fleur. Et quand ce pays fut à eux, quand ils le parcoururent avec l'émoi triomphant du nouveau propriétaire, et qu'ils connurent ces paysages calmes et riches, ces collines aux lignes pures,

(1) Quelques historiens ont voulu diminuer outre mesure l'apport de sang normand dans la population du duché. On peut cependant faire le calcul suivant : D'après le remarquable travail de M. Deville sur l'évaluation de la population gauloise au moment de la conquête romaine, celle-ci aurait été dix fois plus faible qu'aujourd'hui. En admettant que, malgré les guerres et les massacres dont le pays fut le théâtre pendant le 9e siècle, cette population eût doublé, au moment du traité de St-Clair-sur-Epte, la Normandie aurait compté environ 800.000 habitants.

ces vallées vertes où coulent des rivières toujours également abondantes et des forêts sans horreur ; quand ils goûtèrent la fraîcheur de cette contrée tempérée où les saisons n'ont rien d'extrême, où la tiédeur des pluies baigne et féconde sans cesse la végétation, où le soleil d'un ciel au bleu léger murit des fruits à la saveur si pure, ne peut-on supposer qu'un grand prestige s'exerça sur eux ? Ils avaient dû longuement convoiter cette terre, ils avaient eu naguère des regards d'envie pour les riches métayers qui rentraient à l'automne des chars pesants de blé. Et maintenant de tout cela ils étaient les maîtres. Leur tempérament farouche allait-il ruiner ce pays agricole, ou bien la splendide province n'allait-elle pas se les asservir à son tour ?

Oui, vraiment les choses durent se passer ainsi. La nature dont nous nous croyons les dominateurs, mais qui dans chaque contrée, impose à l'homme son caractère spécial, métamorphosa insensiblement les pirates en cultivateurs et en marchands. La province ne changea pas sa physionomie, mais les conquérants se transformèrent. La douceur des sites, ces couleurs tendres, jusqu'à la suavité que donnent à l'atmosphère normande les vapeurs de la terre et l'humidité constante du sol, tempérèrent leur férocité. Par dessus tout la religion chrétienne à laquelle, après la conversion de Rollon, ces barbares se donnèrent avec une ardeur si fougueuse, devait leur donner par la piété des sentiments imprévus, par la pratique d'une morale inconnue une âme nouvelle...

On peut croire que tout d'abord vainqueurs et vaincus se boudèrent longtemps sur ces terres que leurs combats avaient ravagés ; mais j'imagine que secrètement ils s'observaient les uns et les autres et s'admiraient. Les hommes du nord ne devaient pas regarder sans une curiosité envieuse les anciens maîtres d'une telle province qui en avaient si savamment exploité les richesses. Et de leur côté les jeunes neustriennes pouvaient-elles n'être pas troublées devant ces hercules blonds qu'on dit avoir été si beaux de force, d'adresse sauvage, de divine stature... Vraisemblablement, sans attendre qu'on se fût réconcilié en masse, la plupart de ces jeunes soldats, partis seuls de la mère patrie, eurent tôt fait de choisir leurs compagnes parmi les belles filles des caletes ou du pays de Bayeux. Combien y eut-il de secrets romans, pareils à celui de la jolie Arlette et que ni la chronique ni la chanson n'ont immortalisés.

(*Rev. hebdomadaire, sous la signature de Colette Yver.*)

Or rien que l'expédition de 885 amena 30.000 normands en France ; d'année en année avant et après cette date des contingents moins importants, mais indéfiniment renouvelés vinrent s'ajouter à celui-là. Enfin après Rollon l'immigration continua. En 945 Harold à la dent noire amena sur les côtes du Bessin toute une armée et s'y établit. En 963 une nouvelle flotte danoise vint au secours du duc Richard et se fixa également dans notre pays.

On voit que, même en prenant les évaluations les plus modérées, un contingent de 80.000 hommes adultes et vigoureux vint se fondre au cours d'un demi-siècle dans une population qui, au total, ne devait pas compter plus de 800.000 âmes. C'est dire que 40 pour cent des Neustriennes épousèrent de gré ou de force des Scandinaves. (N. D. L. R.)

La visite de Fallières à Rouen pour les fêtes du millénaire

La venue de M. Fallières a excité la verve de nos chansonniers locaux et on lui chante les couplets suivants :

FALLIÈRES A ROUEN ! !

(Air : *Mariette*)

I

Pour qu' cett' fêt' populaire
S' termine avec éclat,
Fallait au Millénaire
La présenc' du chef d'Etat !
Il est venu, victoire !
Bonheur sans précédent ;
Célébrons tous la gloire
De Monsieur le Président !
Faisons comm' Leblond qui
A la gar' lui
Dit ceci : (*Au refrain*)

Refrain

Fallières !
Mon gros Fallièr's !
Va, t'es chez toi ; n' fais pas de manières !
Splendide,
Avec ton bide,
On est content
D' te voir à Rouen !

II

Passant d'vant la statue
De Carrel, celui-ci
Lui dit : — Fallières, salue !
Qu'est-c' que tu fous par ici ? —
Flaubert : — Bell' silhouette ! —
Pouyer-Quertier pensa :
Quel fameux coup d' fourchette
Doit avoir c' président-là !
Quant à Napoléon,
Il lui dit d' son
Canasson : (*Au refrain*)

III

Au Carrousel, plein d'aise,
Il se dit : Je suis mûr
Pour rester sur un' chaise,
En r'gardant passer Saumur.
Tout'fois, pour mon prestige
A ch'val je s'rais bien mieux !
L' Président en voltige !
J' f'rais la pige à Guillaume deux !
En m' voyant si grand air,
C' qui f'rait un blair
Le Kaiser ! (*Au refrain*)

IV

Banquets, discours, orgie,
Quand il eut dix fois r'pris
L'élog' d' la Normandie
Fallièr's r'partit à Paris.
Alors on vit c'miracle :
Chaque Rouennais soudain
Devint — curieux spectacle —
Un fervent républicain.
M'sieur L'blond devant ce cas
S'disait tout bas,
Je n'en r'viens pas !
(*Au refrain*)

II

Souvenirs d'il y a quarante ans

Le 12 mai 1871, il se produisit ce que l'on a appelé la *manifestation des drapeaux noirs.*

Rouen, occupé depuis cinq mois par les Prussiens, respirait un peu. La paix était faite, les troupes ennemies allaient se retirer bientôt, la Commune arrivait aux dernières convulsions de son agonie. Bientôt, espérait-on, un gouvernement durable allait remplacer les chefs de hasard que la guerre avait imposés à la patrie. Nul doute que ce gouvernement ne fût la Monarchie traditionnelle qui, à cette date, paraissait avoir toutes les chances pour elle.

C'est alors qu'on apprit la prochaine visite du roi de Prusse à Rouen. Ce fut un sursaut de colère. Puisqu'il venait nous insulter jusque chez nous, la paix faite, on allait lui montrer ce que Rouen pensait de lui.

On le lui montra en effet, ou plutôt on le montra au prince Frédéric-Charles que, prévenu à temps de la réception qui l'attendait, le roi avait envoyé à sa place. Déjà la belle réponse du maire de Rouen, M. Nétien, l'avait fait prévoir. Comme le commandant prussien lui demandait ce qu'il ferait pour recevoir dignement Guillaume Ier, Nétien répondit : « Votre roi est un soldat, je lui donnerai un billet de logement. » On a contesté l'authenticité de cette réponse. Je me souviens cependant qu'elle fut répétée dans Rouen le jour même.

Le roi devait arriver vers midi. Dès le matin la ville se pavoisa de drapeaux noirs. Les rues que le cortège devait parcourir se voilèrent de deuil. La rue Jeanne-d'Arc, la rue Thiers, la rue de la République, qui portaient alors d'autres noms, se transformèrent en avenues funèbres. Les statues de Napoléon et de Corneille furent revêtues de crêpe, et comme, au moment même où le prince arrivait, on s'apercevait que la statue de Boïeldieu avait été oubliée, M. Vermont, jeune avocat alors, se dévoua avec deux ou trois amis pour l'orner à l'unisson et se fit arrêter au moment où il terminait sa besogne. Vainement les Prussiens

furieux se répandirent en invectives d'abord, en violences ensuite. Vainement ils envahirent les maisons les plus en vue pour arracher eux-mêmes les emblêmes funèbres, les crêpes enlevés d'une fenêtre reparaissaient à une autre ; il fallut y renoncer.

Quand le cortège royal s'engagea dans la ville pas un Rouennais, pas même un enfant, ne se montra. Toutes les fenêtres, je dis toutes sans exception, même celles où l'on n'avait pas osé poser de drapeaux, étaient closes, contrevents fermés. Le prince traversa Rouen comme une ville morte et, au milieu du Pont-de-Pierre, se rendant à la revue du Cours-la-Reine où ses troupes étaient massées, il passa sous un arc de triomphe d'un nouveau genre formé de banderoles noires sur lesquelles s'étalaient des os croisés et des têtes de mort empruntés à je ne sais quel magasin de décors funèbres.

Pressé de sévir, Frédéric-Charles, je dois le dire, s'y refusa, mais les troupes, logées chez l'habitant, firent payer cher leur mécontentement ; les insultes et les coups ne cessèrent de pleuvoir pendant deux jours ; un Français inoffensif fut lardé à coups de baïonnettes et succomba le soir même.

Les Rouennais semblent parfois manquer d'énergie. Ils montrèrent ce jour-là ce qu'ils savent faire quand on les pousse à bout.

E. F. J.

III

Groupe Rouennais d'Action Française

LA SAINT PHILIPPE A ROUEN

Le 13 mai, le Groupe Rouennais d'Action Française et les Camelots du Roi fêtaient joyeusement la Saint Philippe ; un banquet des plus animés, d'une centaine de couverts, réunissait nos amis à la salle Barette. Aux membres du Groupe, s'étaient joints, pour faire honneur aux conférenciers, nos amis des villes voisines, M. Barthelmé, du Havre, MM. le Commandant Flandin et Ferey du Couday de Pt-Audemer et plusieurs autres notabilités de l'Eure.

Mme la marquise de Mac-Mahon, qui avait bien voulu accepter la présidence de la réunion, était accompagnée de MM. Maurice Pujo, Noël Trouvé, Docteur Gravelines, Martin et de plusieurs autres ligueurs du Groupe de Paris.

Après un banquet des mieux servis, l'heure des toasts étant venue, M. le Comte de Mathan remercie Mme la marquise de Mac-Mahon, de la nouvelle preuve de son inlassable dévouement, qu'elle nous donne en venant une fois encore parmi nous, malgré les écrasantes fatigues de ces derniers jours. Il remercie Maurice Pujo de s'être échappé, entre deux voyages plus importants, pour nous consacrer quelques heures et permettre aux Rouennais d'applaudir l'organisateur, toujours victorieux, des manifestations contre Thalamas et contre Bernstein. Il termine, en portant, au milieu d'acclamations enthousiastes, la santé du Roi.

Après avoir remercié M. de Mathan, Mme la marquise de Mac-Mahon dit combien elle se félicite de se retrouver avec

ses amis de Rouen. Elle fait une allusion discrète à la crise qui a divisé il y a quelques mois les royalistes. Cette crise est en voie d'apaisement. L'Action Française, par son énergie et son dévouement, sort plus forte et plus unie que jamais de difficultés où elle paraissait devoir sombrer. Elle va redoubler d'activité pour ouvrir le chemin au Roi, à Philippe VIII ! De longs applaudissements saluent cette promesse.

Maurice Pujo, à son tour, prend la parole, et en quelques mots humoristiques, fréquemment hachés d'acclamations et de bravos, il souhaite bon courage au Groupe de Rouen et surtout aux Camelots qui sont la jeunesse et l'avenir. Quand il se rasseoit, une véritable ovation est faite au vainqueur de Bernstein.

En quelques paroles vibrantes et sorties du cœur, notre ami Paul Bernard fait l'éloge de Pujo, l'héroïque chef des Camelots de Paris ; sa présence parmi nous est un grand encouragement pour les camarades de province. En leur nom, Paul Bernard promet de suivre son exemple, de loin, peut-être, mais avec un cœur plein de foi dans le succès final.

Après quelques mots de M. Delaporte, on se hâte de passer dans la salle de réunion, pour écouter les artistes qui devaient ouvrir la séance publique et les conférenciers chargés de faire entendre la note sérieuse dans cette fête de famille.

***

Quatre cents personnes environ, qui n'avaient pas pris part au banquet, étaient déjà réunies. Beaucoup d'autres de nos amis, qui nous avaient promis leur présence, nous ont malheureusement fait défaut au dernier moment, en raison de l'orage violent qui, au moment de sortir de chez eux, les a fait reculer.

La première partie de la séance était consacrée à une récréation artistique : « Tout augmente », une amusante pochade de Merall, très bien dite par M. E. Derode. De désopilantes chansons normandes, par le même amateur, « La Poupée », touchante fantaisie de Pailleron, interprétée avec émotion par Mlle J. Talbert d'Arc. Le « Sursum Corda » de Botrel, dit avec beaucoup de force par Mlle Y. Talbert d'Arc, ont successivement été fort applaudis. Puis, ç'a été le tour de la partie musicale : « Vision Fugitive », de Massenet, où M. Ch. Deschamps s'est révélé un chanteur de premier ordre et de grande puissance. L'air d' « Hérodiade », « Il est bon, Il est doux », très joliment détaillé par Mlle Bl. Brabant, le magnifique duo d'Hamlet est merveilleusement enlevé par les mêmes artistes. Une délicate composition poétique très artistiquement détaillée par son auteur, notre ami Chambrot, a clos la première partie, aux applaudissements répétés de toute la salle.

En quelques mots, M. le Comte de Mathan présente d'abord les orateurs : Mme la marquise de Mac-Mahon qui, toujours fidèle à ses amis, toujours infatigable quand il s'agit de la bonne cause, a bien voulu accepter la présidence ; Maurice Pujo, dont le nom est si populaire, que tout le monde le connaît, même à Rouen, où il n'est pas encore venu en public ; Noël Trouvé, un des orateurs d'avenir de l'Action Française. Ces noms sont chaudement acclamés par l'assistance.

Mme la marquise de Mac-Mahon, qui prend ensuite la parole, est heureuse de se retrouver au milieu de la jeunesse rouennaise. On sait bien, dit-elle, que tout son cœur va aux jeunes gens, surtout à ceux qui savent se dévouer pour leurs idées. Il est tout entier aux Camelots de Paris, qui sont un peu comme ses enfants, et à ceux de province qui se montrent leurs émules. Tous ne forment qu'une même famille et ce doit être une famille très unie. On l'a bien vu au moment des événements qui auraient semé le désaccord dans tout autre groupement et qui ont trouvé nos sociétés plus fidèles et plus unies que jamais. Aujourd'hui, on commence à s'en rendre compte partout, mais le moyen de soutenir les militants de Paris, c'est de ne pas cesser un moment de les faire aimer et comprendre autour de soi. Il n'est pas à la portée de tous de les imiter complètement et de répondre par la force aux agressions dont les catholiques et les bons français sont partout victimes, mais il est toujours possible de réveiller autour de soi les sympathies pour ceux qui risquent leur liberté et peut-être leur vie dans cette lutte patriotique. Ils ne sont pas toujours compris et encouragés comme ils devraient l'être, à nous de les faire comprendre, et dans nos conversations et nos polémiques, de leur rendre l'hommage qui est dû à ceux qui savent souffrir pour la France. C'est ainsi qu'on conduira le pays à celui qui doit le sauver : au Roi. Des applaudissements chaleureux entremêlés de cris « Vivent les Camelots, Vive Pujo, Vive le Roi ! » entrecoupent ce discours et en saluent la péroraison.

Maurice Pujo se lève alors au milieu des acclamations, et très simplement, il expose comment il a réussi à entraîner à sa suite des milliers de manifestants. Il a commencé, dit-il, presque sans le vouloir, mais tout le monde le suivait. « Vous ne pouvez vous figurer, dit-il, avec un grand sang-froid, combien c'est gênant de se promener dans Paris, avec quatre ou cinq mille personnes qui vous suivent en faisant tout ce qu'ils vous voient faire », et cette boutade produit un tel effet de rires et de bravos que le discours est un moment interrompu. Pourquoi, continue Pujo, ces manifestants qui, aux dernières soirées de Bernstein, étaient au nombre de dix à quinze mille, nous suivaient-ils et nous obéissaient-ils si aveuglément. Tous, à beaucoup près,

n'étaient pas royalistes, et cependant, tous obéissaient sans difficulté, au mot d'ordre qu'on leur donnait ; c'est qu'ils sentaient que l'Action Française seule savait ce qu'elle voulait et ce qu'elle faisait et, par suite, était seule capable de diriger le mouvement avec succès. Ce sentiment est tellement répandu à Paris qu'aux manifestations révolutionnaires du premier Mai, au moment où la police malmenait les manifestants, un de ceux-ci ayant reconnu Pujo, qui assistait à l'échaffourée en spectateur, ne craignait pas de lui dire : « Ah ! Monsieur Pujo, voyez comme ils nous traitent, vous devriez vous mettre à notre tête ». « Ils vous en feront voir bien d'autres, lui répondit Pujo ».

S'adressant plus particulièrement aux Camelots, Pujo les engage à se mieux rendre compte de leur force : Vous êtes, leur dit-il, peu nombreux à Rouen ; peut-être mal compris dans une ville conservatrice et jalouse avant tout de son repos. Peut-être êtes-vous découragés de votre petit nombre. Eh bien ! détrompez-vous et voyez mieux les choses. Vous avez une grande force : vous seuls, vous savez ce que vous voulez. Vous seuls êtes disposés à faire des sacrifices. C'est une incomparable force. C'est celle que vous tenez de l'Action Française dont vous êtes, dans cette ville, la personnification.

Mettez-vous bien dans la tête qu'aujourd'hui, il n'y a que deux forces rivales dans la société française : l'Action Française et la Confédération du Travail. En dehors d'elles, il n'y a pas un homme qui soit disposé à risquer quoi que ce soit pour ses idées. Profiter du gouvernement, utiliser la force publique, les radicaux, les socialistes de gouvernement, les francs-maçons y consentent, mais cela n'a qu'un temps et plus que jamais, ils vont se trouver impuissants en présence de ceux qui veulent bien se risquer eux-mêmes. Mais, entre la C. G. T. et nous, il y a une grande différence, c'est que tout, dans la première, n'est que confusion et discorde, tandis que nous, nous avons un programme et des chefs obéis. Nous savons où nous allons et qui nous conduit. Aussi, les hommes de la C. G. T. ont beau être aussi braves que nous, plus nombreux même peut-être, c'est à nous que sera la victoire, par nous au Roi et par le Roi à la France.

Inutile de dire par quelles acclamations est saluée cette conclusion. Quand enfin la salle se calme, Noël Trouvé prend à son tour la parole et, tout de suite, se révèle un orateur entraînant. Il raconte les origines de l'Action Française, la coalition de la Patrie Française, si généreuse, si patriote, bientôt aux prises avec les difficultés qui naissent de l'absence de programme positif, la discorde se glissant entre les chefs, faute de savoir marcher vers un but unique, et bientôt la dislocation du groupe,

mais au milieu de cette dislocation, quelques hommes, issus des points les plus divers de l'horizon se retrouvent, savent se rendre compte de la cause de leur insuccès, ont le courage de reconnaître leur erreur, de fouler aux pieds leurs préférences particulières et leurs préjugés, et en arrivent enfin à cette conclusion que seul le Roi peut rétablir la fortune de la France. Dès lors, l'Action Française était fondée.

En face d'elle, elle trouve maîtresse du pays la puissance juive. Par la presse, qu'elle subventionne, elle tient l'opinion publique, et bientôt, l'on se rend compte que cette opinion publique qui, en apparence, devrait être toute puissante, en régime républicain, est, en réalité, esclave. La preuve s'en trouve dans l'Affaire Dreyfus, où une poignée de financiers juifs ont su imposer l'acquittement de Dreyfus, alors que l'opinion publique était absolument unanime à croire à sa culpabilité. Par les députés, qui vivent de ses largesses, la finance juive tient encore le pays. Du reste, le Parlement est l'esclave de tous les maîtres qui veulent s'imposer à lui. On a vu Léopold II faire capituler le ministère français, rien qu'en tenant bon contre lui. Ce n'est pas étonnant, le roi était là pour la vie et le ministère savait qu'à la moindre difficulté, il serait renversé.

Qu'eût-ce été, ou plutôt, qu'est-ce, lorsqu'au lieu du roi de la petite Belgique, il s'agit du puissant Empereur d'Allemagne.

Heureusement, conclut Noël Trouvé, l'or n'achète pas tout et la race française produit ce qui, suivant le mot de Morès, est moins périssable que l'or : « Le blé avec lequel on fait le pain, qui nourrit la race, le fer avec lequel on forge l'épée, qui la défend ».

C'est au milieu d'une véritable ovation que l'orateur se rasseoit et que la séance est levée, aux chants du chœur de Botrel : « Serrons les rangs ».

LA SAINTE-MARIE A ROUEN

Le cercle d'Etudes historiques et sociales de Rouen a, le 18 août, brillamment fêté la Sainte-Marie. Une assistance très nombreuse où les dames avaient bien voulu apporter le charme de leur présence, avait répondu à l'appel des organisateurs. Madame la comtesse de Fallois, M. et Mme Lagrange, parents de notre vaillant ami, avaient pris place au premier rang, ainsi que Mlle Delaporte, Mme et Mlle Joutel. Remarqués également MM. Delaporte, Maurice Heuzey, Robert Boniface, Bournisien, Decaux, etc., etc...

La séance s'est ouverte par une allocution très applaudie de M. Boniface, vice-président du groupe d'Action française de Rouen qui rappelle le mot de Léon Daudet : les Dames et les Jeunes filles royalistes forment la seconde couronne de la Reine. Il a rendu ensuite hommage à l'admirable dévouement de Madame la marquise de Mac-Mahon et terminé en disant : « *Ce que femme veut, Dieu le veut. Puisque Madame de Mac-* « *Mahon et toutes les Dames royalistes désirent tant revoir la* « *monarchie en France, le Ciel ne pourra que nous soutenir* ».

Après M. Boniface, M. P. Bernard a donné lecture des télégrammes que lui avaient envoyés les sections voisines : Evreux, Beaumont-le-Roger, Saint-Saëns-la-Chapelle, le Havre, etc. et plusieurs lettres de nos amis empêchés, particulièrement M. le comte de Mathan, M. Barthelmé, président de l'Action française du Havre. Puis au nom du baron Tristan Lambert, doyen des Camelots du Roi, il a remis la rose de France à ceux de nos amis qui ont eu l'honneur d'aller en prison, c'est-à-dire à Boniface, Chambrot, Bournisien et Joutel.

M. Delaporte s'est ensuite levé et a proposé d'envoyer une adresse aux parents des prisonniers de Rouen, ce qui a été accepté d'enthousiasme. « *Par une heureuse coïncidence*, a-t-il « dit, *nous célébrons la fête de la Reine le* 18 *août, date à laquelle* « *Philippe le Bel battit les Flamands, qui étaient alors les Etran-* « *gers. Souhaitons que Philippe VIII triomphe bientôt de l'étran-* « *ger de l'intérieur* ».

Il rappelle également le rôle de Philippe le Bel dissolvant l'ordre du Temple qui devait donner naissance plus tard à la Franc-Maçonnerie et espère que le Roi Philippe VIII saura à son retour, après avoir été le « *Reconstructeur de l'ordre social* » être le destructeur de la secte infâme et traître à la Patrie.

L'orateur a terminé en rappelant le rôle des Reines de France et son cri de « *Vive le Roi ! Vive la Reine !* » a été longuement répété par toute la salle.

Puis est venu le tour de M. Chambrot qui déclare : « *Nous* « *avons quelque chose à offrir à Madame la Duchesse d'Orléans.* « *Ce ne sont point des fleurs qui captivent le regard, de ces* « *fleurs qui ont emprunté au soleil son éclat et au ciel sa splen-* « *deur, tremblantes encore sous les caresses de la brise et ruisse-* « *lantes des pleurs de la rosée. Ce sont des fleurs de souffrances,* « *ce sont les dix mois de prison faits par Lagrange, Boniface et moi.* « *Nous les offrons à la Reine comme preuve de notre profonde* « *fidélité.* » *La Reine de France*, a-t-il dit en terminant, *c'est* « *l'Ange de la France. Puissions-nous célébrer sa fête, l'an pro-* « *chain, sous la monarchie* ».

Notre courageux ami a été vivement applaudi.

M. P. Bernard, président du Cercle d'Etudes, a mis fin à la série des discours en entretenant l'auditoire des manifestations des Camelots du Roi. Se tournant vers Mme et M. Lagrange, il les a félicités et leur a déclaré que si leur fils est si sévèrement traité c'est que la République voit en lui non seulement le manifestant, mais l'écrivain propagateur de la doctrine royaliste.

Après cette conférence, chacun s'est rendu aux buffets et on a levé les coupes à la santé du Roi et de la Reine, ainsi qu'à leur prochain retour.

L'adresse suivante a été acclamée : « Le 18 Août, les membres « du Cercle royaliste d'Etudes historiques et sociales, réunis « sous la présidence de M. Charles Boniface, après avoir entendu « les discours de MM. Delaporte, Chambrot, Paul Bernard, « adressent à Madame la Duchesse d'Orléans, Reine de France, « le témoignage de leur fidélité et de leur affectueux attache- « ment à la cause de Son Auguste Personne ».

Puis comme les Royalistes tiennent toujours parole, lorsque les coupes furent vides, sous l'initiative spirituelle de M. Delaporte les membres de l'Action Française et les Camelots du Roi ont bu (hélas ! il ne restait plus rien dans les coupes) à la santé de François et de Morel.

Longtemps ceux qui assistaient à cette réunion en garderont le souvenir : on est si bien lorsqu'on sent battre auprès de soi des cœurs amis et prêts au sacrifice...

Jean LORY.

La correction infligée à la " Dépêche de Rouen " et ses suites

---

A la suite d'un article infâme, signé François, et paru dans la *Dépêche de Rouen*, quatre de nos Camelots : Joseph Boniface, Chambrot, Joutel et Bournisien, sont allés demander au Directeur de ce journal le véritable nom de leur calomniateur anonyme. Mal reçus et nargués par M. Morel, ils n'ont pu se retenir de lui infliger la correction à laquelle avait droit François. D'où procès en correctionnelle et condamnation de Boniface et Chambrot à trois mois et à un mois de prison, et à deux mille francs de dommages-intérêts.

Le Procès des Camelots du Roi

Nos amis, MM. Joseph Boniface, Chambrot, A. Bournisien et Joutel ont comparu devant le tribunal correctionnel de Rouen à l'audience du 4 juillet dernier.

On se rappelle les faits. Le mardi 27 juin, paraissait en première colonne de *la Dépêche* un article injurieux où le signataire — M. Müller — dissimulant sa personnalité sous l'héroïque pseudonyme de « François », accumulait les pires grossièretés à l'adresse des royalistes, des Camelots du Roi en particulier.

« François » s'était sans doute fié à la charité habituelle de ses adversaires libéraux ou simplement catholiques. Il se trompait. A l' « Action Française », il n'entre pas dans notre genre de vie politique de se laisser manquer de respect par les défenseurs d'un régime qui n'est pas respectable. Les Camelots du Roi, au nombre de quatre, Boniface, Chambrot, Bournisien et Joutel, se présentèrent donc le mardi 27 juin, vers les neuf heures du soir, aux bureaux de *la Dépêche*.

Boniface, en sa qualité de vice-président du groupe des Camelots, demanda rétractation de l'article « ordurier » de « François », attaquant non seulement les gestes politiques des royalistes, mais encore « notre mentalité dépravée ! ! »

Le qualificatif « ordurier » par lequel Boniface avait stigmatisé le journalisme de « François » déplut aux rédacteurs de *la Dépêche* qui déclarèrent ne pouvoir continuer la conversation sur ce ton...

C'est alors qu'intervint M. Ernest Morel, rédacteur en chef. Avec une vivacité que ne motivait nullement l'attitude courtoise et réservée de nos amis, il s'en prit à la jeunesse des visiteurs. Spirituel, il persifla : « Vous devriez dire à votre mère de « vous coucher ».

Quelques minutes encore, nos amis insistèrent pour qu'on leur donnât satisfaction. Mais afin d'épater les Camelots du Roi, — eux qu'une visite de Fallières n'épate même pas — M. Morel répondit à la question précise de Boniface touchant la responsabilité du signataire de l'article incriminé : « — Parfaitement, j'en prends la responsabilité ».

Cela était dit de façon guerrière, presque « cornélienne », comme pour achever d'élever à son maximum l'irritation légitime de nos amis... Et les cannes vengeresses des Camelots tombèrent en un rythme bref, mesurant la violence de la correction à la violence de l'article de « François » sur la tête de M. Ernest Morel.

Après une lutte épique entre Camelots et rédacteurs accourus au secours de leur patron, nos amis se retirèrent.

Le lendemain, par un ignominieux abus de pouvoir, MM. Boniface, Chambrot, Bournisien et Joutel voyaient le mandat qui les amenait à s'expliquer devant le juge d'instruction changé en mandat de dépôt.

Cette incarcération à tort sera pour Me Dieusy, leur éloquent défenseur, un fort atout en leur faveur.

A l'audience du 4 juillet, la salle du tribunal correctionnel regorgeait de « mouches ». La police comptait opérer une râfle de royalistes : il n'en fut rien, tant il était inutile de fournir aux magistrats serviles une occasion d'aggraver la sentence.

Joseph Boniface et Maurice Chambrot sont seuls au banc des accusés : Bournisien et Jean Joutel ayant été remis en liberté provisoire ne sont plus que prévenus. Le juge Mauriac préside. M. Ernest Morel dépose. Ici se place un incident qu'il est bon de narrer. Le rédacteur en chef de *la Dépêche* se plaint de ce que les coups qu'il a reçus l'ont rendu sourd.

Avec un trémolo dans la voix, il supplie Mauriac — dont l'habitude n'est certes pas de causer en sourdine — d'élever la voix... et le tribunal semble s'apitoyer sur le sort de cette pauvre victime de la fidélité journalistique. Auparavant, M. E. Morel, dans l'attente de l'audience, arpentait la salle des Pas-Perdus, parlant bas, bien bas, au milieu d'un groupe d'amis.

Puis les témoins à charge, c'est-à-dire MM. Hollaender, Magnant, Bouvier, Lafosse, commissaire de police, confirment la déposition du plaignant. On interroge Boniface et Chambrot. Ils reconnaissent crânement avoir frappé M. Morel, mais n'être pas venus avec cette intention.

Bournisien et Joutel, reconnus comme n'ayant pas pris part à la mêlée, sont mis hors du débat.

Me Métayer, avocat de *la Dépêche*, plaide violemment et méchamment contre les Camelots du Roi. Naturellement, il s'en prend à leur jeunesse, et visant la personnalité de Boniface, il essaie de ridiculiser notre courageux ami. S'armant d'une citation classique, il croit s'tatirer les sympathies du « populo » qui emplit la salle, pour discréditer la position sociale de Boniface...

Me Métayer fait allusion à la place de vice-président qu'occupe Boniface : « Si Boniface est le chef, que doivent être les « soldats ? »

Piètre argument ! Maître, vous ne relèverez pas la basoche !...

M. Hurel, substitut, s'attache à établir que les coups portés à M. Morel sont plus importants qu'un..... vol de 500 francs. Me Dieusy, — dont on se souvient de la plaidoirie mordante dans l'affaire du Sourire Bucheton — s'élève avec chaleur contre les procédés de la poursuite judiciaire à l'endroit de nos amis,contre lesquels un mandat de dépôt fut délivré. Il lit ensuite l'article de « François », en soulignant de commentaires indignés le sens grossier et provocateur. Il démontre au tribunal comment une telle prose devait engendrer des représailles. Et ces représailles sont venues de la part de jeunes gens qui sont,quoi qu'on dise, des membres de la jeunesse française. En terminant, Me Dieusy trace un émouvant tableau de Boniface enfant dans une nombreuse famille estimée et grandement honorable, et de Maurice Chambrôt, dont il rappelle la noble carrière du père, capitaine mort au Tonkin pour la Patrie...

Il fallait quand même s'attendre à un verdict d'injustice. Mauriac, qui avait eu la main lourde pour Lagrange, condamne Joseph Boniface à trois mois de prison et Maurice Chambrot à un mois de la même peine sans sursis. De plus, tous deux sont condamnés solidairement à deux mille francs de dommages-intérêts en faveur de M. Morel.

Comme l'a justement fait remarquer le correspondant de l'*Action Francaise* à Rouen, cette somme à payer,étant donnée la provocation, est encore plus scandaleuse que les mois de prison. Bournisien et Joutel ont été acquittés.

Maintenant que Boniface et Chambrot sont emprisonnés pour avoir vengé les royalistes des ordures de « François », qu'ils soient assurés de notre entière solidarité, de notre réelle amitié à leur égard. L' « Action Française » est une grande famille, elle se souviendra toujours de ceux qui luttent, qui souffrent pour la cause de la Patrie par le Roi.

Paul BERNARD.

Le Coup du Père François

Le 4 juillet dernier a été jugée l'affaire de nos amis Chambrot, Boniface, Bournisien et Joutel, poursuivis pour coups et blessures sur M. Morel, directeur de la *Dépêche de Rouen*. Les deux derniers ont été acquittés, Chambrot a obtenu un mois et Boniface trois mois de prison. Ils ont été condamnés en outre à deux mille francs de dommages et intérêts. Le coup du père François a réussi.

C'est, qu'en effet, M. Morel n'est que par occasion la victime et aussi le bénéficiaire de cette affaire. On le dit galant homme, s'il en est ainsi, il se doit à lui-même de partager avec le père François l'indemnité très rondelette que lui ont valu ses blessures, si peu graves qu'on le voyait, le soir même de *l'attentat* (!), faire sa partie comme à l'ordinaire à la brasserie Paul.

Le père François est le vrai coupable, c'est lui qui a lancé contre nos amis une calomnie odieuse, c'est lui que nos amis recherchaient quand M. Morel, non sans quelque crânerie, s'est substitué à son collaborateur. Laissons donc M. Morel et occupons-nous du père François.

Frappé dans ses plus tendres affections en voyant avec quelle indifférence, disons mieux avec quel mépris gouailleur, Rouen a reçu son Fallières chéri, François s'est demandé par quel coup bien à lui, il pourrait venger cet affront et s'assurer les bonnes grâces du sire de Loupillon.

Il fallait un coup de maître.

Le bouc émissaire était tout indiqué. Depuis que Briand a avoué les craintes que les Camelots lui inspiraient, c'est sur eux que pleuvent les coups. Cependant, leur reprocher d'avoir augmenté l'impopularité de Fallières était impossible. Si hardis que soient les Camelots, il est des choses qu'ils ne tentent pas. Jeter le discrédit sur le gros Armand est de celles-là, c'est depuis trop longtemps chose faite.

Alors quoi ? François a imaginé de s'en prendre à leur vie privée. Au milieu des loisirs que la politique lui a faits, il s'est, semble-t-il, adonné à l'inspection des urinoirs de la ville de Rouen. Il y a lu avec un intérêt qui, je l'espère pour lui, n'avait rien d'égoïste, les affiches vantant les remèdes préparés par son frère .·. et ami Parat, le célèbre pharmacien tortionnaire. Il y a remarqué un certain nombre de fois « Vive la Sociale ! » et « A bas Leblond ! », mais ces lignes ne l'ont pas choqué. Elles fleuraient, malgré l'ambiance des lieux, je ne sais quel parfum démocratique, tout à fait agréable à ses narines. En revanche, quelques « Vive le Roi ! » ont soulevé son cœur de dégoût. Pour

le remettre il n'a pas fallu moins que l'offre libéralement faite par d'innombrables inscriptions de certaine denrée malodorante *à celui qui le lira*. François était celui *qui le lisait* et ma foi, cela lui a porté bonheur.

Quelle trouvaille de génie en effet, que d'accuser à propos de la visite de Fallières et d'une distribution de tracts, les jeunes Royalistes d'être de ces gens dont « la mentalité dépravée aime l'atmosphère de ces endroits spéciaux où elle s'épanouit mieux que des champignons dans le fumier ».

Quand on parle de la « mentalité dépravée des Chevaliers de la Pissotière », tout homme averti sait ce que l'on entend par là. Il n'est pas, en France, d'insinuation plus infamante. Qu'un Eulembourg ou un Oscar Wilde acceptent sans sourciller de pareilles imputations, c'est leur affaire. Chez nous, dans un pays où, malgré tant d'indulgence pour toutes les faiblesses, certain vice est le seul qui ne trouve pas d'excuses, les coups de canne devaient pleuvcir tout seuls. François réfugié dans son anonymat, espérait bien que son dos serait épargné. Il l'a été. Nous regrettons tous évidemment que la juste correction qu'il avait méritée se soit trompée d'adresse. François, est probablement le seul qui ne le regrette pas, et, pour peu que M. Morel soit généreux avec lui, le coup du père François aura été de tout point réussi.

***

Quelle est, dans cette conjoncture, l'attitude du *Journal de Rouen* et des « honnêtes gens » qui emboîtent le pas derrière lui. J'ai honte de le dire, elle est déplorable. Le *Journal de Rouen* a qualifié d'injustifiable l'attitude courageuse de nos amis et a terminé un article digne de M. Joseph Prudhomme par ces mots : « Il y avait d'autres moyens de se faire rendre justice ». Je demande quels moyens ? Une lettre de rectification ? La *Dépêche* ne l'eût pas sans doute insérée et, en tous cas, si le directeur du *Journal de Rouen*, dont l'honorabilité privée est au-dessus de toute atteinte, se voyait accuser de fréquenter « les endroits spéciaux où s'épanouit la mentalité dépravée des chevaliers de la pissotière », je ne pense pas qu'il se contenterait d'une lettre de protestation.

Un duel ? Je veux oublier, pour un moment, toute objection d'ordre religieux, mais à moins de se reconnaître explicitement un ignoble calomniateur, François ne pouvait croiser le fer avec « un chevalier de la pissotière ».

Un procès enfin ? Quel tribunal, aujourd'hui, oserait condamner François et la *Dépêche* ?

Et c'est cela que le *Journal de Rouen* nous offre, c'est cela qu'à sa suite les « honnêtes gens » répètent.

Et c'est cela que répètent aussi de bonnes âmes, pour qui la peur des coups et des représailles de la *Dépêche* est sans doute le commencement de la sagesse. Combien, depuis dix ans, depuis trente devrais-je dire, en me reportant au temps du *Petit Rouennais*, combien m'ont dit : « On devrait faire taire à coups de canne ce vil calomniateur ». Aujourd'hui, les coups de canne sont arrivés. Combien baissent les yeux et reprennent le refrain « Attitude inqualifiable ! Tant de moyens d'obtenir justice ! »

Oh, je sais bien, quelques-uns voilent leur lâcheté sous de belles théories. Un de mes amis me rappelait hier qu'on n'a pas le droit de se faire justice soi-même, que si on reçoit un soufflet on doit tendre l'autre joue. Ce n'est pas de moi, c'est de l'illustre orateur libéral Montalembert qu'ils recevront la réponse : « En servant de mon mieux, a-t-il écrit, l'Eglise pendant toute ma vie, je n'ai jamais cru ni prétendu la servir comme un saint ou comme un moine. Je l'ai simplement servie par ma plume et ma parole, comme je l'eusse servie avec mon épée en d'autres temps : c'est-à-dire en portant et en recevant des coups, mais sans renoncer à l'honneur humain, et sans me croire obligé de pratiquer la mansuétude et la résignation des religieux....

Les mauvais, qui dans ce monde ont tant d'avantages sur les bons, en auraient un autre bien étrange, s'il n'était pas permis aux bons de leur tenir parfois tête et de rester debout, ne fusse que pour éclairer ceux à qui le rôle de dupes serait réservé. Ou les vrais honnêtes gens doivent s'abstenir de la vie politique, ou, y étant, ils doivent parer les coups qu'ils reçoivent ».

***

Je m'arrête, j'aurais l'air de plaider les circonstances atténuantes. Rien n'est plus loin de ma pensée. J'ai voulu montrer l'ignominie de l'agression. J'ai voulu faire honte de leur couardise à ceux qui, approuvant au fond du cœur la riposte, n'osent pas le dire et prennent des mines pudibondes pour formuler du bout des lèvres une hypocrite désapprobation.

Quant aux condamnés d'hier, ils n'ont pas besoin d'être défendus. A notre époque où tant d'autres, de leur âge et de leur éducation, partagent leur temps entre les folles randonnées en auto, le Skating, l'Alhambra et pis encore, sans réserver une minute aux idées sérieuses, ceux-là ont montré qu'ils avaient du cœur, et que le groupe de jeunes dont ils font partie était prêt à sacrifier sa liberté, non aux plaisirs futiles ou criminels ou aux sports inutiles, mais pour son pays aujourd'hui, demain peut-être pour son Dieu.

Honneur à eux !

La Grève de la Faim

Notre ami Joseph Boniface s'est imposé la grève de la faim qu'il s'est promis de poursuivre jusqu'à ce que son droit au régime politique soit reconnu et respecté.

La grève de la faim c'est, on le sait, la privation volontaire de nourriture jusqu'à extinction complète de toute force et de toute vie. C'est un jeune homme de dix-huit ans, d'une constitution moyenne, d'une éducation toute bourgeoise qui se soumet volontairement à cette effroyable torture. Et il le fait pour affirmer après tant d'autres son droit à ne pas être traité en apache, pour un délit et à propos d'une condamnation qui sont entièrement d'origine politique.

Ce caractère politique de la condamnation, personne ne peut le mettre en doute. Si l'altercation qui l'a motivée avait été d'ordre privé, s'il s'était agi par exemple d'une querelle à propos d'une femme ou d'un pari aux courses, Boniface et Chambrot s'en seraient tirés avec seize francs d'amende et le bénéfice du sursis. Le tribunal les a *salés*, parce que Camelots et rien que Camelots. Au reste, le ministère public n'a pas caché, dans son réquisitoire, ce qu'il attendait d'une condamnation sévère : « Intimider les royalistes, les forcer à se tenir tranquilles ». Si cela n'est pas politique, qu'on nous le dise !

C'est contre quoi Boniface, avec une énergie au-dessus de son âge, entend protester. Il veut montrer à la fois l'iniquité de ceux qui exécutent comme une condamnation de droit commun un arrêt politique, et la force d'âme de ceux qu'on espère effrayer.

Mais les honnêtes gens laisseront-ils sans rien dire s'accomplir *ce meurtre* ? Confortablement installés dans leurs villas d'été, sans seulement lever le petit doigt, sans faire chacun de leur côté les démarches qui sont en leur pouvoir, laisseront-ils celui qui, hier encore, était leur ami, mourir d'inanition ? Nous nous en voudrions et Boniface lui-même nous en voudrait de dramatiser les choses, elles sont assez tragiques par elles-mêmes. Pourtant, quand la vie de notre ami est l'enjeu, il faut bien le dire.

Libre à ceux qui sont bien décidés à ne rien faire, de sourire et de nous accabler de conseils de prudence rétrospectifs. Lequel d'entre eux peut garantir qu'insulté et nargué comme Boniface et Chambrot l'ont été, il aurait été assez... pleutre pour se taire et rester maître de lui.

Au surplus, qu'ils le sachent bien, leur lâcheté sera punie. Nous sommes à l'heure qu'il est la dernière barrière entre la

révolution sociale et eux ; cette barrière n'est pas un obstacle imaginaire. On en juge mal en Normandie où les esprits sont lents à s'émouvoir. A Paris, et dans presque toutes les autres provinces où notre mouvement a acquis toute son intensité, on sait mieux à quoi s'en tenir. Là où nos amis ont pris contact avec les Jeunes Gardes révolutionnaires, ils n'ont pas reculé.

A Rouen, les honnêtes gens tremblent devant la C. G. T. S'ils abandonnent les seuls hommes qui soient capables d'une défense énergique, ils pourront se voir, eux et leurs enfants, mis à leur tour par les révolutionnaires à la grève, cette fois involontaire, de la faim. Ce sera leur juste récompense.

« L'AVANT-GARDE ».

La Fin de l'Epreuve

Notre jeune ami Joseph Boniface, maintenu au droit commun, avait résolu, on s'en souvient, de refuser toute nourriture jusqu'à ce que le gouvernement se décide à lui accorder le régime politique, auquel il a un droit incontestable.

Avec une vaillance qui fait honneur à son caractère, il a supporté pendant six jours et demi cette terrible épreuve de la privation complète de nourriture et de boisson. Il fallait une solution.

Le mardi, 25 juillet, un conseil imposant de quatre médecins pénétrait dans la cellule de Joseph Boniface, l'examinait et l'incitait à cesser son jeûne volontaire. Au nombre de ces médecins figurait le docteur Fortin, médecin et ami de la famille Boniface, qui profita de sa situation et de la grande faiblesse du patient pour l'amener à composition en lui représentant les dangers de son état et l'*impossibilité pour lui d'obtenir le régime politique*. Il décida ainsi notre ami à prendre une purgation, puis un peu de lait.

Le docteur Fortin délivrait ainsi le gouvernement et ses agents d'une terrible responsabilité ; mais au prix de quelle torture morale !

Nous nous félicitons vivement que Joseph Boniface sorte indemne de cette terrible épreuve, et si le résultat n'est pas celui qu'il souhaitait, il aura du moins démontré de quoi est capable un Camelot du Roi.

Son père, M. Ch. Boniface, vice-président du Groupe d'Action française de Rouen, a fait preuve, pendant ces pénibles journées d'un courage et d'une abnégation admirables.

R. de M.

La Fougère

A l'Action Francaise de Rouen.
Je dédie ces quelques vers.
Hommage et dévouement.
M. C.

Dans la cour de ma prison
Il existe une fougère
Qui pousse sur un moëllon
Recouvert d'un peu de terre.

De cette demeure austère
C'est le plus bel horizon ;
Elle seule a su me plaire
Et j'en dirai la raison.

Agrippée à de la pierre
(Qui vient je crois de Vierzon)
Elle vit en prisonnière
Et regarde à son balcon

Le Camelot solitaire
Qui se ronge sans raison,
Ou bien qui, pour se distraire,
Improvise une chanson.

Hélas ! l'ordre est de se taire,
On le répète à foison,
Et rengainant sa colère,
Ou son indignation

Le Camelot solitaire
N'a plus que cette fougère
Pour l'aider à se distraire
Dans cette morne prison.

Et voilà pourquoi, ma chère,
J'aime plus que de raison
Cette petite fougère.
Qui fait tout mon horizon !

12 juillet 1911.

Maurice CHAMBROT,
Prison Bonne-Nouvelle.

ÉDITION ROUERGATE

Nous avons pensé être agréable à nos lecteurs en insérant en tête de la partie régionale de l'Edition Rouergate de l'almanach d'Action Française une notice historique sur notre province.

La place nous manque malheureusement pour leur offrir un travail complet. Nous espérons toutefois que le résumé qui va suivre en leur faisant connaître sommairement l'histoire de leur petite patrie la leur fera aimer davantage.

NOTE HISTORIQUE SUR LE ROUERGUE

Le Rouergue est borné au nord par l'Auvergne, à l'est par le Gévaudan et les Cévennes, au midi par le Languedoc et à l'ouest par le Quercy. Il a environ 120 km. de St-Jean de Bruel à St-Antonin, de l'est à l'ouest ; et 80 de Therondels à Camarès, du nord au sud.

Les populations du Rouergue tirent leur origine des Ruthènes qui occupaient la province avant l'ère chrétienne.

Ces peuplades étaient anciennement soumises aux rois d'Auvergne.

Au début de la conquête de la Gaule par les Romains, la partie du Rouergue située sur la rive gauche du Tarn fut soumise et annexée à la province Narbonnaise. Les peuples du Rouergue se divisèrent alors en deux catégories : Les Ruthènes provinciaux, au sud du Tarn, soumis aux Romains et les Ruthènes libres alliés aux rois d'Auvergne. César fit bientôt disparaître cette distinction en achevant la conquête du Rouergue qui resta pendant cinq cents ans soumis à la république romaine.

Vers l'an 471 survint l'invasion des Goths qui ravagèrent le Rouergue comme toutes les régions qu'ils occupèrent. Les Ruthènes passèrent sous leur domination. Clovis ayant battu ces barbares à Vouillé, son fils Thierry vint occuper le Rouergue en 508 et soumit la province à son père.

Les Visigoths reprirent Rodez en 512, mais en 534 Théodebert reconquit de nouveau la plus grande partie de la province. Les Visigoths ne conservèrent qu'un petit territoire sur le Larzac : l'évêché d'Arsat. Dans le courant du 7e siècle ils tentèrent à plusieurs reprises de reprendre Rodez. L'arrivée des Sarrazins mit un terme à leurs entreprises. La cruauté des Maures ne tarda pas à faire regretter ceux qu'ils étaient venus chasser de nos contrées.

Les Sarrazins s'emparèrent de Rodez en 725. Ils en furent chassés la même année et allèrent piller Conques et St-Antonin. L'occupation maure fit naître un magnifique mouvement de fidélité au roi de France. Tout le monde s'unit pour résister aux envahisseurs et les chasser du pays.

La victoire de Charles Martel diminua l'audace des Sarrazins. Son fils Pépin put s'emparer du Rouergue en 767. Sous le règne de Charlemagne la province fut érigée en Comté.

Les comtes qui furent au début de simples gouverneurs rendirent plus tard leur autorité indépendante et héréditaire et conservèrent le pouvoir jusqu'au 16e siècle. Le Rouergue resta jusqu'en 1066 sous l'autorité d'une branche de la famille des Comtes de Toulouse. A cette époque ces derniers en héritèrent et le conservèrent jusqu'au milieu du 12e siècle. En 1147 Alphonse Ier vendit le comté de Rodez à Richard, comte de Carlat. Ses descendants s'emparèrent de toute la province en 1271. Cette maison s'éteignit dans les mâles en 1302. Son unique héritière Cécile en épousant Bernard VI d'Armagnac fit passer le Rouergue sous la domination de cette illustre famille.

C'est sous son règne que survint l'invasion anglaise.

En 1351 les anglais s'emparent de St-Antonin. En 1361, en exécution du traité de Bretigny, le Rouergue est cédé aux Anglais. Mais ils n'en furent jamais réellement les maîtres. Comme lors de l'invasion maure, le Rouergue fidèle à la France se souleva tout entier contre l'envahisseur. Petit à petit il en fut expulsé. En 1375, le Rouergue se crut délivré pour toujours des Anglais. Mais la province fut désolée pendant longtemps encore par des bandes anglaises. Ce n'est qu'à la fin du 14e siècle que finit cette persécution.

Mais bientôt arrive le règne de Louis XI. La puissance des comtes de Rodez lui porta vite ombrage. En 1477 il s'empare

de la province et la conserve jusqu'en 1483, époque à laquelle Charles VIII la rend à Charles d'Armagnac.

Le Rouergue fut définitivement réuni à la France par Henri IV en 1589. Il fit dès lors partie du grand gouvernement de Guyenne et de Gascogne. La province ne devait pas subir de secousses importantes avant 1789. Comme le reste de la France elle eut beaucoup à souffrir de la révolution. Les principales villes du Rouergue furent le théâtre d'atrocités. Comme la Vendée, notre pays se révolta contre la tyrannie révolutionnaire et comme dans cette région également l'exemple de la résistance fut donné par des humbles. L'héroïsme et le dévouement des chouans rouergats n'empêchèrent pas la révolution de triompher et la province sortit ruinée de la tourmente. Pour rompre avec le passé on lui fit subir le même sort qu'aux autres provinces : on lui enleva son nom ; elle devint le département de l'Aveyron. Sous l'empire, on la démembra en prenant une partie de son territoire pour constituer le département du Tarn-et-Garonne.

Le Rouergue n'en a pas moins conservé ses anciennes traditions. Plus que jamais il reste attaché à sa foi religieuse et ses fortes qualités en font un pays essentiellement apte à comprendre et à adopter les doctrines du nationalisme intégral. Aussi avons-nous le ferme espoir que le Rouergue retrouvera son ancienne prospérité le jour où Philippe VIII, monté sur le trône de ses Pères sera redevenu le protecteur des « provinces unies ».

VIDAL

Avenue de la République, à MILLAU

Librairie-Papeterie

DÉPOSITAIRE

des livres de la Nouvelle Librairie Nationale

Elevage de Kermaria

par VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Conserves alimentaires

de luxe et de famille

Prix-courant sur demande

L'Action Française

DANS LE

Rouergue

C'est en Novembre 1906 que pour la première fois on entendit parler de l'Action Française dans le Rouergue. Les premiers appels au pays lancés par la ligue venaient de paraître. Le moment fut jugé favorable par quelques patriotes dévoués de Villefranche pour faire connaître à leurs concitoyens la doctrine du nationalisme intégral et ils constituèrent dans leur cité un groupe d'Action française. Grâce à lui chacun fut bientôt instruit de la forfaiture de la cour de cassation, des infamies de Picquart et des trahisons de Clémenceau. C'était déjà beaucoup de dénoncer ces crimes et de signaler aux bons Français les coupables et leur complice : le régime républicain. Ce n'était pas suffisant. Après le mal il fallait indiquer le remède ; aussi le jeune groupe employa-t-il la première année de son existence à distribuer à ceux qu'il jugeait susceptibles de les comprendre un grand nombre de brochures exposant l'essentiel de nos doctrines. Malheureusement les fondateurs du groupe avaient négligé d'exposer à ceux qui désiraient devenir leurs collaborateurs la doctrine et les méthodes de combat de l'Action Française. Quelques uns tout en s'affiliant à la ligue avaient conservé leurs illusions libérales et attendirent le salut du Pays des « bonnes élections ». Aussi des divergences de vue très profonde ne tardèrent pas à se manifester. La division s'introduisit dans le groupe que l'on fut obligé de dissoudre en Janvier 1908.

Mais il devait bientôt renaître de ses cendres. Deux de ses membres auxquels s'étaient joints une dizaine de leurs compatriotes le reconstituèrent en Juillet 1908 sur des bases plus

solides. Un mois plus tard, le 13 août, il organise à Rodez avec le concours des jeunes filles royalistes une petite réunion où Maurice Tissier expose à une soixantaine de personnes les idées de l'Action Française. En septembre notre ami fait également deux conférences à Villefranche devant des auditoires de la même importance. C'était un bon petit public. Il fut cependant très difficile aux organisateurs de le réunir. On avait encore à cette époque tant de préventions contre les « intransigeants de l'Action Française ».

En Octobre et Novembre le groupe fait afficher à Villefranche et à Rodez, où il avait recruté quelques adhérents, les manifestes du commandant Cuignet qui viennent de paraître. Poursuivant ensuite le programme qu'il s'était tracé, il distribue pendant l'hiver dans les deux arrondissements un nombre considérable de brochures. Cette propagande ayant attiré l'attention sur l'Action Française et excité la curiosité, le groupe croit le moment venu de donner plus d'ampleur à son action, et dans le courant de l'été 1909 il organise deux grandes réunions contradictoires. La première a lieu le 20 mai à Villefranche et réunit un millier d'auditeurs appartenant presqu'exclusivement aux groupements radicaux et socialistes. Charles Ebelot et Henry de Bruchard, après avoir fait le procès des institutions républicaines, exposent d'une façon très nette et très précise la doctrine monarchique. Pas un seul cri hostile, pas une seule interruption ne se fait entendre aux cours de cette belle réunion. A la fin deux contradicteurs, l'un socialiste, l'autre radical tentent en vain de réhabiliter les régimes qui leur sont chers. Nos amis n'ont pas de peine à les réfuter.

Jamais à Villefranche on n'avait osé jusque là organiser une réunion contradictoire. Aussi la manifestation du 20 mai provoqua-t-elle de nombreux commentaires et d'utiles discussions.

En septembre, le groupe d'Action Française de Villefranche qui est devenu la section du Rouergue et dont Maurice Pujo a accepté la présidence d'honneur, encouragé par son succès du 20 mai, organise une nouvelle réunion. C'est à Rodez, cette fois, qu'elle a lieu, Ebelot, Bruchard et Pujo y prennent la parole. L'auditoire est moins nombreux qu'à Villefranche, 300 personnes environ, mais sa composition est toute différente. Ce sont en majorité des patriotes sans opinion politique définie, qui suivent les auteurs avec une attention passionnée. Dès le début ils comprennent que c'est sérieux, qu'il ne s'agit plus de ces savantes combinaisons électorales qui les ont toujours conduits à la défaite et que, si réellement la France peut être sauvée, elle ne le sera que par les méthodes que l'on vient de leur exposer. Aussi ils ne ménagent pas leurs applaudissements aux paroles vengeresses d'Ebelot et approuvent avec

enthousiasme les conclusions monarchiques de Pujo et de Bruchard. Après les orateurs de l'Action Française trois contradicteurs se font entendre : un progressiste, un silloniste et le radical correspondant de la Dépêche de Toulouse. Avec eux on assiste à l'exposé des nuées au milieu desquels se complaisent les républicains. En quelques mots mes amis détruisent sans difficulté leur argumentation.

La réunion du 12 septembre devait porter ses fruits ; un grand nombre d'adhérents se firent inscrire bientôt à la section d'Action Française du Rouergue qui se divisa alors en deux groupes, celui de Villefranche et celui de Rodez.

Quelques mois plus tard quelques ligueurs isolés de la région de Millau, venus à Rodez pour assister à la réunion du 12 septembre, fondent un groupe dans leur ville.

Dès lors la propagande d'Action Française dans le Rouergue marche à pas de géant. Un groupe de camelots du Roi se constitue à Rodez et y organise la vente du journal. Dans le courant de l'automne 1909, de l'hiver et du printemps 1910, différents manifestes sont placardés dans presque toutes les localités importantes de la province.

En mai le groupe ruthénois fête la St-Philippe et organise à cette occasion un petit banquet.

En septembre une nouvelle réunion est donnée à Rodez sous la présidence de Vaugeois. Plus de 400 personnes y acclament le président de l'Action Française et nos amis Arnal et Ebelot. Pas un seul contradicteur n'ose prendre la parole. A la sortie une légère bagarre se produit, Etienne de Bancarel, camelot du Roi est arrêté. Poursuivi sous l'inculpation de violences à agents de l'autorité, il est condamné, quelques semaines plus tard à 100 fr. d'amende après une brillante plaidoirie de notre ami Arnal.

En novembre la section du Rouergue fait éditer et distribuer dans toute la région un tract reproduisant l'aveu qu'a fait Briand, en octobre, au banquet Mascuraud, touchant les craintes que lui inspire l'Action Française.

En janvier 1911 le groupe de Millau organise un banquet à l'occasion de la fête des rois. Dans le courant de l'hiver un groupe de camelots du Roi se fonde à côté de lui et se livre chaque dimanche avec succès à la vente du journal.

En mai, le groupe de Rodez organise un banquet, en l'honneur de la St-Philippe, à l'issue duquel une adresse de fidélité est envoyée au Prince. Quelques jours plus tard Monseigneur daigne faire adresser à nos amis la réponse suivante :

Woodnorton, 26 mai 1911.

Monsieur,

Monseigneur le Duc d'Orléans a reçu avec plaisir l'adresse que

vous lui avez fait parvenir au nom du groupe d'Action Française de Rodez. Il a été très touché des sentiments contenus dans cette adresse et il en remercie les signataires.

Veuillez agréer, etc.

Maurice EMERY.

En septembre la section d'Action Française du Rouergue organise à Millau une réunion contradictoire sous la présidence d'honneur de Lucien Lacour et la présidence effective de Bernard de Vesins et avec le concours d'Arnal.

Trois mille personnes se pressent dans l'immense salle de la maison du Peuple pour entendre nos amis. En quelques paroles nettes et précises, Vesins après avoir ouvert la séance explique comment de la république il est venu à la monarchie, Arnal définit ensuite le syndicalisme et le parlementarisme et démontre l'impossibilité pour celui-là de vivre avec celui-ci. Cette démonstration a le don d'agacer quelques socialistes unifiés présents dans la salle. Ils essayent de faire du tapage et c'est au milieu d'une certaine effervescence qu'Arnal termine sa conférence. Un anarchiste demande la parole et déclare que tous les gouvernements sont mauvais mais qu'il préfère encore la monarchie parce que avec ce régime on sait où trouver les responsabilités. Il se lance ensuite dans les théories humanitaires. Vesins lui répond en quelques mots et lève la séance.

Cette réunion a produit une très grande impression à Millau. Actuellement un groupe d'Action Française est en formation à St-Affrique. Grâce à la continuité de ses efforts la section d'Action Française du Rouergue a fini par faire pénétrer jusque dans les localités les plus reculées de la province les idées de salut du nationalisme intégral et le jour est proche où nul ne pourra les ignorer dans notre région.

Pour augmenter les effets de sa propagande, la section s'occupe d'établir dans toutes les localités importantes des dépôts des livres de doctrine et des brochures de propagande éditées par la Nouvelle Librairie Nationale ou le secrétariat de la ligue. Dès maintenant on peut se les procurer dans un certain nombre de villes.

Septembre 1911. Georges CAHIR.

Pour compléter le petit résumé qui précède du mouvement d'Action Française dans le Rouergue, il faut signaler l'existence du groupe des jeunes filles royalistes qui a toujours prêté à la section le concours le plus dévoué et le groupe des dames d'Action française récemment fondé.

Section d'Action Française du Rouergue

Président : Georges Cahir, délégué général de la ligue pour la région du Rouergue, à Kermaria, par Villefranche de Rouergue.

Groupe de Rodez. — Secrétaire : Malaterre, 7, rue Carnus à Rodez.

Groupe de Millau. — Secrétaire : Auziech, Avenue de Paris, à Millau.

Groupe de Villefranche. — Secrétaire : Henry Conte, 1, rue Mailhe à Villefranche.

Groupe de St-Affrique. — Secrétaire : de Castelnau, avocat à St-Affrique.

Groupe d'alliance d'Action française de Rodez. — Président : Le Comte de Valady à Combret, par Nauviale. — Secrétaire : M. Guy de Barrau, Carcenac, par Salmiech.

Groupe de Dames d'Action Française. — Présidente : Madame de Barrau, à Gaillac d'Aveyron. — Secrétaire : la Vicomtesse Gaston de Butler, à Kermaria, par Villefranche.

Groupe de Jeunes Filles Royalistes. — Présidente : Mlle de Butler, à Kermaria, par Villefranche. — Vice-présidente : Mlle de Valady, à Combret, par Nauviale.

AUX FLEURS DE LYS

PIANOS — MUSIQUE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

Henry CONTE

6, Rue de Lorraine — VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Dépôt des ouvrages de la Nouvelle Librairie Nationale

Dépositaires des ouvrages édités par l'Action Française et la Nouvelle Librairie Nationale

Rodez : M. Célié, libraire, 1, rue d'Armagnac.

Millau : M. Vidal, libraire, Avenue de la République.

Villefranche : M. Conte, libraire, rue de Lorraine.

St-Affrique : M. Izard, libraire.

DISTILLERIE MODERNE
DU ROUERGUE

USINE DU RADEL

E.-G. Pascal

VILLEFRANCHE (Aveyron)

LA ROYALE VILLEFRANCHOISE
LA REINE DES LIQUEURS

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Siège Social : 3, Chaussée d'Antin, PARIS

Président : **Henri VAUGEOIS** ; *Vice-Président* : **Ch. MAURRAS**

Secrétaire-général : **Léon de MONTESQUIOU**

L'Action Française s'adresse au patriotisme quand il est conscient, réfléchi, rationnel.

Fondée en 1899, en pleine crise politique, militaire et religieuse, l'*Action Française* s'est toujours inspirée du sentiment nationaliste ; son œuvre propre fut de soumettre ce sentiment à une discipline sérieuse.

« Un vrai nationaliste, posa-t-elle en principe, place la patrie avant tout ; il conçoit donc, il traite donc, il résout donc toutes les questions politiques pendantes **dans leur rapport avec l'intérêt national.**

« Avec l'intérêt national, et non avec ses caprices de sentiment.

« Avec l'intérêt national, et non avec ses goûts, ses penchants ou ses répugnances.

« Avec l'intérêt national, et non avec sa paresse d'esprit, ou ses calculs privés, ou ses intérêts personnels ».

En se pliant à cette règle, l'*Action Française* fut contrainte de reconnaître la rigoureuse nécessité de la monarchie dans la France contemporaine.

Etant donnée la volonté de conserver la France et de mettre par-dessus toute cette volonté de salut, il faut conclure à la monarchie ; l'examen détaillé de la situation démontre en effet qu'une renaissance française ne saurait avoir lieu qu'à cette condition.

Si la restauration de la monarchie paraît difficile, cela ne prouve qu'une chose : la difficulté d'une renaissance française. Si l'on veut cette renaissance, il faut aussi vouloir cette restauration.

Pour accroître l'efficacité de la propagande, pour être en mesure d'appliquer à la pratique, en toute occasion, les idées théoriques de l'*Action Française*, la *Ligue d'Action Française* a été fondée le 15 janvier 1905.

La liste des ligueurs n'est pas publiée. Des documents qui sont confiés à la Ligue, elle reproduit ceux qui à un moment ou à un autre lui paraissent intéresser directement le public, et sauf indications contraires, elle se règle également sur l'intérêt le plus général pour imprimer ou non les signatures ; bien entendu, tous les noms dont on demandera formellement la publication seront donnés sur le champ et tous ceux qu'on demandera de taire, soit provisoirement, soit d'une manière absolue, seront préservés de toute divulgation selon les convenances.

Quincaillerie Nouvelle

E. BARTOLI

Arcades Alphonse-de-Poitiers et rue de Lorraine, 2

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Vente sans frais et à très petits bénéfices

CONDITIONS

POUR FAIRE PARTIE DE LA

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

Les Membres Donateurs paient une cotisation minimum annuelle de 50 *francs*. — Les Membres Adhérents paient une cotisation minimum annuelle de 3 *francs*.

Les uns et les autres signent la déclaration ci-dessous et reçoivent une carte constatant leur affiliation à la Ligue et permettant d'assister personnellement à nos manifestations à Paris et dans les Provinces.

DÉCLARATION

Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le règne de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la Défense nationale et favorise des influences religieuses hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit Français.

Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, héritier des quarante Rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la Monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'anti-sémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

Je m'engage à la servir pour tous les moyens.

Alliance d'Action Française

Certaines personnes tout en étant favorables, en fait, soit au principe, soit aux effets de la propagande d'Action Française et tenant à l'encourager sans s'affilier à la ligue peuvent faire partie de l'alliance d'Action Française. Elles ne signent aucune déclaration et payent seulement les cotisations diverses attachées aux qualités d'adhérent ou de donateur, telles qu'elles sont énoncées précédemment. La carte de membre allié leur permet l'entrée à toutes nos manifestations. Dans ces conditions les membres alliés ne sauraient prendre part aux délibérations des sections ou groupes locaux de la ligue qui assument seuls la responsabilité des manifestations qu'ils organisent.

N. B. — Les personnes qui désireraient des renseignements détaillés sur un quelconque des organes de l'Action Française : Journal, Revue, Ligue, Institut, ou sur la Nouvelle Librairie Nationale, peuvent s'adresser à Georges Cahir, à Kermaria, par Villefranche-de-Rouergue.

Alfred LANIÈS

MARCHAND-DRAPIER

1, Rue de Lorraine et 2, Rue Borles

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Agence Générale d'Assurances

Incendie ~ Vie ~ Accidents ~ Bris de Glaces

FOIRES

DU

département de l'Aveyron

Arrondissement d'Espalion.

Alpuech, 11 juin, 6 oct. — Aubrac, 20 mai, 27 juin, 20 juillet, 20 août, 15 septembre, 3 octobre.

Campuac, 3 janvier, 29 avril, 5 juin, 18 août, 12 sept., 2 nov. — Cantoin, 11 août, 23 sept., 23 nov. — Cassuéjouls, 5 janvier, lundi de Pâques, 4 novembre. — Castelnau, 14 janv., 26 avril, 24 mai, 22 juin, 29 novembre, 15 décembre.

AU BON MARCHÉ

Léon MAURY

Boulevard de la République, St-AFFRIQUE

Articles de Voyage,

Ombrelles,

Parapluies,

Maroquinerie

PHONOS ET DISQUES DE TOUTES MARQUES

Cayrol (le), 15 avril, 12 septembre. — Cocural (Com. Huparc),la 15 janv., 29 avril, 25 juill., 6 déc. — Coubison, 26 janvier. — Curières, jeudi gras, 26 mars, 14 octobre, 20 décembre.

Entraygues, 13 janv., mercredi des Cendres, lundi de la Passion, 25 avril, 15 mai, 15 juin, 1er août, 15 sept., 18 oct., 15 nov., 13 déc. — Espalion, 22 janv., lundi gras, mercr. av. les Rameaux et av. la Pentecôte, 10 juin, 5 juillet, 31 août, 4 oct., 11 nov., 11 décembre. — Espeyrac, 29 mai, 15 décembre. — Estaing, 18 janvier, 1er jeudi de carême, 5 avril, 2 mai, 25 juin, 13 août, 20 septembre, 23 octobre, 9 décembre.

Florentin, 11 mars, mai, juin.

Gabriac, jeudi gras, 30 avril, 21 mai, 16 août, 18 et 19 novembre. — Golinhac, 20 mars, 27 avril.

Huparlac, 11 avril, 8 novembre, 27 décembre.

Lacalm, 1er fév., 3 avril, mai, juill., 29 août, 7 oct., 3 nov. — Lacroix, lundi avant le 25 mars, 30 mai, 24 juin, 22 novembre. — Laguiole 19 janvier, mardi gras, samedi qui précède le dim. de la Passion, 12 avr., 8 août, 23 sept., 25 oct., 25 nov., 29 déc. — Las Bessades (Com. Montpeyroux), 13 avril, mai, juin, nov. — Lassouts, samedi après Pâques et 20 novembre.

Mondailles (Com. Castelnau), 12 avril, 17 juin, 28 oct. — Montézic, 2e lundi de carême, 17 avril, mai, juin, 4 nov. — Mur-de-Barrez 20 janv., 2e jeudi de carême, 1 et 2 mai, jeudi après la Pentecôte, 10 juill., 17 août, 30 sept., lundi avant la Toussaint, 11 et 18 nov., lundi avant Noël. — Murols, 25 février.

Nayrac (le), 7 janvier, février, mars, avril, mai, juin, 9 novembre.

Prades-d'Aubrac, 18 avril, 4 mai, 20 octobre. — Pierrefiche, 7 mai, 28 octobre.

Sébrazac, 2 juin, 5 novembre.

St-Amans, 8 janvier, 1 mars, avril mai, juin et 28 oct. — St-Chély, 10 janv., 2e mardi de carême, jeudi apr. la Pentecôte, 5 août, 16 sept., 14 nov., et 5 déc. — St-Côme, 2 février, lundi de Quasimodo, 15 mai, 16 juin, 30 juillet, 15 sept., 15 oct. et 22 déc. — Ste-Eulalie, 6 févr., 12 mars, 10 mai, 20 juin, 19 sept., 6 déc. — Ste-Geneviève, 10 janv., 27 mars, 22 et 23 avr., 8 mai, 2 juin, 2 juill., 6 août, 14 sept., 9 nov. — St-Geniez, 20 janv., 1er samedi de carême, dernier samedi de mars, 27 avr., 18 mai, 11 juin, 15 juill., 26 août, 1er oct., 5 nov., dernier samedi de nov., samedi avant Noël. — St-Geniez-des-Ers (Com. Sébrazac), 2e jeudi de carême. — St-Hippolyte, 24 février.

Tesq, (Com. Montpeyroux), 24 avril. — Thérondels, 18 mars, 20 avril, juin, octobre, novembre.

Villecomtal, 3 févr., samedi des Rameaux, 6 mai, 20 juin, 21 juil., 25 août, 24 sept., 30 oct., 23 déc. — Vitarelle (la) (Com. Montpeyroux), 20 mars, 20 avr., 5 sept., octobre, novembre.

Arrondissement de Millau.

Aguessac, 23e jour du carême, 1er jeudi après Pâques, 5 novembre.

Campagnac, 8 janvier, lundi de Pâques, 2e lundi de mai, 1er lundi de juill., 6 oct., 15 nov. — Castelnau-Pégayrols, 2 novembre. — Cavalerie (la), 23 août, 24 sept. — Compeyre, 23 janv., 16 août. — Com-

prégnac, 20 novembre ; à Peyre (même commune), 8 janvier. — Cruéjouls, 3 mai, 10 octobre.

Gaillac, 25 juin, 29 décembre.

Hospitalet (l'), 10 avril, 10 août, 4 sept., 10 octobre.

Laclau (Com. Vézins), 3 mai. — Lapanouse, 3 fév., 1er juill., 29 août, 28 oct. — Laissac, 8 janv., 15 févr., 15 mars, 23 avril, 16 mai, 8 juin, 12 juillet, 10 août, 25 sept., 12 octobre, 15 nov., 13 décembre. — Lavernhe, 6 juin.

Mauriac (Com. St-Laurens-de-Lévézou), 22 oct. — Millau, 1er jour de carême, 6 mai, 6 août, 28 oct., 15 nov. — Montjaux, 15 avr., 17 juin, 22 sept., 18 nov. — Mostuéjouls, lundi qui suit le 29 juin.

Nant, lundi des Rameaux, 11 juin.

Peyreleau, 14 mai, 25 septembre.

Recoules-Prévinquières, 25 janv., 8 mai, 14 sept., 25 oct. — Rivière, mardi après le dimanche de la Passion. — Roque Sainte-Marguerite (la), 16 septembre.

Salles-Curan, 13 janv., 1er mardi de carême, mercredi après la Quasimodo, 25 mai, 23 juin, 22 juill., 2 sept., 14 octob., 7 novemb. — Sauclières, 16 mai. — Ségur, 17 janvier, 2 mai, lendemain de l'Ascension, 4 octob. — Sévérac-le-Château, 15 janv., 14 fév., 6 mars, 25 avril, premier mercredi de mai, 18 juin, 27 juillet, 18 septembre, 18 octobre, 25 et 26 novembre, 16 décembre.

CÉLIÉ

1, Rue d'Armagnac à RODEZ

Librairie ✦ Papeterie

Articles de Piété

Dépositaire des Livres édités

par la Nouvelle LIBRAIRIE NATIONALE

St-Bauzely, 21 janv., 15 mai, 26 août, 25 oct. — Saint-Georges-de Lusençon, 1er mai, 22 nov. — St-Jean-du-Bruel, 7 janv., lundi gras, lundi après le 19 mars, lundi ap. le 26 avril, lundi apr. le 24 juin, 6 sept., 6 octob., 4 nov., 6 déc. — Saint-Laurent-d'Olt, 12 avril, 23 nov., 28 déc. — St-Léons, 10 janv., 20 avril, 2 juin, 1er août, 12 sept., 6 oct. — St-Saturnin, 21 mars, 27 mai, 10 novembre.

Verrières, 20 mai, 25 juin, 25 août. — Veyrau, 7 juin. — Vézins, 14 juin, 17 juillet. — Viala-du-Tarn, 16 janv., 20 mai, 5 nov. (à Coudols). — Villefranche-de-Panat, 20 janvier, 16 février, 17 mars, 23 avr., 29 mai, 25 juin, 25 août, 24 sept., 11 novembre, 22 décem.

Arrondissement de Saint-Affrique.

Belmont, 13 de chaque mois. — Brasc, 20 février., 16 avr., 24 juin, 20 oct., et 20 déc. — Broquiès, 4 févr., 22 mars, 6 mai, 13 juin, 30 juillet, lundi après le 14 sept., 18 oct., 13 déc. — Brousse, 13 janv. 2 mars, 14 mai, 23 nov. — Brusque, 12 janvier, 4 mars, surlendemain de la Pentecôte, 4 octobre, 14 novembre.

Camarès, 18 de chaque mois. — Clapier (le), 22 août. — Combret, 1er mars, 1er juin, 1er sept., 1er et 28 déc. — Cornus, 14 mai, 19 sept., 24 novembre. — Costes-Gozon (les), 11 mai. — Coupiac, 6 mars, avril, juin, octobre, décembre.

Fayet, 2 mai.

Laroque (Com. Fayet), 20 oct. — Laval-Roquecezière, 18 juin, 28 sept. — Lestrade-et-Thouels, 2 janv., 10 févr., 13 mai, 1 septembre.

Martrin, 16 février, 17 avril, 16 août, sept., novembre. — Mélagues, 15 avril, 15 juillet. — Montagnol, 25 juin, 4 nov. — Montclar, 15 janvier, 15 mars, 1er mai, 6 sept., 25 nov. — Montfranc, 1er avril, 2 mai, 9 juin, 22 sept. — Montclaur, 8 mai. — Montpaon, 23 avril, 29 septembre. — Murasson, 7 janvier, 7 juillet.

Plaisance, 25 janv., 26 avr., 1 août, 26 oct., 26 déc. — Pousthomy, 20 décembre.

Rebourguil, 20 mai.

St-Affrique, 6 fév., 24 mars, 4 mai, 16 juin, 1er sam. d'août, 14 sept., 3 nov., 9 déc. — St-Beaulize, 26 mai. — St-Félix, 1 avr., 17 mai, 9 sept., 1 déc. — St-Izaire, 22 févr., 28 avr., 3 août. — St-Pierre-des-Cats, 11 sept., — St-Rome-de-Cernon, 5 janvier, 5 mars, 29 avril, 29 juillet, 1er sept., 5 octobre. — Saint-Rome-de-Tarn, 17 janvier, 1er mars, lundi de Quasimodo, 13 mai, 1er juillet, 11 août, 27 sept., 23 nov., 17 déc. — St-Sernin, 11 de chaque mois. — Saint-Sever, 16 janv., 30 avril, 25 juin, 4 novembre. — St-Victor, 18 mai, 4 décembre.

Tournemire, 26 mars, 28 août. — Truel (le), 16 mai.

Vabres, 7 janvier, 20 avril, 26 septembre.

Arrondissement de Rodez.

Anglars, 1er janvier. — Arvieu, lundi de la Sexagésime, vendredi avant les Rameaux, 10 mai, 14 juin, 30 septembre, 25 novembre, 26 décembre. — Auzits, 2 janvier, 21 mai, 4 septembre, 22 novembre.

Baraqueville (Com. Vors, 23 janv., 18 févr., 26 mars, 21 mai, 16 juin, 30 août, 26 sept., 24 nov. — Barraque-de-Fraysse (la)

(Cne Carcenac-Peyralès), 16 avril, 24 juill., 30 oct. et 12 déc. — Bezonnes (Com. Rodelle), 1er mardi de juin, 15 sept. — Bournazel, 9 janv., 13 févr., 7 mai, 12 juin, 17 août, 22 sept. — Bozouls, 1er lundi de carême, lundi de Pâques, 8 mai, 19 juin, 30 sept., 26 oct., 10 déc. — Bruéjouls (Com. Clairvaux), 1er janvier, 23 avril.

Calmont, 25 janvier, 5 mai, 4 octobre, 27 décembre. — Capelle-del-Vern (la) (Com. Escandolières), 16 mai. — Cassagnes-Bégonhès, le 11 de chaque mois. — Castelpers, 24 janvier, 24 juin. — Centrès, 6 janvier, mai et novembre.— Clairvaux, 4 février, 31 mai, 22 août, 27 sept., 2 nov., 26 déc. — Colombiès, 4 janvier, 28 mars, 17 mai, 14 nov. — Comps-la-Grand-Ville, 23 janv., 1 mai. — Conques, 2 janv., 16 juin, 20 août, 7 octobr. — Cros, 29 avril, 20 juin 20 septembre, 27 décembre.

Durenque, 3 février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, décembre.

Flavin, 27 janvier et 7 mai.

Goutrens, 20 janv., 15 mars, 24 avril, 25 juin, 25 août, 12 sept. — Grand-Vabre, 1 fév., 25 mars, 1 mai, 27 juin, 23 juillet, 28 septembre, 15 novembre.

Lac (le) (Com. Vors), 15 janv., 6 mai, 6 juin, 11 août, 16 oct., 13 nov. — Lamothe, 12 janv., 12 mars, 14 mai, 12 juin, 12 sept., 20 nov., 18 déc. — Lédergues, 19 de chaque mois. — Luc-Primaube (Com. Luc), 13 février, 17 mai, 27 juill., 25 sept., 9 nov., 17 décemb. — Lunel (Com. St-Félix-de-Lunel), 30 janvier, 20 mai, 12 juin, 12 juillet, 11 août, 3 septembre.

GRANDE ÉPICERIE MODERNE

G. TESTORY

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Expéditions franco dans tout le département
à partir de 25 fr., sauf sucres, cristaux et pétroles

Mayran, 12 mai, 19 juin, 27 nov. — Marcillac, 19 de chaque mois, sauf en décembre où la foire se tient le 29. — Meljac, 1 mai. — Moyrazès, 20 janvier, 2 mai, 14 septembre.

Naucelle, 28 de chaque mois. — Nauviale, 14 février, avril, juin, août, octobre, décembre. — Navech (le), (Com. Camjac), 9 janv., lundi de la Pentecôte, 1 sept. — Noailhac, 1 juin, 6 septembre. — Nuces (Com. Valady), 15 juin.

Pas (le) (Com. Druelle), 10 janvier, lundi de la Trinité, 25 oct. — Pont-de-Cirou (Com. Crespin), 15 janvier, jeudi avant les Rameaux, 22 mai, 22 juill., 3 sept., 25 oct. — Pont-de-Salars, 1 févr., jeudi av. les Rameaux, 15 mai, 10 juin, 16 août, 16 sept., 25 oct., 15 déc. ; marché tous les lundis de mai et juin, pour l'espèce ovine et les animaux de boucherie. — Pradinas, 16 janv., 2e mardi de carême, 18 avril, 27 mai, 18 juin, 27 sept., 20 déc. — Pruines, 4 mai, 2 octobre, 15 décembre.

Requista, 7 juin et le 8 des autres mois. — Rignac, 14 mai, et le 7 des autres mois. — Rodez, 1er lundi après la mi-carême, 30 juin, 9 sept., et 1 déc. ; foire pour les animaux de boucherie, les chevaux et les cuirs, 1er samedi de chaque mois ; marché d'approvisionnement pour les animaux de boucherie, 3e samedis de janv., fév., mars, avril, mai et décembre.

Salles-la-Source, 12 mai, 18 juin. — Salmiech, 22 de chaque mois. — Salvetat (la), 8 et 24 janv., 17 août et le 8 des autres mois. — Sauveterre, mardi avant la mi-carême, 27 septembre, 26 novembre, 26 déc. et le 17 des autres mois. — Selve (la), 17 janvier, 6 avril, 1 mai, 1 juin, 6 oct., 17 déc. — Sénergues, 3 févr., 15 mars, 10 mai, 22 juin, 21 novembre, 20 décembre.

St-Christophe, 14 janv., 13 mars, 27 mai, 13 juillet, 2 sept., 13 nov. — St-Cyprien-sur-Dourdou, 14 sept. et le 9 des autres mois. — St-Félix-de-Lunel, 28 janvier, lundi de Pâques, 5 juin. — St-Jean-Delnous, 5 janvier, 5 février, 29 avril, 5 juin. — Saint-Julien (Com. Rodelle), 28 juin, 8 novembre. — Saint-Just, 16 mai, 29 novembre. — St-Marcel (Com. Conques), 22 avril.

Taurines (Com. Centrès), 15 mai, 15 sept. — Tayrac, 1 février, 15 avril, 5 juin, 20 août, 5 octobre, 15 décembre.

Valady, 25 janvier, 15 décembre.

Arrondissement de Villefranche.

Albres (les), 10 octobre. — Almon (les Junies), 18 mai, 18 juin. — Asprières, le 23 de chaque mois. — Aubin, 17 janvier et le 5 de tous les autres mois ; marché aux grains le lundi et le vendredi de chaque semaine et les jours de foire.

Bastide-l'Evêque (la), samedi des Rameaux, 15 mai, 14 sept., 15 déc. — Bar (Com. Bor-et-Bar), 26 janv., mercredi avant les Rameaux, 27 avril, 25 mai, 1 décembre. — Bez (le), (Com. Naussac), 18 septembre.

Capdenac-Gare, 6 de chaque mois ; marché lundi et vendredi. — Capelle-Balaguier (la), 30 janvier, 30 mai, 8 sept. — Capelle-Bleys (la), 16 avril, 19 décembre. — Claunhac (Com. Salles-Courbaties), 12 janvier, 12 mai, 13 juin, 12 août, 4 déc. — Compolibat, 10 juin, 9 août, 27 sept., 17 déc. — Cransac, 11 janv., lundi après

l'avant-dernier dimanche de chaque mois ; marché aux grains les mardi et samedi de chaque semaine.

Decazeville, lundi après le dernier dimanche de chaque mois ; foire aux chevaux, aux mois de mai et sept. — Drulhe, 18 octobre, 27 décembre.

Firmi, 21 janv., mercredi de Pâques, jeudi après la Pentecôte, 8 août, 21 déc. — Flagnac, 29 janv., 6 mai, 20 juin, 22 août, 21 nov. — Foissac, 20 de chaque mois. — Fouillade (la), 28 janvier, février, mars, avril, mai, 23 juin, 28 juillet, août, septembre, octobre, novembre.

Galgan, 27 juin. — Gua (le) (Com. Aubin), avant-dernier lundi de février, 24 décembre.

Lanuéjouls, 11 de chaque mois. — Livinhac-le-Haut, 13 mai, 18 nov. — Loupiac, 9 janv., mars, mai, juillet, sept., et nov. — Lunac, 13 de chaque mois et 6 mai, 25 juin, 30 septembre, 28 décembre.

Maleville, 19 janvier, 6 mai, juin, sept. 4 nov., 13 déc. — Martiel, 12 février, 12 avril, 16 mai, 12 juin, 12 août, 12 oct., 12 déc. — Marmont (Com. Morlhon), 1er mai. — Mémer (Com. Vailhourles, 12 janvier, 7 février, 12 mars, 7 avril, 12 mai, 7 juin, 12 juillet, 7 août, 12 sept., 7 oct., 12 nov., 7 déc. — Montbazens, 4 janv. et 16 des autres mois. — Monteils, 6 janv., 6 mars, 7 mai, 6 juillet, 6 sept., 2 nov. — Montsalès, 7 janvier, mardi de Quasimodo, 19 juin, 18 août, 7 novembre, 7 déc.

ISARD

Librairie ✦ Papeterie

ST-AFFRIQUE

✦ ✦ ✦

Dépositaire des ouvrages édités par la ligue d'Action Française

Najac, 4 janv., févr., mars, juill., 4 et 24 août, 4 sept., oct., nov., 4 et 5 déc., lundis de la Passion, des Rameaux, de Quasimodo et de la Pentecôte ; marché le samedi.

Peyrusse, 19 février, avril, juin, août, octobre, décembre. — Prévinquières, 2 janvier, 21 avril, 2 juin., 25 octobre.

Rieupeyroux, 18 janv., lundi gras, mercredi avant la mi-carême, 25 avril, 20 mai, 20 juin, 4 et 30 juill., 28 août, 2 octobre, 5 novembre, 5 et 30 décembre.

Salvagnac-Cajarc, 8, 18, 24 mai, 18, 27, 28 nov. — Salvagnac-Saint-Loup (à Gelles), 4 juin. — Sanvensa, 20 janvier, lundi de Pâques, 9 mai, 17 novembre.

Saint-André-de-Najac, 17 janvier, février, mars, samedi de la Passion, 17 avril et mai, 4 juin, 17 août, sept. et oct., 18 novembre. 17 déc. — Ste-Croix, 4 janv., 4 mai, veille de la Fête-Dieu, 14 sept. — St-Julien-d'Empare (Com. Capdenac-Gare), 1 février, 2 sept. — St-Parthem, 16 mai. — St-Salvadou, 16 janvier, mardi avant la Fête-Dieu, 20 oct. — St-Santin, 2 février, 10 avril, 2 juin, 23 nov,

Vabre, 3 janvier, février, mars, mardi avant les Rameaux, 3 mai, septembre, octobre, novembre, déc. — Vaureilles, 2e lundi de carême, 27 avril, 22 juin, 4 août, 18 octob., 10 déc. — Vialarels (Com. Decazeville), 10 août, 9 sept. — Villefranche, 22 de chaque mois ; marchés-foires 1er jeudi de chacun des mois de janvier, février, mars, octobre, novemb. et décemb. — Villeneuve, 1er de chaque mois. — Viviez, 20 janv., 20 févr., 27 mars, 3e lundi de carême, 20 novembre, 20 décembre.

ÉDITION DU ROUSSILLON

Fédération des Sections Catalanes d'Action Française

Président de la Fédération. — M. Henri Bertran de Balanda, ancien officier de cavalerie.

Vice-président. — M. Jacques Miquel, ancien commissaire de marine.

Section de Perpignan

(Janvier 1905).

MM. Henri Bertran de Balanda, président. — Laurent Campanaud, vice-président. — Alphonse Massé, vice-président. — Maurice Carbon, trésorier. — Gabriel Oms, secrétaire. — François Bordo, bibliothécaire.

Sections du Nord.

Bompas (mai 1909). — MM. Laplane, président. — Barbet, vice-président.

Claira (18 mai 1911). — MM. Noël Cadène, président. — Th. Ripouill, vice-président.— Jacques Bonapos, secrétaire. — M. Roger, trésorier.

Espira de l'Agly (avril 1911). — M. Barrère, président.

Saint-Laurent de la Salanque (Juillet 1909). — MM. Cadilhac de Madières, président. — Balalud de St-Jean, vice-président. — Pomiés, secrétaire.

Pézilla-de-la-Rivières (27 juin 1911). — MM. Delhoste, président. Marty Louis, vice-président. — Blanc, secrétaire.

Rivesaltes (Juin 1909). — M. Casimir Tribillac, Président.

Torreilles (Juillet 1909). — M. Fernand Bonzoms, président.

Villelongue-de-la-Salanque (17 mai 1909). M. Etienne Ducassy, président.

LIQUEUR DU CANIGOU

Raphaël PAGÈS

Secrétaire de la Section d'A. F. d'Elne

COURTIER EN VINS

ELNE

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVRERIE

Horlogerie de Précision

P. SOULIÉ

18, Rue Argenterie

Perpignan

Spécialité de BIJOUX en GRENAT FIN

Parures de Mariage de tout genre

PIÈCES SUR COMMANDE

PRIX MODÉRÉS — MAISON DE CONFIANCE

GARÇON ?... UN CANIGOU !...

Petits groupes du Nord.

St-Hippolyte. — MM. Emile Foxonet, président, Labroue, secr.
Baixas. — M. Petit.
Saint-Estève. — M. Jean Bache.
Ille-Vinça. — M. Antoine Estève-de-Bosch.
Peyrestortes. — M. Brosper Garenne.
Pia. — MM. Maurice Foxonet, Ay.
Prades. — M. Dejan.
Salces. — MM. Henri Calmont, président, Izart, Musquère.

Sections du Sud.

St-André (1er juin 1910). — MM. Paul Bocamy, président. — André Rougé, vice-président. —Henri Durand, secrétaire.

Céret (15 janvier 1911). — MM. Rodolphe Bonet, président. — De Raymond, vice-président. — Albert Roura, secrétaire.

Corneilla del Vercol. — M. Henri Jonquières d'Oriola, président.

Elne. (1er mars 1910). — M. Raymond de Lacvivier, président.

St-Genis des Fontaines (fév. 1911). — M. Llobères, président.

St-Nazaire. — M. Joseph Escarra, maire.

Port-Vendres (avril 1911). — M. Michel Reig, président.

Théza. — M. Jean Cambres, maire.

Villeneuve de la Raho. — MM. l'abbé J. Bénard, Antoine Barrère.

Section de Prats de Mollo.

(Septembre 1911)

Président : Jules de Witwerde de Frountiguen. — Vice-président : Joseph Ribes, à la Preite ; Pierre Barnéda, menuisier à Prats. — Secrétaire : Joseph Pagès-Hatard. — Trésorier : Sylvestre Pagès Hatard.

Groupe de Dames Royalistes.

Mademoiselle de Llobet, présidente.
Madame Albert Passama, vice-présidente.

Groupes des Jeunes Filles Royalistes.

Mademoiselle Renée Despéramons, présidente.
Mademoiselle Henriette Jonquières d'Oriola, vice-présidente.
Mademoiselle Marie Bertran de Balanda, secrétaire.

Camelots du Roi de Perpignan.

(section réorganisée le 9 janvier 1911).

Délégué de la Section d'Action Française : M. Alphonse Massé.— MM. Laurent Durand, président. —Raymond Fourquier vice-président. — François Bordo, secrétaire-trésorier.

BUVEZ DU CANIGOU

LE DENTÉNOL

Dentifrice du Docteur VIDAL

A été reconnu dans les hôpitaux de Paris et de Londres le spécifique le plus efficace pour l'entretien des muqueuses buccales et la préservation des dents.

Préparation et Vente en gros :

Etablissements WURLIN, à Paris

Dépôt général à PERPIGNAN :

PHARMACIE JOFFRE

ET DANS LES PHARMACIES SÉRIEUSES

Téléphone 1-02

GRAND HOTEL DE LA LOGE

Entièrement restauré à neuf
Chambres Touring-Club

Recommandé aux Familles

F. GADEL

Propriétaire

Salle de Bains
Electricité
Chambre noire

Perpignan

L'Action Française en Roussillon

depuis la fondation de la Section de Perpignan, Janvier 1905 jusqu'en Août 1911

Année 1904

En mars 1904, un groupe de jeunes gens royalistes se forma à la suite d'une scission survenue parmi les membres de la Jeunesse Catholique dont le lieu de réunion était la Salle des Œuvres de la Place Bardou-Job.

Le nouveau groupe sur l'initiative de Me Henri Jonquières d'Oriola loua un local rue Petite la Réal et décida de former une Ligue Royaliste sous le nom de « Panache ».

M. Laurent Campanaud fut l'organisateur et au mois d'octobre 1904, M. Henri Bertran de Balanda était nommé Président de ce groupement.

Année 1905

6 *Janvier.* — Fête des Rois célébrée dans le local du groupe. MM. Albert Passama, représentant de Mgr le Duc d'Orléans et André Despéramons assistent à cette fête.

8 *Janvier.* — Adhésion du Panache à l'Action Française; il devient section catalane de la Ligue d'A. F.

27 *Mai.* — Conférence de M. Alphonse Massé sur la décentralisation.

22 *Juillet.* — Adresse de félicitations à MM. Buffet et Lur Saluces rentrant en France.

Année 1906.

6 *Janvier.* — Fête des Rois. — MM. L. Campanaud et Boutet-Lescure prennent la parole.

1er *Février.* — Changement de local. — Installation au café Notre-Dame. 1er étage.

25 *Février.* — Manifestation à la cathédrale et dans la rue à propos de la lecture de l'Encyclique du Pape lue du haut de la chaire, par Mgr de Carsalade, évêque de Perpignan. A la sortie, les Ligueurs organisent la manifestation et accompagnent à travers les rues de la Ville, Mgr jusqu'à son palais épiscopal.

13 *Mars* 1906. — Conférences religieuses à Saint-Joseph de la gare, par M. l'abbé Parmentier. La ligue est appelée à y assister et au besoin à défendre la liberté contre des manifestations annoncées.

15 *Mai.* — Création d'une bibliothèque.

20 *Mai.* — Mort de M. Albert Passama.

31 *Mai.* — A 6 h. réunion intime au local de la Ligue, par M. Henri Vaugeois. Les rédacteurs des journaux locaux républicains

GARÇON ?... UN CANIGOU !...

Epicerie Fine

Jean FAGET

21-23, rue de l'Argenterie

PERPIGNAN

Spécialité de VINS FINS

invités y assistent. Le soir à 8 heures, grande réunion à la salle des œuvres, donnée par MM. Vaugeois et Robain.

7 *Août.* — M. André Despéramons est désigné par Mgr le Duc d'Orléans pour le représenter dans le Département. Réunion générale de la Section pour fêter cette nomination. Distribution de la Médaille à l'effigie du Duc d'Orléans. M. Bertran, retour de Londres, rend compte de son voyage.

2 *Décembre.* — 1re conférence de la saison par M. Bertran, président, sur la méthode positive et les principes de la doctrine monarchique.

4 *Décembre.* — L'affiche Picquart est placardée sur les murs de la ville.

9 *Décembre.* — 2e conférence par M. André Despéramons, sur la Monarchie, ses avantages, et la République, ses inconvénients.

15 *Décembre.* — Sur la proposition de M. Massé, organisation de la section en groupes de combat.

16 *Décembre* 1906. — Après les Vêpres, Monseigneur l'Evêque de Perpignan, chassé du palais épiscopal, est conduit triomphalement à son nouveau logement. Les Ligueurs de la Section d'A. F. lui font une escorte d'honneur.

20 *Décembre.* — 3e conférence par M. A. Massé sur la politique au point de vue local.

21 *Décembre* 1906. — On dirige sur le collège catholique de St-Louis de Gonzague, le 12e de ligne et le 53e colonial, pour s'en emparer. — Le préfet Dautresme et le commissaire Descamps escortés par 27 gendarmes dirigent les forces. — On enfonce les portes. Les défenseurs, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de nos ligueurs sortent en défilant devant les troupes, passent devant la préfecture en conspuant le préfet et se rendent à la cathédrale.

Année 1907

12 *Janvier.* — 4e conférence de la saison. — Conférence Malpas, Objection contre la monarchie.

26 *Janvier.* — 5e conférence de la saison. — Estève de Bosch. Organisation du pays.

1er *Février* 1907. — M. l'abbé Vilac, curé de Villelongue, est condamné à 6 jours de prison sans sursis pour avoir replacé le Christ à l'Ecole de sa paroisse. — Nos ligueurs l'acclament à la sortie, lui font une escorte d'honneur jusqu'à la Cathédrale. — Bousculade avec la police : Michel Vilocèque et Joseph Daniel sont arrêtés.

2 *Février.* — 6e conférence de la saison.— Massé. Décentralisation.

4 *Février* 1909. — Représentation du « Foyer », au Théâtre de Perpignan. — Une manifestation de protestation est organisée dans le théâtre. — A. Estève de Bosch donne le signal. La manifestation est interrompue et, non sans se défendre énergiquement, MM. Henri Bertran de Balanda, Estève de Bosch, Alph. Massé, Alexis Souvras, Henri Passama, René d'Arexy sont arrêtés.

DEMANDEZ UN CANIGOU

Librairie - Papeterie

BRUN FRÈRES

22, rue des Augustins, 22 — PERPIGNAN

Ouvrages Classiques -:- Matériel scolaire
Fournitures de Bureau
Imprimerie, Lithographie, Reliure
Albums et Cartes postales
avec vues du département

FOURNISSEUR DE L'UNION DES COMMERÇANTS

Serrurerie en tous genres pour bâtiments

Serrurerie Artistique

Eugène OUILLET

Rue des Grandes Fabriques, 11, PERPIGNAN

Spécialité de Portes de Cuves en ciment armé

Réparations des portes de Coffres-forts

REPRÉSENTANT de la SERRURE à CLÉ "DIAMANT"

La représentation reprend, mais est interrompue de nouveau : Henri Jonquières d'Oriola est arrêté. Du Théâtre au poste de police, les manifestants ne cessent de crier : « Vive le Roi, à bas la République !

23 *Février.* — 7e conférence de la saison. — Campanaud. Question sociale.

2 *Mars.* — 8e conférence de la saison. — *Guichon-Pagès.* Campagne royaliste à la Villette.

16 *Mars.* — 9e conférence de la saison. — Despéramons. Représentation nationale sous la Monarchie.

3 *Mai.* — 10e conférence de la saison. — Bertran de Balanda. Principes révolutionnaires.

12 *Mai.* — Grande réunion à la salle des œuvres, Vaugeois, Cuignet et de Vézins avec projections lumineuses.

19 *Mai.* — Meeting viticole.

14 *Juin.* — Réunion publique et contradictoire à Caudiès, donnée par MM. Despéramons et Bertran de Balanda.

20 *Juin.* — Incendie de la Préfecture.

24 *Juin.* — Jean Faget, ligueur, prisonnier de la République, à la suite de l'incendie de la préfecture. Sa détention dura 8 mois contre toute justice et notre ami montra une admirable énergie au cours de cette dure et longue captivité.

16 *Novembre.* — 1re réunion de la saison au « Panache ».

Exposé du programme par M. Bertran, président. Il y aura 12 réunions-Conférences, soit une chaque quinzaine.

1er Congrès à Paris.

21 *Décembre.* — Compte rendu du Congrès de Paris par M. Bertran de Balanda. Rapport de Perpignan admiré et la section citée comme modèle.

Année 1908.

18 *Janvier.* — Réunion au siège de la Ligue à l'effet d'offrir un objet d'art à M. l'abbé Vilar, curé de Saint-Joseph de la gare, à Perpignan, en souvenir de sa courageuse résistance aux inventaires, tandis qu'il était curé de Villelongue-de-la-Salanque.

15 *Mars.* — Changement du local. — Installation Café Cayrol, rue Notre-Dame.

21 *Mars.* — Affichage du 1er numéro de l'*Action Française.*

11 *Avril.* — Conférence à Torreilles, par M. Bertran de Balanda.

12 *Avril.* — Conférence au Soler, par M. Bertran de Balanda.

14 *Mai.* — A l'occasion du Congrès de la Jeunesse catholique à Torcilles, conférence par M. Bertran de Balanda.

14 *Mai.* — Mort de M. Francis Maratuech, Rédacteur en chef du *Roussillon.*

25 *Mai.* — M. Alphonse Massé prend sa succession et devient rédacteur en chef de ce journal. M. A. Despéramons directeur.

Avril et Mai. — Elections municipales de Perpignan. — Liste royaliste d'A. F. présentée à Perpignan au 1er tour de scrutin

LA LIQUEUR DU CANIGOU, LIQUEUR DES FAMILLES

Atelier de Peinture
et DÉCORATION

A. AMOUROUX

J. Villarem

Successeur

Rue Grande Saint-Martin, 15

PERPIGNAN

Dorure

Stores

Glaces

Vitraux

14 *Juin.* — Banquet offert à M. de Roux, du barreau de Poitiers, président de la section poitevine d'A. F. qui s'était constitué le défenseur de notre ami Jean Faget.

Programme des réunions de quinzaine pour l'année 1908-1909.

Novembre et Décembre. — 1. Formation de la nationalité française. L'Eglise catholique et les Capétiens, par M. Bertran. — 2. Féodalité et le moyen-âge. Conditions du peuple du XI au XIVe siècles, par Despéramons. — 3. Les Communes. Louis VI, par Miquel. — 4. Formation territoriale de la France par les Capétiens, par Jammet. — 5. La justice et l'organisation du travail au moyen-âge. St-Louis, par Estève de Bosch. — 6. La Réforme. par Massé. — 7. L'Inquisition, par J. Miquel. — 8. La St-Barthélemy. Les guerres religieuses. Henri IV, par Henri Arrès. — 9. La révocation de l'édit de Nantes, par Despéramons. — 10. Louis XV, par A. Massé. — Les Etats généraux de 1614 et de 1789. Les cahiers, par Estève de Bosch. — 12. Armée et marine à la veille de la Révolution, par J. Jammet.

Année 1909

Janvier à Mai. — Conférences tous les 15 jours.

17 *Mai.* — Fondation du groupe d'A. F. de Villelongue de la Salanque, par M. Bertran de Balanda avec le concours de M. Ducassy.

20 *Mai.* — Conférence au Soler, par M. Bertran de Balanda.

5 *et* 6 *juin.* — Congrès de la Fédération des sections d'A. F. du Sud-est. Montpellier. M. Henri Bertran de Balanda est élu vice-président et M. A. Massé est élu membre du comité directeur.

12 *Juin.* — Séance de clôture des réunions de la saison.

15 *Juin.* — Conférence à Ille-sur-Tet par M. Bertran de Balanda.

17, 18, 19, 20 *Juin.* — 2e congrès à Paris.

4 *Juillet.* — Fondation de la section de St-Laurent de la Salanque, avec le concours admirable de M. Cadillac de Madières, acclamé Président : M. Bertran de Balanda, orateur.

4 *Juillet.* — Conférence à Toreilles par M. Bertran de Balanda.

13 *Novembre.* — 1re conférence de la saison. — Exposition du programme. Sujets d'actualité ; Lettre des évêques et la question scolaire.

Année 1910

20 *Février.* — Grande réunion donnée à la salle des Œuvres par MM. Vaugeois et Daudet.

1er *Mars.* — Fondation de la section d'Elne.

24 *Mars.* — Discours aux catholiques. — Campagne de propagande d'A. F. menée à propos des élections législatives par M. Bertran dans la 1re circonscription de Perpignan et M. Massé dans la deuxième. (62 réunions publiques, souvent contradictoires, ont été données dans la première circonscription dans toutes les communes).

8 *Juin.* — M. Bertran de Balanda est reçu à l'Hôtel Métropole à Bruxelles, par Mgr le Duc d'Orléans, qui le retient à déjeuner.

10 *Juillet.* — Grande réunion à St-Laurent. M. Bertran raconte son voyage à Bruxelles.

ÉTUDIANTS ET SPORTSMENS NE BOIVENT QUE DU CANIGOU

Photographie Artistique à la Lumière artificielle

Ancienne Maison

J. CAEAC

G. POUGNET successeur

Place de la Banque

PERPIGNAN

Spécialité de reproductions & agrandissements inaltérables au charbon

Au Vrai Tourron Catalan

FABRICATION: **C. TRILHA,** RUE CLOCHE D'OR, 3

(Rue Ancienne Traverse de l'Ange)

PERPIGNAN

Tourrons Catalans de toutes sortes — Nougats — Fondants
Pâtes d'Amandes — Biscuits Catalans de Noël
Spécialité de Biscuits doublés (Saison d'hiver)
Noisettes et Amandes grillées
Gros Fruits
Fruits secs de qualité supérieure

Expédition par Colis Postaux

23 *Octobre.* — Fondation de la fédération des Sections catalanes d'A. F. 1re réunion des délégués des sections. Sont représentées : les sections de Perpignan, Bompas, St-Estève, Torreilles, Claira, Elne, Sorède, St-André, Cabestang et Salus. — Fondation d'une caisse centrale. — Fondation d'un déjeuner mensuel où se donnent rendez-vous les ligueurs des sections.

29 *Octobre.* — 1cr déjeuner mensuel.

16 *Novembre.* — Pour la première fois le « Roussillon » inaugure la rubrique « Fédération des sections catalanes d'A. F. » et reproduit l'appel adressé par le Président pour la propagande et la souscription. L'*Action Française* du 22 novembre reproduit cet appel en le donnant comme exemple aux autres groupes provinciaux.

24 *Novembre.* — En l'absence du Président M. Laurent Campanaud, vice-président, adresse à M. Maurice Pujo un télégramme le priant de transmettre les félicitations des sections catalanes à Lucien Lacour qui a giflé Briand le 20 novembre.

27 *Novembre.* — 2e déjeuner mensuel sous la présidence d'honneur de Lucien Lacour. Les délégués des sections apportent de nombreuses souscriptions qui seront remises à l'A. F. par MM. Bertran, Campanaud et Massé, qui représentent des sections catalanes au congrès de Paris.

27 *Novembre.* — 1re Réunion à Canet, sur l'initiative de Fourquié, camelot du roi, pour la formation d'une section.

28 *Novembre.* — MM. Bertran, Campanaud, Massé, Estève de Bosch sont reçus à l'Action Française par MM. Maurras, Pujo, Robain, Vaugeois, Daudet, Montesquiou et Moreau.

1er *Décembre.* — 3e Congrès de Paris. — Lecture du rapport Bertran sur la campagne de propagande menée en Roussillon à l'occasion des élections législatives.

7 *Décembre.*— Lettres d'adhésion aux comités directeurs de l'A. F. envoyées à M. Bertran de Balanda, par le « Panache » et la section de Rivesaltes au moment où éclate la crise royaliste.

8 *Décembre.* — Télégramme d'adhésion de la section de Villelongue aux comités directeurs.

11 *Décembre.* — Télégramme d'adhésion de la section de St-André aux comités directeurs.

12 *Décembre.* — Télégramme d'adhésion de la section de Torreilles aux comités directeurs.

12 *Décembre.* — Télégramme d'adhésion de la section de St-Estève, aux comités directeurs.

14 *Décembre.* — Télégramme d'adhésion de la section de Arles-sur-Tech aux comités directeurs.

15 *Décembre.* — Télégramme d'adhésion de la section de St-Laurent de la Salanque aux comités directeurs.

Les sections de Perpignan, Rivesaltes, Villelongue, Torreilles, renouvellent en les accentuant, leurs adhésions.

18 *Décembre.* — 3e déjeuner mensuel. 63 délégués représentant 14 sections sont présents pour entendre le compte-rendu du

LIQUEUR DU CANIGOU

Grand Entrepôt

DE

HOUILLES

AGGLOMÉRÉS

Cokes, Anthracites

DE TOUTES QUALITÉS

et pour tous usages

C. JOFFRE

Agent Général

Successeur de DEBOHER aîné

Maison la plus importante de la région,
vendant les meilleurs Charbons

aux prix les plus avantageux

Cours Lazare Escarguel, PERPIGNAN

Boîte de Commande dans tous les Bureaux de Tabac
de la Ville

Téléphone : 5-06

Congrès. Il est voté un ordre du jour acclamant le Prince, l'A. F. et Lucien Lacour.

25 *Décembre.* — « L'Alliance de Céret » publie un 1er appel pour la formation d'une section.

26 *Décembre.* — Mlle Despéramons, présidente des jeunes filles royalistes, adresse un télégramme à Mgr le Duc d'Orléans pour le féliciter du rétablissement de Mme la Duchesse d'Orléans.

26 *Décembre.*— M. Bertran envoie un télégramme à la même occasion.

L'A. F. dédie le talisman à Massé à propos d'un article dans *le Roussillon*, sur les ouvriers dupés par les Juifs.

Année 1911.

8 *Janvier.* — Fondation de la section de Canet, par MM. Bertran et Massé. — Fête des Rois présidée par M. Bertran qui donne lecture d'une lettre adressée par M. Léon Daudet et porte un toast au Roi justicier qui matera les Juifs.

9 *Janvier.* — Réorganisation des Camelots du Roi de Perpignan. Le bureau est ainsi formé : Délégué de la section auprès des Camelots : Alph. Massé. — Président : Joseph de Massia. — Vice-Président : Roland Fourquier.— Trésorier-Secrétaire : François Bordo.

15 *Janvier.* — Fondation de la section de Céret. — Grande Réunion publique à Céret, présidée par M. Rodolphe Bonet. Orateurs : MM. Bertran, Massé, Miquel. Le « Courrier de Céret » ayant à cette occasion injurié Massé, celui-ci envoie ses témoins et obtient des excuses.

24 *Janvier.* — Grande Réunion à St-Laurent de la Salanque. Orateurs : MM. Bertran, Massé, Ebelot de Toulouse. — Ordre du jour d'adhésion aux Comités directeurs d'A. F.

5 *Février.* — Nomination du Bureau de la section de Céret. Président : M. Rodolphe Bonet. V.-P., M. Célestin de Raymond. Secrétaire : M. Roure. Trésorier : MSabaté.

19 *Février.* — L'A. F. dédie le talisman aux Ligueurs catalans à propos de la Réunion de St-Laurent.

20 *Mars.* — Conférence de Dom Besse sur le catholicisme libéral. 50 prêtres assistent à cette réunion qui produit une impression profonde. M. Bertran présente le conférencier.

26 *Mars.* — Réunion à St-André sous la Présidence de M. Jacques Miquel. Orateurs : Bertran et Massé. Ordre du jour adressant hommage de fidélité à Mgr le Duc d'Orléans et acclamant les comités directeurs de l'A. F. et les Camelots du Roi.

17 *Avril.* — Banquet de l'Association des Anciens Elèves des Frères de Baixas. — Discours de M. Henri Bertran.

18 *Avril.* — Démission de M. Joseph de Massia, Président des Camelots du Roi. Nomination de M. Laurent Durand aux mêmes fonctions.

28 *Avril.* — Réunion des Camelots. Causerie de Fouquier sur l'erreur démocratique et les préjugés républicains. A l'occasion du 25e anniversaire des débuts de Maurras dans les lettres, M. Bertran adresse au nom de la Fédération un télégramme de félicitations.

BUVEZ DU CANIGOU

Agence Matrimoniale & Commerciale

7, rue Mailly, 1er Etage — PERPIGNAN (Pnées-Oles)

Direction JOB'S

Opérations de l'Agence :

MARIAGES — FRANCE ET A L'ETRANGER. ENQUÊTES ET MISSIONS CONFIDENTIELLES.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

PRÊTS AUX FONCTIONNAIRES CIVILS ET MILITAIRES ET SUR PENSIONS DE RETRAITE.

VENTE ET ACHAT DE FONDS DE COMMERCE, IMMEUBLES ET PROPRIÉTÉS.

LOCATION D'APPARTEMENTS — VILLAS ET CHAMBRES GARNIES.

GÉRANCE D'IMMEUBLES — LITIGE ET CONTENTIEUX. PUBLICITÉ DANS LES JOURNAUX.

ASSURANCES — INCENDIE-VIE-ACCIDENTS, GRÊLE, MORTALITÉ DES BESTIAUX.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'INDEMNITÉ AU DÉCÈS FONDÉE EN 1902. M. MABILLEAU, PRÉSIDENT D'HONNEUR — LES MEMBRES DU GROUPE VERSENT 1 FR. A CHAQUE DÉCÈS ET LES AYANTS-DROIT TOUCHENT 1.000 FR.

LES RENTIERS DE L'AVENIR. CAISSE MUTUELLE D'EPARGNE ET DE RETRAITE CONSTITUÉE LE 12 AOUT 1899 — CONSTITUTION D'UNE RENTE DE 200 FR. PAR AN ET PAR LIVRET OBTENUE EN 15 ANS PAR LE VERSEMENT D'UNE COTISATION DE 10 CENTIMES PAR JOUR. UNE FOIS RENTIER ON NE PAIE PLUS DE COTISATION. — AU 15 JUIN 1911 37.904 MEMBRES. CAPITAL, VERSEMENTS EN COURS. 20.468.160 FR.

ASSURANGE EPARGNE CONTRE LES ACCIDENTS — A L'EXPIRATION DE LA POLICE LES PRIMES PAYÉES SONT REMBOURSÉES INTÉGRALEMENT. SANS AUGMENTATION DE LA PRIME LA FEMME DE L'ASSURÉ EST ASSURÉE GRATUITEMENT A RAISON DE 50 0 0 DES CAPITAUX GARANTIS A CE DERNIER ET L'ON PARTICIPE GRATUITEMENT PENDANT TOUTE LA DURÉE DU CONTRAT A **62 Tirages Annuels** FAISANT SORTIR 3.562 LOTS S'ÉLEVANT ENSEMBLE A

SEIZE MILLIONS SIX CENT MILLE FRANCS

Il n'est répondu qu'aux demandes de renseignements sérieuses signées donnant l'adresse exacte et auxquelles est joint un timbre-poste.

12 *Mai.* — Réunion des Camelots du Roi. Causerie de Verges de Ricaudy sur l'origine du Pouvoir.

14 *Mai.* — Grande Réunion à la salle des Œuvres, donnée par MM. Robain et Cuignet avec la présence de M. Despéramons, présidée par M. Bertran. — Ordre du jour acclamant le Prince et les comités directeurs de l'A. F. — Le soir Banquet. — Toast de MM. Bertran, Despéramons, Cuignet, Robain et Massé.

15 *Mai.* — Visite des sections d'Elne, St-André, Sorède, Céret, Corneilla del Vercol, Théza, Villelongue, Claira, St-Laurent, Torreilles, par MM. Robain et Cuignet. Réceptions enthousiastes.

15 *mai.* — Pendant quatre jours l'A. F. dédie le talisman aux sections catalanes.

21 *mai.* — La Saint-Philippe à St-Laurent de la Salanque. Banquet présidé par M. Bertran. Discours de MM. Bertran, Cadillac de Madières, Miquel, Henry de Barrès. Ordre du jour acclamant le Prince.

11 *Juin.* — Réunion contradictoire à Rivesaltes, présidée par M. Tribillac, président de la section. Orateurs : Bertran et Ch. Arnal avocat à la cour d'appel de Toulouse. Les collectivistes et les socialistes spécialement invités sont venus en assez grand nombre et sentent quelques objections.

27 *Juin.* — Fondation de la section de Pézilla de la Rivière, par M. Henri Bertran et Vidalou.

9 *Juillet.* — Banquet de Villeclare sous la présidence d'honneur de Lucien Lacour et des Camelots du Roi prisonniers et la présidence effective de Mme la Marquise de Mac-Mahon et de M. le Comte de Lur-Saluces. MM. Vaugeois et Pujo du Comité directeur, Ebelot de Toulouse et de Bruchard de l'A. F., assistent à cette fête.

Messe célébrée pour le Roi en plein air par le R. P. Laurent. Les trompettes de Torreilles rendent les honneurs. Credo en plainchant, émouvante cérémonie.

Après la messe, revue des contingents par Mme la marquise de Mac-Mahon et le Comte de Lur-Saluces.

Lecture d'une lettre de Ch. Maurras à Bertran. Toast de Mme la marquise, M. le comte de Lur-Saluces, Jonquères d'Oriola, Vaugeois et Pujo.

11 *Juillet.* — Télégramme de L. Lacour à Massé pour remercier la fédération catalane d'A. F. Réponse de Massé à Lacour.

12 *Juillet.* — M. Bertran transmet les félicitations et les remerciements de Mme la marquise de Mac-Mahon et de M.de Lur-Saluces, Vaugeois et Pujo aux sections catalanes d'A. F.

14 *Juillet.* — L'A. F. dédie le talisman à la fédération catalane.

18 *août.* — L'A. F. dédie le talisman à Fouquier, vice-président des Camelots du Roi de Perpignan pour son douzième acte de sauvetage accompli à la plage de Canet.

10 *Septembre.* — Fondation de la section de Prats de Mollo, par M. Jules de Witwer.

10 *Octobre.* — Visite de la Section par MM. Bertran de Balanda et Massé.

DEMANDEZ UN CANIGOU

Corderie Electro-Mécanique Saint-Roch

Veuve Pierre SOUVRAS

11-12, Rue de la Fusterie, **PERPIGNAN**

Maison fondée en 1820

Manufacture d'Espadrilles et Cordages

en tous genres

Spécialité de Câbles en chanvre et acier

pour Camionneurs, Entrepreneurs et Propriétaires

Ficelles de toutes qualités

GROS — DEMI-GROS — DÉTAIL

Usine et Ateliers à Saint Roch-Banlieue — PERPIGNAN.

CONFISERIE & FABRIQUE DE TOURRONS, NOUGATS

Vincent DAUNER

Rue de l'Argenterie, 25

PERPIGNAN

Maison à la Junquèra (Espagne)

Spécialité de Tourrons, Nougats, Fruits confits,
Bonbons fins

Expédition de Colis postaux pour tous pays

PRIX RÉDUITS

Ateliers de Construction Mécanique

PONTS, CHARPENTES,

PORTAILS EN FER, ETC.

Eugène MUNDET

Constructeur - Mécanicien

Rue d'Alger & Rue Marceau -- *Perpignan*

CONSTRUCTION et RÉPARATIONS
de pressoirs, fouloirs et tous appareils agricoles ;
Portefonds en acier pour foudres et cuves ;
Réparations de douelles cassées sans démontage.

A VENDRE OCCASION :
Machines fixes locomobiles, moteurs à pétrole,
à gaz de 4 à 20 chevaux ;
Pompes centrifuges de toutes sortes ;
Pompes à 2, 3 et à 4 pistons et à manège ;
2 pressoirs Marmonnier N° 12 ;
2 pressoirs semblables N° 11 ;
3 bascules à tablier de 1000 à 1500 kilogs.

LOCATION pour arrosages, de machines à vapeur,
à essence ; de pompes centrifuges et de pompes
d'épuisement à bras.

RÉPARATION d'appareils de pesage
ACHAT et VENTE de machines et matériel divers

BANQUE DU MIDI

Ancienne Banque AYÑARD

(Société anonyme au Capital de 6.000.000)

PERPIGNAN

Maisons à Carcassonne, Toulouse, Narbonne, Lézignan

Escompte et Encaissement des Effets de Commerce. — Chèques sur la France et à l'Etranger. — Comptes de dépôts à vue productifs d'intérêts. — Achats et Ventes de titres. — Souscription sans frais à toutes les Emissions — Avances sur titres. — Garde de Titres. — Paiement gratuit de tous les coupons. — Renseignements financiers gratuits. — **Location de Coffres-forts.**

Chapellerie Centrale

Chapeaux et Casquettes derniers genres

Chapeaux Fillettes et Enfants

Albert XAMBO

François Deit

SUCCESSEUR

4, Rue des Trois-Rois — PERPIGNAN

Seul dépositaire du parapluie REVEL

FOURNISSEUR DE L'UNION DES COMMERÇANTS

Au Grand Saint-Louis

Grand Magasin de Nouveautés

SOUVRAS-PASSET

Rue des Trois-Rois — PERPIGNAN

Confections pour Dames et Enfants. - Habillement pour Hommes sur mesure. - Meubles et Ameublements. Lainages, Soieries, Toiles, etc., etc.

La Maison accepte en paiement les BONS de l'Union des Commerçants.

LIBRAIRIE-PAPETERIE

ASSORTIMENT COMPLET DE MISSELS ET PAROISSIENS

Registres de tous formats - Fournitures de bureau - Reliures ordinaires et de luxe

Impressions en tous genres

-:- PY-OLIVER -:-

PERPIGNAN — 8 bis, Rue des Marchands — PERPIGNAN

Imprimerie COMET

8, 10 et 12, Rue St-Dominique

PERPIGNAN

Impressions Commerciales — Lettres de faire part, etc.

Publications périodiques

AU CHEVAL GRIS POMMELÉ

MAISON DE CONFIANCE

Sellerie, Carrosserie, Harnachements de luxe, de Poste
et pour Officiers de toutes armes

J. TERRIER

34 et 36, rue Mailly et 2, rue de l'Enfer

PERPIGNAN

Echanges et Réparations — Forge, Peinture et garniture

LANTERNES

Spécialité de Garnitures pour Automobiles

Articles pour entretien des Chevaux et Voitures des 1res marques

ATELIER DE PEINTURE A L'ÉTUVE

FAÏENCES - PORCELAINES - CRISTAUX

ASTAING Sébastien

76, Avenue de la Gare (4 Cazals)

PERPIGNAN

Articles de ménage

Spécialité pour les Services de Table et à Dessert

Cabarets à Thé et à Café - Caves à Liqueur

GARNITURES DE TOILETTE

Choix des plus variés pour Cadeaux utiles

A LA BRODERIE DE NANCY

Trousseaux & Layettes

PAGÈS-LLAHO

PAGÈS & MAILLET

SUCCESSEURS

21, Rue de la Barre

Perpignan

LINGERIE FINE

Spécialité de

Trousseaux complets

pour

HOMMES & DAMES

Choix considérable de **CORSETS**

TROUSSEAUX DE PENSIONNAIRES

Articles de 1re Communion

Bonneterie fine

GRAND CHOIX

de

FAUX-COLS & CRAVATES

COSTUMES pour Dames

Haute Couture

MACHINES AGRICOLES & VITICOLES

ENTREPRISE DE BATTAGE

Roland et Vve Pitard

Avenue de la Gare et rue Villaseco

FAUCHEUSES et MOISSONNEUSES LIEUSES

Pressoirs

FOULOIRS - POMPES - CAOUTCHOUCS

Atelier spécial de Réparations

A LA BONNE NORMANDE

Beurres & Fromages

Dépôt du CHOCOLAT SAINT-MARTIAL

Joseph Llobet

rue du Théâtre, 4, **PERPIGNAN**

PAPIERS en GROS — SPÉCIALITÉ de CELLULOIDS

Fabrique de Sacs

Fournitures spéciales pour expéditions

E. BOYER FILS

Avenue de la Pépinière (en face le Marché de gros)

PERPIGNAN

Le Roussillon

Directeur politique : André **DESPRÉAMONS**

Rédacteur en chef : Alphonse **MASSÉ**

ORGANE ROYALISTE

BATTERIES DE CUISINE

SUR COMMANDE

Réparations de Pompes, Norias et Pulvérisateurs

Chaudronnerie & Etamage en tous genres

INSTALLATION D'EAU - TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

TIXADOR MATHIEU

Rue Traverse de la Barre

PERPIGNAN

Carrosserie Tauringa Frères

VOITURES ATTELÉES
et Automobiles
ACCESSOIRES

Rue de la Banque, 10 — Place de Catalogne

Téléphone 3-78

Maison Recommandée

CONSTRUCTIONS — RÉPARATIONS — PRIX MODÉRÉS

CAZOTTES, tailleur

POUR

Civils & Militaires

UNIFORMES, LIVRÉES, COLLÈGES

Broderies en tous genres

Perpignan

11, Rue de la Barre, 11.

GRAND BAZAR

& Nouvelles Galeries

Armurerie — Rayon spécial
Articles de Paris — Maison la mieux assortie
Articles de Piété — Assortiment complet
Bonneterie — Bon marché absolu
Chapellerie — Articles sacrifiés
Chemises — Articles de toutes sortes
Couronnes — Choix immense
Cycles — Accessoires des 1res marques
Fourrures — Assortiment complet à tous prix
Ganterie — Gants peau, laine, jersey et autres
Lingeries et Dentelles — Voilettes dentelles tous genres
Lits en fer — Lits fer et cuivre à tout prix
Mercerie — Comptoir spécial
Papeterie — Toute la papeterie
Parapluies — Parapluies, ombrelles nouveautés
Photographie — Rayon spécial
Poterie et Faïence — Visitez nos sous-sols

Pâtisserie - Confiserie - Glaces

E. SOLÈRE

23, rue de la Barre — **PERPIGNAN**

Pâtisserie du jour exclusivement au beurre — Maison la mieux assortie de toutes nouveautés — Pâtés froids
Vins fins et Liqueurs — Expéditions en tous pays

Téléphone 2-05

ENGRAIS

Spécialité de Cuivres & Soufres

COURTAGE DES VINS

BARBÉ, Marcel

à **BOMPAS** (Pyrénées-Orientales).

FABRIQUE DE VANNERIE

Spécialité de Postaux fruits et travail pour Jardiniers
Vente de Roseaux en gros et en détail

MONTÈS BONAVENTURE

Route de Bompas — **PERPIGNAN**

HORTICULTURE

Culture de Plantes à Fleurs & d'Ornement

ENTRETIEN DE PARCS & JARDINS

S'adresser à M. **SINÉ,** Jacques, route de Lassus,
PERPIGNAN

« ROYAL »

Compagnie d'Assurances fondée en 1845

Direction Française, rue de Grammont, 16, Paris

Encaissement annuel — **Cent Millions.**

Fonds de garantie — **415.756.550.**

" LA CONCORDE "

Compagnie d'Assurances contre les Accidents de toute nature

Choisie par l'Etat pour assurer le cautionnement des fonctionnaires

Fonds de garantie — **6.800.000 fr.**

SOCIÉTÉ SUISSE

d'Assurances sur la vie humaine à Zurich

Direction Française, 57, Chaussée-d'Antin

Fait toutes les combinaisons d'assurances et les rentes viagères

Fonds de garantie — **120 Millions**

S'adresser à M. E. VIGNAUD, Agent général,

Rue Four Saint-Jean, 2

PERPIGNAN

Raymond FOURQUIER

1, Rue Corneille

Perpignan

REPRÉSENTATION COMMERCIALE

COMMISSION — CONSIGNATION

HUILES — CAFÉS — SALAISONS

SEUL AGENT
des **Biscuits Cauvy**
Confiserie de l'Orle
Bédarieux

Pâtes Alimentaires
FERRAND-RENAULT
Paris - Lyon - Marseille

SALON DE COIFFURE

Jacques COMES-ALAZET

22, rue Notre-Dame — **PERPIGNAN**

Parfumeries de toutes marques

Travail soigné — Service antiseptique — Prix modérés

RECOUVREMENT DE CRÉANCES A FORFAIT

Ventes et Achats de Propriétés

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — GÉRANCE DE PROPRIÉTÉS

Charles CAPDELLAGRE

Clerc d'avoué

3 bis, rue Saint-Mathieu, **PERPIGNAN**

VINS

du Roussillon et des Corbières

à la COMMISSION

Cir Tribillac

RIVESALTES

Maison fondée en 1883

L'AIGLE

COMPAGNIES FRANÇAISES D'ASSURANCES

Contre l'INCENDIE

Fondée en 1848

Capital social

Réserves et Primes

50 Millions

de Francs

Sur la VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Fondée en 1873

Capital social et réserves

48 Millions

de Francs

Alphonse MASSÉ, Agent général

15, rue de la Cloche-d'Or, PERPIGNAN

Cycles -- Automobiles -- Aviation

VENTE — ÉCHANGE — RÉPARATIONS

Garage Magne-Perpignan

A. C. F. Mécanicien T. C. F.

Maison fondée l'an 1896

Agent des Automobiles Berliet (les plus simples)

Agent des Cycles Terrot & Gladiator

STOCK MICHELIN

Téléphone :

2-95

Télégramme :

GARAGE MAGNE-PERPIGNAN

ÉDITION DU SUD-OUEST

L'Action Française dans le Sud-Ouest

Guyenne, Gascogne, Périgord, Aunis, Saintonge, Angoumois

I

RÉGION DU BORDELAIS

BORDEAUX

C'est dans la région Bordelaise que fut créé le premier groupement d'Action française du Sud-Ouest.

De mars 1907 en effet date la fondation à Bordeaux du *Cercle d'Action française* comprenant dès le début 105 membres et dont les éléments, pour une large part, furent fournis par le Comité Royaliste de la Gironde.

Par la suite le *Cercle Bordelais d'Action Française* devint le *Comité Bordelais d'Action Française*, et c'est sous cette forme et avec cette désignation qu'il existe encore aujourd'hui, ayant à sa tête :

MM. le Comte Eugène de Lur Saluces, président. — Le Commandant R. Milleret, Léon Jabet, vice-présidents. — Le Comte de Pindray d'Ambelle, secrétaire général. — Bastard, trésorier.

Les membres du *Comité Bordelais d'Action Française*, toujours de plus en plus nombreux, sont recrutés non seulement à Bordeaux mais dans tout le Sud-Ouest. Ce sont les membres du Comité Bordelais habitant les différentes parties de nos provinces (Bordelais, Bazadais, Périgord, Agenais, Landes, Aunis, Saintonge, Angoumois) ou y possédant des attaches, qui ont contribué à créer le plus grand nombre des sections d'Action Française existant dans notrerégion

Restaurant du Louvre

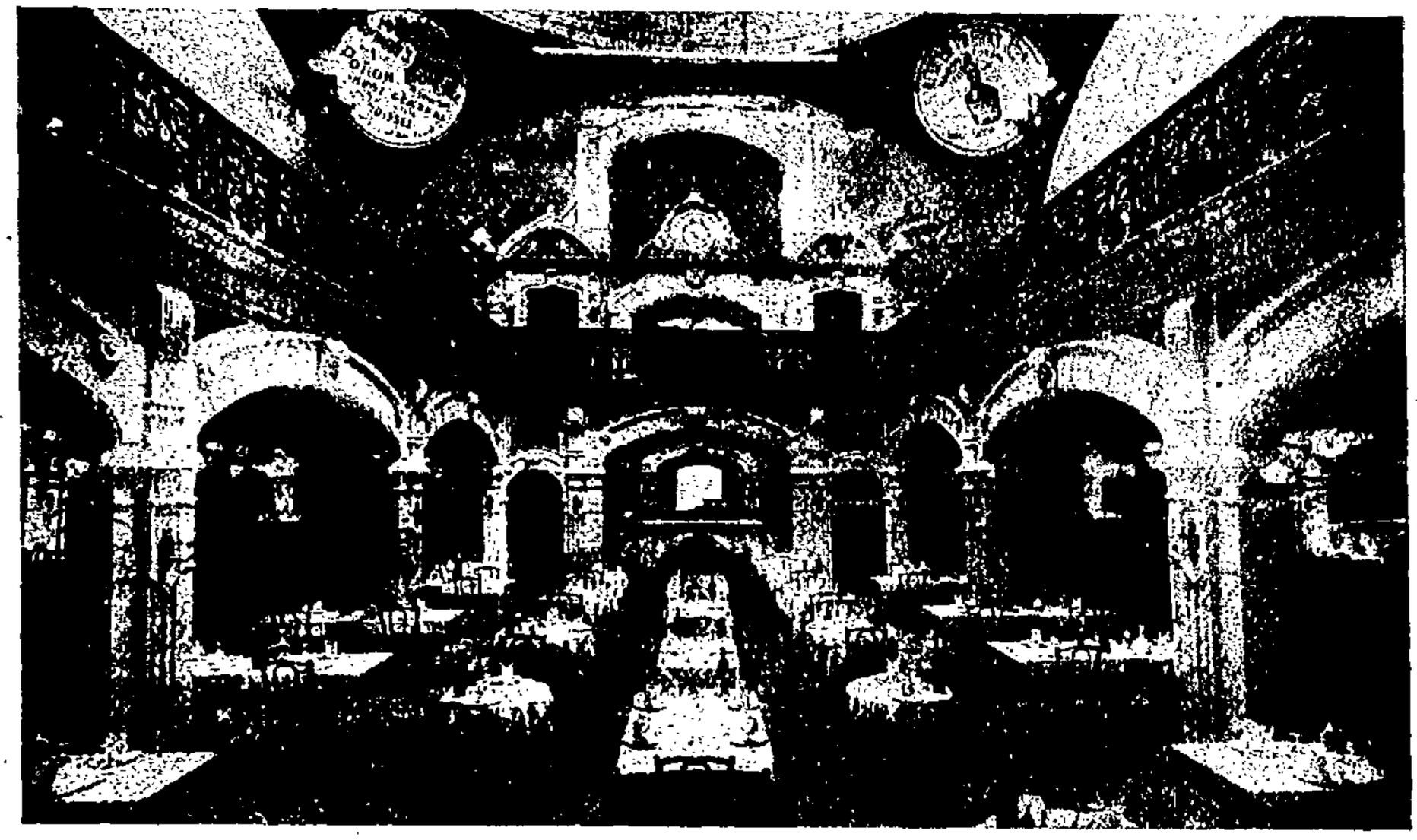

DÉJEUNER : 2 fr. 50
Médoc compris

DINER : 3 francs
Médoc compris

Tous les soirs
CINÉMATOGRAPHE

J. Pérard, Propriétaire

21, Cours de l'Intendance, 21
BORDEAUX

Dès sa fondation, et constamment jusqu'à ce jour, le *Comité Bordelais d'Action Française* poursuivit sous toutes ses formes la propagande la plus active. De nombreuses réunions publiques furent organisées avec le concours des meilleurs orateurs de l'Action Française. Le public bordelais y vint avec empressement applaudir successivement Dom Besse, le Commandant Cuignet, MM. de Lur Saluces, de Vesins, Pierre Lasserre, J. Lemaître, Daudet, Vaugeois, Arnal, de Montesquiou, de Roux, Riquoir, Pujo, etc.

Nous devons citer en particulier la St-Philippe, qui chaque année est solennellement célébrée par une grande réunion et par un banquet.

Le Comité bordelais d'Action Française, après avoir créé de nombreux correspondants locaux, s'occupa, toutes les fois que la chose fut possible, de fonder des sections d'Action Française dont il dirigea et encouragea la propagande, organisant la vente du journal, créant des bibliothèques, etc.

Dès novembre 1908 furent inaugurés à Bordeaux les *déjeuners mensuels* d'Action Française auxquels assistent non seulement les membres du Comité résidant à Bordeaux mais tous ceux du Sud-ouest qui peuvent s'y rendre ou se trouvent de passage en notre ville.

En 1909 fut créé le groupe des *Camelots du Roi* de Bordeaux. Nous en reparlerons plus loin.

La même année et un peu plus tard fut fondé également un *Groupe d'études d'Action Française*. N'oublions pas de signaler celui des *Ouvriers Royalistes*, reconstitué dès 1908, sous le patronage du Comité d'Action Française.

A côté du *Comité Bordelais d'Action Française*, et participant à son action, existent à Bordeaux les groupements suivants :

1° Le *Comité Royaliste de la Gironde* dont la plupart des membres font partie du Comité d'Action Française.

2° Le Comité des *Dames Royalistes*.

3° Un groupe des *Jeunes Filles Royalistes*.

4° Le groupe des *Camelots du Roi*.

5° Le groupe des *Etudiants d'Action Française*.

6° Celui des *Ouvriers Royalistes d'Action Française*.

Ces différents groupements apportent leur concours à toutes les manifestations organisées chaque année.

Indépendamment des grandes réunions et des fêtes de la St-Philippe dont nous avons parlé, citons une manifestation très réussie des groupes bordelais, en mai 1909, en l'honneur de *Jeanne d'Arc*.

Au mois de février de la même année une manifestation d'un autre ordre avait été organisée au Théâtre-Français de Bordeaux contre les représentations du « Foyer » avec le concours des Camelots du Roi, des Etudiants d'Action Française et des Groupes ouvriers. — Grâce à une ferme direction et à une discipline parfaite, le succès en fut complet et le « Foyer » dut quitter l'affiche.

Pour parfaire son organisation le Comité Bordelais a décidé, au début de 1911, d'avoir au siège de ses réunions un secrétariat permanent.

En outre, chaque jour de la semaine, de 5 à 7 heures du soir, deux membres du bureau s'y tiennent à la disposition de tous les adhérents ou amis de l'Action Française, de Bordeaux ou d'ailleurs, qui peuvent avoir à leur faire une communication quelconque.

Le Comité Bordelais d'Action Française, après avoir fait l'expérience des divers moyens de propagande, s'est rendu compte qu'un des meilleurs est bien certainement la diffusion des brochures et des tracts.

Aussi n'a-t-il pas hésité à s'imposer pour cela de très lourds sacrifices.

Citons les principales brochures éditées par ses soins et qui ont été partout très appréciées :

— *L'Anarchie et le remède*, conférence du Commandant Milleret à St-Macaire.

— *La St-Philippe à Bordeaux.* Discours prononcés le 30 avril et le 1er mai 1910, par MM. le Comte E. de Lur-Saluces, Jules Lemaître, Henri Vaugeois, Arnal.

— *Les Préjugés sur l'ancien Régime* (2 brochures par Xavier Lévrier). — 1° *La prétendue ignorance et la prétendue misère de nos pères* ; — 2° *Les Impôts, la Dîme, les Corvées.*

— *Les Faux principes de la Révolution de* 89. Discours du Dr A. Ribéreau à la St-Philippe de Preignac (14 mai 1911), avec préface du Comte E. de Lur-Saluces.

— Enfin, vient de paraître une importante brochure de plus de 200 pages « *A propos de l'Empire* » par Jacques Milleret, avec préface du Comte Léon de Montesquiou.

M. Jacques Milleret est le fils aîné du Commandant Milleret dont l'inépuisable dévouement à la cause de l'A. F. est bien connu dans tout le sud-ouest et même dans la France entière.

Il est de notre devoir de parler ici d'un autre fils du Commandant Milleret, *Norbert.* Malgré son jeune âge, il sut être au premier rang des manifestants qui, à Paris, réussirent à faire retirer de la scène du Théâtre-Français la pièce du Juif déserteur Bernstein.

C'est là que Norbert Milleret fut roué de coups et grièvement blessé par les policiers de la République. Un mois après, à peine remis de ses blessures, il était au nombre de ceux qui protestèrent publiquement à l'audience du procès Lacour ; condamné par les magistrats à la solde du gouvernement, il subit un emprisonnement de deux mois.

Les Royalistes du Sud-Ouest, par une souscription ouverte dans le « Nouvelliste de Bordeaux » témoignèrent leur admiration au vaillant Camelot, et un souvenir lui fut offert à la suite d'un banquet servi en son honneur le 17 juin 1911.

Le *Comité Bordelais d'Action Française*, avons-nous dit, use encore des *tracts* répandus largement et à bon escient comme excellent moyen de propagande Il profite de toutes les circonstances qui lu

en fournissent l'occasion pour faire imprimer ces tracts destinés à faire pénétrer dans les masses les idées saines, à signaler les abus du gouvernement de la République, à dissiper les erreurs et les préjugés qui subsistent encore contre la monarchie.

Signalons plus particulièrement celui qui a été distribué cette année à l'occasion de la fête dite nationale du 14 juillet, et dont tous les journaux royalistes de la région, et l'Action Française elle-même, ont reproduit les principaux passages.

Enfin il nous est particulièrement agréable de signaler ici les très appréciables services rendus à notre cause par l'important journal quotidien régional qu'est le « *Nouvelliste de Bordeaux.* » — Catholique et monarchiste depuis sa fondation, il est, dans tout le Sud-Ouest, l'organe de l'Action Française à la disposition de laquelle il met largement ses colonnes. Nous sommes heureux de rendre un juste hommage à son constant dévouement à la cause monarchique et à l'empressement avec lequel il se fait l'écho de la vie de notre Ligue dans nos provinces du Sud-Ouest.

Enfin, après avoir parlé de l'*affiche* dont il est fait usage le plus souvent possible, nous devons signaler un autre moyen de propagande employé par le *Comité Bordelais d'Action Française*, avec l'aide des personnes généreuses qui veulent bien contribuer à son œuvre : ce sont les abonnements gratuits à l'Action Française et au « Nouvelliste de Bordeaux », ainsi que l'envoi de ces journaux en deuxième lecture aux personnes susceptibles de les recevoir avec fruit.

Nous devons une mention particulière à quelques-uns des groupements d'Action Française participant à l'œuvre du Comité Bordelais.

1° Camelots du Roi.

Ce groupe, créé, nous l'avons dit, en 1909, a vu son importance s'accroître rapidement. Placés sous la direction de leur si distingué et si dévoué président, M. L. de Lacombe, que seconde avec le plus grand zèle le nouveau secrétaire général Abel Ducrocq, les Camelots du Roi de Bordeaux se montrent, en toute circonstance, prêts à servir la cause royaliste. Grâce à eux la vente de l'*Action Française* est assurée non seulement chaque dimanche à la porte des églises de Bordeaux, mais encore sur d'autres points de la ville ou dans différentes localités de la région chaque fois que les circonstances indiquent que cette vente pourra être tentée avec succès.

Les Camelots du Roi ont pris part à toutes les manifestations organisées à Bordeaux et dans le Sud-Ouest depuis leur création, n'hésitant jamais à offrir leur concours quelles que fussent les difficultés de la tâche à eux confiée, quelles que dussent être pour eux les conséquences de leur intervention.

Parmi les nombreuses prouesses de nos Camelots, qu'il nous soit permis d'en rappeler deux des plus récentes : l'une à Mortagne-sur-Gironde où ils conspuèrent M. Combes, accompagné du Ministre de l'agriculture ; — l'autre à St-Emilion où ils ont sifflé la *Marseillaise* jouée à la suite d'un Congrès Catholique.

2° Etudiants d'Action Française.

Le groupe d'études fut fondé en 1909. Il est aujourd'hui très prospère et ses réunions très régulièrement suivies. Personne n'en sera surpris quand nous aurons dit que notre éminent ami Nel Ariès veut bien s'occuper tout particulièrement de notre jeunesse universitaire d'Action Française, laquelle s'estime privilégiée de pouvoir étudier la doctrine sous sa haute direction. — M. Nel Ariès est admirablement secondé dans cette tâche par le Président du Groupe d'Etudes, M. Boyreau, un des jeunes maîtres les plus distingués du barreau bordelais. Des conférences et causeries très fréquentes et la lecture d'ouvrages de choix, judicieusement commentés, voilà les meilleurs moyens employés au groupe d'études.

3° Ouvriers d'Action Française.

Au mois d'octobre 1908 furent de nouveau réunis quelques éléments des anciens groupes ouvriers royalistes de Bordeaux, sous la désignation d'*Ouvriers d'Action Française* de la Ville de Bordeaux. Ils gardèrent de leur ancienne organisation leur division en autant de groupes cantonaux qu'il y a de cantons administratifs dans la ville.

A la tête de chaque Groupe se trouve un président. L'ensemble des groupes cantonaux a pour président général le très dévoué M. de Testas de Folmont.

Les Ouvriers d'Action Française apportent toujours le concours le plus zélé à toutes les manifestations organisées par les royalistes bordelais. Ils sont très assidus aux réunions organisées spécialement pour eux et où ils viennent se pénétrer de la doctrine de l'Action Française. Ils savent d'ailleurs tirer parti de toutes les circonstances pour répandre cette doctrine dans le monde des travailleurs et faire, dans ce milieu si intéressant, une active propagande. — Nous devons signaler particulièrement le groupe de La Bastide ; ce groupe se distingue par les succès qu'il obtient grâce à l'impulsion énergique et intelligente de son président M. Guizot.

Chaque année, fidèles à la tradition, les Ouvriers Royalistes Bordelais tiennent à célébrer la Fête des Rois. Le Comité Bordelais se fait un plaisir de les y convier, ainsi que les Camelots et les membres des divers groupements royalistes.

Le *Comité Bordelais d'Action Française* étend chaque jour davantage son action dans tout le Sud-Ouest, créant partout où la chose est possible, d'abord des correspondants, puis des sections qu'il aide et encourage par tous les moyens dont il dispose (bibliothèques, vente du journal, distributions de brochures et tracts, conférences, etc.).

Nous donnerons quelques détails sur les principales de ces sections, celles qui ont particulièrement fait preuve d'activité.

PREIGNAC

Dans le Bordelais proprement dit, nous devons en toute justice une mention spéciale à la section de Preignac, fondée en 1910 par le Commandant Milleret dont nous aurons à citer souvent le nom et à qui bon nombre de nos groupements doivent leur existence et leur prospérité.

Cette section a été placée sous la présidence d'honneur du Comte Eugène de Lur-Saluces et du Commandant Milleret.

Son bureau est composé comme suit :

MM. le Dr Ribéreau, président. — Tinet, trésorier. — Jules Ducos, secrétaire.

Ce groupe, très actif, compte actuellement plus de 50 adhérents.

Le bureau se réunit régulièrement tous les jeudis et tous les dimanches.

Chaque semaine, dans le « Nouvelliste de Bordeaux », paraît une chronique d'A. F. intéressant la section de Preignac et les sections voisines (région de Preignac et Sauternes).

Une bibliothèque très importante, due surtout aux libéralités du Commandant Milleret, est à la dispostion des membres de la section de Preignac. Grâce au zèle intelligent du bibliothécaire, la lecture des ouvrages de cette bibliothèque est très suivie et chaque jour permet d'en constater les excellents résultats.

De fréquentes conférences ou causeries réunissent les membres de la section.

Le groupe des Camelots du Roi de Preignac étend son activité dans un vaste rayon, profitant des foires et marchés pour vendre et distribuer l'Action Française et des brochures de propagande. Ils trouvent ainsi souvent l'occasion de discuter et d'éclairer des esprits qui n'ont pas encore entendu parler de nous. Ce genre d'action est à recommander très chaudement à tous les groupes de Camelots. On ne saurait trop engager les Comités d'Action Française à créer des caisses spéciales pour faire face aux frais que nécessitent ces déplacements si utiles.

Au cours de cette année 1911, deux manifestations particulièrement importantes organisées à Preignac ont eu le plus vif succès.

1° Le banquet de la St-Philippe, présidé par M. le Comte Eugène de Lur-Saluces, et qui réunit plus de cent convives.

2° Le punch d'honneur offert à Norbert Milleret après sa libération.

BARSAC

La section de Barsac, organisée depuis 1910, a reçu sa consécration officielle le 9 avril 1911 dans une réunion présidée par le Comte Eugène de Lur Saluces avec le concours du Commandant Milleret.

Sur les 170 habitants de la commune ayant accepté de faire partie de la section, 150 environ assistaient à cette réunion.

Ce groupe depuis lors a prospéré grâce au zèle des membres du bureau, et notamment de son dévoué président, M. Louis Bert.

A côté de la section, on doit à l'initiative de M. Abel Ducrocq, aujourd'hui secrétaire général des Camelots du Roi de Bordeaux, la création d'un groupe de Camelots du Roi. Il comptait au début une douzaine de membres. Pour des raisons diverses plusieurs d'entre eux ont quitté la localité, mais ceux qui demeurent ont persévéré et assurent régulièrement la vente du journal « l'Action Française ».

Une bibliothèque d'Action Française a été fondée. Le bureau a compris qu'il faut savoir aller au-devant des lecteurs et porter, si besoin est, les livres à domicile, comme l'indique la conclusion du rapport sur les bibliothèques fait au Congrès d'A. F. de 1910. D'ailleurs, à la campagne surtout, on lit peu pendant la belle saison, qui est celle des grands travaux des champs, mais avec le retour des longues soirées d'hiver on cherche plus volontiers une occupation dans la lecture, et nous devons à ce moment ne rien négliger pour faire lire le plus possible les ouvrages de nos bibliothèques d'A. F.

Pendant cette même saison d'hiver, et dès cette année, le bureau organise une série de réunions dont il attend les meilleurs résultats.

CADILLAC

Cette section a été créée en 1910 sous la présidence d'honneur du Commandant Milleret et de M. Numa Médeville.

Son bureau est ainsi constitué : G. Bord, président ; — Comte Robert des Courtis, vice-président ; — Laville, secrétaire ; — Jacques de la Chassaigne, trésorier.

Quelques Camelots du Roi, chargés de la vente de l'Action Française, sont rattachés à la section de Barsac. — M. des Courtis est plus spécialement chargé de leur recrutement.

La section de Cadillac possède une bibliothèque circulante. Cependant le bureau, constatant qu'on lit trop peu, estime que la propagande peut se faire surtout par la parole. Il a donc organisé dans l'année deux grandes réunions publiques, puis une série de conférences privées qui sont toujours suivies avec intérêt.

Jusqu'à ce moment, en dehors de son bureau, la section a peu d'adhérents en titre. Elle se propose, avant tout, de faciliter à l'élite ouvrière et paysanne de la région l'audition de la doctrine et elle invite à ses réunions environ 150 personnes auxquelles aucun engagement préalable n'a été demandé.

Pas de cotisations. Les frais d'administration sont couverts par des dons.

AMBARÈS

La section a été fondée le 16 juillet 1911, après une réunion présidée par le commandant Milleret et dans laquelle M. Nel Ariès exposa le principe et les méthodes de l'Action Française.

Elle fut placée sous la présidence d'honneur du Comte Eugène de Lur Saluces et du Commandant Milleret.

Le bureau fut ainsi constitué : Président, M. Jean Martineau. — Vice-président, M. Marcel Mirc. — Secrétaire-trésorier, Capitaine de Cournuaud.

La section comptait au début 33 membres. Ce nombre s'est depuis constamment accru grâce à la propagande incessante et au zèle intelligent du président M. Martineau.

Une bibliothèque a été fondée.

Un premier groupe de quatre Camelots du Roi a, dès les premiers jours, assuré la vente du journal « l'Action Française » et parvient, chaque dimanche, à en placer une cinquantaine de numéros.

Après les vendanges, reprise active de la propagande étendue aux communes voisines, réunions régulières, extension de la vente du journal.

II

RÉGION DU BAZADAIS

BAZAS

Ce groupe qui étend son action sur toute la région bazadaise a été fondé le 22 avril 1909. Il se subdivise en sections cantonales à la tête de chacune desquelles est placé un délégué.

Ses moyens d'action sont les suivants :

1° Entretien et diffusion du journal « *Les Nouvelles bazadaises* ». Ce journal, tout en étant la tribune du groupe, s'attache à répandre la doctrine et à controverser, dans les milieux ruraux, les théories républicaines. Il compte de 450 à 500 abonnés, indépendamment des membres du groupe, et est servi gratuitement à tous les établissements et lieux de réunion (cafés, cercles, etc.).

2° Conférences faites à Bazas et dans les cantons les plus importants.

3° Distribution de brochures et tracts, et création de plusieurs bibliothèques.

4° Organisation de déjeuners lors des principales foires.

En outre, le groupe bazadais d'A. F. s'efforce, aussi activement que possible, de créer des groupements ayant pour but d'affranchir les populations rurales de la domination étatiste.

Ajoutons que dans cette région du Bazadais se trouvent les communes de *Sauternes* et de *Fargues* où l'Action Française a des partisans de plus en plus nombreux, grâce à la très grande et très heureuse influence de *M. le comte Eugène de Lur Saluces* et d'un de nos amis les plus dévoués, *M. Armand Le Maire*.

III

RÉGION DU LIBOURNAIS

LIBOURNE

Pour diverses raisons, la formation d'une section d'Action Française à Libourne a dû être différée, mais pourra être réalisée dans un avenir prochain.

La propagande se poursuit en attendant, grâce à la diffusion du journal l'Action Française, facilitée par un groupe de Camelots du Roi, et par une bibliothèque.

A notre grand regret, au début de 1910, a cessé de paraître un journal royaliste « *La Gazette du Libournais* » qui, depuis de longues années, menait courageusement le bon combat et aurait puissamment contribué à faire pénétrer dans la région les théories de l'Action Française.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE

La section, créée en 1911, se composa dès le début de 70 membres, dont le nombre va toujours croissant.

Le groupe des Camelots du Roi, formé avant la section proprement dite, est très actif.

Ces Camelots, qui sont au nombre de douze, ont à leur tête un bureau ainsi constitué : Président, A. Connord. — Secrétaire, Robert Platon. — Trésorier, G. Pâtissier.

Ils vendent en moyenne 60 numéros de l'Action Française chaque semaine (le samedi et le dimanche), non seulement à Ste-Foy-la-Grande, mais dans les communes environnantes, où ils vont le plus souvent possible.

CASTILLON

Dans cette importante petite ville du Libournais, la vente du journal a été assurée, au cours de l'été de 1911, grâce à l'heureuse et, étant donné les circonstances difficiles, à la courageuse initiative de notre jeune ami Christian Aymen.

Une section d'Action Française y sera bientôt fondée.

IV

RÉGION DU MÉDOC

PAUILLAC

Ce groupe a été créé le 10 août 1910 sous le titre de « Cercle d'études d'A. F. de Pauillac ». Il est composé uniquement de jeunes.

Cette organisation va être complétée par la formation d'un Comité d'hommes mûrs qui aura mission de diriger le groupe des jeunes, et cela, grâce au dévouement de MM. le Comte de Ferrand, J. de Courcelles et Georges Planes.

En 1909, le comte Bernard de Vesins voulut bien donner à Pauillac une Conférence privée qui provoqua un vif mouvement d'intérêt en faveur de nos idées.

En 1910, le 6 novembre, fut organisée une grande réunion publique et contradictoire avec le concours de MM. de Lur Saluces et de Vesins. Le succès en fut très grand.

Une bibliothèque d'Action Française a été créée à Pauillac grâce à l'intervention très heureuse de Mme de Gastebois et de Mlle de Vesins.

La vente du journal est dès maintenant assurée par deux dépositaires et des vendeurs.

V

RÉGION DU RÉOLAIS

LA RÉOLE

Ce groupe fut créé à l'automne de 1908 après une réunion faite à La Réole par M. le Comte de Lur Saluces et à laquelle assistaient une quarantaine de personnalités du vieux parti conservateur. Presque toutes ces personnes acceptèrent de faire partie de l'Action Française, et un bureau, qui a toujours été maintenu, fut constitué comme suit :

MM. le Comte de Marcellus, président. — Tardieu, vice-président. — Fauché, secrétaire général. — Castel, trésorier.

Ce bureau fut chargé d'organiser le groupe. Le courage ne lui faisant pas défaut, malgré des débuts difficiles, il eut bientôt la satisfaction de constater que la propagande portait ses fruits.

Six délégués furent chargés de propager les idées de l'Action Française et de recueillir les adhésions dans toute la région rattachée au Comité de La Réole. Des réunions furent organisées avec succès ; des brochures furent distribuées dans toutes les communes, et pendant deux années le nombre des adhésions s'accrut sans cesse.

Afin de faciliter l'action et la propagande une nouvelle organisation fut décidée par l'Assemblée générale de 1911. Dès lors, le territoire dépendant du Comité de La Réole fut divisé en 22 sections au lieu de 6. A la tête de chaque section comprenant 5 ou 6 communes, est un chef de section ; dans chaque commune est un délégué communal en contact aussi fréquent que possible avec les membres de l'Action Française y résidant.

Plusieurs de ces sections ont des dépôts de livres.

Nos amis du Réolais ont l'avantage de posséder un organe politique local, paraissant tous les dimanches et imprimé à La Réole, le « *Girondin* ». Ce journal, auquel la plupart des membres du groupe sont abonnés, est envoyé gratuitement à tous les ligueurs toutes les fois qu'il contient une communication du bureau, et à tous les conservateurs du Réolais quand s'y trouve inséré un article sensationnel sur l'Action Française.

VERDELAIS

Cette section date du mois de mai 1911.

Grâce à l'initiative de M. des Courtis, secondé par le jeune Ferrer, aujourd'hui président du groupe des Camelots du Roi, la vente du journal « l'Action Française » fut tentée à Verdelais, localité qui emprunte une très grande importance à la présence d'un sanctuaire, Notre-Dame de Verdelais, où se rendent, surtout dans la belle saison, de très nombreux pélerins.

Quelques notabilités de la localité voulurent bien encourager les jeunes vendeurs, et, dès les premières semaines, le nombre des journaux vendus chaque dimanche fut très satisfaisant.

En présence de ce succès, une réunion privée, à laquelle furent conviées de nombreuses personnes de Verdelais et des localités voisines, fut décidée. Elle eut lieu dans la grande salle de l'Hôtel St-Pierre. L'infatigable Commandant Milleret y vint prendre la parole. Il sut montrer la malfaisance du régime actuel et l'inutilité des moyens employés pour l'améliorer. Il en conclut que le devoir de tout bon Français était de combattre ce régime.

Le résultat ne se fit pas attendre, et, en fin de séance, un groupe d'Action Française fut formé. Une trentaine d'adhérents donnèrent leur signature.

Deux mois plus tard, le 9 juillet, le Commandant Milleret vint donner une seconde conférence devant un public de plus en plus nombreux et de plus en plus convaincu. Vingt adhésions nouvelles furent recueillies et une section de dix Camelots du Roi fut organisée.

Le président du groupe d'Action Française de Verdelais est M. Cazenave, que seconde avec le plus grand zèle le secrétaire, M. Deviers, directeur de l'Ecole libre. C'est à ce dernier qu'a été confiée la bibliothèque.

Les Camelots du Roi ont été pris parmi les membres du Patronage de Verdelais, dont le directeur n'a fait aucune opposition à l'apostolat qui leur était demandé.

VI

RÉGION DU BLAYAIS

Par suite de diverses circonstances, l'organisation du Blayais se trouve moins avancée que les autres régions. L'Action Française y possède cependant de nombreux amis. Grâce au zèle de quelques correspondants actifs, plusieurs sections pourront être formées avant peu.

VII

RÉGION DES LANDES

DAX

Grâce à l'initiative et au constant dévouement de M. Hector du Poy, il existe à Dax un groupe important, le plus florissant de la région landaise.

Ce groupe comprend un comité de Jeunes Filles Royalistes également très prospère.

SAINT-SEVER

A proprement parler il n'existe pas à St-Sever de Comité d'Action Française constitué. Cependant nous y comptons de nombreux partisans. La vente du journal y est assurée. Une bibliothèque d'Action Française y a été fondée.

Enfin Madame la Baronne de Lataulade a créé un groupe de Dames d'Action Française dont elle est la dévouée présidente.

TARTAS

Dans ce centre très républicain un groupe a été fondé à la fin de 1910 par M. Joseph de Laborde-Noguez qui le préside avec un dévouement éclairé.

AIRE-SUR-L'ADOUR

Le groupe d'Aire est l'œuvre de M. René de Belleville qui l'organisa il y a deux ans, à la suite d'une conférence faite sur son initiative par MM. le Comte E. de Lur-Saluces, Hector du Poy, Léon Carenne et Rémy d'Avezac de Moran, représentant de Mgr le Duc d'Orléans.

VIII
RÉGION DE L'AGENAIS

CLAIRAC

C'est à Clairac qu'a été fondée la première section d'Action Française de la région Agenaise, grâce à l'heureuse initiative de Mlle de Maleprade. Les bases en furent jetées en février 1911 dans une réunion privée dont les orateurs étaient MM. G. de Brive et Pozzo di Borgo.

Le 8 mai une grande séance réunissait 1.200 personnes. Malgré l'obstruction de quelques blocards du cru, les orateurs, le Commandant Milleret et M. Ch. Ebelot, surent se faire écouter et applaudir par la majorité de l'assistance.

Le Commandant Milleret s'était fait accompagner par quatre Camelots du Roi de Preignac qui, unis aux excellents Camelots de Clairac, firent merveille.

Très brillants furent les résultats de cette réunion. La vente de l'*Action Française*, qui était précédemment de 20 numéros, est plus que doublée à l'heure présente.

Le Comité d'A. F. de Clairac est ainsi composé .

MM. Ferré, président. — Broudoux, vice-président. — Henri Aufschneider, trésorier. — Pierre Pons, secrétaire.

Ce groupe, qui comprenait 33 membres à la création, s'accroit de jour en jour.

Le Comité des Camelots du Roi est formé de :

MM. Fransechki, président. — Daudat, trésorier. — Pons, secrétaire.

Cinq Camelots très zélés assurent la vente régulière du journal.

Une bibliothèque d'Action Française a été créée grâce à M. le Commandant Milleret. — M. le Curé de Clairac a bien voulu autoriser la section d'A. F. à joindre cette bibliothèque à la bibliothèque paroissiale.

Nous devons rappeler qu'à Clairac l'âme de tout le mouvement d'Action Française est et demeure toujours Mlle de Maleprade.

Plusieurs sous-sections ont été fondées dans les villages voisins ; la vente de l'*Action Française* s'y fait le dimanche.

Ainsi grandit constamment l'influence de cette première section de l'Agenais.

IX
RÉGION DU PÉRIGORD

PÉRIGUEUX

La section périgourdine d'Action Française a été fondée en février 1908 à l'issue d'une Conférence donnée à la maison du Peuple par notre ami Henry Cellerier, sous la présidence de M. Alexandre du Rieu de Marsaguet, ancien précepteur de S. A. R. Mgr le Duc

de Montpensier. — Cette fondation coïncida avec la publication de l'*Enquête Périgourdine sur la Monarchie* dont le distingué conférencier avait recueilli les éléments à la fin de 1907, et qui obtint un succès si mérité.

Vers la même époque (avril 1908) le *Patriote du Périgord*, journal catholique libéral hebdomadaire se transforma en quotidien et devint bien nettement *royaliste*.

La section périgourdine était fondée au lendemain d'une note de l'évêché par laquelle Mgr Bourgoin interdisait à ses prêtres la lecture des divers organes démocrates, notamment l'*Eveil démocratique*. N'oublions pas que Mgr Delamaire avait précédemment occupé le siège de Périgueux et que, durant son épiscopat, le diocèse fut une citadelle du sangniérisme.

Ces diverses circonstances permirent au mouvement monarchiste de prendre tout de suite une grande amplitude et une vigoureuse intensité. Pendant six mois et plus, les chefs du mouvement d'Action Française dans le Périgord eurent à soutenir des polémiques retentissantes dans presque tous les journaux de la Dordogne, en première page, première colonne le plus souvent.

Une conférence donnée salle Secrestat avec le concours de MM. de Lur Saluces, Cuignet et de Roux, réunit un public très nombreux. C'était la première réunion royaliste donnée à Périgueux depuis une trentaine d'années. — Les royalistes et l'Action Française étaient à l'ordre du jour ; il n'était guère d'autre sujet de conversation ; ils donnaient réellement l'impression d'une force avec laquelle il allait falloir compter. En septembre, défiés par les débris du Sillon périgourdin, les royalistes se rendirent à une réunion silloniste donnée à Eymet et n'eurent pas de peine à en prendre la direction. Ce fut un succès pour l'Action Française, grâce à l'un de ses excellents orateurs, Louis Dimier.

M. Henry Cellerier, fondateur du groupe périgourdin, n'avait accepté aucune fonction. Lorsque, en novembre 1908, il fut appelé à Paris, M. René de Frémont prit la direction de ce groupe dont il fut nommé président.

Par la suite une section autonome fut créée à Bergerac.

En octobre 1910 une excellente manifestation eut lieu à Ribérac contre le sous-secrétaire d'état Sarraut, venu inaugurer un monument aux morts de 1870-71.

Le 6 septembre 1910 une très importante réunion fut tenue à Mussidan par MM. Henry Cellerier et Arnal qui durent tenir tête à une salle entièrement hostile.

Notons enfin la manifestation très honorable qui eut lieu à Périgueux, en octobre 1910, lors du voyage de Briand en cette ville.

Il existe en outre à Périgueux plusieurs groupements royalistes : un groupe de Dames royalistes (Tradition-Progrès), un groupe de Jeunes Filles royalistes, un groupe de Camelots du Roi.

BERGERAC

La section bergeracoise comprend cent adhérents. Elle a à sa tête un Comité de douze Membres et un bureau ainsi composé :

Président, Marquis de Foucault de Lardimalie .— Vice-président, M. Tarel, avocat. — Secrétaire, M. du Soulas. — Trésorier. M. H. Lemoine.

Dès octobre 1911 le Comité Bergeracois installe une permanence et inaugure, dans ce local, une série de conférences mensuelles.

Chaque année, depuis la fondation de la section bergeracoise, une grande conférence a été organisée. Les orateurs ont été : en 1909, MM. Robain, Cuignet et le Marquis de Royère ; — en 1910, MM. de Roux et Cuignet ; — en 1911, M. de Roux.

Une vingtaine de numéros de l'*Action Française* sont vendus chaque dimanche. Ce nombre s'augmente constamment.

Les progrès seraient certainement plus marqués sans l'influence encore persistante de la presse libérale. Il faut encore déplorer la difficulté qu'on éprouve, dans le Bergeracois, à atteindre la jeunesse catholique retenue par une partie du clergé qui nous demeure hostile, parce qu'il est encore pénétré des théories du Sillon. En effet, malgré la soumission apparente de Sangnier, son œuvre néfaste persiste.

Malgré tout, un certain mouvement se produit en faveur de nos idées et quelques recrues récentes et particulièrement appréciées du Comité Bergeracois sont pour cette section un précieux encouragement.

X

RÉGION D'AUNIS ET SAINTONGE

LA ROCHELLE

La section rochelaise d'Action Française a été fondée en 1911, le jour des Rois, après une causerie de Paul Courcoural.

Sa fondation est en elle-même un fait remarquable dans ce milieu si neutre, si indifférent, et où les esprits sont peu portés vers la politique active. Ayant débuté dans d'excellentes conditions, ce groupe ne pouvait que prospérer, et déjà, après moins d'une année d'existence, les résultats obtenus sont des plus encourageants.

Les réunions mensuelles sont très suivies. Outre ces réunions, plusieurs grandes conférences ont été organisées, et le succès a de beaucoup dépassé les espérances du comité. Rien de surprenant quand on sait que les orateurs étaient M. de Lagrange et M. de Roux, de Poitiers.

C'est de bon augure pour les réunions futures et l'accueil de plus en plus chaleureux fait à nos conférenciers par le public rochelais nous donne la certitude que les idées de l'Action Française feront dans la région de rapides progrès.

Le bureau de la section rochelaise est ainsi composé .

MM. L. de la Guérivière, président. — Grouillard, vice-président et trésorier. — Ch. Millon, secrétaire.

SAINTES

La section de Saintes est composée en majorité de jeunes.
Son fondateur est M. J. de la Chartrie.

Cet homme dévoué, sans se laisser arrêter par mille difficultés qui lui furent suscitées dès ses premières tentatives, a su persévérer et voit aujourd'hui ses efforts récompensés, car il a réussi à grouper autour de lui un noyau de ligueurs convaincus et qui poursuivent activement la propagande par les meilleurs moyens.

ROCHEFORT

Cette section s'est formée autour de l'homme qui, dans la région d'Aunis et Saintonge, a le plus fait pour la diffusion des idées de l'Action Française, nous voulons parler de Paul Courcoural, le fondateur de la revue mensuelle *Aunis-Saintonge-Angoumois* qui, durant 25 mois, répandit la bonne semence dans le pays Charentais. Des circonstances diverses ayant fait cesser la publication de cet excellent journal si apprécié et, nous pouvons le dire, si regretté, il demeure cependant à son fondateur et aussi à ses lecteurs la satisfaction de le voir se survivre sous la forme de deux ouvrages formés de séries d'articles du plus haut intérêt publiés naguère dans ses colonnes. Ces deux ouvrages sont : 1° *Une enquête politique en pays charentais*, par Paul Courcoural, volume que l'on ne saurait trop recommander et qui figure dans la plupart de nos bibliothèques d'Action Française ; 2° *A propos de l'Empire*, par Jacques Milleret. Ce livre, qui vient à peine de paraître, précédé d'une fort belle préface du Comte Léon de Montesquiou, est déjà très répandu et la première édition s'épuise rapidement.

Nous ne résistons pas au plaisir de clore ces notes sur la région rochefortaise par un extrait de « l'*Enquête politique en pays Charentais* » où la situation du port de Rochefort est envisagée sous son vrai jour.

LE PORT DE ROCHEFORT

Un tel régime ne songe qu'à consommer. Il ne sait guère que détruire. Et notre région est bien placée pour en juger. Il suffit, en en effet, de voir en quel pitoyable état la République a laissé tomber le port de guerre de Rochefort, dont de notables marins ont dit et ne cessent de répéter : « S'il n'existait pas, il faudrait le créer », mais dont nos politiciens disent : « Il existe, il ne faut pas s'en servir». Quand la République n'a pas désorganisé ou restreint les services de ce port, elle les a ignorés. Pour que Rochefort fût le complément effectif de ses belles rades et réciproquement, et en vue de la construction et de la réparation de n'importe quelle unité de combat

dans ses cales et ateliers, il eût fallu relier les rades à l'arsenal, dont le précieux mérite est d'être très avant dans la terre, d'un côté par un chemin de fer, de l'autre par l'amélioration, sous une forme quelconque, du chemin d'eau. Les hommes compétents ont fait les études et dressé les plans ; mais il ne s'agissait pas là d'un travail qui pouvait avoir un retentissement électoral, et le régime n'en a eu cure. Tout cela dort dans des cartons et quand il est arrivé au Parlement de voter des mesures satisfaisantes, les lois ainsi édictées sont restées lettres mortes, inappliquées. Ainsi, cet admirable outil s'est rouillé dans l'inaction, mais, à l'étranger, où l'on jouit d'un gouvernement national, on a fait d'énormes progrès dont la réalisation rend encore plus déplorable la décrépitude du port de guerre de Rochefort.

C'est ainsi que la République a ôté à l'Aunis, à la Saintonge, à l'Angoumois, au Poitou, au Limousin, au Périgord, à la Guyenne et aux pays gascon et basque, l'instrument de défense dont la prévoyance monarchique les avait dotés. Car ce n'est pas au petit bonheur qu'un port de guerre fut créé à Rochefort. Dans des lettres-patentes de mars 1669, Louis XIV déclare en effet trouver « l'assiette de Rochefort des plus avantageuses pour le commerce et pour l'établissement d'un arsenal et port maritime », et, en 1775, Louis XVI s'appliqua à « faire directement par le port de Rochefort le commerce des îles et colonies françaises d'Amérique. » Ces vues de la monarchie pour Rochefort doivent-elles être abandonnées ? Ce qui est sûr, c'est qu'au cours du XIX^e^ siècle, le port de Rochefort a été régulièrement menacé par le régime républicain. Citons quelques dates critiques : 1851, 1876, 1881, 1891, 1895, 1908. Mais il n'y a pas eu que des menaces. Comme une voix autorisée le disait dans un meeting à Rochefort, le 8 mars 1909 : « derrière cette façade que forment la préfecture maritime et les diverses directions du port, il n'y a rien : pas de constructions neuves, pas de désarmements, pas de réparations ! ». — Et on voit, non plus 2.000 et quelques ouvriers, comme il y a quinze ans, mais 1.200 à peine, sans outillage moderne et sans travail ! L'abandon de Rochefort est un fait républicain.

Contre ce fait, le 13 juin 1909, profitant de la première manifestation publique qu'elle organisait, et qui eut précisément lieu à Rochefort, la Section d'Action Française d'Aunis et Saintonge protesta par l'ordre du jour suivant qui, affiché, produisit la plus vive impression :

La section d'Action française d'Aunis et Saintonge ne saurait rester étrangère aux graves inquiétudes d'une cité où elle a été heureuse de tenir sa première assemblée générale et qui, née d'une pensée royale, méritait bien de lui servir de berceau.

La suppression du port militaire de Rochefort est imminente. En s'associant aux protestations à tant d'égards légitimes que ce projet provoque, l'Action française veut dénoncer les auteurs responsables de cette blessure nouvelle au flanc de la Patrie.

Rochefort a trois ennemis.

D'abord, les juifs et judaïsants, tous ces brasseurs d'affaires qui ont envahi notre pays pour y trafiquer de tout. Nos forces militaires et maritimes ont peut-être plus que toutes autres souffert de cette « oppression de l'argent » que signalait, il y a dix ans, Mgr le duc d'Orléans dans son discours de San

Remo. Nos constructions neuves, nos canons, nos munitions, les installations de nos bases navales, tout a servi d'occasion à des opérations financières qui se cachent à coup sûr derrière les desseins nourris contre Rochefort. Hier même, la presse républicaine de la localité en faisait l'aveu.

Notre second ennemi est le parlementarisme. C'est lui qui a dénationalisé le pouvoir, en remettant le sort des affaires de salut public à des assemblées où s'entrechoquent tous les marchandages, toutes les ignorances et toutes les passions, et, d'ailleurs, sans responsabilité. Un tel système relègue les grands intérêts à l'arrière-plan, en manière de décor à l'ardente prostitution des électeurs et des élus. Avec le bureaucratisme, sa doublure nécessaire, éteignoir des énergies et refuge de la routine, le parlementarisme est inapte à faire œuvre nationale : il peut voter des lois d'intérêt général, on ne les exécute que dans la mesure où le veut l'intérêt électoral, c'est l'histoire du Chemin de fer d'Enet ; — il peut accorder des crédits utiles, on ne les dépense pas, c'est le cas des cinq millions votés pour Rochefort en 1901 ; — il peut adopter des motions heureuses, elles sont aussitôt oubliées, ce sera, demain, l'aventure du fameux rapport Roblin.

Mais notre grand ennemi, c'est l'Angleterre. C'est un fait : Depuis cent cinquante ans, chaque fois que l'influence anglaise a prévalu dans les conseils du Gouvernement français, chaque fois la question du port de Rochefort s'est posée. En 1880, l'amiral anglais Seymour disait au commandant du *Friedland* : « Vous avez un port admirable, celui de Rochefort, et vous ne savez rien en faire. Comment n'avez-vous pas compris combien il nous gêne ? Et vous cherchez à le fermer ! Cela vous coûtera cher ! Mais je vous assure que nous en ferions bien volontiers les frais. Quelle belle épine vous nous tireriez du pied ! » L'Entente cordiale sévit : l'Angleterre améliore Chatam et crée Roosith, deux ports dont la situation est identique à celle de Rochefort ; quant à la France, elle délaisse Rochefort.

Un journal républicain local le disait hier : « Il a fallu trente ans de République et l'avènement de Clémenceau pour voir cela. » C'est très bien dit. Se décidera-t-on à comprendre que pour peu que la République dure encore, il ne restera plus rien debout de ce qui sert d'armature matérielle et morale à notre Patrie ? Et c'est pourquoi, s'adressant aux patriotes, l'Action française les convie à faire appel au Roi.

Sans plus tarder, les Rochefortais se tourneront, déçus et trahis par la République, vers le légitime descendant de Louis XIV, le fondateur de leur cité. Lui seul, pour rendre Rochefort ce qu'il doit être, saura replacer des Richelieu et des Colbert aux postes où la République juive, parlementaire et métèque n'a guère appelé que des Pelletan, des Thomson et des Picard.

Vive Rochefort !
Vive la France !
Vive le Roi !

« Le port de Rochefort, écrivait, en 1909, M. le chef de bataillon d'infanterie de marine Silvestre, est tel, au point de vue de la puissance maritime de la France qu'il a toujours fixé l'attention de nos ennemis et qu'aucun sacrifice avoué ou occulte ne leur a coûté pour le détruire. »

L'histoire de la décadence de ce port, depuis que la République sévit, est éloquente à cet égard.

ROYAN

La section de Royan a été fondée au cours de l'été de 1911.

Depuis longtemps Madame Joubert de Paloméra, qui fait preuve du plus actif dévouement à notre cause, avait assuré la vente de l'*Action Française* à Royan. Au mois d'août, son fils, M. Christian

Joubert de Paloméra créa un groupe de Camelots du Roi avec le concours de MM. de Tréverret, Martineau, de Béchade, Mousset et Rigaud. Le succès couronna leurs efforts et leur heureuse initiative décida les amis de l'Action Française à se grouper.

Le bureau de Royan a été ainsi constitué :

MM. de Villelume, président. — De Bouet du Portal, vice-président. — Michel, secrétaire.

RÉGION DE L'ANGOUMOIS

ANGOULÊME

Cette section a été définitivement constituée en février 1911.

Son bureau se compose de MM. Couvrat-Desvergnes, avocat, président. — De Bercegol, banquier, trésorier. — V. Bourdin, avocat, secrétaire.

Grâce à la volonté persévérante de M. de Bercegol, ce groupe a pu être formé à la suite de la crise de l'hiver 1910-1911 et compte aujourd'hui plus de 40 membres.

La diffusion du journal est assurée par une vingtaine de Camelots du Roi.

Chaque mois une conférence d'études réunit les membres de la section.

Les moyens de propagande les plus employés sont : la vente et au besoin la distribution gratuite et à bon escient, de l'*Action Française* en première ou en seconde lecture ; — l'abonnement aux journaux d'Action Française, et notamment au « Salut national » servi à des Cercles de la Ville ; — la lecture des livres de la bibliothèque d'Action française.

Ajoutons que, pendant l'été de 1911, une première tentative couronnée de succès a été faite, par les soins du toujours dévoué M. de Bercegol, pour organiser la vente de l'*Action Française* dans les villes d'eaux et notamment à Châtelaillon. C'est un exemple qui doit être imité.

CONCLUSION

Comme conclusion à cet exposé de la situation de l'Action Française nous nous contenterons d'insister sur deux points dont l'importance n'échappera à personne :

— 1° Nous ne saurions trop recommander à nos amis d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour la diffusion de la doctrine. Nous n'avons pas à revenir sur ces moyens (lecture du journal, des tracts, des ouvrages de nos meilleurs écrivains ; conférences, causeries, conversations et discussions fréquentes). C'est lorsque nos amis seront bien en possession de la doctrine de l'Action Française qu'ils pourront sûrement tirer parti de ces conversations et discussions au moyen desquelles ils parviendront à éclairer ceux auprès desquels nos idées n'ont pas encore pénétré.

— 2° Nous avons été amenés à faire une constatation. Nous tenons à signaler à tous ceux qui veulent fonder des sections nouvelles d'Action Française : si nous voulons assurer le succès et la prospérité de ces sections, il faut absolument que nous placions, dès le début, à la tête de chaque nouveau groupement un chef connaissant bien notre doctrine, doué d'une réelle volonté afin de ne se laisser décourager par aucune des difficultés qu'il rencontrera inévitablement, et enfin possédant l'estime et la sympathie générales.

Avec un tel chef, le groupement se formera et prospérera, même (et nous l'avons plus d'une fois constaté) dans des localités où il paraissait difficile, pour ne pas dire impossible de rien entreprendre.

Sans ce chef, au contraire, on ne peut rien établir de durable. Nous connaissons des exemples de sections fondées très facilement sur des points où les éléments étaient nombreux ; mais, par l'insuffisance de l'homme placé à leur tête, manquant de vie et de cohésion ; par suite aucune propagande, aucun progrès. Bientôt survient le découragement, l'indifférence ; et ces sections finissent par figurer seulement sur les registres du secrétaire.

NÉCROLOGIE

Bordeaux

LE LIEUTENANT-COLONEL DE SEISSAN DE MARIGNAN.

Le Comité Bordelais d'Action Française a eu cette année à déplorer la perte d'un de ses membres les plus dévoués et le plus actifs dans la personne du lieutenant-colonel de Seissan de Marignan, décédé le 21 juillet 1911, à l'âge de 57 ans.

Militaire de vieille race, le lieutenant-colonel de Seissan de Marignan avait, il y a quelques années, rempli à Bordeaux, où il était alors commandant au 144e régiment d'infanterie, les délicates fonctions de major de la garnison.

Il fut ensuite appelé à Carcassonne avec le grade de lieutenant-colonel, puis envoyé dans une garnison du Nord.

Lorsqu'il prit sa retraite, c'est dans notre cité qu'il vint se fixer, heureux de consacrer sa vie active, son âme loyale de grand patriote, au service d'une cause chère entre toutes, la cause monarchique, et c'est aux premiers rangs des ligueurs d'Action Française qu'il voulut combattre.

Ardent royaliste, il ne négligea aucune occasion pour affirmer, en soldat, sa foi politique comme sa foi religieuse.

Ajoutons que si l'Action Française perdit un ami sûr par la mort du lieutenant-colonel de Marignan, les œuvres catholiques bordelaises ont vu disparaître en lui un très précieux soutien.

Preignac

M. BATAILLET.

La section de Preignac a eu à déplorer, au cours de l'été de 1911, la mort de son dévoué vice-président, M. Bataillet, royaliste de vieille roche qui, au cours d'une longue et noble vie, a consacré ses efforts à la défense de sa foi catholique et royaliste.

POÉSIE

Moisson prochaine

A Maurice Pujo

Les lys vont refleurir sur la terre de France,
Ils vont fleurir les pics altiers, les vallons creux,
Et le jardin du pauvre et le parc fastueux,
Et les champs de pommiers et les vignes de France.

Les lys vont refleurir sur les coteaux de France,
Et les chênes touffus, les peupliers, les pins
Abriteront la fleur royale, et nos marins
La peindront à l'avant des navires de France.

Les lys vont refleurir dans les villes de France,
Le musée où l'on crut enchaîner nos trésors,
Sent qu'un jeune soleil fait fermenter les ors
Et les pierres, joyaux de nos villes de France.

Ils fulminent, les lys des monuments de France ;
Colonnes, chapiteaux, reliquaires et croix
Attendent le retour triomphal de nos Rois,
Pour revivre aux baisers du gai soleil de France !

Les lys vont refleurir au beau pays de France,
Un souffle généreux, large, puissant, fécond,
Soulève les tapis des plaines et des monts,
Le sang gaulois sourit sur les lèvres de France.

Les lys vont refleurir sur les clochers de France,
Ils diront avec eux les joyeux « angelus »
Et les fiers « Te Deum » qui ne se chantent plus
Depuis qu'on a brisé les fleurs de lys en France !

Les lys vont refleurir dans tous les cœurs de France ;
Jeanne d'Arc avec nous tient le drapeau du Roi,
Et monte la moisson et grandit notre Foi.
Voici les fleurs de lys sur les drapeaux de France !

Adolphe LAJOINIE.

40, Cours du Chapeau-Rouge, 40

BORDEAUX

Situation unique

en face de

L'OPÉRA

et de la

PRÉFECTURE

HÔTEL DES PRINCES ET DE LA PAIX

MAISON

DE CONFIANCE

absolue

particulièrement

recommandée

AUX AMIS

DE

L'ACTION FRANÇAISE

VARIÉTÉ

La vie d'une section d'A. F. à la campagne.

Si les ligueurs d'A. F., répandus sur tous les points de la campagne française, dans les communes, les bourgs et les villages, se rendent parfaitement compte que, dans la grande œuvre d'éducation nationale et de réfection de la Patrie qu'a entreprise l'A. F., leur rôle est de second plan, — la grande partie se jouant au cœur même de la France, dans ce grand et bon Paris, toujours si national et si français et qui semble n'oublier jamais qu'il a toujours été le centre d'attraction autour duquel se sont peu à peu rangées et maintenant, gravitent dans un harmonieux système, toutes les provinces françaises, — ils sentent cependant que, pour si modeste qu'il soit, leur rôle offre une certaine importance et que ce n'est pas en vain qu'ils dépensent leurs efforts.

Il est essentiel en effet que la campagne si brillamment menée à Paris par la remarquable élite qui constitue l'A. F., soit connue et comprise sous son vrai jour, débarrassée des haines jalouses et des mensonges sournois, par un nombre aussi grand que possible de Français sur tous les points du territoire, d'abord, pour que les chefs se sentent soutenus dans les moments difficiles qu'ils traversent pour arriver au but, et ensuite, pour que, le succès obtenu, la tâche de rénovation et de réorganisation soit rendue plus aisée, et s'accomplisse plus rapidement.

Aussi les sections de province, les sections de campagne, font-elles tous leurs efforts pour arriver à ce but : faire pénétrer dans des milieux qui les ignorent totalement, les grandes lignes de la doctrine monarchiste et montrer sa façon de résoudre toutes les questions vitales, qui, par suite du moment d'échéance auquel nous nous trouvons, se posent à l'heure actuelle avec une acuité et une inflexibilité plus grandes que jamais, en face des solutions bâtardes ou fausses que conseillent et préconisent la folie révolutionnaire et l'inanité républicaine.

Pénétrons dans une section d'A. F. de nos campagnes. Le local est modeste ; souvent même, installée dans une salle de cercle ou de café, la section n'a pas l'heureuse chance, comme d'autres, de posséder son local à elle et d'éprouver ce sentiment triste et doux à la fois qui ressemble à celui qu'on éprouve, en pays étranger, au consulat de France, quand on se sent dans les plis du drapeau national.

Au mur, à la place d'honneur, un buste ou un portrait de S. M. Philippe VIII, emblême de fidélité, de confiance et d'espoir. A côté, portraits des chefs aimés : ici, les procrits de la Haute-Cour, André Buffet et le Comte Eugène de Lur-Saluces ; plus loin, l'héroïque Lucien Lacour dans sa prison ; plus loin, au-dessus de la table de conférence, comme témoin de tous les travaux de la section, et en gage d'admiration, le portrait de Ch. Maurras, le regard fixe et profond semblant poursuivre un de ces inflexibles raisonnements dont il a le secret, ou aux prises avec une de ces pensées dont il nous jettera tout à l'heure la traduction comme une semence d'idées fécondes et vivifiantes. Ailleurs, l'esprit français ne voulant pas perdre ses droits, fidèle à la devise de Rabelais, que le rire est le propre de l'homme, en même temps qu'à celle qui prétend, non sans quelque vérité, qu'en France le ridicule tue, quelques caricatures satiriques de nos despotes républicains : ici l'hirsute Pelletan ; plus loin, le ventre de Jaurès ; ailleurs la moustache de Briand, ailleurs encore, l'énorme pensionnaire de l'Elysée.

Mais, voulant bien montrer que l'A. F. est surtout un terrain d'études et de raisonnement et que, plus qu'aux passions, c'est à la raison qu'elle s'adresse, la section fait toujours dans nos campagnes une large place à la bibliothèque. Les unes, sans doute, sont mieux dotées que les autres : il en est où l'on pourrait compter jusqu'à 2 et 300 volumes ; mais toutes possèdent ces livres de fond qui sont les armes nécessaires pour lutter contre les fausses théories et contre les préjugés dont le jacobinisme révolutionnaire a meublé le cerveau de nos paysans et de nos ouvriers ; toutes possèdent ces brochures et ces tracts, qui, quoique vite lus, jettent dans les intelligences un éclair d'où jaillira la lumière, ou font dans les idées fausses tantôt une brèche, tantôt une simple fêlure, mais, par où, de toute façon, comme à travers le vase brisé, s'échappera goutte à goutte tout le mensonge versé par la fausse éducation républicaine.

Tel est le local de la section : mais combien, à certaines heures, prend-il plus de vie et d'intérêt, quand les membres s'y retrouvent soit pour entendre des conférences, soit surtout pour y passer quelques heures de causeries plus fécondes peut-être encore ! Avec quelle joie, les convaincus et aussi ceux qui en sont encore à chercher à s'instruire, les uns amenant les autres, viennent, tantôt le jeudi soir après la journée de travail, tantôt l'après-midi du dimanche, parler de la question mise à l'ordre du jour par l'incurie ou l'imprévoyance républicaine qui, hélas ! ne laissent guère manquer de sujets ! Alors s'ouvre une discussion pleine d'intérêt, à laquelle tout le monde prend part, l'un demandant une explication sur un point qu'il a mal compris, l'autre émettant une réflexion pleine de sens et ainsi, peu à peu, se précisent tous les points de la doctrine, se fixent dans les esprits des idées fortes et solides du milieu desquelles, triomphante et sereine, apparaît la vérité politique ! Aujourd'hui, c'est la mise en application de la loi stupide sur les retraites ouvrières qui oriente la causerie vers l'incompétence républicaine en politique sociale ; une autre fois, ce sont les troubles de Champagne qui permettent de montrer la folie administrative de la Révolution supprimant les Provinces ; une autre fois encore ce sont

nos déboires et nos humiliations au Maroc qui aisément font voir notre déchéance diplomatique et militaire et permettent de faire toucher du doigt la supériorité du pouvoir monarchique et héréditaire.

Et, chaque fois, de ces causeries, de ces discussions, l'on sort l'esprit plus tranquille, convaincu davantage d'être dans la vérité, avec je ne sais quel sentiment de calme et de sécurité que l'on ne possédait pas avant. Car, c'est sans contredit, un des côtés les plus admirables de la doctrine de l'A. F., d'avoir, par ses réponses si justes et si fortes à toutes les questions troublantes de l'heure présente, su mettre dans les cerveaux et dans les cœurs qui l'ont comprise, une sérénité et une confiance dont rien n'approche, à la place des angoisses et des indécisions qui les tenaillaient auparavant.

Puis, à côté de cette existence journalière, la section, à certaines dates, accuse une vie plus intense et sort pour ainsi dire de chez elle. C'est d'abord le jour, attendu toujours avec impatience, où une conférence d'A. F. se donne dans le centre rapproché. Avec quelle animation alors on cause auparavant et des orateurs qu'on doit entendre et des sujets qu'ils doivent traiter et avec quelle joie ensuite on aime à reparler longtemps de la verve de Daudet, de l'éloquente logique de Vésins acculant un contradicteur, de l'admirable finesse et de la voix prenante de Lemaître !

Puis, c'est la Saint-Philippe et le banquet qu'elle entraîne. C'est l'occasion de se retrouver d'abord au complet, et de voir quelques amis des sections voisines qui viennent vous apporter leur témoignage de sympathie et de solidarité : c'est l'occasion de faire un peu de doctrine, afin de toucher si possible les membres peu habitués aux réunions et aux causeries hebdomadaires : c'est surtout l'occasion d'affirmer sa fidélité à Celui qui représente si admirablement le principe dont on a causé et pour lequel on a travaillé toute l'année, à Philippe VIII, au Roi !

Telle est la vie de nos sections d'A. F. à la campagne ; mais c'est là la vie intérieure en quelque sorte, la vie de travail et d'étude qui se passe dans le calme et le silence. Mais les sections d'A. F. savent bien que leur rôle ne s'arrête pas là : elles savent que les études et les travaux qui s'élaborent dans leur sein doivent porter leurs fruits ; elles savent que lorsqu'on possède la vérité, on doit avoir à cœur de la faire partager aux autres et que plus on a mis de temps et de peine à l'acquérir, plus on doit avoir envie d'abréger aux autres le travail nécessaire pour la connaître. Voilà pourquoi, à chaque section est généralement rattaché un petit groupe de Camelots du Roi, dont le dévouement décuple en quelque sorte la force de pénétration des idées de l'A. F. et rend plus intense la vie des sections.

Qu'il me soit permis ici de saluer bien bas cette jeunesse de nos campagnes et de ne pas hésiter à la donner en exemple à tous ces jeunes gens qui traînent au milieu du luxe et des plaisirs, une misérable existence vide et sans but !

Les Camelots de nos sections de campagne sont des jeunes gens qui travaillent la semaine dans les champs ou les ateliers, et consacrent leurs dimanches à la vente des journaux, afin de répondre à la partie du programme de l'A. F. dont l'utilité est si grande et

qui se résume par le mot de propagande. Se partageant le travail, après avoir passé la soirée du samedi à plier et à paqueter leurs journaux, ils partent le dimanche matin, par escouade de 2 ou 3, les uns à bicyclette, les autres à pied, les poches pleines de leurs chères « Actions Françaises » qu'à la sortie des messes, ou à travers les rues des communes voisines, ils crieront et vendront allègrement toute la matinée, ne revenant souvent que passé midi et après avoir quelquefois fait, sous une chaleur torride, ou sous une pluie battante, un nombre respectable de kilomètres.

Ah ! on peut, braves Camelots, vous décocher des railleries sournoises, on peut essayer contre vous de l'injure gratuite ou de la calomnie grossière (car, et c'est là ce qui montre le plus et la peur et la rage de ses adversaires, l'A. F. est surtout attaquée pour les progrès qu'elle fait et les succès qu'elle remporte dans la jeunesse de France, et c'est pour ces jeunes gens qui ne mériteraient qu'une admiration unanime pour leur attitude crâne et sincère en face de la veulerie et de l'hypocrisie générales, que les détracteurs de l'A. F. réservent tout leur venin); ah ! on peut, admirables Camelots du Roi, vous railler ou vous injurier, passez en levant les épaules et dites-vous bien d'abord que ce qui guide les attaques de vos adversaires, c'est l'envie et la jalousie, c'est qu'ils vous sentent au-dessus d'eux, et que votre dévouement qu'ils critiquent, ils ne le comprennent pas parce qu'ils n'en sont pas capables.

Dites-vous aussi que ces haines et ces jalousies, que vous avez suscitées parce que vous avez été l'admirable phalange qui s'est levée d'une pièce à l'appel de la France ressaisie sur le bord de l'abîme et criant qu'elle meurt des faux principes républicains et qu'il faut la sauver en lui rendant son Roi, dites-vous bien que ce sont des haines fécondes et des jalousies riches en résultats, et à chaque sourire que vous essuyez, comme à chaque injure que vous recevez, dites-vous que la cause de la France avance d'un pas de plus !

Docteur A. RIBÉREAU.

Preignac, 1911.

ÉDITION DE LA TOURAINE

Historique de la ville de Tours

Tours, siège du grand commandement du 9e corps d'armée, préfecture, archevêché, cour d'assises, tribunaux de première instance, de police correctionnelle et de commerce, chef-lieu de la 9e légion de gendarmerie et de la 19e conservation forestière, ancienne capitale de la Touraine, aujourd'hui chef-lieu du département d'Indre-et-Loire. Tours possède une Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, une Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, une Société archéologique, une Société d'horticulture, une Société des Amis des Beaux-Arts, une Société de géographie, une Société de photographie, et plusieurs autres sociétés savantes, un musée et une Ecole gratuite des Beaux-Arts, une Ecole nationale de musique, une Bibliothèque publique, un Jardin botanique, etc.

L'époque de la fondation de Tours est très ancienne. On peut la faire remonter au temps où les Gaulois, à l'exemple des Marseillais, fondèrent divers établissements de commerce et de navigation sur les rives de la Garonne, de la Loire, de la Seine, etc. Lors de la venue de César dans les Gaules, les *Turones* formaient déjà un peuple assez considérable, et probablement leur ville comptait déjà plus d'un siècle d'existence. Les Romains, une fois maîtres du pays, bâtirent le *Cœsarodunum*, et la ville des vainqueurs devint la capitale de la province. Elle ne s'étendait que depuis le port Feu-Hugon jusqu'à la rue des Amandiers : ce qui formait une enceinte peu supérieure à celle qu'offre aujourd'hui l'emplacement du château, du cloître Saint-Gatien et de l'archevêché. Cependant cette petite ville avait d'immenses prérogatives sur les cités armoriques. Honorius en fit la métropole de la troisième Lyonnaise, pour l'administration civile et ecclésiastique. Le *Cœsarodunum* enleva donc toute importance à la ville primitive des *Turones*. Mais elle subit elle-même l'influence du voisinage d'une autre ville qui devait sa fondation et son accroissement rapide au grand concours de peuple qui accourait de toutes parts au tombeau de saint Martin. Cette nouvelle cité se nomma d'abord *Martinopolis*, puis *Châteauneuf*, à cause du château que Henri II, roi d'Angleterre, y fit construire. Les deux villes étaient entourées de murailles ; elles avaient chacune leur château, dont l'un est aujourd'hui transformé en caserne d'infanterie (caserne de Guise) ; et une partie de l'autre fut longtemps occupée par une

auberge qui portait son nom (auberge du *Château-Neuf*), rue Saint-Martin (aujourd'hui rue des Halles). Cette auberge a été remplacée par des magasins. Le Cœsarodunum et la Martinopolis ou Châteauneuf se joignirent enfin sous le règne du roi Jean, qui approuva cette jonction par lettres patentes de 1365. Leur réunion forma la ville telle qu'elle est de nos jours, moins ses embellissements.

Depuis la conquête de César jusqu'en 480, les Romains possédèrent la ville de Tours. A cette époque, les Visigoths s'en emparèrent et la conservèrent jusqu'en 506, époque à laquelle Clovis les en dépouilla. Ses successeurs en restèrent maîtres jusqu'en 940. Ils la faisaient administrer par des ducs ou des comtes. Ces ducs et comtes, amovibles, se rendirent héréditaires et indépendants de la couronne au temps de la féodalité. Ce fut Thibaut, comte de Blois, qui consomma cette usurpation, en 940. Ses descendants, mille fois attaqués par les seigneurs du pays ou du voisinage, et surtout par les comtes d'Anjou, se virent arracher cette seigneurie en 1044, par ces mêmes comtes angevins, leurs mortels ennemis. La maison d'Anjou posséda cette conquête jusqu'en 1204, soit comme comtes d'Anjou simplement, soit comme rois d'Angleterre, lorsqu'ils furent parvenus à cette couronne. Enfin, Philippe-Auguste réunit Tours à la sienne, en confisquant la Touraine sur Jean sans Terre, roi d'Angleterre, qui avait poignardé son neveu Artus de Bretagne. Depuis lors, le duché de Tours fut donné en apanage, tantôt à des reines, tantôt à des princes du sang. Le dernier de ces princes apanagistes fut François, fils du roi Henri II, et son épouse, Marie Stuart, reine d'Ecosse.

En 1815, après le désastre de Waterloo, l'armée française se replia sur Tours et ce fut là que s'accomplit le licenciement d'une partie de la Grande Armée.

Enfin Tours joua un rôle important durant l'invasion de 1870-1871. C'est là que s'établit, au moment de l'investissement de Paris, la trop fameuse délégation de la Défense nationale. Le Juif Crémieux, Fourichon et Glais-Bizoin s'y installèrent dès le mois de septembre 1870, et Gambetta les rejoignit le 10 octobre. C'est à Tours que s'organisa l'armée de la Loire et l'ancienne capitale de la Touraine devint provisoirement la seconde capitale de la France. Le 9 décembre, après la prise d'Orléans par le corps du prince Frédéric-Charles, il devint urgent d'éloigner de Tours le siège du Gouvernement, et la Délégation se transporta à Bordeaux. Tours fut alors sérieusement menacé par l'armée allemande, qui marchait d'Orléans et de Blois sur le Mans. Un corps d'environ 25.000 hommes vint camper à Notre-Dame-d'Oé, à quelques lieues de la ville et poussa jusque dans ses faubourgs des éclaireurs qui furent

accueillis à coups de fusil. En représailles de ce commencement de résistance, l'ennemi établit des pièces en batterie au sommet du coteau de la Tranchée, qui domine la ville sur la rive droite et, le 21 décembre, il lança des obus qui causèrent dans quelques quartiers des dégâts sérieux, et tuèrent plusieurs personnes. La municipalité parvint à faire cesser le bombardement, et les troupes allemandes, dirigées sur la route de Tours au Mans, évacuèrent toutes les localités qu'elles occupaient au nord de Tours. Mais, le 20 janvier suivant, les troupes allemandes, commandées par le prince Frédéric-Charles, entrèrent à Tours et y séjournèrent jusqu'à la signature de la paix, qui eut lieu le 20 avril 1871.

L'histoire ecclésiastique de Tours n'est pas moins digne de fixer notre attention. L'Eglise de notre belle cité compte 130 évêques ou archevêques depuis l'an 240, époque présumée de l'élévation de saint Gatien, jusqu'à Mgr Renou, qui occupe le siège actuellement.

Avant la Révolution, le diocèse de Tours était divisé en trois archidiaconés (le grand archidiaconé, l'archidiaconé d'outre-Loire, l'archidiaconé d'outre-Vienne), comprenant 24 doyennés et 303 paroisses. Les évêques suffragants de l'archevêché de Tours étaient ceux du Mans, d'Angers, de Rennes, de Nantes, de Quimper, de Vannes, de Saint-Pol-de-Léon, de Tréguier, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo et de Dol. On comptait 11 vicaires généraux et 10 notaires apostoliques. Le diocèse renfermait 983 établissements ecclésiastiques.

Dans la ville de Tours il y avait, en 1789, 11 églises paroissiales : Saint-Clément, place du Marché ; Saint-Saturnin, Grande-Rue ; Notre-Dame-la-Riche ; Saint-Pierre-du-Boille, Grande-Rue ; Saint-Vincent, rue de la Scellerie ; Saint-Hilaire, rue de l'Intendance ; Saint-Etienne, place de l'Archevêché ; Saint-Pierre-le-Puellier ; Saint-Pierre-des-Corps ; Saint-Symphorien et Saint-Venant. Les paroisses de Sainte-Croix, rue de la Longue-Echellé ; de Saint-Denis, rue du Change ; de Notre-Dame-de-l'Ecrignole, place Saint-Martin ; de Saint-Pierre-du-Chardonnet et de Saint-Simple, avaient été supprimées avant 1789. — Les principaux couvents de la ville étaient : les Dominicains, établis à Tours sous Philippe-Auguste, place Foire-le-Roi ; les Cordeliers, rue de la Scellerie ; les Augustins, rue de l'Intendance, établis à Tours en 1360 ; les Carmes, établis à Tours en 1303 ; les Minimes de Saint-Grégoire, établis à Tours, rue Chaude, en 1619 ; les Récollets, fondés en 1619, par Louis XIII ; les Feuillants, place de l'Archevêché, établis en 1620 ; les prêtres de l'Oratoire, rue de la Guerche, établis en 1619 ; les Carmélites, rue Constantine (autrefois rue Montfumier), établies en 1607 ; les Ursulines, en 1620 ; les Visitandines, en 1634, rue Chaude ; les Capucines, en 1634, place d'Aumont ;

les Filles de l'Union Chrétienne, en 1653, rue Chaude ; les Sœurs Grises, rue des Récollets, en 1750 ; les Capucins, à Saint-Symphorien, en 1601 ; les Calvairiennes, à Saint-Symphorien, en 1636 ; les Repenties, faubourg La Riche, établies en 1724.

Plusieurs de ces églises et de ces couvents étaient des monuments aussi intéressants sous le rapport des arts que par les souvenirs historiques qui s'y rattachaient. Ils sont, pour la plupart, ou détruits ou en ruines aujourd'hui.

Mais, si la ville de Tours doit déplorer la perte de ces monuments, elle peut se vanter justement des embellissements dont on la décore et qui lui manquaient autrefois.

Cette ville est très agréablement située sur la rive gauche de la Loire, dans une vallée charmante, qui s'étend entre ce fleuve et le Cher.

L'entrée offre un spectacle unique par sa longueur, sa largeur, les quais qui l'accompagnent, la perspective pittoresque de la Loire « avec ses deux beaux ponts suspendus en amont et « en aval du pont principal, ainsi que le beau pont de pierre à « deux rangées d'arches pour le chemin de fer du Mans à l'ex- « trémité ouest de la ville », les édifices élégants et les riches magasins de la rue Royale, une des plus belles qu'on puisse avoir, enfin la magnifique avenue de Grandmont, qui aboutit du côté de la route de Bordeaux, tout étonne, ravit et enchante les yeux dans ce tableau qui se déroule sous les yeux du voyageur, à son arrivée à Tours. Il n'en est point qui, à l'influence de ce premier coup d'œil, ne manifeste son admiration et son étonnement. Le reste de la ville soutient l'examen, après cette première impression. Les rues, en général, sont larges, propres et bâties avec élégance. La rue Saint-Martin (aujourd'hui rue des Halles) a été construite sur l'emplacement de la superbe basilique de ce nom, détruite par les vandales de la Révolution, et dont il ne reste plus que deux clochers ; l'un porte le nom de *Tour de l'Horloge*, et l'autre celui de *Tour de Charlemagne*. En 1860, on retrouva l'emplacement du tombeau de saint Martin, et l'autorité diocésaine fit élever en cet endroit une chapelle provisoire, qui est remplacée par une splendide église de style roman, chef-d'œuvre de l'architecte Laloux, grand-prix de Rome en 1878, et ancien élève de l'école des Beaux-Arts de Tours. Elle a été inaugurée le 11 novembre 1890 et renferme dans sa crypte le tombeau du cardinal Meignan, orné d'une remarquable statue en marbre due au ciseau du sculpteur tourangeau Sicard, également prix de Rome.

L'église Saint-Julien, monument ogival d'une architecture si délicate et si savante, a été restaurée et rendue au culte. La tour appartient au XI^{e} siècle, et l'église au XIII^{e}.

La cathédrale, dédiée à saint Gatien, doit son origine à saint

Lidoire, deuxième évêque de Tours, en 347. Saint Martin, en 381, en fit la dédicace et la dédia à saint Maurice et à ses compagnons. Le nom de Saint-Gatien paraît lui avoir été donné dès le XIIIe siècle ; ce ne fut pourtant que deux cents ans après qu'elle le porta définitivement. Cette église fut brûlée pour la première fois en 561, et rebâtie plus vaste et plus belle par Grégoire de Tours. Un second incendie la consuma sous Louis VII, à la fin du XIIe siècle, et les travaux de reconstruction se firent avec tant de lenteur qu'ils ne furent entièrement terminés qu'en 1550. Dix ans après, l'intérieur fut dévasté dans les guerres de religion, mais l'extérieur eut peu à souffrir. Cette église offre un monument d'architecture très remarquable. Le portail est accompagné de deux tours fort élevées et ornées au milieu d'une rosace très délicatement travaillée. Les tours, d'une forme gracieuse et hardie, ont été l'objet récemment de travaux de restauration considérables ; les ornements, admirables pour le travail, y sont prodigués avec profusion. On trouve dans ce vaste édifice le tombeau des fils de Charles VIII, qui était dans l'église de Saint-Martin, et celui de messire Michel Amelot, archevêque de Tours, mort le 17 février 1787. Des plaques de marbre indiquent l'emplacement où ont été inhumés NN. SS. du Chilleau, de Montblanc, Fruchaud et Colet, également archevêques de Tours.

Les autres monuments et établissements publics qui méritent de fixer l'attention, sont : le palais archiépiscopal, volé à l'archevêque par la 3e république, dont le portique a été fait des matériaux d'un arc de triomphe élevé à Louis XIV sur la place de la mairie qui est aujourd'hui embellie par deux jolis squares, ornés, l'un d'une statue de Descartes, en marbre de Carrare, inaugurée en 1852, œuvre du comte de Nieuwerkerke, l'autre d'une statue de Rabelais, inaugurée en 1880, due au ciseau de M. Dumaine ; la nouvelle gare d'Orléans, l'hospice général et le jardin botanique ; le nouvel hôtel de ville ; le palais de justice, auprès duquel se trouve le pénitencier, construit d'après le système cellulaire ; la caserne de gendarmerie ; l'hôtel de la préfecture, l'hôtel du grand commandement ; le musée ; le cabinet d'histoire naturelle et l'école de peinture ; le théâtre ; le mail, une des plus belles promenades de France.

Tours est la patrie de Rapin, de Destouches, de Grécourt, du mathématicien Dutens, de l'imprimeur Jenson, du philanthrope Graslin, à qui la ville de Nantes doit une partie de ses embellissements ; d'Alfred de Vigny ; des généraux Meusnier, Marescot, du célèbre Heurteloup, chirurgien en chef des armées impériales, de l'illustre romancier Honoré de Balzac ; des Docteurs Bretonneau, Trousseau et Velpeau, auxquels un monument a été élevé par souscription nationale, il y a quelques années.

La principale industrie de Tours, celle de la soie, a perdu la plus grande partie de son importance. Elle s'est relevée dans ces dernières années et paraît devoir reprendre son ancienne splendeur. Le nombre des fabriques d'étoffes de soie s'est augmenté et leur succès aux dernières Expositions universelles les a placées au premier rang. Les étoffes pour meubles qui sortent des ateliers de Tours ont brillamment soutenu, par leur richesse et leur bon goût, la lutte avec celles de Lyon. La passementerie, de son côté, a suivi cette marche progressive ; elle est représentée à Tours par plusieurs maisons qui tiennent un rang honorable dans cette industrie et qui occupent un nombre d'ouvriers important. Parmi les grands établissements industriels et artistiques de Tours, nous devons citer l'importante maison d'impression et d'édition Alfred Mame et fils ; les fabriques de soieries de MM. Combet et Delaforge, Roze ; l'industrie des poteries émaillées, créée par Charles Avisseau, et continuée aujourd'hui par un digne héritier de son nom et de son talent.

La ville de Tours a pour devise : *Sustentant lilia turres* et porte pour armoiries : *de sable à* 3 *tours ouvertes d'argent, au chef d'azur chargé de* 3 *fleurs de lys d'or.* On trouve également : *de gueules à* 3 *tours d'argent, au chef d'azur*, etc.

La province de Touraine portait : *de gueules au château d'argent à la bordure componée de* **Jérusalem**, *qui est d'argent à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même, et de* **Naples-Sicile**, *qui est d'azur semé de fleurs de lis d'or, au lambel de gueules.*

Charcuterie & Comestibles de Choix

L. FORTIN

13, Rue de la Scellerie

Téléphone 4-19

TOURS

Spécialité de Truffes, Foies gras & Jambons

de toutes provenances

La Maison se charge de toutes Livraisons & Expéditions concernant l'Alimentation.

Marchés de Tours

Jours et Heures d'Ouverture et de Fermeture

HALLES CENTRALES

Tous les jours

Janvier,— février,— novembre,— décembre	de 7 h. mat.à 5 h soir.
Mars, — avril, — septembre, — octobre	— 6 h. — 6 h. —
Mai, —juin, — juillet, — août	— 5 h. — 6 h. —
Le Vendredi et le Samedi	jusqu'à 7 h. du soir.
Le Dimanche	jusqu'à midi.

MARCHÉ AUX ARTICLES DIVERS. — Place Gaston-Pailhou

Les Mercredi et Samedi	toute la journée.
Le Dimanche	jusqu'à midi.

MARCHÉ AUX FRUITS ET AUX LÉGUMES. — Place des Halles

Tous les jours

Janvier,— février,— novembre,— décembre	de 6 h. mat. à 9 h. mat.
Mars, — avril, — septembre, — octobre	— 5 h. — 8 h. —
Mai, — juin, — juillet, — août	— 4 h. — 7 h. —

MARCHÉ AUX VOLAILLES, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGES

Place du Grand-Marché

Les Mercredi et Samedi

Janvier,—février,— novembre,— décembre	de 6 h. mat.à 11h. mat.
Mars, — avril, — septembre, —octobre	— 5 h. — 10 h. —
Mai, — juin,— juillet, —août	— 4 h. — 9 h. —

MARCHÉS DE QUARTIER

Place Velpeau. — Le Jeudi et le Dimanche, jusqu'à midi.
Place de la Liberté. — Le Mardi et le Vendredi —
Place de Strasbourg. — Le Lundi —

MARCHÉ AUX FLEURS. — Terre-plein du Boulevard Béranger.

(de la rue George-Sand à la rue Chanoineau)

Le Mercredi, le Samedi et la veille de certaines fêtes.	toute la journée.
Le Dimanche	jusqu'à midi.

MARCHÉ AUX ARBUSTES, BALAIS ET OSIERS

Terre-plein du Boulevard Béranger

(à la suite du Marché aux Fleurs)

Le Mercredi et le Samedi	toute la journée.

MARCHÉ AU BOIS. — Quai du Musée

Le Samedi	toute la journée.

MARCHÉ A LA FERRAILLE. — Place de la République

Le Samedi	toute la journée.

MARCHÉ AUX BESTIAUX. — Place auprès du Champ de Mars

Tous les lundis.

1° Porcs.
- Du 1er Septembre au 1er Nov., de 7 h. du matin à 11 h.
- Du 1er Novembre au 1er Mars, de 8 h. du matin à 11 h.
- Du 1er Mars, au 1er Mai, de 7 h. du matin à 11 h.
- Du 1er Mai au 30 Août, de 6 h. du matin à 11 h.

2° Veaux-Moutons. Tous les Lundis, à partir de 11 h. du matin.

BOURSE DES GRAINS

Le Samedi, au Café de l'Univers, à partir de 1 heure de l'après-midi.

Foires de Tours

FOIRES AUX BESTIAUX. — Place du Marché aux Bestiaux
(Champ de Mars)
Le deuxième Lundi de chaque mois.

FOIRES DE MAI ET D'AOUT
Dimanche qui précède le 10, *pour une durée de trois semaines*
Aux chevaux, ânes, mulets, bestiaux, cercles. — Place du Champ de Mars.
Aux machines agricoles. — Boulevard Heurteloup et Place de la Gare.
A la ferraille. — Quai de la Poissonnerie.
Aux cuirs. — Place des Arts, terre-plein de la Bibliothèque.
Aux grains. — Place du Palais-de-Justice, côté Est (*Café de l'Univers*).
Attractions. — Quai du Musée, quai du Pont-Neuf.

FOIRE A L'AIL ET AUX ÉCHALOTES. — Place de la République
Le 26 *juillet.*

FOIRE AUX FLEURS (dite de Sainte-Anne). — Boulevard Béranger. *Du* 25 *au* 31 *juillet.*

Foires du département d'Indre-et-Loire

FOIRES DE JANVIER

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Beaulieu. — Troisième mercredi.
Chambray. — 13 janvier.
Champigny. — Le 13.
Channay. — Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Chinon. — Premier jeudi.
Cormery. — Dernier jeudi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième samedi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Luynes. — Premier lundi.
Montbazon. — Dernier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Pressigny-le-Petit. — Le 30.
Richelieu. — Le 7.
Saint-Antoine. — Le 17.
Saint-Christophe.— Deuxième mardi
Saint-Flovier. — Le 8.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Savigné. — Troisième mercredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Yzeures. — Premier mardi.

Assemblées

Chemillé-sur-Indrois. — Dimanche de la Saint-Vincent.
Neuil. — Dimanche après les Rois.
Pernay. — Dimanche après la Saint-Julien.
Sennevières. — Dimanche de Saint-Vincent.
Thilouze. — Dimanche après le 17.

FOIRES DE FÉVRIER

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau.— Premier mercredi.
Celle-Guénand (La). — Le 20.
Château-la-Vallière. — 4e lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
Cormery. — Dernier jeudi.
Ferrière-Larçon. — Troisième mardi
Jaulnay. — Mercredi-des-Cendres.
La Haye-Descartes. — 2e mardi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Mazières. — Le 2.
Montrésor. — Troisième samedi.
Nouzilly. — Premier dimanche.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Rillé. — Le 10.
Saint-Epain. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Yzeures. — Premier mardi.

Assemblées

Couziers. — Premier dimanche.
Essards (Les). — Premier dimanche.

FOIRES DE MARS

Amboise. — Troisième mercredi.
Avrillé. — Lundi-Gras.
Avrillé. — Premier dimanche (*Assemblée*).
Barrou. — Le 15.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Beaulieu. — Troisième mercredi.
Bléré. — Vendredi précédant le Mardi-Gras.
Channay. — Le 1er.
Château-la-Vallière. — 4e lundi.
Chinon. — Premier jeudi.
Cléré. — Jeudi-Gras.
Continvoir. — Mi-carême.
Cormery. — Dernier jeudi.
Gizeux. — Premier lundi de carême.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi
La Haye-Descartes. — 2e mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Limeray. — Le 9.
Loché. — Le 22.
Loches. — Premier mercredi.
Luynes. — Lundi-Gras.
Luzillé. — Le 10.
Monnaie. — Premier lundi.
Montbazon. — Mardi avant Mi-carême.
Montrésor. — Troisième mardi.
Neuillé-Pont-Pierre. — Jeudi-Gras.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Lundi-Gras et 4e lundi de carême.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Saint-Paterne. — Premier lundi de carême.
Savigné. — Troisième mercredi.
Semblançay. — Le 4e.
Tournon-Saint-Pierre. — Le 27.
Tours. — Deuxième lundi.
Veigné. — Le 25.
Villeloin. — Le 6.
Yzeures. — Premier mardi.

Assemblée

L'Isle-Bouchard. — Dimanche de la Mi-Carême (Saint-Gilles).

Assemblée pour location de domestiques

Ferrière-sur-Beaulieu. — Mardi de Pâques.
Saint-Patrice. — Quatrième dimanche de carême.

Contentieux — Recouvrements

Jean DARTHEIL

13, rue de la République, 13 = TOURS

Représentation en Justice de Paix et Tribunaux de Commerce
Prêts hypothécaires — Vente d'Immeubles et de Propriétés — Ventes et cessions de Fonds de Commerce — Rédaction d'Actes sous signatures privées
Gérance d'Immeubles et Encaissement de Loyers

FOIRES D'AVRIL

Amboise. — Troisième mercredi.
Athée. — Deuxième mardi.
Avoine. — Premier mardi.
Avon. — Premier mardi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Beaumont-la-Ronce. — Vendredi Saint.
Betz. — Le 12.
Bléré. — Vendredi-Saint.
Bourgueil. — Mardi après Pâques.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Chédigny. — Lundi de Pâques.
Chinon. — Premier jeudi (3 jours).
Cléré. — Quatrième jeudi.
Cormery. — Dernier jeudi.
Courcelles. — Le 16.
Cussay. — Quatrième mercredi.
Hommes. — Deuxième lundi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Manthelan. — Le 25.
Montrésor. — Troisième mardi.
Nouans. — Le 13.
Orbigny. — Le 9.
Pernay. — Le 25.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Le 19.
Richelieu. — Lundi de Quasimodo.
Rillé. — Le 1er.
Rilly. — Mardi après Pâques.
Saint-Branchs. — Deuxième mercredi.
Saint-Flovier. — Le 9.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Saint-Symphorien. — Le 1er.
Saint-Ouen. — Lundi de Pâques.
Saint-Roch. — Lundi de Pâques.
Savonnières. — Lundi de Pâques.
Sennevières. — Le 30.
Sonzay. — Premier mercredi.
Tours. — Deuxième lundi, (bestiaux).
Yzeures. — Premier mardi.

Assemblées

Neuvy-le-Roi. — Lundi de Pâques.
Noizay. — Deuxième dimanche après Pâques.
Notre-Dame-d'Oé. — 2e dimanche après Pâques.
Panzault. — Dernier dimanche.
Pressigny-le-Grand. — Quatrième dimanche.
Pressigny-le-Petit. — Troisième dimanche.
Rigny. — Troisième dimanche.
Rivières. — Dimanche de Quasimodo.
Ballan. — Dernier dimanche.
Bossée. — Troisième dimanche après Pâques.
Bournan. — Premier dimanche après Pâques.
Braye-sous-Faye. — Mardi de Pâques.
Cangey. — Troisième dimanche après Pâques.
Celle-Guenand (La). — Deuxième dimanche.
Celle-St-Avant (la). — Dimanche de Quasimodo.
Chargé. — Dernier dimanche.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

MAISON FONDÉE EN 1880

G. Duchesne

Rue de la Scellerie, 29

Montres de précision et qualités courantes, Or, Argent, Acier, Nickel

Chronographes-Répétition à minutes, etc. — Pendules marbre — Cartels salle à manger — Carillon Wesminster - Pendules voyage à quarts

Réparations de pendules anciennes — Pose de platine pour magnetos et contacts d'allumage

Saché. — Dernier dimanche.
Saint-Avertin. — 1er dimanche après Pâques.
Saint-Bault. — 1er dimanche après Pâques.
Saint-Epain. — Lundi de Pâques.
Sainte-Maure. — Dimanche après Quasimodo.
Saint-Senoch. — Troisième dimanche.
Semblançay. — Troisième dimanche.
Trogues. — Dimanche de Quasimodo.
Lublé. — Dernier dimanche.
Marigny. — Dimanche du Quasimodo
Montbazon. — Troisième dimanche.
Montrésor. — Deuxième dimanche après Pâques.
Mouzay. — Dernier dimanche.
Charnizay. — Dimanche de Quasimodo.
Cormery. — La Trinité.
Couesmes. — Dimanche de Quasimodo.
Esves-le-Moutier. — Premier dimanche.
Faye-la-Vineuse. — Le 23 ou le dimanche suiv.
Langeais. — Lundi de Pâques.
Larçay. — Lundi de Pâques.
Louans. — Lundi de Pâques.
Truyes. — Premier dimanche après Pâques.
Vernou. — Lundi de Pâques.
Villedomain. — Dimanche après Pâques.
Villeperdue. — 1er dimanche après Pâques.
Vouvray. — Premier dimanche après Pâques.

FOIRES DE MAI

Amboise. — Troisième vendredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Celle-Guénand (La). — Le 25.
Channay. — Premier mercredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Premier mardi.
Cinq-Mars. — Premier lundi.
Chinon. — Premier jeudi.
Cormery. — Dernier jeudi.
Ferrière-Larçon. — Troisième mardi.
Genillé. — Le 8.
Gizeux. — Le 8.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loché. — Le 29.
Loches. — Premier mercredi.
Mazières. — Le 24.
Monnaie. — Premier lundi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Mosnes. — Premier jeudi.
Nouans. — Le 18.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Quatrième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Saint-Quentin. — Le 27.
Savigné. — Troisième mercredi.
Semblançay (le Serrain). — Le 1er.
Thilouze. — Troisième lundi.
Tournon-Saint-Pierre. — Le 13.
Tours. — Le 10 (10 jours).
Tour-Saint-Gelin (la). — Mardi avant Rogations.
Veigné. — Le 6.
Villeloin-Coulangé. — Le premier.
Yzeures. — Premier mardi.

COMPTOIR-RESTAURANT MOLIÈRE

PRODUITS DE PREMIER CHOIX

Georges GASNIER

TOURS — 1, rue Corneille — **TOURS**

Gibiers truffés — Terrines de Foies gras truffés
Volailles — Pâtés en croûte
Poissons — Timbales — Pâtisserie sur commande

Maison spéciale pour Noces à domicile — Ville & Campagne

Prend des Pensionnaires

Assemblées

Ambillou. — Premier dimanche.
Antogny. — Ascension.
Artannes.— Deuxième dimanche.
Azay-sur-Cher. — Dimanche après la Quasimodo.
Balesmes. — Ascension.
Barrou. — Dernier dimanche.
Beaumont-Village. — Dim. avant l'Ascension.
Benais. — Dimanche après l'Ascension.
Braye-sur-Maulne. — Ascension.
Bueil. — Premier dimanche.
Chambon. — Deuxième dimanche.
Chambray. — Premier dimanche.
Champigny. — Quatrième dimanche.
Chanceaux-s.-Choisille. — 3e Dim. après Pâques.
Chapelle-aux-Naux (la). — Premier dimanche.
Chapelle Blanche (la). — Trinité.
Charentilly. — Troisième dimanche.
Cheillé (à la Chapelle). — 3e dimanche.
Chemillé-sur-Dême. — 5e dim. après Pâques.
Cléré. — Deuxième dimanche.
Courçais. — Quatrième dim. après Pâques.
Crissay. — Troisième dim. après Pâques.
Crouzilles. — Deuxième dimanche.
Cussay. — Deuxième dimanche.
Dolus. — Troisième dimanche après Pâques.
Draché. — Premier dimanche.
Athée. — Dimanche avant l'Ascension.
Auzouer. — Premier dimanche.
Avoine. — Premier dimanche.
Montreuil. — Dimanche avant l'Ascension.
Morand. — Dimanche avant la Pentecôte.
Mosnes. — Dimanche avant la Pentecôte.
Négron. — Dimanche avant l'Ascension.
Neuil. — Ascension.
Neuville. — Dimanche après l'Ascension.
Noisay. — Dimanche après l'Ascension.
Nouzilly. — Dimanche après l'Ascension.
Parçay-Meslay. — 5e dimanche après Pâques.
Paulmy. — Premier dimanche.
Ports. — Deuxième dimanche.
Preuilly. — Premier dimanche après l'Ascension.
Reignac. — Ascension.
Restigny. — Premier dimanche.
Reugny. — Ascension.
Richelieu. — Premier dimanche.
Roche-Clermault (la). — Ascension.
Saint-Antoine. — Premier dimanche.
Saint-Aubin. — Dimanche après l'Ascension.
Saint-Benoist. — Dernier dimanche.
Sainte-Catherine. — Dim. après l'Ascension.
Saint-Etienne-de-Chigny. — Ascension.
Saint-Flovier. — Troisième dimanche
Saint-Genouph. — Premier dimanche.

GRAND SALON DE COIFFURE

Henri DUVAL

COIFFEUR-PARFUMEUR

35, rue Nationale (près le Crédit Lyonnais) **TOURS**

Champoing — Coiffures pour Dames — Parfumerie des premières marques
Brosserie — Eponges **Téléphone 7-49**

Hair Dresser

Les Essards. — Deuxième dimanche.
Ferrière-Larçon. — Ascension.
Genillé. — Ascension.
La Guerche. — Troisième dimanche.
Huismes. — Deuxième dimanche.
Les Hermites. — Dernier dimanche.
Joué. — Dernier dimanche.
Lemeré. — Deuxième dimanche.
Le Liège. — Dimanche de Fête-Dieu.
Limeray. — Ascension.
Louestault. — Troisième dim. après Pâques.
Louestault. — Quatrième dimanche.
Lussault. — Premier dimanche.
Maillé. — Ascension.
Manthelan. — Ascension.
Mettray. — Quatrième dimanche.
Monthodon. — Ascension.
Montlouis. — 3e dimanche après Pâques.
Montrésor. — Troisième Mardi.
St-Hippolyte. — Premier dimanche.
Sainte-Maure. — Dimanche après Quasimodo.
Saint-Michel. — Ascension.
Saint-Nicolas. — Dimanche après Quasimodo.
Saint-Pierre-des-Corps. — Premier dimanche.
Saint-Quentin. Dim. avant l'Ascension.
Sepmes. — Quatrième dimanche.
Sonzay. — Ascension.
Sorigny. — Ascension.
Sublaines. — 3e dimanche après Pâques.
Tauxigny. — 5e dimanche après Pâques.
Thiloube. — Premier dimanche.
Trogues. — Quatrième dimanche.
Véretz. — Ascension.
Verneuil-sur-Indre. — Deuxième dimanche.
Villebourg. — Troisième dimanche.
Vou. — Premier dimanche.

L'Isle-Bouchard (*Assemblée pour location de domestiques*) Premier dimanche.

FOIRES DE JUIN

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Beaulieu. — Troisième mercredi.
Bléré. — Deuxième vendredi.
Bossay. — Le 5.
Bourgueil. — Mardi après la Pentecôte.
Channay. — Dernier mercredi.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Chinon. — Premier jeudi.
Cléré. — Quatrième jeudi.
Cormery. — Dernier jeudi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Langeais. — Le 24.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Louans. — Deuxième mercredi.
Luynes. — Lundi de la Pentecôte.
Montrésor. — Troisième mardi.
Neuvy-le-Roi. — Lundi après la St-Jean.
Pressigny-le-Grand. — dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Reugny. — Premier jeudi.
Richelieu. — deuxième lundi.
Saint-Flovier. — Le 8.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Semblançay (le Serrain). — Le 11.
Sorigny. — Mardi avant le 24.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Yzeures. — Premier mardi.

VINS DE TOURAINE

VOUVRAY

MOUSSEUX & NATUREL

F. RAMUZAT

62, Rue des Halles — TOURS

Assemblées

Amboise. — Saint-Jean.
Assay. — Dimanche après la Saint-Jean.
Autrèche. — Lundi de Pentecôte.
Avon. — Dimanche après l'Ascension.
Asay-sur-Indre. — Dimanche de la Pentecôte.
Beaumont-la-Ronce. — Dimanche de Trinité.
Betz. — Premier dimanche.
Bléré. — Jour de la Pentecôte.
Celle-Saint-Avant (La). — Deuxième dimanche.
Cerelles. — Dimanche avant Saint-Pierre.
Chambourg. — Lundi de Pentecôte.
Chançay. — Troisième dimanche.
Chapelle-sur-Loire. — Quatrième dimanche.
Château-la-Vallière. — Dim. après l'Ascension.
Châteaurenault. — Mardi de la Pentecôte.
Chaumussay. — Quatrième dimanche.
Chaveignes. — Deuxième dimanche.
Chenonceaux. — Saint-Jean.
Chemillé-sur-Indrois. — Dim. après l'Ascension.
Cheillé (au bourg). — Premier dimanche.
Chezelles. — Quatrième dimanche après Pâques.
Chissaux. — Dimanche après la St-Jean.
Chouzé. — Dimanche après le 8 juin.
Cinq-Mars. — Le 8 ou dimanche suivant.
Ciran. — Dimanche après l'Ascension
Bossay. — La Trinité.
Bossée. — Dimanche avant la Saint-Jean.
Boulay (le). — Premier dimanche.
Braslou. — Jour de la Pentecôte.
Braye-sous-Faye. — Saint-Jean.
Bresches. — Dimanche de la Trinité.
Brizay. — Le 29.
Candes. — Deuxième dimanche.
Monnaie. — Jour de la Pentecôte.
Montlouis. — Le 24.
Monts. — Le 24.
Neuillé-Pont-Pierre. — Lundi de Pentecôte.
Neuville. — Dimanche après l'Ascension.
Nouzilly. — Dim. avant la Pentecôte.
Orbigny. —Dim. avant la St-Jean.
Parçay-sur-Vienne. — Deuxième dimanche.
Perrusson. — Le 29 ou dimanche suivant.
Pocé. — Dimanche avant la St-Jean.
Pont-de-Ruan. — Dim. de la Trinité et premier dimanche de la Fête-Dieu.
Razines. — Dim. après l'octave de la Fête-Dieu.
Rillé. — Jour de la Pentecôte.
Rilly. — Jour de la Pentecôte.
Rivarennes. — Le 29 ou dimanche suivant.
Rochecorbon. — Lundi de la Pentecôte.
Saint-Branchs. — Dim. après l'Ascension.
Saint-Christophe. — Le 24.
Saint-Cyr. — Premier dimanche.

CHAUSSURES

L. HUBERT

68, rue Nationale, TOURS

CHAUSSURES des 1res MARQUES

Réparations — Qualité et Economie

Civray-sur-Cher. — Dim. avant l'Ascension.
Civray-sur-Esve. — Dimanche de la Pentecôte.
Continvoir. — Troisième dimanche.
Croix (La). — Dimanche avant la Pentecôte.
Crotelles. — Lundi de Pentecôte.
Dame-Marie. — Dimanche de la Trinité.
Druyes. — Dernier dimanche.
Epeigné-les-Bois. — Dim. après l'Ascension.
Epeigné-sur-Dême. — Dim. de la Pentecôte.
Esvres. — Lundi de la Pentecôte.
Faye-la-Vineuse. — Le 29.
Ferrière (La). — Deuxième dimanche.
Francueil. — Dimanche de la Trinité.
Hommes. — Dimanche de la Trinité.
Isle-Bouchard. — Dernier dimanche (gare).
Jaulnay. — Dimanche de la Trinité.
Larçay. — Deuxième dimanche.
Lerné. — Lundi de Pentecôte.
Lignières. — Lundi de la Pentecôte.
Ligré. — Dimanche après l'Ascension.
Ligueil. — Lundi de la Pentecôte.
Loché. — Jour de la Pentecôte.
Loches. — Jour de la Pentecôte.
Louroux (le). — Jour de la Pentecôte.
Luzé. — Dimanche après la Saint-Jean.
Luzillé. — Premier dimanche de la Fête-Dieu.
Marçais. — 1er dim. et à la Roberderie le 3e dim.
Marcilly-sur-Meaulne. — Deuxième dimanche.
Marray. — Dernier dimanche.
Saint-Denis-Hors. — Premier dimanche.
Saint-Jean-Saint-Germain. — Le 24 à St-Jean, le 1er dimanche de septembre à Saint-Germain.
Saint-Ouen. — Jour de la Pentecôte
Saint-Patrice. — Dim. de la Trinité.
Saint-Roch. — Saint-Jean.
Saunay. — Troisième dimanche.
Savigné. — Dimanche après la Saint-Jean.
Savonnières. — Troisième dimanche.
Savigny. — Premier dimanche.
Seuilly. — Dimanche de la Trinité.
Souvigny. — Dimanche de la Fête-Dieu.
Theneuil. — Dimanche de la Trinité.
Thizay. — Dimanche avant la Saint-Jean.
Tournon-Saint-Pierre. — Le 29 ou dim. suivant.
Tour-Saint-Gelin (la). — Ascension.
Varennes. — Dimanche après le 29 juin ou le 29 juin, si c'est un dimanche.
Veigné. — Dimanche de la Pentecôte.
Verneuil-le-Château. — Dim. avant la St-Jean.
Vernou. — Dimanche de la Trinité.
Villaines. — Lundi de la Pentecôte.
Ville-aux-Dames. — Premier dim.
Villedômer. — Saint-Jean.
Villeperdue. — Lundi de Pentecôte.
Villiers-au-Bouin. — Jour de la Pentecôte.
Yzeures. — Cinquième dim. après Pâques.

Garage Central d'Automobiles

AGENCE
PANHARD & LEVASSOR

13, rue Richelieu
Tours
Téléphone 1-19

Voitures de toutes Marques

PIANOS E. ÉTESSE

24, Avenue de Grammont -- TOURS

Vente — Location — Echange — Accord — Réparation

Prix de Fabrique

FOIRES DE JUILLET

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Château-la-Vallières. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Premier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
Cormery. — Dernier jeudi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Louroux (le). — Deuxième lundi.
Luynes. — Premier lundi.
Membrolle (la). — Le 20.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Savigné. — Troisième mercredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Yzeures. — Premier mardi.

Assemblées

Antogny. — Premier dimanche.
Berthenais. — Dernier dimanche.
Bréhémont. — Dimanche suivant le 22.
Céré. — Premier dimanche.
Channay. — Deuxième dimanche.
Charnizais. — Premier dimanche.
Courcoué. — Premier dimanche.
Cravant. — Troisième dimanche.
Ingrandes. — Deuxième dimanche.
La Riche. — Premier dimanche.
Nazelles. — Premier dimanche.
Nouans. — Premier dimanche.
Noyant. — Premier dimanche.
Parçais-sur-Vienne. — 2e dimanche après le 14.
Saint-Aubin. — Troisième dimanche.
Saint-Laurent-en-Gâtines. — 3e dimanche.
Saint-Martin-le-beau. — Premier dimanche.
Saint-Nicolas. — Dernier dimanche.
Saint-Pierre des Corps. — Dim. ap. St-Pierre.
Sainte-Radegonde. — Deuxième dimanche.
Saint-Symphorien. — Dernier dimanche.
Sennevières. — Quatrième dimanche.
Sorigny. — Deuxième dimanche.
Tavant. — Le 26 ou dimanche suivant.
Vallères. — Deuxième dimanche.
Villiers-au-Boin. — Premier dim.
Verneuil-sur-Indre. — Deuxième dimanche.
Yzeures. — Dimanche après le 14 Juillet.

Hôtel du Croissant

7, rue Gambetta — **TOURS** **Téléphone 1-93**

Prés les Postes et Télégraphes

Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce, aux Touristes & aux Familles

Salons pour grands dîners — Mariages — Réceptions — Soirées — Lunch

Repas complets pour la Ville et la Campagne - Plats détachés - Sauces

MARIE, Propriétaire

FOIRES D'AOUT

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi.
Chambourg. — Le 26.
Chambray. — Le 25.
Champigny. — Le 25.
Charnizay. — Le 27.
Château-la-Vallière. — 4e lundi.
Chinon. — Premier jeudi (trois jours).
Cormery. — Dernier jeudi.
Dolus. — Troisième lundi.
La Haye-Descartes. — 2e mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Premier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Nouans. — Le 31 (bestiaux).
Pocé. — Le 21.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Dernier lundi.
Saint-Branchs. — Le 29.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Saint-Roch. — Le 16.
St-Symphorien (la Tranchée). Le 24.
Tours. — Le 10 (10 jours).
Villedomain. — Le 27.
Villeperdue. — 1er jeudi après Assompt.
Yzeures. — Le premier mardi.

Assemblées

Abilly. — Troisième dimanche.
Anché. — Troisième dimanche.
Ballan. — Quatrième dimanche.
Beaumont-en-Véron. — Dernier dimanche.
Boussay. — Dimanche après le 11.
Braye-sur-Meaulne. — Premier dimanche.
Bridoré. — Troisième dimanche.
Chambon. — Premier dimanche.
Chambray. — Dernier dimanche.
Chapelle-St-Hippolyte (la). — Dernier dimanche.
Chaveignes. — Assomption.
Chédigny. — Dernier dimanche.
Cigogné. — Dernier dimanche.
Courcelles. — Quatrième dimanche.
Draché. — Dernier dimanche (aux Coteaux).
Fondettes. — Dimanche après l'Assomption.
Gizeux. — Le 30 ou dimanche suivant.
Jaulnay. — Lendemain de l'Assomption.
Marcé-sur-Esves. — Assomption.
Marigny-Marmande. — Dernier dim.
Mazières. — Premier dimanche.
Membrolle (la). — Premier dimanche.
Montlouis. — Premier dimanche.
Montrésor. — Dimanche après la St-Roche.
Noyant. — Dimanche après le 15.
Pouzay. — Assomption.
Richelieu. — Dimanche après Assomption.
Rochecorbon. — Troisième diman.
Saint-Epain. — Premier dimanche.
Saint-Flovier. — Quatrième diman.
Saint-Germain-sur-Vienne. — Premier dimanche.
Saint-Hipolyte. — Dernier dimanche.
Saint-Laurent-en-Gâtines. — Quatrième dimanche.
Saint-Paterne. — Assomption.
Saint-Suroch. — Dernier dimanche.
Savigny. — Le 15.
Sazilly. — Premier dimanche.
Sepmes. — Deuxième dimanche.
Sonzay. — Assomption.
Thilouze. — Assomption.
Villaines. — Le 15.
Villandry. — Premier dimanche.

FABRIQUE D'ARMES
A. COTTRET

24, rue de la Scellerie — **TOURS** (I.-et-L.) **Téléph. 3-65**

FUSILS DARNE A CANONS FIXES

Seul Représentant pour la Région

Spécialité de Cartouches chargées

Envoi franco à partir d'une commande de deux cents.

FOIRES DE SEPTEMBRE

Ambilou. — Le 1er.
Amboise. — Le 5.
Avoine. — Premier mardi.
Avon. — Premier mardi.
Azay-le-rideau. — Premier mercredi.
Ballan. — Premier lundi.
Barrou. — Le 15.
Beaulieu. — Premier mardi.
Beaumont-la-Ronce. — Le 21 f. de Lencloistre.
Beaumont-Village. — Le 22.
Bléré. — Deuxième vendredi.
Celle-Guénand (la). — Le 7.
Chançay. — Le 1er.
Channay. — Premier mercredi.
Chapelle-Blanche (la). — Le 22.
Chapelle Saint-Hippolyte. — Le 12.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
Cléré. — Quatrième jeudi.
Continvoir. — Le 8.
Cormery. — Dernier jeudi.
Couesmes. — Le 24.
Essards (les). — Le 13.
Isle-Bouchard (l'). — Deuxième mardi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Lencloître, commune de Rouziers. — Le 21.
Lerné. — Le 27.
Ligueil. — Premier lundi.
Limeray. — Le 9.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Premier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Neuillé-le-Lierre. — Premier diman.
Orbigny. — Le 10.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Reignac. — Quatrième mardi.
Reugny. — Dernier jeudi.
Richelieu. — Deuvième lundi.
Saint-Christophe. — Le 1er.
Saint-Epain. — Deuxième lundi.
Saint-Maure. — Dernier vendredi.
Saint-Michel. — Le 29.
Savigné. — Troisième mercredi.
Sepmes. — Deuxième mercredi.
Sonzay. — Premier mercredi.
Sorigny. — Quatrième mercredi.
Tauxigny. — Le 15.
Thilouze. — Troisième lundi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Verneuil-sur-Indre. — Le 18.
Villedômer. — Le 1er.
Vouvray. — Deuxième dimanche.
Yzeures. — Le 8.

Assemblées

Artannes. — Dimanche après Saint-Maurice.
Avoine. — Premier dimanche.
Barrou. — Dimanche après Saint-Maurice.
Beaulieu. — Troisième dimanche.
Beaumont-Village. — Diman
le 22. che av.
Mouzay. — Le 8.
Neuilly-le-Brignon. — Premier dimanche.
Nouâtre. — Deuxième dimanche.
Parçay-sur-Vienne. — 1er dimanche.
Pernay. — Le 1er.
Ports (Bec-des-2-Eaux). — Dernier dimanche.

PIERACCINI-PELISSIER

Editeur-Statuaire

10, rue Descartes — **TOURS** — *Ateliers, 40, rue Léon Boyer*

Maison recommandée par son beau choix d'Objets religieux

Librairie, Papeterie, Bronze, Orfèvrerie d'église, Fleurs pour églises appartements, Fournitures pour MM. les Ecclésiastiques

Chanceaux. — Deuxième dimanche.
Châteaurenault. — Deuxième dimanche (Quartier de la Grange).
Chaumussay. — Deuxième dimanche
Chouzé-sur-Loire. — Le 8.
Cinais. — Deuxième dimanche.
Crissay. — Dimanche après le 22.
Ferrière-sur-Beaulieu. — Premier dimanche.
Gizeux. — Dimanche après le 30 août.
Joué. — Dernier dimanche.
La Riche. — Deuxième dimanche.
Louans. — Premier dimanche.
Lublé. — Troisième dimanche (au Tanchet).
Lussault. — Deuxième dimanche.
Manthelan. — Deuxième dimanche.
Mettray.— (les Bourgettries).— Deuxième dimanche.
Montbazon. — Troisième dimanche.
Monts. — Deuxième dimanche.
Pressigny-le-Grand. — Deuxième dimanche.
Pressigny-le-Petit. — Troisième dimanche.
Preuilly-sur-Claise. — 3e dimanche.
Pussigny. — Premier dimanche.
Richelieu. — Deuxième dimanche.
Saint-Avertin. — Premier dimanche.
Saint-Martin-le-Beau. — Premier dimanche.
Saint-Maure. — Troisième dimanche.
Saint-Nicolas-des-Mottets. — Premier dimanche.
Saint-Paterne. — Deuxième diman.
Saint-Règle. — Premier dimanche.
Thizay. — Dimanche après le 22.
Tournon-Saint-Pierre. — Premier dimanche.
Varennes. — Premier dimanche.
Ville-aux-Dames. — Deuxième dim.
Villeloin. — Premier dimanche.

FOIRES D'OCTOBRE

Amboise. — Troisième mercredi.
Artannes. — Premier lundi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercr.
Azay-sur-Indre. — Dernier dim. (St-Crépin).
Céré. — Le 30.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Chinon. — Premier jeudi (3 jours).
Cléré. — Quatrième jeudi.
Cormery. — Dernier jeudi.
Genillé. — Le 22.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxième mardi
Loches. — Premier mercredi.
Manthelan. — Le 21.
Monnaie. — Le 29.
Montbazon. — Troisième mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pernay. — Le 9.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Rillé. — Le 18.
Saint-Flovier. — Le 8.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Tours. — Le 30.
Yzeures. — Premier mardi.

QUILLERY

30, rue de la Scellerie — **TOURS**

ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chasubleries — Bronzes — Bannières — Drapeaux

Reproduction de Tapisseries anciennes

Assemblées

Civray-sur-Esves. — Le dimanche de la St-Rémy et dernier dimanche à Prouraye.
Courcoué. — Dimanche après le 8.
Marcilly-sur-Vienne. — Prem. dim.
Pont-de-Ruan. — Deuxième dim.
Saché. — Troisième dimanche.

FOIRES DE NOVEMBRE

Ambillou. — Le 1er.
Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier mercredi
Beaumont-la-Ronce. — le 11.
Beaulieu. — Premier mercredi.
Bléré. — Deuxième vendredi.
Bourgueil. — Mardi avant le 13.
Bréhémont. — Premier lundi.
Candes. — Le 11.
Channay. — Le 4.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi.
Cinq-Mars. — Le 30.
Cléré. — Quatrième judi.
Cormery. — Dernier jeudi.
Esvres. — Deuxième luendi.
Gizeux. — Le 2.
Hommes. — Deuxième lundi.
Isle-Bouchard (l'). — Deuxième mardi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
Loches. — Premier mercreui.
Luynes. — Premier lundi après la Toussaint.
Montrésor. — Troisième mardi.
Paulmy. — Le 11.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Restigné. — Le 13 (2 jours).
Richelieu. — Deuxième lundi.
Rillé. — Le 18.
Rilly. — Premier mardi.
Saint-Epain. — Deuxième lundi.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Saint-Paterne. — Le 2.
Savigné. — Troisième mercredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Veigné. — Quatrième mercredi.
Yzeures. — Le 8.

Assemblées

Bournan. — Deuxième dimanche.
Chapelle-aux-Naux (la). — Troisième mercredi.
Le Liège. — Dimanche suivant le 11.
Lignières. — Dimanche après la Saint-Martin.
Lublé. — Dimanche après la Saint-Martin.
Marcé-sur-Esves. — Dimanche apr. Saint-Martin.
Seligny (comm. d'Antogny). — Dimanche après le 11.
Villedomain. — Dimanche après la St-André. (location de domestiques).

AMEUBLEMENTS - BRODERIES - TAPISSERIES

PANNETIER-ROY & M. LECLERE

Spécialité de Broderies et de Tapisseries au point,
Décoration, Installation complète, Villas et Châteaux

Rue Sully, 2, à TOURS (Indre-et-Loire)

FOIRES DE DÉCEMBRE

Amboise. — Troisième mercredi.
Azay-le-Rideau. — Premier merc.
Benais. — Le 6.
Betz. — Le 7.
Bourgueil. — Mardi après Noël.
Château-la-Vallière. — Quatrième lundi.
Châteaurenault. — Dernier mardi.
Chinon. — Premier jeudi (3 jours).
Cormery. — Dernier jeudi.
Courcelles. — Premier jeudi.
La Haye-Descartes. — Deuxième mardi.
Ligueil. — Premier lundi.
L'Isle-Bouchard. — Deuxièm. mardi.
Loches. — Premier mercredi.
Montbazon. — Premier mardi.
Montrésor. — Troisième mardi.
Pressigny-le-Grand. — Dernier jeudi.
Preuilly. — Premier samedi.
Richelieu. — Deuxième lundi.
Rillé. — Le 16.
Sainte-Maure. — Dernier vendredi.
Saint-Paterne. — Premier lundi.
Semblançay. — Le 28.
Sonzay. — Premier mercredi.
Tours. — Deuxième lundi (bestiaux).
Tour-Saint-Gelin (la). — Le 8.
Villandry. — Le 26.
Yzeures. — Du 1er au 8.

Assemblées

Epeigné-sur-Dème. — Le 26.
Saint-Nicolas-des-Mottets. — Le 6 ou dimanche suivant.

Assemblées pour location de domestiques

Monthodon. — Quatrième dimanche.

Graines et Graines Potagères, Fourragères, Forestières

ET DE FLEURS

Spécialité d'Oignons à Fleurs

MAISON ARRAULT

Fondée en 1840

13, rue de la Rôtisserie et 18, rue du Grand-Marché

TOURS (Indre-et-Loire)

COMPOSITIONS POUR PRÉS
opriées
à la nature des Sols

CAFÉS, FRUITS A BOISSONS
LÉGUMES SECS
RAPHIA, ETC...

MARCHÉS

du département d'Indre-et-Loire

Lundi

Tours (bestiaux).
Château-la-Vallière.
Dolus.
Gizeux.
La Riche.
Ligueil.
Neuvy-le-Roi.
Richelieu.
Vernou.

Mardi

Tours (pl. de la Liberté)
Avon
Bourgueil.
Châteaurenault.
Crouzilles.
La Haye-Descartes.
L'Isle-Bouchard.
Montbazon.
Montrésor.
Saint-Christophe.
Saint-Quentin.
Yzeures.

Mercredi

Tours.
Amboise.
Avrillé.
Azay-le-Rideau.
Draché.
Loches.
Marcé-sur-Esves.
Savigny-sur-Bhanat.
Tauxigny.
Troges.

Jeudi

Tours (place Velpeau.)
Beaumont-Village.
Chinon.
Cléré.
Cormery.
Crissay.
Loché.
Maillé.
Manthelan.
Mazières.
Neuillé-le-Lierre.
Neuillé-Pont-Pierre.
Neuilly-le-Brignon.
Panzoult.
Reugny.
Sonzay.

Vendredi

Tours (pl. de la Liberté).
Amboise.
Bléré.
Druye (après-midi).
La Riche.
Mothodon.
Sainte-Maure.

Samedi

Tours.
'Abilly.
Preuilly.

Dimanche

Tours (place Velpeau).
Ambillou.
Amboise.
Artannes.
Beaumont-la-Ronce.
Bléré.
Candes.
Congey-Fleuray.
Celle-Saint-Ayan (la).
Chapelle-Blanche (la).
Châteaurenault.
Chouzé-sur-Loire.
Cussay.
Dame-Marie.
Epeigné-les-Bois.
La Haye-Descartes.
Langeais.
Luynes.
Monnaie.
Montlouis.
Nieul.
Neuvy-le-Roi.
Nouans.
Pressigny-le-Grand.
Rilly.
Rouziers.
Saint-Branchs.
Saint-Epain.
Saint-Flovier.
Saint-Paterne.
Savonnières.
Sonzay.
Thilouze.
Tour-Saint-Gelin (la).
Véretz.
Villeperdue.
Vouvray.

Entreprise générale de Fumisterie, Tôlerie & Chaudronnerie
Calorifères de luxe pour Appartements
R. VERBE, Constructeur
13, rue de Clocheville (en face la Poste) — *TOURS.* **Téléph. 3-89**

Adresses des Messagers du département d'Indre-et-Loire[1]

Ambillou. — Lehoux, Café Saintonge, rue Saint-Saturnin, 4, samedi
Amboise. — Chardon, hôtel de la Croix Blanche, place Châteauneuf, mercredi. Blois le samedi.
Amboise. — Georges, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, mercredi, samedi, 7 heures. Blois, le samedi.
Amboise. — Buzon, Comptoir Parisien, rue Nationale, lundi, mercredi, samedi. Environs.
Artannes. — Dupont, hôtel du Tourne-Guide, place Saint-Eloi, sam.
— Hareng, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, samedi, Pont-de-Ruan.
Artannes. — Boucard, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.
Athée. — Hardion, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, samedi.
Azay-le-Rideau. — Pibaleau, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, mardi et samedi. Chapelle-Cheillé.
Azay-le-Rideau. — Jacquet, café Breton, place Saint-Clément, mardi et samedi. Cheillé.
Azay-sur-Cher. — Lemort, hôtel du Grand-Turc, place du Palais-de-Justice, tous les jours.
Azay-sur-Cher. — Gagneux, hôtel du Grand-Turc, place du Palais-de-Justice, mercredi, samedi.
Ballan. — Cadieu, hôtel du Tourne-Guide, place Saint-Eloi, mercredi, samedi.
Ballan. — Barat, hôtel Saint-Louis, Place Saint-Clément, samedi.
Beaumont-la-Ronce. — Ludonneau, hôtel de la Croix-Blanche, quai du Pont-Neuf, samedi, Langennerie.
Beaumont-la-Ronce. — Bennevault, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, samedi. Rouziers.

(1) Cette liste contient les noms de toutes les localités desservies, le nom des Messagers et l'hôtel où ils descendent à Tours.

PRODUITS DES MISSIONS AFRICAINES

Cafés, Thés, Chocolats, Tapioca, Eau de Cologne, Eau de fleurs d'oranger, Eau dentifrice

GOHIER-DÉCHARGNIA, Succr

73, rue de la Scellerie, 73 — **TOURS**

Malvoisie de Samos — Quina — Eau-de-vie — Bonbons fins — Gâteaux secs
Pruneaux de Tours — Pâtes alimentaires de toutes sortes
VINS FINS : Porto, Alicante, Banyuls, Frontignan, Malaga, Xérès, Moscatel, Grenache, Lacryma, Saint-Emilion

La Maison recommande d'une façon toute particulière les produits de SAMOS

Beaumont-la-Ronce. — Bennevault, café de la Gare, place de la Gare, mercredi. Départ du train, 3 h. 50.
Beaumont-la-Ronce. — Vallet, chez M. Audouin, quai Port-Bretagne, 3, mercredi, samedi.
Bessé-sur-Braye. — Pichot, comptoir Touraine, quai du Pont-Neuf, vendredi. Marçon.
La Croix-de-Bléré. — Auprince. Aux Messagers réunis, rue de l'Arsenal, 9, mercredi, samedi, Luzillé.
Bourgueil. — Ludovic Brisset, café quai Port-Bretagne, samedi.
Bourgueil. — Vallet, chez M. Audouin, quai Port-Bretagne, 3, mercredi, samedi. Environs.
Bresches. — Mercier, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.
— Perrotin, Restaurant Morin, rue de la Longue-Echelle, samedi.
Cerelles. — Dondel, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, mercredi, samedi, Langennerie.
Channay. — Caillard, hôtel de la Croix-Verte, place Saint-Clément, vendredi. Rillé.
Channay. — Beaugé, hôtel Port-Bretagne, quai Port-Bretagne, mardi, 11 h. m. Savigné.
Camp du Ruchard. — Guérineau, hôtel du Cheval-Rouge, place Saint-Clément, samedi.
Camp du Ruchard. — Pichet, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, samedi. Villaines.
Chambray. — Menou, hôtel du Cheval-Rouge, place Saint-Clément, mercredi, samedi.
Chambray. — Legay, café Breton, place Châteauneuf, mercredi, samedi.
Chapelle-Blanche. — Guérin, hôtel de la Croix-Blanche, place Saint-Clément, mercredi, samedi.
Chapelle-Blanche. — Maurice, hôtel de la Croix-Blanche, place Saint-Clément, mardi, vendredi.
Chapelle-sur-Loire. — Vallet, chez M. Audouin, quai Port-Bretagne, 3, mercredi, samedi.
La Chartre-sur-Loire. — Trottin, hôtel de la Croix-Verte, place Saint-Clément, vendredi. Dissay-sur-Courcillon, Marçon.
La Chartre-sur-Loire. — Pichot ; comptoir Touraine, quai du Pont-Neuf, vendredi. Dissay-sur-Courcillon, Marçon.
Château-du-Loir. — Dupuis, Aux Messagers réunis, rue de l'Arsenal, 9, mardi, vendredi. Ruillé-Poncé.
Château-la-Vallière. — Auger, Comptoir Touraine, quai du Pont-Neuf, 3, mardi, samedi, Souvigné et environs.
Châteaurenault. — Bodet, café Breton, place Saint-Clément, lundi, mercredi, samedi. Local sur la rue.
Châteaurenault. — Housseau, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, lundi, mercredi, samedi. Blois, Onzains.
Chemillé-sur-D. — Tondu, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi,
— Dupré, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.
Chouzé. — Vallet, chez M. Audouin, quai Port-Bretagne, 3, mercredi, samedi.

Cinq-Mars-la-Pile. — Nouveau, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, mercredi, samedi.
Cléré. — Fresneau, café quai Port-Bretagne, quai Port-Bretagne samedi, Luynes.
Cormery. — Salard, café Breton, place Saint-Clément, mercredi, samedi. Tauxigny.
Cormery. — Hérault, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, mercredi, samedi.
Courçay. — Boutet, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi.
— Geoffroy, café Breton, pl. St-Clément, lundi, vendredi, Montrésor, Nouans.
Crotelles. — Augereau, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.
Ecueillé. — Mardon, hôtel Saint-Louis, pl. St-Clément, mardi.
Epeigné-les-Bois. — Boileau, hôtel de la Croix-Verte. pl. St-Clément, samedi.
Esvres. — Haubois, hôtel du Débarcadaire, av. de Gram., 22, merc., samedi.
Esvres. — Menou, hôtel Cheval-Rouge, pl. St-Clément, samedi.
Ferrière (la). — Tabourdeau, hôtel de la Croix-Verte, pl. St-Clément, samedi, Pernay.
Francueil. — Boileau (Syl.), hôtel de la Croix-Verte, pl. St-Clément, samedi, Chenonceaux.
Genillé. — Mardon, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, mardi, Nouans.
La Haye-Descartes, — Guérin fils, compt. Touraine, quai du Pont-Neuf, samedi, Abilly, Draché.
Ile-Bouchard (l'). — Faucillon, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mardi, Richel, Champigny.
Ingrandes. — Vallet, chez M. Audoin, q. P. Bretagne 3, mercr., sam.
Langeais. — Rioche, hôtel du Cheval-Blanc, quai Port-Bretagne, 1, mercr., samedi, St-Etienne-de-Chigny ; Cinq-Mars.
Langeais. — Couanet, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, mercredi, samedi, Bréhémont.
Langeais. — Couanet, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, mercredi, sam.
Le Lude. — Auger, compt. Touraine, q. du Pont-Neuf, mardi, sam.
Lencloître. — Chauvin, café Breton, pl. St-Clément, samedi, Beaumont.
Le Sentier. — Hémont, hôtel de la Serpe, rue de la Serpe, samedi.
Les Hermites. — Caumon, hôtel St-Louis, place St-Clément, mercr., samedi, local sur la rue.

Un demi-siècle de PRATIQUE -- Un demi-siècle de SUCCES

Depuis un demi-siècle **LES MAISONS DEWACHTER** se sont spécialisées dans l'art du Tailleur. Leurs Vêtements sont parfaits et leur coupe inimitable. A qualité égale, leurs prix défient toute concurrence comme **Bon Marché**. Confiance et Loyauté. (*Telle est notre devise*).

DEWACHTER, 50, rue Nationale, TOURS

Les Hermites. — Porte, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, samedi.
Ligueil. — Guérin, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mercredi, samedi.
Ligueil. — Maurice, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mardi, vendredi, St-Branchs, La Chapelle-Blanche, Civray-sur-Esves. Le Louroux.
Loches. — Aupart, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, lundi, vendredi, Beaulieu.
Loches. — Marchais, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, lundi, vendredi.
Loche. — Geoffroy, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, lundi, vendredi, Azay-sur-Indre, Chambourg.
Louestault. — Tondu, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi.
— Desré, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi.
Luynes. — Hérault, Compt. Parisien, r. Nationale, tous les jours, 3 heures soir, 4 heures matin.
Luynes. — Roy, hôtel du Cheval-Blanc, quai P.-Bretagne, 1, mercredi, samedi.
Manthelan. — Guérin, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mercredi, samedi, Le Louroux, Vou.
Manthelan. — Maurice, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf, mardi, vendredi.
Marray. — Fleuriau, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi.
Mazières. — Fardeau, restaurant Morin, r. Long. Echelle, samedi.
Monnaie. — Creuzot, hôtel du Lion-d'Or, q. du P.-Neuf, lundi, mercredi, samedi.
Montbazon. — Marsaule, café Breton, p. St-Clément, lundi, mercr., samedi.
Montlouis. — Suard, Café Breton, p. St-Clément, lundi, mercr., samedi, Véretz.
Montlouis. — Grellé, hôtel de la Croix-Verte, p. St-Clément, merc., sam.
Montrésor. — Marden, hôtel Saint-Louis, pl. St-Clément, mardi.
Montrichard. — Besnard, hôtel du Cheval-Rouge, p. St-Clément, mercr., sam. loc. sur la rue.
Montrichard. — Pineau, Aux Messagers réunis, r. de l'Arsenal, 9, mercredi, samedi, Pontlevoy.
Monts, p. Montbaz. — Curassier, hôtel du Tourne-Guide, place St-Eloi, samedi.
Monts. p. Montbaz. — Frémont, hôtel du Tourne-Guide, place St-Eloi, samedi.
Monts. p. Montbaz. — André, hôtel du Tourne-Guide, place St-Eloi.
Neuillé-p-Pierre. — Durand, hôtel de la Croix-Blanche, p. Châteauneuf, merc., samedi.
Neuillé-p-Pierre. — Biais, hôtel St-Louis, p. Clément, samedi.
Neuillé-p-Pierre. — Frette, hôtel St-Louis, p. St-Clément, samedi.
Neuvy-le-Roi. — Cassier, hôtel de la Croix-Blanche, p. Châteauneuf, mercredi, samedi.
Nouâtre. — Farez, café Breton, p. St-Clément, mercredi, samedi.
Nouzilly. — Jean, restaurant Vulin, rue Bretonneau, samedi.
— Perrigault, comptoir Touraine, quai du Pont-Neuf, mercredi, samedi.

Pernay. — Lucas, café Saintonge, St-Saturnin, merc. 4 h., samedi.
— Gautier, café Breton, p. Clément, samedi.
Pont-de-Ruan. — Hareng, hôtel St-Louis, p. St-Clément, samedi.
— Pichet, hôtel de la Croix-Blanche, p. Châteauneuf, mercredi, samedi.
Preuilly. — Pioffet, hôtel de la Croix-Blanche, p. Châteauneuf, mercredi, Charnizay, Perrusson, Verneuil.
Restigné. — Vallet, chez M. Audouin, q. P.-Bretagne 3, merc. sam.
Reugny, par Vouvray. — Bailly, compt. Touraine, q. du Pont-Neuf. mercredi, samedi, Chançay, Nieullé-le-L.
Rillé. — Lelu, compt. Touraine, q. du Pont-Neuf, lundi, Hommes.
Rillé. — Avril, compt. Touraine, quai du Pont-Neuf, lundi.
Rouziers. — Bennevault, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément. samedi ; St-Antoine, Mettray.
Rouziers. — Bennevault, café de la Gare, place de la Gare, mercredi, 3 h. 50 soir.
Savigné. — Dorize, hôtel St-Louis, place St-Clément, vendredi jusqu'à 2 heures. Hommes, St-Laurent de Lin.
Savigné. — Caillard, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, vend.
Savonnières. — Beaumont, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, sam.
Selles-s.-Cher. — Renaud, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Châteauneuf samedi.
Semblançay. — Fermé, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, lundi, mercredi, samedi, Charentilly, la Membrolle.
Sehmes. — Guérin, coupt. Touraine, quai du Pont-Neuf, samedi, Civray, Draché, Balesmes, La Haye-Descartes.
Sonzay. — Brossier, compt. Touraine, quai du Pont-Neuf, samedi.
— Guignard, rest. Morin, rue Long-Echelle, samedi.
— Maillé, café Saintonge, rue St-Saturnin, samedi.
Sorigny. — Cormier, hôtel Saint-Louis, pl. St-Clément, samedi.
— Ouvrard, café Breton, pl. St-Clément, mardi, vend. 2 h.
Souvigné. — Frébourg, rest. Vulin, rue Bretonneau, samedi.
St-Aignan. (L.-et-C.). — Nivet, Aux Messagers Réunis, rue de l'Arsenal, 9, vendredi. Angé, Pouillé.
St-Aignan (L.-et-C.). — Renault, hôtel Croix-Blanche, place Châteauneuf, samedi. Valençay.
St-Avertin. — Lemort, hôtel du Gr.-Turc, place du Palais, tous les jours. Véretz, Larçay, Azay-s-Chantilly.
St-Avertin. — Pommay, hôtel du Gr.-Turc, pl. du Palais, t. les jours.
— Legay, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi, Chambray, Veigné.
St-Avertin. — Menou, hôtel du Cheval-Rouge, pl. St-Clément, mercredi, samedi, Louans.
St-Branchs. — Robin, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi.
— Guérin, hôtel de la Croix-Blanche, pl. Château-Neuf, mercredi, samedi.
Ste-Catherine-de-Fierbois. — Guiet, hôtel St-Louis, place Gaston-Pailhou, mercredi, samedi, Sorigny, Sepmes.
Ste-Catherine-de-Fierbois. — Bougrier, hôtel Rousseau, place Gaston Pailhou samedi, Thilouze, Pont-de-Ruan.
Ste-Catherine-de-Fierbois. — Farez, café Breton, place St-Clément, mercredi, samedi.

St-Christophe. — Grégoire, hôtel du Cheval-Rouge, place St-Clément. vendredi.
St-Epain. — Richard, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, samedi. Neuil, Crissay, Thilouze.
St-Epain. — Pinon, hôtel St-Louis, place St-Clément, samedi.
St-Flovier. — Pioffet, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, mercredi, Charnizay.
St-Georges. — Archambault, hôtel du Cheval-Rouge, place St-Clément, mercredi, samedi, Montrichard.
St-Laurent-en-Gât. — Chartrain, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, sam.
St-Martin-le-Beau. — Préteseille, café Saintonge, rue St-Saturnin, samedi. Nouâtre et environs.
Ste-Maure. — Farez, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi, Ste-Catherine.
Ste-Maure. — Guiet, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, mercredi, sam.
Ste-Paterne. — Prudhomme, rest. Vulin, rue Bretonneau, samedi. St-Antoine.
St-Patrice. — Vallet, chez M. Audouin, q. P.-Bretagne, 3, mercredi, samedi.
St-Roch. — Loiseau, hôtel de Port-Bretagne, q. Port-Bretagne, samedi.
Tauxigny. — Proust, hôtel du Tourne-Guide, pl. St-Eloi, merc. sam.
— Sabart, café Breton, pl. St-Clément, mercredi, samedi.
Thilouze. — Pinon, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, samedi. Lignières.
Valençay. — Renault, hôtel de la Croix-Blanche. pl. Châteauneuf, samedi.
Vallères. — Moreau, Café Breton, place Châteauneuf, mercredi, samedi. Chambray.
Veigné. — Menon, hôtel du Cheval-Rouge, place Châteauneuf, mercredi, samedi, Larçay.
Véretz. — Lemort, hôtel du Grand-Turc, pl. du Palais tous les jours. Limeray.
Vernou. — Davonneau, hôtel Saint-Louis, place Saint-Clément, merc. samedi. Noizay, Nazelles.
Vernou. — Darmet fils, pl. Victoire, 8, mercredi, samedi.
— Bourgouin, hôtel de la Croix-Verte, place St-Clément, mercredi, samedi, Pont-de-Ruan, Saché.
Villaines. — Pichet, hôtel de la Croix-Blanche, place Châteauneuf, samedi, camp de Ruchard.
Villaines. — Guérineau, hôtel du Cheval-Rouge, place St-Clément, samedi, Druyes.
Villandry et Vallères. — Tasse, hôtel St-Louis, pl. St-Clément, samedi.
Villandry et Vallères. — Moreau, café Breton, place St-Clément, mercredi, samedi.
Vouvray. — Reyer, café Saintonge, rue St-Saturnin, mardi, jeudi, samedi.

ANCIENNES MESURES
du département d'Indre-et-Loire
comparées aux mesures du système métrique

MESURES DE LONGUEUR

	Valeur en mètres
Ligne.....	0,002255
Pouce	0,02706
Pied.....	0,3247
Toise	1,9484
Aune	1,190
Chaîne ou perche linéaire de 25 pieds.....	8,118
Perche linéaire de 22 pieds (en usage seulement pour les bois)	7,144
Lieue d'entretien de route (2.000 toises).....	3896,790
Lieue d'étape ...	3998,106
Lieue de poste (25 au degré	4448,185

MESURES DE SURFACE

Chaînée de 25 pieds de côté .	0,659504
Arpent de 10 chaînées ou 1736 1[9 toises carrées	65,9504
(Voire page précédente).	
Perche carrée (des eaux et forêts)	0,510
Arpents des eaux fôrêts.....	51,038

MESURES DE CAPACITÉ

	Valeur en litres
Pinte de Monnaie	1,168
Azay-sur-Cher...	1,179
Preuilly.....	1,212
Tours.....	1,224
Châteaurenault .	1,283
Luynes	1,287
Cormery.....	1,438
Poinçon Tours.....	265,608
Chinon	242,658
Bourgueil	230,724

Pipe, le double du poinçon.

MESURES DE CAPACITÉ

	Valeur en décalitres Combles	en froment
Boisseau Chinon ...	1,0022	1,2604
Tours.....	1,1695	1,4580
Amboise...	1,1771	1,4867
Châteaure nault ...	1,1798	1,4676
Monnaie ..	1,2037	1,5023
Loches.....	1,4292	1,7515
Cormery...	1,4893	1,8164
Ligueil....	1,5092	1,8999
Lahaye....	1,6098	2,0415
Preuilly....	1,6669	2,0549
St-Christop.	1,7250	2,0989

MESURE POUR LE BOIS

Corde. Valeur en stère : 4,383

POIDS

	En grammes
Poids Grain.....	0,053
Gros ou 72 gr. .	3,824
Once ou 8 gros .	30,594
Marc ou 8 onces.	244,753
Livre ou 2 marcs	489,506
Quint.ou 100 liv.	48,950,585

Arpents de Touraine

(65 ares 95 centiares 041)

L'arpent de Touraine vaut 100 *chaînées. La chaînée équivaut à un carré de* 25 *pieds, soit* $8^{m},121$ *de côté.*

CONVERSION DES

ARPENTS EN HECTARES

arpents		hect.	ares	centiares
1	vaut	»	65	95,04
2		1	31	90,08
3		1	97	85,12
4		2	63	80,16
5		3	29	75,21
6		3	95	70,25
7		4	61	65,29
8		5	27	60,33
9		5	93	55,37
10		6	59	50,41
100		65	95	4,10
200		131	90	08,20

HECTARES EN ARPENTS

hect.		arp.	ch.	centièmes
1	vaut	1	51	08,20
2		3	03	62,91
3		4	54	25,82
4		6	06	88,72
5		7	58	51,63
6		9	09	14,54
7		10	61	77,45
8		12	13	40,36
9		13	64	03,26
10		15	16	66,17
100		151	62	29,08
200		303	25	90,80

CONVERSION DES

CHAINÉES EN ARES

chaînées		ares	centiares
1	vaut	»	81,59
2		2	31,90
3		1	97,85
4		1	63,80
5		3	29,75
6		3	95,70
7		4	61,65
8		5	27,60
9		5	93,55
10		6	59,50
100		65	95,04
200		131	90,08

ARES EN CHAINÉES

ares		arpents	ch.	centièmes
1	vaut	»	1	51,63
2		»	3	03,26
3		»	4	54,89
4		»	6	06,52
5		»	7	58,15
6		»	9	09,77
7		»	10	61,40
8		»	12	13,03
9		»	13	64,66
10		»	15	16,29
100		»	51	62,91
200		3	03	25,82

Pour savoir combien un nombre déterminé d'hectares contient d'arpents de Touraine (65 ares 95 cent.), il suffit de multiplier ce nombre d'hectares par 151 chaînées 62 centièmes 91.

Le produit indiquera le nombre d'arpents et chaînées.

Ex : Combien 12 h. 33 a. 20 c. contiennent-ils d'arpents ?

R. 12, 33,2 multipliés par 151 chaînées 62 centièmes 91 égalent 18 arpents, 69 chaînées 88 centièmes 99.

Pour savoir combien un nombre déterminé d'arpents de Touraine (65 ares 95 centiares 041) contient d'hectares, il faut multiplier ce nombre d'arpents par 65 ares 95 centiares 041.

Le produit indiquera le nombre d'hectares, ares, centiares.

Ex. : Combien 12 arpents 37 chaînées 20 centièmes contiennent-ils d'hectares ?

R. 12 arp. 37 ch. 20 centièmes multipliés par 65 ares 95 centiares 041 égalent 8 hectares 15 ares 93 centiares 84.

Optique Médicale

F. LEFÈVRE

60, rue Nationale, 60 — **TOURS**

APPAREILS DE PHOTOGRAPHIE

Spécialité de Kodaks

TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES & RÉPARATIONS D'OPTIQUE

Quelques notes sur la Touraine

Elévation au-dessus du niveau de la mer

TOURS

Sommet de la tour septentrionale de la cathédrale	123m 2
Du sol	55m 4
Altitude de la Tranchée	94m »
Niveau de la Loire	44m »
— du Cher	45m »

LOCHES

Sommet de la grande tour	141m 5
Du sol	82m 4

CHINON

Sommet de la tour de l'Horloge	111m 2
Du sol	89m 6

Selon le bureau des longitudes, Tours est à 1 degré 38 minutes 35 secondes de longitude occidentale du méridien de Paris, et à 18 degrés 21 minutes 32 secondes de longitude de l'Ile-de-Fer. Sa latitude septentrionale est 47 degrés 23 minutes 47 secondes. La déclinaison de l'aiguille aimantée est d'environ 17 degrés vers l'ouest.

Pont de Tours

Construit par les ingénieurs Bayeux, Vallée, de Voglie et de Limay
Commencé en 1765. — Terminé en 1778.

En 1789, chute de 4 arches, qui furent terminées de reconstruire en 1810.

Longueur entre les culées	434m »
Largeur	11m50
Epaisseur des piles	4m87
Diamètre des arches au nombre de 15	24m40
Hauteur au-dessus des plus basses-eaux	14m40

La construction a coûté environ 6 millions.

Rue Nationale

Altitude au musée	55m73
Altitude place du Palais-de-Justice	48m337
Différence de niveau entre les deux extrémités	7m393
Largeur de la rue	15m »
Longueur	700m »

Cathédrale

Hauteur des tours	77m »	Long. des bras de la croix, chaque	1m45
Hauteur de la croix	7m50	Long. de la girouette	« 75
Hauteur de la tour Charlemagne	50m07	Haut. de la ch. St-Martin.	45m »

Nouvel Hôtel de Ville

Hauteur du monument	30m »
— du Campanile	60m »
Diamètre du cadran de l'horloge	3m 20

ZINGUERIE - PLOMBERIE - EAU & GAZ

ÉCLAIRAGE - CHAUFFAGE

N. SUDRY

20, rue du Commerce, 20 — TOURS **Téléphone 5-48**

Spécialité de Travaux sanitaires
Installations de Salles de Bains et Water-Closets

Atelier de Réparations et Transformations de Lampes

ÉDITION DE VERSAILLES

ET DES ENVIRONS

L'année d'Action Française

en Seine-et-Oise

Pour donner à cet almanach la marque spéciale de notre région, il y a lieu de conter brièvement à ses lecteurs l'histoire de la section Versaillaise et de ses différentes branches pendant l'année 1910-1911.

C'est en novembre que, de coutume, les travaux reprennent toute leur intensité. A ce moment, les vacances sont finies, les étudiants rentrent, les villégiatures cessent et chacun retrouve son home abandonné pendant l'été.

Dès lors, à Versailles, chaque mercredi soir, la salle du 53, rue Duplessis s'est ouverte alternativement pour de simples réunions de causerie et pour des séances de conférences.

Les causeries attirent un public moins nombreux peut-être que les conférences, mais encore assez important. Ces soirs là, on vient s'informer des nouvelles de la semaine, nouvelles royalistes, bien entendu. Très souvent, notre Président le Comte B. de Vesins fait le rude effort, à peine arrivé de Paris, de venir nous donner la primeur de ce qui paraîtra le lendemain au journal, en y joignant le commentaire utile. A son défaut, le vice-président M. de Vignières toujours très informé, dirige la conversation qui ne court pas de risque de tomber. Quelquefois, de nouvelles recrues viennent se présenter. Si, par hasard, ces nouveaux ne sentent pas encore leurs convictions tout à fait au point, ils trouvent là des explications à souhait et des réfutations décisives de toutes les objections connues et inconnues.

Pédicure
Massages
Douches

BAINS NOTRE-DAME

Installation Moderne

33, rue de la Paroisse

CHARBONS

& tous Combustibles

Etablissements

A. DELOR & FILS

31, rue de Noailles, 31 — Bureau auxiliaire : 37, rue Duplessis

Téléphone 189 **VERSAILLES** **Téléphone 189**

Ports et Succursales au BAS-MEUDON et à ISSY

SPÉCIALITÉ DE COMBUSTIBLES

Pour chauffages centraux à air chaud, à eau chaude et à vapeur

Les conférences attirent plus de monde encore. Des invitations sont envoyées chaque fois tant aux ligneurs qu'à leurs amis. Le Président décide le détail des sujets à traiter. L'année dernière, chaque conférencier eut à lire et à commenter un chapitre de l'Enquête sur la monarchie, ce livre qui est véritablement le bréviaire du ligueur d'A. F. et même du simple royaliste. Cette année on continua et on termina cet utile travail.

Ce fut d'abord le chapitre dit : « Conclusion du second livre de l'Enquête ». Le Conférencier, avec Ch. Maurras, se félicita du magnifique résultat de cette campagne qui a tant fait pour répandre l'idée royaliste dans tous les milieux intelligents et qui est vraiment le point de départ du beau mouvement qui se continue et se développe si largement aujourd'hui.

Pour suivre le plan indiqué, il fallait commenter ensuite la charmante brochure de Jules Lemaître, « Un nouvel état d'esprit ». C'est la voie de la conversion, le chemin de Damas, mais suivis à petits pas et vérifiés d'une méthode sûre par l'esprit à la fois le plus clair et le plus ingénieux qu'il y ait en ce temps. Dans la bouche de son ami, il met l'indication de toutes les étapes qu'il parcourt lui-même. Les commentateurs de Versailles ne pouvaient que citer, applaudir et admirer comment cet aristocrate de l'intelligence avait heureusement cessé d'être démocrate.

Après chaque conférence, les auditeurs peuvent demander des explications et poser des objections. Le conférencier ou le Président leur répondent. Et toujours, M. de Vesins en profite pour examiner les nouvelles politiques de la quinzaine et en tirer les enseignements nécessaires.

Ce dernier, parmi tous ses travaux, s'intéresse particulièrement à ces conférences contradictoires qu'il va faire à Paris, avec Léon Daudet, ou Noël Trouvé ou d'autres amis, dans les quartiers populeux. Il voit là une manière de faire pénétrer la doctrine dans les esprits qui lui sont le plus étrangers et de préciser par la discussion les points qui resteraient obscurs, même chez nos amis. Il voulut essayer à Versailles un genre de propagande analogue. La chose se passe dans notre salle ordinaire. On s'efforce de faire venir des contradicteurs ; mais, comme ces séances ne peuvent être publiques, nos adversaires, peut-être intimidés, ne s'empressent pas de venir discuter. Ils ont grand tort assurément, car ils recevraient un accueil certainement courtois. Cependant ces conférences sont utiles ; à défaut d'objections de fond, on peut y discuter des nuances de doctrine ou de tactique qui complètent heureusement l'instruction politique des auditeurs.

ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE -- FORCE -- SIGNAUX

Plus DE **60.000** LAMPES Installées

Les plus belles et les meilleures références

INSTALLATIONS pour :

USINES

HOTELS

VILLAS

CHATEAUX

Appartements

PRÉPARATIONS d'Installations DANS LES **BATIMENTS Neufs**

CONDITIONS particulières

L. BRIENNE

64, rue de la Paroisse et 6, rue Montbauzon

VERSAILLES

Exécution de tous Travaux de

PLOMBERIE, EAU et GAZ, COUVERTURES

aux meilleures conditions. **DEMANDER des Prix**

En dehors de ces conversations, de ces conférences régulières, la section d'A. F. de Versailles a manifesté son existence de différentes façons.

L'œuvre des conférences reste la forme principale de sa propagande, mais plusieurs autres sont venues se greffer sur elle.

L'Entente sociale, dont son Président entretient ci-dessous les lecteurs de l'Almanach, s'adresse surtout à ceux qu'intéressent les questions ouvrières. Elle se réunit périodiquement.

Les Jeunes Filles royalistes ont formé depuis plusieurs années, une association sous l'inspiration de l'Action Française. Elles ont des réunions chaque quinzaine. On y cause beaucoup et gaîment ; on y travaille sérieusement à deux intentions : exécuter avec art des ouvrages qui seront des lots pour la loterie générale et confectionner des effets utiles à distribuer autour de l'Arbre de Noël annuel. Cette année, ces demoiselles ont su animer leurs réunions de temps en temps par d'utiles conférences. M. de Vesins est venu leur donner plusieurs fois des explications précises sur les complexités de la politique du jour ; M. Choupot leur montra comment, pour tirer la France des souffrances où elle se débat, l'Action Française est indispensable et ses méthodes excellentes ; M. Paul Robain leur parla de Balzac, le puissant romancier et le royaliste convaincu. De plus, elles ont eu la bonne idée de garder un souvenir précis de ces conférences et d'en faire profiter celles de leurs amies qui n'auraient pu y assister. Elles en font imprimer le résumé et le distribuent largement. C'est une très heureuse propagande.

Comme tous les ans, le 6 janvier, le groupe des jeunes filles a convoqué les royalistes de Versailles à entendre la messe aux intentions de l'Action Française, à la Chapelle de Clagny.

Mais le point culminant de l'année pour cette branche aimable de l'A. F., c'est l'Arbre de Noël. Cet hiver il n'a pu être donné qu'en janvier, et, comme toujours, il a fait la joie des enfants invités et aussi de leurs parents. On sait, en effet, y joindre l'utile à l'agréable. M. de Vesins prononça quelques réconfortantes paroles, après quoi des chœurs de jeunes gens et de jeunes filles firent entendre avec « Vive Henri IV » différents chants royalistes.

A Versailles, comme à Paris, comme dans bien des endroits, il y a des camelots du roi. Ils s'efforcent de marcher sur les traces de leurs camarades. Leur principal travail est la vente hebdomadaire du journal *l'Action Française*. Cela se fait le dimanche pendant toute la matinée, à la porte des églises, à la sortie des messes. C'est un service encore assez compliqué à assurer. Il faut que, bien régulièrement, l'un d'eux aille de bonne heure prendre les journaux arrivés de Paris, qu'il les porte au rendez-vous central. Là, chacun de ceux qui peuvent ven-

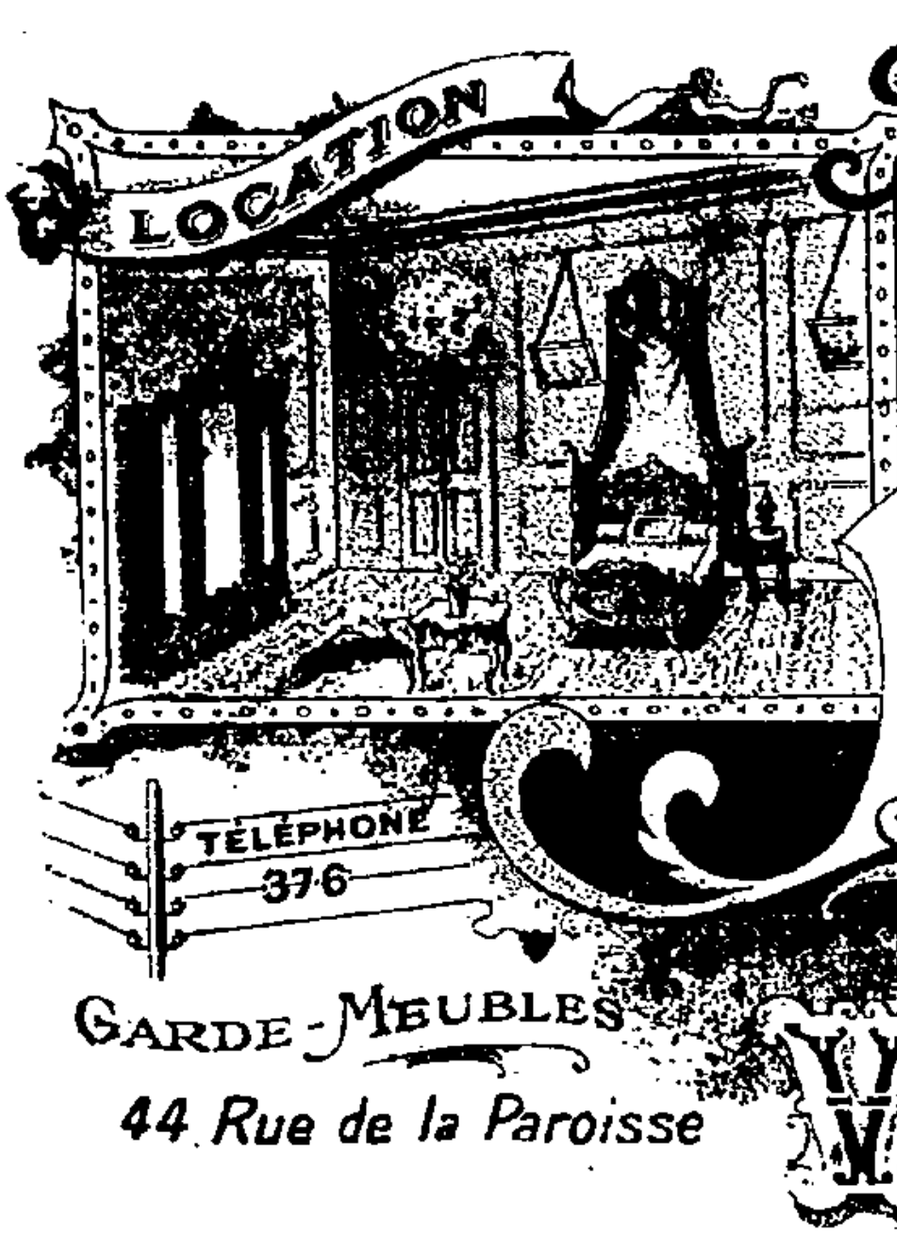

MEUBLES · LITERIE
TAPISSERIE

BROUARD
Fabricants

GARDE-MEUBLES
44 Rue de la Paroisse
VERSAILLES

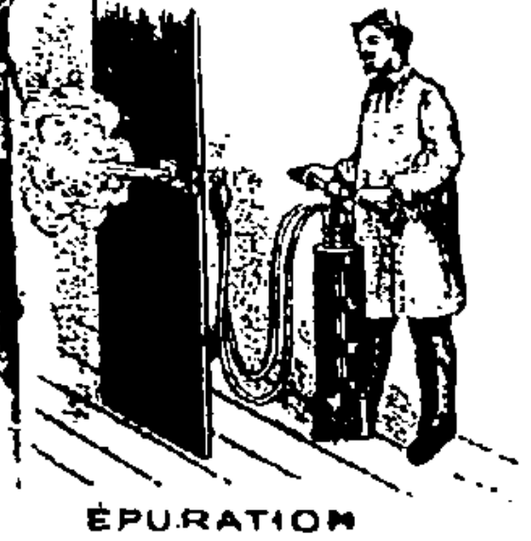
ÉPURATION
et DÉSINFECTION

La Maison ne fait partie d'aucune Société de Crédit

HOTEL des RÉSERVOIRS
ATTENANT
AU PALAIS & AU PARC

RESTAURANT
Chauffage Central

BAINS
GARAGE
ASCENSEUR
TENNIS

dre ce jour là vient recevoir un certain nombre d'exemplaires et s'en va stationner près de l'une des quatre paroisses ou d'une chapelle fréquentée.

Si toutes les portes de toutes les églises étaient garnies de vendeurs, ce serait trop beau. Mais, sans en être là tout-à-fait, le service se fait réellement d'une façon très convenable et il faut bien se rendre compte que ce n'est pas toujours drôle pour ces jeunes gens de passer toute une matinée sous la pluie, le vent ou le soleil à crier de toute leur voix leur précieuse marchandise. C'est très méritoire et cela réussit. La vente marche bien et la caisse des camelots, sans être bien riche, n'est pas vide.

On l'a bien vu lors de la fête que les grands amis et successeurs de Gambetta font tous les ans, aux Jardies, pour célébrer leur borgne héros. La nuit qui a précédé cette fête, les camelots versaillais ont fait l'acquisition d'un pot de colle, de gros pinceaux et de larges affiches où l'on démontrait par les faits l'anti patriotisme de Gambetta ; ils se rendirent, à minuit (l'heure des crimes), à Ville d'Avray ; ils collèrent nombre d'affiches dans le pays, et de plus, ils eurent l'audace d'en aller poser jusque tout en haut du monument élevé à la gloire du faux patriote. Ce grave méfait fit aboyer les chiens et crier le concierge ; mais quand les défenseurs du grand homme se présentèrent, les camelots coupables étaient déjà dans le train, laissant à leurs adversaires une bonne séance de gymnastique à exécuter pour supprimer le revêtement imprévu de leur monument.

A la fin de juin, le chef, l'âme même, peut-on dire, des camelots du roi, Maurice Pujo avec ses deux amis Plateau et Dubloc est venu réchauffer le zèle des Versaillais. A cette séance présidée par M. de Vignières, et en présence de nombreux invités, un rapport fut lu des faits de l'année, après quoi Pujo et Plateau donnèrent des conseils tant moraux que pratiques pour l'extension et le perfectionnement de l'association et cela se termina, comme de juste, par le chant de la youpignole.

Au mois d'août, l'organisation du groupe fut perfectionnée sous l'inspiration d'un nouveau Président. Un dîner fort gai les réunit avec quelques amis, où de sympathiques orateurs versaillais ou parisiens leur portèrent la bonne parole royaliste.

Les jeunes gens et les jeunes filles d'A. F. ont des mères qui sont des femmes actives et résolues et qui ont voulu travailler de tous leurs moyens à la restauration du Roi. Une occasion leur a été donnée cet hiver de se serrer autour de la Marquise de Mac Mahon qui demandait de constituer des groupes de Dames d'A. F. Notre Président n'a pas laissé échapper cette idée et la section de Versailles a compté un groupe de plus.

GRANDS MAGASINS DE CHAUSSURES

DUCRUE

PONCET Fres (Neveux), Successeurs

Versailles — 90-92, rue de la Paroisse, 90-92 — Versailles

CHAUSSURES DE LUXE, DE FATIGUE,
DE CHASSE ET DE SPORTS

Spécialités pour collèges et pensions

ATELIER DE RÉPARATIONS

Joaillerie — Bijouterie
Horlogerie — Orfèvrerie

Mon MIGUET

16, Rue hoche, 16 — VERSAILLES

Réparation Transformation de Bijoux
Dorure — Argenture
Achat de Matières précieuses et Pierres fines

Cabinet Dentaire

Madame CLÉMENT

DIPLOMÉE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE
ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

Consultations
tous les jours

9, Place Hoche, 9
VERSAILLES

Ces Dames se réunissent régulièrement et se sont mises à faire de la propagande sous deux formes. Elles contribuent aux envois de journaux en seconde lecture qui sont centralisés à Paris. D'autre part, en outre des livres de fond qui sont mis par la section à la disposition des ligueurs pour leur faciliter le travail, et qu'on prête à qui le demande, elles ont inauguré une bibliothèque populaire. On y trouve, pour les enfants et les jeunes gens de petits romans destinés à les mettre dans un milieu royaliste ; et, pour les personnes plus âgées ou plus instruites, il y a aussi de nombreux livres, judicieusement choisis pour instruire les lecteurs sans les ennuyer. Cela doit plaire à tous et réussira certainement.

Moins complètement inféodé à l'A. F., le Bureau de propagande royaliste par la presse lui est attaché néanmoins, recevant les instructions directes de la Marquise de Mac Mahon. Les Dames qui s'en occupent organisent chaque année une vente imitée des ventes de charité. Avec son produit, elles achètent par milliers des tracts et brochures royalistes. Tout cela, ensuite, est expédié en des séances de quinzaine, soit dans Versailles à des adresses soigneusement choisies, soit, dans le département, aux chefs des sections établies et à des distributeurs de bonne volonté.

La section de Versailles donne tous les ans, le 6 janvier, un dîner des Rois. Cette année, comme les précédentes, l'entrain le plus franc y a régné. C'est toujours une heureuse occasion pour les différents groupes de se connaître, de causer et, quelquefois, de danser ensemble ; et tout cela est très bon et très utile. Très souvent il arrive que des membres nouveaux s'inscrivent à l'A. F. après ce dîner. Au dernier, M. de Vesins prononça une remarquable allocution, où il sut donner sur la situation, alors assez compliquée, des précisions lumineuses et réconfortantes.

Toutes ces formes de l'Action Française, le local, la presse, la bibliothèque, l'Arbre de Noël, tout cela coûte assez cher, et la section de Versailles aurait peine à s'en tirer, si elle n'avait pas un bon génie, une ligueuse modèle qui a su élever la quête à domicile à la hauteur d'une merveilleuse propagande. Grâce à elle tout est possible. Cette ligueuse éminente est aussi une sainte, et le 2 juin, elle convoquait tous nos amis à une messe pour l'A. F. au Sacré-Cœur de Montmartre. A cette messe, avec deux compagnons, elle alla de Versailles à pied (plus de vingt kilomètres) et après avoir déjeuné sur la butte même, elle revint... à pied.

Le 28 mai, fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, un fort beau panégyrique a été prononcé en l'Eglise Notre-Dame par M. le Chanoine Chavanet. En sortant de cette cérémonie, notre

AUTOMOBILES & ÉQUIPAGES

A L'HEURE, AU KILOMÈTRE, A LA JOURNÉE, AU MOIS

René SERGENT

19, Rue d'Angoulême, Succursale : 11 bis, Rue des Bourdonnais

VERSAILLES

LANDAULETS :: AUTOMOBILES

EXCURSIONS

CHANTILLY :: COMPIÈGNE

:: FONTAINEBLEAU ::

CHATEAUX DES BORDS DE LA LOIRE

ETC., ETC.

:: TAXIS-AUTOS ::

LANDAUS :: BREAKS

OMNIBUS

FERMÉS ET DÉCOUVERTS POUR

MARIAGES & CÉRÉMONIES

OMNIBUS POUR BAGAGES

VOITURES DE PLACE

Téléph. 199

Personnel très sérieux

Président voulut que, nous aussi, nous manifestions en l'honneur de l'héroïne.

Tenant une haute gerbe de fleurs blanches, il réunit autour de lui tous les amis présents, et, précédé à quelques pas des camelots annonçant le journal de tout leur cœur, il traversa lentement les places et les rues de la ville, avec l'approbation sympathique des habitants. A Saint-Louis, il déposa ses fleurs au pied de la statue de Jeanne d'Arc. Là, chacun se mit à genoux et, pour finir, on prononça à haute voix une oraison pour la France qui remonte au temps de Charlemagne.

Pour l'A. F. Versailles n'est pas tout le département de Seine-et-Oise, et plusieurs sections sont écloses spontanément dans les différents arrondissements.

A Argenteuil, à Bezons, à Sannois, à Chaville, à St-Cloud, à Rueil, au Vésinet, des sections fonctionnent.

A St-Germain, à Viroflay, à Enghien, à Brunoy, à Orgeval, on s'occupe activement d'en former de nouvelles.

En somme l'Action Française est en pleine activité dans ce pays. Nos sections attendent avec impatience le moment où elles seront appelées à seconder celles de Paris pour frapper le coup décisif.

R. L.

POUR LA PUBLICITÉ S'ADRESSER A

A. LARTAUD-RIVIÈRE

8, Rue des Condamines. — VERSAILLES

PHARMACIE ORBINOT

C. Maupin, Successeur

Pharmacien de 1re classe de l'Ecole Supérieure de Paris, Lauréat de l'Ecole de Médecine de Dijon, Ancien membre de la Société Médicale de Paris

5, Rue de la Paroisse, 5 -- VERSAILLES

Médicaments homéopathiques

Guérison assurée des Rhumes, Bronchites, Maux de Gorges

par les pâtes de l'HOTEL-DIEU, le Sirop du Docteur GRAVIER

Traitement des maladies de l'estomac et de l'intestin

L'ANÉMIE, LA CHLOROSE, LES PALES COULEURS

sont guéries radicalement par

L'ELIXIR DU DOCTEUR GRAVIER à base de Peptonate de fer

et par le **TONIQUE ORBINOT**

ANCIENNE MAISON PAQUIS

Parfumerie NOLLET

32, Rue de la Paroisse -- VERSAILLES

Parfumerie des Meilleures Marques

GRAND CHOIX DE VIOLETTES

Gants Perrin

Grand Garage

Téléphone 74 **BOUCHOIR** Téléphone 74

FOURNISSEUR DE LA VILLE DE VERSAILLES

La plus ancienne Maison de la Région

ÉTABLISSEMENT DE CYCLES ET AUTOMOBILES

13, Avenue de Saint-Cloud -- VERSAILLES

AGENCE : De Dion, Clément, Herstal, Charron

STOCK : Michelin, Delage, etc., etc.

L'ENTENTE SOCIALE

L'Entente sociale de Versailles est une Amicale populaire qui a pour but l'étude et la propagande des questions économiques et politiques qui intéressent principalement les employés, commerçants et ouvriers de la ville.

Les membres de l'Entente sociale se doivent entre eux une confraternité réciproque, dont ils font preuve en s'adressant de préférence pour tout ce qui peut leur être nécessaire aux commerçants et artisans faisant partie de l'Association.

Tout en conservant son autonomie, l'Entente sociale est rattachée au groupe d'Action Française de Versailles et administrée par un bureau comprenant :

Un Président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et trois membres choisis par le Président.

Les membres de l'Entente sociale se répartissent en trois catégories :

1° Les membres bienfaiteurs qui, par sympathie pour l'association, versent annuellement une cotisation supérieure à trois francs.

2° Les membres adhérents (1er groupe) qui paient annuellement une cotisation de trois francs et jouissent de certains avantages.

3° Les membres amis (2e groupe) qui, ne pouvant, pour des raisons diverses, faire partie du 1er groupe, ne paient pas de cotisation, mais sont néanmoins des nôtres et assistent aux conférences et aux réunions récréatives.

Les réunions de l'Entente sociale ont lieu deux fois par mois du 15 octobre au 15 juillet.

Au cours de l'année 1910-1911, les membres de l'Entente sociale ont assisté à un certain nombre de conférences intéressantes, notamment à celles de MM. Delest, Trouvé, Santo, Pujo et de Vesins ; en outre, quelques membres de l'Amicale ont été envoyés à Paris pour assister aux grandes réunions publiques de l'Action Française ; d'autre part, un arbre de Noël organisé à Versailles par le groupe des jeunes filles royalistes, a obtenu d'autant plus de succès, que les jouets et objets divers offerts aux enfants des membres de l'Entente sociale étaient nombreux.

Enfin, un banquet intime, auquel ont été invités les membres du premier groupe, a clôturé avec entrain la campagne 1910-1911.

Les adhésions nouvelles obtenues cette année prouvent la vitalité de l'Entente sociale et laissent espérer pour l'avenir les meilleurs résultats.

Pour faire partie de l'Entente sociale, il faut être présenté par un parrain responsable, faisant partie de l'Association.

R. S.

Factorerie de Versailles

I. DEFLY-DIEUDÉ

18, rue Duplessis, 18

Téléphone 325 o o o MARCHÉ NOTRE-DAME

BOUCHERIE

CHARCUTERIE

TRIPERIE

Viandes de 1er choix

Prix très modérés o o o Prix très modérés

SERVICE A DOMICILE

DANS

TOUS LES QUARTIERS

Fermée les Mercredi et Dimanche après-midi

LES ORIGINES
DE LA
Municipalité Versaillaise

Versailles, sous l'Ancien Régime, était une ville unique en France. Toutes nos grandes cités provinciales avaient, en effet, derrière elles un long passé ; leurs vieilles pierres évoquaient au cours des siècles, avec les souvenirs de leur histoire locale, les douleurs et les gloires de notre longue vie nationale ; leurs monuments, leurs institutions et leurs mœurs portaient l'empreinte des générations successives dont le lent et patient effort les avait peu à peu formées.

Pour Versailles rien de pareil. Lorsque en 1624 Louis XIII y fait construire un modeste château, c'est un chétif village sans passé connu. Cinquante ans plus tard, par la volonté du Grand Roi, en même temps que s'élève l'immense palais, une ville remplace le village. Quelques années plus tard le nom de cette ville retentit jusqu'au bout de l'univers ; tous les souverains d'Europe ont les yeux fixés sur elle et en attendent leur destin. C'est en ce centre brillant du premier des royaumes que viennent éclore les fruits les plus parfaits d'une civilisation à son apogée. Jusqu'aux sombres jours de la Révolution toute la gloire française part de Versailles et y revient.

Mais à vrai dire, la ville elle-même tire toute sa vie de la présence du Roi. Que le Palais soit momentanément abandonné et la ville se vide en partie : les beaux hôtels des princes et des grands seigneurs se ferment, les carrosses élégants, les troupes brillantes disparaissent, la route de Paris devient déserte. Seuls restent les petits propriétaires, les commerçants, les ouvriers. Pendant longtemps la classe des gros bourgeois est inconnue à Versailles : on n'y rencontre pas ces notables qui, dans les villes de province, occupent de père en fils les magistratures locales et dirigent les destinées de la cité.

En somme Versailles est la ville du Roi : sa personnalité propre est tout entière absorbée dans ce caractère particulier. Aussi rien d'étonnant à ce que Versailles, tout en ayant reçu le titre de ville dès 1671, n'ait pas eu pendant longtemps d'assemblée municipale analogue à celles de toutes les grandes cités. Le Roi comme seigneur y déléguait son autorité pour tout ce qui regardait la ville, à un gouverneur, avec un bailliage exerçant la justice et une partie

Papeterie - Librairie - Maroquinerie
PARFUMERIE — PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES

L. GARNIER

48, Rue de l'Orangerie -- VERSAILLES

TÉLÉPHONE 345

Corsets en tous Genres
SUR MESURE
Corsets tout faits à tous Prix

MADAME MICHEL

12, Rue Satory, 12 -:- VERSAILLES

BLANCHISSAGE — RÉPARATIONS

PLUS DE CONSTIPATION
PLUS de Migraines,
PLUS de Maux d'Estomac ou d'Intestin,
PLUS de Maladies de Foie ou de Reins.

GUÉRISON assurée par la

TISANE DES CARMÉLITES

La Boîte **1** fr. **25** dans toutes les Pharmacies
Dépôt général à Versailles, Pharmacie LECONTE
73, Rue de la Paroisse

de la police. Détail curieux : en l'absence de toute institution populaire la charge de marguiller de la paroisse Notre-Dame était très recherchée des propriétaires et des petits commerçants qui formaient le corps des bourgeois, et ceux qui en étaient revêtus, se considéraient dans toutes les grandes occasions comme les représentants des bourgeois.

Cependant la Ville n'avait pas cessé depuis sa fondation de s'accroître en étendue et en population. Le petit quartier du Vieux-Versailles s'était agrandi en 1734 des maisons construites sur l'emplacement du Parc aux Cerfs pour former la paroisse St-Louis. A la même époque le château de Clagny était démoli et l'étang desséché ; sur l'emplacement devenu libre, un nouveau quartier s'élevait au début du règne de Louis XVI et venait augmenter la paroisse Notre-Dame de 18 rues et des deux Boulevards de la Reine et du Roi. Enfin vers l'est, les quartiers du Grand et du Petit-Montreuil étaient en 1787 réunis à la ville dont ils formaient la troisième paroisse.

La population s'était accrue parallèlement à l'étendue, et au moment de la Révolution, elle était d'environ 80.000 âmes, très supérieure par conséquent à ce qu'elle est aujourd'hui.

Ce fut en 1787 que Louis XVI résclut d'accorder à Versailles une assemblée municipale. Cette mesure était une application logique des principes décentralisateurs dont le Roi s'inspirait et dont il venait de commencer la mise en vigueur par la création des Assemblées provinciales. Cette politique intelligente apportait à la France les éléments d'une liberté administrative très étendue ; mais cette liberté sage et ordonnée n'avait rien de commun avec la divinité tumultueuse et déchaînée que prêchaient les philosophes et dont la Révolution allait bientôt instaurer le culte. Franchises provinciales et communales furent sacrifiées sur l'autel sanglant de la Liberté nouvelle. A l'autonomie grandissante voulue par Louis XVI succèda une centralisation étroite, nécessité vitale d'un régime démocratique et électif, dont le réseau rigide nous enserre toujours et dont seul pourra nous délivrer l'avènement de Celui qui a promis que la décentralisation serait la première réforme de son règne.

La formation et la composition de la première assemblée municipale de Versailles furent fixées par un règlement en date du 18 novembre 1787.

La Ville était divisée en huit quartiers dont chacun devait nommer quatre représentants. Pour être électeur il fallait avoir 25 ans et payer au moins 20 livres d'impositions. Etaient éligibles dans chaque quartier : les gens vivant noblement, les procureurs, les notaires, les chirurgiens, les cultivateurs payant plus de 100 livres d'impositions, enfin les marchands des quatre principaux corps de commerce.

Le règlement fixait le fonctionnement de l'élection et le remplacement successif des représentants à raison d'un par an dans chaque quartier.

L'Assemblée générale composée du Gouverneur, du bailli ou lieutenant au bailliage, du procureur au bailliage, des curés des trois

ASSURANCES DE TOUTE NATURE LES PLUS RÉMUNÉRATRICES

VIE

TOUTES COMBINAISONS, DOTALES, MIXTES, COMBINÉES
CAPITALISATION, POPULAIRES,
ACHATS D'USUFRUITS ET DE NUES-PROPRIÉTÉS, ETC.
RENTES VIAGÈRES LES PLUS AVANTAGEUSES

ACCIDENTS

GARANTIES DE TOUTES SORTES, LOIS, INDIVIDUELLES,
GENS DE MAISONS, CHIENS, CHEVAUX. VOITURES, AUTOMOBILES,
BRIS DE GLACES. AGRICOLES, RISQUES AUX TIERS,
CHASSE, COLIS POSTAUX, VALEURS ET AUTRES SANS EXCEPTION.
ASSURANCES SPÉCIALES CONTRE L'**INCENDIE**. MINUTES,
DOSSIERS, ARCHIVES ET COMPTABILITÉ COMMERCIALE,
LE **VOL, GRÊLE. MORTALITÉ.**

ENTREPRISE PRIVÉE SOUS LE CONTRÔLE DE L'ETAT

Pour tous renseignements, s'adresser, 34, rue Neuve, à Versailles, à M. Martin Volmesheiser, agent général de l'Union-Vie, et inspecteur de la Mutuelle Générale Française du Mans, dont les conseils, déplacements et démarches sont absolument gratuits.

Grand choix
de
Cheminées
de tous
styles
Anciennes
et
Modernes

BURKY

MARBRIER-SCULPTEUR

3, rue Neuve, 3

VERSAILLES

paroisses et des 32 représentants des quartiers, tenait une réunion régulière chaque année.

Dans la première, elle devait procéder à trois élections : celle du syndic ; celle de 8 députés, choisis pour chaque quartier parmi les 4 représentants ; celle du greffier de l'Assemblée.

Le syndic et les députés formaient le comité municipal chargé de dresser et de répartir les impositions royales et urbaines.

Dans chaque quartier, les projets de rôle étaient soumis aux intéressés par le député qui consignait en un rapport au comité les observations écrites qu'il recevait.

Les députés étaient renouvelés par roulement et ne pouvaient pas être réélus. Le syndic était sortant tous les trois ans et pouvait être réélu neuf ans de suite.

En cas de dépense nouvelle à décider, l'Assemblée générale était convoquée extraordinairement par le gouverneur sur la demande du comité.

Les élections eurent lieu de suite conformément à ce règlement et la première municipalité versaillaise se trouva constituée dès la fin de l'année. Thierry, baron de Ville-d'Avray, commissaire général de la Maison du Roi au département des Meubles de la Couronne, fut nommé président du comité. Son titre de syndic fut changé bientôt contre celui de consul et celui-ci à son tour fut remplacé le 23 mai 1789 par celui de maire. Thierry donna sa démission le 23 août 1789 et l'Assemblée sachant que sa propre existence ne devait plus être de longue durée ne le remplaça pas. Un décret de l'Assemblée nationale du 14 décembre 1789 vint en effet règlementer d'une façon nouvelle la constitution des Municipalités : le Maire et les officiers municipaux formaient le corps municipal ; les affaires importantes étaient réglées par le Conseil général de la commune, qui comprenait, en plus du corps municipal, un procureur de la Commune et son substitut, un secrétaire-greffier et un certain nombre de notables.

La première Assemblée avait reçu comme siège provisoire une partie des locaux du Garde-Meubles, rue des Réservoirs. Elle ne tarda pas à réclamer un logis plus vaste, et à plusieurs reprises elle demanda au Roi que l'Hôtel du Grand-Maître, avenue de Paris, que son détenteur le Prince de Condé n'habitait pas, lui fût accordé. Louis XVI finit par exaucer ce vœu et le 29 janvier 1790, l'Assemblée municipale renouvelée prit enfin possession de l'Hôtel du Grand-Maître qu'elle n'a pas quitté depuis.

C'est là que le 8 février 1790 fut élu le deuxième maire de Versailles, Coste, médecin militaire de valeur qui s'était signalé en Amérique dans le corps de Rochambeau. Coste donna sa démission de Maire au bout de deux ans. Plus heureux que son prédécesseur Thierry de Ville-d'Avray, qui, arrêté au 10 août 1792 comme royaliste fidèle, périt victime des massacres de Septembre, Coste mourut en 1819 dans un âge avancé, ancien médecin chef des Invalides, commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de St-Michel.

G. L.

Au Lys de France

GRAVURE — CISELURE — ORFÈVRERIE — MAROQUINERIE
MISSELS — CHRISTS ET IVOIRES SCULPTÉS — PAPETERIE DE LUXE
— CARTES DE VISITE —
BILLETS DE MARIAGE ET DE NAISSANCE — MENUS

M. DELANGLE

J.-M. BOUSQUET Succr

36, Rue de la Paroisse, VERSAILLES

— CHIFFRES REHAUSSÉS D'ÉMAUX — GRAVURE HÉRALDIQUE —
TIMBRAGE — EXÉCUTION RAPIDE DE DESSINS ET COMMANDES

INSTALLATIONS D'APPARTEMENT

Sièges -:- Tentures -:- Meubles -:- Literie

TAPISSERIE **E. Betron** DÉCORATION

67, Rue de la Paroisse - VERSAILLES

SPÉCIALITÉ DE MEUBLES LOUIS XVI & FANTAISIE
o o MOBILIERS DE CHOIX o o
MEILLEUR MARCHÉ QU'A PARIS

Grande Teinturerie de la Paroisse

Ancienne Maison PROVOST

Mme BERNARD Succr

36, Rue de la Paroisse, 36 (En face Notre-Dame) — **VERSAILLES**

TEINTURE, NETTOYAGE, APPRÊTS, STOPPAGE

Meilleur Marché de Versailles. — Timbres de Commerce

Le Rayon vert

Avez-vous jamais vu le rayon vert ? S'il n'a pas encore ébloui vos yeux, essayez de le surprendre, ce fugitif rayon. La vue du rayon vert est un présage de bonheur. Les gens qui ont pu le voir sont presque aussi rares que ceux qui ont trouvé le trèfle à cinq feuilles ; ils sont forcément des gens heureux.

Qu'est-ce donc que le rayon vert ? C'est une merveilleuse lueur d'un vert idéal qui apparaît à l'horizon pendant quelques secondes, au moment où le soleil couchant achève de disparaître.

Est-ce bien un rayon s'élançant dans le ciel comme la gigantesque fusée d'une aurore boréale ? La mystérieuse apparition n'a jamais été décrite avec précision. Un de nos amis, qui a pu la contempler au bord de la mer, nous dit qu'elle s'offrit à ses yeux, non comme un rayon, mais comme un globe aplati flottant sur la ligne de l'horizon, juste à l'instant où le soleil s'effaçait complètement au-dessous de cette ligne.

S'il vous prend fantaisie de voir le rayon vert et d'assurer ainsi le bonheur de votre vie, allez, à l'heure où le soleil se couche, vous asseoir sur la terrasse du château, en cet endroit qu'on appelle la plage, au-dessus du bassin de Latone. Plongez vos regards dans le ciel et, au milieu d'une orgie de couleurs, tâchez de surprendre le rayon vert ; songez qu'il suffit de quelques secondes de distraction pour qu'il vous échappe.

Depuis plusieurs années, la colonie étrangère qui passe l'été à Versailles, met à la mode l'admiration des couchers de soleil vus de la terrasse du château ; quelques Versaillais, suivant l'exemple, viennent aussi goûter les charmes de cette contemplation. C'est généralement par les étrangers que le Versaillais apprend à connaître toutes les merveilles qui l'entourent.

Et c'est une véritable merveille qu'un coucher de soleil à l'extrémité du canal, par une belle soirée d'été, dans un ciel sans nuages, quand montent lentement, dans le lointain, au-dessus de l'immense plaine entrevue, les vapeurs qu'exhale la terre échauffée.

BUREAU DES POMPES FUNÈBRES

A la Paroisse Notre-Dame

TÉLÉPHONE 530 — TÉLÉPHONE 530

ANCIENNE MAISON PIOT

C. Philippeau & A. Caron, Succrs

42, Rue de la Paroisse -:- VERSAILLES

MM. les Directeurs ont l'honneur d'informer les familles qu'ils sont à leur disposition pour remplir toutes les formalités des démarches nécessitées par un décès, règlement de convois, transport des corps, etc.

Ils se recommandent aux familles catholiques dont ils sauront sauvegarder les sentiments religieux si souvent mis de côté en pareille circonstance et en leur fournissant les détails des services religieux de chaque paroisse.

Services Religieux, Billets de Décès, Couronnes Funéraires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Entreprise Générale de Parcs et Jardins

PLANTES POUR MASSIFS

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE DE PIDOUX

Barthelemy NEZ

SUCCESSEUR

PRIX MODÉRÉS — **19, Rue du Refuge - VERSAILLES**

CYCLES & AUTOMOBILES

L. DESCHAMPS

VERSAILLES — 36, Avenue de Saint-Cloud, 36 — VERSAILLES

Location de Voitures de Luxe

Atelier spécial de Réparations

— Garage pour 50 Voitures —

SEULE AGENCE DES CÉLÈBRES CYCLES " LA FRANÇAISE " ET MARYLAND

Les promeneurs qui ne se doutent pas de la splendeur de ce spectacle et qui d'ailleurs n'en ressentiraient aucune émotion, quittent le parc en tournant le dos à la scène où va se dérouler la féerie.

Pour eux, le soleil est couché, il vient de disparaître derrière la cime des marronniers ; à perte de vue, toutes les frondaisons ont passé du vert au noir ; l'eau des bassins et du canal blanchit et rien ne s'y réflète plus ; tout au loin un brouillard couleur de fumée cache la campagne.

Il semble que tout va s'éteindre, c'est au contraire l'instant où tout s'allume.

Au-dessus de Latone, le bleu du ciel s'efface : par une insaisissable et inimitable gradation, il devient rose, tandis que tout au fond de l'horizon les vapeurs se teignent de pourpre ; et de ce rose à cette pourpre, c'est une indicible profusion, un merveilleux mélange, une adorable gamme de nuances qui se fondent dans le plus harmonieux des coloris ; c'est un doux éblouissement, un invincible enchantement. Au milieu des futaies noires, la longue nappe du canal semble un lac de sang, et si quelque barque attardée y navigue encore, on la suit de l'œil comme une fantastique apparition.

Dans le château, toutes les glaces de la grande galerie réflètent les splendeurs du couchant. Au-dessus du château, le ciel est d'un bleu cru qu'éclaire une lumière froide ; entre les trophées et les pots-à-feu, la lune apparaît, énorme, blafarde. Et sa lueur calme fait, avec les chaudes couleurs du couchant, la plus saisissante des oppositions.

Et le rayon vert ? Perdus dans leur contemplation, les spectateurs l'ont oublié. En est-il un seul qui ait guetté son apparition ?

Un sévère moraliste me souffle à l'oreille que c'est une image de la vie. L'existence nous en fait voir de toutes les couleurs, mais elle laisse rarement briller le rayon vert. Et d'ailleurs nous nous absorbons tellement dans la recherche du bleu et du jaune, que, lorsque le rayon vert brille, nous ne savons pas le voir. La poursuite du plaisir fait oublier la conquête du bonheur.

Mon moraliste est un gêneur... comme tous les moralistes.

G. M.

POUR LA PUBLICITÉ, S'ADRESSER A

A. LARTAUD-RIVIÈRE

8, Rue des Condamines, VERSAILLES

MIROITERIE, DORURE & ENCADREMENTS

Fournisseur des Bâtiments de l'Etat et du Département

Atelier de Restauration de cadres anciens, dorure de meubles sculptés et bâtiment

Ed. IMBERT

52, Rue de la Paroisse

VERSAILLES

AUX CAVES DE BORDEAUX

43, Rue de l'Orangerie, -- VERSAILLES

F. DUBARD

PROPRIÉTAIRE à LEOGNAN (Gironde)

AGENT DÉPOSITAIRE **G. Lalande**

VINS A EMPORTER -- VINS FINS EN BOUTEILLE DU DOMAINE DE "BEL AIR"

VINS EN FUTS

MALAGA, MADÈRE, OPORTO D'ORIGINE, ARMAGNAC, COGNAC, RHUM

SPÉCIALITÉ D'HUILE D'OLIVE SUPÉRIEURE

Cordonnerie Saint-Louis

TAILLARD

VERSAILLES -- 31, Rue d'Anjou -- VERSAILLES

CHAUSSURES SUR MESURE
RÉPARATIONS EN TOUS GENRES — TRAVAIL SOIGNÉ

MENUISERIE ET PARQUETS

RÉPARATIONS DE MEUBLES EN TOUS GENRES TRAVAILLE A FAÇON PRIX MODÉRÉS

Ébénisterie

Louis Le Huec

28, Rue de la Paroisse VERSAILLES

Trois promenades autour de Versailles

Le Versailles des Rois est un lieu merveilleusement propre à la promenade et surtout à celle particulièrement utile et bonne, qui a un but intelligent et qui contribue à l'instruction du promeneur. La vieille royauté et tout ce qui en dépendait avait entouré la ville de châteaux, de parcs, d'embellissements divers, dont il ne reste parfois que des ruines, mais qui donnent aux visiteurs le très grand charme de revivre un peu dans ce beau passé historique qui est l'un des éléments de la patrie.

— Marly. — Lorsqu'en sortant de la ville par la porte Saint-Antoine, on suit la route de Saint-Germain, après avoir passé près du beau parc de Rocquencourt, on arrive à une descente assez raide, nommée le Cœur volant, d'où à travers les arbres, on a une vue charmante sur la vallée. Bientôt on trouve une place dont l'un des côtés est une pièce d'eau entourée d'une belle moulure en pierres de taille. C'est l'Abreuvoir, tout ce qui reste des splendeurs du château de Marly.

Le roi Louis XIV avait construit là un palais de rêve. En 1677, il commençait les terrassements et deux ans après, Mansard posait les fondements du château. En 1684, on y donna une première fête, et puis ce fut une succession de séjours, où le Roi cherchait une demi-intimité avec le grand luxe des divertissements et des constructions nouvelles. Ces séjours devinrent l'objet des désirs passionnés de toute la Cour. Etre invité à Marly, c'était un honneur, une grâce et un réel plaisir. Là, quittant la solennité un peu monotone de Versailles, le Roi s'amusait : il faisait changer les bassins, les bosquets, les bâtiments. On lui apportait de grands arbres tout venus et ses idées de décoration, tout de suite, prenaient corps. Il se sentait plus simplement propriétaire ; il était en congé.

Maintenant, derrière la pièce d'eau de l'Abreuvoir, on voit un vaste pré où l'herbe pousse assez drue et où sont enfermés des vaches et des chevaux. Un chemin traverse à peu près ce pré à l'endroit où s'élevait le château. Des anciens bassins, il ne subsiste que des dépressions de terrain. Plus loin encore, on peut discerner la forme de la fameuse cascade qui descendait vers le château par splendides nappes d'eau, et c'est tout.

La révolution a passé là. On a enlevé quelques statues, quelques tableaux qui font, à Paris, l'ornement des musées ou des promenades. On a vendu les meubles aux enchères, on a vendu le château et le parc. Tout cela à vil prix. L'acheteur du château a démoli morceau

J. MULLER

Ex-Adjudant

1er Maître d'escrime à l'Ecole spéciale Militaire de Saint-Cyr

Professeur à l'Ecole de Béthune

Professeur à l'École Nationale de Grignon

SALLE D'ARMES

34, Avenue de Saint-Cloud — *VERSAILLES*

PARAPLUIES, OMBRELLES & CANNES

Grand choix de Tissus pour Recouvrages

RÉPARATIONS

L. BAREIRE

Fabricant

22, Rue Hoche, 22

VERSAILLES

PEINTURE
DÉCORS
VITRERIE

J. LEPROVOST

Entrepreneur

17, Rue Hardy, 17

VERSAILLES

(Seine-et-Oise)

VINS & SPIRITUEUX

EN GROS

Maison MAGNIN

24, Rue des Chantiers

VERSAILLES

Modes et Deuil

A. ROLAND

16, Rue Satory, 16

AU PREMIER

Chapeaux

HAUTE NOUVEAUTÉ

par morceau cette merveille d'art afin de vendre les débris comme matériaux de démolition. C'est une preuve de plus de l'affolement imbécile dont étaient saisies les fortes têtes de la révolution.

Le promeneur versaillais montera ensuite à travers bois et, passant sous les beaux ombrages de la forêt, à travers la plaine du Trou d'enfer, moins pittoresque que son nom, il retrouvera, à Rocquencourt, la route de Versailles.

Port-Royal. — A Marly nous avons revu par la pensée le règne de Louis XIV dans sa richesse, dans son luxe, à l'apogée de son art et de sa beauté ; dans une autre direction, près de Versailles, nous trouvons trace d'un autre caractère du grand règne, la fermeté religieuse poussée presque à l'excès.

Lorsqu'on a traversé dans sa largeur le terrain de manœuvres de Satory, puis la jolie vallée de la Bièvre toute couverte de bois, on passe un large plateau où la culture de la terre paraît savamment intensive. Ensuite on descend dans un étroit vallon à travers des bois broussailleux et l'on aperçoit bientôt l'enclos de Port-Royal.

En l'an 1202, Marie de Garlande, épouse de Mathieu 1er de Montmorency fonda un monastère en ce lieu à l'intention du salut et du retour de son époux parti pour la croisade. C'était un coin désert et d'aspect farouche, où l'on avait peine à pénétrer. Le fond du vallon était marécageux et malsain. Les religieux ne regardaient pas à tout cela.

Vers la fin du 16e siècle les religieuses bernardines qui habitaient ce monastère étaient assez dégénérées de l'antique sainteté de leurs prédécesseurs. Certains Supérieurs cherchaient, mais en vain, à rétablir l'austérité de la règle. Il fallut pour cela encore des années, la présence de la jeune abbesse Angélique Arnaud et les coups répétés de la grâce divine avec la renaissance religieuse générale du 17e siècle. Le monastère de femmes devint sévèrement cloîtré. Et, autour de ce cloître, sous l'inspiration de M. de Saint-Cyran, directeur spirituel, se fonda une sorte de colonie d'hommes pieux qui, sans faire précisément de vœux, quittaient le monde, où certains d'entre eux occupaient de hautes situations, et vivaient là d'une vie extrêmement sainte. On les appelait les Messieurs de Port-Royal, nos Messieurs. Ils exercèrent sur leur siècle une influence considérable.

Ces hommes et leur Directeur succombèrent, malgré leur piété, à des tentations d'orgueil et s'attachèrent aux propositions erronées de Jansénius sur la grâce. Les Papes condamnèrent les propositions et le livre qui les contenait. Les solitaires de Port-Royal, et derrière eux tout le couvent des Dames, ne s'avouèrent pas hérétiques et prétendirent seulement que les propositions condamnées n'étaient pas dans le livre. De là, rébellion contre le Pape et contre l'Eglise.

Le Roi prit fortement parti contre eux. Il les fit avertir plusieurs fois, leur donna l'ordre de s'amender et devant leur obstination, se résolut enfin à démolir le monastère et à disperser les rebelles. Ce qui fut exécuté le 1er novembre 1709. Le Roi voulait maintenir en France l'unité religieuse comme l'unité politique.

Aujourd'hui, Port-Royal est une propriété close de murs avec une ferme à côté. Il y a encore, dit-on, des jansénistes en France ;

dans ce jardin qui est leur saint des saints, ils ont fait construire en forme de chapelle un petit musée où sont réunis des souvenirs des Messieurs, des religieuses et surtout de quelques grands hommes qui y ont plus ou moins vécu, Pascal et Racine en tête. Des anciens bâtiments, il n'y a plus que des substructions ; une allée reste où les solitaires se promenaient en méditant, où Nicole et Arnaud, sans doute, composaient leurs doctes volumes.

En somme, c'est un lieu singulier, plein du souvenir de l'orgueil religieux porté à son comble, en même temps que de l'autorité souveraine et bienfaisante qui n'hésita pas à briser des individus pour maintenir pure de tout alliage la religion catholique nécessaire à la vie de la France.

— Sèvres. — Les environs de Versailles sont inépuisables en souvenirs royaux. La grande route de Versailles à Paris, pavée comme sous Louis XV et peu pittoresque, traverse l'ancien village de Sèvres, qui est devenu une petite ville. En arrivant près du pont, on aperçoit à droite les bâtiments anciens, placés à mi-côte sous le pavillon de Brimborion, où travaillaient aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les habiles porcelainiers de la manufacture. A gauche, sur le bord de la Seine, s'étendent les vastes constructions modernes qui contiennent actuellement la même manufacture et son beau musée céramique.

En 1756, Mazarin acheta pour le Roi et compléta les bâtiments. Ensuite, par l'influence de Colbert et en raison des goûts de magnificence du Roi, cette création se développa et devint célèbre dans le monde entier. Le Roi décorait ses palais des superbes objets qu'il en tirait et pouvait en faire de dignes présents aux Princes étrangers. Les gouvernements qui se sont succédés depuis la révolution ont continué cette entreprise et, en 1876, on l'a installée dans les bâtiments actuels.

Il est intéressant de visiter ce qu'on montre des ateliers ; ce sont ceux de tournage et de coulage, puis les fours. De plus on trouve une exposition des produits actuels au rez-de-chaussée. On peut acheter les objets exposés qui se recommandent par la perfection de leur fabrication.

Au premier étage est le musée céramique. On entre dans le salon d'honneur qui renferme les plus grands vases de Sèvres et les plus remarquables. Il est décoré de quatre tapisseries des Gobelins.

A droite, on trouve d'abord des poteries antiques, médiévales et modernes, mates ou lustrées, de plusieurs origines ; puis des poteries vernissées, grès-cérames, et faïences émaillées de toutes époques et de tous pays ; ensuite, d'autres faïences émaillées, des porcelaines tendres naturelles ou artificielles, des porcelaines dures de Chine et du Japon ; enfin les porcelaines de Sèvres et de Saxe des diverses époques.

Après cette visite, le promeneur reviendra à Versailles par le parc de St-Cloud et les bois de Fausses-reposes. Ensuite des trésors d'art, il saura goûter le charme de cette jolie nature.

F. P.

Écoles et Pensionnats Libres de Garçons

dans les principales localités de Seine-et-Oise.

Arrondissement de Corbeil

Arpajon. — M. Thomas.
Montléry. — MM. Resve et Graillot.
Draveil. — M. Tardif.
Montgeron. — M. Leboucq.
Villeneuve-St-Georges. — MM. Bachelard ; M. Millot.
Corbeil. — MM. Batut, Gayraud.
Ris-Orangis. — M. Hess.
Saisy-sous-Etiolles. — M. Delion.
Athis-Mons. — M. Arbousset.

Arrondissement d'Etampes

Etampes. — M. Bouzon.

Arrondissement de Mantes

Mantes. — M. Côte.

Arrondissement de Pontoise

Villiers-le-Bel. — M. Guerbigny.
L'Isle-Adam. — M. Fissou.
Deuil. — M. Dewez.
Enghien. — M. Joubert.
Montmorency. — M. Labbé.
Taverny. — M. Sicard.
Pontoise. — M. Renard.
Neuilly-Plaisance. — M. Clary.
Le Raincy. — MM. Bernon, Huré.

Arrondissement de Rambouille

Elancourt. — Congréganistes.
Montfort-l'Amaury. — M. Maerten.
Rambouillet. — M. Blanc.

Arrondissement de Versailles

Argenteuil. — M. Brazeau, Gougeon, Mestre.
Bougival. — M. Mallet.
Chatou. — M. Durcs.
Garches. — M. Boyer.

Louveciennes. — M. Roger.
Maison-Lafitte. — M. Meyer.
Meudon. — MM. Catinot, Lemaire.
Meulan. — M. Durieu.
Le Pecq. — M. Soudin.
Poissy. — MM. Plisson, Grangeon.
Rueil. — MM. Fantin, Laurent, Leydier.
St-Cloud. — MM. Chambert, Morel.
St-Germain-en-Laye. — M. Granet.
Sannois. — M. Goumard.
Sèvres. — M. Jaffeux.
Versailles. — MM. Quénardel, 52, avenue de St-Cloud ; Guimpied, boulevard de la Reine ; Devardon, rue Satory, Lacombe, 26, rue St-Charles.
Le Vésinet. — MM. Martin, Lavalle, Delpech.

ECOLES ET PENSIONNATS LIBRES DE FILLES.
dans les principales localités de Seine-et-Oise.

Arrondissement de Corbeil.

Arpajon. — Mlle Guitton.
Marolles-en-Hurepoix. — Congréganistes.
Montléry. — Mme Barbe ; Mlle Bouffay.
Boissy-St-Léger. — Mlle Leblond.
Brunoy. — Mlle Debacq.
Draveil. — Mlle Dumonet.
Montgeron. — Mme Valat ; Mlles Richard, Sirat.
Villeneuve-St-Georges. — Mmes Péricaux, Spitz, Roussanes ; Mlle Guérin.
Corbeil. — Mmes Couquet, Clavier ; Mlles Henry, Vast, Mérite.
Essonnes. — Mlle Joly-Pottiez.
Athis-Mons. — Mlle Burande.
Juvisy-sur-Orge. — Mlle Copie.

Arrondissement d'Etampes.

Etampes. — Mlles Grosset, Lecœur, Elloy, Gaillardon, Duchesne, Ravault.

Arrondissement de Mantes.

Houdan. — Mlle Nolle.
Limay. — Mlle Barrière.
Fontenay-St-Père. — Congréganistes.
Magny-en-Vexin. — Mlle Laterrade-Barré.
La Roche-Guyon. — Congréganistes.
Mantes. — Mlles Guy, Védrines, Nourrisson, Thionnet, Kervran.
Rosny. — Mlle Viellescase.

Arrondissement de Pontoise.

Gonesse. — Mlle Klein.
L'Isle Adam. — Mlles Clément, Ronceray.
Luzarches. — Congréganistes.

Frémainville. — Mlle Brun.
Deuil. — Mme Humbert.
Enghien. — Mmes Rebière, Lauraire ; Mlles Prebay, Ancioux ; Mmes Haelling, Masson, Sagnes.
Ermont. — Mmes Tournillon, Guiraudon, Birolleau, Mlle Hochard
Montmorency. — Mme Potel, Mlle Louvet.
Taverny. — Mlles Coueffin, Bodin.
Pontoise. — Mlles Tourtoulon, Belnot, Tourneroche, Barbaux, Boyard.
Livry. — Mmes Lucas, Chevret, Mlles Isoard, Ficke.
Neuilly-Plaisance. — Mmes Colace, Clary.
Le Raincy. — Mme Clémencet, Mlles Houssin, Genty, Penache, Dudouet, Larcher, Denard.

Arrondissement de Rambouillet.

Dampierre. — Mlle Le Calvez.
Dourdan. — Congréganistes.
Rambouillet. — Mlle Dominique (dite Levieux) ; Mlles Venot.

Arrondissement de Versailles.

Argenteuil. — Mmes Revet, Barré, Lamy ; Mlles Aubin, Clichi, Templier, Coutassot.
Bezons. — Mlle Dudoit.
Houilles. — Mlles Barbier, Fresnais, Marliac, Mme Leclercq.
Sannois. — Mme Vve Lambert ; Mlles Pellegrin, Goubaux, Magnien, Laporte.
Bougival. — Mlle Blic.
La Celle St-Cloud. — Mlle Coppé.
Louveciennes. — Mlle Reitz.
Marly-le-roy. — Mlle Moulard.
Port-Marly. — Mlle Berthoulier.
Palaiseau. — Mlle Bidon.
Rueil. — Mlles Lebaigue, Thomas, Papeteaud ; Mme Hiélard.
Meulan. — Mlle Osset.
Poissy. — Mlles Leroux, Bonjean.
Chatou. — Mme Vve Vilazel, Mlle Gilis.
Croissy. — Mlle Crémazy.
Maison-Lafitte. — Mlle Bourdeau, Guérin, Couteau,
Le Pecq ;Mlle Thomas.
St-Germain-en-Laye. — Mlle Doriol, 16, rue de l'Aigle d'Or ; Mlle Ligier, 8, rue des Bûcherons ; Mme Pontauzard, rue Cuvier ; Mme Langlois, rue Voltaire, 42 ; Mlle Leroy, rue d'Hennemont, 5 ; Mlle Derouineau, 13, rue de la République ; Mlle Sciard, 3, rue de Pologne.
Le Vésinet. — Mlles Bayol, Guérin, Bachelot, Langlois, Pierra.
Chaville. — Mlles Couriol, Roussaux.
Garches. — Mlles Perrin, Quitelle, Lambert.
Marnes. — Mlle Cazaumajou.
Meudon. — Mlles Marchand, Grison, Masson, Gambier ; Mme Légé.
Saint-Cloud. — Mme Poste ; Mlles Quinette, Juvenel, Dorenlot, Godin.

Sèvres. — Mme Alinot ; Mlle Archinard ; Mme Clerc ; Mlles Burnham, Collos.

Ville-d'Avray. — Mme Loloum.

Versailles. — Mlles Baudiquey, 36, avenue de Picardie ; Mme Boisseneaut, 65, avenue de St-Cloud ; Mlle Dudouit, 5, rue Ste-Sophie ; Mlle Bellanger, 13, rue Hardy ; Sœur Boissin, 59, avenue de Paris ; Mlle Cecillion, 21, rue Ste-Adélaïde ; Mmes Combe, 27, rue de la Patte d'oie ; Cornu, avenue de St-Cloud, 31 ; Charlot, 42, rue des Bourdonnais ; Devot, rue Emile Deschamp ; Fuickers d'Autemarche, 5, carrefour Montreuil ; François, 2, rue St-Louis ; Hubert, 1, rue des Prêtres ; Dubroca, 15, rue des Condamines ; Sœur Laugier, 2, rue des Bourdonnais ; Mlles Lejeune, 13, rue St-Simon ; Moineau, 31, rue Neuve ; Souhaité, 11, rue de Vergennes ; Taconet, 4, rue de Mouchy ; Taconet, 18, rue Hoche ; Thibierge, 65, boulevard de la Reine.

Le Chesnay. — Mlles Bécheret, Rimbaut.

St-Cyr-l'Ecole. — Mlle Billard.

Trappes. — Mlle Lequec.

JANVIER 1912

1	Lundi.	*Circoncision.*
2	Mardi.	S. Macaire.
3	Mercr.	Se Geneviève.
4	Jeudi.	S. Rigobert.
5	Vendr.	S. Siméon styl.
6	Sam.	*Epiphanie.*
7	**Diman.**	Se Mélanie
8	Lundi.	S. Lucien.
9	Mardi.	S. Julien.
10	Mercr.	S. Agathon.
11	Jeudi.	S. Théodose.
12	Vendr.	S. Arcade.
13	Sam.	*Bap. de N.-S. J.-C.*
14	**Diman.**	S. Hilaire, év.
15	Lundi.	S. Paul. erm.
16	Mardi.	S. Honorat.
17	Mercr.	S. Antoine, abbé.
18	Jeudi.	Chaire de S. Pierre.
19	Vendr.	S. Sulpice.
20	Sam.	S. Sébastien.
21	**Diman.**	Se Agnès.
22	Lundi.	S. Vincent.
23	Mardi.	S. Raymond.
24	Mercr.	S. Timothée.
25	Jeudi.	*Conv. de S. Paul.*
26	Vendr.	S. Polycarpe.
27	Sam.	S. Jean Chrysost.
28	**Diman.**	S. Charlemagne.
29	Lundi.	S. Franç. de Sales.
30	Mardi.	Se Bathilde.
31	Mercr.	Se Marcelle.

PHASE DE LA LUNE

Pleine lune.....	le 4
Dernier quartier.....	le 10
Nouvelle lune.....	le 18
Premier quartier.....	le 26

MÉMENTO POUR JANVIER

1. Jour de l'an. Etrennes.
3. Se Geneviève, patronne de Paris. — Fête de S. M. le roi d'Espagne.
5. Se Amélie. Fête de S. M. la reine Amélie de Portugal.
6. Fête des Rois.
14. Jour de l'an russe.
17. Fête du Saint Nom de Jésus. — S. Antoine. Fête des charcutiers, confiseurs et vanniers.
21. 118e Anniversaire de la mort du roi Louis XVI.
22. S. Vincent. Fête des vignerons.
24. Fête de la Sainte Famille.
28. S. Charlem. Fête des collégiens.

FÊTES A SOUHAITER

....
....
....
....
....

AGENDA

....
....
....
....
....
....
....

SALIES DE BÉARN

La « REINE des EAUX SALÉES »

o o Etablissement thermal ouvert toute l'année o o

Pour tous renseignements s'adresser au Dr RAYNAUD, Secrétaire de la Section d'A. F. à SALIES DE BEARN (Basses-Pyrénées).

L'ÉTAT

Comment la France était représentée *sous la Monarchie.*

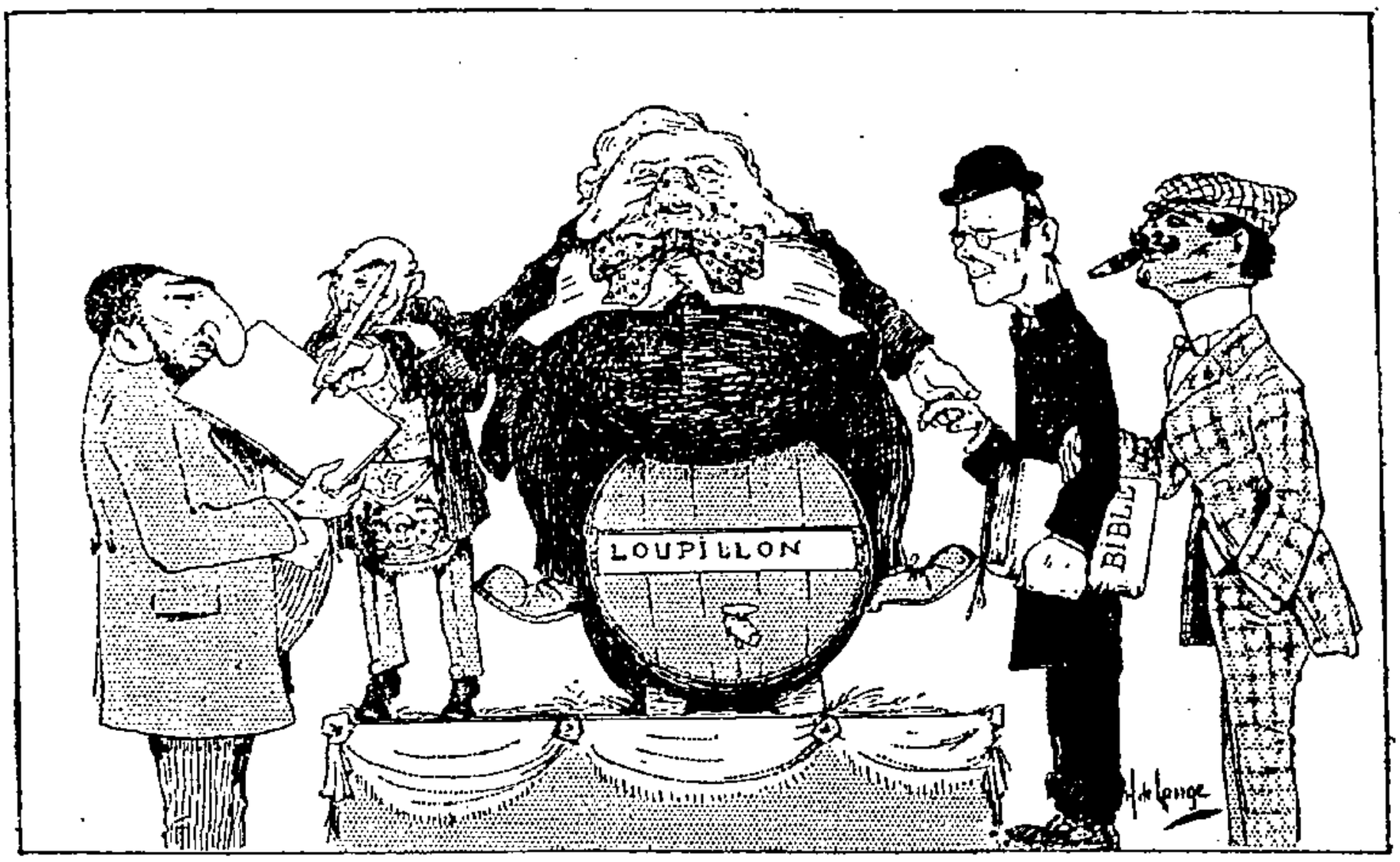

Comment la France est représentée *sous la République.*

L'ACTION FRANÇAISE

JOURNAL QUOTIDIEN

		3 mois	6 mois	1 an	
Abonnements	Paris, Seine, Seine-et-Oise.....	5 50	10 »	20 »	Le N°
	Provinces et Alsace-Lorraine...	7 »	13 »	24 »	5 cent.
	Etranger	10 »	18 »	36 »	

Adresser lettres et Mandats à l'Administrateur, 3, Chaussée d'Antin, PARIS

FÉVRIER 1912

1	Jeudi	S. Ignace.
2	Vendr.	*Purification.*
3	Sam.	S. Blaise.
4	**Diman.**	*Septuagésime.*
5	Lundi.	Se Agathe.
6	Mardi.	Se Dorothée.
7	Mercr.	S. Romuald.
8	Jeudi.	S. Jean de Matha.
9	Vendr.	Se Appolline.
10	Sam.	Se Scolastique.
11	**Diman.**	*Sexagésime.*
12	Lundi.	Se Eulalie.
13	Mardi.	S.-Lézin.
14	Mercr.	S. Valentin.
15	Jeudi.	S. Faustin.
16	Vendr.	S. Onésime.
17	Sam.	S. Flavien.
18	**Diman.**	*Quinquagësime.*
19	Lundi.	S. Gabin.
20	Mardi.	S. Eucher.
21	Mercr.	*Cendres.*
22	Jeudi.	Se Isabelle.
23	Vendr.	S. Pierre Damien.
24	Sam.	S. Mathias.
25	**Diman.**	*Quadragésime.*
26	Lundi.	S. Nestor.
27	Mardi.	Se Honorine.
28	Mercr.	S. Romain.
29	Jeudi.	S. Nymphas.

PHASES DE LA LUNE

Pleine Lune.....	le 2
Dernier quartier.....	le 9
Nouvelle lune.....	le 17
Premier quartier.....	le 25

MEMENTO POUR FÉVRIER

2. Fête de la Chandeleur.
3. S. Blaise. Fête des tisserands.
6. Anniversaire de la naissance de Monseigneur le duc d'Orléans.
11. Première apparition de N.-D. de Lourdes.
20. Mardi gras.
22. Se Isabelle. Fête de LL. AA. RR. Mme la comtesse de Paris et Mme Isabelle d'Orléans, duchesse de Guise.
— Washington Day.
24. Anniversaire de la naissance de S. A. R. Mme la princesse de Bourbon-Siciles.
26. Fête de la Sainte Couronne d'Epines.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

CAFÉ
EUG. MARTIN
à 2 35 le 1/2 kil
Une seule qualité :
La meilleure.
Un seul prix :
Le moins cher

Si vous avez négligé de le faire, vous devez goûtez le **CAFÉ Eug. MARTIN**, *car vous l'adopterez certainement.*

Paris — 33, Rue Joubert

Téléphone 120-43

Livraison à domicile dans Paris

Demander la liste des 200 Dépôts de quartiers

LA JUSTICE

Sous la Monarchie, les parlements ne craignaient pas d'adresser des remontrances au Roi.

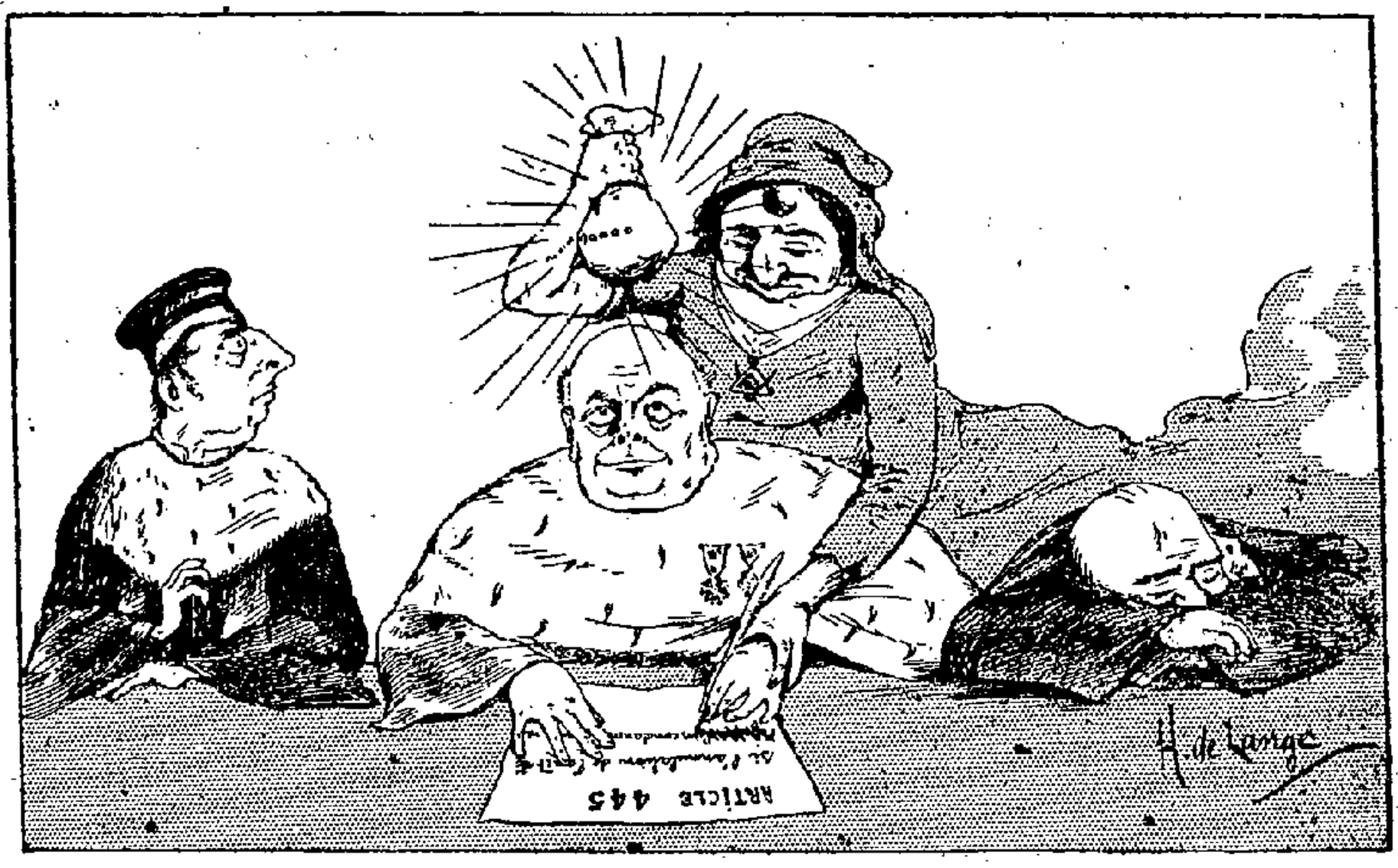

Sous la République, la Cour de Cassation falsifie l'article 445, pour complaire au gouvernement qui protège le traître juif Dreyfus.

L'ACTION FRANÇAISE
JOURNAL QUOTIDIEN

PUBLICITÉ

La Publicité de l'Action Française est très productive parce que les amis dévoués du Journal ont l'habitude de la consulter et de l'utiliser pour leurs achats.

MARS 1912

1	Vendr.	Se Eudoxie.
2	Sam.	S. Simplice.
3	**Diman.**	*Reminiscere.*
4	Lundi.	S. Casimir.
5	Mardi.	S. Adrien.
6	Mercr.	Se Colette.
7	Jeudi.	S. Thom. d'Aquin.
8	Vendr.	S. Jean de Dieu.
9	Sam.	Se Françoise.
10	**Diman.**	*Oculi.*
11	Lundi.	S. Euloge.
12	Mardi.	S. Grég. le Grand.
13	Mercr.	Se Euphrasie.
14	Jeudi.	Se Mathilde.
15	Vendr.	S. Zacharie.
16	Sam.	S. Abraham.
17	**Diman.**	*Lætare.*
18	Lundi.	S. Cyrille, évèq.
19	Mardi.	S. Joseph.
20	Mercr.	S. Joachim.
21	Jeudi.	S. Benoît.
22	Vendr.	Se Catherine.
23	Sam.	S. Victorien.
24	**Diman.**	*Passion.*
25	Lundi.	*Annonciation.*
26	Mardi.	S. Emmanuel.
27	Mercr.	S. Rupert, év.
28	Jeudi.	S. Gontran.
29	Vendr.	Se Eustasie.
30	Sam.	S. Améde.
31	**Diman.**	*Rameaux.*

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune..... le 2
Dernier quartier..... le 10
Nouvelle lune..... le 18
Premier quartier..... le 25

MEMENTO POUR MARS

5. Fête de la Lance et des Clous.

13. Fête du Saint-Suaire. Anniversaire de mort du tsar Alexandre II.

14. Mi-Carême.

21. Premier jour du printemps.

— 4e Anniversaire du 1er numéro de l'*Action Française*

FÊTES A SOUHAITER

....
....
....
....
....
....

AGENDA

....
....
....
....
....
....
....
....

RAMLOT, Tailleur civil et militaire.
RAMLOT, Tailleur pour dames.
RAMLOT, Chemisettes-chemisier.
RAMLOT, Chemisier-chapelier.
RAMLOT, Vêtements ecclésiastiques (**mágasin spéc.**)
76, Rue de Rennes — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70 — PARIS

LES PROCÉDÉS POLITIQUES

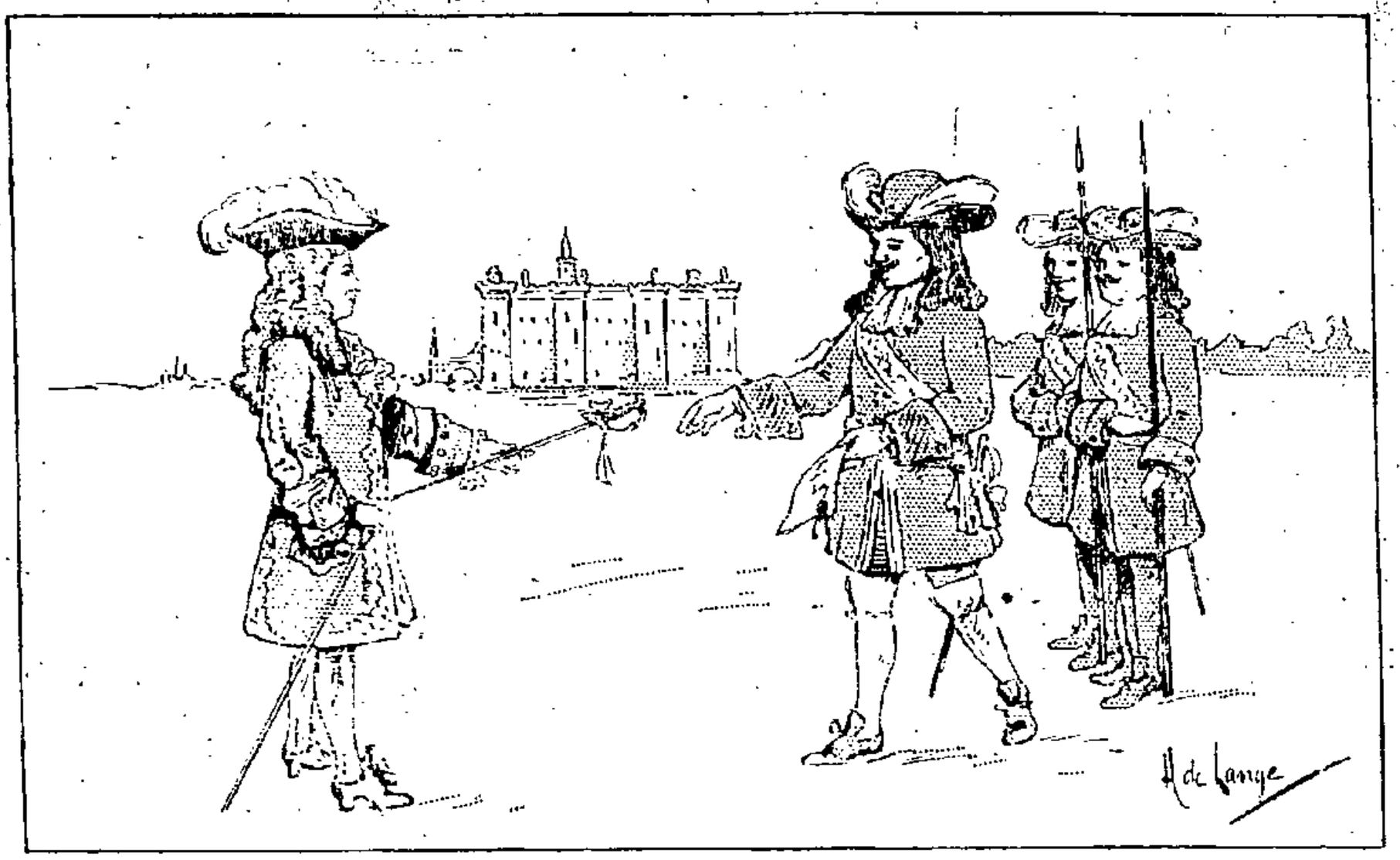

***Sous** la Monarchie*, un prisonnier politique était courtoisement arrêté par un officier du Roi.

***Sous** la République*, un prisonnier politique, menottes aux mains, est passé à tabac par les agents en bourgeois et emprisonné avec les apaches.

SERVICE DES ASSURANCES
de l'ACTION FRANÇAISE

Notre service d'Assurances, très bien organisé, est particulièrement recommandé à ceux de nos amis qui peuvent avoir des assurances à contracter, à modifier ou à renouveler

Adresser les Correspondances à M. d'Havenand, à l'Action Française, 3, Chaussée d'Antin, PARIS

AVRIL 1912

1	Lundi.	S. Hugues.
2	Mardi.	S. François de P.
3	Mercr.	S. Richard.
4	Jeudi.	*Jeudi Saint.*
5	Vendr.	*Vendredi-Saint.*
6	Sam.	*Samedi Saint.*
7	**Diman.**	PAQUES.
8	Lundi.	Sº Adèle.
9	Mardi.	Sᵉ Marie l'Egypt.
10	Mercr.	S. Macaire.
11	Jeudi.	S. Léon, pape.
12	Vendr.	S. Jules.
13	Sam.	Sᵉ Hermenégilde.
14	**Diman.**	*Quasimodo.*
15	Lundi.	Sᵉ Anastasie.
16	Mardi.	S. Fructueux.
17	Mercr.	S. Anicet.
18	Jeudi.	S. Parfait.
19	Vendr.	S. Elphège.
20	Sam.	S. Théotime.
21	**Diman.**	S. Anselme.
22	Lundi.	SS. Soter et Caïus.
23	Mardi.	S. Georges.
24	Mercr.	S. Fidèle.
25	Jeudi.	S. Marc.
26	Vendr.	S. Marcellin.
27	Sam.	S. Frédéric.
28	**Diman.**	S. Paul de la Croix.
29	Lundi.	S. Pierre de Vér.
30	Mardi.	Sᵉ Cath de Sienne.

PHASES DE LA LUNE

Pleine lune	le 1er
Dernier quartier	le 9
Nouvelle lune.....	le 16
Premier quartier.....	le 23
Pleine lune	le 30

MEMENTO POUR AVRIL

2. N.-D. des Sept Douleurs.

8. Lundi de Pâques, jour férié.

16. Eclipse totale de soleil visible à Paris. Commencement : 10 h. 58, plus grande phase 12 h. 20, (fin :) 1 h. 42. (Phénomène extrêmement rare).

23. St-Georges. Fête des armuriers,

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

PAPETERIE DE LA TRINITÉ

G. LESUEUR 73, Rue St-Lazare
Place de la Trinité

Fournisseur de l'Action FRANÇAISE

Cartes de Visite, d'Invitation ; Lettres de faire part, Naissance, Mariage ; Programmes ; Timbrage de papier ; Monogrammes ; Vues de Châteaux ; Villas ; Armoiries ; Impressions en tous genres ; Cachets pour cire ; Timbres secs et humides, Timbres en caoutchouc.

Téléphone 225-50

LA RELIGION

Sous la Monarchie, le Clergé était entouré de respect et d'honneurs ; l'Eglise sacrait les Rois.

Sous la République, les prêtres et les religieuses sont insultés et expulsés, tandis que les liquidateurs et les avocats se partagent les biens volés au Clergé.

Orfèvrerie et Bronzes d'Eglises

CHASUBLERIE

Dorure — Argenture — Vernis — Réparations de bronzes — Orfèvrerie de table — Remise à neuf

BOULARD, 9, rue de Sèvres, PARIS

DRAPEAUX — ARTICLES DE FÊTES

MAI 1912

1	Mercr.	SS. Philip. et Jacq.
2	Jeudi.	S. Athanase.
3	Vendr.	Inv. de la Se Croix.
4	Sam.	Se Monique.
5	**Diman.**	S. Pie, pape.
6	Lundi	S. Jean P. Latine.
7	Mardi.	S. Stanislas.
8	Mercr.	S. Désiré.
9	Jeudi.	S. Grég. de Naz.
10	Vendr.	S. Antonin.
11	Sam.	S. Mamert.
12	**Diman.**	S. Pancrace.
13	Lundi.	S. Servais.
14	Mardi.	S. Pacôme.
15	Mercr.	S. Isidore.
16	Jeudi.	ASCENSION.
17	Vendr.	S. Pascal Baylon.
18	Sam.	S. Venant.
19	**Diman.**	S. Pierre Célestin.
20	Lundi	S. Bernardin.
21	Mardi.	S. Hospice.
22	Mercr.	Se Julie.
23	Jeudi.	S. Yves.
24	Vendr.	S Donatien.
25	Sam.	S. Urbain.
26	**Diman.**	PENTECOTE.
27	Lundi.	Se Marie M. de P.
28	Mardi.	S. Augustin.
29	Mercr.	S. Maximin.
30	Jeudi.	S. Ferdinand.
31	Vendr.	Se Angèle.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier	le 8
Nouvelle lune.....	le 16
Premier quartier.....	le 23
Pleine lune	le 30

MEMENTO POUR MAI

1. S. Philippe. Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.
2. Patronage de S, Joseph.
7. Anniversaire de la naissance de S. A. R. Mme la duchesse de Guise.
19. Fête de la naissance du tsar.
22 Anniversaire de la naissance de S. M. la reine Amélie de Portugal.
27. Lundi de la Pentecôte, jour férié.
28. Fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.
30. S. Ferdinand. Fête de S. A. R. Mgr le duc de Montpensier.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

CAFÉ
EUG. MARTIN
à 2.50 le 1/2 kilo
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Avant les départs pour la campagne, faites votre commande de
Café Eug. MARTIN
Les expéditions vous seront faites régulièrement pendant la saison.

PARIS — 33, rue Joubert
Téléphone 120-43

LA FAMILLE

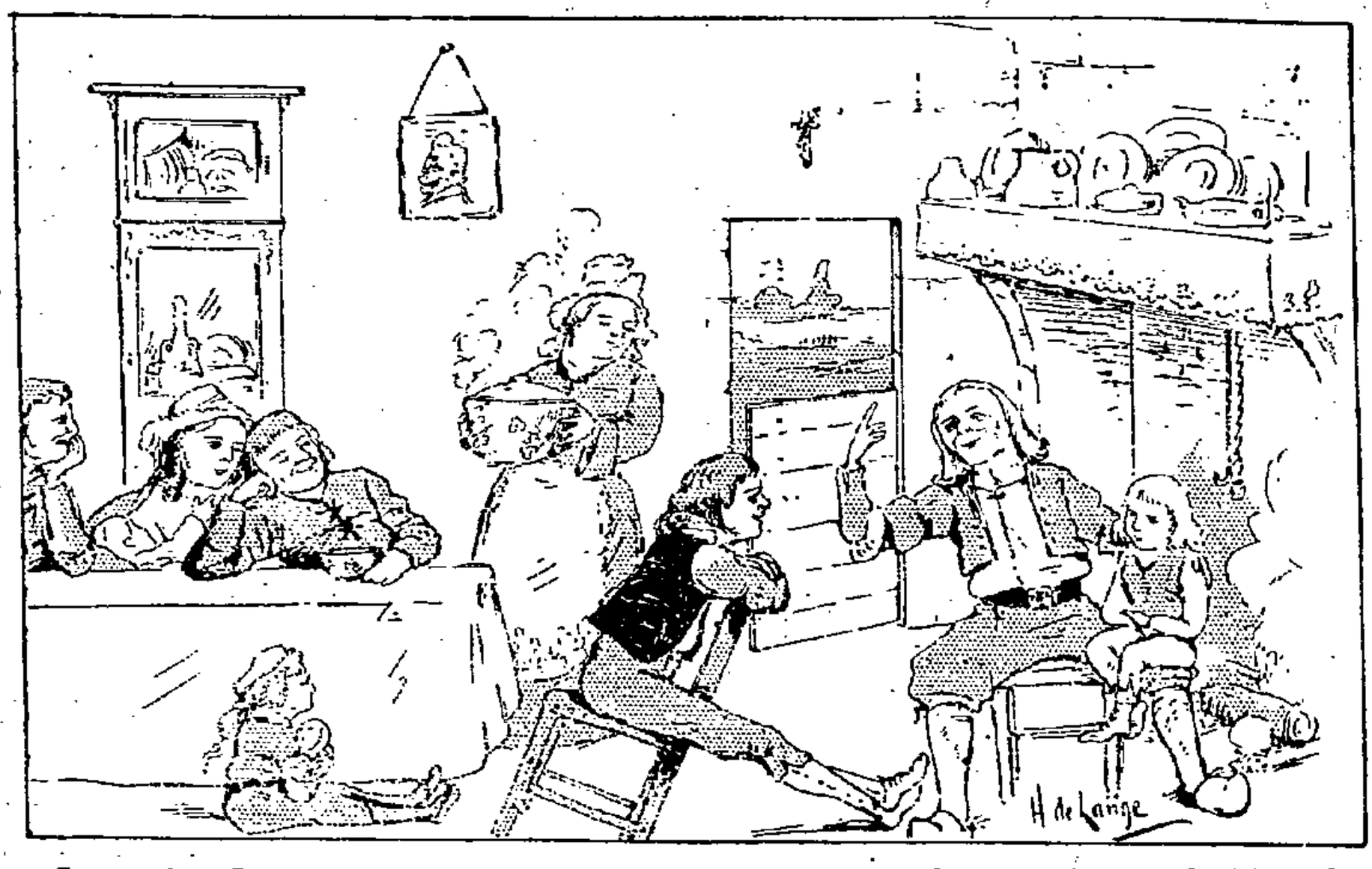

Sous la Monarchie, **dans la famille unie, les enfants honoraient le père et se soumettaient respectueusement à ses volontés.**

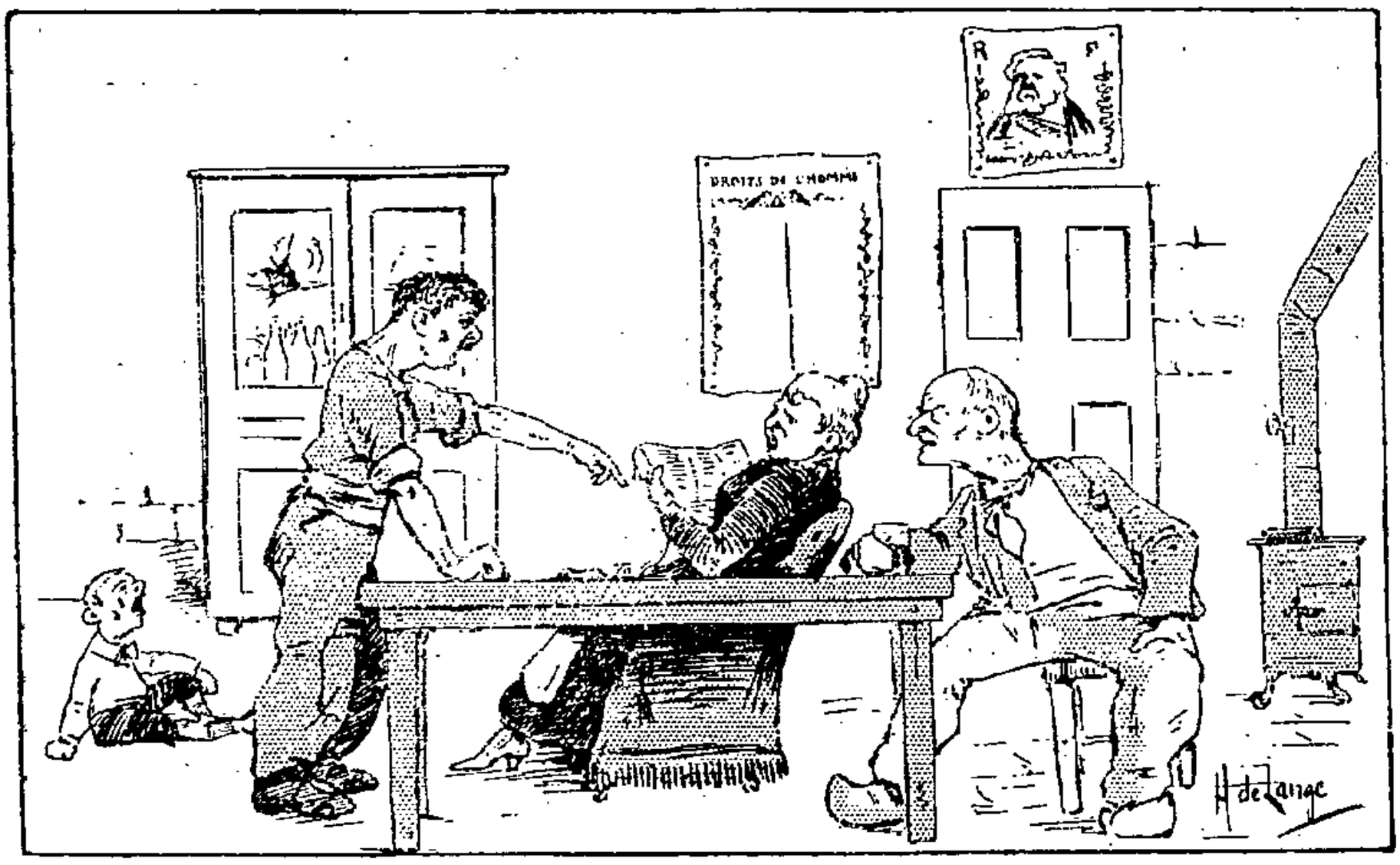

La République **enseigne aux enfants qu'ils sont les égaux du père et qu'ils n'ont pas à s'incliner devant son autorité.**

LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Librairie anti-maçonnique et anti-sémite

33, rue Vivienne — **PARIS**

La "Renaissance Française" reçoit toutes commandes de Librairie, en réservant les remises d'usage.

Envoi franco du catalogue sur demande. **Téléph. : 249-89.**

JUIN 1912

1	Sam.	S. Pamphile.
2	**Diman.**	*Trinité.*
3	Lundi.	Se Clotilde.
4	Mardi	S. Franç. Carrac
5	Mercr.	S. Boniface.
6	Jeudi.	*Fête-Dieu.*
7	Vendr.	S. Claude.
8	Sam.	S. Médard.
9	**Diman.**	S. Félicien.
10	Lundi.	S. Edgard.
11	Mardi.	S. Barnabé.
12	Mercr.	S. Nazaire.
13	Jeudi.	S. Antoine de Pad.
14	Vendr.	S. Basile
15	Sam.	S. Modeste.
16	**Diman.**	S. François Régis
17	Lundi.	S. Avit.
18	Mardi.	Se Marine.
19	Mercr.	SS. Gerv. et Prot.
20	Jeudi.	S. Sylvère.
21	Vendr.	S. Louis de Gonz.
22	Sam.	S. Paulin.
23	**Diman.**	Se Alice.
24	Lundi.	S. Jean d'été.
25	Mardi.	S. Guillaume, abb.
26	Mercr.	SS. Paul et Jean.
27	Jeudi.	S. Ladislas.
28	Vendr.	S. Léon II
29	Sam.	SS. Pierre et Paul.
30	**Diman.**	S. Paul.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier..... le 7
Nouvelle lune..... le 14
Premier quartier..... le 21
Pleine lune..... le 29

MEMENTO POUR JUIN

13. Anniversaire de la naissance de S.A.R. Mme la duchesse d'Aoste.

14. Anniversaire de la naissance de Mme la duchesse d'Orléans.

18. Fête du Sacré-Cœur de Jésus.

22. Premier jour de l'Eté.

24. La Saint-Jean d'été.

FÊTE A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RAMLOT

Tailleur Civil et Militaire

Chemisier-Chapelier

76, Rue de Rennes, **PARIS** — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70

L'OUVRIER

La Monarchie **donnait des statuts aux corporations.**

La République**, entretenant la haine des classes, pousse l'ouvrier à la guerre, qu'il fait réprimer ensuite par la force armée.**

L'ACTION FRANÇAISE

prie instamment ses amis de réserver leurs achats aux maisons annoncées dans le journal ou dans l'almanach.

C'est le plus sûr moyen d'aider à la prospérité du journal et à la diffusion des idées qu'il défend.

JUILLET 1912

1	Lundi.	S. Gal.
2	Mardi	*Visitation.*
3	Mercr.	S. Héliodore.
4	Jeudi.	Se Berthe.
5	Vendr.	SS. Cyr et Méth.
6	Sam.	S. Goar prêtre.
7	**Diman.**	S. Elie.
8	Lundi.	Se Elisabeth de P.
9	Mardi.	S. Ephrem.
10	Mercr.	Les 7 Fr. Martyrs.
11	Jeudi.	S. Pie Ier.
12	Vendr.	S. Jean Gualbert.
13	Sam.	S. Anaclet.
14	**Diman.**	S. Bonaventure.
15	Lundi.	S. Henri.
16	Mardi.	N. D. du M. Carmel
17	Mercr.	S. Alexis.
18	Jeudi.	S. Camille.
19	Vendr.	S. Vincent de P.
20	Sam.	Se Marguerite.
21	**Diman.**	S. Victor.
22	Lundi.	Se Marie-Madel.
23	Mardi.	S. Apoplinaire.
24	Mercr.	Se Christine.
25	Jeudi.	S. Jacques, ap.
26	Vendr.	Se Anne.
27	Sam.	S. Pantaléon.
28	**Diman.**	S. Nazaire.
29	Lundi.	Se Marthe.
30	Mardi.	S. Germain.
31	Mercr.	S. Ignace de L.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier.....		7
Pleine lune.....		14
Dernier quartier.....	le	20
Nouvelle lune.....	le	28

MEMENTO pour JUILLET

4. Fête du Précieux sang.
14. Fête populaire. Jour férié.
18. S. Arnould. Fête des brasseurs.
22. Commencement des jours caniculaires (un mois).
25. S. Christophe. Fête des automobilistes.
— S. Jacques. Fête des meuniers.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

HOTEL SOLFÉRINO

Gare d'Orsay

91, rue de Lille — PARIS - VIIe

Ad. tél. SOLFÉRINOTEL-PARIS **RESTAURANT** **Téléphone 726-07**

Confort moderne. - Installation neuve. - Chauffage central. - Electricité. - Téléphone privé. - Eau chaude et eau froide dans toutes les Chambres. - Salon de lecture et de conversation. - Piano.

LES FINANCIERS

Sous la Monarchie, **le Roi faisait rendre gorge aux grands financiers qui avaient commis des exactions.**

Sous la République, **le Juif triomphant, enrichi des dépouilles du pays, gouverne et désigne ministres, officiers, magistrats.**

SERVICE IMMOBILIER
de l'ACTION FRANÇAISE

Notre service immobilier se charge de toutes opérations de ventes et achats d'immeubles ou de propriétés, prêts hypothécaires, etc.

S'adresser à M. MAURICE BOURGUIGNON,
à l'*Action Française*, 3, Chaussée d'Antin, PARIS

AOUT 1912

1	Jeudi.	S. Pierre ès liens.
2	Vendr.	S. Etienne.
3	Sam.	Se Lydie.
4	**Diman.**	S. Dominique.
5	Lundi.	N.-D. des Neiges.
6	Mardi.	*Transfiguration.*
7	Mercr.	S. Gaëtan.
8	Jeudi.	S. Cyriaque.
9	Vendr.	S. Romain.
10	Sam.	S. Laurent.
11	**Diman.**	Se Suzanne.
12	Lundi.	Se Claire.
13	Mardi.	Se Radegonde.
14	Mercr.	S. Eusèbe.
15	Jeudi.	*Assomption.*
16	Vendr.	S. Hyacinthe.
17	Sam.	S. Libérat.
18	**Diman.**	Se Hélène.
19	Lundi.	S. Agapit.
20	Mardi.	S. Bernard.
21	Mercr.	Se Jeanne.
22	Jeudi.	S. Symphorien.
23	Vendr.	S. Philippe.
24	Sam.	S. Barthélemy.
25	**Diman.**	S. Louis, roi.
26	Lundi.	S. Zéphyrin.
27	Mardi.	S. Joseph Cal.
28	Mercr.	S. Augustin, év.
29	Jeudi.	*Décoll. de S.-J-B.*
30	Vendr.	S. Fiacre.
31	Sam.	S. Raymond.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier..... le 19

Nouvelle lune..... le 27

Premier quartier..... le 5

Pleine lune..... le 12

MEMENTO POUR AOUT

9. Pluie d'étoiles dites Larmes de S. Laurent (nuit du 9 au 10)
10. S. Laurent. Fête des Verriers.
12. Se Claire Fête des miroitiers.
15. Se Marie. Fête de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans.
18. Se Hélène. Fête de S. A. R. Mme Hélène d'Orléans, duchesse d'Aoste.
25. Se Louise. Fête de S. A. R. Mme Louise d'Orléans, princesse de Bourbon-Siciles.
30. S. Fiacre. Fête des jardiniers.

FÊTES A SOUHAITER

....
....
....
....
....
....
....
....

AGENDA

....
....
....
....
....
....
....
....
....
....

H. MALET

Editeur, 95, rue de Rennes, (PARIS)

Traite avec les jeunes écrivains pour l'édition de leurs romans, plaquettes, etc., à des prix très modérés.

Fourniture de devis sans engagement.

LES PARLEMENTS

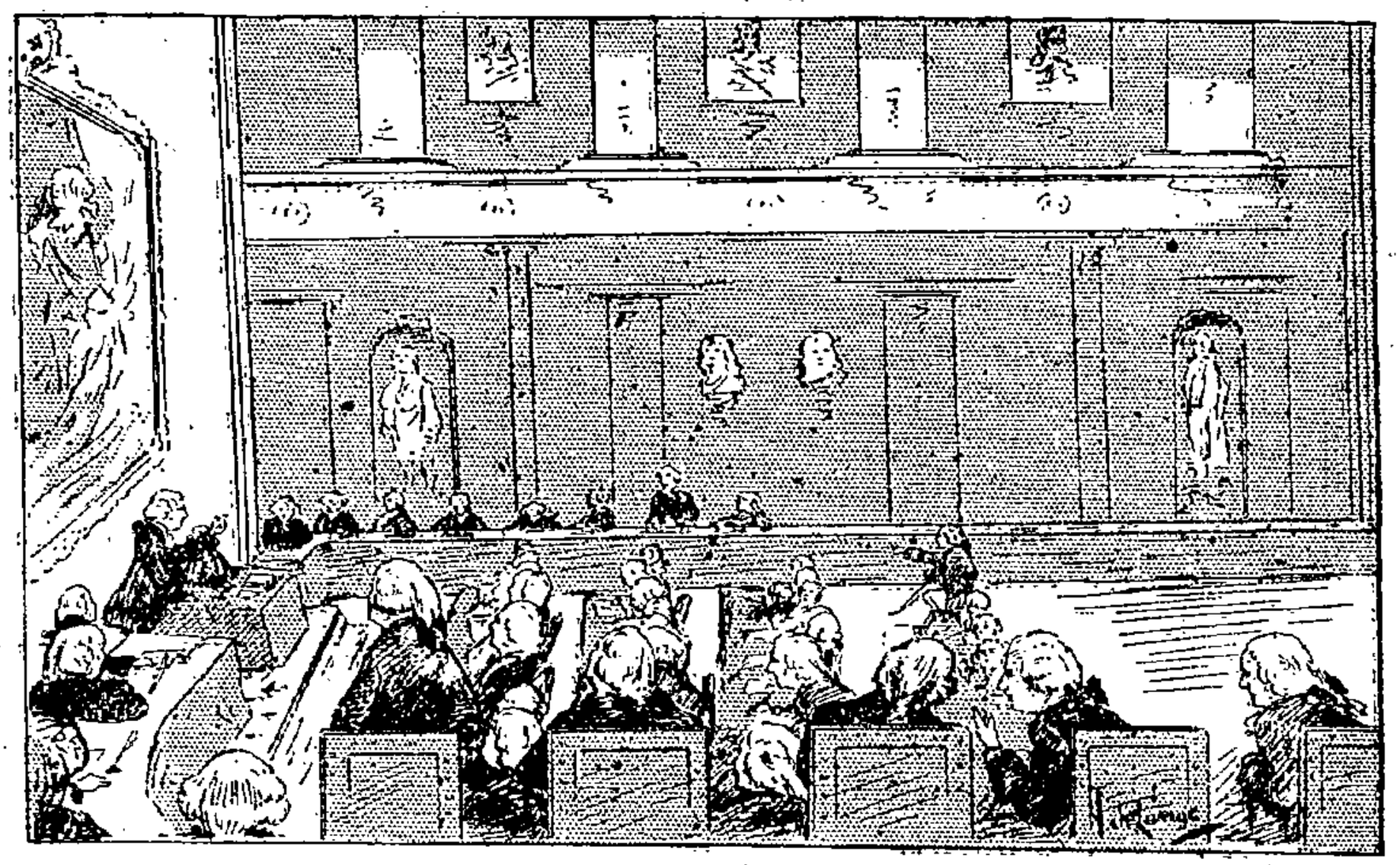

Sous la Monarchie, les parlements délibéraient dans chaque province avec dignité sur des intérêts régionaux qui leur étaient bien connus.

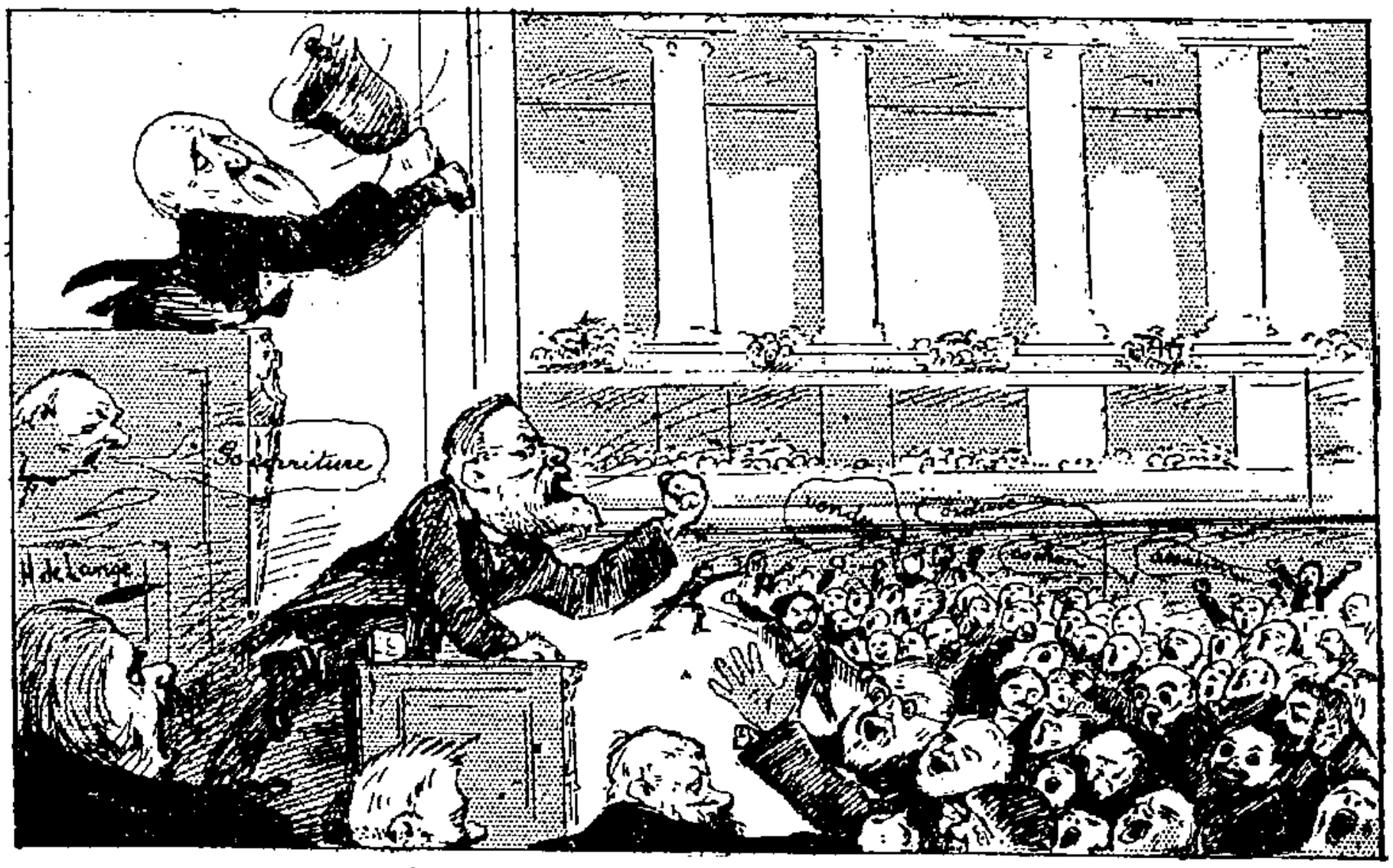

Sous la République, les députés incompétents, sont chargés de veiller aux grands intérêts du pays qu'ils ignorent.

L'ACTION FRANÇAISE
JOURNAL QUOTIDIEN

PUBLICITÉ

La Publicité de l'Action Française est très productive parce que les amis dévoués du Journal ont l'habitude de la consulter et de l'utiliser pour leurs achats

SEPTEMBRE 1912

1	**Diman.**	S. Gilles.
2	Lundi.	S. Etienne de H.
3	Mardi.	Se Séraphie.
4	Mercr.	Se Rosalie.
5	Jeudi.	S. Laurent Just.
6	Vendr.	S. Eleuthère.
7	Sam.	S. Cloud.
8	**Diman.**	*Nativ. de la Se Vier.*
9	Lundi.	S. Gorgon.
10	Mardi.	S. Nicolas de Tal.
11	Mercr.	S. Paphnuce.
12	Jeudi.	S. *Nom de Martie.*
13	Vendr.	S. Euloge.
14	Sam.	*Exalt.de la Se Croix.*
15	**Diman.**	S. Nicomède.
16	Lundi.	S. Cyprien.
17	Mardi.	S. Lambert.
18	Mercr.	S. Jos. de Cuper.
19	Jeudi.	*N. D.des 7 Douleurs,*
20	Vendr.	S. Eustache.
21	Sam.	S. Matthieu, ap.
22	**Diman.**	S. Maurice.
23	Lundi.	Se Lin.
24	Mardi.	N. D. de la Merci
25	Mercr.	S. Firmin.
26	Jeudi.	S. Justine.
27	Vendr.	SS Côme et Dam.
28	Sam.	S. Winceslas.
29	**Diman.**	S Michel.
30	Lundi.	S. Jérôme.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier..... le 4
Nouvelle lune..... le 10
Premier quartier..... le 17
Pleine lune..... le 25

MEMENTO POUR SEPTEMBRE

9. Anniversaire de la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Montpensier.

19. Miracle de S. Janvier à Naples.

21. Anniversaire de la naissance de Mme la comtesse de Paris.

22. S. Maurice. Fête des soldats.

24. Premier jour de l'automne.

FÊTES A SOUHAITER

AGENDA

BOIS ET CHARBONS

E. BROSSEL

Ligueur d'ACTION FRANÇAISE

253, Rue de Vaugirard, PARIS (15e) Téléph. 711-99

Demander le Tarif en se recommandant du Journal

CEUX QU'ON GLORIFIE

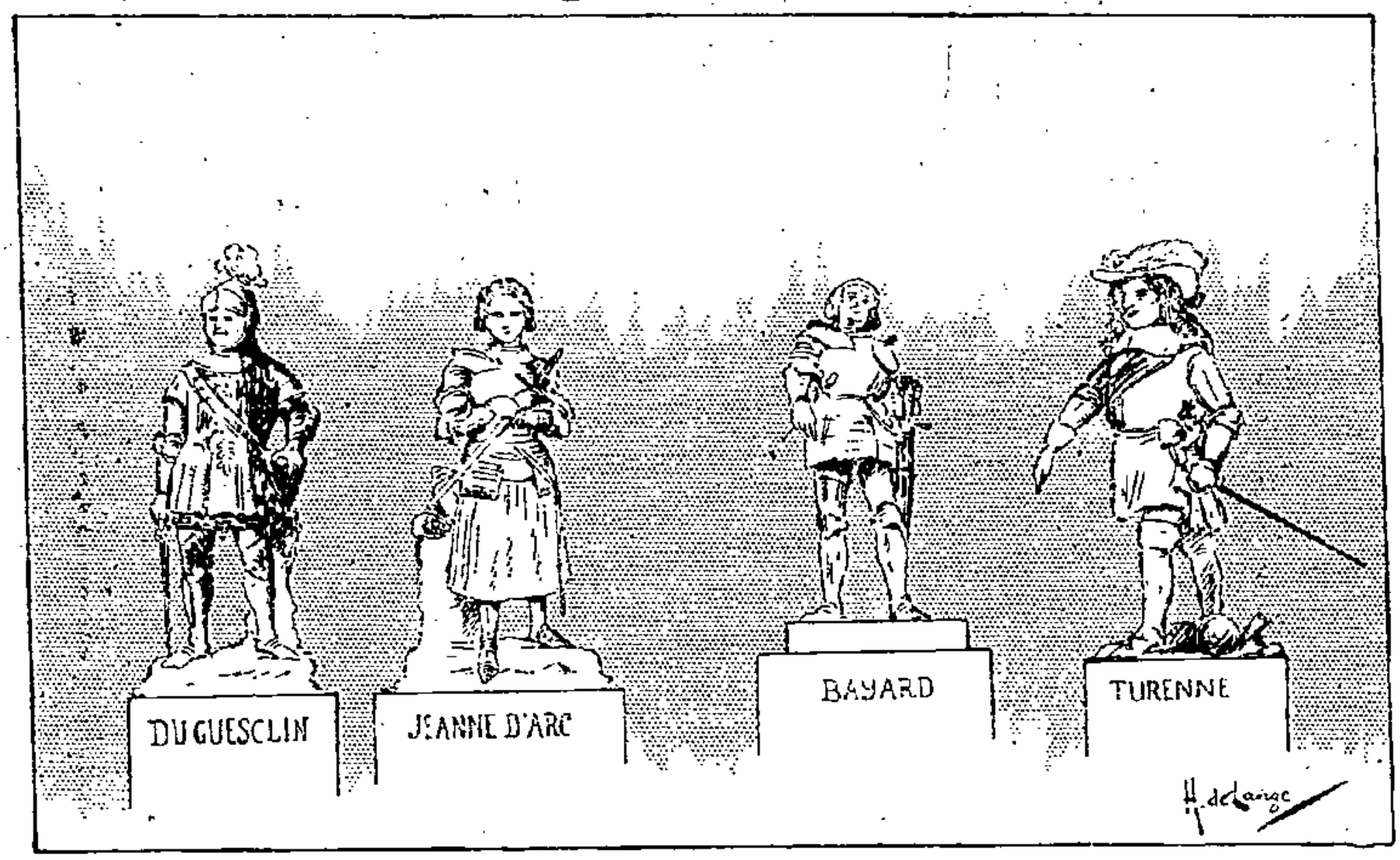

Les Gloires de la Monarchie **: Ceux qui ont servi la patrie contre l'étranger.**

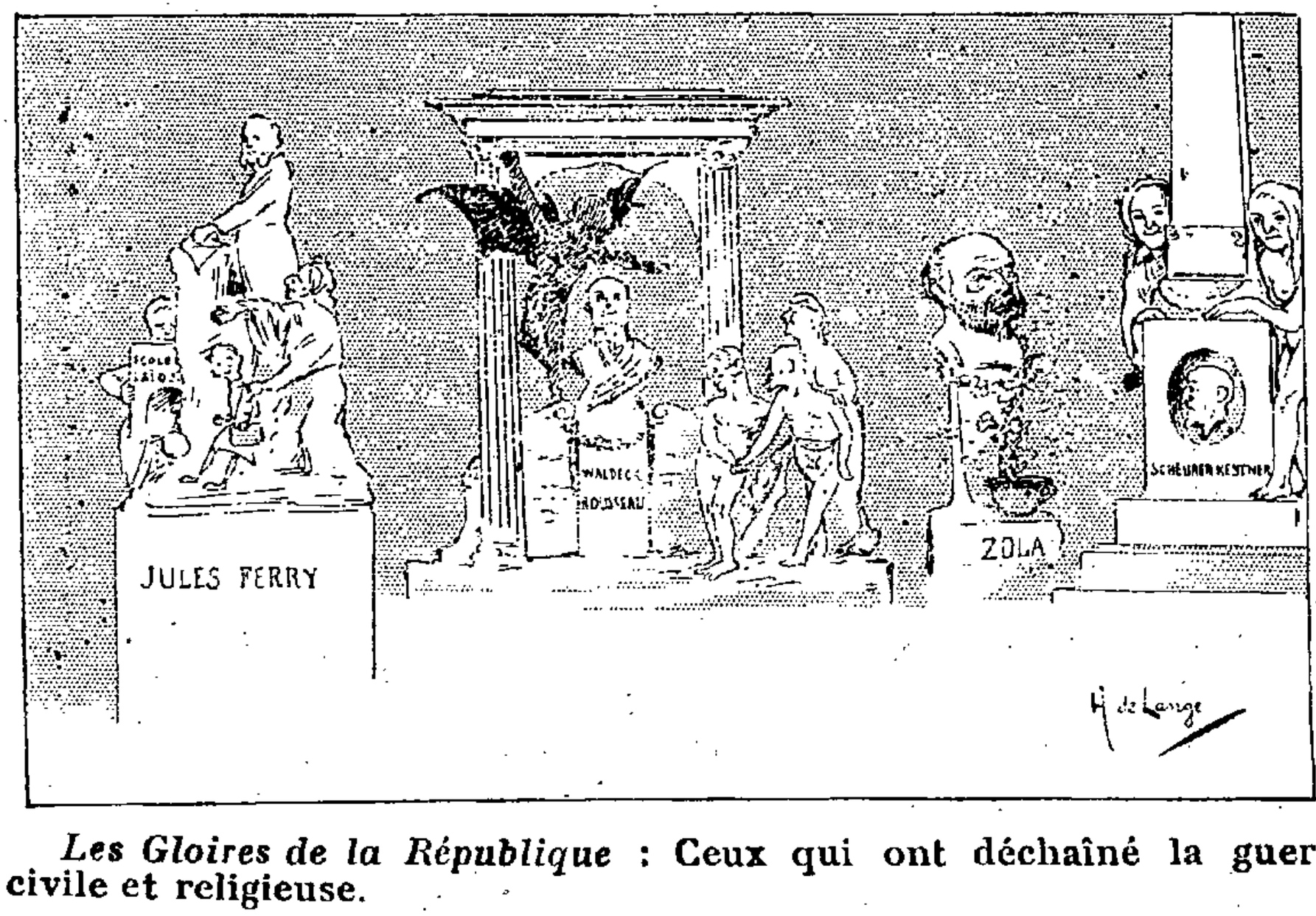

Les Gloires de la République **: Ceux qui ont déchaîné la guerre civile et religieuse.**

IMPRIMERIE DE PROPAGANDE ROYALISTE
Maison Ch. WEIBEL, éditeur,
9 et 11, rue Clovis. PARIS. Télép. 803-39

Enveloppes en gros depuis 1 fr. 55 le mille, format commerce.
Spécialité d'impressions pour invitations, programmes & cartes de visite.

Prière de demander le catalogue des articles de propagande. Enveloppes royalistes, papier, fleurs de lys, brassards, insignes, etc , etc.

OCTOBRE 1912

1	Mardi.	S. Rémi.
2	Mercr.	*SS. Anges Gardiens.*
3	Jeudi.	S. Gérard.
4	Vendr.	S. Franç. d'Assis.
5	Sam.	S. Placide.
6	**Diman.**	S. Bruneau.
7	Lundi.	S. Marc, pape.
8	Mardi.	Se Brigitte.
9	Mercr.	S. Denis.
10	Jeudi.	S. Franç. de Borg.
11	Vendr.	S. Nicaise.
12	Sam.	S. Wilfrid.
13	**Diman.**	S. Edouard.
14	Lundi.	S. Calixte.
15	Mardi.	Se Thérèse.
16	Mercr.	S. Bertrand.
17	Jeudi.	Se Hedwige.
18	Vendr.	S. Luc.
19	Sam.	S. Pierre d'Alcan.
20	**Diman.**	S. Jean de Kenti.
21	Lundi	Se Ursule.
22	Mardi.	S. Hilarion.
23	Mercr.	S. Théodoret.
24	Jeudi.	S. Magloire.
25	Vendr.	S. Crépin.
26	Sam.	S. Evariste.
27	**Diman.**	S. Frumence.
28	Lundi.	SS. Jude et Simon.
29	Mardi.	S. Narcisse.
30	Mercr.	S. Alp. Rodrigues.
31	Jeudi.	S. Quentin.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier..... le 3
Nouvelle lune..... le 10
Premier quartier..... le 17
Pleine lune..... le 25

MEMENTO pour OCTOBRE

3. N.-D. du St-Rosaire.

4. Fêtes des Vendanges à Argenteuil.

23. Fête du T. S. Rédempteur.

25. S. Crépin. Fête des cordonniers.

— Séance solennelle des cinq Académies.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RAMLOT

Tailleur pour Dames

SPÉCIALITÉ DE CHEMISETTES-CHEMISIER

76, Rue de Rennes, **PARIS** — Métro St-Sulpice — Télép. 715-70

LA MARINE

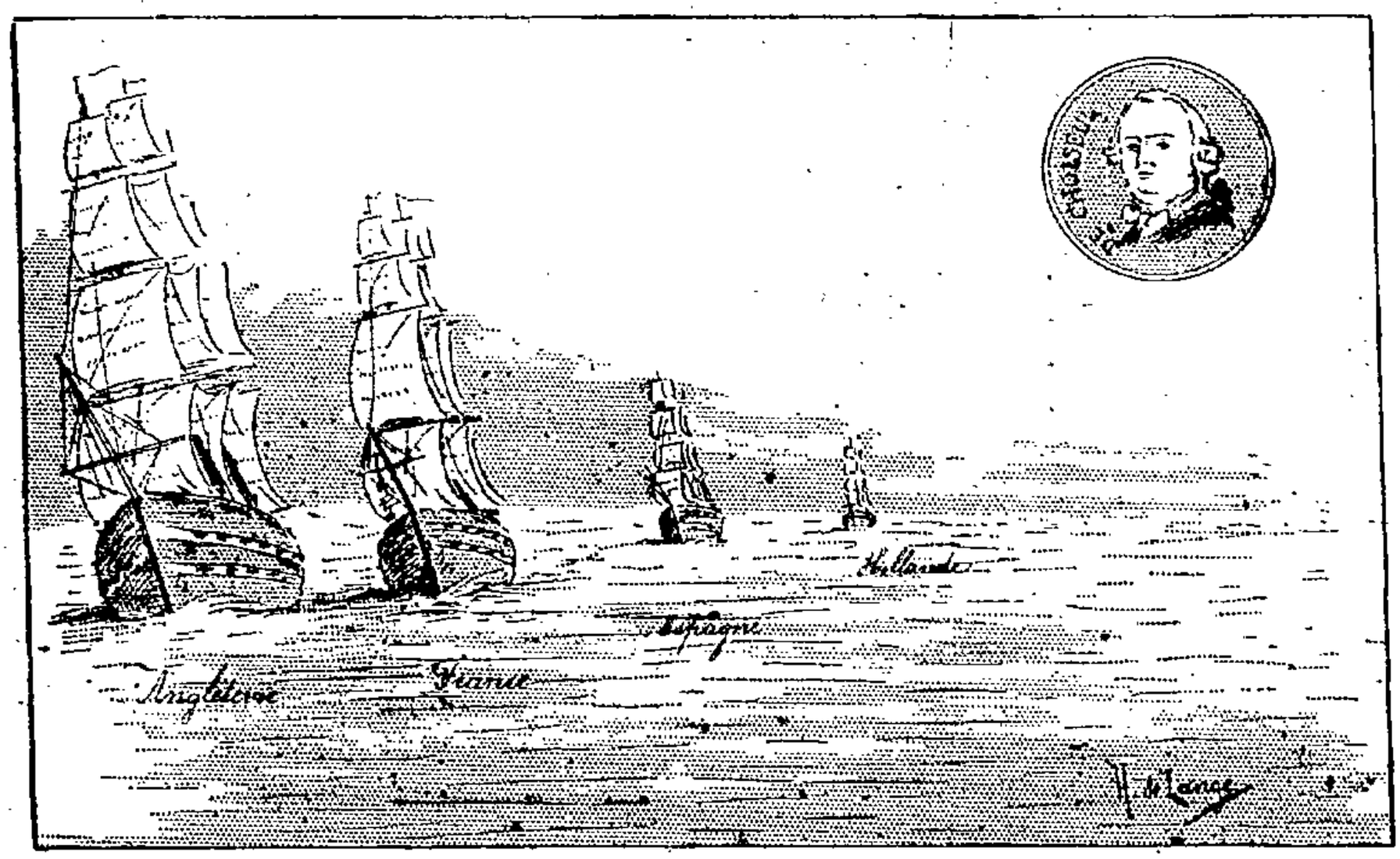

Sous la Monarchie, **la France était en bonne place au second rang des puissances.**

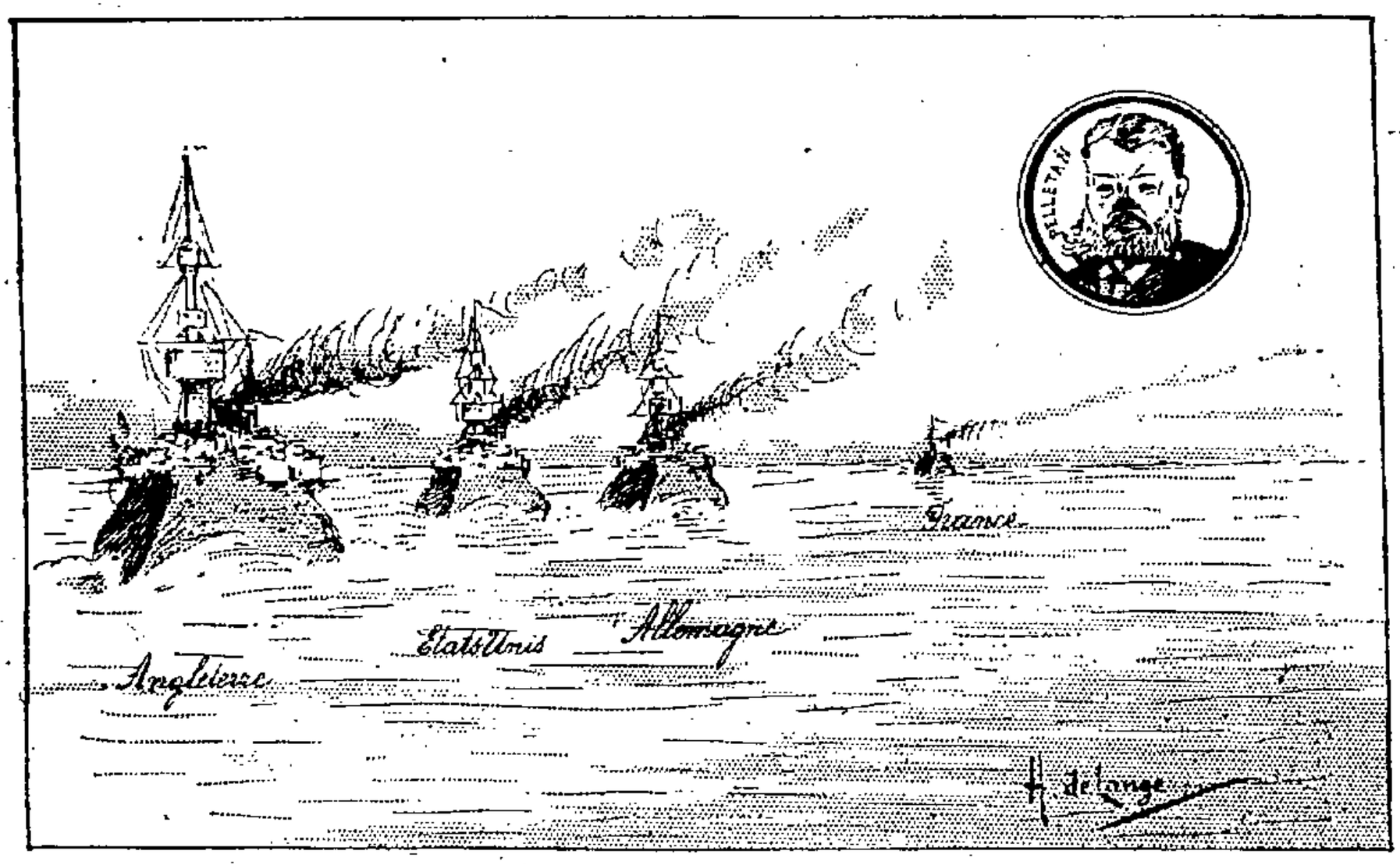

Sous la République, **la France est bien loin au quatrième rang.**

L'ACTION FRANÇAISE

JOURNAL QUOTIDIEN

		3 mois	6 mois	1 an	
Abonnements	Paris, Seine, Seine-et-Oise.....	5 50	10 »	20 »	Le N°
	Provinces et Alsace-Lorraine.....	7 »	13 »	24 »	5 cent.
	Etranger.....	10 »	18 »	36 »	

Adresser lettres et mandats à l'Administrateur, 3, Chaussée d'Antin, PARIS

NOVEMBRE 1912

1	Vendr.	*La Toussaint.*
2	Sam.	*Les Trépassés*
3	**Diman.**	S. Hubert.
4	Lundi.	S. Charles Borr.
5	Mardi.	Se Bertille.
6	Mercr.	S. Léonard.
7	Jeudi.	S. Willibrord.
8	Vendr.	*Les Stes Reliques.*
9	Sam.	S. Théodore.
10	**Diman.**	S. André Avellin.
11	Lundi.	S. Martin.
12	Mardi.	S. René.
13	Mercr.	S. Stanislas.
14	Jeudi.	S. Josaphat.
15	Vendr.	Se Gertrude.
16	Sam.	S. Edmond.
17	**Diman.**	S. Grégoire Thau.
18	Lundi.	S. Odon.
19	Mardi.	Se Elisabeth de H.
20	Mercr.	S. Félix de Valois.
21	Jeudi.	*Présent. de la S. V.*
22	Vendr.	Se Cécile.
23	Sam.	S. Clément.
24	**Diman.**	S. Jean de la Croix.
25	Lundi.	Se Catherine.
26	Mardi.	*Ier Dim. de l'Avent*
27	Mercr.	S. Maxime.
28	Jeudi.	S. Sosthène.
29	Vendr.	S. Saturnin.
30	Sam.	S. André, ap.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier.....	le 1
Nouvelle lune.....	le 8
Premier quartier.....	le 16
Pleine lune.....	le 24
Dernier quartier.....	le 30

MEMENTO pour NOVEMBRE

1. La Toussaint. Jour férié.
2. Jour des morts.
3. S. Hubert. Fête des chasseurs.
6. S. Léonard. Fête des prisonniers.
13. Pluie d'étoiles *Les Léonides*, nuit du 13 au 14.
22. Se Cécile. Fête des musiciens.
25. Se Catherine. Fête des jeunes filles.

FÊTES A SOUHAITER

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

AGENDA

.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

CAFÉ
EUG. MARTIN
à **2.35** le **1/2** kil.
Une seule qualité :
La meilleure
Un seul prix :
Le moins cher

Toutes les bonnes maîtresses de maison achètent leur café chez

Eug. MARTIN
PARIS, 33, Rue Joubert. — Télép. **120-43**

Livraison à domicile dans Paris
Demander la liste des 200 dépôts de quartiers

QUANT A L'ARMÉE...

...Que ce soit au passage du Rhin, sous Louis XIV...

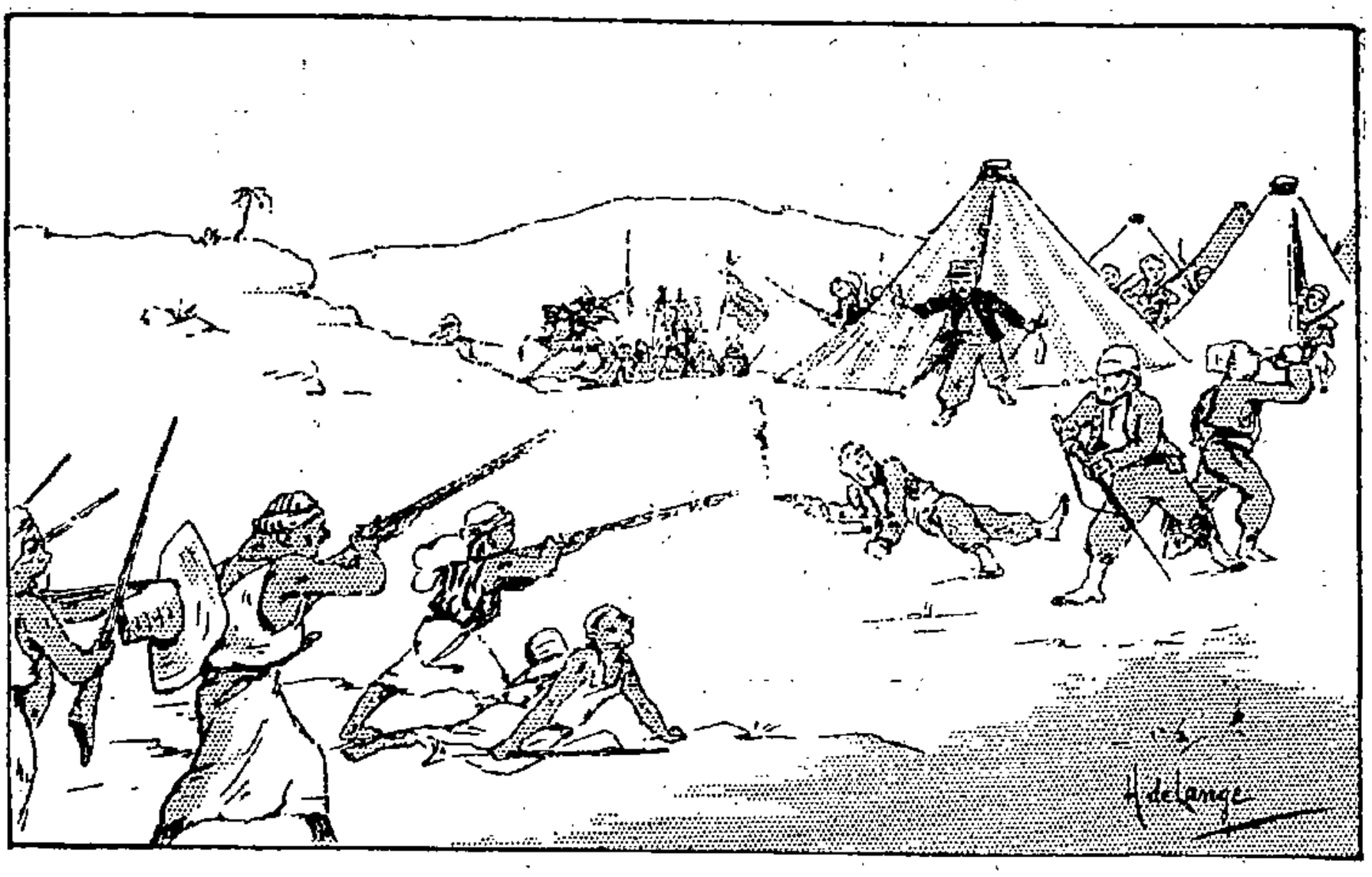

...Ou pour la défense d'un camp au Maroc...

...L'ARMÉE DE LA FRANCE EST TOUJOURS LA MÊME !

BOIS ET CHARBONS

E. BROSSEL

Ligueur d'ACTION FRANÇAISE

253, Rue de Vaugirard, PARIS (15e) — Télép. 711-99

Demander le tarif en se recommandant du Journal.

DÉCEMBRE 1912

1	**Diman.**	*Avent.*
2	Lundi.	Se Bibiane.
3	Mardi.	S. Franç. Xavier.
4	Mercr.	Se Barbe.
5	Jeudi.	S. Sabas.
6	Vendr.	S. Nicolas, év.
7	Sam.	S. Ambroise.
8	**Diman.**	*Immaculée Concep.*
9	Lundi.	Se Léocadie.
10	Mardi.	S. Melchiat.
11	Mercr.	S. Damase.
12	Jeudi.	S. Corentin.
13	Vendr.	Se Lucie.
14	Sam.	Se Odile.
15	**Diman.**	S. Eusèbe.
16	Lundi.	Se Adélaïde.
17	Mardi.	Se Olympiade.
18	Mercr.	S. Gatien.
19	Jeudi.	S. Nemésion.
20	Vendr.	S. Philogone.
21	Sam.	S. Thomas, ap.
22	**Diman.**	S. Ischyrion.
23	Lundi.	S. Servule.
24	Mardi.	S. Emilienne.
25	Mercr.	NOEL.
26	Jeudi.	S. Etienne.
27	Vendr.	S. Jean, ap.
28	Sam.	Les SS. Innocents.
29	**Diman.**	S. Thomas Becket.
30	Lundi.	S. Sabin.
31	Mardi.	S. Sylvestre

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune..... le 8
Premier quartier..... le 16
Pleine lune..... le 23
Dernier quartier..... le 30

MEMENTO pour DÉCEMBRE

1. S. Eloi. Fête des Orfèvres.

4. Se Barbe. Fête des artilleurs et des artificiers.

6. S. Nicolas. Fête des garçons.

22. 1er Jour de l'hiver.

FÊTES A SOUHAITER

....
....
....
....
....
....
....

AGENDA

....
....
....
....
....
....
....
....
....
....

B. SPADE, Ligueur d'A. F.
Tapissier décorateur
INSTALLATION D'APPARTEMENTS
5, Rue Malebranche, PARIS. — *Tel. 804-35.*

AUSSEUR & HIPP

MENUISIERS

Leur Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis, à Paris.
Téléphone N° 706-98

COGNAC AUTHENTIQUE

TRADE 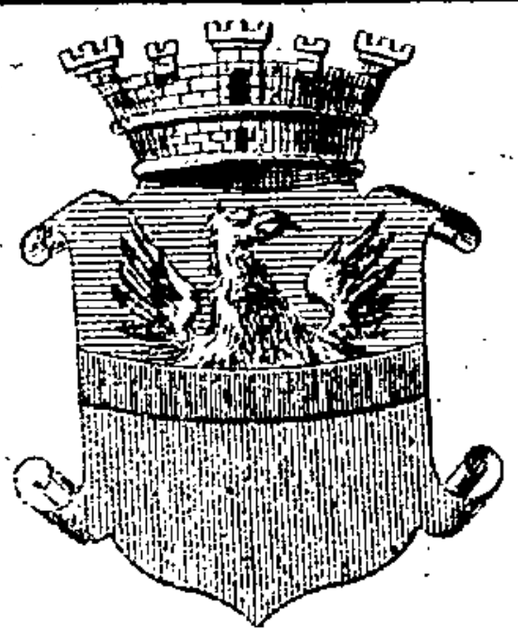 MARK

H. Lauraint & C°

Propriétaires-Distillateurs

COGNAC

Fournisseurs de Monseigneur le Duc d'Orléans

Prix-Courant détaillé sur Demande

Monseigneur le Duc d'Orléans

La Barque et le Drapeau

A propos du nouveau Livre de Monseigneur le Duc d'Orléans

De vive voix, ou par lettre, beaucoup de royalistes, depuis quatre mois, me demandent où découvrir un certain portrait de Monseigneur le Duc d'Orléans dont je tentais de donner l'impression exacte dans un article paru ici le 4 février. Et vraiment cette image qu'une main amie m'avait communiquée, forme la plus vivante et la plus éloquente des allégories de l'exil :

J'ai sous les yeux, disais-je, *un admirable portrait du Roi de France, du Duc d'Orléans, de Philippe VIII. Je n'en connais pas de plus beau. La photographie, me dit-on, a été faite, il y a deux ans, ou peut-être quatre, sur la côte de Norvège. Le Prince est seul, assis à l'arrière d'une petite barque. A sa gauche, un peu après lui, très obliquement incliné et comme en berne, flotte le drapeau national. Soit que l'observation de l'horizon de la mer qui semble crisper les muscles de son visage ait produit matériellement cet effet, soit que, plutôt, une âpre tristesse soudaine ait vraiment traversé sa pensée à cet instant-là : l'attitude, le port de la tête, le regard du Prince marin semblent résumer à souhait toutes les amertumes et toutes les mélancolies de l'absence et de l'exil. C'est, comme dit très bien notre Vaugeois, la tragédie de l'interrègne... Je voudrais qu'il devînt possible de tirer aujourd'hui cette belle image à des millions d'exemplaires, car elle saurait dire au peuple de France une multitude de choses que la parole ne dit pas; aux vérités matérielles que nous rétablissons, elle ajouterait une vérité morale que l'analyse du langage traduit toujours insuffisamment. Par l'éloquence de l'image, on voit et l'on sent, on touche et l'on comprend...*

Les deux portraits dont il est parlé dans cet article ont été reproduits en héliogravure par les soins de la Nouvelle Librairie Nationale. Gravés et tirés par la Maison Dujardin, ils illustrent le même texte qui forme une élégante plaquette de seize pages, imprimée en beaux caractères Didot sur papier d'alfa in-8 raisin ; couverture en deux couleurs. — L'exemplaire, avec les deux portraits, se vend un franc. Prix spéciaux pour quantités.

Il ne m'était pas très facile de renseigner les royalistes qui voulaient savoir où courir pour se procurer un témoignage si pathétique. On me l'avait communiqué avec quelque secret, et je dus soutenir de petites batailles pour empêcher de mettre en carte postale cette image du Prince à la barque et au drapeau. Mais tous ceux auxquels j'ai causé une peine involontaire ont désormais satisfaction : le portrait qu'ils convoitent, ils l'auront quand il leur plaira, car voici qu'il vient de paraître dans ce nouveau livre de Monseigneur le Duc d'Orléans, *Chasses et Chasseurs arctiques*, que la librairie Plon vient de publier. A la différence des deux précédents ouvrages du Prince, *A travers la Banquise* et la *Revanche de la Banquise*, éditions de grand luxe, les *Chasses* forment un petit volume de format normal, accessible à tous les Français sachant lire. Il n'y a qu'à l'ouvrir : la première des vingt-cinq gravures, au frontispice, montre « le Duc d'Orléans à la barre de sa vedette ». Vers la fin du volume, une autre image familière, « carré de la *Belgica* : ma cabine », montre le Prince à sa table de travail et sans doute en train de rédiger le journal de bord. Ce second portrait, qui est aussi d'une ressemblance très remarquable, n'est pas moins significatif. Il manifeste bien la personne morale du Roi de France tendue par l'attention et la réflexion. Mais j'en suis convaincu, c'est au premier portrait que voleront nécessairement tous les cœurs. Quelques imperfections matérielles (dues peut-être aux circonstances où le cliché fut pris) ont altéré certains aspects réels du visage, mais en se référant au second portrait il sera aisé de corriger ce défaut.

Son portrait vrai, complet, le Prince en personne le trace. Il parle. Il se trahit. Il se livre, dès cette belle et forte introduction, dont je voudrais pouvoir fournir ici un aperçu, car c'est là que semble rassemblée, concentrée l'âme qui conduit le reste du livre. Elle fait éclater tout d'abord, avec le goût passionné de la réalité et de la vérité, un culte ardent, une piété profonde pour toutes les formules de l'héroïsme ; ensuite et en même temps, la passion du nom français. Traitant de trois siècles d'histoire maritime, avec quelle fière complaisance le Prince s'arrête devant cet Iberville et ses dix frères, « petits-fils d'un hôtelier de Dieppe qui fit souche de héros »! « *Les yeux*, dit-il, *se mouillent de larmes en voyant tous ces enfants d'une même famille donner successivement leur santé ou leur vie pour l'honneur de la mère-patrie* ». Et l'amitié royale apparaît exactement la même pour ce « jeune capitaine français », notre

contemporain, Rallier du Baty, qui a conduit à l'île Kerguélen un simple cotre de pêche de Boulogne, puis, des abords du pôle sud, est allé vendre sa cargaison jusqu'en Australie, « traversant ainsi l'Atlantique et l'Océan Indien ». Ce ne sont pas là simples impressions. Cette admiration pour l'initiative personnelle et l'énergie heureuse correspond à la vue distincte d'un type et d'une loi... Monseigneur le Duc d'Orléans écrit :

Ne fut-ce que pour le bénéfice moral qu'elle en retire, une nation doit pousser par tous les moyens ses enfants vers les carrières maritimes.

La mer restera toujours la meilleure école d'énergie et de discipline ; en Norvège, où l'on peut dire que tous les hommes commencent par être marins, l'empreinte bienfaisante qu'en garde leur caractère est nettement visible.

C'est à la mer que j'ai éprouvé les émotions les plus saines de ma vie, que j'ai senti le plus nettement la présence et la protection de Dieu, que je me suis rendu compte qu'au moment du danger les distinctions sociales s'effacent et que celui qui veut commander doit s'en être montré le plus digne.

Si la lecture de ces pages pouvait réveiller, chez quelques jeunes Francais, le goût de la mer trop négligé maintenant, j'en serais profondément heureux.

Et le Prince revient sur les hautes leçons qui Lui vinrent de Son expérience de la mer.

Je ne me suis jamais embarqué pour ces mers polaires, qui m'attirent tant, sans un véritable serrement de cœur à la pensée de quitter, pour une période dont je ne pouvais prévoir la durée, tous ceux qui me sont chers et aussi ces communications fréquentes avec le pays, qui sont la vie de l'exilé.

Chaque fois, c'est avec une angoisse croissante que j'ai vu arriver le moment du départ ; mais le déchirement accompli, quand je me suis trouvé seul avec mes compagnons, voguant vers de nouvelles aventures, il n'y a plus eu de place dans mes pensées que pour une sorte d'exaltation à l'idée des luttes qui nous attendaient.

C'est que, pour le vrai marin, rien ne peut être comparé aux campagnes dans les mers du nord, avec l'incertitude de la glace, des atterrissages inconnus, de la brume et de la tempête.

Le temps change en une heure, dans les régions boréales, et avec lui les impressions.

A une journée de brume et de glaces menaçantes, où l'on se sentait triste et préoccupé, succède un jour clair avec une banquise ouverte, et la joie renaît.

Un rayon de soleil peut tout changer et transformer un champ de mort en un paysage féérique !

Je ne crains pas les responsabilités et je n'en connais pas de plus belle que celle de commander un navire ; aussi, dans mes voyages, en m'entourant des avis les plus compétents des hommes du métier qui m'accompagnaient et sans lesquels tout travail scientifique eût été

impossible, j'ai toujours voulu garder le commandement et être tenu au courant, de jour comme de nuit, de tous les incidents qui pouvaient se produire à bord.

C'est ainsi qu'il faut pratiquer la chasse du nord ; alors on se sent l'âme de ce groupe d'hommes résolus, fidèles, unis par le danger ; alors on jouit de la lutte de cette admirable machine souple et forte qu'est le navire baleinier avec la glace, avec la brume, avec le vent, et, les vieux instincts primitifs reparaissant, on vit les voyages des premiers navigateurs.

Le temps des découvertes maritimes n'est plus ; ce n'est que par un bonheur inespéré à notre époque, qu'avec l'aide de Dieu j'ai pu planter le drapeau de mon pays sur une terre nouvelle ; mais l'attrait des grandes solitudes du nord reste toujours le même et, en prenant le chemin du retour à l'automne dernier, ce n'est pas sans un serrement de cœur que j'ai vu disparaître là-bas, dans la brume, ces régions arctiques, où, depuis six ans, je suis venu chercher l'oubli de l'éternelle angoisse de l'exil.

Depuis six ans j'ai passé dans ces régions bien des moments intéressants, ressenti bien des émotions diverses, violentes ou douces.

J'ai eu la grande consolation de sentir que je servais mon pays et le bon renom de la France en employant dans ces voyages lointains ce que j'ai de force et d'activité.

Parfois aussi la tristesse de l'isolement m'a gagné : j'ai connu les désillusions et les jours de désespérance.

Dans ces mers glacées que j'avais appris à connaître, que j'aimais tout en les redoutant, je laisse un peu de ma vie errante de proscrit, un peu de mon « moi » intime !

C'est donc, dans l'adieu que je leur ai dit, une partie de mon existence qui finit !

Quel que soit l'avenir que la Providence me réserve, ces luttes répétées contre les glaces et la mer n'ont pas été inutiles : elles ont au moins servi à me faire comprendre et aimer ces humbles matelots qui chaque jour risquaient si simplement leur vie pour moi ; elles ont, je l'espère, formé et mûri l'homme que je voudrais être, pour me trouver à la hauteur de la lourde tâche qui m'attend, s'il plaît à Dieu, à la barre d'un vaisseau plus grand et plus difficile à conduire que ma vieille Belgica.

Ces grandes pages portent une image de Roi.

Elles iront droit au cœur de la jeune France. Particulièrement la Marine française que la République a ruinée y trouvera peut-être de nouvelles raisons de tourner ses regards du côté du Prince marin. Assis dans la barque audacieuse et légère, le Prince affronte, comme tous, cette part d'aventure inhérente à notre avenir, mais le drapeau qui flotte à portée de sa main et qu'Il est bien seul à garder rappelle les puissances du passé national qu'Il personnifie.

L'idée familière et profonde qu'Il veut bien nous donner de Lui est de celles qui inspirent le courage et la confiance.

Sentiment de la responsabilité, de l'autorité et du devoir ;

notion calme, froide et intrépide du risque ; amour violent (Henri IV disait violente, mais le sexe du mot a changé, sans changer le sens), violent amour des grandeurs âpres, des objets difficiles, des bonheurs que l'on n'obtient pas sans y tendre l'effort entier de sa pensée et de son cœur : tels sont les caractères du Chef que l'histoire de la patrie et son droit national désignent aux Français de 1911. Une fois de plus l'hérédité et la tradition nous auront accordé et choisi le plus digne.

Charles MAURRAS.

Médaille offerte au Général MERCIER par souscription nationale

AVERS

La Saint-Philippe

A TOULOUSE

Discours prononcé par Jules Lemaître, le 21 mai 1911, salle du Jardin Royal

Messieurs, je suis venu à Toulouse il y a neuf ans, je crois, avec Cavaignac, et j'en ai emporté des souvenirs intéressants et une très utile leçon.

Pendant que Cavaignac parlait, d'excellents républicains, parmi lesquels des employés de la Préfecture, envahirent la salle et même l'estrade avec des hurlements. Ils ne permirent pas à l'orateur de continuer son discours ; et pourtant Cavaignac était certes républicain. Mais ce n'était pas, paraît-il, un bon républicain. Aussi, au lieu de faire sortir les apaches, c'est nous que la police fit sortir, malgré nos énergiques protestations. Car ces apaches étaient des manières de personnages officiels et, je le répète, des républicains irréprochables, des républicains, qui, eux, concevaient la République comme il le fallait.

Ils venaient chambarder notre réunion parce que nous avions la naïveté de dire que nous voulions, que nous espérions une République honnête, juste et patriote. Et ma foi ! ils avaient bien raison de nous faire payer une pareille sottise. Et c'est nous qui

avions tort d'être bêtes. A partir de ce jour-là j'eus des doutes sérieux sur la possibilité d'améliorer le régime. La dégoûtante pratique des élections acheva de m'instruire. La République était déjà ce qu'elle a continué d'être, la tyrannie d'un parti, la guerre civile, le désordre ; je vis avec clarté qu'elle ne pouvait absolument pas se dispenser d'être tout cela, et que tout cela, c'était la vrai République, et même la République « en soi ».

Et c'est pourquoi, Messieurs, le discours que je n'ai pas pu placer il y a neuf ans, je vais le rapporter aujourd'hui, fortement revu et corrigé.

Mais aujourd'hui je suis bien sûr que la salle ne sera pas envahie. Elle l'a été, chose singulière, quand la « Patrie française » criait « vive la République ! » avec une bonne volonté touchante. Aujourd'hui, nous crions « vive le Roi ! », vous nous laissez tranquilles. La salle ne sera pas envahie d'abord parce que nous y avons des amis « d'attaque », mais aussi parce qu'on ne songe pas à l'envahir et parce que les républicains d'autrefois ont perdu beaucoup de leur ardeur et de leur assurance.

Les juges ont beau se venger sur nos jeunes camarades quand ils les tiennent ; en réalité, sur les points importants « l'Action française » est au-dessus des lois républicaines, soit qu'elle dénonce et outrage publiquement les magistrats faussaires, soit que dans ses réunions publiques de Paris elle recommande et annonce le « coup de force ». Nos amis ont réduit le gouvernement à cette alternative, ou d'assurer en Cour d'assises leur triomphe contre la Cour suprême, ou d'inventer un complot et de les traduire devant la Haute-Cour, d'où nul ne sait ce qui pourrait sortir : car toute l' « Action française » ne serait pas dans la salle du Sénat. Le gouvernement s'en tire en ne faisant rien du tout ; mais, si cela nous sert moins que ne ferait la Cour d'assises ou la Haute-Cour, cela ne laisse pas de faire encore assez bien nos affaires.

Ah ! oui, il y a du changement ! Je m'en aperçois chaque fois qu'il m'arrive de parler dans les réunions de l'Action française. Au commencement, je me croyais obligé d'exposer nos doctrines ; de démontrer que la royauté c'est le bon sens, et que le Roi, le Chef héréditaire qui représente et défend les intérêts permanents du pays et dont l'intérêt personnel se confond avec l'intérêt général, est' pour une nation, la grande « utilité ». Ou bien je réfutais les vieux préjugés du peuple contre la royauté. Ou bien encore je racontais à la suite de quelles expériences j'avais cessé d'être républicain. Mais aujourd'hui, je

sens que tout cela est connu, que tout cela est admis d'avance. Je sens que je n'ai même plus à prêcher, sinon pour le plaisir, la haine et le mépris de la République : car personne ne l'aime excepté ceux qui vivent d'elle et tout le monde, même ceux qui vivent d'elle, la méprise.

Aujourd'hui, cela ne paraît plus du tout extraordinaire d'être royaliste. Cela ne fait plus sourire. Cela passe même pour une opinion d'hommes avertis et d'esprit vraiment libre. Presque tout le monde avoue que notre doctrine est solide, cohérente et que nous avons raison en théorie. On ne nous conteste plus que la possibilité de l'exécution. On dit que c'est un rêve. Mais personne n'en sait rien. On verra.

En attendant, nos idées sont tellement justes, tellement conformes à l'observation des réalités, elles sont si évidemment l'expression des nécessités de la vie d'un peuple, que nos adversaires nous en empruntent continuellement de vastes portions, comme notre Criton le fait remarquer presque tous les jours. Ils les déforment quelquefois, ils en repoussent les conclusions logiques, mais ils en font état. Toutes les fois qu'un républicain qui a gardé quelque intelligence sentant que sa République craque, songe à la préserver, il a recours à quelqu'une de nos idées favorites. Nos idées se glissent dans la pensée de nos ennemis, ou à leur insu, ou malgré eux. Car c'est une grande force, à la longue, que d'avoir raison.

Oui, nos idées se propagent d'un mouvement irrésistible. Presque tout le peuple de Paris se détache du mensonge républicain. Même parmi les ouvriers syndicalistes, ceux qui sont capables de voir et de réfléchir, commencent à dire hautement que la forme républicaine leur est indifférente. Ils se défendent et se moquent de la franc-maçonnerie, qui est la République « couverte ». Ils ont décidément rompu avec le parlementarisme, dont ils n'attendent plus rien et pour qui ils professent le plus violent mépris. Ils ont quelques sentiments justes. Leur idéal, c'est en somme l'ancienne corporation revisée et perfectionnée (le syndicalisme est dans son essence chose d'ancien régime). Ils s'éloignent de la conception d'un état où l'émiettement des individus et la centralisation permettent et entretiennent la tyrannie d'un parti de profiteurs. Ils le concevraient plus volontiers comme un système de groupes, professionnels ou régionaux, entre lesquels le pouvoir central, réduit à ses fonctions essentielles (défense extérieure et maintien de l'ordre au dedans) jouerait le rôle d'arbitre. Ou, s'ils n'en sont pas en-

core là, ils y tendent. S'ils ne sont pas avec nous, ils sont encore moins contre nous. Et, nous le savons, la foi et le grand courage des Camelots du Roi leur inspirent une sérieuse estime.

Enfin, de même qu'au déclin du second empire, les jeunes gens étaient pour la République, une très grande partie de la jeunesse étudiante est aujourd'hui pour le Roi. L' « Action française » (symptôme précieux) pénètre dans les lycées. Les fils royalistes des pères républicains sont aujourd'hui innombrables. Les jeunes gens renouent joyeusement, par-dessus un siècle d'erreur, avec le passé de la France. Ils ne trouvent pas seulement la Révolution odieuse, ils la trouvent stupide. Ils sont très frappés de la bêtise de la République. Ils voient que le royalisme est le système politique où il y a le moins de déclamation et de niaiserie, celui qui satisfait le mieux et l'intelligence et le sentiment de l'utile ; que la doctrine royaliste implique le bon sens, l'observation, la connaissance des hommes et de l'histoire, et de belles émotions que l'on peut toujours justifier et auxquelles la raison n'est jamais étrangère. Le royalisme leur paraît une « élégance » — et pourquoi non ? — en ce qu'il est le meilleur préservatif contre les visions confuses, les crédulités, les chimères, « les nuées. »

Tous ces résultats ont été acquis en quelques années. Comment ? par la pensée, par la plume, par la parole, par l'action ; et parce que ceux qui pensaient, écrivaient ou parlaient, avaient soin d'agir en même temps, et parce que ceux dont la mission spéciale étant d'agir, étaient pénétrés de la pensée de leurs guides et leur obéissaient avec ferveur. Pendant les premiers mois, l' « Action française » a crié dans une cave, jamais journal nouvellement né n'avait senti à ce point, autour de soi, la « conspiration du silence ». Mais le jour où ses chefs se faisaient conduire au poste, où Maxime del Sarte entretenait les juges de l'article 445, où Pujo et les Camelots du Roi s'emparaient de la Sorbonne (pour ne parler que de leurs premiers exploits) il n'était tout de même plus possible de paraître ignorer l' « Action française » et de taire son existence. Or, aussitôt connue, l' « Action française » a agi sur les imaginations comme une chose magnifique. Passionnément aimée ou haïe, parce que tout le monde s'occupe d'elle. Cette éclatante publicité, les Camelots du Roi l'ont payée de plusieurs milliers de jours de prison. Ils estiment que ce n'est pas trop cher.

Enfin, Messieurs, — comble de joie — après un douloureux

malentendu, le petit-fils de ce Henri IV, que nous saluerons demain chez nos amis de Pau, nous a rendu son amitié et, en même temps que la paix de l'esprit, l'élan joyeux vers la victoire certaine.

Messieurs, l'Action française, entend procurer le retour du Roi, c'est-à-dire le salut national « par tous les moyens ». Presque tous les changements se font par des minorités énergiques et que la foule suit toujours. Espérons. A bas la République et vive le Roi !

Jules LEMAITRE.

Médaille offerte au Général MERCIER
par souscription nationale

REVERS

ALLOCUTION

DE

PAUL BOURGET

PRONONCÉE

à la Fête des Jeunes Filles royalistes

salle Hoche, le 30 mai 1911.

Mesdemoiselles,

Il y a aujourd'hui cent quatorze ans — c'était en 1797, — un émigré, revenu en France pour revoir sa famille, se trouvait caché à Paris, sous le coup des poursuites qui suivirent l'opération de Fructidor. Cet émigré portait un nom qui nous est cher à tous. Il s'appelait M. de Bonald. Vous savez qu'il avait, pendant son exil, d'abord à Heidelberg puis à Constance, composé un admirable livre, cette *Théorie du Pouvoir*, qui reste l'un de nos bréviaires et que M. Léon de Montesquiou a si fermement commenté dans son cours de l'Institut d'Action française. L'édition tout entière avait été saisie par ordre du Directoire. Bonald eut la curiosité de savoir ce qu'était devenu son ouvrage, — quoique philosophe, il était auteur, — et s'il ne pourrait pas s'en procurer quelques exemplaires. Il s'adressa, sous un faux nom, à la Préfecture de Police. Là, un employé complaisant lui dit que les volumes ont été mis au pilon, mais qu'un ou deux ont peut-être échappé. Sous sa conduite, l'émigré monte dans un grenier où s'amoncelaient les ouvrages qui avaient subi le même sort que le sien. Il fouille dans ce tas, du bout de sa canne, et découvre des feuilles de la *Théorie du pouvoir* cachées sous les débris d'un livre infâme,

dont son biographe ajoute naïvement qu'il ne saurait même pas en transcrire le nom. Bonald resta, quelques instants, silencieux. Puis il soulagea sa mélancolie par une citation latine, un mot pathétique d'un ancien que je vais vous traduire : « De quelle ignoble mort nous périssons ! »

L'employé qui, par hasard, savait le latin, lui répondit : « — L'épreuve était trop forte pour un père. Vous auriez dû vous l'épargner. Mais je ne vous dénoncerai pas ».

J'imagine, Mesdemoiselles, que si, par miracle, le découragé de 1797 pouvait se trouver tout à coup parmi vous ; s'il pouvait voir, comme je les vois, vos jeunes visages, éclairés par la foi tout ensemble passionnée et réfléchie qui vous anime ; s'il pouvait savoir ce que je sais, à quel vaillant et lucide effort de renaissance nationale vous êtes associées ; s'il avait suivi, depuis ces dix ans, le progrès de l'idée monarchique, gagnant de proche en proche, et manifestant sa force par ce vaste mouvement traditionnel dont il est impossible aujourd'hui de nier l'importance ; oui, j'imagine qu'un tout autre cri jaillirait du grand cœur de Bonald. Il dirait, maintenant : « De quelle haute, de quelle noble vie nous revivons ! » Il saluerait d'un geste d'espérance, tous les soldats connus et inconnus de cette cause sacrée qui n'est rien moins que celle de la civilisation de notre pays. Et il vous remercierait, Mesdemoiselles, de faire une parure à sa sévère doctrine, de prouver, par votre seule existence, que la grâce, la sensibilité enthousiaste et spontanée, l'élan primesautier peuvent s'unir, sans être gênés, à la discipline des principes d'ordre et d'autorité, enfin qu'il peut y avoir, — ce n'est pas un mot que j'aime beaucoup, mais puisqu'il existe aujourd'hui, employons-le, — un féminisme de la tradition, comme il y a un féminisme de l'anarchie.

Osons-le dire, Mesdemoiselles, ce féminisme-là n'est pas seulement légitime ; il est un devoir. Oui, il y a un devoir politique des femmes, jeunes filles, épouses et mères. Les sophistes insensés qui réclament pour elles le droit de suffrage ne font que tirer une conséquence absurde d'une idée très exacte, à savoir que la vie nationale a besoin de la collaboration féminine. Ils se trompent, quand ils ne comprennent pas que, pour être efficace, cette collaboration doit rester féminine. C'est dire qu'elle doit à la fois s'effacer et s'affirmer. Elle s'exerce par cette influence sentimentale et morale qui est le domaine propre de la femme. Ce n'est pas au Parlement ni autour des urnes que l'âme féminine peut agir utilement. C'est au foyer, c'est

dans la société, c'est de personne à personne, sur un mari, sur un ami, sur un enfant, sur un serviteur. Est-ce à vous, Mesdemoiselles, qu'il faut le rappeler, — vous qui avez devant les yeux l'héroïque exemple de Mme la marquise de Mac-Mahon, — le premier bienfait de cette action est de maintenir vivante au cœur de l'homme cette intransigeance de convictions, hors de laquelle il n'y a pas de triomphe possible pour un parti. Père, frère, mari ou fils, l'homme a sans cesse besoin que la tendresse qui lui est la plus chère, celle d'une fille, d'une sœur, d'une épouse, d'une mère, l'aide à exorciser ce démon des concessions qui surgit sans cesse en nous au contact des autres hommes. Voilà un officier. Depuis qu'il est entré dans l'armée, il fait strictement son devoir. Il est, pour ses soldats, un commandement et un exemple. Il a peu de fortune, et il a des charges. Prêt à donner sa vie à son pays, il a toujours tenu à préserver sa foi politique et religieuse. Il se tait de l'une. Il ne peut pas se taire de l'autre, lorsqu'il va à la messe et fait chrétiennement élever ses enfants. Les années s'écoulent. Il n'avance pas. Il voit passer devant lui des camarades moins scrupuleux, qui ont su se plier aux exigences de la secte au pouvoir. « — Eh bien ! dit le colonel, en rentrant chez lui, un tel est général. — Un tel est chef de bataillon, dit le capitaine ». Et la fille ou l'épouse voit passer, dans les prunelles de l'homme qu'elle vénère ou qu'elle aime, l'éclair de la tentation. « — Si tu voulais, pourtant ! » a dit tout bas le mauvais esprit. Mais l'officier a regardé sa fille, sa femme. Il a lu sur ces visages aimés, l'encouragement à persévérer, la certitude qu'il ne sacrifiera pas les intérêts éternels aux avantages d'un jour, qu'il ne se déshonorera pas à ses propres yeux et aux leurs. Et cette conscience d'homme est sauvée.

Il est une autre action des femmes qui semble contradictoire avec celle-là, et qui la complète merveilleusement. Par un privilège de sa nature où l'enthousiasme se mêle si heureusement à la finesse, le génie féminin, s'il est plus intransigeant que le nôtre, est aussi plus souple, plus subtil, plus ductile. La femme est une incomparable propagandiste d'idées, une merveilleuse ouvrière de conciliations. Elle excelle à donner, aux convictions, le prestige de la mode. C'est beaucoup à vous, Mesdemoiselles, que nous devons de rencontrer, aujourd'hui, tant de jeunes gens qui parlent de tradition, de vieille France, de goût français. Si tout le jargon révolutionnaire a pris, aujourd'hui, cette physionomie vieillotte, désuète, c'est

l'œuvre de toutes celles qui, comme vous, ont osé dans le monde, se dire nettement et résolument traditionalistes. Si, dans le peuple, particulièrement dans les campagnes, tant d'esprits nous reviennent, c'est que vous les avez conquis en leur parlant, en leur prêtant des livres, des journaux, des brochures, par cet apostolat auquel vous ont conviées Mlles de Montlivault et de Courville, et que vous pratiquez avec tant de bonheur. Vous allez vraiment au peuple, comme il faut y aller, en lui apportant, non pas des flatteries criminelles, non pas des promesses mensongères, mais la vérité. En 1906, il y a cinq ans, vous étiez deux cents, à la première de vos fêtes. Vous êtes plus de 5.000 aujourd'hui, avec des comités qui tiennent presque tous les départements ; dans cinq ans, vous serez 20.000 à faire cet immense petit travail de pénétration et de conquête dont votre patronne, la martyre dont nous célébrions la fête avant-hier, symbolise en elle toutes les beautés, — Jeanne d'Arc la croyante qui crut au Roi, plus que le Roi, à une minute, ne croyait à lui-même, — Jeanne, la vivante oriflamme de courage et de ralliement, Jeanne, la réconciliatrice de tous les Français, Jeanne l'avant-courrière, qui n'a jamais suivi qu'une route, celle de Reims. Vous aussi, Mesdemoiselles, vous marchez sur la route de Reims. Je vous vois effeuillant, sur ce royal chemin, toutes les roses de France. Puisse le Capétien qui représente nos dix siècles d'histoire y passer un jour en chair et en os dans l'unanime acclamation d'un peuple, enfin délivré des mauvais maîtres qui veulent faire de lui le sacrilège et malheureux renégat de tous ses morts.

Paul BOURGET.

A PROPOS DE L'EMPIRE[1]

C'est un grand honneur que m'a fait M. Jacques Milleret en me confiant le soin d'écrire une préface à sa forte étude sur l'Empire. Pourquoi m'a-t-il choisi ? Je pense que c'est pour bien marquer que ce n'est ni par atavisme, ni par préjugé, ni par rancune personnelle que nous prenons, à l'*Action Française*, position contre l'Empire. Oui, je pense que M. Milleret m'a choisi parce que je suis un de ceux dont les ancêtres ont servi le régime impérial. Mon trisaïeul fut grand chambellan de Napoléon 1er. Sa femme fut gouvernante du roi de Rome. Leur fils, aide de camp de l'empereur, se trouva sur tous les champs de bataille du Premier Empire. C'est dire que je suis aussi sensible que quiconque à ce qu'il y eut d'héroïsme français dépensé sur tous ces champs de bataille. M. Jacques Milleret est dans mon cas. Et ce n'est pas sans émotion qu'il parle de ceux des siens qui, soit dans la marine, soit dans l'armée, soit dans les finances, servirent la France sous l'Empire. Mais, si nos pères se sont trompés, remarque M. Milleret, « est-ce une raison pour que, sciemment, nous continuions à nous tromper aussi, par pure fidélité du souvenir ?... Nous respectons la fidélité du souvenir ; mais quelle que soit la hauteur à laquelle s'élèvent nos sentiments, nous devons préférer les commandements de la raison. »

Ainsi donc, encore une fois, nous n'avons aucun grief d'ordre personnel contre l'Empire. L'Empire a valu aux ancêtres de

---

(1) Préface de *A propos de l'Empire*, de M. Jacques Milleret, une brochure de 207 pages, à la Nouvelle Librairie Nationale, 85, rue de Rennes. (Prix 2 francs)

M. Jacques Milleret et aux miens, de l'honneur et des honneurs. Malgré cela, c'est de toutes nos forces, de tout notre sang, s'il le fallait, que nous nous opposerions au retour d'un tel régime. Pourquoi ? L'ouvrage de M. Milleret en donne les solides, éclatantes et irréfutables raisons historiques et philosophiques. Raisons qu'il est du devoir de tout patriote de connaître et méditer.

Je trouve précisément dans un des derniers numéros de l'*Œuvre*, qui fait une enquête actuellement auprès de ses lecteurs pour savoir vers quel régime politique iraient leurs « préférences », s'ils avaient à choisir, une réponse très nette et frappante dans sa concision, signée « Un Alsacien ». La voici :

« *L'Empire.* — Trois invasions, la France trois fois diminuée.

« *La République.* — Abandon de la revanche, les scandales, le pacifisme, la juiverie, la peur de l'Allemagne. Aucune préoccupation nationale ; le gouvernement d'un parti au profit de ce parti.

« *La Monarchie.* — Elle a fait la France morceau par morceau. Pas une seule diminution territoriale ; toujours des accroissements. Uniquement guidée par l'intérêt national, confondu avec l'intérêt du roi.

« Il n'est pas difficile de choisir. »

Cette réponse pourrait servir d'épigraphe à l'étude de M. Milleret.

***

Certes, en condamnant l'Empire, nous ne prétendons pas retrancher de notre patrimoine de gloire l'épopée impériale. M. Jacques Milleret a d'ailleurs soin de le spécifier. Admirons cette épopée, si elle doit exalter en nous l'héroïsme et l'orgueil national. Mais,. si cette admiration doit aboutir à nous faire divaguer sur la politique et sur l'histoire de France, alors prenons garde.

En d'autres termes, lorsque nous saluons la gloire de l'Empire, sachons raisonner ce que nous saluons.

Nous saluons ce que seuls des siècles de Monarchie avaient rendu possible.

Un grand capitaine, certes, s'est trouvé. Mais les ressources qu'il a employées, les forces qu'il a utilisées étaient le fruit du Gouvernement de nos Rois.

Et d'autre part, n'oublions pas qu'en utilisant ces forces, il les épuisait, qu'en marchant de victoire en victoire il courait vers la défaite, qu'en conquérant toute l'Europe il devait laisser la France amoindrie. Et par « devait », entendons une nécessité, une chose fatale. Les maux sortis de l'Empire ne sont pas à imputer à des événements qui auraient été contraires et qui auraient pu, sous la pression d'autres circonstances, tourner plus favorablement. Ils sont à imputer au vice même du régime.

« Les souverains nés sur le trône, disait Napoléon, peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer dans leurs capitales ; moi je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. »

La nécessité d'asseoir son autorité sur la victoire perpétuelle le vouait à épuiser la France et à la conduire à une catastrophe. Et si la France a pu résister quelque temps à ce régime, si elle s'est trouvée pendant quelque temps forte contre toute l'Europe coalisée, c'est que nous sortions de huit siècles de Monarchie. Et si, à présent, nous sommes faibles devant une Europe forte, nous le devons à nos deux Empires et à nos trois Républiques.

En honorant ceux qui, sous l'Empire ou la République, ont bien servi notre pays, ont contribué à sa gloire, ont versé leur sang pour lui, nous devons donc abominer ces régimes d'où est sorti finalement et fatalement l'amoindrissement de notre France, et travailler de toutes nos forces à nous délivrer de l'un et à empêcher le retour de l'autre.

***

Pour traiter de l'Empire, M. Jacques Milleret s'est placé au point de vue auquel tout ligueur d'*Action française* doit se placer : au point de vue de l'intérêt national. La déclaration de notre Ligue dit, en effet : « *Un vrai nationaliste place la Patrie avant tout ; il conçoit donc, il traite donc, il résout donc toutes les questions pendantes dans leur rapport avec l'intérêt national.* »

Cela est simple, même si simple que l'on se demande au premier abord s'il n'est pas superflu de faire une telle déclaration, de poser un tel principe. L'intérêt national ! n'est-ce pas le point de vue auquel naturellement se place tout Français ? Ce devrait être, en effet, mais ce n'est point. Et il n'y a pour s'en convaincre qu'à écouter les discussions politiques actuelles.

C'est bien rarement qu'on y entend raisonner d'après l'intérêt national. Certes, dans une époque normale, dans une époque saine, l'éducation, les mœurs font que ce point de vue est habituel, presque instinctif à chacun. Mais, dans une époque troublée comme la nôtre, il faut, même chez les meilleurs, un certain travail pour accepter pleinement cette discipline. Je prendrai comme exemple un patriote comme Déroulède. Sans cesse il mêle la Patrie et la Révolution, et l'on ne sait, la plupart du temps, à quoi il donne la première place. Par exemple, comment le voyons-nous aboutir au régime qu'il préconise, au régime plébiscitaire ? Est-ce en raisonnant d'après l'intérêt du pays ? Nullement. Il s'escrime à nous démontrer que le plébiscite est le seul moyen d'appliquer dans leur intégralité les principes démocratiques, de conférer au peuple sa pleine souveraineté. Et c'est également avec des arguments de cette sorte que le prétendant à l'Empire veut nous faire accepter le régime impérial.

Mais nous répondons : il ne s'agit pas de la souveraineté du peuple, il ne s'agit pas des principes démocratiques : il s'agit de la France.

Or, en se plaçant sur ce terrain, on se voit vite acculé à ce choix : ou la Patrie ou la Révolution.

C'est à ceux qui ont fait choix de la Patrie que M. Milleret s'adresse. Il sera écouté et entendu par eux. Dès lors, en effet, que l'on n'est pas de ceux qui placent la Révolution au-dessus de tout, et qui sont prêts à lui sacrifier notre pays en disant comme Rane : « La France..., mais la France de la Révolution », dès lors que l'on n'est pas non plus de ceux qui mettent tout sur le même plan : dogmes révolutionnaires, droits de l'homme, intérêts du pays, et qui assemblent dans leur pauvre cervelle le désir de l'ordre et l'amour des principes de désordre, sans tenir compte des démentis que leur infligent les événements, dès lors, en un mot, que l'on déclare purement et simplement : France d'abord ! on est dans l'état d'esprit voulu pour rechercher et accepter le régime sauveur, quel qu'il soit. Mais ce régime, comment le rechercher ? Par le raisonnement basé sur des faits. La France a fait l'expérience de tous les régimes. Que cette expérience nous serve. Recourons à ce qui nous a réussi, rejetons ce qui a échoué. C'est ce que nous appelons être traditionaliste. Le traditionalisme, en effet, ne consiste pas à être un amoureux aveugle du passé. Il consiste à conserver ou restaurer les éléments de succès. Ce qui, à l'usage s'est montré mauvais,

ruineux, ne peut jamais constituer une tradition. C'est ce que M. Milleret constate avec juste raison, lorsqu'il déclare que « la nation ne reconnaît de tradition que celle qui lui a procuré des bienfaits. »

Cette méthode est celle que Maurras qualifie d'*empirisme organisateur*. C'est la méthode préconisée par Le Play et que Le Play oppose à la méthode « d'invention », laquelle, dit-il, « fondée sur des idées préconçues », prétend, depuis un siècle, en France, « façonner l'humanité d'après un idéal fictif et arbitraire : en fait, elle la mutile ; elle provoque bientôt de légitimes résistances et elle aboutit à des désordres sans fin ». Au contraire, ajoute Le Play, la méthode d'observation, « s'appuyant sur le fait bien observé, et sur l'histoire exacte, conclut à la restauration des bonnes coutumes du passé, et à l'imitation des saines pratiques du présent... Ce travail n'emprunte rien à l'imagination, à la métaphysique ou aux passions des partis : c'est essentiellement une œuvre de science et de vérité ».

*
* *

C'est une telle œuvre de science et de vérité qu'a élaborée M. Jacques Milleret. Et, élaborant une telle œuvre, il s'est vu obligé de se prononcer avec force contre l'Empire. « L'histoire du monde est le jugement du monde », disait Vogelsang. Or, l'histoire a jugé. Elle a condamné l'Empire comme un régime destructeur, plus destructeur que tout autre. « Bonaparte, écrit Bonald, n'avait paru que pour régulariser la destruction *c'est-à-dire pour mieux détruire.* »

Et c'est pour mieux détruire à nouveau que l'Empire serait rétabli actuellement. L'Empire, s'il devait être rétabli, le serait, en effet, par les adversaires de la renaissance traditionnelle, et pour se prémunir contre cette renaissance.

L'Empire, rétabli enraierait ce mouvement qui nous porte vers le salut, il ferait oublier le danger et la nocivité des principes révolutionnaires, il rendrait même à ces principes une faveur et une force qu'ils ont perdues.

C'est le pire des malheurs qui pourrait arriver à la France.

Mais ce malheur nous sera évité grâce à l'ardente jeunesse qui, comme M. Jacques Milleret, joint à la justesse d'esprit et à une vue nette des besoins de notre pays, le plus noble dévouement à la cause sacrée du salut national, et qui, — les fils du commandant Milleret l'ont déjà assez prouvé, — est prête à soutenir par des actes ses convictions, chaque fois qu'il sera nécessaire.

Léon de MONTESQUIOU.

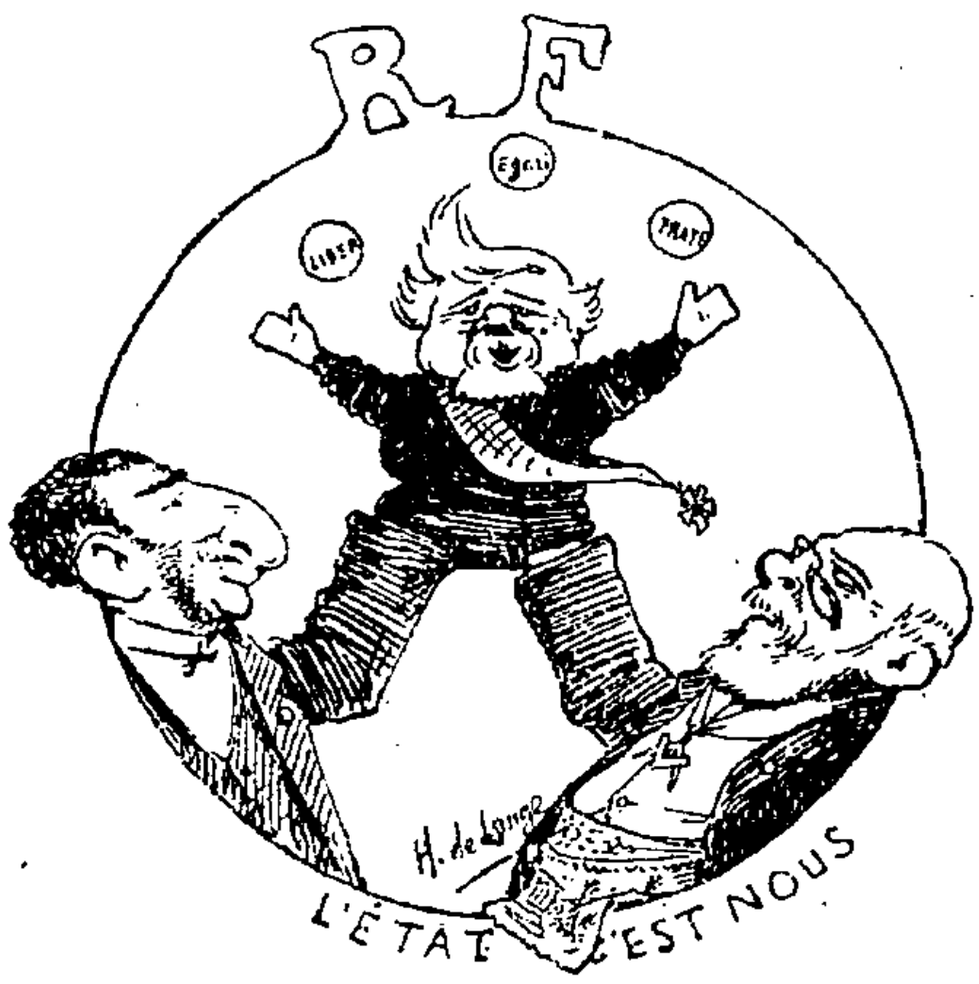

La nuit de Perrault

(*Fantaisie*)

C'était une belle nuit d'hiver, une nuit pleine d'enchantements. Dans l'air pur et transparent comme un cristal bleu, les arbres, les terrasses et les bassins des Tuileries étaient emprisonnés ; la lune d'argent luisante, un peu usée sur les bords, semblait avoir été frottée et remise à neuf avec un chiffon de laine. Les étoiles brillaient aussi avec un éclat extraordinaire : de temps en temps l'une d'elles filait, dessinant dans le ciel une traînée de feu, ou bien elle jaillissait en fusée blanche, lançant une pluie de diamants qui retombaient silencieusement dans l'immensité ; presque aussitôt on voyait descendre dans la nuit claire, sur un char de feu traîné par un dragon ou par une colombe, une fée magnifiquement vêtue qui se dirigeait rapidement vers le beau jardin. A peine arrivée sur la plus haute terrasse, elle attachait sa monture à un arbre avec un ruban, faisait bouffer ses cheveux, relevait sa robe et, tenant gracieusement sa baguette à la main, courait vers une statue (1) qu'entourait déjà une grande foule de gens.

Dans cette foule joyeuse et vivante on reconnaissait facilement tous les personnages des contes de Perrault. Cependant ils n'avaient pas l'air vague et flottant de ces fantômes incertains que l'on voit quelquefois dans le brouillard et qui disparaissent aussitôt. Non, sous l'œil bleu de la lune, ils se détachaient au contraire avec une surprenante réalité. On y voyait non seulement Peau d'Ane avec son corset d'argent, son jupon plein de falbalas, de dentelles d'argent, semé d'émeraudes, mais encore le Prince son époux qui avait failli mourir d'amour pour elle, les parents du Prince si affectueux pour leur belle-fille, le roi, père de Peau d'Ane un peu dénaturé, qui pendant un moment avait voulu épouser sa fille, et aussi la charmante

(1) Le monument de Perrault, qui a été inauguré cette année.

marraine de Peau d'Ane, la fée des Lilas qui l'avait si bien protégée ! Cette fée, extrêmement coquette et gracieuse, était vêtue de gaze mauve, coiffée de fragiles lilas ; elle voulait plaire à tout le monde, et il s'élevait sur son passage un murmure d'admiration. Il y avait aussi toute la famille du Petit Poucet qui faisait pitié, car ils avaient tous l'air d'avoir faim : le pauvre bûcheron marchait en avant en courbant le dos ; sa femme rousse et pâle semblait aussi bien lasse et bien découragée ; elle tenait par la main un petit garçon un peu roussaud à qui elle disait tout bas : « Allons, Pierrot, du courage, nous n'en avons plus pour longtemps ». Six autres petits garçons en bonnet de coton, la suivaient à la queue leuleu, en pleurnichant, les poings dans leurs yeux ; seul, le dernier, le plus petit, pas plus haut qu'une botte, relevait la tête et regardait autour de lui avec des yeux intelligents. Les sept petites ogresses perdues dans la foule avec leurs têtes recollées tant bien que mal, — mais néanmoins coiffées d'une couronne d'or, — s'amusaient à se mordre entre elles ; leur père l'ogre, un peu honteux et gêné par ses bottes de sept lieues, se tenait à l'écart dans l'ombre de la statue. Il n'osait guère adresser la parole qu'à la Barble-Bleue qui, malgré sa terrible barbe et ses regards farouches, n'avait pas non plus l'air faraud ; au contraire la femme de Barble-Bleue se promenait gaiement avec son frère le dragon et son frère le mousquetaire, et elle leur montrait la petite clé tachée de sang qu'elle conservait, disait-elle, en souvenir de « la plus grande peur de sa vie ». Les pauvres assassinées, un peu pâles, il est vrai, encore coiffées à la chinoise, prenaient ce qu'elles pouvaient de la fête ; elles ne se quittaient pas et évitaient soigneusement de passer du côté de leur terrible époux.

***

Citons encore, au hasard, dans cette brillante assemblée : Cendrillon, parée de ses habits les plus magnifiques et de ses pantoufles de verre ; sa sœur aînée toujours un peu hautaine avec son habit de velours rouge et sa garniture d'Angleterre ; sa sœur Javotte, beaucoup moins orgueilleuse et qui ne portait plus que son habit jaune ordinaire, en signe de repentir et d'humilité, depuis que Cendrillon lui avait pardonné ; le vieux gentilhomme sentencieux qui avait jadis été chargé de retrouver la propriétaire de la charmante pantoufle, et qui depuis le premier moment où il vit Cendrillon l'avait aimée sans jamais le lui dire ; Riquet à la Houppe, petit, contrefait et grotesque, que sa femme était seule à trouver merveilleusement beau, tandis qu'il était seul à l'admirer pour son esprit ; n'ou-

blions par les marmitons, les cuisiniers et les officiers de toutes sortes qui préparaient encore le festin de la noce. Citons aussi la Belle-au-Bois-Dormant, toujours belle mais mal réveillée et silencieuse ; le Prince son époux ; leurs deux enfants, la petite Aurore et le petit Jour, qui jouaient à cache-cache autour de la cuve où leur méchante grand'mère se débattait au milieu des vipères et des crapauds ; la bonne vieille au fuseau, qui jadis avait été la cause innocente de l'accident de la Belle-au-Bois-Dormant ; cette bonne vieille d'ailleurs ne se rappelait plus rien et n'avait jamais compris comment elle se trouvait mêlée à tant d'histoires...

Mais je n'en finirais pas si je voulais citer les noms de tous ceux et de toutes celles qui étaient venus — sur l'invitation du marquis de Carabas — à l'inauguration de la statue du bon Perrault, car personne ne manquait à l'appel.

Bien entendu, le Chat botté, monté sur le socle de la statue, avait pris la parole. Il avait toujours la mine avide d'un arriviste, la moustache hérissée, l'œil cruel et phosphorescent ; par l'ouverture de son grand sac passé en bandoulière, on voyait passer la molle petite patte d'un lapin assassiné :

« Messieurs, disait-il, mon maître M. le Marquis de Carabas qui vous donne cette fête, devait y prendre la parole. Malheureusement il a ce soir un si gros rhume qu'il ne pourra pas dire un mot, et c'est moi qui suis chargé de vous transmettre ses instructions, — car vous ne l'ignorez pas, messieurs, c'est mon maître, M. le Marquis de Carabas qui a eu l'idée de faire à ses frais cette statue de M. Perrault ; c'est lui qui l'a fait placer dans ce jardin qui lui appartient ainsi que toute la ville de Paris ; c'est encore mon maître M. le marquis de Carabas — ceci je vous le dis entre nous — qui a fourni à M. Perrault le sujet de presque tous ses contes ; mais il veut néanmoins rendre hommage à cet écrivain ; c'est pourquoi il invite chacun de nous à venir le saluer ce soir et à lui offrir un petit présent, en témoignage de fidélité et de reconnaissance. Pour notre part, nous sommes heureux d'apporter à M. Perrault ce magnifique gibier tué sur nos terres. »

Ce disant, le Chat botté ouvrit son sac, et déposa cérémonieusement au pied de la statue un petit lapin et une jeune perdrix sans expérience qu'il avait pris dans ses lacerons ; puis il sauta légèrement à terre et se mit à parler cuisine avec le maître d'hôtel qui avait fait manger à la Reine-Mère un petit chevreau à la sauce Robert, en lui laissant croire qu'elle mangeait le petit Jour.

Alors le petit Chaperon Rouge, qui ne doute de rien, vint à son tour et dit : « Moi, Monsieur Perrault, je veux vous remercier de m'avoir empêchée de vieillir en me faisant manger par le

loup. Au moins je serai toute ma vie une jolie petite fille, et tous ceux qui m'auront connue garderont de moi un agréable souvenir. Seulement je voulais vous dire que j'avais très bien reconnu autrefois que c'était le loup qui avait pris la place de ma mère-grand, et si j'ai fait semblant de me tromper, c'est que je voulais voir s'il aurait vraiment le courage de me manger, ce méchant ! Bah ! après tout, ça n'est pas bien terrible, et ne sommes-nous pas maintenant les meilleurs amis du monde ? »

Et se tournant vers le Loup qui la regardait, stupide d'admiration et d'amour, le petit Chaperon Rouge lui fit un signe ; il vint d'un air soumis lui apporter la galette et le pot de beurre qu'il tenait dans sa gueule, puis il lui lécha les mains avec une extrême tendresse et se coucha à ses pieds.

Bien d'autres discours auraient été prononcés, je pense, si tout à coup le cristal bleu de la nuit ne s'était transformé en un cristal d'eau sale. Aussitôt la lune devint toute pâle : les étoiles effrayées se retirèrent au fond du ciel, et les fées, très pressées et très effrayées elles aussi, se bousculèrent un peu pour regagner leurs chars. L'une d'elles laissa même tomber sa baguette. On entendait chuchoter de tous côtés : « Quoi, déjà ! »

Cendrillon, en se sauvant précipitamment, perdit, bien entendu, son autre pantoufle. Le Chat botté fut le dernier à prendre la fuite ; on put même le voir au petit jour blême qui courait encore avec ses bottes après une souris dans le ruisseau de la rue de Rivoli.

Et le premier passant qui traversa les Tuileries — c'était un pauvre qui semblait habillé dans un lambeau du jour d'hiver, — regarda sans étonnement les différents objets qui se trouvaient au pied de la statue, car il était si pauvre qu'il ne pouvait plus s'étonner de rien. Puis, comme à cette heure matinale il n'y avait pas encore de garde ni de sergent de ville, il ramassa promptement le lapin et la perdrix et les mit dans ses poches ; il dévora la galette en quelques bouchées et, faisant siffler la baguette de la fée, il s'en alla la jeter ainsi que la pantoufle de verre au fond du grand bassin.

PAMPILLE.

MOTS HISTORIQUES

1° Rois de France

Ne comptez pas sur le mérite de vos ancêtres ; sachez que l'Etat ne doit rien qu'à ceux qui se rendent capables de le servir et de lui faire honneur par leurs propres talents. — CHARLEMAGNE, aux enfants nobles des écoles.

Le roi pour le royaume et non le royaume pour le roi. — Devise de SAINT-LOUIS.

Jamais on ne combattra mes hommes que mon corps ne soit avec eux. — SAINT-LOUIS.

Qui m'aime me suive ! — PHILIPPE VI de Valois, projetant une expédition dans les Flandres.

Ouvrez, c'est la fortune de la France. — PHILIPPE VI, au château de Broye, après Crécy.

Si la bonne foi était bannie du reste de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur et dans la bouche des rois. — JEAN LE BON, revenant se constituer prisonnier en Angleterre (1364).

Le Roi de France ne venge pas les injures du Duc d'Orléans. — LOUIS XII, à son avènement (1498).

Que ceux qui ont peur se mettent derrière moi. — LOUIS XII, à la bataille d'Agnadel (1509).

J'aime mieux voir les courtisans rire de mon avarice que le peuple pleurer de mes dépenses. — LOUIS XII, Père du Peuple (1512).

Ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la victoire. — HENRI IV, à ses soldats, avant la bataille d'Ivry (1590).

Quartier aux Francais, main basse sur les Espagnols. — HENRI IV, victorieux à Yvry.

Monsieur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres. Ne m'en faites pas souvenir. — LOUIS XIV à Lord Stain, ambassadeur d'Angleterre.

Apprenez, mon fils, à ne pas jouer avec la vie de vos sujets. — LOUIS XV.

Je ne veux pas faire la paix en marchand, mais en Roi. — LOUIS XV, au traité d'Aix-la-Chapelle (1748).

Mets ta main sur mon cœur et vois s'il bat plus vite. — LOUIS XVI, se rendant à l'échafaud.

Je me ferai porter sur le pont et je sauterai avec lui. — LOUIS XVIII, en réponse aux Alliés, qui parlaient de faire sauter le pont d'Iéna.

Roi d'un autre pays, j'aurais pu perdre l'espérance; mais le roi de France ne désespère jamais avec les Français. Qu'ils ne forment qu'un faisceau et nos malheurs se répareront. — LOUIS XVIII.

Au théâtre, je n'ai que ma place au parterre. — CHARLES X, pressé d'agir contre les romantiques.

Soyez tranquille, j'ai une bonne cuirasse: ce sont mes cinq fils. — LOUIS-PHILIPPE.

J'appelle tous les dévouements, tous les esprits éclairés, toutes les âmes généreuses, tous les cœurs droits, dans quelques rangs qu'ils se trouvent et sous quelque drapeau qu'ils aient combattu jusqu'ici, à me prêter l'appui de leurs lumières, de leur bonne volonté, de leurs nobles et unanimes efforts pour sauver le pays, assurer son avenir et lui préparer, après tant d'épreuves, de vicissitudes et de malheurs, de nouveaux jours de gloire et de prospérité. — HENRI V (22 décembre 1850).

La monarchie ne sera pas la revanche d'un parti vainqueur sur un parti vaincu, le triomphe d'une classe sur une autre classe... Que dès aujourd'hui tous les bons citoyens, tous les patriotes dont le régime actuel a déçu les espérances, compromis les intérêts, blessé la conscience, se joignent aux ouvriers de la première heure pour préparer le salut commun ! Qu'ils secondent les efforts de celui qui sera le roi de tous et le premier serviteur de la France. — PHILIPPE, comte de Paris (1887).

Disons-le hautement : tout ce qui est national est nôtre, et c'est sans crainte, sans arrière-pensée que je m'adresse à tous les vrais Français, n'ayant rien à redouter d'aucun concours, de quelque point de l'horizon politique qu'il puisse me venir. — PHILIPPE VIII (1900).

2° Quelques bons serviteurs de la France

Dieu, je te prie de faire pour La Hire ce que tu voudrais qu'il fît pour La Hire, si La Hire était Dieu et que tu fusses La Hire. — Prière du chevalier LA HIRE.

Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France. — SULLY.

Laissons parler et faisons. — MAZARIN.

Ne réponds rien, mais avance. — CHEVERT.

Il faut que vous sentiez tous les désordres qui arriveront dans le commerce et toutes les pertes que feront les marchands aussi vivement que si elles vous étaient personnelles. — COLBERT.

Il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France tant qu'il y aura un Allemand en deçà du Rhin, en Alsace. — TURENNE.

Si c'est possible, c'est fait ; si c'est impossible, cela se fera. — CALONNE, ministre des Finances, à Marie-Antoinette.

Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi. — LA ROCHEJACQUELEIN.

Je vous rendrai Vincennes quand on m'aura rendu ma jambe. — DAUMESNIL, aux Alliés, qui le sommaient de leur livrer le fort de Vincennes, dont il était gouverneur.

Je ne vous rendrai pas la place, mais pas davantage votre lettre : elle servira de dot à mes enfants. — DAUMESNIL, même circonstance.

Milord, je n'ai jamais souffert que, même vis-à-vis de moi, simple individu, on prît un ton de menace ; je ne souffrirai pas davantage qu'on se le permette à l'égard du gouvernement dont je suis membre. Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas traiter l'affaire diplomatiquement ; vous en trouverez la preuve dans les termes que je vais employer : la France se... moque de l'Angleterre. — Le Baron d'HAUSSEY, ministre de Charles X,

à Lord Stuart, ambassadeur d'Angleterre, qui l'informait que son gouvernement s'opposerait à l'expédition d'Alger (janvier 1830).

Nous sommes trois cents, ils sont six mille : la partie est égale. — CHANGARNIER à ses troupes, en Algérie, au moment d'engager le combat.

J'y suis, j'y reste. — MAC-MAHON, pressé de quitter la tour de Malakoff où sa présence lui faisait courir le plus grave danger (1855).

Dans ma famille, on ne recule pas. — DUC D'AUMALE.

Il restait la France ! — DUC D'AUMALE, à Bazaine, procès de Versailles.

LA FRANCE DEVANT L'ÉTRANGER

SOUS LA MONARCHIE

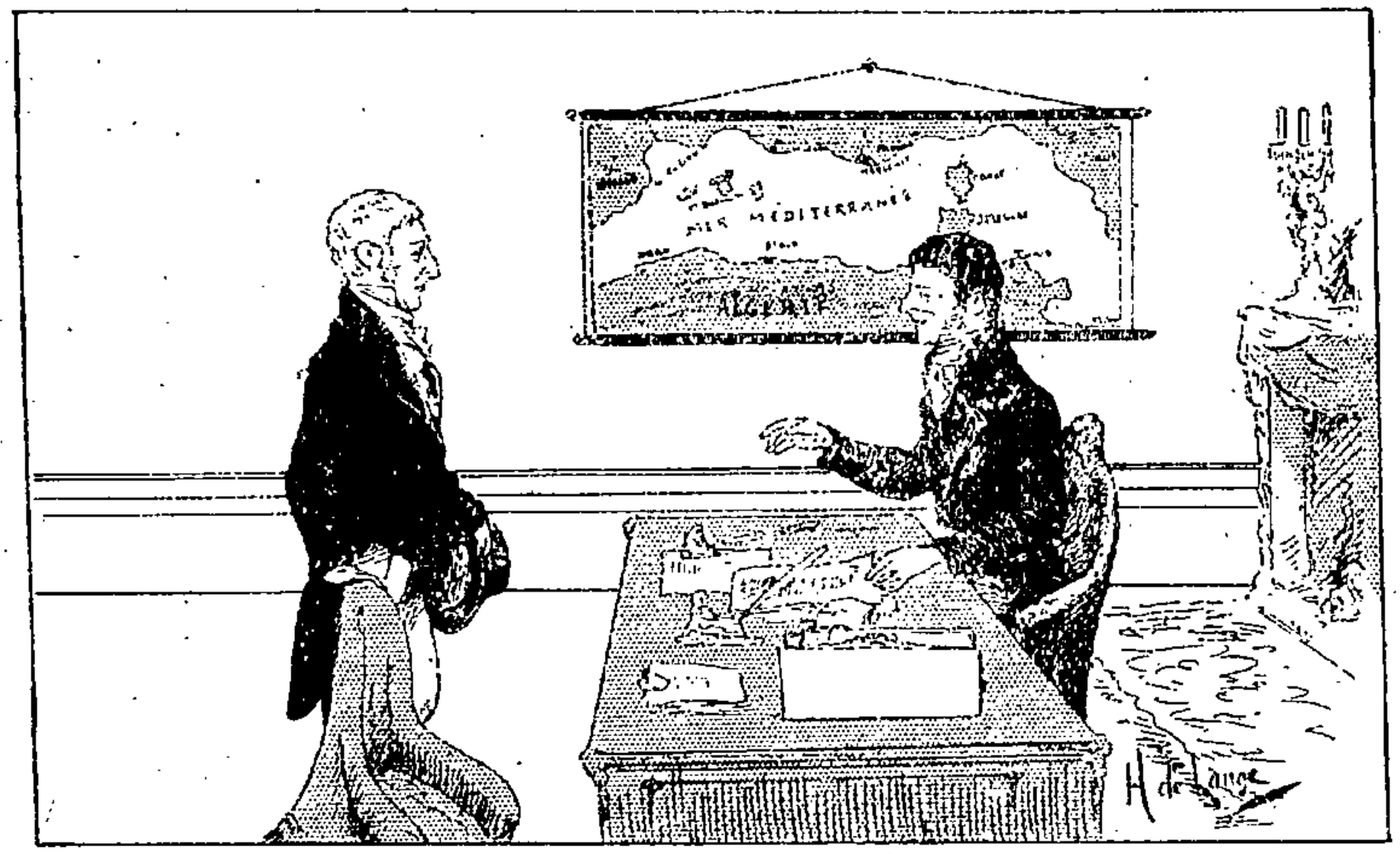

Le Baron d'Haussey, ministre de Charles X, déclare à l'ambassadeur anglais Lord Stuart que *la France se moque de l'Angleterre.*

Lucien LACOUR

Le dimanche 20 novembre 1910, c'était la première sortie du nouveau ministère que Briand avait osé constituer avec le concours de Lafferre, le franc-maçon des fiches et de la délation.

A trois heures quarante, à l'issue de l'inauguration du monument Ferry, comme l'assistance s'écoulait, Aristide Briand, ancien souteneur, condamné pour attentat à la pudeur, ancien apôtre du sabotage et de la grève générale qui, dans cette cérémonie impie à la gloire d'un républicain funeste à la religion et à la patrie, avait fait figure de président du Conseil, — Aristide Briand s'apprêtait à remonter dans son coupé ministériel.

A ce moment, du haut de la terrasse où se trouvait la foule, un homme bondit par-dessus la double haie de gardes municipaux et d'agents. D'une main, il a saisi Briand par le col de son pardessus. De l'autre, il applique sur la face abjecte de cet aventurier une éclatante paire de gifles.

Sous le double coup, Aristide Briand perd l'équilibre et son chapeau haut de forme roule dans la boue d'où monta autrefois sa casquette. Pendant que le misérable reprend ses sens et essuie ses vêtements souillés, on s'est précipité sur son agresseur. Les gardes et les agents l'ont saisi, les agents de la Sûreté se ruent sur lui pour le frapper. Les personnages officiels, « bourriques » volontaires, se joignent à eux : un parlementaire plus lâche que les autres, le blesse au front d'un coup de canne plombée. Tous ces domestiques se ruent pour venger leur maître. D'autres essaient de consoler par des vivats de commande, le misérable, tout pâle, qui vient de recevoir la correction qu'il a méritée.

Mais l'homme qu'on entraîne ainsi sous les coups, les deux bras entravés, redresse fièrement sa tête ensanglantée. Dans sa loyale et noble figure de jeune Français, brille la flamme du sacrifice joyeux à la cause sacrée de la patrie. A la vraie foule qu'on maintient au loin, il jette, tandis qu'on l'emmène au poste du Marché-Saint-Honoré, les cris répétés de : A bas Ferry ! A bas Briand ! A bas Lafferre ! A bas la République ! Vive le Roi !

Cet homme, ce justicier, ce bon Français, c'était notre cher ami Lucien Lacour, membre du Comité directeur des Camelots du Roi.

***

L'acte de violence de Lucien Lacour était éminemment réfléchi. C'était un acte juste et raisonnable.

Il y avait d'abord les raisons personnelles à l'Association dont Lacour est l'un des chefs.

Camelot du Roi, Lacour avait voulu venger ses camarades et lui-même des illégalités dont ils avaient souffert dans les prisons de la République, sur les ordres du Ministère de l'Intérieur. Par ces ordres, les Camelots du Roi emprisonnés étaient privés du régime politique auquel ils avaient un droit si peu douteux que l'Administration finissait par le leur accorder... à la veille de leur libération. Mais, de sa propre autorité, elle jugeait bon de les laisser au régime des apaches pendant un temps qui variait selon son bon plaisir, mais qui atteignait souvent les trois quarts de leur peine. D'autres, arrêtés dans les manifestations, étaient, *sans jugement et sans instruction ouverte*, envoyés au Dépôt et retenus vingt-quatre heures, par une simple mesure arbitraire du Ministère de l'Intérieur. Nous avions dit que nous aurions notre revanche, aussi illégale que ces vexations : nous l'avions.

Mais ce fut là une raison accessoire. Lacour, catholique et patriote, alla à l'inauguration du monument Ferry, plein d'indignation pour les ministres qui glorifiaient un des promoteurs de la guerre aux croyances catholiques, l'homme de l'Est qui, après Gambetta, détourna nos yeux des provinces perdues, et nous lança dans les aventures coloniales pour nous faire oublier la revanche.

Le même Lacour patriote, Lacour, ancien soldat, avait voulu venger l'armée du nouvel affront que lui avait fait Briand en plaçant dans son ministère le sinistre Lafferre, chef de la Délation. Lacour aimait trop l'armée dans laquelle il a bien servi pour subir cet affront avec la sérénité de certains conservateurs. En lui, devant le président du Conseil, responsable de ce choix, s'étaient réveillées toutes les justes colères d'un Syveton.

Lacour, ouvrier menuisier, avait songé aussi à ses frères ouvriers, à qui Briand, pour faire sa fortune, prêchait, sept ans auparavant, la grève générale et le sabotage, et à qui, le mois précédent, lors de la grève des cheminots, il n'avait offert, pour toute solution à la question sociale, que la répression sans pitié et les menaces de sa dictature enjuivée.

Enfin, Lucien Lacour, honnête homme et bon Français,

LUCIEN LACOUR

n'avait pu souffrir de voir passer devant lui, triomphant et abusant les honnêtes gens, l'aventurier qui, parti de la boue, s'était élevé par toutes les hontes et tous les méfaits. Il fallait que les tristes conservateurs, qui déjà donnaient leur confiance à ce misérable et le prenaient pour un sauveur de la société, fussent réveillés et détrompés. Il fallait que la moralité publique fût vengée.

Ayant pesé ces raisons, il s'était décidé et s'étant décidé, il prit toutes les mesures nécessaires pour réussir l'acte qu'il méditait. Il rasa sa moustache, et s'affubla d'un lorgnon, de peur que sa bonne figure de Français ne le signalât au milieu des officiels et des tristes « intellectuels » qui assistaient à la fête. Il avait tout de même deux agents de la Sûreté dans le dos ; il avait une rangée de gardes devant lui, une autre rangée de mouchards. Tout cela pouvait être des obstacles pour un autre qu'un Camelot du Roi. Lucien Lacour avait bondi, les mains levées, sur celui qui devait être châtié. Il ne l'avait pas manqué.

Dès le soir, en apprenant son acte, les Camelots du Roi voulurent lui donner un nouveau témoignage de leur affection et de leur admiration. Leur comité-directeur se réunit d'urgence et décida de nommer Lucien Lacour vice-président des Camelots du Roi, ce qui, en l'absence de Maxime Réal del Sarte, président, alors sous les drapeaux, lui donnait la plus haute place parmi eux.

***

Lucien Lacour méritait certes cette élévation : il est une des plus belles figures, une des plus représentatives, de notre admirable jeunesse.

Il est né le 31 août 1885, à Paris, dans le cinquième arrondissement, où, depuis longtemps, les siens exercent de père en fils la profession de menuisier, dans une de ces vieilles familles parisiennes où se conservent les vertus civiques et où le métier garde encore sa noblesse et ses traditions. Il fit ses premières classes à l'école laïque, compléta son instruction à l'école Lavoisier, puis fit de la menuiserie chez son père, où il devint vite un bon ouvrier. Afin de perfectionner son savoir professionnel, il suivit alors les cours de l'Ecole des Arts décoratifs.

Lacour fit son service militaire au 1er bataillon de chasseurs à pied, en garnison à Troyes. Là, il fut successivement sous les ordres du commandant Driant, qui l'estimait beaucoup, et du commandant (depuis lieutenant-colonel) Lorillard, l'officier franc-maçon en face de qui il se retrouva, en juillet 1910, devant le tribunal de Cosne.

Tout jeune, le patriotisme qu'il avait puisé dans son milieu familial et dont sa nature généreuse avait redoublé la flamme, l'avait conduit à la Ligue des Patriotes. Mais en 1907, il cessa de suivre Déroulède dont le nationalisme purement sentimental ne suffisait plus à sa nature aussi intelligente que généreuse. Il était d'une génération nouvelle, celle qui cherche à voir clair dans les nuées, et à penser juste afin d'agir plus sûrement. Il voulait le salut du pays : il en voulut les conditions et il en voulut les moyens.

Si la pensée provoque les actes, certains actes éveillent aussi les idées. Ce fut la vertu propre d'un acte intelligent et bien placé : l'apostrophe de Maxime Réal del Sarte à la Cour de cassation qui, en octobre 1908, amena définitivement Lucien Lacour à l'Action française et acheva sa conversion à la Monarchie. Il fut, autour de Maxime, un des premiers Camelots du Roi. Avec lui il prit une part active à la campagne contre Thalamas. Il était auprès de nous le jour où celui-ci reçut sa mémorable fessée. Resté dans la salle après notre arrestation, Lacour revint devant l'insulteur de Jeanne d'Arc qui avait essayé de reprendre son cours et lui cracha au visage. Thalamas, le voyant seul, reprit courage et le blessa d'un coup de chaise à la tête, tandis que les Métèques, auditeurs du cours immonde, s'efforçaient aussi de l'assommer.

Il serait trop long de rappeler tous les services rendus par Lacour à la cause de la Restauration nationale par le Roi. Membre du Comité des Camelots, chef des « commissaires » c'est lui qui dirigeait le service d'ordre aux réunions d'Action française. Sa figure, respirant la franchise, la loyauté, la bonne humeur, était populaire auprès des étudiants comme auprès des ouvriers. Ses allocutions, toujours pleines de raison et de cœur, étaient les plus acclamées. Mais on ne peut taire un autre titre de gloire. On se rappelle comment, après les inondations de 1910, en sa qualité de menuisier, il fut le chef de l'équipe envoyée à Vigneux pour reconstruire les maisons des pauvres gens, emportées par les eaux. En deux mois de travail quotidien et acharné, sous sa direction, par ses mains et par celles de ses camarades, vingt-cinq maisons furent construites, toute une « ville en bois » s'éleva qui reste là au soleil pour révéler la noblesse d'âme de celui qui châtia le misérable Briand. Ceux à qui il avait rendu un toit, vinrent plus tard à la barre dire qui est Lucien Lacour.

***

Au lendemain de son acte, Lucien Lacour nous adressait du Dépôt une lettre admirable qui émut profondément l'opinion et dont il faut reproduire ici le début :

Dépôt, 21 novembre.

Mon cher Pujo,

Rassurez d'abord nos amis sur mon état physique ; malgré les coups reçus et le sang versé, je ne me porte pas trop mal. Ils ont la tête solide, les Camelots du Roi !

Et puis, j'ai eu une grande joie, un puissant réconfort qui m'a empêché de tomber sous la grêle de coups qui me venaient de tous côtés. Je faiblissais, emporté par de nombreux agents, gardes municipaux, agents de la Sûreté, et suivi par une meute hurlante de quinze ou vingt caïmans et fonctionnaires essayant de m'atteindre par derrière à coups de canne et à coups de pied. Oh ! les faces hideuses de ces chiens hurlant à la curée ! De vieux sénateurs à la barbe blanche et sale, les yeux hors de la tête, la bouche baveuse de rage impuissante, hurlant autour de moi : « Tuez-le ! Tuez-le ! »

Et les coups tombaient ! Ils étaient très forts, j'étais seul sans arme et tenu par une foule d'agents.

Donc, je faiblissais par suite du sang répandu qui giclait sur mes effets (mon faux-col, mon cache-col et ma cravate ne sont plus que des éponges rouges ; le pardessus et la chemise sont teints de la même couleur). Soudain nous arrivons devant la statue de Jeanne d'Arc et il m'a semblé que la bonne Lorraine me criait : « Hardi ! « mon gars ! C'est pour la grande pitié du royaume de France que « tu répands ton sang ! La victoire et le sacre du Roi sont au bout « de tous vos actes ! Il faut bouter l'Etranger hors de France. » Toutes ces paroles de la Pucelle me sont venues à l'esprit et je repris la force nécessaire pour marcher jusqu'au poste où je fus interrogé par Lépine lui-même qui ne voulut pas me faire panser avant d'avoir fait son interrogatoire !

L'exemple de Jeanne d'Arc, la pensée de la France pour laquelle il souffrait devaient être encore nécessaires à Lucien Lacour dans les épreuves que lui infligea la basse vengeance de Briand et de la République. Il faut dire aussi qu'il y fut soutenu par ses admirables parents qui, dès le premier moment, avaient approuvé hautement son acte et qui ne faiblirent pas un seul instant devant les conséquences, cruelles pour eux, de cet acte dont ils étaient fiers.

L'instruction de l'affaire avait été confiée au juge Boucard, le même qui avait été commis à l'étouffement de l'assassinat de Syveton. Il s'efforça d'une part de « sauver la face » à Briand, en travaillant les témoins pour leur faire confirmer la version du giflé qui, ne voulant pas l'être, prétendait que son chapeau seul avait souffert de l'agression, — d'autre part, d'assurer la condamnation sévère de l'agresseur. Pour cela, en violation formelle de la loi, le cas de Lacour, qui relevait de la Cour d'assises, fut déféré au tribunal correctionnel.

Comme on avait choisi Boucard pour l'instruction, on choisit le président Ausset pour le procès. Lacour, défendu éloquemment par Me Léon Prieur, comparut une première fois devant lui le 6 décembre, mais seulement pour contester la compé-

tence du tribunal. Celui-ci osa se déclarer compétent et condamna par défaut Lucien Lacour à trois ans de prison. La Cour d'appel ayant, le 16 février suivant, confirmé le jugement sur la compétence, l'affaire revint sur opposition devant le tribunal les 28 et 29 mars 1911 pour être plaidée contradictoirement. Le président Ausset, huguenot sectaire et servile, se montra digne de la confiance que le gouvernement avait mise en lui, en s'efforçant d'étouffer les débats et d'empêcher les témoins de parler. Sa partialité fut si scandaleuse que le premier jour, comme il interrompait sans cesse ma déposition, des protestations indignées s'élevèrent, une véritable émeute éclata dans la salle d'audience, si bien que douze Camelots du Roi, amenés à la barre, furent condamnés séance tenante à des peines dont le total s'élevait à soixante-quatre mois de prison. Le lendemain, malgré d'éloquents témoignages, parmi lesquels ceux de Mme la marquise de Mac-Mahon, de MM. Emile Flourens, ancien ministre, le commandant Driant, M. Lacour père, Bernard de Vesins et les sinistrés de Vigneux, malgré une magnifique plaidoirie de Me Léon Prieur, Ausset condamna à nouveau Lacour à trois ans de prison. La condamnation fut confirmée par la Cour d'appel le 13 juillet.

Il ne suffisait pas à Briand de faire infliger à son adversaire une peine démesurée (trois ans, alors que pour un acte pareil les juges anglais avaient donné trois semaines à Hugo Franklin, agresseur du ministre Winston Churchill), cette peine il voulut encore l'aggraver par un abus de son pouvoir administratif. Il refusa à Lucien Lacour, prisonnier, le régime politique auquel il avait un droit incontestable. Pressé par la campagne incessante que nous menions à ce sujet dans notre journal, dans des affiches et dans des réunions, campagne à laquelle s'associa toute la presse indépendante de Paris et des provinces, interpellé à la Chambre, Briand, multipliant hypocrisies et mensonges, ne voulait pas lâcher sa basse vengeance. Ce ne fut qu'après la chute de l'aventurier, au bout de quatre mois de cellule, que Lacour obtint enfin le régime politique. En juillet, à l'avènement du ministère Caillaux, le juif Schrameck, redevenu tout-puissant dans l'administration pénitentiaire, voulut, en l'éloignant de Paris, enlever à notre ami les principaux avantages de ce régime : il le fit envoyer, ainsi que Gabriel de Baleine, à la prison centrale de Clairvaux.

***

Mais Lucien Lacour n'aura pas souffert inutilement. Les conséquences de son acte furent considérables.

Ce ne fut pas seulement Aristide Briand, arrêté net dans sa fortune scandaleuse, irrémédiablement ruiné dans son pres-

tige par ces gifles et qui devait être bientôt chassé du pouvoir par les parlementaires eux-mêmes. Ce ne fut pas seulement les catholiques vengés de la loi oppressive de Séparation, les patriotes de la délation maçonnique, les ouvriers de la trahison du renégat. Ce ne fut pas seulement les honnêtes gens préservés du danger de se confier à un aventurier qui ne servait que l'or juif.

Ce fut aussi un magnifique essor donné au mouvement d'Action française et des Camelots du Roi. Toutes nos campagnes de l'année qui a suivi ont procédé plus ou moins directement de l'acte de Lucien Lacour. Tout le courage qu'y déploya notre admirable jeunesse a été inspiré par son exemple. Tous les progrès nouveaux accomplis par nos idées eurent pour origine l'ébranlement profond produit dans l'opinion par cet acte audacieux.

On s'en aperçut dès le lendemain, à l'empressement que mirent les bons Français à venir s'inscrire en foule sur les listes de la souscription que nous avions ouverte pour offrir au justicier de Briand l'hommage national d'une médaille. En deux mois, ces listes réunirent 5.000 souscripteurs et 10.740 fr.90 (le maximum de chaque souscription avait été fixé à cinq francs). — On vit, lors de la campagne victorieuse contre le Juif déserteur Bernstein, quelles qualités superbes de vaillance, de discipline et de dévouement l'acte de Lacour avait suscitées chez ses camarades les Camelots du Roi. On le vit mieux encore à l'audience tragique du 28 mars où, pour soutenir les droits de sa défense, douze Camelots se firent condamner impitoyablement avec un héroïsme sans bornes : Alain Mellet à dix mois de prison ; Armand Hubert, Gabriel Dubloc, Fabrice Cléret, Norbert Milleret, Georges Stévenin à six mois ; Martial Buisson, Guy de Bouteiller, Ernest et Charles Malibran à deux mois ; Henry Le Franc à un mois, et enfin Gabriel de Baleine à quinze mois pour avoir stigmatisé sur son siège « le sectaire huguenot et franc-maçon », le « vendu aux Juifs » qu'est le président Ausset. — L'aboutissement de cette année féconde, ce fut la magnifique manifestation qui le 29 mai, jour de la fête de Jeanne d'Arc, réunit autour de nous un cortège de cinq mille patriotes, presque tous d'A. F., qui traversa tout Paris malgré la police et la garde mobilisées par Lépine, et où les Camelots provoqués trouvèrent, au pied de la statue de l'héroïne, boulevard St-Marcel, l'occasion de nouveaux dévouements et de nouveaux sacrifices.

Oui, toute cette heureuse année de luttes et de succès, c'est l'année de Lucien Lacour.

Maurice PUJO.

Le Juif déserteur

A la fin du mois de février 1911, on annonça une pièce nouvelle à la Comédie Française. La presse du boulevard menait déjà autour d'elle une savante réclame. C'est que l'auteur, M. Henry Bernstein, dont les précédentes productions, jouées sur diverses scènes, s'étaient fait remarquer par les effets grossiers d'une psychologie cynique et d'un art brutal, était un Juif de marque. La représentation de sa nouvelle œuvre *Après moi* dans la Maison de Racine et de Molière devait être l'apothéose de ce Juif.

Par malheur, l'*Œuvre* de Gustave Téry, qui menait alors une vive campagne contre l'accaparement de nos théâtres par les Juifs, venait de remettre au jour un document fâcheux pour M. Bernstein. C'était une lettre où celui-ci — qui, fils d'un juif allemand et d'une juive américaine, n'en jouissait pas moins de la qualité de Français, — se vantait d'avoir déserté au cours de son service militaire et insultait ignoblement les officiers de notre pays. Voici cette lettre, écrite en 1900 de Belgique où le déserteur s'était réfugié :

14, *place Royale, Bruxelles.*

Monsieur Gohier,

Vous trouverez sans doute ma lettre insolite. Tant pis !... Il est des choses que j'ai à cœur de vous dire depuis longtemps.

J'ai vingt-quatre ans. Je suis déserteur (je m'en vante). J'ai déserté après sept mois de service, sept mois « pas ordinaires », qui m'ont coûté de l'argent d'abord, et des grincements de dents quand je n'ai plus eu d'argent.

Inutile de vous dire, n'est-ce pas, que la plupart de mes chefs étaient des faussaires et des maîtres-chanteurs. J'ai filé à Bruxelles.

Pour en finir avec ma personnalité, j'aime autant vous déclarer que toute mon adolescence fut consacrée à la plus creuse des noces.

Et protestant de son « admiration profonde » pour le talent d'Urbain Gohier, le Juif Bernstein ajoutait à ces « assurances » :

Je vous prie de n'y voir ni une vaine politesse, ni cette insistance exagérée qui n'est pas le moindre défaut de mes coreligionnaires — des accapareurs dans tous les domaines.

Léon Daudet dénonça aussitôt dans l'*Action française* le scandale exorbitant de ce Juif qui, par la coupable complaisance de l'administration républicaine, représentée par le dreyfusard Jules Claretie, allait recueillir des honneurs et des bénéfices sur notre première scène officielle et subventionnée, alors qu'il s'était lâchement soustrait au plus sacré des devoirs qui incombent aux Français et que, non content de ne pas payer la dette commune, il avait ajouté l'injure à la désertion.

La presse enjuivée, prévoyant que la divulgation de ces faits et de cette lettre pouvait soulever l'opinion, les passait sous silence. Les pseudo-intellectuels du boulevard, les mêmes qu'on avait vus se liguer pour Dreyfus contre la patrie, proclamaient que les droits de l'Art (!) étaient supérieurs à tous les autres et que le talent (!!) de l'auteur dramatique devait faire oublier les fautes de l'homme. Ils continuaient à lui tresser d'avance des couronnes et escomptaient que la Comédie-Française serait pour le déserteur le chemin de la Légion d'honneur et de l'Académie. Leurs sophismes ne purent entamer le bon sens du public français qui pensa que notre littérature ne perdrait pas grand chose à être privée d'une pièce juive, tandis que le patrimoine d'idées et de sentiments qui nourrit cette littérature recevrait une offense et une atteinte graves si l'on souffrait un pareil scandale. Les intellectuels dreyfusards purent constater, quelques jours plus tard, leur peu de crédit lorsqu'ils essayèrent de dresser des listes de protestation contre la suppression de la pièce. Leur échec piteux leur prouva que les temps de Dreyfus étaient passés.

M. Bernstein lui-même, qui avait d'abord fait le mort, jugea indispensable de s'expliquer lorsque le succès des premières manifestations contre sa pièce lui fit craindre que ses recettes ne fussent compromises. Mais il s'expliqua, dans une lettre publique aux journaux, avec une maladresse et un manque de tact qui mettaient si bien à nu l'âme juive, étrangère à la délicatesse française, que son cas en fut aggravé. Il présenta sa désertion comme une folie de jeunesse, sans importance, à laquelle l'avait entraîné non une conviction politique désintéressée, mais le désir, tout naturel à vingt ans, de suivre ses passions. La lettre à Gohier, son antimilitarisme, ses insultes aux officiers n'avaient pour but que de couvrir de prétextes généraux un acte qui n'avait que des motifs personnels. Il trouvait étonnant qu'on songeât encore à lui reprocher de pareilles peccadilles et finalement, exhalant sa rage contre les Camelots du Roi, il insultait Lucien Lacour prisonnier et osait donner à notre noble ami qui avait été, lui, pendant trois ans, un loyal soldat, des leçons de patriotisme.

Tant d'inconscience et tant d'impudence révoltèrent et

achevèrent de tourner l'opinion contre le Juif déserteur. On rappela que cette « faute de jeunesse » il avait négligé de la réparer, car étant rentré en France à la suite d'une amnistie et invité à achever son service militaire, il avait réussi, par le moyen de protections, à se faire réformer presque aussitôt. On fit observer que, cette faute, il pouvait du moins l'expier en se contentant de gagner de l'argent sur les scènes du boulevard, sans prétendre aux honneurs des théâtres officiels dans le pays qu'il avait refusé de servir. — A la suite des commentaires qui parurent sur sa lettre, M. Bernstein envoya des témoins à Gustave Téry, à Léon Daudet et à M. Paul de Cassagnac dans l'espoir de transformer en affaires personnelles une affaire d'honneur national. D'autre part, Lucien Lacour, de sa prison, lui demandait raison de ses insultes. Malheureusement pour M. Bernstein, tant en raison d'une ancienne affaire où il avait été carencé qu'en raison de sa désertion, les témoins de ses adversaires ne voulurent pas permettre à leurs clients de se rencontrer avec lui avant qu'un jury d'honneur eût dit s'il en était digne. M. Bernstein refusa le jury d'honneur : il fut déclaré disqualifié (1).

Pendant ce temps, les Camelots du Roi avaient engagé et poursuivaient, tant dans la salle que sur la place du Théâtre-Français, une lutte vigoureuse pour empêcher les représentations de la pièce de M. Bernstein. On ne leur avait pas ménagé les pronostics pessimistes. Cette campagne devait se heurter à l'hostilité du monde des théâtres, à la mauvaise humeur du public parisien qui n'aime pas à être troublé dans ses plaisirs. Mais les Camelots du Roi menèrent cette lutte avec tant d'entrain, de verve et d'esprit qu'ils mirent dès l'abord les rieurs de leur côté ; avec tant d'énergie et de discipline que leurs efforts répétés donnèrent confiance aux patriotes et découragèrent l'adversaire. Seuls d'abord, ils virent au bout de quelques jours les autres groupes nationalistes se joindre à eux ; mais, avec les Ligueurs d'Action française accourus en foule,

---

(1) Depuis, dans le courant de juillet, M. Gustave Téry ayant engagé une nouvelle affaire avec M. Bernstein, celui-ci se décida à accepter le jury d'honneur. Ce jury rendit une sentence d'après laquelle il considérait qu'il y avait prescription quant à la carence et que, quant à la désertion, M. Bernstein s'étant mis en règle avec la loi devait être considéré comme étant en règle avec l'honneur. Nous acceptâmes aussitôt les conséquences de la sentence. Après M. Gustave Téry, Léon Daudet se battit avec M. Bernstein. Un troisième duel eut lieu entre celui-ci et moi-même, m'étant substitué à Lucien Lacour qui avait de nouveau envoyé ses témoins et qui n'avait pu obtenir de quitter sa prison pour se battre.

ils continuèrent à former le gros des manifestants et conservèrent la direction. Unanime, la sympathie de l'opinion se déclara pour eux ; même les gens qui n'avaient pas compris jusqu'alors leurs manifestations les applaudirent. En vain, la Sûreté générale garnit-elle les fauteuils de la salle du Théâtre-Français d'argousins en bourgeois, avec la consigne de réduire nos amis par les dernières brutalités. En vain, M. Lépine lança-t-il contre eux dans la rue la police, l'infanterie et la cavalerie de la Garde Républicaine, mobilisées pour la défense d'un déserteur. En huit jours, un mouvement si formidable se déchaîna dans Paris que M. Bernstein et le gouvernement qui le protégeait, effrayés, durent reculer et nous céder la victoire.

*
* *

L'AFFICHAGE DU « JUIF DÉSERTEUR » (*Lundi 20 février*). — Ce jour-là, au matin, les nombreux passants de la place du Théâtre-Français s'arrêtent, avec stupéfaction, devant les cadres où sont affichés les spectacles de la Comédie. Au lieu de l'annonce d'*Après moi*, dont la première représentation doit avoir lieu le soir, ils voient, dans tous ces cadres grillagés et fermés à clef, une affiche d'allure officielle qui annonce la première représentation du « *Juif déserteur*, pièce en cent actes divers » : suit une lettre de l'auteur qui est la fameuse lettre à M. Gohier, signée Henry Bernstein. — Pendant trois heures la foule s'amasse, lit tout haut, s'indigne de la lettre et s'amuse follement du bon tour joué au Juif. Qui a joué ce tour ? Qui a, pendant la nuit, au mépris des difficultés, substitué ces affiches à celles d'*Après moi* ? Les hardis afficheurs ont laissé leur carte dans l'un des cadres : ce sont les Camelots du Roi.

Pendant la journée, sur toutes les colonnes Morris de Paris, qui donnent le programme des spectacles, l'affiche d'*Après moi* est également remplacée par celle du *Juif déserteur* et le texte de la lettre immonde. Des équipes d'afficheurs Camelots du Roi ont suivi les afficheurs officiels et recouvert aussitôt de leur placard la place réservée à la Comédie-Française. Un seul, Louis Souspostes, est surpris et arrêté dans son travail. A midi, au moment de la sortie des ateliers, et jusqu'au soir, la foule s'attroupe dans les rues et sur les boulevards autour des colonnes, échangeant des réflexions peu favorables à M. Bernstein et à ses protecteurs et sympathiques aux hardis Camelots.

LA « PREMIÈRE » DU « JUIF DÉSERTEUR » (*Mardi 21 février.*) — Cette « première » correspond à la « seconde » d'*Après moi*, la salle, remplie par les amis de l'auteur, ayant été inaccessible la veille. Nous avons réussi cette fois à nous procurer des places

et cette représentation du *Juif déserteur*, constituée par les interruptions lancées dans l'œuvre juive, commencera à justifier le titre de « pièce en cent actes divers ».

Selon la consigne donnée, nous laissons passer le premier acte sans intervenir. Au second, je me lève au milieu d'une tirade et je crie : « *Pardon, Messieurs les Comédiens* ! » Les acteurs s'arrêtent. Je continue en m'adressant à la salle : « *Mesdames et Messieurs, l'auteur de la pièce ennuyeuse que l'on représente devant vous est un juif déserteur qui a filé à Bruxelles en insultant nos officiers* ». A ces paroles, un hourvari formidable mêlé d'approbations et de cris de rage s'élève de la salle. Les agents de la Sûreté, qui y sont postés, se précipitent sur moi et m'arrêtent.

Mais à partir de ce moment, les interruptions se renouvellent d'instant en instant à l'orchestre, hachant le dialogue de la scène, suspendant chaque fois la pièce pendant quelques minutes. C'est Marius Plateau qui, sur cette réplique : « Je suis un malhonnête homme maladroit... » crie : « *C'est bien youpin* ! » C'est Armand Hubert qui, au moment où Bourgade, le héros d'*Après moi*, est sur le point de se tirer un coup de revolver, prévient la salle : « *Rassurez-vous* ! *Il ne se tuera pas* ! » C'est René d'Aubeigné qui, à ce mot de Bourgade : « C'est effrayant ! » répond : « *C'est même idiot* ! » C'est de Lannoy qui interrompt les épithètes ordurières adressées à Bourgade par sa femme : « *Assez* ! *Assez* ! » Tous sont arrêtés et conduits avec moi au poste de la rue Villedo au milieu d'une manifestation sympathique des passants.

Au troisième acte, quand Bourgade cherche un endroit où s'exiler, le docteur Graveline lui crie : « *A Bruxelles* ! » De nombreux Camelots du Roi aux troisièmes galeries font chorus. Des spectateurs se joignent à eux. La pièce s'achève dans un tumulte effroyable de huées et de sifflets où dominent les cris : « *A bas les Juifs* ! *Déserteur* ! *Déserteur* ! » en même temps que tombent dans l'orchestre des papillons contenant le texte de la lettre à Gohier. Les agents en bourgeois se précipitent, brutalisent et arrêtent les manifestants. L'avocat Robert Bernstein, frère de l'auteur, frappe lâchement notre ami Ruellan, prisonnier. Il est corrigé aussitôt par le poing vigoureux de Lucien Martin (du XIII[e]). — Vingt-cinq arrestations.

LA « SECONDE » (*Jeudi 23 février*). — Les forces policières ont encore été renforcées. La salle est truffée d'agents de la Sûreté. Ils n'empêcheront pas que dès le premier acte les interruptions et les manifestations ne partent, pour se renouveler jusqu'à la fin de la soirée.

— « Dites-moi, Friedig, — demande l'un des personnages,

la duchesse de Mirail, — dites-moi : quelle est la chose irréparable ? » Friedig cherche longuement une réponse. — « *C'est d'avoir déserté* ! » lui envoie notre ami Ludovic Leblanc d'une voix vibrante. Le public éclate en applaudissements.

Peu après, la pièce veut que le bruit d'un moteur se fasse entendre dans la coulisse. Dans la salle, le son imprévu d'une trompe l'accompagne, formidable et interminable. On s'aperçoit qu'elle est manœuvrée par Guy de Bouteiller. A un autre moment, la duchesse de Mirail dit à son amoureux : « N'entendez-vous pas du bruit ? » Et l'on entend, en effet, le coin ! coin ! d'une nouvelle trompe qui n'était pas non plus dans le programme, ainsi que les sons perçants d'une trompette. Comme Leblanc, comme Bouteiller, les musiciens, de Baleine et Stévenin sont expulsés non sans peine au milieu des cris : Déserteur ! Déserteur ! Mais tous les effets de la scène sont manqués le public s'amusant beaucoup plus à ceux de la salle.

Ce public prend goût à la collaboration spirituelle apportée par de jeunes Français à la pièce juive, au point qu'il les imite en hachant le début du second acte de ses propres bons mots. Mais quand Bourgade tord les bras de sa femme Irène, on entend tout-à-coup les os de la malheureuse craquer avec un bruit terrifiant. C'est Fabrice Cléret qui manœuvre une énorme crécelle. Il faut six agents de la Sûreté pour l'arracher, au prix d'une lutte et d'un tumulte violents, d'une loge du troisième étage. Des spectateurs protestent contre la brutalité des agents. On les arrête au petit bonheur.

Au troisième acte, c'est M. Maurice Maignien qui, d'une première loge où il se trouve avec J. de Trévillers, Demirgian et Guignard, indique à Bourgade la direction à prendre : « *A Bruxelles* ! » Les agents font le siège de la loge où retentit une fanfare d'instruments divers. Mais à peine nos amis sont-ils expulsés, que le tumulte reprend sur tous les points de la salle et particulièrement aux quatrièmes galeries où, au milieu d'une bagarre sans nom, on aperçoit Armand Hubert que les agents traînent par les cheveux.

Devant le théâtre, de nombreux Camelots du Roi et Etudiants d'A. F. remplissent le café de l'Univers et ses abords. Une manifestation spontanée se produit au chant de la *Youpignole* et aux cris scandés : Mort aux Juifs ! Déserteur ! Déserteur ! La police charge vainement à plusieurs reprises. — Trente-trois arrestations dans la soirée.

LA « TROISIÈME » (*Vendredi 24 février*). — La maison de Molière est en état de siège. Municipaux et agents en tenue occupent le péristyle et les couloirs. Dans la salle, des rangs entiers de fauteuils sont garnis par les agents des mœurs en habit, mobilisés pour cogner sur les manifestants.

Au premier acte, à la question : « Quelle est la chose irréparable ? » Joseph de Bonne envoie cette réponse : « *C'est d'être circoncis* ! » La salle entière part d'un fou rire inextinguible. — Un instant après, la duchesse de Mirail, à l'entrée d'un personnage, dit en plaisantant : « Voilà la rousse ! » — « *La rousse ! Elle est dans la salle pour protéger les Juifs et les déserteurs* ! » crie Georges Stévenin. Nouveaux rires et applaudissements du public. — Au moment où se développe la grande scène d'amour qui termine l'acte, on voit tout-à-coup deux pigeons blancs descendre en vol plané sur l'orchestre et se percher sur les chapeaux des dames. La police se précipite sur une troisième loge d'où les volatiles ont été lâchés et où sont barricadés Xavier d'Erceville, Joseph Gripon, François Cassan et André Réal del Sarte. Ces deux derniers sont à moitié assommés, mais leur vaillante résistance a longuement interrompu la pièce.

Pendant l'entr'acte, les agents font le siège d'une autre loge où sont René Bazin, Gabriel de Baleine, Ernest et Charles Malibran. Nouvelles brutalités qui provoquent les protestations des spectateurs. — Au second acte, on voit sur la scène Bourgade ruiné prendre un revolver pour se tuer, puis y renoncer au dernier moment. Pourtant cette fois, à sa grande surprise, quand il approche l'arme de son front, une détonation éclate. Le public croit que le coup est parti. C'est Pierre Dumoulin qui a fait éclater une ampoule électrique. — A la scène suivante, Bourgade dit à sa femme : « Tu vois, j'allais me tuer ! » et il lui montre le revolver. Pan ! nouvelle détonation du revolver. C'est Raphaël Rosard qui l'a produite. Aux soirées suivantes, Bourgade ne touchera plus qu'avec prudence à ce revolver incontinent.

Siège de la baignoire d'où le coup est parti et où se trouvent Armand Hubert, Rosard, Bouteiller, Milleret. Ils sont fortement retranchés et sonnent la charge avec des cornes d'ivoire. Leur expulsion, extrêmement brutale, est laborieuse et trouble toute la fin du second acte. — Au troisième, malgré les nombreuses arrestations, il reste encore assez de Camelots pour manifester et le public s'en charge lui-même. La pièce s'achève au milieu des huées, des rires et des cris répétés de : Déserteur !

Devant le théâtre, l'affluence est plus grande qu'aux soirs précédents. Les agents et les gardes chargent en vain les manifestants sur la terrasse du café de l'Univers. Au moment où Léon Daudet sort de ce café, il est empoigné par les policiers, brutalisé, entraîné vers le poste de la rue Villedo. En chemin, les policiers le bourrent de coups ; l'un d'eux, lui serrant le cou avec son foulard, l'étrangle à moitié. Au poste, Daudet évanoui est passé à tabac et « sonné » sur le plancher. Voulant

empêcher ces ignominies, je suis brutalisé à mon tour. Toute la presse, le lendemain, s'étant élevée contre ces odieux procédés, dignes vengeances de Briand, Lépine dut ouvrir une enquête dont il falsifia d'ailleurs les témoignages à la tribune du Conseil municipal. — Près de cinquante de nos amis avaient été arrêtés ce soir-là.

LA « QUATRIÈME » (*Samedi 25 février*). — « Quelle est la chose irréparable ? » — « *C'est le déshonneur* ! » répond Roger de Marignan. Vainement, pour échapper aux répliques de la salle, les acteurs modifient leurs rôles ; l'auteur sabote lui-même sa pièce. On ne dit plus : « Voilà la rousse ! » mais : « Voilà le patron ! » — « *Le patron des déserteurs Juifs, c'est Claretie* ! » crie aussitôt Stévenin jamais embarrassé. Quand la duchesse et son amoureux montent lentement l'escalier, un spectateur moustachu les encourage par une chanson de régiment : « *La monteras-tu la côte, feignant* ?... etc. » Les agents se précipitent sur le spectateur. Horreur ! La moustache leur reste dans la main et ils reconnaissent Armand Hubert.

— « C'est terrible ! » dit Bourgade dans la pièce. — « *Ce qui est terrible,* lance M. de Postis, *c'est d'être un déserteur* ! » — « Il y a des choses qui sont très mal, et d'autres qui sont pires », dit Madame Aloy. — « *Ce qui est pire, c'est d'avoir déserté* ! » crie Guy de Bouteiller. — « Je suis un malhonnête homme maladroit ! » déclare Bourgade. — « *Tout comme l'auteur* ! » observe Cléret. Aux deux tiers du second acte, des sonneries de timbres retentissent, produites par Gross, Ruellan, Legris. Les machinistes trompés baissent le rideau, escamotant les dernières scènes. Le troisième acte tout entier se passe au milieu du charivari habituel.

Mais dès cette soirée, l'intérêt principal va aux manifestations de la rue. Après les incidents de la veille, nous avons compris que le moment était venu d'y porter le mouvement et, en sortant du poste, à trois heures du matin, nous avons rédigé un *Appel aux Etudiants*. Bien qu'affiché assez tard dans la journée cet appel a produit son effet. Deux mille jeunes patriotes sont sur la place du Théâtre-Français, manifestant aux cris répétés de : A bas les Juifs ! Déserteur ! — Le service d'ordre, commandé par MM. Lépine, Touny et plusieurs officiers de paix, comprend, outre la police, de la garde à pied et à cheval. La terrasse du café de l'Univers est ravagée par une charge. Comme le patron proteste, il est arrêté. Mais vainement Lépine essaie de faire quitter la place aux manifestants, en faisant circuler parmi eux des patrouilles de cavaliers. Ils restent massés et les cris redoublent. Sur leur passage, on acclame Maurras, Daudet, Montesquiou et tous les chefs de l'Action française.

Vers minuit, après la sortie du théâtre, je m'adresse à la

foule devant le café de l'Univers. Je lui montre l'indignité d'un gouvernement qui mobilise l'infanterie et la cavalerie pour la défense d'un déserteur et je déclare : « Nous ne cèderons pas ! ». La foule applaudit cette promesse, puis s'engage avec nous dans l'avenue de l'Opéra. Lépine fait charger au galop la garde à cheval. Je suis arrêté avec Dubloc, Berthollet, Mellet et quelques autres. Les manifestants n'en gagnent pas moins les boulevards. Une bagarre violente se produit au coin de la rue des Mathurins ; les agents dégaînent, un passant est blessé. Pierre Couesnon est envoyé au Dépôt. Il sera condamné à six semaines de prison. — Nombreuses arrestations.

LA « CINQUIÈME » (*Lundi 27 février*). — Il n'y a plus dans la salle que des agents en bourgeois, les Camelots du Roi et des curieux sympathiques venus pour la manifestation. Personne ne s'intéresse plus à la pièce. Les malheureux acteurs ne la jouent plus que par acquit de conscience. Ils savent, d'ailleurs, que ce n'est pas à eux qu'on en veut. Pour le bien marquer, les Camelots du Roi ont envoyé une belle gerbe de fleurs à Madame Bartet.

« Quelle est la chose irréparable ? » — « *C'est d'être disqualifié* ! » répond cette fois Henri Lagrange, faisant allusion à la déconfiture du Juif dans ses affaires d'honneur. Dans la pièce, une jeune fille dit aux autres personnages qu'elle va se retirer. — « *Ne désertez pas, Mademoiselle* ! » lui crie gracieusement René d'Aubeigné. Gross, sur un autre mot, entonne une chanson populaire. — « N'entendez-vous pas du bruit ? » demande la duchesse de Mirail. — « *Oui*, lui répond un de nos amis, *ce sont les patriotes qui protestent dans la rue contre le déserteur* ! » Puis c'est Henry de Bruchard, jouant l'officier de paix, qui crie d'une voix de stentor : « *Gardes, faites évacuer la salle* ! » Désordre et tumulte. Un Allemand, qui proteste contre la manifestation, est vertement remis à sa place par Graveline.

Au second acte, Bourgade parle du « cartel » des huiles. — « *Pas de cartel* ! crie Rosard, *Bernstein est disqualifié* ! » Bourgade continue : « J'ai acheté, acheté tout ! » — « *Même le Théâtre-Français* ! » ajoute Bergeaud. Les policiers donnent l'assaut à une première loge occupée par Marius Plateau, Cléret, de Bouteiller, Doguet, Caignart de Mailly et Malibran. La porte est enfoncée et une lutte terrible s'engage qui tient, pendant quelques minutes, tous les spectateurs debout, tournés vers cette loge et indignés de la brutalité des policiers. Les acteurs reprennent enfin leur jeu, mais il est sans cesse interrompu. « J'ai vu le ministre » dit un personnage. — « *Le ministre est par terre* (c'était le jour de la chute de Briand) crie Henri Geel : *il ne protègera plus les Juifs déserteurs* ! »— Au troisième acte, beaucoup de spectateurs ont quitté le théâtre. Ce sont des

interruptions constantes : les rumeurs de la rue se mêlent aux cris de la salle. Siège d'une autre loge occupée par Charles Malibran, d'Erceville, Bontemps, Paillard, etc. Comme une spectatrice juive crie : Quarante sous ! Joseph Gripon dit à la salle : « *Ce sont les Juifs qui vivent pour l'argent. Les Camelots du Roi savent souffrir et mourir pour leur idée* ! » (Gripon, déjà malade au moment où il prenait part à cette lutte, devait mourir en juillet). Graveline est jeté à terre et frappé par les policiers. Le public proteste avec des clameurs.

A l'extérieur, la manifestation a pris un caractère d'émeute. Six à sept mille patriotes sont là. Ils se forment en colonnes qui parcourent la place en conspuant le déserteur. Les forces militaires et policières, mobilisées pour sa défense, ont encore été renforcées. Nos amis saluent cavaliers et fantassins du cri de Vive l'armée ! mais ne se laissent pas disperser. Je prends la tête d'une colonne, je la conduis devant les portes du Théâtre-Français et brusquement je donne l'assaut. La ligne des gardes est débordée, les portes sont forcées. Avec une douzaine de Camelots : Dubloc, G. de Baleine, Riou, Cléret, Berthollet, Lancereaux, Armand Hubert, Leblanc, etc., j'arrive dans le vestibule. Nous sommes à ce moment, pour la plupart, arrêtés et passés à tabac par les agents postés à l'intérieur. Nous irons au Dépôt.

Léon Daudet, Bernard de Vesins, Léon de Montesquiou conduisent maintenant les colonnes. L'une d'elles arbore un drapeau français. La police fonce sur les patriotes à coups de pied et à coups de poing : le porte-drapeau, Jean Rioudé, est renversé. L'officier de paix Marchand, devant la foule indignée, brise la hampe du drapeau sur son genou et jette à terre l'étoffe déchirée. Les patriotes le reprennent, le font flotter de nouveau et, en dépit de la police, Cassagny du Mazet le plante au sommet de la grande fontaine qui est sur la place. — Une autre colonne arrive près de la fenêtre du foyer des musiciens où sont enfermés les prisonniers. Ceux-ci brisent les vitres, ouvrent la fenêtre et les grilles. Marius Plateau saute dans la foule et s'évade au moment où la garde à cheval accourue charge sur le trottoir. — Une dernière colonne enfin, après la représentation, gagne la place des Pyramides, conduite par nos amis Léon de Montesquiou et François Berneval et par MM. Aubœuf et Michot des étudiants nationalistes. Là, notre ami Poublan prononce une harangue patriotique devant la statue de Jeanne d'Arc. — Cinquante arrestations, tant au théâtre que dans la rue.

LA « SIXIÈME » (*Jeudi 2 mars*). — Bien qu'on ait interdit l'entrée du théâtre à ceux de nos amis qui avaient été arrêtés les jours précédents, les Camelots du Roi continuent à saboter

la pièce. Le public maintenant se joint nettement à eux et fournit nombre d'interruptions.

Au premier acte, Henri Vaugeois se dresse dans une loge : « *On représente dans ce Théâtre-Français des choses qui ne sont pas françaises. Le théâtre juif insulte à l'esprit de la Nation. Vive la Nation ! Vive le Roi ! A bas les Juifs !* » La salle applaudit ; Vaugeois est arrêté. Mais au moment où l'obscurité est faite sur la scène pour le grand duo d'amour, tout le théâtre est soudain illuminé par une vive lueur : c'est Tartarelli qui a fait partir une capsule de magnésium. Notre ami, qui s'est brûlé aux mains, est saisi par les agents, pendant que la salle, qui s'est levée tout entière, se remet avec peine de son émotion. Tout le reste de la pièce est ainsi semé d'interventions qu'il serait trop long de rapporter. Là, se signalèrent notamment nos amis Guignard, Crosnier, de Bailleux, Ernest Malibran, Maître, Lemoine, Robert Blet, Ernest Guérin, Dufaux de Grandroche, Francisque Bonnet, Le Quen d'Entremeuse, Pierre et Léon Bergeaud, le docteur Da Costa, MM. Dominique Gaffory, Latreille, Arsène Truchon, Lépine, etc., etc. On fit le siège de trois loges et le spectacle se termina au milieu des huées, dans une inexprimable confusion.

Dans la rue, M. Lépine, assisté de son secrétaire général, M. Laurent, de MM. Touny et Lefils, de plusieurs commissaires divisionnaires et de tout un lot d'officiers de paix, avait massé deux pelotons et trois compagnies de la Garde républicaine, les agents des brigades centrales, ceux de divers arrondissements et une nuée d'inspecteurs de la Sûreté. Mais il avait en face de lui, conspuant le Juif déserteur Bernstein plus de dix mille manifestants. Tout le Paris patriote affluait vers la place du Théâtre-Français.

La foule se groupe en une immense colonne précédée d'un drapeau. En tête marchent les représentants des divers groupes politiques, parmi lesquels le baron Tristan Lambert, Bernard de Vesins, Léon de Montesquiou, Lucien Moreau, Henry de Bruchard, Octave de Barral. Aux cris de : Déserteur ! Déserteur ! on défile devant le théâtre. Tout à coup, l'ordre est donné à la garde à cheval de charger. Les cavaliers s'élancent sabre au clair sur la foule qui ne recule point. Une bagarre atroce s'engage. Des manifestants sont piétinés par les chevaux et frappés par les agents. La charge furieuse se renouvelle sans succès. Lépine arrive. Bernard de Vesins lui reproche la brutalité inutile de ses agents : l'ordre n'est troublé que par la représentation aux Français de la pièce d'un Juif déserteur. Lépine inquiet cède et promet qu'il laissera les patriotes circuler librement sur la place.

La colonne imposante reprend son défilé conspuant Claretie

avec Bernstein. A ce moment, un jeune homme de seize ans, Henry Le Franc, grimpe à travers les bassins sur le monument en bronze de la fontaine et y déploie une immense affiche de toile blanche où l'on lit : *Mort au juif déserteur Bernstein* ! — Cependant un fort parti de manifestants, sous la conduite d'Henry de Bruchard, tente d'envahir la Comédie-Française. La mêlée avec les agents et les gardes est terrible. La garde à cheval charge de nouveau sabre au clair. Bruchard et Buisson sont arrêtés. Norbert Milleret, piétiné et frappé, est sérieusement blessé. L'attaque se poursuit ; les gardes sont impuissants ; mais d'autres cavaliers accourent : pendant quelques instants c'est, à travers la place où la bataille a été reportée, une course épouvantable : les coups de sabre, les pieds des chevaux, les poings des inspecteurs frappent de tous côtés, mais sans arrêter la manifestation. Les pires malheurs sont à redouter.

Il est minuit. Bernard de Vesins rassemble les patriotes devant le café de l'Univers, les harangue et, constatant le progrès constant des manifestations, il déclare aux applaudissements de tous : « Nous viendrons ici tant que la pièce tiendra l'affiche ! » — Les patriotes se retirent ; mais une colonne de deux mille manifestants, sous la conduite d'Octave de Barral et de Joseph Delest, remonte l'avenue de l'Opéra et parcourt les boulevards, ce qui occasionne de nouvelles bagarres avec la police. — Le nombre des arrestations de la soirée est considérable.

***

En présence d'un pareil mouvement du sentiment national, mouvement qui menaçait de grandir encore, le gouvernement prit peur. Déjà, après la manifestation du lundi 27 février, il avait jugé nécessaire de supprimer la représentation d'*Après moi* qui devait être donnée le lendemain mardi-gras. La nouvelle expérience tentée le 2 mars lui montra que les patriotes, loin de se lasser, étaient plus menaçants que jamais. Les ministres de la République reculèrent devant les graves responsabilités qu'ils assumeraient en résistant davantage : l'opinion n'admettrait pas que le sang français fût versé pour la défense d'un juif déserteur. On décida d'enlever la pièce de l'affiche.

Seulement, comme il s'agissait d'un Juif, on y mit des formes. La pièce ne fut pas supprimée par décret officiel comme l'avait été le *Thermidor* du Français Victorien Sardou. L'auteur fut simplement invité à la retirer. M. Bernstein s'exécuta avec mauvaise grâce en exhalant sa rage dans une lettre publique.

Deux jours après, le 4 mars, je comparaissais avec mes amis Dubloc, Cléret, de Baleine, Riou, Berthollet et Lancereaux

devant le tribunal correctionnel, pour l'affaire de l'assaut donné à la Comédie le lundi précédent. Nous fûmes condamnés à des peines variant de huit jours à un mois de prison. Mais qu'importait ! Ainsi que je le déclarai à l'audience : Dans la défaillance des pouvoirs publics livrant notre théâtre national à un juif déserteur, nous avions fait notre devoir de bons « gendarmes supplémentaires » de la France. Nous avions la victoire : nous étions contents.

Et il y avait lieu de l'être, car cette victoire éclatante était remportée sur la plus forte et la plus nocive des puissances étrangères qui oppriment notre pays, dans le domaine des théâtres où elle a particulièrement établi son règne pour y mieux corrompre les esprits, et contre un des seigneurs juifs les plus huppés, celui autour de qui elle faisait le plus de réclame, en qui elle mettait le plus d'espoir. Pour la première fois depuis l'affaire Dreyfus, la Juiverie était battue et recevait un sanglant affront. Pour la première fois depuis de longues années, on avait vu les patriotes, conduits par l'Action française, maîtres de la rue, maîtres chez eux. Et ce n'était plus seulement dans le cadre particulier du Quartier latin, comme lors de l'affaire Thalamas, c'était au cœur de Paris qui est le cœur de la France. Oui, nous pouvions être contents : la victoire sur le Juif déserteur marquera une étape sérieuse dans la libération de notre pays.

Maurice PUJO.

SALIES-DE-BÉARN

La « Reine des Eaux salées »

Station des Mères et des Enfants.

Etablissement Thermal ouvert toute l'année.

Hôtel de 1er Ordre. — Casino

Pour tous renseignements s'adresser au

Dr RAYNAUD

Sècrétaire de la Section d'A. F. à SALIES-de-BÉARN (B.-P.)

Ateliers de Construction

LOUIS QUILLERY

Ingénieur-Constructeur

A ESVRES (Indre-et-Loire)

AGENCEMENT COMPLET DE MOULINS A BLÉ

MOULINS A CYLINDRES

placés diagonalement

A PALIERS, A BILLES OU A BAGUES,

PLANSICHTERS

BLUTERIES CENTRIFUGES

A tambours pleins

A paliers, à billes prenant la force la plus réduite

PÉTRINS MÉCANIQUES

Moteurs Hydrauliques

INSTALLATIONS DE SILOS

La Délation à Aurillac

Nous avons résumé, dans l'Almanach de 1911, les circonstances dans lesquelles Maxime Réal del Sarte, président des Camelots du Roi, fut, pendant sa première année de service militaire à Toul, l'objet de la basse persécution du gouvernement républicain, persécution qui aboutit, grâce à la complicité du commissaire spécial Fougère et à la faiblesse du colonel Joly, à l'attentat des bois de Dommartin où Maxime essuya deux coups de revolver, dont l'un le blessa à la cuisse.

Après l'attentat manqué de Toul, Maxime Réal del Sarte avait été envoyé au 139e de ligne à Aurillac ; naturellement, par ordre supérieur, on l'avait affecté à une compagnie commandée par un capitaine franc-maçon. Mais Maxime restait, malgré toutes les tracasseries, fidèle à sa résolution d'être un soldat irréprochable, et son capitaine ne trouvait pas prétexte à sévir contre lui. D'ailleurs Maxime souffrait encore de sa blessure de Toul, il ne pouvait faire de service actif et on l'avait détaché au bureau du commandant-major où il travaillait à la mobilisation.

Il avait retrouvé à Aurillac le lieutenant de Butler, détaché à la compagnie de remonte, lequel, depuis des années déjà, le considérait et le traitait comme un parent et qu'il avait plaisir à aller visiter en dehors des heures de service. Chez le lieutenant de Butler il avait fait la connaissance d'autres officiers qui l'estimaient et le recevaient avec plaisir. Sur lui comme sur tant d'autres, avait agi la puissance de sympathie qui se dégage naturellement de la nature si loyale et si franche de Réal del Sarte. Ils aimaient ce jeune soldat qui faisait gaiement son métier. Autrefois, dans l'armée, ces choses paraissaient toutes naturelles et nul ne se serait permis de le remarquer. Remplissant consciencieusement ses devoirs de soldat, gardant une attitude rigoureusement correcte, Maxime vivait donc en paix.

Mais un nouveau préfet fut nommé à Aurillac en décembre 1910. Il se nommait Helitas. Fils d'un préfet de la Loire-Inférieure pourchasseur des congrégations, ancien sous-préfet de Lisieux où il ne s'était signalé que par des opérations de Bourse si louches et si illégales, qu'elles avaient fait prononcer son

« indignité » par le tribunal de cette ville, — le préfet du Cantal n'avait même pas besoin pour faire fonctions de délateur de recevoir des instructions spéciales. Et tout indique qu'on lui avait confié la mission d'agir contre Maxime Réal del Sarte.

A peine installé, il se mit en campagne. Douze jours après son arrivée, il expédiait au Ministre de la Guerre un premier rapport. « Le but qu'on s'était proposé en envoyant del Sarte à Aurillac, disait ce rapport, a été loin d'être rempli, au contraire. L'opinion des républicains intègres de la ville s'est vivement émue de l'influence et des sympathies manifestées à cet *individu* (!!!) par des officiers supérieurs.

« Il y a *urgence* et *nécessité* à envoyer le *susdit* (!!!) dans une forteresse isolée de toute ville ! etc., etc. »

Le général Brun, ministre de la guerre, répondit que la forteresse du Mont-Dauphin, située dans les Alpes, à 30 kilomètres de toute ville, semblait remplir les conditions désirables pour y envoyer Réal del Sarte. En même temps, une enquête était prescrite contre les officiers coupables d'avoir eu des rapports sympathiques avec Maxime Réal del Sarte.

Il s'agissait d'une enquête militaire : elle fut naturellement confiée au préfet. Celui-ci réquisitionna à son gré pour cet office les mouchards militaires comme les mouchards civils. Un sous-officier du 139e, l'adjudant Gudin, lui adressait directement des rapports contre ses supérieurs militaires. Enfin, le 13 janvier, trois officiers : le commandant Arrighi de Casanova, le lieutenant de Butler et le lieutenant de C., recevaient, du général de brigade commandant la place, l'ordre de se rendre à la préfecture. Là, Hélitas les informa qu'il les dénonçait au ministre pour les « complaisances » qu'ils avaient eues à l'égard du soldat Réal del Sarte.

Le 19 janvier, le général Pelletier, commandant le corps d'armée, vint lui-même enquêter à Aurillac. Il conclut son enquête par un rapport où il déclarait qu'on ne pouvait reprocher à ces officiers aucun fait incorrect. Et quelques jours après, répondant à une question de M. Thalamas, le ministre devait lui-même faire cet aveu : « Il n'y a eu aucun fait de propagande révolutionnaire royaliste ». Cependant, si le lieutenant de C. était mis hors de cause, le commandant Arrighi de Casanova et le lieutenant de Butler étaient punis d'un changement de corps, pour le fait d'avoir reçu chez eux et traité avec sympathie le soldat Réal del Sarte. « Ils avaient eu le tort, disait le ministre, d'oublier les motifs de son envoi à Aurillac ». Ces motifs, c'était le général Brun qui les oubliait : Maxime n'avait pas été envoyé à Aurillac par suite d'une punition : à Toul comme à Aurillac, ses notes étaient excellentes. Il y avait été envoyé pour éviter une gêne à ceux qui étaient

responsables de l'attentat des bois de Dommartin ; — à moins qu'on ne lui fît un crime d'avoir échappé à cet attentat. Les deux officiers étaient donc frappés sans aucun motif réel.

***

Maxime Réal del Sarte était personnellement espionné dans ses moindres démarches. Le capitaine protestant et franc-maçon Roulet, dans la Compagnie de qui on avait eu soin de le placer, y mettait tout son zèle de sectaire et d'arriviste. Il suffisait que Maxime causât avec un de ses camarades dans la cour de la caserne, pour que ce camarade fût immédiatement questionné par le capitaine sur l'objet de la conversation, qu'il supposait être de la propagande politique. Roulet chargeait spécialement des sous-officiers et des soldats de surveiller, à ce sujet, Réal del Sarte et de lui faire des rapports sur ses propos ou ses fréquentations. Il essayait vainement de le trouver en faute. Enfin, pour le tenir plus étroitement, il lui infligeait mille vexations : obligation de prendre ses repas à « l'ordinaire », refus de permissions, etc.

Après la dénonciation d'Hélitas, cette surveillance elle-même parut insuffisante. On prétendit faire signer tous les huit jours, par Maxime et par son camarade et ami, Jean de Barrau, la déclaration que, dans la semaine écoulée, « ils s'étaient abstenus de toute fréquentation et de tout propos permettant de mettre en doute leur respect pour les institutions républicaines ». — Les deux jeunes soldats refusèrent de signer ce singulier billet de confession républicaine, dont leurs ennemis n'auraient pas manqué de se servir pour faire peser sur eux la pire des tyrannies. Chacun d'eux répondit simplement : « Je crois que mon capitaine n'a rien à me reprocher ». Réal del Sarte ajouta : « Au surplus, cette déclaration est inutile puisqu'on me fait surveiller ».

Sur ces mots, le capitaine Roulet démasqué devint ivre de colère. Passant successivement de la rage à la supplication, puis à l'intimidation, il voulut obliger le soldat à se rétracter et à dire qu'il ne l'avait pas fait surveiller. Maxime répondit que, puisqu'on l'interrogeait, il ne pouvait que maintenir la vérité, et il cita les faits. L'affaire fut portée devant le colonel ; Réal del Sarte, refusant toujours de parler contre sa conscience et de changer sa réponse, fut puni de quinze jours de prison. Or, la « surveillance spéciale », dont Réal del Sarte était l'objet, était constatée par les documents officiels eux-mêmes. Réal del Sarte n'avait dit que la vérité. Pourquoi donc était-il frappé ?

Au même moment, des faits graves se passaient dans le régiment. L'adjudant Gudin, qui aspirait à un poste de commissaire de police, fréquentait le commissariat d'Aurillac. Il y envoya un jour un soldat nommé Faury, ancien condamné militaire, à qui le commissaire proposa de se faire, pour le compte de l'autorité civile, l'espion de Réal del Sarte à la caserne. Faury faisant des difficultés, on le fit revenir à trois reprises : l'adjudant Gudin et le commissaire, usant de chantage et de menaces, s'efforcèrent de lui faire accepter ce rôle dont on lui défendait de parler à son colonel ! Le soir du troisième colloque, Jean de Barrau étant entré au commissariat, les deux coupables, pris en flagrant délit, durent faire filer Faury sous des habits civils. Pour donner le change, ils firent courir le bruit que les Camelots du Roi avaient donné l'assaut au commissariat d'Aurillac !

Ces faits étaient à la fois si patents et si scandaleux, que le général de brigade fut obligé de leur donner une sanction : l'adjudant Gudin fut frappé de trente jours d'arrêts. Mais un franc-maçon, même pris la main dans le sac, n'est jamais perdu. Comme cette punition risquait d'être un empêchement à sa nomination à un poste de commissaire, il en obtint plus tard la levée après un rapport du général franc-maçon Joffre, aujourd'hui vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. L'adjudant Gudin avait forfait, sans conteste possible, à la discipline et à l'honneur. Pourquoi donc était-il innocenté ?

D'autres incidents furent la conséquence des premiers. De nouveaux officiers, dénoncés par Hélitas, furent enquêtés, sans d'ailleurs qu'on pût réussir à les trouver en faute. Le colonel Lamey, dont l'attitude avait été correcte en ces affaires, fut cependant déplacé. Certains autres officiers, francs-maçons arrivistes, se firent bénévolement les auxiliaires du préfet et les mouchards de leurs camarades. La confiance mutuelle cessa de régner. Il y eut des brouilles, des scandales, des duels. Le 139e de ligne qui était avant ces événements un des plus beaux régiments de France, fut ainsi entièrement chambardé par l'intervention du pouvoir politique, représenté par le préfet Hélitas et par la délation maçonnique. — La désorganisation fut telle qu'on vit, quelques mois après, en plein mess, un officier déclarer, en menaçant l'un de ses supérieurs, qu'il ne reconnaissait pas d'autre chef que le préfet ! C'était à la veille du conflit franco-allemand. Le gouvernement eut peur de nouveaux scandales et il se décida, un peu tard, à déplacer Hélitas.

En cette affaire, comme dans celle de Toul, l'Action française, en signalant la délation, en démasquant les mouchards et leurs complices, avait bien mérité de l'armée.

Maurice PUJO.

LES ORIGINES DE L'ACTION FRANÇAISE
ET SES MOYENS DE PROPAGANDE

I

Extraits d'une conférence donnée par M. Alain Raizon du Cleuziou à la section d'Action française des Côtes-du-Nord, le 29 janvier 1906. Pour la période antérieure à 1902, M. du Cleuziou a, dit-il, « mis à profit, et parfois transcrit mot par mot » un remarquable travail composé par M. Eugène Caignart de Mailly, en décembre 1905, pour les « Etudiants d'Action française ». Nous avons donné la plus grande partie de cette conférence dans l'Almanach de 1909 ; nous nous bornons à en reproduire quelques traits essentiels.

Ce que j'ai à exposer est un fait tout à la fois très simple et très éloquent. Des républicains, jeunes pour la plupart, et d'origines très diverses, sont venus à la monarchie. Ils y ont été conduits par leurs études, par leurs réflexions propres ; ils ont par des raisons, par des considérations nouvelles, par l'originalité de l'évolution de leur pensée, donné un caractère de jeunesse et de nouveauté à l'idée monarchique que trop de préjugés présentaient comme une conception arriérée, contraire au progrès...

L'œuvre entreprise en août 1899 par les écrivains de l'*Action française* était une œuvre purement scientifique, une œuvre de pensée, dégagée de tous préjugés. Le terrain sur lequel ils étaient unis, était celui du nationalisme. Mais le nationalisme sentimental, qui est encore aujourd'hui celui de la Patrie Française, se traduit dans les réunions politiques en des discours sonores et vides...

Or, ce que voulaient Vaugeois et ses collaborateurs, c'était un nationalisme qui pût s'enseigner, se démontrer. Le *sentiment* nationaliste de l'*Action française* tendait donc à se constituer en un corps de doctrine, mais pour y parvenir, les écrivains de l'*Action française* précisèrent une *méthode* admirablement exprimée dans cette déclaration dont il faut peser tous les termes :

« L'*Action française* s'adresse au nationalisme quand il est conscient, réfléchi et rationnel.

« Un vrai nationaliste place *la patrie avant tout*. Il *conçoit donc*, il *traite*, il *résout* toutes les questions politiques pendantes, dans leur rapport avec l'*intérêt national*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec ses *caprices de sentiment*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec ses *goûts* ou ses *dégoûts*, ses *penchants* ou ses *répugnances*.

« Avec l'*intérêt national* et non avec sa *paresse d'esprit*, ou ses *calculs privés*, ou ses *intérêts personnels*. »

La méthode étant connue, avant de passer outre, arrêtons-nous un instant à considérer la personnalité, l'individualité des premiers collaborateurs de l'*Action française*. Leurs opinions, aussi bien philosophiques que politiques, présentaient une extrême diversité. On comptait parmi eux des libre-penseurs, des positivistes, des républicains purs ou des césariens, un seul royaliste : Charles Maurras. Henri Vaugeois, fondateur de l'*Action française*, était professeur de philosophie au collège de Coulommiers, au moment où l'affaire Dreyfus éclata ; il était, de plus, secrétaire du *Bulletin de l'Union de l'Action morale*, revue fondée par M. Paul Desjardins, pour la conversion des Français au moralisme libéral et protestant. Lucien Moreau, ancien collaborateur de la *Revue encyclopédique Larousse*, est d'origine radicale. Il s'était trouvé, à la sortie de la Sorbonne, en plein courant d'idées anarchistes. Léon de Montesquiou lui-même, porteur d'un grand nom de l'aristocratie française, était républicain, fortement imbu d'idées libérales. Louis Dimier, professeur au lycée de Valenciennes, catholique pratiquant et militant, a dû donner sa démission pour sauvegarder son indépendance ; il croyait à la possibilité d'organiser la République pour la rendre habitable. Tels étaient d'abord avec Jacques Bainville, Jean Rivain, Robert Launay, les écrivains les plus habituels de la revue l'*Action française*...

Ils reconnurent tout d'abord le principe anarchique des utopies de J.-J. Rousseau qui organise de toutes pièces le gouvernement populaire. Si la souveraineté réside tout entière dans le peuple et se manifeste par des citoyens, on peut dire adieu aux libertés des villes, des provinces, aux franchises des organisations particulières. L'Etat populaire devient seul maître, il intervient légitimement pour tout réglementer, il empêche toute organisation spontanée, tout doit s'incliner devant la loi de la majorité. L'Etat absorbe tout, mais sa nature est essentiellement anarchique, car il manque de permanence, de fixité, de responsabilité, il est mobile comme l'opinion, il est à la merci des partis organisés qui forment l'opinion, il est instable, et par conséquent manque d'esprit de suite. Il ne peut donc être que faible vis-à-vis de l'étranger, et tyrannique à l'intérieur, parce qu'il émane d'une majorité dominant une minorité ; il est centralisateur, car les libertés locales ne peuvent tenir devant le principe de la souveraineté de la nation. Bien plus, l'Etat républicain ne peut pas décentraliser, parce qu'il ne représente jamais la nation, mais un parti, et que le parti au pouvoir a intérêt à resserrer les liens administratifs pour agir sur le corps électoral, afin de conserver le pouvoir (1).

---

(1) Un journaliste français demandait à l'illustre Norvégien Nansen pourquoi ses compatriotes avaient choisi la Royauté et non la République ; il répondit :

« Nous avons choisi la Monarchie pour trois motifs :

« Le premier, c'est que, la Norvège n'étant pas riche, nous voulons un gouvernement économique et, vous le savez, il n'y a pas de gouvernement plus coûteux que la République.

« Le deuxième, c'est que nous voulons être forts ; et la République nous eût rendus trop faibles vis-à-vis de la Suède.

« Enfin, nous voulons être libres ; nous ne nous soucions nullement de subir la tyrannie des partis. »

Les variations des ministères successifs au cours de l'affaire Dreyfus, la politique étrangère sans direction certaine semblèrent aux écrivains de l'*Action française* le produit naturel des institutions républicaines, mais malgré ces constatations ils restaient républicains. Mais la méthode que s'était fixée l'*Action française* : étudier dans les faits, c'est-à-dire d'une manière positive, les causes de notre décadence, et chercher toujours dans les faits le remède en faisant abstraction de toute idée préconçue, allait pousser Vaugeois, comme malgré lui, vers la monarchie. Les déclarations de M. de Lur-Saluces le frappèrent vivement ; il compara la mobilité du gouvernement populaire irresponsable et la stabilité de la forme monarchique où il existe un organe de l'intérêt général. L'intérêt de la dynastie se confond nécessairement avec l'intérêt de la nation : la France n'est-elle pas l'œuvre de la Maison Capétienne ? (1) Le roi est supérieur aux partis, il assure dans le gouvernement la continuité des desseins politiques...

Je ne puis qu'indiquer d'une manière très brève, cette période de tâtonnements de l'*Action française*. Elle est extrêmement intéressante par le nombre d'idées qui y furent remuées. Chacun cherche sa voie, lutte contre ses préjugés, contre une éducation anarchique reçue dans l'Université, mais tous s'orientent insensiblement vers la monarchie...

Sur ces entrefaites, Maurras partit pour Bruxelles et demanda aux exilés royalistes de préciser cette doctrine. En des entretiens qui sont devenus fameux sous le titre : « *Enquête sur la monarchie* », ils résumèrent la conception royale du comte de Chambord, du comte de Paris, du Duc d'Orléans, qu'on peut condenser en quelques phrases : Liberté civile et administrative ; ferme autorité politique. — L'Etat est maître des affaires de l'Etat ; les associations locales, professionnelles, confessionnelles, sont maîtresses de leurs affaires particulières. — De libres communes, de libres provinces, réduites à leur rôle de représentantes, c'est-à-dire de contrôleuses ; un Etat le plus fort possible, c'est-à-dire pourvu d'un chef héréditaire. Maurras, à la suite de Louis Veuillot, caractérisa d'un mot ce régime : *Le Roï de France, Protecteur des Républiques françaises*. C'était exprimer avec pittoresque la force et la continuité de l'Etat français, la liberté d'organisation des énergies nationales, la ferme autorité du roi qui règne, arbitre et modérateur suprême, indépendant des partis, supérieur aux intérêts particuliers, chef conscient et armé de l'intérêt général vis-à-vis de l'étranger.

Le Duc d'Orléans, dans ce style simple, clair et d'une énergique concision dont il a le secret, confirma les paroles de MM. Buffet et de Lur-Saluces.

Maurras revint de Bruxelles et posa à ses amis la question : oui ou non, l'institution d'une monarchie *traditionnelle*, *héréditaire*, *anti-parlementaire* et *décentralisée*, est-elle de *salut public* ?

---

(1) « Il faut bien reconnaître que nos rois ont été les ouvriers persévérants et éclairés d'une œuvre nationale entre toutes, et que leur âme royale incarna celle de la patrie en formation. Notre droit public, notre armée, notre fortune, notre commerce, notre agriculture, nos gloires artistiques et littéraires, notre territoire enfin, furent le fruit de leur constant labeur ». (Mgr d'Hulst).

Des réponses vinrent de tous côtés, les objections ne manquèrent pas et Maurras n'en laissa subsister aucune sans réplique.

Vaugeois ne tarda pas à comprendre que si la monarchie lui semblait le seul gouvernement raisonnable et la république une forme de l'anarchie, l'intérêt du pays réclamait impérieusement l'adhésion de sa volonté à la doctrine monarchique, et qu'il devait, lui, membre de l'élite intellectuelle, se compter le premier pour former le nombre des dix apôtres jugés par lui indispensables. Il est inutile d'insister davantage et de suivre l'évolution des autres écrivains de l'*Action française*. En 1903, ils étaient tous monarchistes, et la Revue, qui avait consigné leurs discussions et toutes les hésitations de leur pensée à la recherche de la vérité, devenait un organe de doctrine royaliste.

L'éducation première de ces écrivains, leur origine, leur tournure d'esprit, apportèrent comme un regain de jeunesse à l'idée monarchique. Ils surent trouver des arguments nouveaux, chercher des maîtres là où les anciens royalistes n'avaient pas songé à en trouver. Ils invoquèrent contre la République les témoignages de Taine, d'Auguste Comte, de Balzac, de Renan, et montrèrent la concordance de leurs conclusions politiques avec celles de Bonald, de J. de Maistre, de Le Play. Ils eurent toutes les hardiesses et aussi le succès, parce qu'ils eurent un sens très pratique, très positif, de la réalité. La conception monarchique passait pour une belle utopie, construite en l'air ; ils démontrèrent, au contraire, que, seul, le régime monarchique s'applique d'une manière adéquate à cette réalité tangible qui se nomme la France.

L'évolution de l'*Action française* fut un événement dans le monde intellectuel. Barrès, parlant de la *Revue d'Action française*, a trouvé le mot juste : c'est un chantier d'idées. Jules Lemaître a consacré à ce mouvement une série d'Articles qu'il intitula : *Un nouvel état d'esprit*, et, pressé naguère de se prononcer et de conclure, il déclara « n'attendre plus rien que d'un changement de régime ». Il n'est donc pas très loin de rejoindre l'*Action française* dans son ralliement, il lui suffirait, au lieu de faire appel à un nouveau régime indéterminé, de désigner nettement la monarchie (1). Paul Bourget avait précédé l'*Action française* dans son évolution, mais il avait passé par les mêmes chemins et, circonstance frappante que je ne puis omettre devant vous, il est passé de plain-pied de la Monarchie au Catholicisme.

J'ai dit que, à l'*Action française*, lorsqu'elle se fonda, toutes les nuances de l'opinion républicaine se trouvaient représentées, j'ajoutai aussi que la variété des opinions religieuses y régnait. Il y a à l'*Action française* des catholiques pratiquants et des non-catholiques. Mais, chose digne d'admiration ! en ce lieu national, commun à tous les Français, qui se nomme la doctrine monarchiste, des radicaux d'origine et des royalistes de tradition se sont rencontrés, mus par le même sentiment, la même volonté de restaurer la patrie, et les uns et les autres, pour des raisons différentes, mais également fortes, concluent à la nécessité de recatholiciser la France. Ils parta-

(1) Comme nous le rappelons un peu plus bas, M. Jules Lemaître s'est, depuis, entièrement rallié à la Monarchie.

gent la même admiration « pour ce temple de l'ordre, de la hiérarchie, de l'autorité, qui se nomme l'Eglise Catholique ». Quelle que soit leur origine, tous les écrivains de l'*Action française* enseignent que la France est et ne peut être qu'une nation catholique et non pas catholique gallicane, mais romaine. Vraiment, n'est-ce pas l'idée royaliste qui est l'idée nationale, puisque c'est vers elle que convergent les esprits les plus opposés comme les rayons qui, tracés de la circonférence, s'unissent en un centre commun ?...

La crise que traverse la France n'est pas seulement religieuse ou sociale, ou économique, ou militaire, ou diplomatique, elle est tout cela et encore autre chose (1), elle est nationale. Il s'agit de savoir si la France restera la France, c'est-à-dire une grande nation catholique puissante et sagement ordonnée. Depuis que nous sommes en République, que les principes révolutionnaires peuvent agir sans être contrariés, nous descendons progressivement vers l'anarchie, c'est-à-dire vers la barbarie. Il n'est pas un républicain, *s'il est bon Français*, qui refuse de se demander si vraiment la cause de cette décadence ne tient pas au vice même du régime ? Nos savants, nos artistes, nos littérateurs, nos officiers, nos commerçants ne sont pas inférieurs à ceux de l'étranger, souvent ils leur sont très supérieurs. Ce n'est donc pas l'intelligence française qui est frappée d'impuissance, c'est le régime qui empêche le génie national de porter ses fruits naturels.

La question du régime se pose donc avec une insistance douloureuse pour tous les esprits sincères et indépendants. La diffusion rapide des idées de l'*Action française* n'a pas d'autre cause.

Le travail de pénétration de ces idées a été tel, qu'au début de 1905, une Ligue de propagande et d'enseignement s'est formée comme spontanément (2). Dans plus de trente départements (3), des organisations ont surgi dans tous les milieux, étudiants, hommes du monde, séminaristes, prolétaires, je crois même que, tout compte fait, les groupes purement ouvriers sont les plus nombreux.

La vie de l'*Action française* s'est encore manifestée par la fondation d'un Institut d'enseignement supérieur *contre-révolutionnaire*. Parmi les membres du comité de patronage de cet institut, je relève seulement les noms de Dom Besse, Léon Daudet, G. Fagniez, (de l'Institut), Paul Bourget, (de l'Académie française), marquis de la Tour-du-Pin, marquis de Rosambo, comte B. de Vesins, ce courageux catholique pratiquant et militant, président du groupe de Ver-

---

(1) Elle est judiciaire, administrative, etc. Les événements en cours montrent à quel degré de servitude est tombée la magistrature, si indépendante sous l'ancien régime. Les maires dans les communes sont traités par l'Etat comme de simples fonctionnaires. L'Etat démocratique omnipotent ne peut pas admettre qu'un maire s'oppose à l'inventaire de biens qui se trouvent dans une église, propriété légale de la commune.

(2) Elle a aussitôt demandé à quiconque voulait y entrer, non seulement d'adhérer en gros au programme de l'*Action Francaise* et de verser une cotisation, mais de signer la déclaration très formelle qui suit. (V. page 84).

(3) Dans quatre-vingt-cinq départements en 1911, et en Algérie, Suisse et Belgique.

sailles, condamné à deux ans de prison sans sursis, pour délit de défense d'église....

II

Depuis la conférence de M. du Cleuziou, la Ligue d'Action Française n'a cessé de recruter de nouveaux adhérents et de fonder de nouveaux groupes, les uns se dévouant de préférence aux études historiques et politiques, les autres à la propagande dans les milieux populaires, ou dans l'armée, ou dans le clergé, la plupart abordant alternativement ces divers ordres d'activité. On trouvera plus loin la liste des groupes aujourd'hui existants : on verra que nous avons dès maintenant, dans presque toutes les régions de France des centres de propagande capables de rallier tous les patriotes en les éclairant, comme ont été successivement éclairés les fondateurs de l'*Action française*, sur les conséquences inévitables du fait républicain et sur la nécessité de salut public qu'est pour nous la restauration de la Monarchie.

Parmi les plus importantes fondations de l'*Action française*, il convient de faire une place à part aux Camelots du Roi. Cette association, créée en octobre 1908, a pris une part prépondérante à toutes nos manifestations extérieures. Il suffira de rappeler la campagne contre Thalamas, qui, commencée le mercredi 2 décembre 1908 par la paire de gifles que Maxime Réal del Sarte administra à l'insulteur de Jeanne d'Arc, se termina, le 17 fevrier, par la « fessée » désormais historique du vil pédagogue. On trouvera résumée d'autre part la campagne contre Bernstein, qui fait pendant à la précédente. Comme la Ligue, l'Association des Camelots du Roi possède des groupes dans presque toutes les villes de France. On en rencontre même

---

DÉCLARATION

« Français de naissance et de cœur, de raison et de volonté, je remplirai tous les devoirs d'un patriote conscient.

« Je m'engage à combattre tout régime républicain. La République en France est le regne de l'étranger. L'esprit républicain désorganise la défense nationale et favorise des influences religieuses directement hostiles au catholicisme traditionnel. Il faut rendre à la France un régime qui soit français.

« Notre unique avenir est donc la Monarchie telle que la personnifie Monseigneur le Duc d'Orléans, l'héritier des quarante rois qui, en mille ans, firent la France. Seule la monarchie assure le salut public et, répondant de l'ordre, prévient les maux publics que l'antisémitisme et le nationalisme dénoncent. Organe nécessaire de tout intérêt général, la monarchie relève l'autorité, les libertés, la prospérité et l'honneur.

« Je m'associe à l'œuvre de la restauration monarchique.

« Je m'engage à la servir par tous les moyens ».

Un engagement aussi explicite excluait dès l'abord les tièdes et les timides, comme ceux que des raisons quelconques empêchent de se « compromettre ». Mais les adhésions ne commencèrent pas moins d'affluer aux bureaux de la rue du Bac, où la Ligue résidait alors. L'activité de la Ligue se manifesta d'abord par un certain nombre de conférences, puis au bout d'un an par la part très vive que prirent les ligueurs au mouvement de résistance contre les inventaires des biens d'Eglise. Nous ne pouvons pour les détails que renvoyer à l'almanach de 1909.

dans de simples petites bourgades ; citons en particulier les camelots du Roi de Remoulins (Gard), fondés par Henri Soulier, et qui ont réussi à constituer une Fédération des Camelots du Roi de la région d'Uzès ramifiée dans toutes les communes de l'arrondissement ; de même la Fédération des Camelots du Roi, du Jura.

Quant à l'Institut de l'Action française, il n'a cessé, lui aussi, d'obtenir un succès croissant auprès des étudiants de toute origine. « La doctrine de l'*Action française*, disait en 1908 M. Jules Lemaître, est en train de conquérir la jeunesse studieuse, la jeunesse des Facultés, qui en a assez de la vague anarchie démocratique. J'ai vu les séances de votre Institut. C'est saisissant. »

Nous pouvons signaler, parmi les cours qui ont été développés pendant les cinq premières années d'exercice, ceux de M. Charles Maurras sur l'*Empirisme organisateur*, de M. l'abbé de Pascal, de M. l'abbé Appert, du R. P. Dom Besse sur la *Politique catholique*, du R. P. Dom Besse sur l'*Histoire du Catholicisme libéral en France*, de M. Léon de Montesquiou sur *Auguste Comte*, de M. Jacques Bainville sur la *Formation de l'unité allemande*, et de M. du Cleuziou sur la *Réunion de la Bretagne à la France*, de M. Chavanon sur les *Etats d'Artois*, de M. Louis Dimier sur la *Réunion de la Savoie* ; de M. Louis Dimier encore sur les *Maîtres de la Contre-Révolution*, sur les *Préjugés ennemis de l'Histoire de France*, sur *Veuillot journaliste et écrivain* et sur les *Institutions politiques de l'Ancienne France d'après Fustel de Coulanges* ; de M. Lucien Moreau sur le *Nationalisme français*. De plus, M. Pierre Lasserre, l'éminent auteur de la thèse sur le *Romantisme français*, qui fit tant de bruit à la Sorbonne au printemps de 1906, a donné en 1907-1908 et 1908-1909, à l'Institut d'Action française, une série de conférences extrêmement remarquées, sur les *Doctrines officielles de l'Université* : jamais on n'avait établi avec autant de force et de précision le néant philosophique et les tendances antinationales du haut enseignement républicain. M. Pierre Lasserre a donné encore, en 1909-1910, un cours sur *Mistral, poète de la Patrie et Poète classique* et en 1910-1911 un cours sur *Bergson et les idées bergsoniennes*. A l'été de 1911, le général Bonnal (l'éminent tacticien écouté de toute l'Europe) a bien voulu professer dans l'une des chaires de l'Institut d'Action Française une série de trois leçons sur *la Guerre de 1870 et les causes de notre défaite*. Les leçons ont été suivies avec un intérêt passionné par un public d'élite. Enfin, Jean Rivain a fait, en 1910-1911, un cours des plus intéressants et des plus utiles sur les *Origines de l'Action française*.

Le succès des cours de l'Institut allant grandissant, il a paru, en 1909, nécessaire de se procurer un local special où l'on fût chez soi. Ce local est situé au 33 de la rue Saint-André-des-Arts. C'est là qu'ont été professés les cours depuis février 1910, là aussi qu'ont établi leur siège les étudiants d'Action française.

Pendant de l'année 1909-1910, ceux-ci ont inauguré une série de réunions contradictoires, tenues, la plupart, sous la présidence de Jean Rivain, et auxquelles ont bien voulu prendre part, avec une courtoisie parfaite, de nombreux adversaires appartenant à toutes les opinions. Ces réunions ont été des plus fécondes. Elles ont été reprises dès la rentrée de 1910-1911 et poursuivies de la façon la plus heureuse.

Outre la Ligue et l'Institut, deux organes de propagande nouveaux sont venus s'ajouter, pendant la campagne 1907-1908, à ceux qu'avait précédemment créés l'*Action Française*. En premier lieu, le théâtre d'Action française a déjà représenté, avec un succès qu'a reconnu toute la critique, une brillante comédie satirique, les *Nuées*, de M. Maurice Pujo, puis l'admirable adaptation qu'a donnée M. Jules Lemaître d'un des premiers chefs-d'œuvre de notre roman classique, la *Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette. En second lieu, l'*Action française* quotidienne, « organe du nationalisme intégral », a réalisé le journal d'affirmation méthodique et raisonnée que désiraient depuis longtemps beaucoup de royalistes et qui, pendant les premiers mois de son existence, a su obtenir, outre l'ardente sympathie de nos amis, l'attention de plus en plus favorable d'un grand nombre de nos adversaires.

Entre toutes les adhésions qui nous sont venues, nulle n'est plus éclatante que celle de M. Jules Lemaître. Le 23 mai 1908, à Lyon, après avoir fait allusion à « dix années d'expériences » des erreurs républicaines, l'illustre académicien a porté la santé du roi de France. Par la suite, il a bien voulu honorer notre quotidien d'une collaboration régulière, puis se joindre aux orateurs et conférenciers qui vont porter partout notre propagande.

Avec le concours si brillant de Jules Lemaître, l'*Action française* a continué d'appliquer, chaque jour, aux actualités les plus diverses le principe de « l'intérêt national » qu'elle a posé une fois pour toutes en se ralliant à la Monarchie. Il n'est point de patriote réfléchi qui ne puisse et ne doive souscrire aux conclusions que donnent dans chaque numéro MM. Henri Vaugeois, Léon Daudet et Charles Maurras sur la politique générale, M. Jacques Bainville sur la politique étrangère, M. Robert de Boisfleury sur l'armée et la marine, M. Pierre Lasserre sur les lettres et l'enseignement public, et chacun de leurs collaborateurs français ou étrangers sur les nouvelles du monde entier que doit noter un journal *complet* : l'*Action française* n'en néglige aucune, et elle s'applique toujours à en marquer nettement la signification et l'importance au point de vue français.

Le même principe de l'intérêt national et les croyances religieuses de la plupart de ses rédacteurs imposent à l'*Action française* vis-à-vis de l'Eglise catholique, un respect et un dévouement dont elle ne s'est jamais départie ; aussi le journal a-t-il soin de s'adresser pour les informations religieuses aux sources les plus autorisées en France et au Vatican et d'exercer un contrôle sévère sur les dépêches émanées des agences. Pas plus qu'ils ne s'exposent à être choqués dans leur foi, les catholiques qui lisent l'*Action française* ne risquent pas d'être trompés sur les faits qui intéressent l'Eglise. Aussi, le nombre est-il considérable de ceux que le journal a pu ramener, et plus encore de ceux qu'il ramènera immanquablement des illusions républicaines à la vérité politique.

L'ACTION FRANÇAISE ET L'AFFAIRE DREYFUS

La Ligue d'Action française n'a jamais perdu de vue que la politique imaginée pour sauver Dreyfus nous offre, en même temps que le meilleur emblème, le point le plus vulnérable du régime antifrançais que notre but est de détruire. En demandant, au lendemain du procès de Rennes, qu'il ne fût plus question de l'affaire Dreyfus, les esprits indécis et frivoles qui prétendaient conduire l'opposition nationale avaient commis une fois de plus la faute que leur suggérait l'adversaire. Il aurait fallu poursuivre l'avantage obtenu par la courageuse loyauté des juges de Rennes, et réclamer aussitôt le châtiment des criminels. On préféra les laisser machiner en paix leur revanche, et c'est ainsi qu'ils ont pu prononcer finalement la réhabilitation d'un traître avéré, écarter de l'armée les meilleurs et les plus éminents de ses chefs, favoriser partout l'indiscipline et l'anarchie, installer au pouvoir les serviteurs de l'étranger, achever de dépouiller et couvrir de calomnies le clergé national.

C'est le 12 juillet 1906 que la Cour de Cassation a prétendu réhabiliter le traître Dreyfus en annulant sa condamnation sans le renvoyer devant un nouveau conseil de guerre. La loi interdisait cette cassation sans renvoi ; la Cour n'a pu le prononcer que sur une forfaiture,et,pour s'en couvrir, elle a fait un faux. Ce faux ne portait pas sur un élément secondaire, sur une pièce accessoire du procès Dreyfus. Ce que la plus haute juridiction de la République a falsifié, c'est la loi, dont elle a la garde, et qui seule définit ses pouvoirs en matière de revision.

La Cour de Cassation ne peut, aux termes de la loi, juger à elle seule, sur le fond d'une affaire, que dans des cas exceptionnels, visés par l'article 445 du Code d'Instruction criminelle.

L'arrêt rendu en faveur de Dreyfus prétend « faire application » de cet article 445 ; mais le texte réel de l'article dit toute autre chose que ce que l'arrêt lui fait dire. La Cour a négligé dans ce texte sept mots qui la gênaient, elle en a supposé cinq autres dont elle avait besoin pour pouvoir casser sans renvoi. On aura une idée de cette double altération par ce tableau qui montre la loi telle qu'on la trouve dans le Code, et la loi telle qu'on devrait la trouver, si l'arrêt de la Cour en était « l'application » :

Article 445 du Code d'instruction criminelle

Texte du Code	*Texte inexistant visé par la Cour*
Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.	Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse, *à la charge du condamné*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.

A gauche sont transcrits en lettres italiques les sept mots inscrits dans le texte du Code et que la Cour de Cassation a *supprimés*.

A droite, sont transcrits en italique les mots que la Cour a *ajoutés* à un autre endroit du texte.

L'altération matérielle est donc bien évidente, et elle ne peut être contestée. Les amis de Dreyfus, quand on les oblige à se prononcer sur ce point délicat, ont coutume d'en nier l'importance. La Cour de Cassation, disent-ils, a mis un mot pour un autre, elle a changé la place d'un membre de phrase, mais cela revient au même, et c'est « vos beaux yeux, belle marquise » au lieu de « marquise belle, vos yeux beaux ». Un examen quelque peu attentif suffit cependant pour montrer que la différence entre les deux textes équivaut à celle du blanc au noir. Le texte supposé par la Cour autoriserait, en effet, une annulation sans renvoi que le texte du Code interdit de la façon la plus nette, et d'ailleurs la plus conforme aux principes posés par la loi.

La loi ne prévoit que deux cas où la Cour de Cassation peut casser sans renvoi un arrêt ou un jugement soumis à la revision :

1° Lorsqu'il ne pourra être procédé à de nouveaux débats oraux entre toutes les parties, notamment en cas de décès, contumace ou défaut d'un ou de plusieurs condamnés, etc. Dans ce cas, la Cour doit, avant de casser sans renvoi, « constater expressément cette impossibilité » (Code d'Instruction criminelle, art. 444, paragraphe 5).

Comme Dreyfus n'était ni mort, ni contumace, ne faisait pas

défaut, etc., il était impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

2° Si l'annulation de l'arrêt *à l'égard d'un condamné vivant* ne laisse RIEN subsister qui puisse être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé (Art. 445, § 6 et dernier).

« Ne laisse RIEN subsister », c'est-à-dire si l'annulation a été prononcée parce qu'il a été établi que le crime ou le délit n'a jamais eu lieu, ou bien parce que l'acte qui a donné lieu à la condamnation ne présente pas les caractères juridiques d'un crime ou d'un délit. Dans ce cas, pas de renvoi, parce que de nouveaux débats sont impossibles, la base même de tous débats ayant disparu.

« Annulation de l'arrêt, *à l'égard d'un condamné vivant* », dit le texte : en effet, si le condamné est mort, le cas est prévu par le paragraphe précédent comme on l'a vu plus haut.

Dans l'espèce, le condamné Dreyfus était vivant, l'annulation du jugement, *à l'égard de Dreyfus vivant, laissait subsister le crime de trahison*, constitué par l'envoi du bordereau en 1894. (La Cour l'a reconnu, puisque, dans l'arrêt, elle impute ce crime à Esterhazy).

Il était donc également impossible à la Cour d'invoquer ce texte pour annuler sans renvoi.

La Cour de Cassation ne pouvait par conséquent arriver à l'annulation sans renvoi qu'en falsifiant la loi. C'est ce qu'elle a fait, en insérant dans son arrêt les attendus suivants :

« Attendu que l'annulation du jugement du Conseil de guerre ne laisse rien subsister qui puisse, *à sa charge* (à la charge de Dreyfus), être qualifié crime ou délit.

« Attendu dès lors que, *par application du paragraphe final de l'article* 445, aucun renvoi ne doit être prononcé ;

« Par ces motifs, annule, etc. ».

C'est-à-dire que la Cour a fait application, non du paragraphe final de l'article 445, comme elle le dit mensongèrement, mais d'un texte de loi imaginaire qui serait ainsi conçu :

« Si l'annulation de l'arrêt ne laisse rien subsister qui puisse, *à la charge du condamné vivant*, être qualifié crime ou délit, aucun renvoi ne sera prononcé.

La simple comparaison du texte imaginaire avec le texte réel montre que la Cour a falsifié la loi.

Comme l'avait dit en 1899 le procureur général Manau, qui cependant avait prononcé un chaud réquisitoire en faveur de Dreyfus, il n'était « pas possible » à la Cour de proclamer elle-

même l'innocence de Dreyfus. Pour que cela fût possible, disait-il, « il faudrait que Dreyfus fût mort... La loi ne laisse aucun doute à cet égard. Il suffit de la connaître et, pour la connaître, de la lire. Le texte est formel. »

De l'aveu même d'un des siens, la Cour de Cassation a donc violé la loi pour sauver Dreyfus.

Aucune discussion n'est possible, et il n'y a point de subtilité de jurisprudence qui puisse atténuer l'évidence du fait ; aussi bien l'adversaire ne s'y résigne-t-il point. La *Dépêche de Rouen* a, un beau jour, le 2 décembre 1906, essayé de trouver un précédent à l'arrêt scandaleux de la Cour suprême : mais l'objection fut aussitôt relevée, discutée et dissoute, et la *Dépêche* contrainte par huissier d'en insérer la réfutation. Elle le fit de mauvaise grâce, en annonçant une réplique qui n'est jamais venue et qui ne pouvait venir. Les 14 et 21 novembre 1908, les *Pages Libres* ont essayé, elles aussi, de réduire à néant notre accusation. Nous avons demandé aux *Pages Libres*, selon notre droit légal, mais en invoquant seulement la liberté d'esprit et l'amour de la vérité dont on se pique en cette revue, d'insérer un article où nous mettions en lumière les erreurs, les méprises, les équivoques, les oublis de l'auteur, M. Chénevier. Au lieu de faire droit à notre demande, elles ont préféré faire un choix, reproduire quelques-unes de nos rectifications les moins importantes, mais, pour l'essentiel de notre démonstration, déclarer qu'elles ne se souciaient pas d' « entrer dans une discussion juridique avec des gens notoirement hostiles à toute liberté de discussion ». La réponse que nous adressions aux *Pages Libres* a paru dans la *Revue d'Action Française* du 15 mars 1909.

Il reste acquis que la *Cour de Cassation a violé la loi et commis un faux pour sauver le traître Dreyfus*. Il ne fallait pas moins pour empêcher l'ex-capitaine d'être une troisième fois condamné sur les preuves de sa trahison.

L'Action Française n'a pas voulu que ce crime de la plus haute juridiction de la République pût être ignoré des Français. Dès le lendemain de l'arrêt frauduleux de la Cour suprême, et malgré les objections que lui prodiguaient les esprits timorés, elle s'occupa d'organiser une campagne méthodique pour dénoncer à la France entière les crimes accumulés par le parti de Dreyfus. Nous avons donné dans l'Almanach de 1909 un résumé de la campagne d'affiches et de conférences qui a commencé le 20 septembre 1906 et que nous poursuivons encore aujourd'hui. Par environ deux cents réunions données à Paris et dans les

grandes villes avec le concours du commandant Cuignet, la noble victime des machinations dreyfusiennes, cinquante mille affiches, trois cent mille brochures, quinze cent mille feuilles volantes distribuées par tout le pays, par la vaste propagande des journaux amis de Paris et des provinces, par les attaques furieuses et répétées d'une partie des journaux dreyfusards, l'Action française a fait connaître le détail de ses accusations et de ses preuves à quiconque n'a pas voulu les ignorer à tout prix. Les accusations qui concernent Picquart et le texte même du « Deuxième Appel au pays » ont été portés à la tribune de la Chambre, le 31 mai 1907, sur l'initiative de M. de Rosambo, député royaliste des Côtes-du-Nord. M. Le Breton, sénateur royaliste de la Mayenne, M. Dominique Delahaye, sénateur royaliste de Maine-et-Loire, ont reproduit plus tard devant le Sénat, l'accusation de forfaiture et de faux que nous avons élevée contre la Cour suprême. Le Gouvernement a subi nos attaques répétées sans y répondre autrement que par des mesures disciplinaires contre le sous-lieutenant de réserve Léon de Montesquiou, plus tard contre le lieutenant en non activité Robert de Boisfleury. Le 20 octobre 1908, à la tribune de la Chambre, M. Briand, répondant à Biétry, aborda bien le 445, mais chacune de ses articulations fut aussitôt réduite à néant dans notre journal.

N'osant poursuivre l'*Action française* en diffamation devant la cour d'assises, où la preuve nous eût été trop facile, le parti de Dreyfus a seulement essayé de nous frapper à la caisse. Nous avons énuméré dans l'Almanach de 1910 les nombreuses lettres soi-disant rectificatives que le traître a prétendu nous faire insérer. On a vu aussi comment, sur notre refus, tout ce qu'a pu faire Dreyfus a été de nous demander 200.000 francs de dommages-intérêts pour « injures » et 20.000 francs pour non-insertion devant des tribunaux civils et correctionnels, où la preuve n'est pas permise. Nous avons, sur les « injures », décliné la compétence du tribunal civil, car les qualifications pour lesquelles Dreyfus nous poursuivait étaient intimement liées, dans les articles incriminés, à l'accusation de trahison, laquelle constituait une diffamation, dirigée contre Dreyfus en sa qualité d'officier, de fonctionnaire public : en vertu de la loi de 1881, il ne pouvait donc nous poursuivre que devant les assises. Après de magistrales plaidoiries de Mes Magnier et de Roux, le Tribunal, présidé par M. Le Berquier, se déclarait incompétent. Le traître n'a pas fait appel ; il s'est empressé de

payer les frais, reconnaissant ainsi, une fois de plus, son infamie.

Quant aux 20.000 francs pour refus d'insertion, nous avons aussi décliné la compétence devant laquelle nous étions assignés, le tribunal correctionnel. Celui-ci s'est déclaré compétent. Nous avons interjeté appel. La Chambre des appels correctionnels a confirmé la compétence du tribunal correctionnel dans deux jugements, le premier rendu par défaut, le second sur opposition.

L'affaire revint alors pour être plaidée au fond, et fut appelée successivement aux audiences du 26 janvier, du 27 avril, du 29 juin et du 5 octobre 1910. A cette dernière audience on fixa définitivement la date du 11 janvier 1911 pour les plaidoiries. Me Demange, avocat du traître, se contenta d'exposer brièvement les prétentions de son client, puis on renvoya à huitaine pour entendre Me Magnier. A cause de l'absence d'un juge, ce ne fut cependant que le 25 janvier que notre avocat fut appelé à répondre à Me Demange.

Cette audience du 25 fut marquée par un très gros incident. Me Magnier ayant voulu donner lecture de la Lettre du commandant Cuignet au Procureur général Baudoin — document indispensable aux débats, puisque c'étaient précisément des réponses à cette lettre parue dans nos colonnes que le traître Dreyfus prétendait nous faire insérer — le Président Ausset s'opposa à cette lecture : c'est ce même M. Ausset qui devait donner toute la mesure de sa basse haine et de son indignité comme magistrat, dans la fameuse séance du 24 mars, où soixante-quatre mois de prison furent infligés à nos amis, et le même que le gouvernement de la République devait récompenser d'une décoration le 14 juillet dernier... En vain M. Magnier déposa des conclusions qui furent rejetées. L'avocat de *l'Action française* se vit alors dans l'obligation de quitter la salle sans avoir pu présenter notre défense. Le 8 février, la 9e Chambre a rendu son jugement. L'*Action française* était condamnée à 400 francs d'amende, à 2.800 francs de dommages et intérêts et à l'insertion du jugement sous une astreinte de 50 francs par jour de retard. Le 5 juin, ce jugement a été confirmé par défaut, aux appels correctionnels. Mais opposition ayant été immédiatement faite de cet arrêt, le procès reviendra contradictoirement devant la Cour d'appel après les vacances judiciaires.

Aucune poursuite devant la cour d'assises n'a donc été intentée, comme la loi l'aurait voulu, contre ceux qui avaient pro-

duit, et avec un tel éclat, de si graves accusations contre les plus hautes personnalités politiques et la première juridiction du pays. Le scandale a été senti et dénoncé en vain par un bon nombre de journaux dreyfusards. Dès octobre 1906, une circulaire du Garde des Sceaux Guyot-Dessaigne a été lancée aux divers parquets pour éviter tout excès de zèle imprudent. Et c'est impunément que l'Action française a pu, devant des centaines de milliers de citoyens, dont le nombre ne cesse de s'accroître, taxer de forfaiture et de faux la Cour de cassation, de faux témoignage, d'indiscipline et de faux le ministre de la Guerre Marie-George Picquart, de dévouement aux seuls intérêts étrangers le chef du gouvernement Clémenceau. Avec toutes les forces dont ils disposent contre nous, et bien qu'ils ne puissent ignorer quel prestige serait nécessaire aux fonctions qu'ils ont prises chez nous, ceux qui gouvernent la France n'ont même pas osé réunir contre l'Action française le tribunal d'exception d'une Haute-Cour. C'est que même un tribunal d'exception serait forcé de discuter contre l'Action française des preuves qui ne sont pas discutables ; et cette discussion, quand elle aboutirait à la plus injuste sentence, aurait encore pour effet d'aider l'Action française, en étendant la publicité qu'elle continue de donner à ses preuves.

Il est prouvé que Dreyfus est un traître. Il est prouvé que Picquart est un mauvais soldat, un faux témoin, un faussaire. Il est prouvé que Clémenceau a toujours servi contre la France les intérêts de l'Etranger. Il est prouvé que la Cour de cassation, pour sauver Dreyfus, a violé et faussé l'article 445 du Code d'instruction criminelle. La comparaison du texte authentique et du texte frauduleusement imaginé par la Cour, que nous avons reproduite plus haut (p. 88), et que l'Action française quotidienne, depuis peu de temps après sa fondation, reproduit dans chacun de ses numéros, est le *talisman* qui assure les patriotes contre toutes poursuites devant les tribunaux : la preuve en a été vingt fois faite, la vue du *talisman* suffit pour déconcerter jusqu'aux simples commissaires de police. Instrument précieux de propagande, gage certain d'immunité, le *talisman* permet aux patriotes la propagande la plus sûre contre la « justice » républicaine et les gouvernements dont elle accepte les ordres.

Cette propagande est aussi la meilleure, selon l'expérience, pour guérir les illusions de bien des républicains. L'action personnelle de tous nos ligueurs et amis a déjà obtenu de la sorte

les plus excellents résultats. Et les réunions qu'a données l'Action française, depuis l'origine de la campagne antidreyfusarde, se sont de plus en plus fréquemment terminées sur des acclamations enthousiastes adressées à la fois au principe de la Monarchie et à la personne si profondément royale de Monseigneur le Duc d'Orléans.

L'activité de nos ligueurs et celle de nos conférenciers restera la même aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

LA FRANCE DEVANT L'ÉTRANGER

SOUS LA RÉPUBLIQUE

Après Tanger, le ministre des Affaires Etrangères Delcassé est obligé de démissionner pour éviter une guerre avec l'Allemagne.

ven 8° Lic 32 1042

PRINCIPALES MANIFESTATIONS
DE
L'ACTION FRANÇAISE

année 1912 ?

Du 1er septembre 1910 au 31 août 1911

4 *septembre* 1910. — Réunion à Lorient, discours de M. Lunven, du Com. Cuignet et d'Henri Vaugeois.

A Laugon, devant un auditoire de six cents personnes, le comte de Lur-Saluces, Arnal et Bernard de Vesins développent le programme de l'*Action française*.

5 *septembre*. — Charles Arnal donne une réunion publique et contradictoire au théâtre de Perigueux.

6 *septembre*. — A Mussidan en Périgord, Arnal et Henry Cellerier parlent devant un millier de personnes.

8 *septembre*. — Conférence de Joseph Delest, sous la présidence de M. O'Quin, à Nay-en-Béarn.

11 *septembre*. — Conférence de M. de Kérangué, à Paimpol. Discours du vicomte de Noüel.

17 *septembre*. — A l'arrivée, à Bordeaux, du président Faliières, les Camelots du Roi et les ligueurs d'Action française crient : « Vive le Roi ! » au passage de la voiture présidentielle, qu'ils inondent de placards ; cinq Camelots sont arrêtés et remis en liberté après interrogatoire.

19 *septembre*. — A Quiberon, à l'inauguration d'une plaque commémorative sur le piédestal de la statue de Hoche, devant le sous-secrétaire d'Etat à la guerre, Albert Sarraut, le voile recouvrant la plaque laisse apparaître en tombant ces mots : « Vive le Roi ! 445 ! » Cette manifestation ingénieuse et parfaitement réussie est accueillie avec une fureur significative par le monde républicain.

25 *septembre*. — Réunion à Rodez ; discours de Vaugeois, Pujo, de Valady, Ebelot, Arnal.

A Ribérac, la visite du sous-secrétaire d'Etat Sarraut est l'occasion d'une vente du journal et d'une propagande active faite par la section de Périgueux.

29 *septembre*. — Banquet offert par les Camelots du Roi et les étudiants d'Action française, sous la présidence du général Bonnal, à leurs camarades partant pour le régiment (discours du général Bonnal, allocution de B. de Vesins, baron Tristan Lambert, Léon Daudet, Maurice Pujo, Jules Lemaître).

1er *octobre*. — A Draguignan, André Vincent développe le programme de l'*Action française*. C'était la première réunion royaliste tenue dans cette ville depuis plus de vingt ans.

2 *octobre*. — A Fréjus, il n'y avait pas eu de réunion royaliste depuis trente ans. André Vincent en tient une, avec plein succès, sous la présidence du général de Taradel.

Fondation de la section de Péronne, à l'issue d'une conférence de M. Maurice Dupont, sous la présidence de M. Jules Séverin.

9 *octobre*. — Réunion de rentrée des Camelots du Roi de Paris.

A Saint-Quentin de la Poterie (Gard), sous la présidence de M. de Sorbier de Pougnadoresse, MM. Haour, André Vincent, Marcel Viel et Gabourdès font acclamer la Monarchie.

A Saint-Etienne, huit cents personnes applaudissent la marquise de Mac-Mahon, MM. Flachaire de Roustan et Paul Robain.

16 *octobre*. — A Elven (Bretagne), belle réunion d'Action française, sept cents auditeurs, discours du comte de Lantivy, de MM. Lunven, Alfred Mengin et Georges Loire.

A Orange, MM. André Vincent et Joseph Amic exposent les idées de l'Action française devant huit cents auditeurs.

A Poligny, réunion sous la présidence du marquis de Froissard, à l'issue de laquelle est fondée la section de Poligny. Allocutions du capitaine Monnier-Jourdan, du comte de la Villerabel et de M. Emile Longin.

A Bergerac, Salle des ouvriers, magnifique réunion sous la présidence du marquis de Foucauld. Allocutions du comte de Lur-Saluces et de M. Richard de Boysson, conférence de Marie de Roux.

20 *octobre*. — L'*Action française* publie un « avertissement » à l'adresse de prétendus royalistes, dont elle dénoncce les « intrigues honteuses » dirigées contre son œuvre.

21 *octobre*. — Publication d'une lettre de M. Raymond Maignien protestant contre la mise au droit commun d'Armand Hubert qui purge à la Santé une condamnation de 15 jours de prison prononcée pour les affaires de Cosne.

22 *octobre*. — A Boulogne-sur-Mer, la marquise de Mac Mahon, Léon Daudet et Bernard de Vésins donnent une grande réunion sous la présidence de M. de Resnes.

A l'issue des travaux du Congrès des Jurisconsultes catholiques, une réunion d'Action française a lieu à Valence-sur-Rhône. Le R. P. Dom Besse prononce une admirable conférence sur la Lettre de Pie X aux évêques français (condamnation du Sillon). Allocution du comte de Monteynard,

23 *octobre*. — Armand Hubert est mis au régime politique.

Réunion de Saint-Omer, mêmes orateurs qu'à Boulogne, grand succès.

Réunion à Vitry-le-François, avec Vaugeois, Paul Robain, Henry de Bruchard et Lucien Lacour.

Réunion à Guidel (Morbihan), avec MM. Lunven et Le Gouellec.

26 *octobre*. — L'*Action française* annonce que, par décrets des 16 septembre et 3 octobre, Bernard de Vesins et Frédéric Delebecque sont révoqués de leur grade de capitaine de réserve, à l'occasion de leur lettre politique au ministre de la guerre sur le guet-apers de Toul.

29 *octobre*. — Le *Gaulois* ayant annoncé, sans en indiquer le motif, la révocation de B. de Vesins et de F. Delebecque, ceux-ci imposent à Arthur Meyer la publication, dans son propre journal, d'une note explicative.

30 *octobre*. — A la suite d'une manifestation devant la Chambre des Députés, Pujo, Lacour, Lagrange, Benoît, de Bouteiller et Cassan sont arrêtés et arbitrairement détenus au Dépôt pendant 24 heures.

Fondation de la section de Preignac en Bordelais. Allocutions du commandant Milleret et du Dr Ribéreau.

Dr Graveline

31 *octobre*. — Le *Gaulois*, à propos de l'arrestation de Pujo et de ses amis, ayant parlé d'une manifestation de « braillards », Pujo, Lacour et Graveline, délégués par le comité directeur des Camelots du Roi, imposent à ce journal une réparation.

3 *novembre*. — A l'Odéon, manifestation contre le conférencier Fauchois, contempteur de Racine : arrestation du Dr Graveline et de nombreux Camelots du Roi.

6 *novembre*. — A Chambéry, à l'occasion des fêtes en l'honneur de Joseph de Maistre, a lieu une magnifique réunion d'Action française, sous la présidence de Jules Lemaître. M. Joseph Coppier ouvre la séance ; Jules Lemaître prononce un admirable discours (publié in-extenso dans l'*Action française* du 7) ; Louis Dimier fait une conférence sur l'œuvre du philosophe, et Léon Daudet adresse à l'auditoire une harangue enthousiaste sur l'œuvre de l'Action française.

13 *novembre*. — Rue Saint-André-des-Arts, les lycéens d'Action française de Paris inaugurent leur rentrée, par une réunion à laquelle prennent la parole Henri Vaugeois, Pierre Lasserre, Maurice Pujo et Léon Daudet.

A Alençon, la marquise de Mac-Mahon, M. Ferdinand Beau et Louis Dimier tiennent une réunion devant cinq cents personnes.

18 *novembre*. — Salle des Sociétés savantes, les Etudiants d'Action française fêtent la reprise des cours par une grande réunion, donnée sous la présidence de Charles Maurras. Discours du président, conférence de Pierre Lasserre, allocutions de Pujo, de Vaugeois et de Daudet.

20 *novembre*. — A l'inauguration du monument de Jules Ferry aux Tuileries, Lucien Lacour gifle Briand.

Réunion à Morlaix (Mme la marquise de Mac-Mahon, M. de Roux, B. de Vesins).

23 *novembre*. — L'*Action française* ouvre une souscription nationale pour offrir une médaille d'or à Lucien Lacour.

Séance agitée au tribunal de simple police de Reims, où passaient cinq Camelots du Roi inculpés d'infraction à la loi sur le colportage des journaux.

27 *novembre*. — Triomphale réunion au cirque de Châlons-sur-Marne. Deux mille cinq cents personnes. Allocution de M. de Felcourt. Discours d'Henri Vaugeois, Paul Robain, Irénée Gaulain et Armand Hubert. L'assistance, en reconduisant les orateurs à la gare, traverse la ville en chantant des chants royalistes.

A Evreux, la marquise de Mac Mahon, Bernard de Vesins et M. F. de Charette, sont acclamés.

A Paris, les Camelots du Roi tiennent une réunion rue Saint-André-des-Arts, en l'honneur de Lacour.

29 *novembre*. — Inauguration du troisième Congrès de l'Action française, sous la présidence de Jules Lemaître, salle des Sociétés Savantes. Conférences de Pierre Lasserre et de Louis Dimier. Déclaration du comte Léon de Montesquiou.

30 *novembre*. — L'*Action française* publie une note, signée des membres des comités directeurs et « exécutant » le comte Henri de Larègle, chef du bureau politique du Duc d'Orléans.

A la Porte Dorée, réunion contradictoire (B. de Vesins).

Première séance du Congrès, salle de Géographie.

1er *décembre*. — Deuxième séance du Congrès.

2 *décembre*. — Troisième séance du Congrès.

3 *décembre*. — Clôture du troisième Congrès de l'Action française. Splendide réunion, salle Wagram, sous la présidence du général Bonnal.

A Montauban, conférence de M. Puntous.

4 *décembre*. — Au restaurant de la Grande Marquise a lieu le banquet de clôture du Congrès. Allocutions du comte Eugène de Lur-Saluces, Léon Daudet, Bernard de Vesins, marquise de Mac Mahon, Henri Vaugeois, le baron Tristan Lambert, Jules Lemaître, Léon de Montesquiou, Hector du Poy, Joseph de Bonne, Marius Plateau.

Les comités directeurs dénoncent la perfidie avec laquelle a manœuvré le « bandit » Larègle pour tromper le Prince exilé sur les efforts de l'Action française et les conditions de la propagande.

5 *décembre*. — L'*Action française* ouvre une souscription « contre l'or juif » : la première liste atteint 30.944 fr. 45. Elle commence à enregistrer les « acclamations royalistes ».

6 *décembre*. — Lucien Lacour, qui a giflé Briand, est condamné par défaut à 3 ans de prison par la 9e chambre du tribunal correctionnel, dont il avait récusé la compétence.

7 *décembre*. — Huit Camelots du Roi, qui avaient crié : « Vive le Roi ! A bas la République ! », à l'issue du banquet de la classe, sont traduits en simple police pour « tapage injurieux » : le juge de paix se déclare incompétent. Sept autres sont condamnés à une amende de 1 franc pour les incidents de l'Odéon.

10, 11, 12 *et* 13 *décembre*. — Triomphale tournée de conférences de Jules Lemaître, Henri Vaugeois, Bernard de Vesins, Léon Daudet et Paul Robain, dans le Nord : à Lille, Armentières et Roubaix.

17 *décembre*. — L'*Action française* publie une lettre du comte de Lur-Saluces remettant au général Prud'homme, président d'honneur du Comité royaliste de la Gironde, la présidence effective de ce Comité.

18 *décembre*. — L'*Action française* publie la réponse du général Prudhomme, déclarant que la place du comte de Lur-Saluces à la tête du Comité royaliste de la Gironde restera vacante, car il aime à

croire que « nul n'osera accepter, encore moins briguer une succession impossible ».

L'*Action française* annonce que M. de Resnes prend la direction de tous les groupes d'Action française dans le Nord.

Réunion à Périgueux (Paul Robain, M. de Roux).

Conférence de Maurice Roger à Laval.

19 *décembre*. — L'*Action française* annonce la démission de M. Flachaire de Roustan, délégué pour la région lyonnaise et président du comité royaliste de Lyon, ainsi que celle de tous les membres de ce comité. A dater du 19, l'*Action française* enregistre quotidiennement les démissions de présidents et de membres de comités royalistes.

20 *décembre*. — Conférence de Marie de Roux, à Niort.

Conférence de M. l'abbé Appert, à Châlons-sur-Marne, sur le coup de main de Lucien Lacour.

31 *décembre*. — La souscription « contre l'or juif » atteint 141.852 fr. 70, et celle pour Lucien Lacour 10.321 fr.20.

Duel Charles Maurras-Guixou-Pagès : ce dernier est blessé à l'avant-bras.

1er *janvier* 1911. — Le Dr Graveline, membre du Comité directeur des Camelots du Roi, est condamné par défaut, et sans avoir reçu aucune assignation, à 15 jours de prison pour les manifestations de l'Odéon.

2 *janvier*. — Fondation d'une section à Canet en Roussillon.

4 *janvier*. — L'*Action française* publie un « appel aux honnêtes gens », protestant contre le maintien au régime du droit commun de Lucien Lacour, condamné pour un acte essentiellement politique.

6 *janvier*. — Les jeunes filles royalistes des Hautes-Pyrénées célèbrent la Fête des Rois. Conférence de M. Gertoux, allocution de M. Jean Lapèze.

10 *janvier*. — Réunion à Saint-Jean-de-Luz. Allocution du colonel d'Elbée.

15 *janvier*. — Importante réunion à Mauvezin (Gers). Orateurs : Jean de Brive et Charles Arnal.

A Amiens, conférence de M. Ernest Lenoir sur l'Esprit conservateur.

16 *janvier*. — Violents incidents à la 9e Chambre correctionnelle devant laquelle comparaît André Gaucher, prévenu d'avoir frappé le juif André Lévy, dit Arnyvelde, lequel, après s'être livré à des voies de fait sur Gaucher, avait refusé de se battre avec lui ; expulsion de Léon Daudet, tumultes et bagarres ; à l'issue de l'audience, Graveline gifle André Lévy.

17 *janvier*. — Les Camelots du Roi de Paris donnent une brillante fête, Salle des Agriculteurs.

21 *janvier*. — Des messes pour Louis XVI sont dites par les soins des amis de l'Action française à Paris (Notre-Dame des Victoires), au Puy, à Pont-Audemer, Montauban, Grenoble, Rennes, Lyon, Saint-Omer, Dijon, Pau, Roubaix, Laval, Dôle, Montreuil-sur-Mer, Neuville-sous-Montreuil, Boulogne-sur-Mer, Béthune, etc.

22 *janvier*. — Réunion à Châlons-sur-Marne, sous la présidence de M. de Felcourt, assisté de Marius Plateau et Raymond Lheureux.

23 *janvier*. — André Gaucher est condamné par la 9e Chambre à 200 francs d'amende et 1 franc de dommages-intérêts envers André

Lévy, lequel est condamné aux dépens et reçoit un coup de fouet, à la sortie de l'audience, des mains du Camelot du Roi Berthollet.

En sortant de l'inauguration de l'Institut océanographique fondé par le prince de Monaco, Fallières est accueilli aux cris de « Vive Lacour », poussés par les Camelots du Roi.

25 *janvier*. — Devant la 9e Chambre correctionnelle, débats du procès en refus d'insertion et 20.000 francs de dommages-intérêts intenté par Dreyfus à l'*Action française*. Le tribunal interdisant à Me Magnier, avocat de l'*Action française*, la lecture de la lettre du commandant Cuignet au premier président Ballot-Beaupré, pièce essentielle du débat, Me Magnier dépose des conclusions qui sont rejetées, et quitte alors la salle d'audience, en déclarant que les droits de la défense sont violés et qu'il interjette appel du jugement rejetant ses conclusions.

27 *janvier*. — Au manège du Panthéon, réunion de protestation contre le maintien de Lucien Lacour au régime du droit commun (Mme la marquise de Mac-Mahon, Léon de Montesquiou, Paul Robain, Maurice Pujo, Graveline, Léon Daudet).

28 *janvier*. — Réunion à Lyon, sous la présidence de M. de Villeneuve. Allocutions de Maurice Pujo et de Me Gayet.

28 *janvier*. — Réunion à Bourges, sous la présidence du marquis de Chaumont-Quitry (Mme de Mac Mahon, Paul Robain).

5 *février*. — A Orléans, réunion organisée par les Dames d'Action française (Léon Daudet, Bernard de Vesins).

L'*Action française* clôt la souscription qu'elle a ouverte « contre l'or juif » et qui atteint 162.766 fr. 60.

On annonce que le commandant Arrighi de Casanova, major de 139e de ligne, et le lieutenant de Butler, détaché à la compagnie de remonte d'Aurillac, ont été envoyés l'un à Belfort et l'autre à Libourne, à la suite d'une enquête du préfet du Cantal Hélitas, pour « avoir eu des complaisances », envers le soldat Maxime Real del Sarte, du 139e, lequel est puni de quinze jours de prison.

Fondation d'une section à Clérac (Lot-et-Garonne) et d'une autre section à Alignan-du-Vent (Hérault).

M. Christian d'Elbée passe devant le tribunal correctionnel de Bayonne pour avoir traité de « sale fonctionnaire « le maire de Guéthary. Cinquante francs d'amende.

8 *février*. — La 9e Chambre correctionnelle condamne l'*Action française* à 2.500 francs de dommages-intérêts envers Dreyfus, et 300 francs d'amende, pour refus d'insertion de quatorze lettres ; à 300 francs de dommages-intérêts et 100 francs d'amende, pour refus d'insertion de trois autres lettres, et à l'insertion de toutes ces lettres et des deux jugements.

9 *février*. — Douze manifestants royalistes, qui ont hué Fallières à l'issue de l'inauguration de l'Institut océanographique, sont condamnés par le tribunal de simple police à 11 francs d'amende.

12 *février*. — Belle réunion à Chalon-sur-Saône, sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon. Orateurs : Bernard de Vesins et Paul Robain.

13 *février*. — Sur opposition, le tribunal correctionnel maintient

une condamnation prononcée par défaut contre le Dr Graveline, et le condamnant à quinze jours de prison pour la manifestation de l'Odéon.

18 *février*. — Grande réunion à Bordeaux, salle Franklin. Deux mille personnes acclament les orateurs : Léon de Montesquiou, Bernard de Vesins et Marie de Roux, ainsi que le comte de Lur-Saluces retenu par la maladie.

A Marseille, salle Marengo, grande fête annuelle des Camelots du Roi.

12 *février*. — Fondation d'une section à Castelnaudary, à Laon et à Chepy (Somme).

19 *février*. — A Toulouse, ouverture d'un important congrès régional, qui décide la publication prochaine d'un hebdomadaire de combat,

Inauguration du groupe de Wezmacquart (Nord). Discours de Behagle, Scrive et Janvier.

20 *février*. — Clôture du Congrès de Toulouse.

Sur les colonnes Morris, toutes les affiches de la Comédie-Française annonçant la première représentation de « *Après moi* », du juif Henry Bernstein, sont recouvertes d'une autre affiche, apposée par les Camelots du Roi, et reproduisant le texte d'une lettre de Bernstein où celui-ci se vantait d'avoir déserté et qualifiait ses chefs de « faussaires et de maîtres-chanteurs ».

21 *février*. — A la deuxième représentation de « *Après moi* », violentes manifestations contre l'auteur, le juif déserteur Henry Bernstein ; Maurice Pujo et de nombreux Camelots du Roi sont expulsés et conduits au poste.

23 *février*. — La cour d'appel confirme le jugement par lequel le tribunal correctionnel s'est déclaré compétent pour juger Lucien Lacour.

Nouvelles manifestations à la Comédie-Française pendant la représentation de « *Après moi* » : trente-trois arrestations. Le juif déserteur Henry Bernstein, se jugeant offensé par des articles de Léon Daudet parus dans l'*Action française* et des articles de Gustave Téry parus dans l'*Œuvre*, envoie aux auteurs ses témoins ; Lucien Lacour, offensé par un passage d'un article d'Henry Bernstein paru dans le *Matin*, lui envoie ses témoins.

24 *février*. — Manifestations à l'intérieur et à l'extérieur de la Comédie-Française : nombreuses arrestations, parmi lesquelles celle de Léon Daudet, odieusement brutalisé et frappé par les agents.

25 *février*. — Quatrième soir des manifestations contre Bernstein : charges de police et arrestations.

26 *février*. — Réunion à Autun, sous la présidence de Mme de Mac Mahon, ayant à ses côtés MM. Bouchacourt, de Calonne, Paul Robain.

A Béziers, conférence de M. Haour, salle Berlioz.

A Gaillac, conférence de Marie de Roux et Charles Arnal.

27 *février*. — Les journaux publient des lettres où les témoins de Léon Daudet, de Gustave Téry et de Lucien Lacour exposent à leurs clients que, ayant eu connaissance d'un fait de carence survenu en 1898 contre Henry Bernstein, ils ont estimé ne pouvoir les laisser se rencontrer avec lui tant qu'un arbitre n'en aura pas ainsi décidé, et que, l'arbitrage leur ayant été refusé par les témoins d'Henry Bernstein, ils ont rompu les pourparlers.

Nouvelle manifestation, encore plus importante que les précédentes, sur la place du Théâtre-Français ; charges de la garde républicaine cheval : une cinquantaine d'arrestations, dont douze sont maintenues, parmi lesquelles celle de Maurice Pujo.

A Toulouse, devant la section, M. de Boyer-Montégut prononce une importante conférence sur le rapport qu'il y a entre les institutions sociales et la constitution politique de l'Etat.

28 *février*. — Les douze manifestants arrêtés le 27 comparaissene à l'audience des flagrants délits ; Maurice Pujo, ayant été condu devant le juge d'instruction menottes aux mains, proteste contre c- procédé interdit par des circulaires ministérielles ; deux manifes tants seulement sont jugés et condamnés, l'un à six jours de prison, l'autre à 50 francs d'amende ; les autres affaires sont renvoyées à trois jours.

2 *mars*. — Duel entre Léon Daudet et M. Marcel Nadaud, qui a relevé la proposition faite par Daudet d'accepter une rencontre avec toute personne honorable à qui il plairait de se substituer à Henry Bernstein : M. Nadaud blessé au bras.

La sixième représentation du *Juif déserteur* provoque sur la place du Théâtre-Français une manifestation encore plus importante que les précédentes ; dans la salle, Henri Vaugeois est arrêté.

A la 9e Chambre, Paul Guillot est condamné à trois jours de prison pour la manifestation du 27 février.

3 *mars*. — Le gouvernement, effrayé par les manifestations du Théâtre-Français, force Bernstein à retirer sa pièce.

4 *mars*. — Une protestation d' « intellectuels » en faveur de Bernstein est lancée dans certains journaux.

Duel avec conditions très sévères, au pistolet, puis à l'épée, entre Léon Daudet et Georges Claretie, qui a relevé des articles par lui jugés injurieux pour son père ; G. Claretie est blessé d'un coup d'épée.

A la 9e Chambre, et pour la manifestation du 27 février, Maurice Pujo est condamné à un mois de prison et 25 francs d'amende. César Berthollet à huit jours et 16 francs, Cléret et Lancereaux à un mois avec sursis et 25 francs ; de Baleine, Druesne, Dubloc et Rion à huit jours avec sursis et 16 francs.

Première réunion de la section de La Rochelle. Conférence de M. de La Grange.

5 *mars* — Grande réunion à Dijon. Allocutions de M. Longin et de Mme de Mac-Mahon. Conférence de Paul Robain.

9 *mars*. — Inauguration de la section d'Angoulême.

11 *mars*. — A Lyon, sous la présidence de M. Flachaire de Roustan, les royalistes célèbrent la victoire antijuive remportée par nos amis au Théâtre Français. Discours d'Henri Vaugeois.

12 *mars*. — Magnifique réunion au Havre. Allocution de M. Barthélemé. Discours de Mme de Mac-Mahon et de Paul Robain.

Sous la présidence du baron de Vazelles, M. Flachaire de Roustan et Henri Vaugeois donnent une grande réunion à Saint-Etienne.

13 *mars*. — A Marseille, le R. P. Dom Besse commence une série de cinq conférences sur le *Libéralisme catholique*.

17 *mars*. — A la salle Wagram, six mille patriotes antisémites conspuent Bernstein et acclament le Roi. Une lettre de Maurice Pujo,

prisonnier à la Santé. Discours d'Henri Vaugeois, Léon de Montesquiou, Cuignet, Robain, Vesins, Daudet.

Gabriel DURUPT DE BALEINE.

21 *mars*. — Réunion annuelle des Jeunes filles royalistes chez Mme de Mac-Mahon.

Troisième anniversaire de l'*Action française* quotidienne.

23 *mars*. — Lucien Lacour est enfin mis au régime politique, après quatre mois de détention au droit commun.

26 *mars*. — Réunions à Troyes (Mme la marquise deMac-Mahon. Henri Vaugeois, Léon Daudet, Georges Valois), à Valence (M. Flachaire de Roustan, Bernard de Vesins), à Blois (Paul Robain), à Béziers (Arnal, Ebelot, de Bruchard), à Chepy, arrondissement d'Abbeville (Maurice Dupont, Joseph Delest).

28 *mars*. — A la 9e Chambre, première audience du procès Lacour, revenant sur opposition : la partialité et la brutalité du président Ausset soulèvent une émeute dans le prétoire ; soixante-quatre mois de prison sont distribués aux Camelots du Roi : Durupt de Baleine, 15 mois ; Mellet, 10 mois ; Hubert, Dubloc, Cléret, Milleret, Stévenin, 6 mois ; Buisson, de Bouteiller, Ernest et Charles Malibran, 2 mois ; Le Franc, 1 mois.

29 *mars*. — Lucien Lacour est de nouveau condamné à trois ans de prison par la 9e Chambre, jugeant cette fois contradictoirement.

31 *mars*. — Maurice Pujo sort de la Santé.

2 *avril*. — Salle Deglin, à Nancy, dix-huit cents auditeurs acclament Jules Lemaître, M. de Faultrier, Pierre Lasserre, Henri Vaugeois et Léon Daudet.

A La Roche-sur-Yon, sous la présidence de M. Hervineau, Marie de Roux, Charles Arnal et Bernard de Vesins développent devant 1500 personnes le programme de l'Action française.

A Sury-en-Vaux (Cher), conférence de Patrice O'Mahouy.

A Senlis, conférence de Henry Cellerier, allocutions du Capitaine Monnier-Jourdan et de M. Fautrat.

A Escarbotin (Somme), importante réunion contradictoire, donnée sur l'initiative des comités révolutionnaires ; Noël Trouvé expose au milieu de l'attention de tous le point de vue de l'Action française.

4 *avril*. — L'*Action française* publie une lettre d'Armand Hubert informant le directeur de la Santé qu'il a décidé de refuser toute nourriture jusqu'à ce que ses amis et lui soient mis au régime politique.

Douze camelots du Roi, dont Pujo, sont condamnés en simple

police à des amendes de 15 et 11 francs pour les manifestations d'*Après-moi.*

6 *avril.* — Fête annuelle des jeunes filles royalistes d'Amiens, conférence de M. Maurice Dupont.

Dans le 15e arrondissement, réunion contradictoire (Daudet, B. de Vesins).

Guy de Bouteiller, Martial Buisson et Le Franc sont mis au régime politique ; Armand Hubert, imité par Mellet et Cléret, continue à refuser toute nourriture.

7 *avril.* — Tous les Camelots du Roi détenus à la Santé, sauf Gabriel de Baleine, sont mis au régime politique. Au Sénat, M. Dominique Delahaye questionne le Garde des sceaux à ce sujet.

9 *avril.* — Fondation d'une section et d'un groupe de Camelots du Roi à Wattrelos (Nord).

Armand Hubert.

12 *avril.* — Au Conseil municipal, M. Roger Lambelin adresse une question au préfet de police Lépine au sujet des brutalités dont ont été victimes, de la part de ses agents, Léon Daudet, Pujo et les manifestants du Théâtre-Français.

Gabriel Dubloc.

21 *avril.* — Gabriel de Baleine est mis au régime politique.

24 *avril.* — Sous la présidence de Jules Lemaître, la *Revue critique des Idées et des Livres* fête son troisième anniversaire et le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée de Charles Maurras dans la vie littéraire.

27 *avril.* — Dans le 16e arrondissement, réunion contradictoire (Daudet, B. de Vesins).

29 *avril.* — Réunion à Saint-Etienne, sous la présidence du comte de Villechaize (Daudet, B. de Vesins, Flachaire de Roustan).

A Poitiers, ouverture d'un congrès régional, sous la présidence de Charles Maurras.

A Mazamet (Tarn), conférence de Arnal, Ebelot et Henry de Barrès.

30 *avril.* — Réunion à Roanne sous la présidence du comte de Villechaize (Daudet, B. de Vesins, Flachaire de Roustan).

A Poitiers, séance de clôture du congrès régional (Charles Maurras, Pierre Lasserre, Nel Ariès).

A Paris, réunion pour les lycéens, sous la présidence de Jules Lemaître (Louis Dimier, Léon de Montesquiou, Maurice Pujo, Henry de Bruchard).

La section de Compiègne célèbre la Saint Philippe. Conférence de Louis Gonnet.

1er *mai.* — La section de Dijon fête la Saint Philippe.— Conférence de M. Puntous à Gaillac.

5 *mai.* — La Chambre des appels correctionnels confirme par défaut le jugement de la 9e Chambre condamnant l'*Action française* à verser 2.800 francs de dommages-intérêts à Dreyfus pour refus d'insertion.

6 *mai.* — A Bordeaux, réunion pour la Saint Philippe, sous la présidence du comte Eugène de Lur-Saluces (commandant Cuignet, Pujo, Charles Riquoir).

7 *mai.* — A Lyon, banquet en l'honneur de la Saint Philippe, sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon (discours de Charles Maurras et de Flachaire de Roustan).

A Bordeaux, banquet sous la présidence du comte Eugène de Lur-Saluces (commandant Cuignet, Pujo, Charles Riquoir).

10 *mai.*— L'Association médicale corporative fête la Saint Philippe en un banquet au café Voltaire. Discours du Dr de Grandmaison, de l'abbé de Pascal et de M. Dubuisson.

13 *mai.* — La Chambre des appels correctionnels réduit les peines infligées par le président Ausset aux Camelots du Roi : Allain Mellet de 10 à 6 mois, Armand Hubert et Dubloc de 6 à 3 mois, Cléret et Norbert Milleret de 6 à 2 mois, Buisson, Charles et Ernest Malibran de 2 à 1 mois ; Guy de Bouteiller est acquitté.

Réunions pour la Saint Philippe, à Carcassonne (commandant Cuignet, Paul Robain), à Rouen, sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon (Pujo, Noël Trouvé).

14 *mai.* — Réunions pour la Saint Philippe, à Blois (Léon de Montesquiou, marquis de Chanaleilles, Maurice Roger), à Perpignan, sous la présidence de M. Bertran de Balanda (commandant Cuignet, Paul Robain, Despéramons), à Marseille (Vernet, comte de Villechaize), à Rodez.

A l'hippodrome de Lille, devant 2.000 auditeurs, dix étudiants d'Action française forcent le chansonnier juif Montéhus à se retirer de la scène, où il allait débiter un répertoire anti-patriotique.

18 *mai.* — A Neuilly, réunion contradictoire sous la présidence de la marquise de Mac-Mahon et du baron Tristan Lambert (Bernard de Vesins, Noël Trouvé).

A Lyon, trois Camelots du Roi arrêtés à la sortie du banquet de la Saint Philippe, passent en correctionnelle et sont condamnés.

19 *mai.* — L'*Action française* publie, avec une lettre adressée à Monseigneur le Duc d'Orléans par les Comités directeurs, la réponse où le Prince déclare qu'il laisse à tous la liberté de défendre Sa cause suivant les méthodes que chacun juge préférables, « applaudissant aux efforts et aux élans généreux de tous ceux qui se sacrifient pour elle ».

21 *mai.* — Réunions pour la Saint Philippe à Toulouse, sous la

présidence de Jules Lemaître (Vaugeois, Daudet, Lasserre), à Beaune (marquise de Mac-Mahon, Flachaire de Roustan, Noël Trouvé), à Roubaix (Pujo, Graveline, Ryckewaert), à Nantes (Marie de Roux).

Le Commandant Cuignet et Paul Robain font à travers les sections catalanes une tournée triomphale.

A Péronne, conférence de M. de Méricourt.

A Quevauvillers, conférence de M. Maurice Dupont.

A Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), fête des Camelots du Roi, au cours de laquelle M. Boyreau prend la parole.

22 *mai.* — Réunion pour la Saint-Philippe à Pau sous la présidence du comte Eugène de Lur-Saluces (Jules Lemaître, Vaugeois, Daudet, Lasserre).

23 *mai.* — Conférence d'Henry de Bruchard et André Vincent aux Folies Arlésiennes, à Arles. Deux mille auditeurs.

26 *mai.* — La cour d'appel, examinant le pourvoi de Lucien Lacour, rejette les conclusions de son avocat, Me Prieur, tendant à l'audition des témoins et en particulier de Briand. Lacour fait alors défaut et la condamnation à trois ans de prison, prononcée par le tribunal correctionnel, est confirmée.

28 *mai.* — Réunion pour la Saint-Philippe à Tarbes, sous la présidence de M. Artiguenave (comte Eugène de Lur-Saluces, M. de Roux, Riquoir, Gandy), à Saint-Etienne, sous la présidence de M. de Villechaize, discours de M. Longevialle ; à Moulins, conférence de Maurice Roger, manifestations et arrestations.

A Paris, grande manifestation en l'honneur de Jeanne d'Arc ; la police, étant intervenue, provoque des bagarres au cours desquelles 24 arrestations ont lieu ; 14 sont maintenues, dont celle de Paul Robain, des comités directeurs.

29 *mai.* — Paul Robain et cinq autres des manifestants détenus sont mis en liberté provisoire.

1er *juin.* — Bernard de Vesins et Léon Daudet donnent une réunion contradictoire, Salle Bonvalet (IVe arrondissement).

2 *juin.* — A la suite de la manifestation du 28 mai en l'honneur de Jeanne d'Arc, la 9e Chambre correctionnelle condamne Cléret et de Bonne à 40 jours de prison, Bourgeat et Guignard à un mois, Stévenin à 20 jours, Graveline à 8 jours, Grandjean (de la *Jeunesse catholique*) à 6 jours, Ludovic Leblanc à 5 jours.

3 *juin.* — A la salle Wagram, grande réunion en l'honneur de la Saint-Philippe, sous la présidence du comte Eugène de Lur-Saluces et de Jules Lemaître (B. de Vesins, Paul Robain, commandant Cuignet, Henri Vaugeois, Léon de Montesquiou, Léon Daudet).

Fondation de la section de Verdelais (Gironde), à l'issue d'une conférence du commandant Milleret.

8 *juin.* — Séance de clôture des Etudiants d'Action française, sous la présidence de Charles Maurras, allocutions de Maurice Pujo et Louis Dimier.

9 *juin.* — L'*Action française* annonce que Mme Veuve Le Franc, agissant au nom de son fils mineur Henri, Camelot du Roi, assigne en police correctionnelle M. Pujol, directeur du Dépôt, qui a indûment gardé en prison, pendant dix-huit heures, son fils en faveur

duquel le juge d'instruction avait rendu une ordonnance de mise en liberté provisoire.

10 *juin*. — Sur opposition, Georges Stévenin est condamné par le tribunal de simple police de Cosne à 5 jours de prison et à l'amende pour avoir, en mars, crié, en vendant l'*Action française*, le titre d'un article.

10 *juin*. — Fondation d'une section à Agen, à l'issue d'une réunion donnée par MM. de Cruzy, Puntous et Pozzo di Borgo.

11 *juin*. — Réunion mouvementée à Deulemont (Nord). Prennent la parole : Vramour, Roulier, Pavot et Wuillaume.

M. Puntous porte la contradiction dans une réunion de Sangnier à Toulouse, salle du Jardin Royal.

Le groupe périgourdin célèbre la Saint-Philippe, avec le concours de M. de La Grange.

12 *juin*. — Brillante réunion des Camelots du Roi de Roanne sous la présidence du Général de Taradel. Conférence de J. Santo.

A la suite d'articles parus dans l'*Action française* et dénonçant le scandaleux cumul de fonctions de M. Lépine, préfet de police et administrateur de la société du canal de Suez, aux appointements d'environ 100.000 francs par an, deux actionnaires, MM. de Poncins et de Pardieu, protestent à l'assemblée générale de Suez contre la réélection de M. Lépine, lequel est hué à la sortie par des Camelots du Roi, dont seize sont arrêtés et conduits au poste. Le tribunal de simple police de Lyon se déclare incompétent pour juger des Camelots du Roi poursuivis pour avoir, à la sortie d'une réunion d'Action française tenue le 11 mars, poussé des cris séditieux.

15 *juin*. — Le Bureau politique de Monseigneur le duc d'Orléans communique à la presse une note annonçant que la publication de la *Correspondance nationale* est momentanément suspendue, et que la démission du comte Henry de Larègle est définitivement acceptée.

16 *juin*. — L'*Action française* annonce que Paul Robain, poursuivi à la suite de la manifestation du 28 mai en l'honneur de Jeanne d'Arc, est l'objet d'une ordonnance de non-lieu.

17 *juin*. — Conférence de Noël Trouvé, à Grenoble, salle de l'Eldorado.

18 *juin*. — Brillante réunion à Lorient. Conférence de Marie de Roux, sous la présidence de M. Le Gouellec.

Conférence d'Henry de Bruchard, au théâtre de Limoux, sous la présidence de M. de Baichis.

19 *juin*. — Henri Le Franc et Corentin Pacos sont condamnés à 200 francs d'amende chacun, sous la prévention d'outrages adressés aux agents à la sortie de la réunion de Neuilly le 18 mai.

A Armentières, les Camelots du Roi Pétillon et Leclercq, sont condamnés à 6 jours et 2 jours de prison avec sursis, sous prétexte qu'ils auraient brutalisé les agents à l'issue d'une réunion tenue le 15.

23 *juin*. — Fallières, venu à Rouen pour les fêtes du millénaire normand, est hué par les Camelots du Roi en se rendant au palais de justice : Henri Lagrange, rédacteur à la *Revue critique des Idées et des Livres*, est arrêté et incarcéré sous l'inculpation d'outrages au président de la République.

25 *juin*. — Réunion donnée par les divers groupes d'étudiants patriotes en l'honneur de leur camarade alsacien Eugène Munk ;

les Camelots du Roi et les étudiants d'Action française, particulièrement nombreux dans la salle, acclament Maurice Pujo qui parle en leur nom.

Conférence de M. Jules Séverin, à Péronne, et de MM. Antoine Riquoir et de Navailles à Pontacq en Béarn.

Henri LAGRANGE.

26 *juin*. — A la salle des Sociétés savantes, séance de clôture des cours de l'Institut d'Action française, sous la présidence de Jules Lemaître (Louis Dimier, Pierre Lasserre, Maurice Pujo, Léon Daudet). [Jean Larrieu, prévenu d'avoir frappé des agents à la manifestation du 28 mai en l'honneur de Jeanne d'Arc, est acquitté par la 8e Chambre correctionnelle.]

27 *juin*. — La *Dépêche de Rouen* ayant publié un article diffamatoire pour les Camelots du Roi, ceux-ci se rendent aux bureaux du journal pour demander une rétractation ; le rédacteur en chef s'y étant refusé, les Camelots du Roi lui infligent une correction ; quatre d'entre eux, André Bournisien, Joseph Boniface, Maurice Chambrot et Jean Joutel sont arrêtés et écroués.

Fondation d'un groupe à Bizanos en Béarn.

29 *juin*. — Pour avoir crié : « A bas Fallières ! A bas la République ! Vive le Roi ! », Henri Lagrange est condamné par le tribunal correctionnel de Rouen à six mois de prison, après plaidoirie de Me Romanet du Caillaud.

Manifestation des étudiants bordelais en faveur des étudiants alsaciens ; les étudiants d'A. F. y prennent une part importante. De même à Lyon.

30 *juin*. — Au quartier latin, rencontre entre les Camelots du Roi et les « Jeunes gardes » républicains ; malgré la protection de la police, les « Jeunes gardes » battent en retraite ; Maurice Pujo, André d'Harmenon et Pierre Dumoulin sont frappés de cannes plombées.

1er *juillet*. — L'*Action française* publie le texte d'une protestation-circulaire adressée aux écrivains par la *Revue critique des Idées et des Livres* en faveur d'Henri Lagrange indignement maintenu au régime du droit commun. Cette liste de protestations se couvre rapidement de signatures, dont l'*Action française* publie la liste, au fur et à mesure, pendant plusieurs jours.

2 *juillet*. — A Morlaix, un Camelot du Roi, M. Chevin porte la contradiction dans une réunion révolutionnaire.

3 *juillet*. — Comme à Bordeaux et à Lyon, les étudiants toulousains ont manifesté en faveur de leurs camarades alsaciens ; les étudiants d'A. F. ont pris une part prépondérante à la manifestation.

Manifestations des Camelots du Roi d'Orléans à Meung-sur-Loire et à Vierzon.

Belle réunion à Bergerac, salle du Théâtre, sous la présidence de M. Richard de Boysson, M. de Roux prononce une éloquente conférence.

Joseph BONIFACE

9 *juillet.* — A Roubaix, les Camelots du Roi conspuent Fallières, au cri de : Vive Lagrange ! Dans la nuit, la section avait placardé quatre affiches séditieuses.

Importante réunion au Teil (Ardèche).

Grandiose banquet à Villeclare (Roussillon) : dix-neuf cents couverts. Discours de MM. Henri Bertran de Balanda, Jonquières d'Oriola, Lur-Saluces, Henri Vaugeois et Maurice Pujo. A l'issue du banquet, à la traversée du village de Palau, un engagement se produit avec les républicains. Henry de Bruchard et le Dr Aruffat (de Béziers) sont arrêtés, mais bientôt après relâchés.

Réunion à Manduel (Gard), conférence de Marcel Viel, harangue d'Arnavielle.

10 *juillet.* — Au cours d'un voyage de M. Caillaux au Mans, un Camelot du Roi est arrêté pour cri séditieux ; la police le garde vingt-quatre heures sans nourriture.

12 *juillet.* — L'*Action française* publie une lettre de M. Challamel, protestant contre l'éloge de Waldeck-Rousseau qui doit être fait à la Conférence des avocats.

A la salle de la rue Plantade, les jeunes filles royalistes de Montpellier organisent une très belle réunion, où prennent la parole Maurice Pujo et Henri Vaugeois, sous la présidence de M. Haour.

12 *juillet.* — Inauguration du groupe de Clamart-Meudon, sous la présidence de M. Fagniez.

14 *juillet.* — La fête du 14 juillet donne lieu à des manifestations par voie d'affichage ou de distribution de tracts, notamment à Nîmes, Nantes, Montauban, Romorantin, Arras, Neufchâteau, Nancy, Bessèges, Fontenay-le-Comte, Béziers, Bordeaux, Nancy, Maubeuge, Orléans, Pamiers, Marseille, Valenciennes, Moissac.

A Paris, une importante manifestation se produit au passage de Fallières retour de Longchamps, au Bois de Boulogne ; soixante-trois arrestations, dont celle de Marius Plateau appréhendé Avenue des Champs-Elysées, bien après la manifestation, par des policiers en bourgeois.

16 *juillet.* — Au Raincy, les Camelots du Roi manifestent contre le sous-secrétaire d'Etat René Besnard, venu pour l'inauguration de la nouvelle mairie. Nombreuses arrestations.

Première réunion de la section de Rueil et fondation d'une section à Ambarès (Gironde).

17 *juillet.* — Devant le tribunal de Cosne, Armand Hubert et Georges Stévenin sont condamnés respectivement à trois mois et cinq jours de prison, le premier pour injure au commissaire, le second pour infraction à la loi sur le colportage des journaux.

Marius PLATEAU.

19 *juillet.* — Malgré une admirable plaidoirie de M. de Roux, Marius Plateau est condamné à deux mois de prison.

Pour protester contre le régime de droit commun qui lui est infligé à la prison de Rouen, Joseph Boriface entreprend la grève de la faim.

20 *juillet.* — La nuit, et sans en avoir été avertis préalablement, Lucien Lacour et Gabriel de Baleine sont transférés, en compagnie de M. Gustave Hervé, de la prison de la Santé à celle de Clairvaux (Aube).

21 *juillet.* — M. Gustave Téry ayant envoyé des témoins à M. Bernstein, et un jury d'honneur ayant jugé que M. Bernstein était qualifié pour une affaire d'honneur, l'auteur d'*Après-moi*, pour lui demander raison de ses articles du 4 février, envoie ses témoins à Léon Daudet. Une rencontre a lieu au Parc des Princes au pistolet, puis à l'épée. Les deux adversaires sont blessés, et il est impossible à Léon Daudet de continuer le combat.

22 *juillet.* — En raison de la sentence du jury d'honneur, Lucien Lacour envoie de nouveau ses témoins à Bernstein et demande au Ministre de la justice un sauf-conduit lui permettant de se rencontrer avec son insulteur.

23 *juillet.* — Conférence à Montagnac (Hérault). Orateurs : Henry de Barrès et Henry de Bruchard.

Manifestation des Camelots du Roi de Levallois-Perret contre le sous-secrétaire d'Etat Chaumet venu inaugurer divers établissements communaux. Neuf arrestations.

24 *juillet.* — Henri Gell, arrêté le 30 juin au cours d'une rencontre avec les Jeunes Gardes révolutionnaires, au Quartier Latin, est condamné à quinze jours de prison sous l'inculpation de violences à agents.

26 *juillet.* — Le saui-conduit ayant été refusé à Lacour, Maurice Pujo, son premier témoin, se substitue à lui et se rencontre avec Bernstein ; les deux combattants sont blessés, Maurice Pujo d'une blessure pénétrante qui met fin au combat.

Devant le tribunal correctionnel de Rouen, le Camelot du Roi Lecomte est condamné à un mois de prison pour violences et outrages aux agents.

28 *juillet.* — L'*Action française* annonce qu'Henri Lagrange est enfin mis au régime politique.

29 *juillet*l — Quatre ligueurs et Camelots du Roi de Lyon sont condamnés à cinq francs d'amende chacun, sous diverses inculpations : tapages injurieux, refus de circuler, outrages aux agents, etc.

La section rouennaise fête la libération de Chambrot.

René Lecomte.

A La Rochelle, conférence du Marie de Roux sur la nécessité de la Monarchie.

30 *juillet.* — Sous la présidence de M. de Resnes, conférence de M. Magnier et Joseph Delest, à Béthune.

30 *juillet.* — Réunion à Saint-Saëns (Normandie). Conférence de M. Delaporte sur les *Retraites ouvrières*, allocution du comte Raoul de Mathan.

A Bédarieux (Hérault), MM. Haour et de Bruchard développent le programme de la Monarchie.

MM. André Vincent, Henry de Barrès et André Givernis font acclamer le Roi à Capestang.

2 *août.* —Première réunion d'un groupe royaliste ouvrier au Grand-Montrouge.

5 *août.* — Conférence de M. Challamel devant la section de Genève.

6 *août.* — De nombreux amis de l'Action française assistent à l'inauguration de la Croix de Charette, à la Chalotterie (Vendée). Le comte de Lur-Saluces, Paul Robain, MM. René Valette, de Lavrignais, de Béjarry prononcent d'éloquents discours. On récite de belles poésies de MM. Léon Bourgeois, ancien député, Gélineau, comte de Chabot, Fontan et Cléret.

7 *août.* — Victor Dureau, traduit devant la huitième Chambre pour sa participation à la manifestation du 14 juillet, est acquitté.

Au Havre, conférence de M. Edouard Brunet, ancien inculpé de la Haute-Cour de 99, devant le Comité havrais d'études historiques : *De l'Antisémitisme de la Monarchie.*

13 *août.* — Fondation de la section de Clamart-Meudon, sous la présidence de M. Gustave Fagniez.

15 *août.* — L'Action française célèbre la fête de la Reine, par un punch intime donné à la salle des Sociétés savantes. Allocution de la marquise de Mac-Mahon, discours de Léon Daudet, du baron Tristan Lambert, du comte Léon de Montesquiou, de Maurice Pujo et d'Henri Vaugeois.

A Tricot-de-l'Oise, M. Godefroy, président des Camelots du Roi de Tricot, est assilli par une bande d'apaches.

16 *août.* — Un groupe de Camelots du Roi de Paris se rend à Lourdes, où va avoir lieu le pèlerinage national.

A l'issue d'un Congrès plébiscitaire, à Nîmes, une bagarre se produit entre bonapartistes et camelots du Roi ; les bonapartistes accusent faussement les camelots du Roi d'avoir voulu assassiner un des leurs, blessé dans une rencontre avec des apaches.

20 *août.* — Le Camelot du Roi Louis Lejeune, gravement malade depuis de longs mois, va chercher la guérison à Lourdes, mais il meurt avant d'arriver. Ses obsèques ont lieu en présence d'une assistance nombreuse et émue.

24 *août.* — A Valenciennes, Ryckwaert et de Tavernier (de Roubaix) sont poursuivis pour leur manifestation du 14 juillet ; tous les deux acquittés.

25 *août.* — Les manifestants du Raincy, d'Harmenon, Legrand, Guenob, Faure, Ballin et de Villars, sont traduits devant le tribunal de Pontoise ; après une brillante plaidoirie de Me Prieur, ils sont condamnés à huit jours de prison avec sursis.

A Romorantin, Patrice O'Mahony et Maxime Château d'Orléans, éloquemment défendus par Me Maignien, sont condamnés l'un à un mois et 200 fr. d'amende, l'autre à huit jours de prison ; sursis pour les deux.

29 *août.* — Le tribunal de simple police de Sedan condamne M. Raymond Tournay à 5 francs d'amende pour inscriptions sur les monuments publics, et un de ses camarades à 1 franc.

30 *août.* — L'*Action française* annonce l'ouverture d'une souscription destinée à payer les frais d'un monument funéraire pour la tombe de Lejeune à Lourdes.

SECTIONS ET GROUPES DE LA LIGUE

(1er SEPTEMBRE 1911)

Paris et Ile-de-France

Section des 1er et 2e arrondissements (1911) (1).
— 3e et 4e arrondissements (1911).
— 5e arrondissement (1910).
— 6e arrondissement (1911).
— 7e arrondissement (1911).
— 8e arrondissement (1911)
— 9e arrondissement (La Tradition) (1911).
— 10e arrondissement (1911).
— 11e arrondissement (1911).
— 13e arrondissement (1911).
— 14e arrondissement (1910).
— 15e arrondissement (1911).
— 16e arrondissement (1911).
— 17e arrondissement (1910).
— 18e et 19e arrondissements (1911).
— 20e arrondissement (1911).
Etudiants d'Action Française (8 décembre 1906).
Conférence Bonald (avril 1907).
— Joseph de Maistre (novembre 1905).
Jeunesse royaliste du Quartier Latin (27 novembre 1909).
Groupe corporatif des Médecins d'Action française (1909).
— des Voyageurs de Commerce (décembre 1906).
Section de Bois-Colombes (mai 1909).
— Puteaux (8 juin 1911).
— d'Argenteuil (16 juillet 1908).
— de Nanterre (octobre 1908).
— de Neuilly-sur-Seine (décembre 1908).
— de Suresnes (1910).
— de Versailles (10 juillet 1905).
— d'Enghien-les-Bains (1911).
— de Rueil (1911).

Provinces du Nord et de l'Est

Section de Lille (20 mai 1909).
Groupe des étudiants d'Action française de Lille (12 mai 1911).
Dames d'Action française de Lille (mars 1910).

(1) Date de fondation ou d'affiliation.

Section de Soos (1910).
— de Haubourdin.
— de Quesnoy-sur-Deule (1910).
— de Roubaix (10 juin 1905).
Sous-section de Watrelos.
Section d'Halluin.
— d'Armentières (6 novembre 1910).
Sous-section d'Erquinghem-Lys.
— de Houplines.
— de Frelinghien.
— de Wey-Macquart.
— de Prémesques.
— de la Chapelle d'Armentières.
— d'Ennetières.
— de Deulemont.
— de Bois-Grenier.
Section de Vred (1910).
— de Rieulay (1910).
— de Valenciennes (25 août 1908).
— d'Hazebrouck (1910).
— d'Arras (1909).
— de Béthune (1911).
— de Montreuil-sur-Mer (22 août 1909).
— de Saint-Pol (1911).
— de Saint-Omer (18 janvier 1910).
— de Boulogne-sur-Mer (1909).
— de Péronne (2 octobre 1910).
— d'Amiens (13 février 1909).
— du Vimeu (1909).
— de Chépy (janvier 1911).
— de Dieppe (1910).
— d'Eu (Seine-Inférieure) (1911).
Comité Havrais d'Etudes historiques (1905).
Section de Rouen (mars 1907).
— de Beauvais (juillet 1910).
— de Compiègne (8 décembre 1906).
— de Noyon (octobre 1907).
— de Senlis (1909).
— de Fontainebleau (avril 1906).
— champenoise (février 1908).
— de l'Aisne (26 juillet 1911).
— de Reims (1er mars 1908).
— de Châlons-sur-Marne (9 juin 1910).
— de Nogent-sur-Marne (25 avril 1910).
— de Troyes (31 janvier 1909).
— ardennaise (14 juillet 1909).
Jeunes filles royalistes de Reims.
Section nancéenne (2 avril 1905).
— de Saint-Dié.
— de Vesoul.
— de Lons-le-Saulnier (août 1910).
— de Chalon-sur-Saône (6 mai 1909).

Section de Mâcon (9 mars 1909).
— de Dijon (1910).
— de Beaune (7 mars 1909).
— de Besançon (1908).
— de Vercel.
Groupe d'Action catholique et royaliste populaire de l'Isle-sur-Doubs (6 janvier 1905).
— de Dôle (1908).

Provinces du Nord-Ouest et de l'Ouest

Section d'Evreux (1907).
— d'Alençon (18 août 1905).
— de Chanu (Orne) (1911).
— de Caen-Bayeux (septembre 1908).
— de Cherbourg et Valognes (1907).
— de la Mayenne (22 février 1908):
— de Fougères (3 novembre 1908).
— de Rennes (24 mai 1907).
— de Saint-Servan (3 juin 1909).
— de Saint-Brieuc (10 juin 1906).
Sous-section de Lamballe (1907).
Section de Morlaix (21 mars 1908).
— de Quimper (20 octobre 1907).
— de Dirinon (12 novembre 1907).
— de Brest (17 décembre 1909).
— de Landernau (20 octobre 1907).
— de Vannes (14 janvier 1908).
Bibliothèque d'Action française de Vannes (1907).
Section de Lorient (7 mars 1909).
— de Nantes (17 février 1909).
— du Mans (1907).
— d'Angers (1905).
Etudiants d'Action française d'Angers (20 janvier 1909).
Dames d'Action française de l'Anjou (1908).
Jeunes filles royalistes de l'Anjou (1908).
Section de Niort (octobre 1908).
— de Fontenay-le-Comte (28 octobre 1908).
— de Poitiers (novembre 1903).
— de Montmorillon (août 1909).

Provinces du Centre

Section de Tours (1er mars 1907).
— de Blois (juillet 1907).
— de Romorantin (8 janvier 1909).
— de Saint-Viâtre (20 septembre 1909).
— de Beaugency (décembre 1909).
— d'Orléans (mai 1906).
Dames d'Action française de l'Orléanais (juin 1909).
Section d'Auxerre (août 1910).
— de Nevers (mars 1908).
Action royaliste du Berry (26 février 1910).

Section de Bourges.
— de Chaudoux.
— de Chavignols.
— de Sury-en-Vaux.
— de Sancerre (1910).
— de Montluçon (août 1910).
— de Moulins (1907).
— de Clermont-Ferrand (mai 1910).
— de Limoges (1907).
— de Saint-Etienne (18 mai 1908).
— du Puy (15 février 1909).
— de Clermont-Ferrand (1910).

Languedoc et Roussillon

Section de Toulouse (1905).
— de Mauvezin (16 avril 1909).
— de Montauban (1er mai 1908).
— de Moissac (décembre 1910).
— d'Albi-Gaillac (9 février 1908).
— de Mazamet (1911).
— de Castres (11 juillet 1906).
— de Millau (24 octobre 1908).
— de Rodez (26 février 1910).
— de Villefranche-de-Rouergue (12 juillet 1908).
— de Langogne (Lozère) (juin 1911).
— d'Uzès (23 novembre 1900).
— de Saint-Quentin-la-Poterie.
— de Saint-Ambroix (octobre 1910).
— de Bessèges (21 janvier 1911).
— du Vigan (22 avril 1909).
— d'Alès (29 juin 1908).
Groupe de Bagnols-sur-Cèze (juillet 1909).
Section du Cailar (26 mars 1909).
— de Montpezat (5 avril 1909).
— de Nîmes (11 juin 1908).
— de Saint-Hippolyte-du-Fort (1905).
— de Saint-Victor-la-Coste (3 avril 1909).
— de Sommières (18 juin 1909).
— de Sumène (28 mai 1909).
Association Henri IV, de Béziers (19 février 1905).
Section de Lodève (15 janvier 1910).
— de Montagnac (juillet 1909).
— de Montpellier (avril 1907).
Conférence Berryer de Montpellier (avril 1907).
Section de Saint-Aunès (septembre 1908).
— de Saint-Christol (septembre 1908).
— de Narbonne (1er mars 1908).
— de Castelnaudary (12 février 1911).
— de Carcassonne (27 février 1909).
— de Pamiers (1911).
Fédération bitterroise : Section de Béziers (7 décembre 1905).

Fédération bitterroise Sous-section de Colombier (1911).
— — de Montady (1911).
— — de Daujan (1911).
— Section de Montagnac.
— — de Saint-Thibéry (septembre 1908).
— — de Servian (1911).
— — de Roujan.
— — de Sérignan.
— — de Florensac (2 mai 1909).
— — de Portiragne.
— — d'Alignan-du-Vent (5 février 1911).
— — de Pomerals.
— — de Pézenas.
— — de Bédarieux.
— — de Murviel-les-Béziers.
— — de Capestang.

Fédération catalane: Perpignan (5 janvier 1905).
— Rivesaltes (juillet 1910).
— Saint-Laurent-de-la-Salanque (juillet 1910).
— Torreilles (1911).
— Villelongue-de-la-Salanque (4 mai 1909).
— Claira (juillet 1910).
— Espira de l'Agly (1911).
— Pia (1911).
— Bompas (1911).
— Salces (juillet 1910).
— Peyrestortes (1911).
— Saint-Estève (juillet 1910).
— Moutner (1911).
— La Tour de France (1911).
— Elne (15 mars 1910).
— Saint-André (21 juin 1910).
— Céret (1911).
— Arles-sur-Tech (1911).
— Canet (1911).
— Saint-Nazaire (1911).
— Théza (1911).
— Corneille del Vercol (1911).
— Collioure (1911).

Provinces du Sud-Ouest

Section de Bordeaux (12 juin 1905).
Comité d'Action française de Bordeaux (1907).
Section de Bazas (7 juin 1909).
— de Pauillac (15 novembre 1910).
— de Blaye (4 août 1909).
— de Barsac (1910).
— de La Réole (1908).
— de Rochefort-sur-Mer (1907).
— de La Rochelle (8 janvier 1911).
— d'Angoulême (8 avril 1909).
— de Périgueux (février 1908).

Section de Bergerac (mai 1909).
— de Clairac d'Agen (3 février 1911).
— de Cahors (3 août 1909).
— d'Aire-sur-Adour (4 octobre 1909).
— de Tartas (26 septembre 1909).
— de Dax (10 février 1906).
— de Montfort-en-Chalosse (1909).
— de Saint-Jean-de-Luz (15 septembre 1909).
— de Pau (mai 1907).
— de Bayonne-Biarritz (28 mars 1906).
— de Salies-de-Béarn (23 août 1908).
— de Bagnères-de-Bigorre (22 août 1909).
— de Tarbes (15 mai 1909).

Provinces du Sud-Est

Section de Bourg (28 juillet 1909).
— de Lyon (septembre 1908).
— savoisienne (18 avril 1909).
— de Grenoble (5 avril 1908).
— d'Annecy (juin 1911).
Groupe d'Etudes historiques et sociales de Valence (mars 1907).
— de Mornas (28 mars 1910).
— d'Orange (17 janvier 1910).
— de Venterol (Drôme) (septembre 1910).
— d'Avignon (mai 1906).
— de Nice (1908).
— de Toulon (juillet 1905).
— d'Aix-en-Provence (11 avril 1908).
— de Barbentane (8 mars 1909).
— de Cavaillon (décembre 1910).
— de Marseille (1907).
— d'Arles (14 janvier 1911).
Comité d'Action française de Martigues.
Groupe de Rognonas (15 avril 1909).
— de Salon (14 janvier 1909).

Colonies

Section d'Alger (1911).

Etranger

Lausanne (groupe franco-suisse) (décembre 1910).
Genève (1911).
Rome (1911).
Gand (groupe franco-belge) (1910).
Bruxelles (1911).

LA LIBRAIRIE NATIONALE

85, Rue de Rennes, PARIS

Depuis la date de sa fondation, en novembre 1906, la *Nouvelle Librairie Nationale* a fait d'incessants progrès. Détruire les préjugés historiques, ruiner les faux systèmes, répandre, avec les véritables maîtres de la pensée française, morts ou vivants, les principes, les méthodes et les conclusions d'une saine politique réaliste tel a été son programme. A chacune de ses parties répond une série d'ouvrages régulièrement accrue, en sorte que la Nouvelle Librairie Nationale offre au public un incomparable fond de librairie contre-révolutionnaire.

On trouvera plus loin la liste complète des ouvrages d'*Action française* qu'elle a édités, liste extraite de ses catalogues. (Nous avons marqué d'un astérisque les plus récents). Politique, histoire, politique extérieure, lettres, critique, philosophie, études militaires, textes, etc..., tous les points de notre programme de restauration française sont traités dans ces collections, dont l'ensemble est fait pour gagner tous ceux qui peuvent et qui doivent être gagnés à nos doctrines.

Mais, pour atteindre ce but, la *Nouvelle Librairie Nationale* a besoin du concours de tous les amis de l'A. F., particulièrement des ligueurs, qui devront faire connaître et répandre ses éditions.

DÉPOSITAIRES. — Partout, les livres de la N. L. N. doivent se trouver en vente chez les libraires les plus achalandés. Nos amis peuvent engager tout libraire important qui n'aurait pas encore les volumes de la Librairie Nationale à s'adresser à elle. Ils l'inviteront à exposer les dits volumes dans sa vitrine. Enfin, en lui adressant des clients, ils l'encourageront à persévérer.

PRESSE. — C'est par la presse qu'un livre est connu. Tous nos amis sont donc instamment priés d'agir par les moyens en leur pouvoir afin d'obtenir dans les journaux et les revues où ils ont leurs entrées, des articles, des reproductions d'articles, des insertions diverses sur les livres de la N. L. N.

ÉTRANGER. — Cette action sur les libraires et la presse pourra être exercée avec fruit à l'étranger, où il importe que soient connues les doctrines d'A. F., par ceux de nos amis qui y résident, y voyagent ou y entretiennent des relations.

SERVICE DES CORRESPONDANTS. — Pour s'assurer des relations constantes avec les libraires et la presse des provinces, la N. L. N. a des *correspondants* dans un grand nombre de villes. Il nous est impossible d'en donner ici la liste. Ceux de nos amis qui voudront se renseigner à ce sujet devront écrire 85, rue de Rennes.

CORRESPONDANCE MENSUELLE. — Sous ce titre la Nouvelle Librairie Nationale publie chaque mois depuis plus d'un an un bulletin bibliographique, tiré à un nombre considérable d'exemplaires et qui peut rendre au public, aux libraires, à la presse, les plus grands services. Les ouvrages du mois y sont annoncés et *analysés* ; les ouvrages précédents y sont rappelés par des extraits commentés des principaux articles que la presse leur avait consacrés. Ainsi le lecteur est-il instruit du sujet de chaque livre, du public auquel il s'adresse, du but poursuivi par l'auteur, des jugements portés sur son œuvre. — La Nouvelle Librairie Nationale *fera le service gratuit de la Correspondance mensuelle à tous clients et libraires qui s'intéresseront á la diffusion de ses livres. Les abonnés de* la Revue d'Action Française, *les abonnés de* la Revue Critique des Idées et des Livres (1), *la reçoivent encartée dans leur revue.*

Travaillant à la conquête des intelligences, à la diffusion de nos idées par le livre, la *Nouvelle Librairie Nationale* mérite à ce titre la sympathie, les encouragements et le concours de tous les amis de l'*Action Française*.

---

(1) Revue générale, éditée par la N. L. N.; compte parmi ses collaborateurs la plupart des collaborateurs de l'A. F.; paraît tous les 15 jours sur 128 pages gr. in-16 couronne. Abonnement : douze fr. par an.

LIBRAIRIE NATIONALE, 85, rue de Rennes, PARIS

POLITIQUE

Cte DE CHAMBORD, Cte DE PARIS, DUC D'ORLÉANS : **La Monarchie française.** — *Lettres et documents politiques (1844-1907). Préface de Mgr le duc d'Orléans.* Trois portraits. Relié..... **4.50**

HENRI CELLERIER : **Enquête Périgourdine sur la Monarchie**..... **0.60**

* LÉON DAUDET : **Une Campagne d'Action française**..... **3.50**

LOUIS DIMIER : **Les Maîtres de la Contre-Révolution au XIXe siècle.** **3.50**

HENRI DUTRAIT-CROZON : **Précis de l'Affaire Dreyfus.** Relié..... **6. »**

* JULES LEMAITRE ; **Lettres à mon Ami**..... **1. »**

CHARLES MAURRAS : **Enquête sur la Monarchie**..... **7·50**

CHARLES MAURRAS : **Le Dilemme de Marc Sangnier.** *Essai sur la Démocratie religieuse*..... **3.50**

* CHARLES MAURRAS et HENRI DUTRAIT-CROZON : **Si le Coup de force est possible**..... **1. »**

Mis DE LA TOUR-DU-PIN LA CHARCE : **Aphorismes de politique sociale...** **1. »**

Mis DE LA TOUR-DU-PIN LA CHARCE : **Vers un ordre social chrétien.** *Jalons de route*..... **7.50**

GEORGES VALOIS : **L'homme qui vient.** *Philosophie de l'autorité.* Couronné par l'Académie française..... **3.50**

GEORGES VALOIS : **La Monarchie et la classe ouvrière**..... **3.50**

NOS MAITRES

Première Série

JOSEPH DE MAISTRE : *Préface du comte Bernard de Vesins*..... **3.50**

BONALD : *Préface du comte Léon de Montesquiou*..... **3.50**

* BALZAC : **Pages politiques et sociales,** *Introduction et notes d'Henri Clouard.* **3.50**

Deuxième Série

LÉON DE MONTESQUIOU : **Le système politique d'Auguste Comte**..... **3.50**

* LÉON DE MONTESQUIOU : **Le Réalisme de Bonald**..... **3.50**

PAGES CHOISIES

JULES LEMAITRE : **Pages choisies.** — *Introduction et notes d'André du Fresnois*... **3.50**

LITTÉRATURE, CRITIQUE, PHILOSOPHIE

CHARLES MAURRAS : **L'avenir de l'Intelligence,** *Auguste Comte, le Romantisme féminin, Mademoiselle Monk* (3e édition)..... **3.50**

LÉON DE MONTESQUIOU : **Les Consécrations positivistes de la vie humaine**..... **3.50**

MAURICE PUJO : **Les Nuées,** *comédie contemporaine en 3 actes et en prose, imitée d'Aristophane*..... **3.50**

* G. VALOIS ET F. RENIÉ (*avec la collaboration de Marius Riquier et Jean Herluison*) : **Les Manuels scolaires,** *études sur la religion des primaires*..... **3.50**

ÉTUDES SOCIALES & POLITIQUES

Première Série (0.75 *le vol.*)

N° 1. * JULES LEMAITRE. **Discours royalistes**..... **».75**

— 2. * CHARLES MAURRAS. **Une Campagne royaliste au Figaro**..... **».75**

— 3. * JEAN HERLUISON. **Maurice Barrès et le Problème de l'Ordre**.... **».75**

— 4. * JEAN RIVAIN. **Politique, Morale, Religion.**

— 5. * R. DE BOISFLEURY. **Syndicats d'officiers.**

ÉTUDES MILITAIRES

* Général Bonnal : **Voyage d'histoire militaire de Mgr le duc d'Orléans en Bohême.** (*Préface et conclusion de Charles Maurras*). 2 portraits... **3.50**

HISTOIRE

Jacques Bainville : **Bismarck et la France,** *d'après les mémoires du prince de Hohenlohe* (3e édition)..... **3.50**

Jacques Bainville : **Louis II de Bavière.** *Un Roi Wagnérien* (2e édition). **3.50**

* Henri de Beaumont : **Tableau généalogique de la dynastie capétienne.** **1. »**

* Eugène Cavaignac : **Esquisse d'une histoire de France**..... **7.50**

Dr Richard Cosse : **La France et la Prusse avant la guerre.** Tome I : *La politique de Sadowa,* Tome II : *La politique de Sedan,* chaque vol.. **3.50**

Louis Dimier : **Les préjugés ennemis de l'Histoire de France,** 2 v., chaq. **3.50**

* Pierre Lasserre : **M. Croiset, historien de la démocratie athénienne** (*Préface de Charles Maurras*)..... **2. »**

* Charles Maurras : **Kiel et Tanger,** *ou la République française devant l'Europe* (6e édit.)..... **3.50**

G. de Pascal : **Lettres sur l'Histoire de France** (3e éd.), 2 vol. chacun.. **3.50**

MAISONS RECOMMANDÉES

PAR " L'ACTION FRANÇAISE "

PARIS & PROVINCES

AMBULANCES

Association Générale des Infirmiers et Infirmières de France, 7, rue de Sèvres, Paris. Téléphone 703-29.

ARMES

H. Fauré Le Page et Fils, fournr de Mgr le Duc d'Orléans, 8, rue Richelieu, Paris.

BISCUITS

BISCUITERIE HAVRAISE. L. Peyturaud, 16, impasse St Jean, au Havre, *Biscuits 445, gâteau Royal Philippe VIII, Jeanne d'Arc, Lys de France, Exilé. Spécialité de biscuits pour le thé et la bière.* Colis postal assorti contre envoi de 10 fr. 50.

BOUCHONS

A. Hourceau, fabricant, 22. Cours St-Louis, à Bordeaux.

CAFÉS

Eug. Martin, 33, r. Joubert, à Paris. Tél. 120-43.

CHAMPAGNE

Brière et de Labaume, 12, boulevard des Italiens, à Paris, Frs brevetés de Mgr le Duc d'Orléans. Tél. 285-48.

CHEMISIERS-BONNETIERS

RAMLOT, *Bonneterie, Chapellerie*, 76, rue de Rennes, Paris.

CHIMIE AGRICOLE

SKAWINSKI, Cours du Chapeau-Rouge, à Bordeaux.

DACTYLOGRAPHIE

Mlle DELAFONS, 7, quai aux Fleurs, à Paris. Tous travaux de machine à écrire.

EDITION

OUDIN, 24, rue de Condé à Paris et à Poitiers (Vienne).
MALET, 95, rue de Rennes, à Paris.

FOURRURES

E. SCIAUX, 19, rue François-Miron, à Paris (4e).
A. DESCHAMPS, 55, rue Nationale, à Tours, Téléphone 3-75 *Grand choix Fourrures toutes faites et sur mesure. Réparations, Transformations.* Dépôt à Paris : 4, Rue St-Joseph, Tél. 120-08.

GANTERIE

COURNET à Saint-Affrique, Aveyron. *Le Gant royal.*

HOTELS

Hotel Solférino, Dir. Bouilhaud, 91, rue de Lille, à Paris.
Hôtel du Palais, élec., omn. de ville. T. 5-48. Montpellier.
Nouvel Hôtel de Bretagne, 23, rue de Strasbourg. *Confort moderne, cuisine sans rivale.* Nantes.

HUILES D'OLIVE

BONNAUD-PASCAL à Cavaillon (Vaucluse).
Auguste MURATORY à Châteaurenard-Provence (B.-du-Rh.).

IMPRIMERIE

WEIBEL, *Enveloppes et articles de propagande royaliste*, 9, rue Clovis à Paris.

JOAILLERIE-BIJOUTERIE

MACQUAIRE, 20, Quai de la Mégisserie, à Paris.

MALLES

A. VODABLE. *Fabricant de malles et d'articles de Voyage.* Passage de l'Opéra, 15 et 17 (Boulevard des Italiens, 10) à Paris.

MAROQUINERIE

A. VODABLE. *Fabricant de sacs, valises, trousses, sacs de dame* Passage de l'Opéra, 15 et 17 (Boulevard des Italiens, 10) à Paris.

NOUVEAUTÉS

LARAILLET, " *Au Prix Fixe* ", nouveautés, Lingerie, Bonneterie, rue Serviez, à Pau.

ORFÈVRERIE D'ÉGLISES

BOULARD, *Bronzes d'église, Chasublerie, Articles pour pavoisement*, 9, rue de Sèvres, à Paris.

ORNEMENTS D'ÉGLISES

LARIVE, Ch. Michon *suc*r, Fournisseur de la chapelle royale à Dreux, 114, rue du Bac, à Paris.

PAPETERIE

LESUEUR, 73, rue St-Lazare (Pl. de la Trinité), à Paris.

PAPIERS PEINTS

F. LAGARDÈRE, *Décoration d'intérieur*. 70, rue Saint-Rémi, Bordeaux. Téléphone 32-75.

PARFUMERIE

BICHARA, *Produits de Beauté* 10, Chaussée d'Antin, à Paris.

PEINTURE, DÉCORATION

G. VETTER, entrepr., 12, rue Pierre Ginier, à Paris. *Prix modérés.*

ROBES ET MANTEAUX

Madame MARAIS, 13, rue de Buci, à Paris.

TAILLEURS POUR DAMES

Ed. JOUBERT, 376, rue Saint-Honoré, à Paris, (1er).

TAILLEURS POUR HOMMES

RAMLOT, *Hommes et Dames*, 76, rue Rennes, à Paris, (6e).
J. VODABLE. *Tailleur de 1er Ordre. Coupe anglaise — Rayon de Vêtements tout faits* — Passage de l'Opéra 22 et 24, à Paris. Téléphone. 276-21.

TAPISSIERS DÉCORATEURS

B. SPADE, 5, rue Malebranche, à Paris, Téléphone 804-35.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

RAMLOT, vêtements, chapeaux, rabats, chemiserie, bonneterie, 76, rue de Rennes, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Calendrier 1912	1 à 24
La Barque et le Drapeau, par Ch. Maurras	25 à 29
La St-Philippe, par Jules Lemaître	30 à 34
Aux jeunes Filles Royalistes, par Paul Bourget	35 à 38
A propos de l'Empire, par Léon de Montesquiou	39 à 45
La Nuit de Perrault (conte), par Pampille	46 à 48
Mots Historiques	49 à 52
Lucien Lacour, Le Déserteur juif, L'Affaire d'Aurillac, par Maurice Pujo	53 à 78
Les Origines de l'*Action Française*	79 à 86
L'*Action Française* et l'Affaire Dreyfus	87 à 94
Les Manifestations d'Action Française	95 à 112
Sections et Groupes de la Ligue	113 à 118

Dernière Nouveauté

ACCORDÉONS

Avec Trompettes et Pavillons

2 Rangs de Trompettes

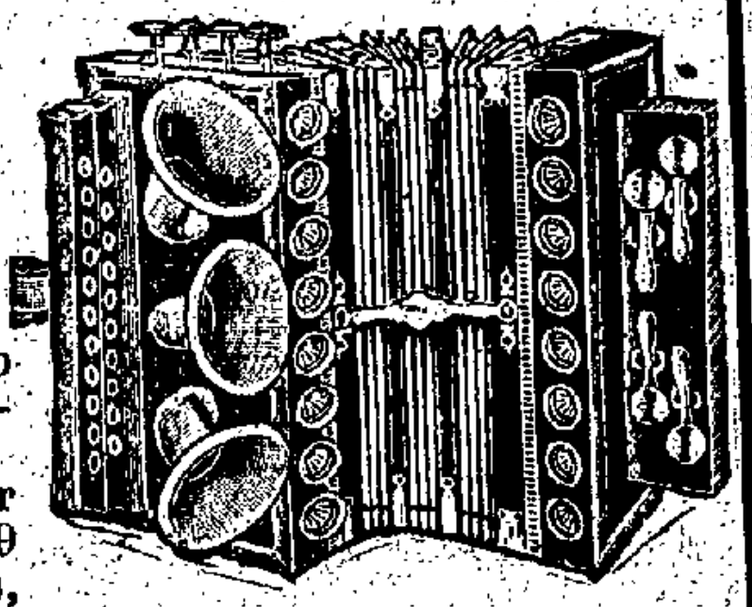

Accordéon de Concert pour Artistes avec *trémolo* imitant l'orgue de barbarie italien et jeu de clochettes. (Brevet français 366.798.)

Cet *accordéon d'artiste* ne coûte plus, à partir d'aujourd'hui, que **9 fr. 90**. Avec 21 touches (pas 19 comme chez les autres), 3 registres, 4 contrebasses, son très fort : **2 fois 2 chœurs à 110 voix, 2 rangs de trompettes, musique comme celle d'un harmonium.** Cet accordéon n'est vendu dans aucune autre maison. Avec *3 grands* **pavillons trompettes**, comme le montre le dessin seulement **2** fr. en plus. *Jeu de clochettes* **0.40** en plus. Méthode française pour apprendre à jouer gratis. Fort 1 fr. 25. Envoi contre remboursement. **Magnifique Catalogue gratis.** On peut se le procurer seulement chez l'inventeur :

Robert HUSBERG NEUENRADE N° 42 (Allemagne)

FABRIQUE D'ACCORDÉONS AVEC EXPLOITATION ELECTRIQUE

GRANDE IMPRIMERIE DU CENTRE, HERBIN, MONTLUÇON

Gaston BLIME, représentant, 14, Rue Borromée, Paris.

PARFUMERIE BICHARA

10, Rue de la Chaussée d'Antin et 44. Rue de Prony, PARIS. Téléph. 265-83

Maison à LONDRES

DÉPOT à Bruxelles, Le Caire, et Alexandrie

INCOMPARABLES PRODUITS DE BEAUTÉ

BICHARA de Beyrouth (Syrie) fabrique lui-même, avec des Produits d'Orient ses parfums celèbres dans le monde entier.

Le **MOKOHEUL BICHARA,** pour la beauté des yeux, est employé par les plus jolies femmes de Paris.

EAU DE COLOGNE, Spécialité Bichara, Produit Extra Le Litre : 7.75.

SAVON PERSAN, Parfum exquis. La douzaine : 7.20.

Envoi franco du Catalogue sur demande

Royalistes, *n'achetez que le*

GANT ROYAL

Vendu et fabriqué par les ligueurs et camelots

Il est d'ailleurs le plus élégant, le plus solide, le plus souple, le plus brillant.

Auprès de lui tous les autres pâlissent, ne pouvant supporter son éclat royal

E. COURNET fils, à Saint-Affrique (Aveyron)

AMBULANCES ✚

GARDES MALADES — DÉSINFECTION D'APPARTEMENTS

7, *Rue de Sèvres*, *PARIS*. Téléph. 703-29

MAISON DE SANTÉ

30, *Rue de Plaisance*, *NOGENT-SUR-MARNE*. Télép. 257-

Médecine, Retraite, Convalescence

TRAITEMENT SIMULTANÉ DES MALADIES DE LA VIGNE

et Destruction des Insectes, Altise, Cochylis, Eudémis, etc.

Th. Skawinski

38, Cours du Chapeau-Rouge, 38, BORDEAUX

VITICULTURE. — Oïdium et Brown-Rot, Mildiou de Grappe, Destruction des insectes

Depuis bien des années, nous signalons l'urgence qu'il y a d'employer les Soufres Skawinski cupriques pour combattre simultanément l'Oïdium et le Brown-Rot (mildiou de la grappe).

En 1908 encore, et dans tous les vignobles de France, on a eu la preuve irréfutable que seuls ces soufres ont pu prévenir cette maladie qui a diminué ou anéanti la récolte, malgré des sulfatages répétés à la bouillie bordelaise.

PAS D'HÉSITATION

dans le choix du soufre. On doit employer celui de Th. Skawinski pour combattre simultanément l'**Oïdium** et le **Mildiou de la Grappe,** car seules les poudres arrivent aux mannes et verjus, ce qui est impossible avec les traitements liquides.

Tous les soufrages doivent être faits avec ces soufres, car le **Mildiou de la Grappe** a deux époques de l'invasion.

La première sur la manne sous forme d'efflorescence blanche et, plus tard, avant la véraison sur le verjus sous la forme appelée coup de pouce.

Pour être efficaces, ces soufres ont besoin d'une préparation spéciale. M. Th. Skawinski qui, depuis les débuts du mildiou, a été le promoteur bien inspiré de ce procédé, a fait construire une usine modèle pour la préparation du soufre au sulfate de cuivre.

Bouillie Bordelaise. — On doit employer la poudre « Etoile », bouillie instantanée, pour le traitement des vignobles contre le mildiou. Elle donne économie de dépense (la quantité à employer de 2 kil. 500 à 3 kil. par hectolitre d'eau) et un résultat bien meilleur que celui des bouillies à la chaux, qui avec les traitements tardifs, sont désastreuses pour la vinification.

La poudre « Etoile » à l'arséniate de cuivre combat le Mildiou, en même temps elle détruit les insectes.

ÉCONOMIE — EFFICACITÉ